

Résultats scientifiques

AIN

AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Château de Saint-Germain

Laurent D'AGOSTINO

Archéologue libéral

haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

Les recherches engagées sur le château de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey en 2012 s'ouvrent cette année sur un nouveau programme triennal (2016-2018). Celui-ci vise dans un premier temps à achever l'étude de la documentation et du mobilier issus des fouilles menées par Jean-François Reynaud, Georges Vicherd et Bernard Mandy entre 1970 et 1977, restés en grande partie sous-exploités et inédits.

Dans ce cadre, l'étude anthropologique des quelque 60 tombes du haut Moyen Âge ou de la période carolingienne fouillées dans l'église primitive du site est menée par Audrey Gaillard, parallèlement à de nouvelles datations radiocarbone destinées à préciser la chronologie encore flottante de cet ensemble religieux et funéraire. Le petit mobilier, déjà partiellement étudié par Arnaud Letailleur en 2014, fait l'objet de compléments, de même que la céramique, qui est abordée par Stéphane Guyot. Parallèlement, un travail de fond sur la comparaison entre les données de terrain et les informations livrées par les archives est en cours, sur la base des travaux d'Alain Kersuzan sur les comptes de châtelainie. Il s'accompagne de l'élaboration d'une cartographie spécifique et de restitutions 3D des états successifs du château par Évelyne Chauvin-Desfleurs.

Ces différents travaux en cours permettent d'achever le traitement des données acquises dans les années 1970 et depuis 2012, avant d'aborder à nouveau le terrain par la fouille en 2017, sur le secteur résidentiel de la cour haute.

AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Sous la Chaume

Sylvain MOTTE

Inrap

Néolithique moyen

Ce diagnostic a été réalisé sur une emprise de 19 500 m², sur un terrain destiné à un programme immobilier. Les 24 tranchées, effectuées sur une terrasse fluvo-glaciaire würmienne, ont permis la découverte d'un petit ensemble funéraire d'au moins sept sépultures. Un petit fossé a également été repéré à 20 m à l'ouest du

groupe de sépultures : il peut s'agir d'un drain agricole, mais une limite spatiale, en relation avec le groupe de tombes, n'est pas totalement exclue.

Une tranchée implantée dans la partie nord-est de l'emprise a livré sept fosses creusées dans la partie altérée de la terrasse würmienne. Ce secteur ne présentant pas de couverture colluviale, les ouvertures conservées des fosses sont situées juste sous la terre végétale, à une profondeur avoisinant 0,30 à 0,40 m sous le niveau de circulation actuel.

Cinq de ces sept creusements sont des sépultures à inhumation, attestées par des restes osseux en connexion.

Elles semblent s'organiser selon un alignement respectant un axe nord-est/sud-ouest (sépultures 1, 2, 3, 4 et 5). Le diagnostic indique que les fosses sépulcrales sont réparties sur une superficie comprise entre 300 m² et 1 000 m². Aucun mobilier n'a été observé lors de la fouille, mais le type d'inhumation avec une position hyperfléchie du corps suggérait une datation du Néolithique. Cette estimation a été confirmée par l'analyse radiocarbone d'un fragment d'os humain : la datation calibrée propose une fourchette chronologique de 4455-4345 BP, soit du Néolithique moyen I.

AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Sous la Chaume 2

Jean-Michel TREFFORT

Inrap

26 tranchées de sondage ont été réalisées au lieu-dit Sous la Chaume, dans la commune d'Ambérieu-en-Bugey, sur une parcelle de 10 423 m² promise à l'aménagement d'un lotissement d'habitation. L'emprise du projet jouxte une parcelle précédemment sondée au début de l'année 2016, qui avait révélé la présence d'un petit locus funéraire daté du Néolithique moyen 1 (Motte, 2016). Aucun témoin de fréquentation anthropique, de quelque nature que ce soit, n'a été mis au jour durant l'opération ; ce résultat négatif confirme que la petite nécropole ne s'étend pas plus au nord.

BELLEY

Îlot Vieille Porte, Grande rue, rue de la Résistance, rue Sainte-Marie

Charlotte GAILLARD

Inrap

**Haut-Empire, Temps modernes,
époque contemporaine**

L'opération de diagnostic réalisée à Belley s'est déroulée dans l'îlot Vieille Porte, situé dans la partie nord-est de la ville ancienne. Le site, à l'origine, était constitué d'une colline qui culminait à environ 278,50 m NGF, et sur le sommet de laquelle se sont concentrées les occupations. L'occupation antique y a été tout juste repérée dans un sondage, caractérisée par un habitat ou de l'artisanat, ainsi que par de grandes fosses, peut-être d'extraction. Le *vicus* de Belley, que ce soit la ville ou son *suburbium*, s'étendait donc plus au nord que les grands complexes thermaux qui avaient pu être fouillés dans le Clos de l'Évêché en 2009 sous la direction d'E. Ferber, ou que les structures bâties repérées sous la cathédrale actuelle lors de réfections au début du XIX^e s. La ville médiévale ne semble pas s'être étendue jusque-là ; du moins, jusqu'au secteur exploité, aucune maison de ville n'a pu être repérée dans les sondages. Toutefois, la « Porte de l'Arc », qui constitue l'une des entrées de la ville, est située sur le haut de cette colline, d'après les sources modernes.

Contrairement à ce qui était attendu, aucune trace du rempart n'a été formellement identifiée, même s'il n'est pas à exclure que deux maçonneries découvertes puissent être rattachées à cette fortification en raison de leur épaisseur. Au début du XVII^e s., le couvent de la Visitation est implanté à proximité de cette porte. Les vestiges ont pu être confrontés avec certains plans de l'établissement levés à la fin du XVIII^e s. Ils ont permis de restituer l'organisation du couvent, avec une église à deux nefs orientées nord-sud et est-ouest et dédiées respectivement aux laïcs et aux religieuses. L'aile conventuelle fermait le cloître à l'ouest, haut bâtiment de quatre niveaux, construit à flanc de colline. Deux inhumations ont été mises en évidence dans l'église des laïcs. La pente orientale a été progressivement comblée et un passage aménagé au-dessus de l'actuelle rue Sainte-Marie (la « Vieille Porte ») pour que les religieuses puissent accéder à leurs jardins sans briser leur vœu de clôture.

Les bâtiments serviront, à partir du début du XIX^e s., de caserne à la gendarmerie à cheval et de sous-préfecture, puis, enfin, d'école, phase durant laquelle les deux églises seront démolies et les pentes terrassées.

BOURG-EN-BRESSE

21 cours de Verdun, place Carriat, Carré Amiot

Dominique MAZUY

Inrap

époque contemporaine

Les opportunités de réaliser une évaluation dans ce contexte archéologique urbain très dense, centré sur la

fin de la période médiévale et la période moderne, et représenté, entre autres, par des ouvrages de fortifications successifs, sont rares. La position d'un ouvrage militaire accompagné de son fossé défensif édifié sous le règne de François I^{er} entre 1536 et 1559 afin de protéger la cité burgienne des conquêtes de la maison de Savoie constitue le principal vestige recherché.

Cette petite campagne de diagnostic a permis de vérifier la validité du positionnement du bastion de l'angle nord-est de la fortification XVI^e s. de Bourg-en-Bresse proposée sur le support de la carte archéologique de la base Patriarche. Il s'avère que ces données sont erronées. Les plans anciens montrent que l'emprise des bâtiments du collège, construit en 1888 et aujourd'hui désaffecté, ne se trouve pas en connexion spatiale avec les vestiges défensifs de la forteresse. Notre sondage, situé dans la cour de cet établissement scolaire, n'a révélé aucun vestige de cette nature. Il a cependant permis, en corrélant les divers plans de proposer un emplacement du fossé défensif à environ 25 m au sud de la tranchée. Il semble que l'emprise de l'édifice scolaire (1888) tangente le bord du fossé bordant le mur du bastion. Il est probable que les fossés découverts au cours de ce diagnostic marquent une limite de parcelle urbaine visible sur un plan de 1869 (plan du projet de construction de la Nouvelle Grenette, non réalisée).

CHÂTILLON-EN-MICHAILLE

Zone d'activités de Vouvray

Sylvain MOTTE

Inrap

âge du Bronze, âge du Fer, Antiquité tardive

Un projet d'aménagement d'une Zone d'Activité située à Châtillon-en-Michaille a conduit l'Inrap à effectuer un diagnostic archéologique sur une emprise de 14 hectares. Le terrain étudié est situé dans le massif du Bugey, au pied du plateau du Retord, sur le rebord ouest du synclinal de Bellegarde-sur-Valserine. Le sous-sol est ici principalement constitué de grès altérés du Crétacé. Sur la partie sud-ouest de l'emprise subsistent des dépôts morainiques caillouteux à matrice argileuse qui s'intercalent entre les grès et la terre végétale. Étant donné la quasi-absence de dépôts de pente, et donc la position des niveaux géologiques, directement sous la terre végétale, les 262 sondages ont pu être réalisés sur une faible profondeur.

La principale découverte de ce diagnostic consiste en un lot de plus de 300 tessons de céramique non tournée. Certains éléments de cet échantillon trouvent une affiliation typologique avec la fin de l'âge du Bronze. Ce mobilier est réparti en vrac sur une aire d'environ 500 m² dans une couche de colluvions.

Aucune structure n'a été identifiée ; on note toutefois des concentrations de mobilier céramique qui semble plutôt avoir été piégé par ruissellement, voire jeté dans des fosses de dessouchage. Ces dernières pourraient d'ailleurs témoigner d'un défrichement, durant le Bronze final, sur ce site qui domine le bassin de Bellegarde-sur-

Valserine. Par ailleurs, quelques éléments de céramique traduisent une fréquentation du site durant le second âge du Fer. Enfin, deux tronçons de drains, composés essentiellement de fragments de *tegulae*, ont été dégagés dans la partie ouest de l'emprise. Quelques tessons de céramique provenant de ces structures suggèrent une datation de l'Antiquité tardive. Ces aménagements confirment une colonisation des lieux à l'époque antique, constat que certaines découvertes anciennes laissent déjà supposer.

CIVRIEUX

ZAC de la Bergerie, tranche 1

Thierry ARGANT

Éveha

Néolithique final, Bronze ancien, second âge du Fer, Temps modernes

À l'occasion de l'agrandissement du Parc technologique de la Bergerie, par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, une fenêtre de 4 750 m² a été explorée en bordure de l'autoroute A46, sur le plateau de la Dombes, à l'été 2016. Le site étudié occupe un interfluve vallonné à 4,5 km à l'est de la vallée de la Saône, sur des terrains morainiques à texture limoneuse. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour quelques indices de fréquentation au Néolithique final et au Bronze ancien, mais surtout une portion de 80 m d'un vaste fossé d'enclos de 4 m de large et 1,60 m de profondeur, qui suit une orientation pratiquement est-ouest. Le remplissage de ce fossé livre un abondant mobilier détritique, avec des zones de forte concentration, séparées d'autres plus pauvres. La datation de ce mobilier indique une période d'utilisation débutant à La Tène D1a et un abandon contemporain de la Guerre des Gaules (La Tène D2b). L'intérieur de son emprise n'a livré qu'un plan de bâtiment, interprétable comme un important grenier surélevé de 5,50 m de côté. À l'extérieur de cet enclos, à l'est, un plan de bâtiment sur poteaux porteurs de 10 m de long par 5 m de large, à deux nefs et daté de la même période, avec très peu de mobilier, a également été mis en évidence.

CIVRIEUX

ZAC de la Bergerie, tranche 2

Thierry ARGANT

Éveha

Néolithique final, Bronze final, premier âge du Fer, second âge du Fer, Haut-Empire

À l'occasion de l'agrandissement du Parc technologique de la Bergerie, par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, différentes fenêtres de fouille ont permis d'explorer un peu plus de trois hectares du plateau de la Dombes au printemps 2016. Le site étudié occupe un interfluve vallonné à 4,5 km à l'est de la vallée de la Saône, sur des terrains morainiques à texture limoneuse. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour quelques indices de fréquentation au Néolithique

final, une vaste zone d'habitat de l'âge du Bronze final, occupée du Bronze final I au Bronze final IIIb et qui se prolonge jusqu'au début du premier âge du Fer. Elle n'a pu être observée que sur ses marges, mais le diagnostic préalable indique qu'une grande partie de la parcelle en cours d'aménagement, vaste de 14 ha, était probablement occupée à cette époque.

L'occupation suivante consiste en une nécropole couvrant un peu plus de 5 000 m², fréquentée entre le second âge du Fer et le début de l'Antiquité. Les structures qui la composent apparaissent très arasées et comprennent neuf monuments fossoyés de plan carré et d'une taille variant de 7 m de côté à 16 m pour le plus vaste. Le monument D, situé au nord, apparaît le mieux conservé et son fossé d'enclos a livré suffisamment d'éléments céramiques pour fournir une datation à La Tène D1. Les autres ensembles s'avèrent beaucoup plus pauvres en mobilier, permettant tout juste de confirmer leur attribution à La Tène D pour la plupart d'entre eux. Il a malheureusement été impossible de leur associer directement une sépulture, qui devait se trouver en surface ou peu enfouie, ou sur un tertre. Dans la plupart des cas, l'arasement est tel qu'il est d'ailleurs impossible de déterminer la dynamique de comblement des fossés, laquelle aurait pu éventuellement donner des indications sur le relief initial. Deux autres monuments appartenant au même secteur, et composés de quatre trous de poteau relativement modestes disposés en carrés de 2 m de côté, évoquent les plans de greniers de la période mais, tant la taille modeste des creusements que leur localisation et la présence de quelques esquilles osseuses humaines calcinées, permettent de proposer qu'il pourrait s'agir de monuments funéraires en bois.

Par la suite, la zone funéraire se développe vers le sud, avec des dépôts d'incinération sans marqueur évident de localisation. Les plus anciens appartiennent à La Tène D, avec notamment la présence de deux dépôts d'armes mutilées, éventuellement contemporains des enclos funéraires. La présence d'épées ployées, d'éléments de fourreau et de boucliers et d'un talon de lance suggèrent pour, au moins un des ensembles, la présence d'une panoplie complète. Les dépôts secondaires de crémation les plus récents sont, quant à eux, situés en périphérie des précédents et s'étalent sur une période relativement courte, circonscrite entre la période augustéenne et la fin du règne de Tibère. Le mobilier associé devient de plus en plus parcimonieux, mais les indices de mutilation perdurent encore jusqu'au début de la période augustéenne.

Une propriété enclose contemporaine de l'utilisation de l'espace funéraire a par ailleurs été découverte à 400 m au sud. Son fossé adopte une orientation à N 62° E, et présente un profil en V de 2,80 m à l'ouverture et de 1,20 m de profondeur. L'abondant mobilier détritique livré par cette structure permet de situer son fonctionnement entre La Tène D1b et D2a. L'angle de l'enclos accueille en outre une abondante concentration de déchets sidérurgiques, illustrée par des culots de forge, quelques fragments de tuyères et de parois de four. Si ces quelque 15 kg de déchets issus de travaux de post-réduction accréditent l'hypothèse d'un foyer fixe et entretenu, et non d'un simple aménagement sommaire à usage unique,

leur concentration suggère que le fossé a servi de dépôt à un atelier de forge situé dans un périmètre relativement restreint.

L'espace funéraire perdure jusqu'au début du 1^{er} s. apr. J.-C., avant de laisser la place à un découpage parcellaire, qui ne respecte guère les orientations antérieures, hormis au niveau de la nécropole, dont l'extrémité sud-est est globalement respectée. On retrouve encore quelques dépôts d'incinération pour le Haut-Empire, au niveau des fossés, mais l'habitat antique associé n'a pas été mis en évidence.

CURCIAT-DONGALON, SAINT-NIZIER, LE-BOUCHOUX, CORMOZ, FOISSIAT Gazoduc Val de Saône

Anthony GAILLARD
Inrap

Haut-Empire, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Temps modernes, époque contemporaine

Le tronçon R1 du gazoduc Val de Saône traverse la partie de la plaine de Bresse comprise entre les rivières Seille et Reyssouze.

Un paléosol Holocène favorable à la conservation d'occupations anciennes a très ponctuellement été observé. Globalement, les vestiges découverts ont subi une érosion d'origine agricole. Cependant, plusieurs structures en creux entamant le substrat géologique ont été mises au jour.

L'essentiel des découvertes archéologiques consiste en des fossés. Trouvés isolés ou en petit groupe, rarement datés, ils ont été interprétés comme des vestiges de parcelles agricoles.

On notera toutefois qu'à plusieurs reprises, un bruit de fond se fait sentir, principalement sur la base de mobilier céramique erratique dans les strates géologiques impactées par l'agriculture actuelle. Des occupations historiques environnent donc probablement l'emprise du futur gazoduc.

Ainsi, l'intégralité du mobilier alto-médiéval ou centro-médiéval se concentre à Curciat-Dongalon sur une portion de 1 600 mètres linéaires, et plus particulièrement au lieu-dit « Les Malangères ». Ces concentrations de mobilier apparaissent également à Curciat-Dongalon « La Grande Rippe » et Saint-Nizier-le-Bouchoux « Le Broquet » pour la période antique, et à Curciat-Dongalon « Les Diochets », « Les Roussets » et Saint-Nizier-le-Bouchoux « Le Catonier » pour l'époque moderne. Ces constatations ne peuvent être reliées aux données archéologiques précédentes en raison des écarts les séparant. Ces indices appartiennent à des occupations anciennes encore non répertoriées.

Les deux crémations antiques découvertes à Cormoz « Chamandray » constituent le seul site à la fois perçu directement, caractérisé et daté. Les extensions de sondage vers le sud et l'ouest n'ont pas révélé d'autre sépulture mais nous n'excluons pas que d'autres crémations occupent la zone.

DIVONNE-LES-BAINS

Avenue de l'aqueduc

Alan MAC CARTHY
Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes, époque contemporaine

Opération 2015

Le projet de construction d'une maison individuelle, avenue de l'Aqueduc à Divonne-les-Bains, est situé sur le tracé de l'aqueduc romain de Divonne-Nyon. Il s'inscrit en zonage archéologique. Cette intervention a permis de mettre au jour un nouveau tronçon de l'ouvrage et un drain, probablement moderne, voire contemporain.

L'aqueduc a été relevé dans trois sondages sur une longueur de 22 m, et à une profondeur variant entre 0,40 m et 1,20 m. Les observations en coupe montrent qu'il est conservé sur une hauteur de 1,30 m.

Une couche de gros galets constitue le radier de fondation du fond de l'aqueduc, sur lequel les piédroits semblent prendre appui. Larges de 0,46 à 0,52 m, ces piédroits sont conservés sur une hauteur de 0,50 m. Ils sont principalement construits à l'aide de moellons calcaires équarris, et disposés sur plusieurs assises qui s'appuient probablement contre le bord de la tranchée d'installation. Le parement interne des piédroits paraît soigné. Aucun liant de mortier n'a été observé, mais l'hypothèse d'un lessivage de ce liant n'est pas exclue. De gros galets/blocs constituent l'articulation entre les piédroits et la voûte.

À l'intérieur du canal, dans le fond de l'ouvrage, le radier semble recouvert d'une fine couche d'éclats de pierre.

La voûte de couverture est bien conservée dans les trois sondages. Elle est formée de dalles en calcaire blanc ou doré, disposées de chant.

Le fond du canal présente un léger pendage nord/sud. L'intérieur de la canalisation est entièrement colmaté par des limons fins consécutifs à l'abandon de l'ouvrage. Aucun mobilier n'est associé à ce comblement de l'aqueduc.

FERNEY-VOLTAIRE

ZAC Ferney Genève Innovation – tranche 1

Christine VERMEULEN
Inrap

Haut-Empire, haut Moyen Âge

L'emprise de ce projet couvre une surface totale d'environ 40 ha située au sud de la commune de Ferney-Voltaire, en bordure de la frontière suisse. L'étude de cette vaste emprise se déroulera en six tranches. La première concerne une surface de 77 716 m².

Sur cette vaste emprise, à côté de nombreux drains, huit fossés, neuf fosses et huit calages ou trous de poteau ont été mis au jour.

En raison du peu de mobilier recueilli dans le comblement de ces vestiges, ce sont les nombreux fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrex*) associés à certains remplissages qui ont joué en faveur de l'attribution d'un fossé et de quatre fosses à l'époque gallo-romaine. Un unique fragment de céramique suggère un rapprochement chronologique du Haut-Empire.

La définition de la fonction de ces structures, regroupées sur une surface d'environ 5 000 m², reste délicate. L'hypothèse de larges fosses d'extraction visant à prélever l'argile carbonatée très plastique qui constitue le substrat est envisageable. En effet, ce matériau serait propice pour le façonnage de récipients et pourrait aussi intervenir dans la construction de bâtiments (torchis). Par ailleurs, le mobilier recueilli, même en faible quantité, montre une certaine diversité (scorie, objet en fer, céramique, torchis, mortier de tuileau, faune) qui pourrait indiquer la proximité d'un site d'habitat.

Un tesson médiéval (VI^e - VIII^e s. apr. J.-C.) associé au comblement supérieur du fossé gallo-romain constitue le seul témoin d'une fréquentation des lieux à cette époque.

Si les drains et les fossés reflètent le souci d'assainir ce secteur particulièrement humide, et ce, peut-être lors de périodes relativement récentes, l'interprétation des autres vestiges (petit bâtiment ?) reste incertaine et pourrait peut-être compléter, voire caractériser, la fréquentation des lieux à des époques plus anciennes, médiévale ou gallo-romaine.

Ces nouvelles données, même ténues, viennent néanmoins enrichir les connaissances concernant les occupations dans ce secteur encore peu exploré.

FOISSIAT, MARBOZ

Gazoduc Val de Saône, tronçon R2

Karine RAYNAUD

Inrap

Bronze moyen, Bronze final, Haut-Empire, époque médiévale, Temps modernes

Dans le cadre d'une opération de diagnostic portant sur l'emprise du futur Gazoduc Val de Saône, les sondages ont concerné une surface de 17 ha, disposée sous la forme d'une bande large de 30 mètres axée nord-sud et située à mi-chemin entre la vallée de l'Ain (25 km) et celle de la Saône (28 km). Plusieurs occupations, comprises entre le Bronze moyen 2 - Bronze final 1 et le Haut-Empire, ont été identifiées, portant l'amplitude chronologique des découvertes à 3200 ans, si l'on considère la trame parcellaire attribuée au début du XVIII^e s. Cette opération de diagnostic est caractérisée par la forte contrainte liée à la nature linéaire du tracé, qui n'offre qu'une vision très limitée des vestiges et ne permet pas réellement de les intégrer dans un cadre spatial significatif.

Pour la commune de Foissiat, les vestiges archéologiques relevés sont pour la plupart des fossés composant le maillage parcellaire de l'époque moderne, mis en place probablement lors de la construction des imposantes fermes à colombage dont certaines remontent au XVI^e s. ; ce maillage foncier a été consigné lors du levé du cadastre napoléonien. Les vestiges plus anciens appartiennent d'abord à la Protohistoire, avec un indice de site localisé au sommet d'un plateau au lieu-dit « Les Girards ». Deux fosses presque jointives s'y présentent, peu profondes mais très riches en mobilier céramique qui a pu être attribué au Bronze moyen 2 et Bronze final 1. La morphologie des fosses et la nature de la céramique définissent une occupation de type domestique, qui présente un caractère inédit si l'on considère la très faible représentation de la période, dans un périmètre restreint ou plus éloigné. Dans le voisinage immédiat se trouve une occupation gallo-romaine de 4 000 m², caractérisée par l'angle d'un enclos quadrangulaire développé hors emprise et vers l'ouest, dont le remplissage englobe des fragments de céramique et de tuiles à rebord (*tegulae*) qui permettent de situer son installation au Haut-Empire. Cette occupation comprend également une série de petites structures comblées de *tegulae*, deux trous de poteaux de faible diamètre et plusieurs autres fossés ouverts selon des axes différents et sans lien décelable avec l'enclos quadrangulaire. L'étroitesse de l'emprise et des fenêtres d'ouverture n'a pas permis de saisir la réalité spatiale de cet ensemble du I^{er} s. apr. J.-C. La récurrence de matériaux de démolition en rejet assure une contemporanéité sur une partie des vestiges fossoyés du site des Girards, d'autant que l'extension des vestiges sur 4 000 m² permet de bien cerner les limites de cette occupation au moins sur la partie concernée par l'emprise du gazoduc. À 200 m au sud, un dernier fossé gallo-romain de gabarit moyen participe à la mise en valeur de ces parcelles durant l'Antiquité, peut-être sous la forme d'une limite parcellaire appuyée et structurante pour les terrains voisins. À l'extrémité sud de l'emprise concernant la commune de Foissiat, une petite fosse isolée de plan ovale a livré quelques tessons de panse non décorée et un petit bord droit qui pourrait faire référence à un Néolithique indéterminé, par ailleurs non référencé dans le secteur.

La plupart des sondages ouverts dans les zones dépressionnaires et les thalwegs ont révélé la présence d'une formation superficielle sablo-limoneuse enrichie en charbons de bois et affectée par des battements de nappe qui lui confèrent une teinte grisâtre. Cette unité sédimentaire naturelle est un marqueur remarquable des processus de morphogenèse qui se sont imprimés sur les versants traversés par le tracé linéaire, du fait de sa régularité texturale et pédologique et de son extension dans l'espace ; la tentative de calage chronologique effectuée par datation ¹⁴C de charbons de bois prélevés à 800 m de distance s'est avérée fructueuse, avec deux résultats strictement identiques et qui calent ces incendies de grande ampleur au Moyen Âge central (cal b.c. à 2 sigmas 1020-1160 (95 %), analyses Bêta Analytic).

La commune de Marboz, sondée sur une distance limitée à 350 m, a dévoilé une concentration de vestiges participant à plusieurs occupations successives. Les deux entités principales sont deux larges fossés gallo-romains parallèles selon une direction est-ouest et distants de 200 m. Au sud du plus méridional, d'autres segments de fossés

profonds occupent une aire de 5 000 m² sans dessiner de forme fermée compréhensible, en dehors d'un petit enclos quadrangulaire interrompu qui enserre une surface étendue hors emprise vers l'est. Ce dernier, vierge d'artefact, ne peut être daté qu'en fonction du contexte résolument gallo-romain des sondages voisins, mais la morphologie proposée et sa très faible hauteur conservée (trois centimètres) seraient plutôt des arguments en faveur d'une appartenance chronologique plus ancienne. L'organisation des vestiges antiques s'articule donc autour des deux fossés structurant cette partie du plateau, dont l'extrémité méridionale est rétrécie dans son contour topographique et porte la motte castrale de la Poype.

Sur les deux communes, quelques indices ponctuels d'occupation ont été mis au jour à distance des deux sites présentés ci-dessus ; ils ne peuvent parfois pas être rattachés à une phase chronologique connue. Par ailleurs, aucun des vestiges mis au jour ne porte un quelconque caractère funéraire, renvoyant les indices enregistrés à une nature domestique ou agraire. Le niveau d'apparition des vestiges est intégralement commandé par leur position topographique : ils se présentent sous la terre végétale sur les secteurs surélevés (points hauts, plateau) et sur le tiers supérieur des versants, et sous des colluvions plus ou moins épaisses et d'âge divers, dès lors qu'ils sont localisés sous le milieu de pente. L'emplacement des témoignages archéologiques les plus probants illustre la recherche des zones de surélévation topographique, démarche qui soutient aussi les choix d'installation de l'habitat contemporain.

Au total, les différents ensembles archéologiques identifiés relèvent d'une faible variété chronologique ; toutefois ils apparaissent au sein d'un territoire très mal référencé et présentent de ce fait un intérêt indéniable pour la construction des composantes historiques du plateau bressan.

IZERNORE

Grande rue, place de la Résistance

Grégoire AYALA

Inrap

Six sondages ont été ouverts sur l'emprise d'un terrain destiné à la restructuration et à l'extension de la mairie de la commune d'Izernore, Grande rue, place de la Résistance. Ce projet couvre quelque 1 335 m² d'un terrain occupé auparavant par un groupe scolaire primaire. L'ouverture des sondages a été pratiquée sur presque toute la surface de l'emprise du projet, hormis un secteur restreint anciennement encombré par un réseau de canalisations d'évacuation des eaux usées du groupe scolaire.

L'emprise du diagnostic explorée ne conserve aucun indice archéologique d'occupation humaine, hormis les restes d'un squelette en position secondaire, conservé dans une grande fosse comblée par des déblais. Sous un recouvrement superficiel se trouve l'affleurement d'une formation quaternaire d'origine vraisemblablement fluvio-glaciaire. L'altitude du toit de la moraine est quasi-constante sur toute la surface de l'emprise du projet. La stratification permet d'avancer que l'assiette du projet de construction n'a pas subi d'évolution majeure

depuis sa formation et que sa microtopographie est restée relativement stable.

LAGNIEU

Route de Charveyron

Sylvie SAINTOT

Inrap

**Bronze final, premier âge du Fer,
Antiquité gallo-romaine**

L'opération de diagnostic archéologique a été menée courant mars 2016, en préalable à l'aménagement de la zone artisanale du Bâchas, à Lagnieu. Elle a concerné une parcelle de 44 506 m². L'ouverture de 47 sondages, pour la plupart d'axe est-ouest et dans le sens du pendage, représente 10 % de la surface accessible et explorée, soit 37 700 m². Les principales découvertes se résument à la mise en évidence de deux phases protohistoriques et d'une autre d'époque gallo-romaine.

La Protohistoire est représentée par une occupation de l'âge du Bronze final (BF3a-3b), préservée en bordure nord et sud-est de l'emprise, et par une fosse du premier âge du Fer située dans le quart sud-ouest de la parcelle. L'horizon le mieux conservé pour la période du Bronze final a livré de la céramique et des éléments lithiques taillés ; quant à la fosse du premier âge du Fer, également riche en mobilier, cette découverte reste isolée dans le cadre de ce diagnostic. Bien que le mobilier céramique soit assez pauvre en éléments caractéristiques, cette structure fossoyée appartiendrait au Hallstatt C/D1.

La période gallo-romaine est illustrée par plusieurs vestiges structurés, qu'il s'agisse de trous de poteaux, de fosses, d'empièvements et de drains. Pour cette occupation, aucun niveau de sol n'est conservé. Néanmoins la quasi-absence de matériel datant nous prive de tout phasage chronologique précis.

Si le diagnostic archéologique réalisé à Lagnieu s'est avéré positif, force est de constater que les occupations protohistoriques et gallo-romaines identifiées se situent respectivement, au nord pour la plus ancienne, et au sud pour la plus récente, en limite d'emprise, et qu'elles s'étendent sans doute au-delà. Ces découvertes, bien que partielles, ne sont pas isolées, car plusieurs occupations du Bronze final, du premier âge du Fer, de l'époque gallo-romaine (augustéenne), jusqu'à celles du haut Moyen Âge ont été révélées suite à la construction de la déviation de la RN 75 longeant l'emprise sondée (De Klijin *et al.*, 1994). Parmi l'ensemble de ces occupations, le site du Petit Bloissieu apparaît comme le plus proche géographiquement, mais celui nommé Les Carrés, le plus éloigné, est davantage comparable d'un point de vue archéologique et chronologique à celui de la route de Charveyron, vers le Bâchas.

MEXIMIEUX

Les Granges, rue du Docteur Marc Fuvel

Dominique MAZUY

Inrap

Protohistoire, Haut-Empire

Cette campagne de diagnostic est la première occasion d'évaluer le potentiel archéologique de la plaine qui s'étend au pied de la terrasse des Dombes sur la commune de Meximieux. Les opportunités de recherches, bien que peu nombreuses et dispersées dans le temps, se sont essentiellement focalisées dans l'espace urbain.

La découverte d'un vestige antérieur à la période antique sur la commune constituerait une nouveauté. Il pourrait s'agir d'un fossé appartenant à un « enclos » à vocation funéraire, ou de la délimitation d'une maison à double nef dont les négatifs de trous de poteaux pourraient se trouver masqués au fond du fossé. Cependant, l'absence totale de matériel archéologique domestique rend la dernière proposition plus hypothétique. De récentes campagnes de diagnostic sur de vastes parcelles situées sur des terrasses fluvio-glaciaires identiques ont révélé une série d'aménagements de la période néolithique. Ces contextes paraissent favorables à ce type d'installations et les potentialités de découvertes de tels gisements à proximité de la ville de Meximieux sont fortes. On peut ainsi citer, sur la commune de Saint-Vulbas, des ensembles funéraires monumentaux d'une phase ancienne du Néolithique moyen (Mazuy, Remy, 2016), un habitat composé de deux maisons à double nefs datées du Néolithique (Argant, 2015). Plus au nord, sur la deuxième terrasse de l'Ain, à Saint-Jean-le-Vieux, à l'occasion d'une fouille sur l'emprise d'une carrière de granulats, trois enclos à vocation funéraire datés du Néolithique moyen et un bâtiment à abside sur poteaux de 33 mètres de longueur pour 10 mètres de largeur (Frascone, 2010) ont été découverts.

La richesse et la qualité des indices d'occupation recueillis dans l'aire de l'habitat aggloméré qualifié de *vicus* contrastent fortement avec la dispersion des traces de présence au cours de l'Antiquité dans les espaces en dehors de l'agglomération. L'emprise du diagnostic se situe à 600 m à vol d'oiseau du centre de la ville. On notera divers points ayant livré des indices et leur distance de l'opération de diagnostic ; un lot monétaire au lieu-dit Étang Vivier situé à 2,4 km au nord, un four de tuilier au lieu-dit Les Carronnières situé à 2,2 km au nord-est, une nécropole au lieu-dit Taches de la Sablière à 1,3 km au sud-ouest et un habitat au lieu-dit Chantegrillet à 1,9 km.

Les angles de trois enclos, découverts lors des sondages, montrent l'existence d'une division de l'espace à la période antique ; cependant ces seuls vestiges ne permettent aucune proposition d'organisation. La présence de deux dépôts de crémation isolés, dont un daté de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., confirme le schéma, souvent rencontré dans ces contextes, de grandes divisions parcellaires. On notera la découverte très récente (Valois, 2016) d'un grand enclos quadrangulaire et d'un dépôt de crémation datés du Haut-Empire sur la commune voisine de Pérouges, dans un contexte topographique et géomorphologique identique.

Deux fours de tuiliers matérialisent une étape dans le processus de fabrication de tuiles et peut-être d'autres types de terres cuites architecturales. Cependant, la chaîne opératoire indispensable à l'obtention de tels produits nécessite d'autres aménagements parfois vastes et répartis sur de grandes surfaces, tels des fosses ou bassins de décantation pour les argiles, des aires couvertes pour le séchage des tuiles avant cuisson. Il est donc probable que tout ou partie des fosses rencontrées à proximité, dans les sondages voisins, ait un possible lien avec cette production. Les exemples régionaux attestant de cette activité ne sont pas nombreux. Un exemple d'atelier de tuilier est très bien illustré par une fouille effectuée en 1991 sur le site du « Pinet » à Moissieu-sur-Dolon, dans l'Isère, dans le cadre des fouilles préventives sur le tracé du TGV Rhône-Alpes (Lalai, 1991). À proximité d'un four de type II E, selon la classification des fours gallo-romain de F. Le Ny, de nombreuses structures associées (bassins, caniveaux, drains) confirment les différentes étapes de la fabrication et la présence d'aménagements du sol indispensables à l'implantation d'un tel atelier. Il semble que cette activité ait été pratiquée de façon périodique, répondant aux besoins d'un domaine unique. Une datation par archéomagnétisme par la méthode des « matériaux déplacés » a corroboré les résultats obtenus par l'étude du matériel céramique, soit le début du 1^{er} s. apr. J.-C. Deux autres fours de tuilier de type II E selon la classification des fours gallo-romains de Le Ny et des aménagements annexes ont été fouillés sur le site du « Plan » sur la commune de Communay (Rhône) en 1991, et sont datés du 1^{er} s. apr. J.-C. (Bouvier, 1991).

À ce stade d'évaluation, on ne peut cependant affirmer qu'il s'agisse d'une fabrication artisanale pérenne ou d'une installation temporaire ayant satisfait à une demande particulière. L'ensemble de ces vestiges montre clairement que ces parcelles se situent en marge du tissu urbain, dans une zone cependant peu éloignée du centre (500 m environ), où se mêlent sans doute des activités agricoles et artisanales à une période vraisemblablement relativement précoce (courant du 1^{er} s. apr. J.-C.).

PARCIEUX

Au clos de Parcieux

Grégoire AYALA

Inrap

Temps modernes

L'emprise du diagnostic destinée à la création d'un lotissement couvre quelque 14 090 m² de terrain. L'ouverture des 14 sondages et des trois secteurs d'observation répartis en trois zones a été pratiquée sur la seule surface disponible, soit 4 084 m². La stratification du substrat de la zone I permet d'avancer que l'assiette du projet n'a pas subi d'évolution majeure depuis sa formation, et que sa microtopographie est restée relativement stable. La zone III a été ouverte dans l'ancienne cour des dépendances du château, où les vestiges sont dans un état de conservation très variable et peu significatifs. L'emprise du diagnostic que nous avons explorée

dans la zone II, au sud de l'emprise du projet immobilier, conserve les vestiges très arasés de l'ancien château de Parcieux. Les modifications qu'a connues le château ont contribué à accroître les difficultés rencontrées pour interpréter les aménagements successifs de son occupation, au cours d'une existence dont on perçoit mal la durée, compte tenu de la précarité, voire de l'absence d'archives à ce sujet. L'analyse des transformations conduites à l'intérieur des bâtiments durant les siècles qui suivirent leur édification s'est révélée impossible au stade de notre diagnostic. La situation stratigraphique a été passablement altérée par les creusements de l'époque moderne ou plus récents (canalisation, massif en béton, arasement), qui ont fait disparaître une partie des structures antérieures. La fouille à l'intérieur du bâti n'a pas retrouvé de dépôts, composés d'éléments importants produits par les destructions des constructions, qui auraient renseigné sur les étapes de l'histoire du château, ainsi que sur leur environnement matériel. Force est donc de constater que l'installation du remblai de recouvrement a été précédée d'une intervention préparatoire destructive, qui a aussi pour effet d'évacuer les résultats de la démolition du château intervenue en 1972.

PÉROUGES

L'Allagnier est, l'Allagnier ouest – tranche 1

Antoine VALOIS

Inrap

Néolithique final, Bronze moyen, Bronze final, premier âge du Fer, Haut-Empire, époque contemporaine

L'opération de diagnostic s'est déroulée sur une vaste zone de près de 25 ha, situé à trois kilomètres à l'ouest de la rivière d'Ain et à huit kilomètres du projet de grands travaux du Parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA). Elle est réalisée en amont d'un projet d'extension de carrière et a permis une exploration extensive de ce secteur de la commune de Pérouges. Plusieurs occupations comprises entre le Néolithique final et le Haut-Empire ont été identifiées.

Les structures attribuées aux périodes les plus anciennes sont peu nombreuses, mais elles sont réparties sur l'ensemble de l'emprise et présentent un certain nombre de caractères inédits. Elles sont tout d'abord caractérisées par deux structures de combustion à galets thermofractés, dont l'une est rattachée au Néolithique final, d'après une datation radiocarbone sur un prélèvement de charbons. Elles sont voisines d'un épandage de galets, pour partie thermofractés, d'une fosse et d'une structure linéaire (possible fossé), qui ont également livré quelques fragments de galets thermofractés. Ces structures sont localisées au sud-est de la zone diagnostiquée et s'installent au sein d'un paléochenal bordant la limite méridionale de l'emprise, en contrebas d'une légère colline morainique. Rien n'assure pour l'instant la contemporanéité de ces structures et des foyers, mais leur proximité et l'absence de tout fait comparable sur le reste de l'emprise permettent de considérer la possibilité de leur rattachement à un même ensemble.

Ce type d'aménagement, encore inconnu dans la proche région, soulève donc la question de sa vocation première. Ces structures pourraient en tout cas renvoyer à une fonction très spécifique, dont seule la fouille exhaustive, conduite avec une stratégie adaptée, pourrait permettre de comprendre l'organisation et le fonctionnement. Au nord-est de l'emprise, plusieurs creusements « doubles » ont été identifiés, et la fouille de l'un d'entre eux a permis de mettre en évidence un dépôt de crémation secondaire daté du Bronze ancien.

La disposition de ces creusements « doubles », mise en relation avec les structures avoisinantes (creusements circulaires ou sub-circulaires), indique une répartition spatiale réfléchie, dont l'étendue reste encore à déterminer. Il semblerait donc que l'on soit en présence d'un espace funéraire comprenant des crémations multiples, dont l'agencement serait inédit pour cette période.

Rappelons également la nécropole identifiée à Pérouges, sur le site de « Croix-Tombée », non loin de la zone prescrite, où des tombes du Néolithique, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer ont été mises au jour.

La zone occidentale de l'emprise a révélé l'existence de trois enclos fossoyés subrectangulaires, que la céramique permet de placer au Bronze moyen ou Bronze final 1 pour l'un d'entre eux. Les données recueillies ne permettent pas de préciser leur destination première. Toutefois, des enclos similaires, dont la vocation funéraire est attestée, ont été mis au jour à Saint-Vulbas, dans le cadre des diagnostics et des fouilles réalisés sur le Parc industriel de la Plaine de l'Ain. Ainsi, sous réserve d'une confirmation par la mise au jour d'une sépulture ou de restes humains résiduels, l'hypothèse la plus probable est celle d'une fonction funéraire. Ils peuvent enrichir un corpus déjà constitué de quatorze enclos, dont six présentent une typo-morphologie similaire à ceux mis au jour sur le présent diagnostic.

Enfin, deux négatifs de trous de poteaux, rattachés à un ensemble de neuf creusements circulaires, ont livré des fragments de céramique protohistorique (âge du Bronze / premier âge du Fer). Ils sont disposés de part et d'autre de l'angle septentrional d'un enclos antique, situé non loin de la limite orientale de l'emprise.

L'organisation des vestiges antiques s'articule autour de deux entités principales, à savoir un enclos rectangulaire installé juste au nord du paléochenal méridional et un dépôt mixte de crémation secondaire isolé au nord de l'emprise. Le dépôt secondaire de crémation est isolé des deux occupations funéraires précédemment citées. Le mobilier métallique, et surtout céramique, de ce dépôt permet de le rattacher à l'Antiquité, sans plus de précision.

L'enclos antique, installé en limite orientale de l'emprise, délimite une superficie non négligeable de près de 2 400 m². Les fossés qui le composent ont livré quelques éléments de céramique et des tuiles antiques (*tegulae*), qui permettent de situer son installation au Haut-Empire, entre l'époque augustéenne et le début du II^e s. apr. J.-C. Aucun vestige archéologique n'a été observé dans cette enceinte, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'une installation à vocation agro-pastorale. Deux accès probables, l'un situé dans le fossé septentrional, à proximité de l'an-

gle nord de l'enclos, et l'autre à hauteur de la zone médiane du fossé oriental, ont été observés. Cet enclos semble plutôt isolé. Toutefois, plusieurs ensembles périphériques de creusements circulaires, de dimensions réduites, posent la question de l'existence de constructions légères sur poteaux qui pourraient lui être associées.

Ces entités archéologiques sont identifiées dans un périmètre assez restreint, au niveau de la zone orientale médiane de l'emprise. Toutefois, aucun élément datant, mobilier archéologique ou autre artefact, ne permet, pour l'instant, de déterminer une organisation précise au sein des ensembles sur poteaux ou de les mettre en relation avec les vestiges archéologiques présents alentour.

De même, plusieurs indices ponctuels d'occupation ont été mis au jour en périphérie méridionale et occidentale de l'emprise. On observe plusieurs structures isolées qui ne peuvent, en l'état, être rattachées à une phase chronologique déjà identifiée. De même, des réseaux de fossés se développant autour d'un fossé principal, orientés selon des axes nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est, n'ont livré aucun mobilier archéologique.

À l'exception des rares structures archéologiques mises en évidence dans les zones où la stratigraphie est développée (paléochenal), la plus grande part des vestiges, qu'ils soient pré-/protohistoriques ou gallo-romains, apparaît immédiatement sous la terre végétale, ce qui témoigne d'un arasement général observé. Cependant, la topographie de l'emprise s'avère plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord et soulève un certain nombre de questions quant à l'implantation des structures archéologiques, souvent inscrites dans l'axe du paléochenal observé au sud de l'emprise.

Les différentes occupations mises au jour sur le présent diagnostic renseignent sur une installation dispersée des vestiges, dont la densité s'accroît à proximité de la limite orientale de l'emprise. L'amplitude chronologique, de près de 2 500 ans, et la variété chronotypologique des différents ensembles identifiés sont caractéristiques d'un site qui présente un intérêt indéniable pour l'étude de ce territoire. Une organisation du paysage se dessine et les dernières découvertes archéologiques, en particulier pour les périodes anciennes, mettent en évidence de vastes ensembles funéraires, encore inconnus il y a quelques années. Cette opération de diagnostic a permis d'identifier un corpus de trois nouveaux espaces funéraires bien distincts, tant chronologiquement que spatialement.

De plus, le contexte historique met en évidence une forte concentration de zones funéraires dans un périmètre géographique restreint : moins de dix kilomètres de rayon autour de l'emprise du diagnostic. On retiendra le tumulus et la probable nécropole découverts à Béligneux, la grande densité et richesse chrono-culturelle des vestiges mis au jour à Saint-Vulbas ou encore la nécropole fouillée à la fin des années 1970 sur le site de « Croix-Tombée » (à 1,5 km de la zone prescrite), dont les indices d'occupation s'échelonnent du Néolithique jusqu'au Moyen Âge.

PONT-D'AIN ZAC Nord

Dominique MAZUY
Inrap

Antiquité gallo-romaine, Temps modernes

La vaste emprise étudiée constitue une zone particulière où convergent des faciès géomorphologiques très différents. Ces terrains sont situés au pied de la terrasse des Dombes et de ses recouvrements loessiques, et à proximité des terrasses alluviales caillouteuses de la rivière de l'Ain. Ils se trouvent aussi au débouché du milieu karstique, d'où émerge le Suran, une rivière prenant sa source dans le Jura. La position topographique de la zone et la proximité avec le Suran ont contribué à lui conférer un rôle d'aire d'étalement de crue. Les indices paléo-hydrographiques sont présents, sous la forme de matériaux provenant des environs. Les nombreux agencements et les mélanges illustrent les dynamiques fluviales du Suran au cours du temps. Une chronologie des différents méandres a pu être distinguée : elle illustre la présence de cinq grands « systèmes » ayant généré des morphotypes alluvionnaires qui montrent que la puissance des flux amont semble régresser de l'est vers l'ouest, du pied du massif karstique, en produisant une forte sédimentation par décantation. Elle paraît éloignée des lits majeurs successifs du cours d'eau à des périodes anciennes.

Les vestiges découverts au cours de cette campagne de diagnostic se composent :

- au nord-est de l'emprise, de deux passages aménagés à l'aide de gros galets de quartzite dans une couche de sédiments marécageux à une période post-antique. Les matériaux proviennent sans doute de la terrasse alluviale de l'Ain, située à quelques centaines de mètres au sud du site.
- au sud-est, d'un remblai moderne très localisé, qui a permis de contenir les flux de crues et de les diriger vers un exutoire en direction du cours de la rivière d'Ain plus au sud.
- au sud-ouest, d'un groupe de quatre fossés parcellaire dont l'un recelait des fragments de céramique commune rouge à glaçure datant du XIX^e s. Les quelques éléments architecturaux de la période antique recueillis dans des substrats remaniés par le cours d'eau, sous forme de fragments de tuile très abrasés, montrent leur provenance en amont de l'emprise étudiée. Ils proviennent vraisemblablement d'un site déjà fouillé en 1981.

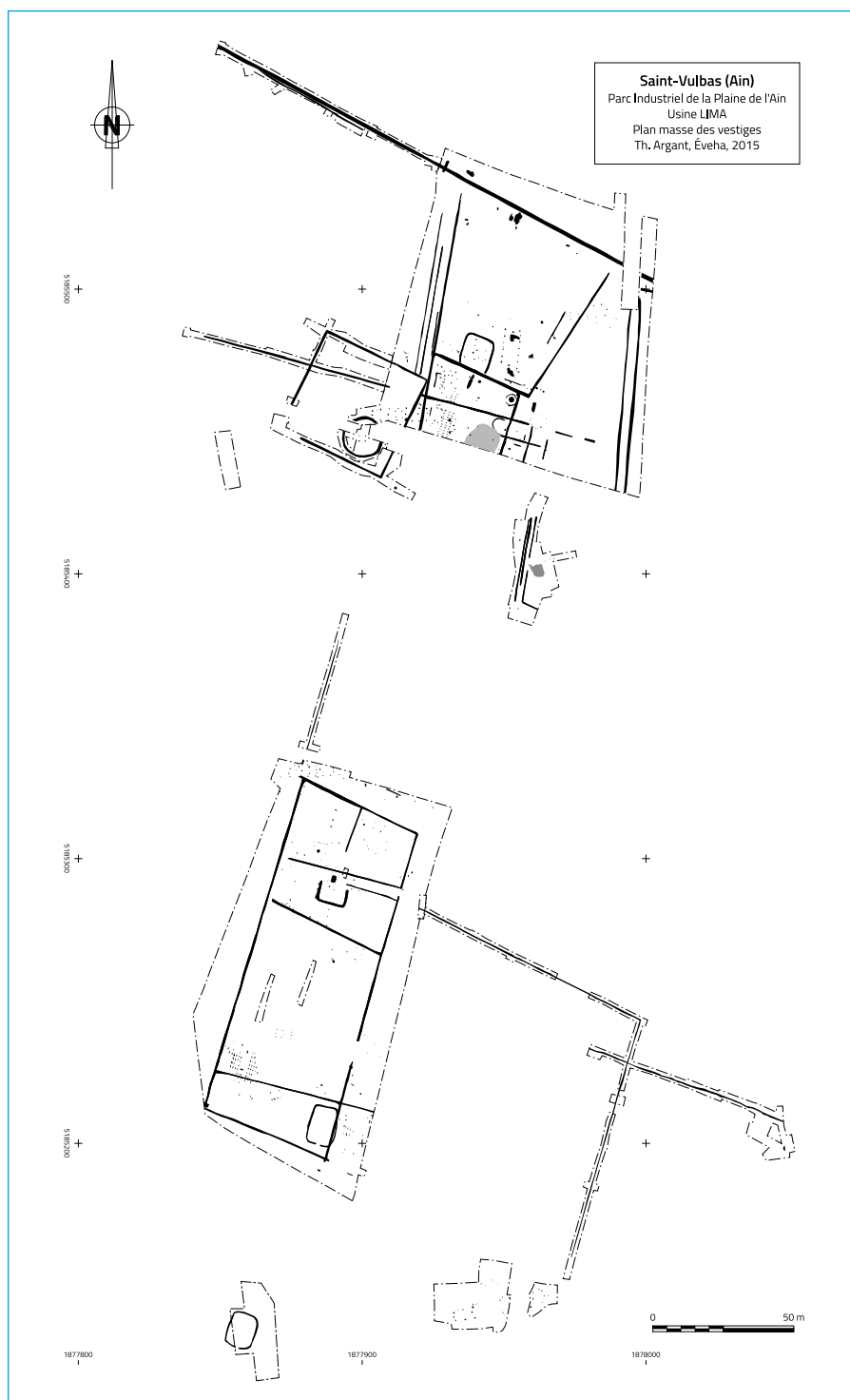


Fig 1 : Projet Lima. Plan masse des vestiges toutes périodes confondues (éch : 1/1250). Crédits : Thierry Argant (Evéha), 2017

Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA)

SAINT-VULBAS

projet LIMA (Groupe Liébot) avenue Guy de la Verpillière

Thierry ARGANT

Evéha

Bronze ancien, Bronze final, second âge du Fer, Haut-Empire

Opération 2015

Au cours de l'été 2015 se déroulait une première opération de fouille archéologique dans le périmètre du Parc industriel de la plaine de l'Ain, faisant suite au diagnostic réalisé par Dominique Mazuy. Dénommée « PIPA LIMA », du nom de l'usine en construction, appartenant à une filiale du groupe Liébot, elle a concerné un peu plus de deux hectares en plusieurs fenêtres, mettant au jour de nombreux vestiges qui s'échelonnent du début de l'âge du Bronze jusqu'à l'Antiquité. Toutes les structures apparaissent directement sous le niveau de terre végétale et sont encaissées dans la grave sableuse.

Des bâtiments allongés de l'âge du Bronze ancien

Parmi les découvertes les plus significatives, figurent quatre plans d'édifices allongés présentant de nombreuses similarités architecturales. Ils possèdent systématiquement, en premier lieu, un plan naviforme avec une orientation ouest-est. Leur espace interne est constitué de deux nefs et scandé par neuf ou dix travées de poteaux sur les parois nord et sud, dont les espacements varient de 2,5 m à 3 m en moyenne. Des poteaux secondaires sont systématiquement présents au niveau des façades à l'extrémité occidentale, entre le pignon et la première travée. L'axe faitier comprend un nombre de soutien moindre, approximativement toutes les deux travées. Une structure carrée interne de plus ou moins 2,50 m de côté succède, à l'ouest, à des ancrages de poteaux plus puissants de la ligne faitière situés au milieu de la construction. L'ensemble de ces caractéristiques communes

de plan, de proportions et de techniques architecturales révèle une technique parfaitement maîtrisée et stéréotypée.

Leur répartition spatiale assez lâche n'en demeure pas moins cohérente sur l'emprise. Toutefois, il convient de souligner que les fenêtres de fouille prescrites ne fournissent qu'une vision partielle, et il n'est pas impossible que d'autres édifices soient présents dans les intervalles. La tranchée SD2058 du diagnostic archéologique, située hors prescription de fouille, à environ 60 m à l'est du bâtiment 4, livre ainsi un alignement nord-sud de trois trous de poteaux, dont l'un a livré un tesson protohistorique mal daté. Ces trois creusements possèdent une taille et des espacements correspondant à ceux des maisons recon-

nues. Aussi semble-t-il probable qu'ils représentent l'une des travées d'un cinquième édifice de même type que les précédents, suggérant dès lors une occupation plus étendue que ce que la fouille a permis d'entrevoir et couvrant au minimum 4,4 ha. Le plan d'ensemble qui se dessine montre, en dépit de la répartition lâche observée, une certaine régularité, laissant supposer un agencement obéissant à une scansion territoriale déjà bien structurée, perpendiculaire à l'axe du fleuve, mais dont ne subsiste plus aucun autre témoignage que ces fondations.

La profondeur des creusements les mieux conservés se situe généralement entre 20 et 30 centimètres. Si cela semble relativement modeste, compte tenu de la taille des bâtiments, il semble très vraisemblable que le niveau de sol de l'époque devait se situer à peu près au niveau de l'actuel, expliquant ainsi l'absence totale de niveau d'occupation associé et un arasement conséquent des vestiges. Ce constat implique que les plus légers

d'entre eux n'ont certainement pas laissé de traces, et il faut ainsi considérer que seule l'ossature principale des constructions nous est parvenue. On ne possède donc aucun élément pour décrire le détail de l'habillage de ces édifices. On soulignera, par ailleurs, la rareté du mobilier et des charbons de bois dans le comblement des trous de poteau. En l'absence de fosse dépotoir, le mobilier récolté et exploitable se résume ainsi à une seule panse décorée qui permet d'évoquer le Campaniforme. Deux rares charbons de bois provenant d'un même bâtiment (n°4) ont pu faire l'objet d'une datation par radiocarbone : 3810 ± 35 BP (Ly-12704 (GrA)), 2450 - 2138 cal BC, ce qui renvoie à la fin du Chalcolithique ou au tout début du Bronze ancien, et 3500 ± 35 BP (Ly-12706 (GrA)), 1919 - 1700 cal BC, qui correspond davantage à la seconde moitié du Bronze ancien.

Une nécropole de l'âge du Bronze final

Après un hiatus chronologique conséquent, les lieux

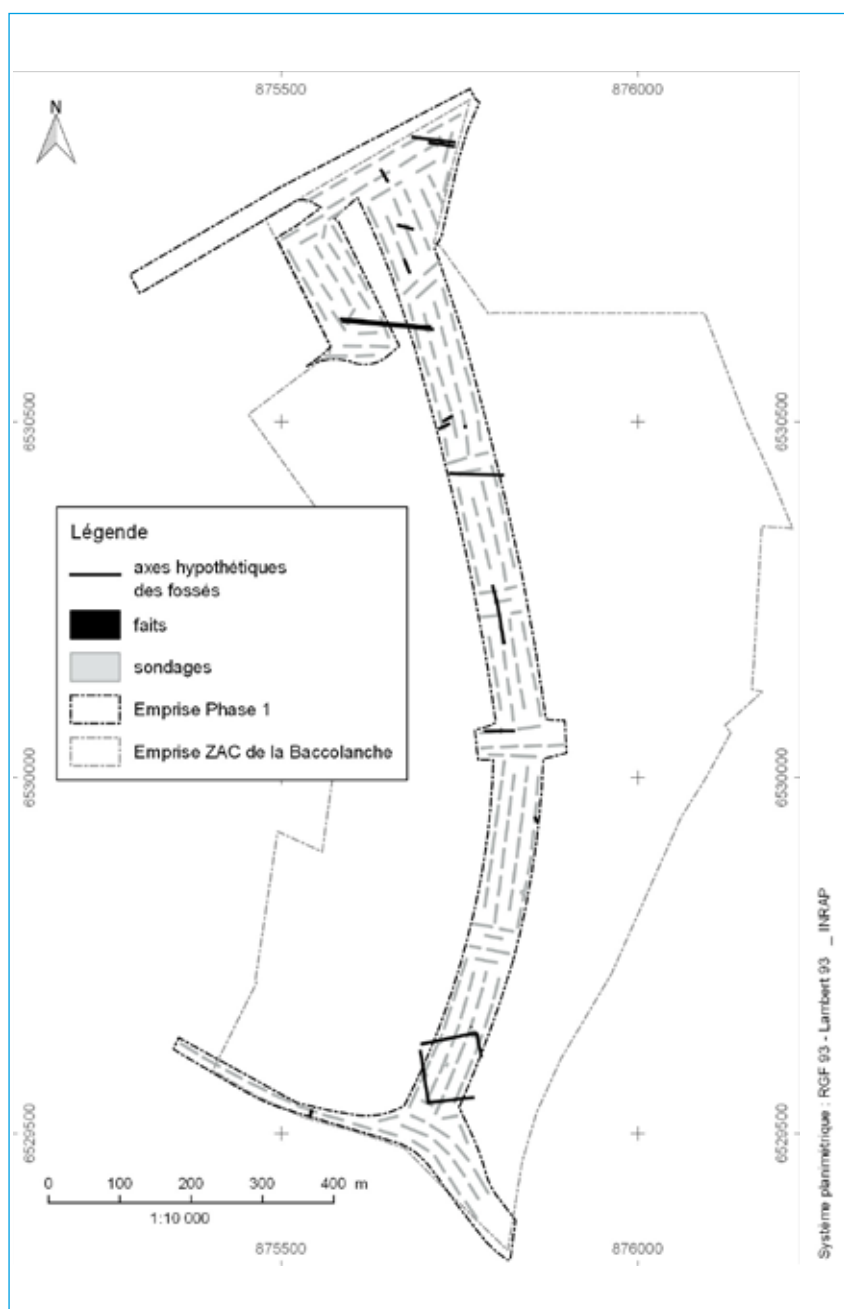


Fig 2 : Plan masse des vestiges du diagnostic de la phase 1 de la ZAC de la Baccolanche, et axes restitués des fossés. Crédits : V. Vachon (Inrap), E. Segain (Inrap), 2017

sont occupés par une nécropole, dont les monuments s'alignent sur un axe nord-sud parallèle au cours du Rhône et couvrent une distance de 350 m. Ces trois enclos quadrangulaires à angles arrondis sont attribués à la fin du Bronze moyen ou au début du Bronze final I. Leur forme atypique reste inédite à ce jour, pour une phase chronologique où les données sont peu nombreuses. Si la sépulture associée à ces enclos devait se trouver plus haut en stratigraphie et n'a pas été retrouvée, des dépôts de crémation gravitent autour de deux d'entre eux, mais ils ne leur sont pas contemporains. Le premier est en effet attribué au Bronze final IIa et le second au Bronze final IIb. Leur implantation en position de satellite, visiblement volontaire, autour des enclos funéraires plus anciens, indique que la nécropole qui se met en place à la fin du Bronze moyen perdure et est toujours utilisée pendant tout le Bronze final II et que ses monuments marquent encore le paysage. Il semble même qu'ils soient toujours visibles au début de l'Antiquité, car le parcellaire qui se met en place à cette époque reprend très précisément l'emplacement et l'orientation des fossés de deux de ces enclos.

Parcellaire et occupation rurale antique

L'occupation antique du site s'inscrit, en effet, dans un réseau de fossés dessinant un parcellaire qui apparaît dans toutes les zones décapées. Elle comprend, en outre, des alignements de plantations ainsi que quelques bâtiments sur poteaux, associés à des indices mobiliers d'artisanats divers. L'ensemble ébauche une partie du paysage rural dans les environs immédiats de l'agglomération de Saint-Vulbas, distante de moins d'un kilomètre, il est précocement installé dans le premier tiers du I^{er} s. apr. J.-C. et ne perdure guère au-delà du milieu du II^e siècle apr. J.-C.

Ce parcellaire dessine notamment deux grands enclos sur lesquels vient se greffer un certain nombre d'autres éléments linéaires, plus ou moins étendus. Au nord, un premier enclos se divise en deux parties principales séparées par un fossé. L'aire septentrionale présente un plan trapézoïdal et couvre une surface d'environ 2 720 m². La partie sud de forme quadrangulaire n'a pas pu être ouverte dans son intégralité, mais elle ne devait pas dépasser 1 200 m². Cet espace accueille des structures d'habitat sur poteaux, un puits maçonné, des latrines et toute une série de structures dont l'interprétation s'avère plus délicate.

Au sud, la surface totale enclose avoisine 5 250 m² et présente également une partition en deux parties inégales au sein d'un parallélépipède. Les structures y sont beaucoup plus rares et arasées, mais on y a néanmoins repéré un puits maçonné en dalles calcaires, ainsi qu'une structure maçonnée en galets qui a livré un assemblage mobilier évoquant très fortement une activité de traitement des peaux de bovins. D'autres activités artisanales sont attestées sur le site, et notamment le tissage, avec un échantillon de huit pesons en céramique dont certains marqués. Plusieurs groupes organisés de fosses de plantation évoquent en outre des carrés de vignes. Une fosse maçonnée en galets, de format tronconique et interprétée comme fosse de latrines, a permis la conservation exceptionnelle de nombreux pépins de raisins qui viennent confirmer la présence de cette culture.

Parmi les autres fossés suivis, le plus méridional (non figuré), particulièrement profond, correspond de toute évidence à la bordure d'un chemin provenant du village de Saint-Vulbas et partant en direction de Chazey-sur-Ain, où une zone de hauts fonds permet le franchissement de la rivière à gué.

Enfin, deux structures situées en périphérie des deux enclos sont liées aux pratiques funéraires et correspondent à des dépôts de résidus de crémation. Une tombe en tuile de péri-natal est également attestée en bordure d'un fossé.

BLYES

Extension du PIPA, ZAC de la Baccolanche, phase 1

Ellébore SEGAIN

Inrap

époque contemporaine

Cette opération de diagnostic archéologique intervient en amont de l'extension d'une ZAC par le Syndicat mixte du Parc industriel de la plaine de l'Ain (SMPIPA). Cet aménagement implanté au niveau des lieux-dits « Sur la Serre », « La Chave » et « La Baccolanche », forme la phase 1 de l'aménagement de la future ZAC de la Baccolanche. Il correspond au tracé routier et à un futur parking. Il impacte 58 parcelles (AA1193, AA1195, AA1199 ; A228, A234, A238 à A243, A275 à A295, A301 à A304, A376 à A378, A383 à A387, A399, A401, A402, A404, A405, A410 à A415, A417, A418 et A657). La largeur moyenne de l'emprise est de 70 m. Sur les 167 484,52 m² concernés, 208 sondages ont été effectués, pour une surface ouverte de 11 400,30 m², soit 6,8 % de l'emprise prescrite et 7,2 % de l'emprise accessible. L'espace a été divisé en trois secteurs, du nord au sud.

Le terrain présente des faciès peu variés : en premier lieu, la terre végétale est assez homogène et vient recouvrir, soit un niveau limoneux dans des dépressions, soit, directement, la terrasse fluvio-glaciaire. Cette dernière présente un faciès altéré par pédogénèse en surface. La majorité des vestiges apparaît sous la terre végétale, impactant la terrasse fluvio-glaciaire.

La carte archéologique nationale montre un grand nombre d'entités archéologiques sur Saint-Vulbas, la commune limitrophe, et beaucoup moins sur Blyes. La présence de l'homme dans ce secteur de la vallée du Rhône et la plaine de l'Ain est constatée dès la Préhistoire, même si les vestiges observés pour cette période sont rares. Les vestiges les mieux documentés jusqu'à présent concernaient la période antique. Depuis début 2011, l'élargissement du Parc industriel a permis la mise en place de diagnostics archéologiques sur ce secteur jusqu'alors peu exploré par l'archéologie préventive et, de fait, l'augmentation significative des sites découverts.

Le diagnostic de la ZAC de la Baccolanche, phase 1, n'a pas permis d'identifier de vestiges ayant livré du mobilier autre que contemporain. La majorité des vestiges restent non datés ; néanmoins, des hypothèses de datation sont présentées en fonction de la morphologie ou de la localisation des faits archéologiques découverts. En tout, 34 faits ont été mis au jour, ainsi que trois US d'origine « anthropique ». Les faits archéologiques les plus nombreux sont des structures linéaires, généralement des tronçons de fossés, qui délimitent clairement un espace anthropisé, sans qu'il ne soit construit.

Les seuls faits qui ont fourni des éléments de datation sont liés à la période contemporaine. Il s'agit, pour le secteur 1, d'un drain et d'un empierrement, auxquels s'ajoutent deux niveaux de remblais, qui combleraient sans doute une dépression d'origine inconnue. Pour le secteur 2, un grand fossé, qui a livré un fragment de bitume, a été identifié, ce qui semble cohérent avec un fossé visible sur le cadastre napoléonien.

Plusieurs autres vestiges linéaires non datés sont apparus comme pouvant participer d'une occupation « moderne » ou « contemporaine » de l'espace, notamment par leur positionnement et leur axe, qui les rapprochent de limites identifiées sur le cadastre napoléonien. C'est le cas de deux fossés du secteur 2 et d'un niveau sédimentaire, qui forment une butte au niveau d'une limite parcellaire, tous positionnés en plein centre du secteur 2, très proches les uns des autres.

Des vestiges non datés, mais qui pourraient être rapprochés des périodes protohistoriques ou antiques, ont été repérés dans le secteur 3. Il s'agit de quatre fossés formant un enclos quadrangulaire. Un seul angle a pu être observé. Aucun des côtés de l'enclos n'est présent dans sa totalité dans l'emprise du diagnostic ; néanmoins, il est possible d'estimer que les fossés mesurent entre 80 et 85 m de long. L'ensemble pourrait délimiter un enclos d'environ 7 120 m². Aucune entrée n'a été identifiée. Les fossés présentent une orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est ou nord-nord-ouest / sud-sud-est, et une largeur allant de 1,30 m à 1,95 m. Les profondeurs conservées varient entre 0,60 et 0,86 m. Les profils sont majoritairement en « V », avec un fond plat ou concave.

L'ensemble des coupes réalisées attestent de la présence de deux talus, l'un composé de sédiments plutôt limoneux, issus des niveaux supérieurs, qui auraient été stockés à l'extérieur de l'enclos ; l'autre, plus gravillonneux, provenant des niveaux inférieurs, qui aurait été stocké à l'intérieur de l'enclos. À l'intérieur de l'enclos, aucun vestige n'a été identifié.

En bordure nord de cet enclos, une unique fosse stérile, sans galets thermofractés, a été identifiée.

Plusieurs tronçons de fossés ont été identifiés au nord, dans le secteur 1, qui semblent former des fossés parallèles entre eux, deux par deux. Ces deux ensembles pourraient correspondre à deux voies ou chemins différents.

Le premier, situé le plus au nord-est du site, constitue la suite d'un chemin identifié lors du diagnostic voisin du lot 3 (Goy, 2016). Il se définit par ses fossés bordiers, qui suivent un axe grossièrement ouest-nord-ouest / est-sud-est. Ils sont parallèles et espacés de 4,60 m environ, de centre à centre. Le fossé nord est plus large que le fossé sud : entre 1,50 et 2,16 m de large pour le fossé nord, et entre 0,90 m et 1,10 m pour le fossé sud. Les deux présentent un profil en V à fond concave. Le fossé nord a une profondeur conservée de 0,82 m, alors que le fossé sud a une profondeur conservée de 0,65 m. Aucune ornière ni niveau de circulation n'ont été repérés entre ces fossés.

Toujours sur le secteur 1, mais à 250 m plus au sud, deux autres fossés parallèles ont été découverts ; ils se retrouvent sur le nord du secteur 2. Ces deux fossés suivent un axe grossièrement ouest-nord-ouest / est-sud-est. Ils sont espacés de trois mètres environ, de centre à centre. La largeur du fossé nord fluctue entre 0,45 et 0,50 m, quand la largeur du fossé sud varie entre 0,35 m et 0,50 m. Le fossé nord présente un profil en cuvette et une profondeur conservée de 0,22 m, alors que le fossé sud présente un profil également en cuvette et une profondeur moindre. Aucune ornière ni niveau de circulation n'a été identifié entre eux.

D'autres tronçons de fossés, d'axes variables, ont été identifiés sur le reste de l'emprise. Ils n'ont livré aucun élément datant, et leurs axes ne correspondent pas aux limites parcellaires napoléoniennes.

Les résultats du diagnostic révèlent donc des vestiges majoritairement non datés, et caractéristiques de paysages anthropisés mais non construits, sans doute utilisés à des fins agricoles.

SAINT-VULBAS

Lot 2, phase 1, tranche 3

Anne-Claude REMY

Inrap

Néolithique, âge du Bronze, Haut-Empire

Le diagnostic du lot 2, phase 1, localisé au sud-est de l'emprise du PIPA, couvre une surface de 5,5 hectares. La présence de deux réseaux aériens a limité notre intervention sur 3,9 ha ; 9 % du terrain ont été sondés. L'intérêt des résultats de ce diagnostic est multiple.

Trois phases chronologiques sont reconnues : le Néolithique, la Protohistoire et l'Antiquité. La période la plus ancienne est représentée par une seule fosse contenant une jarre fragmentée et partiellement brûlée non in situ. L'étude de la céramique a permis de reconstituer l'intégralité de son profil et de l'attribuer au Campaniforme. La Protohistoire est présente sur trois zones différentes. On trouve à l'ouest des fossés aux plans irréguliers, peu conservés et contenant de la céramique de l'âge du Fer ; au sud-ouest, deux fossés et un enclos circulaire funéraire de 15 mètres de diamètre, au sud-est. La période la plus représentée est l'Antiquité, sur deux secteurs, au sud-est et au nord de l'emprise. Le diagnostic réalisé au sud-est de la parcelle a permis de mettre au jour le tracé d'une portion du faisceau viaire (*terminus post quem* 1^{er} s. apr. J.-C.), orienté sud-est/nord-ouest, sur une longueur maximale de 109 mètres et sur une largeur de 18 mètres. Seule la portion nord, en sortie d'agglomération antique (sortie nord de Saint-Vulbas) avait jusqu'à présent été découverte (Coquidé, 2015 ; Mazuy, 2016 ; Le Saint Allain, 2016). Il a été également repéré au nord de la parcelle une série de fossés nord-nord-est/sud-sud-ouest et d'autres perpendiculaires, que l'on peut vraisemblablement attribuer à un établissement rural. Le mobilier céramique issu de certains de ces fossés, conservés jusqu'à un mètre de profondeur, donne un *terminus post quem* du 1^{er} s. apr. J.-C.

La localisation de la parcelle sondée se trouve à mi-distance entre le centre de la commune de Saint-Vulbas au nord, et le hameau de Marcilleux au sud, qui recèle des occupations sur plusieurs phases chronologiques. La plus proche fouille (Motte, 1997) se situe à 365 m au nord-est de l'emprise du lot 2, phase 1. Celle-ci avait permis de caractériser plusieurs occupations de l'âge du Fer, de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Les vestiges du lot 2, phase 1, se trouvent dans la continuité et apportent des éléments nouveaux à ceux déjà recueillis.

SAINT-VULBAS**Lot 2, phase 2, tranche 3****Grégoire AYALA**

Inrap

**Protohistoire, Antiquité gallo-romaine,
Temps modernes, époque contemporaine**

Le diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet de réalisation d'une zone d'activités soumise à étude d'impact, par le syndicat mixte du PIPA (Parc industriel de la plaine de l'Ain). L'intervention concerne le lot 2, phase 2, d'une superficie de 18 hectares environ, sur laquelle ont été ouverts 323 sondages de reconnaissance du sous-sol.

Les informations recueillies révèlent que la terrasse fluvio-glaciaire présente des formes géomorphologiques très affleurantes datant de la période du Tardiglaciaire. Les sols de couverture de la terrasse fluvio-glaciaire ont été dégradés dès la Protohistoire. Ce phénomène s'est ensuite amplifié à l'Antiquité, et surtout aux périodes moderne à contemporaine. Le toit de la terrasse a été également totalement lissé par les labours, de sorte qu'il ne subsiste plus aujourd'hui de traces de sa topographie initiale.

Du point de vue archéologique, les vestiges retrouvés résultent uniquement des structures anthropiques creusées dans le substrat fluvio-glaciaire. Il s'agit principalement d'un important réseau de tronçons de fossés rectilignes, vraisemblablement d'origine gallo-romaine, qui suivent des orientations différentes, mais principalement selon l'axe ouest-est localisé dans la zone 1, au sud-ouest de l'emprise du diagnostic. Une structure fossoyée, dont la chronologie n'a pas été déterminée précisément en l'absence d'indice datant, reste un élément totalement isolé : la période protohistorique est présumée. Enfin, des sections d'un chemin de desserte d'époque moderne traversant la zone explorée à l'ouest ont pu être suivies.

Les vestiges gallo-romains relatifs au réseau linéaire se situent dans la continuité de ceux attestés sur de nombreuses interventions archéologiques sur le PIPA. On peut avancer que leur fonction peut être liée à des pratiques agricoles dont la destination précise nous échappe. Cependant, la fréquence des attestations de tronçons de ces fossés permet d'argumenter en faveur d'une installation surfacique importante.

BLYES ET SAINT-VULBAS**Lot 3, tranche 4****Michel GOY**

Inrap

**Antiquité gallo-romaine, Temps modernes,
époque contemporaine**

Le diagnostic concerne le projet d'aménagement du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), et se rapporte au lot 3, au nord du lot 5 et à l'extrémité nord-orientale du

PIPA. Le diagnostic portait sur six parcelles, disséminées dans le parc industriel sur une surface de 99 661 m², dans un rayon de 3,1 km de la rive droite du Rhône. Le profil topographique des terrains présente une pente de cinq mètres sur deux kilomètres avec une altitude de 213, 50 m au nord (lot 3.7) et de 208,50 m au sud (lot 3.3).

L'extension programmée du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain a fait l'objet depuis 2011 d'une attention toute particulière du SRA, entraînant la conduite systématique de diagnostics archéologiques sur l'ensemble du projet, en l'occurrence sur le dernier tiers restant à commercialiser, soit 258 ha répartis en 10 lots distincts non mitoyens et dispersés. Parmi les interventions archéologiques récentes réalisées sur les communes de Blyes et de Saint-Vulbas, notons une opération de diagnostic en 2011, cinq opérations en 2015 et une opération en 2016.

Les résultats enregistrés depuis cette date montrent, sur le secteur de Saint-Vulbas, une occupation continue depuis le Néolithique et l'âge du Bronze jusqu'à la période moderne ; la période gallo-romaine demeure la période la mieux documentée, par la découverte de grands réseaux fossoyés, ce qui soulève l'hypothèse d'une cadastration précoce de la plaine et de la rive droite du Rhône autour de l'agglomération de Saint-Vulbas dès l'époque augustéenne. La période médiévale peut être évoquée sur Blyes, Chazey-sur-Ain et Saint-Vulbas à travers des indices historiques attestant d'une phase de défrichement des terres dans le courant du XIII^e s., peut-être sous la direction de moines bénédictins du prieuré de Blyes.

Les tronçons fossoyés F 4 et F 11 découverts sur les lots 3.1 et 3.4 sont peu représentatifs, avec une orientation est-ouest. Les deux fossés du lot 3.7, rigoureusement parallèles à ceux du lot 3.7, pourraient appartenir à un maillage appartenant à un système d'enclos orienté est-ouest, qui validerait l'existence de grands domaines agricoles s'assurant de la maîtrise du sol. Les vestiges d'un chemin d'époque moderne/contemporaine valide la problématique des haies comme réserve archéologique potentielle.

SAINT-VULBAS ET BLYES**Lot 4, tranche 5****Stéphane BROUILLAUD**

Inrap

Protohistoire, Haut-Empire, Bas-Empire

Le diagnostic archéologique mené dans le Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA) correspond au lot 4 d'un vaste projet d'extension de ce pôle économique et industriel.

L'emprise totale des terrains concernés par cette campagne couvre une superficie de 392 629 m², partagée en deux tènements dissociés.

Au cours de ce diagnostic, de nombreux fossés ont pu être mis au jour. Un certain nombre d'entre eux sont des vestiges de la cadastration antique de Saint-Vulbas. En outre, deux enclos subcirculaires d'époque protohisto-

rique ont été mis en évidence. Ces nouvelles découvertes viennent ainsi compléter les données scientifiques acquises sur ce type de monument, qui a déjà été découvert à plusieurs reprises dans la plaine de l'Ain ces deux dernières années.

SAINT-VULBAS

Lot 6, tranche 7

Michel GOY

Inrap

Haut-Empire, époque contemporaine

Le diagnostic du lot 6 occupe 22,4 ha de terrains agricoles ceinturés au nord par le lot 1 (Mac Carthy, 2015), à l'est par le lot 9 (Mazuy, 2015) et au sud par le lot 0 (Coquidé, 2015). L'extension programmée du Parc industriel de la plaine de l'Ain a fait l'objet, depuis 2011, d'une attention toute particulière du SRA, entraînant la conduite systématique de diagnostics archéologiques sur l'ensemble du projet, en l'occurrence sur le dernier tiers restant à commercialiser, soit 258 ha, répartis en dix lots distincts non mitoyens et dispersés.

Les résultats enregistrés depuis cette date montrent sur le secteur de Saint-Vulbas une occupation continue depuis le Néolithique et l'âge du Bronze (Bronze final IIIb) jusqu'à la période moderne. La période gallo-romaine demeure la période la mieux documentée par la découverte de grands réseaux fossoyés, ce qui soulève l'hypothèse d'une cadastration précoce de la plaine et de la rive droite du Rhône autour de l'agglomération de Saint-Vulbas dès l'époque augustéenne. Par ailleurs, des habitats, une voirie gallo-romaine et des zones funéraires en bordure de la voie antique ont été mis en évidence. La période médiévale peut être évoquée à travers la découverte d'habitats de l'an Mil dans le village, de l'église paroissiale, du prieuré de Marcilleux et de maisons fortes à la fin du XII^e s.

Les réseaux de fossés

56 fossés ont été mis au jour, et plus de la moitié ont fait l'objet d'une coupe, d'un relevé ou d'une photographie. Les tronçons fossoyés observés dans l'emprise du lot 6 suivent trois orientations : nord-sud, est-ouest et nord-ouest/sud-est. Des tracés perpendiculaires nord-sud et est-ouest ont pu être restitués, ce qui permet peut-être de délimiter un grand enclos au nord.

En l'absence de mobilier caractéristique, ces fossés n'ont pu être datés, mais l'orientation et la régularité des tracés semblent indiquer l'Antiquité. Un fossé orienté est-ouest nous ramène à une limite parcellaire connue par le cadastre napoléonien de 1825, perpendiculaire à un fossé parcellaire probablement antique.

Les contours d'un petit enclos grossièrement circulaire ont été repérés à proximité de l'avenue Guy de la Verpillière.

Une clôture en bois, partiellement carbonisée, a été retrouvée au-dessus d'un fossé appartenant probablement à un enclos antique.

L'occupation antique du Haut-Empire

Au sud du lot 6, une occupation antique a été caractérisée par une surface rectangulaire de *tegulae* disposées horizontalement (édifice ?) associée à un épandage de mobilier, à des fosses et des trous de poteaux. Autour de l'habitat, un réseau fossoyé dessine des limites d'enclos rectangulaires et une voirie. Les fosses restent localisées aux environs de l'habitat antique ; plusieurs ont été testées sans fournir d'éléments chronologiques. Des trous de poteaux, probablement antiques (en l'absence de mobilier), s'organisent en périphérie des fossés. Trois fosses de drainage ont été retrouvées à l'est, près de l'allée de Curebourse. Autour de l'habitat, un réseau fossoyé dense, en lien avec l'habitat antique, a été perçu.

SAINT-VULBAS

Lot 7, secteur 4000

Anne DUNY

Paleotime

Bronze moyen, Bronze récent, Bronze final

Cette opération archéologique, menée du 4 au 29 juillet 2016, est préalable au projet d'extension du Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA) par le Syndicat mixte du Parc industriel de la plaine de l'Ain (SMPIPA). Elle fait suite au diagnostic réalisé sur le lot 7 du Parc en 2015-2016, par l'Inrap. Sur le secteur concerné par nos travaux, les principales données recueillies lors des sondages de diagnostic concernaient trois enclos allongés, aux angles arrondis, rattachés par les auteurs à un dispositif funéraire.

Suite à ces résultats, le SRA a émis une prescription impactant une fenêtre de 12 000 m², centrée sur les enclos fossoyés.

L'emprise de fouille se situe sur la commune de Saint-Vulbas, au lieu-dit « En Pierre Blanche ». À cet emplacement, le substrat est constitué par la nappe fluvio-glaciaire datant du Dernier Maximum Glaciaire. Il s'agit de sols très drainants ne présentant pas de contraintes lithologiques particulières. À l'échelle de l'emprise et au-delà, nous soulignerons qu'un des points taphonomiques majeurs réside dans une très forte troncature de la séquence stratigraphique. L'érosion culturelle est en cause mais d'autres phénomènes à la chronologie encore mal calée sont également à l'œuvre dans le départ des matériaux.

Dans ce contexte, le décapage conduit sur un peu plus d'un hectare a mis en évidence une série de structures en creux, dont les trois enclos fossoyés préalablement reconnus au diagnostic, ainsi que trois enclos connexes plus modestes.

Installés selon un axe directeur d'orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest, les trois grands enclos sont espacés l'un de l'autre par un entraxe de l'ordre de 25 à 30 m. Seul l'enclos médian nous offre un plan complet. Les limites d'emprise et une haie conservée par le projet d'extension du PIPA n'ont pas autorisé le dégagement intégral des deux autres fossés. Néanmoins, les décapages opérés sont suffisants pour confirmer, à la suite du



Fig 3 : Lot 7, secteur 4000. Crédits : Paleotime, 2016

diagnostic, qu'il s'agit d'enclos fossoyés de forme quadrangulaire allongée à angles arrondis. Seul l'enclos septentrional présente une fosse dans son espace interne, dont la fouille exhaustive n'a livré aucun mobilier. Les dimensions relevées font état de monuments couvrant 13 à 17 m de longueur pour 10 à 13 m de largeur. Les surfaces encloses, avérées ou estimées, sont de l'ordre de 100 à 160 m². L'accès à ce périmètre interne est matérialisé, pour deux des enclos, par une interruption du fossé sur sa façade méridionale. Concernant les profils et dynamiques de remplissage, on observe une très forte troncature des volumes. Les creusements se caractérisent par des cuvettes à parois évasées, régulièrement asymétriques. Dans chaque cas, un comblement unique en assure le remplissage. Il s'agit systématiquement d'un limon sableux brun rougeâtre massif, non stratifié, ponctué de galets hétérométriques. La fouille exhaustive des comblements a permis la collecte d'un petit corpus céramique attribuable majoritairement au Bronze final I et, plus discrètement, au Bronze moyen récent. L'une des pièces déposée sur le fond du creusement de l'enclos médian renvoie à un rite de fondation et/ou de consécration.

En périphérie immédiate des deux grands enclos situés dans le quart nord-ouest de l'emprise, se retrouvent deux enclos de plus petite envergure. Ces monuments fossoyés, que nous pouvons qualifier de satellites, présentent des morphologies différentes. L'un adopte un plan circulaire de 7 m de diamètre et une ouverture au sud-ouest. Le second, modèle réduit des grands enclos, suit une forme quadrangulaire allongée de 7 m par 5 m. Il se distingue de ses homologues précités par une interruption de son tracé, localisée au nord-ouest et non au sud. Une fosse occupe son espace interne, une seconde a été accolée à son extrémité occidentale. La fouille conduite sur ces deux excavations arasées et sur les fossés d'enclos n'a livré aucun mobilier. La découverte d'un dernier petit enclos en limite méridionale vient clore la

série des monuments fossoyés présents sur l'emprise prescrite. Du fait de sa situation, l'aménagement n'a pu être décapé entièrement. De plus, il a extrêmement souffert de l'implantation d'une conduite d'irrigation non renseignée sur les documents officiels. Ces facteurs pénalisants n'ont pas permis d'en faire une analyse approfondie.

Outre les enclos, la fouille menée sur le lot 7 secteur 4000 a mis en évidence deux sépultures à inhumation, situées à moins de 5 m du grand enclos nord et du petit enclos circulaire.

La première des fosses sépulcrales est de forme oblongue et conserve dans sa moitié sud les témoins d'un coffrage de galets, enserrant les membres inférieurs du sujet. Ce dernier correspond à un sujet immature, déposé sur le dos et orienté nord-sud. L'état de conservation des restes osseux est peu satisfaisant. Appartenant probablement à un élément de parure du défunt, trois perles en ambre ont été découvertes au contact de sa mandibule droite et contre le bord inférieur du crâne.

La seconde fosse, de forme oblongue mais plus étroite, contenait les restes d'un individu dont la maturité n'a pu être déterminée. Malgré une représentation anatomique peu élevée, la troisième phalange proximale de la main gauche conservée arborait une bague en bronze rubanée côtelée complète du Bronze final IIb/IIIa.

Les datations ¹⁴C réalisées sur le premier individu le placent au Bronze final I/IIa : 3035 ± 30 BP, soit 1397-1211 Cal BC (95,4 % Poz-86224).

Les datations ¹⁴C effectuées sur le second sujet coïncident avec la date avancée par la bague, à savoir : 2855 ± 30 BP, soit 1115-928 Cal BC (95,4 % Poz-86227).

Au travers du mobilier collecté dans les fossés d'enclos et des datations obtenues pour les sépultures à inhumations, on ne peut nier que la vocation funéraire des lieux perdure sur un temps long.

On soulignera enfin que les enclos découverts sur le lot 7 secteur 4000 ne représentent qu'une fenêtre ouverte sur un site à caractère funéraire de plus vaste ampleur dont on commence à peine à saisir l'importance.

SAINT-VULBAS

Lot 8, tranche 9

Stéphane BROUILLAUD

Inrap

Protohistoire, Haut-Empire, époque contemporaine

Le diagnostic archéologique mené dans le Parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) correspond au lot 8 d'un vaste projet d'extension de ce pôle économique et industriel. L'emprise totale des terrains concernés par cette campagne couvre une superficie de 254 165 m² partagée en cinq tènements différents. À l'issue de ce diagnostic, plusieurs fossés ont été mis en évidence, dont certains sont datés de l'époque gallo-romaine grâce à la présence de fragments de *tegulae* dans leurs comblements. En outre, plusieurs enclos ont été mis au jour, témoins des périodes protohistorique et gallo-romaine. Certains d'entre eux sont situés en limite extrême de l'emprise, nous empêchant ainsi d'étendre nos investigations. Aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour, à l'exception de rares petits fragments de terre cuite architecturale dans certaines structures.

Enfin, la période contemporaine est aussi représentée, entre autres, par un ancien chemin, visible encore à l'œil nu dans les labours. Celui-ci a pu être daté grâce à la présence de fragments de tuiles mécaniques dans son épaisseur. Il faut aussi noter la présence présumée d'un blockhaus de la seconde guerre mondiale situé au centre de l'une des parcelles sondées. Il s'agirait d'un vestige lié aux nombreux parachutages effectués entre 1942 et 1944 par la Royal Air Force et organisés par la résistance locale. Le secteur de Saint-Vulbas, proche de celui du maquis de l'Ain, a en effet été très actif durant cette période. Ce blockhaus présumé, qui nous avait été signalé initialement de manière orale, est situé à l'intérieur d'une futaie épaisse. Après une prospection dans les haies, nous avons pu constater la présence de nombreux gros blocs en béton, envahis par la végétation, qui s'étendent sur une trentaine de mètres environ. Nous n'avons pas pu sonder ce secteur, en raison de la présence des arbres. Seul un relevé photographique a pu être effectué.

SAINT-VULBAS

Lot 9, secteur sud-est

Sylvie SAINTOT

Inrap

Néolithique moyen, âge du Fer, âge du Bronze, Haut-Empire

Cette intervention a été réalisée au lieu-dit « Sur la Serre », préalablement à l'aménagement d'un lotissement par le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA). Elle concerne une surface de 30 000 m². Cette opération, prescrite par J.-P. Legendre (SRA), fait suite à un diagnostic réalisé par une équipe de l'Inrap (Mazuy et Remy, 2016). Lors de ce diagnostic, une occupation funéraire du Néolithique moyen et plusieurs installations protohistoriques (dont un enclos funéraire) et antiques ont été identifiées. La fouille, confiée à l'Inrap, s'est déroulée de mai à juillet 2016.

Situé à 250 m de la rive droite du Rhône, le lot 9 s'étend sur une terrasse fluvio-glaciaire würmienne prolongeant le Massif du Bugey au sud-ouest. La terrasse apparaît à 209,32 m, au nord, et à 210,20 m, au sud de l'emprise. Ce secteur sud-est du PIPA se caractérise par la présence de structures en creux plus ou moins arasées et par l'absence de sols archéologiques. Lors de la campagne de fouille, trois grandes périodes ont été mises en évidence : le Néolithique moyen I (4800 et 4000 av. J.-C.) et II (4000 à 3500 av. J.-C.), la Protohistoire (1500 à 750 av. J.-C.) et la période antique (50 av. à 300 apr. J.-C.).

L'occupation du Néolithique moyen I correspond à un vaste ensemble funéraire. Elle couvre la totalité de l'emprise, soit 3 ha, mais elle s'étend sans doute au-delà. Six monuments oblongs ont été découverts, cinq lors du diagnostic, et un sixième lors de la fouille. Il s'agit d'enclos funéraires et sans doute processionnaires. Quatre d'entre eux, groupés au nord, sont globalement orientés est-ouest, et deux autres, situés dans la partie médiane et au sud de l'emprise, sont implantés suivant un axe nord-sud. Leurs dimensions varient entre 30 m pour le plus petit monument et 110 m pour le plus long. Quelques similitudes architecturales s'observent pour quatre d'entre eux : extrémités sensiblement quadrangulaires, d'une part, et extrémités légèrement ensellées incluant un fossé interrompu interne, d'autre part. Ces enclos ont été traités à la main, par tronçons espacés de 2 m. La structuration de leurs longs côtés consiste en une succession d'alvéoles oblongues juxtaposées. Une double rangée de trous et de calages de poteaux, bloquée par un remblai central, est implantée le long des parois latérales de ces alvéoles. Contrairement aux longs côtés, une seule rangée de poteaux perce les fossés extrêmes des monuments. C'est d'ailleurs ce type d'aménagement qui particularise le monument de type couloir qui mesure 110 m de long. Ces dispositifs architecturaux, plus ou moins complexes, impliquent donc l'ancrage de parois palissadées, doublées ou non.

L'ensemble funéraire inclut trois inhumations individuelles en fosse assez mal conservées en raison de leur faible enfouissement et de l'acidité du sol. Deux sépultures ont été aménagées au sein du même monument. Il

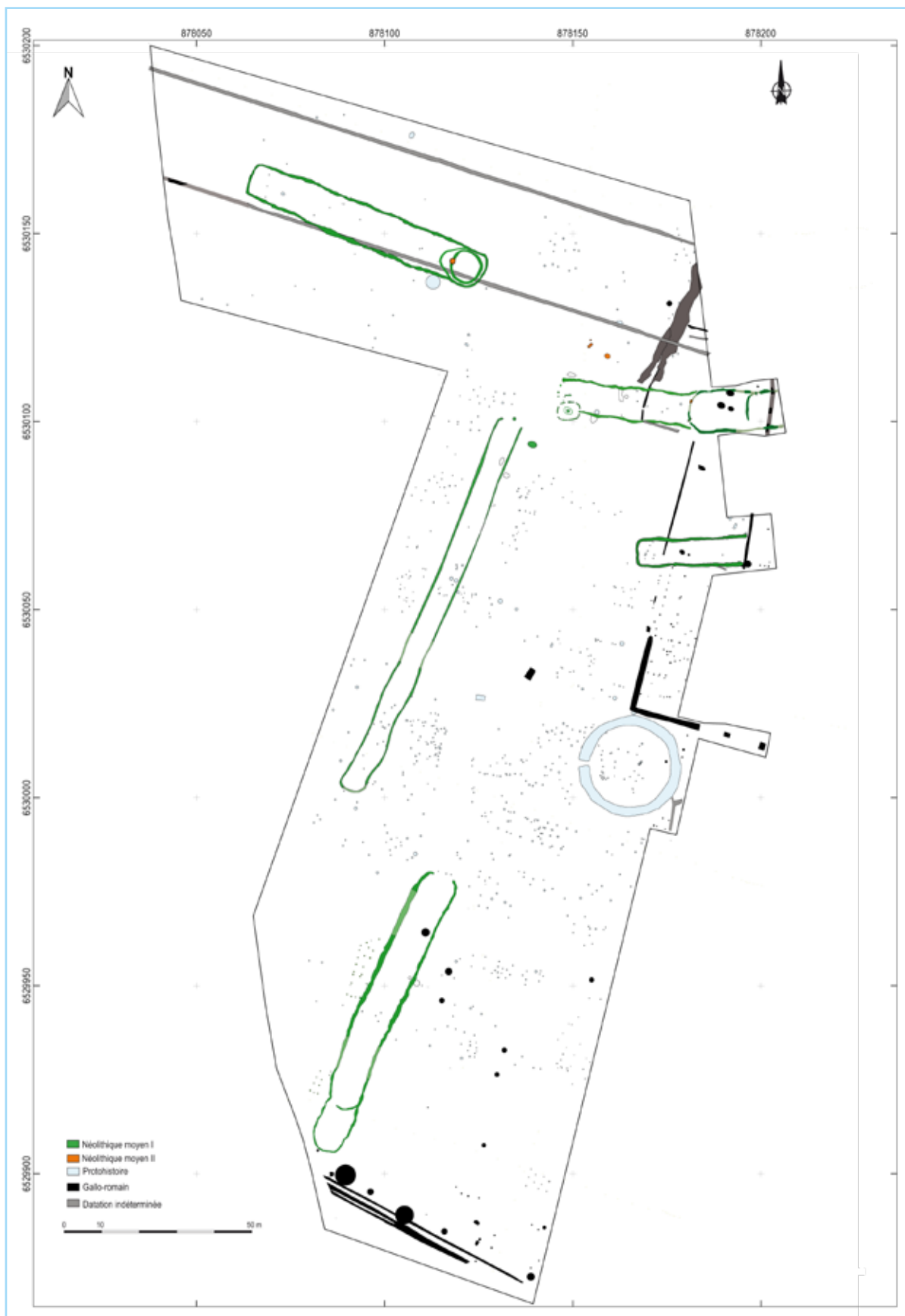


Fig 4 : Lot 9, secteur sud est. Plan général du site présentant les principales phases. Crédits : Inrap

s'agit de deux fosses parallèles, orientées à l'identique. Les défunts, inhumés en position fléchie, ont les membres inférieurs déportés vers le côté gauche, la tête à l'ouest et la face dirigée vers le nord. Si la première tombe, découverte lors du diagnostic, contenait un vase à bouche carrée (Mazuy et Remy, 2016), la seconde n'a

livré qu'un tesson de céramique appartenant à une coupe. La tombe contenant le vase, ceint par un petit enclos, a possiblement été surmontée d'un tertre. Une autre sépulture individuelle en fosse, perpendiculaire au fossé « est » du monument de type couloir, lui est sans doute associée. Du défunt ne subsistent néanmoins que

les couronnes dentaires, les maxillaires et la mandibule. Ces restes humains, même résiduels, témoignent d'une orientation est-ouest du corps, le crâne placé à l'est et la face dirigée vers le nord, à l'instar des deux autres inhumations. Deux coupes incomplètes étaient déposées contre la paroi orientale de la fosse. Si certains enclos n'ont pas livré de sépultures, cette absence relève davantage de facteurs taphonomiques que de faits archéologiques avérés. La vocation de l'enclos qui mesure 30 m de long, en « U », le seul à avoir livré de la céramique et plusieurs silex taillés, a peut-être été celle d'un lieu de rassemblement ou de culte, car ce type de mobilier n'a été retrouvé qu'épisodiquement dans les comblements des fossés de quatre autres monuments.

Contrairement à l'occupation néolithique du V^e millénaire, celle du Néolithique moyen II (Chasséen récent) n'est représentée que par cinq structures réparties au nord de l'emprise. Il s'agit de deux fosses, d'une sépulture individuelle en fosse, d'une incinération et d'un dépôt secondaire de crémation en coffre. Aménagé dans l'abside ouest de l'un des monuments, le dépôt n'a accueilli qu'un individu. Deux poinçons en os, calcinés et fragmentés, proviennent de son comblement supérieur. Quant à l'inhumation individuelle en fosse orientée nord-est/sud-ouest, un vase a été retrouvé associé au défunt. L'incinération située à proximité de cette sépulture se rattache probablement aussi au Chasséen récent. Parmi les deux fosses ovalaires recensées, la plus occidentale recoupe le fossé de l'un des monuments. Elles présentent un profil en cuvette. Exemptes de mobilier, elles ont été perforées par un poteau, aménagé en butée contre chacune de leurs parois orientales. Ces deux dispositifs ont pu constituer des marquages signalant les tombes. Le VI^e millénaire n'est donc illustré sur le site que par une occupation funéraire.

Pour la période protohistorique, outre un monument funéraire circulaire, un bâtiment, cinq fosses silos fortement tronquées et deux foyers ont été découverts. Du monument funéraire circulaire de 25 m de diamètre ne subsiste qu'un fossé annulaire doté d'une entrée à l'ouest. Plusieurs trous de piquets situés à l'intérieur de l'enclos se rapportent vraisemblablement à une occupation hallstattienne, tout comme le bâtiment naviforme de 24 m de long, localisé au sud-ouest du monument. La découverte de ces structures domestiques et funéraires apporte de nouvelles données permettant d'établir des comparaisons avec d'autres vestiges de ce type connus dans la plaine de l'Ain et au-delà.

Le mobilier datant renvoie majoritairement au premier âge du Fer, parfois à la fin du Bronze final, plus rarement au Bronze moyen. Ce polyphasage implique donc un séquençage d'occupations assez long au cours de la Protohistoire.

La période antique est également représentée sur le site par plusieurs occupations. Une voirie, six puits et cinq dépôts secondaires de crémations, un établissement rural, trois grandes fosses à vocation artisanale, deux longs fossés parcellaires parallèles et une canalisation constituent les principales découvertes. Ces vestiges sont répartis du sud au nord-est de l'emprise, excepté les deux fossés parcellaires qui s'étendent d'est en ouest dans le secteur septentrional du site. Toutes les structures ont été

traitées à la mini-pelle sauf les dépôts de crémations. Les études des mobiliers (céramique, petit mobilier métallique, monnaies...), placent ces vestiges entre le milieu du I^{er} s. et celui du III^e s. apr. J.-C. La découverte de ces aménagements situés en limite d'emprise vient compléter la trame de l'occupation antique mise en évidence dans le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.

L'ensemble funéraire du Néolithique moyen I constitue l'intérêt majeur du site. Le point de comparaison le plus proche se situe à 25 km au nord du lot 9, à Saint-Jean-le-Vieux (Frascone, 2010), où deux enclos s'apparentent aux monuments de Saint-Vulbas. Ces sites bugeysans, tous deux situés sur des terrasses alluviales et à proximité du Rhône et de l'Ain, renvoient aux nécropoles de type Passy du Bassin parisien qui se trouvent également en fond de vallée, le long de la Seine et de l'Yonne, en particulier (Constantin *et al.*, 1997). Si la structuration et la composition de ces vastes ensembles funéraires varient d'une nécropole à l'autre, des récurrences s'observent, notamment dans le type d'architecture, le recrutement des tombes, le traitement des défunts et le mobilier (Chambon et Thomas, 2014).

Ainsi, l'implantation de ces grands monuments reflète davantage une pratique funéraire ostentatoire et durable, témoignant d'un ancrage culturel communautaire assez fort, plutôt que la manifestation d'une communauté hiérarchisée. Dans ce cadre, l'occupation funéraire de Saint-Vulbas, la plus méridionale pour l'heure, apporte de nouveaux éléments chrono-culturels au débat sur la caractérisation des vastes nécropoles monumentales et sur l'identification groupes humains au cours du V^e millénaire av. J.-C.

En outre, la présence de plusieurs dépôts secondaires de crémations antiques, d'un enclos circulaire protohistorique et celle de plusieurs structures funéraires du Chasséen récent dans le secteur où se trouvent les vastes monuments néolithiques, témoignent de la pérennité de ce lieu consacré aux défunts à Saint-Vulbas.

SAINT-VULBAS

Lot 10, phase 1

Opération de diagnostic

Anne-Claude REMY

Inrap

âge du Bronze, Haut-Empire

Le diagnostic archéologique « Lot 10-Phase 1 », d'une superficie de 1,8 ha, réalisé à Saint-Vulbas, est situé à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Lyon. Cette intervention fait partie d'un vaste projet d'aménagement sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA). Elle est localisée à l'ouest du lot 0 (Coquidé, 2015) et au nord du secteur 4000 du lot 7 (Le Saint Allain, 2016).

L'intervention a permis d'identifier deux occupations concernant la Protohistoire et l'Antiquité. Le site protohistorique, localisé au sud et au sud-est de l'emprise, correspond à un *locus* funéraire qui fait pendant à ceux auparavant découverts sur les diagnostics et fouille (Mazuy,

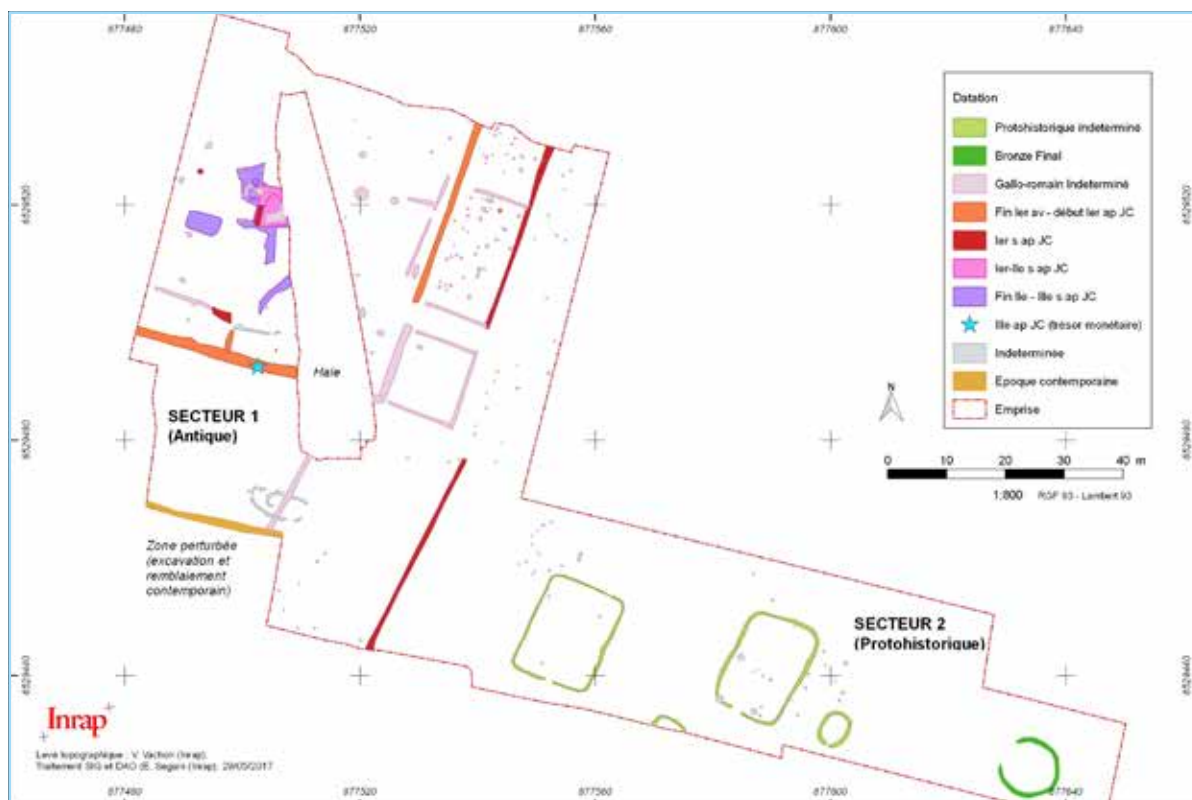


Fig 5 : Lot 10, phase 1. Plan chronologie des vestiges de la fouille du lot 10 phase 1. Crédits : V. Vachon (Inrap), E. Segain (Inrap), 2017

2015 ; Le Saint Allain, 2016 ; Argant, en cours). Deux ensembles sont des enclos sub-rectangulaires au plan plus ramassé et aux dimensions plus conséquentes que ceux du lot 7, secteur 4000. Le troisième est un enclos circulaire de 10,40 m de diamètre. L'élargissement des sondages a permis de repérer une fosse et une excroissance contiguë à un fossé d'enclos sub-rectangulaire qui n'ont pas donné davantage d'éléments pour en préciser la fonction et la datation.

Le site antique, situé au nord-ouest de l'emprise, est constitué d'un enclos fossoyé, lié vraisemblablement à un fossé parallèle, au nord-est, dont le tracé reste à préciser. L'opération a permis de caractériser l'angle sud-est de l'enclos et ainsi d'identifier l'espace interne constitué de fosses, puits (?) et calages de poteaux. L'ensemble est relativement bien conservé et a livré une bossette figurée d'un protomé de lion en alliage cuivreux, un fragment de meule en basalte, de nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices* et du mobilier céramique assez conséquent, dont le *terminus post quem* est le deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. Une série de portions de fossés (parcellaire et/ou faisceau viaire ?), dont la datation est incertaine, pourrait être associée à cet établissement rural.

SAINT-VULBAS

Lot 10, phase 1

Fouille préventive

Ellébore SEGAIN

Inrap

Protohistoire, âge du Bronze, Bronze récent, Haut-Empire, époque contemporaine

Cette opération de fouille archéologique intervient en amont de l'aménagement du PIPA par le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de L'Ain (SMPIPA). Cet aménagement concerne la commune de Saint-Vulbas, au nord du lieu-dit « En Pierre Blanche ». Il impacte la parcelle AC 94 correspondant au lot 10 phase 1, de l'aménagement général du PIPA, et plus précisément au projet Sofrilog. Il fait suite au diagnostic nommé lot 10 - phase 1 mené par A.-C. Remy (Inrap) en 2016 (Remy 2016). La fouille, menée pendant un mois en septembre-octobre 2016, a concerné une superficie de 10 000 m². Cette superficie s'est trouvée réduite à 9 008 m², suite à la présence d'une haie à conserver à l'intérieur de l'emprise, et d'une zone excavée puis remblayée liée à la construction de bâtiments sur la parcelle voisine. En tout, 272 faits ont été identifiés.

Le terrain présente des faciès peu variés : en premier lieu, la terre végétale est assez homogène, et vient recouvrir, soit un niveau limoneux (rendant les vestiges peu lisibles en son sein), soit directement la terrasse fluvio-glaciaire. Cette dernière présente un faciès altéré par pédogénèse en surface, de couleur rouille. La majorité des vestiges apparaît sous la terre végétale, impactant directement la terrasse fluvio-glaciaire.

La carte archéologique nationale montre un grand nombre d'entités archéologiques qui font de Saint-Vulbas une commune reconnue pour son patrimoine ancien. La présence de l'homme dans ce secteur de la vallée du Rhône et la plaine de l'Ain est constatée dès la Préhistoire, même si les vestiges observés pour cette période sont rares. Les vestiges les mieux documentés jusqu'à présent concernaient la période antique. Depuis début 2011, l'élargissement du Parc industriel a permis la mise en place de diagnostics archéologiques sur ce secteur jusqu'alors peu concerné par l'archéologie préventive. Une coordination Grands Travaux, conduite par l'Inrap, sur 258 hectares du projet PIPA ouvre sur de grandes potentialités en matière d'occupation du sol, toutes chronologies confondues.

La fouille du lot 10 phase 1 a permis d'identifier un unique vestige ayant livré du mobilier protohistorique, mais il a révélé la présence de plusieurs enclos dont la forme, spécifique, est généralement associée aux périodes protohistoriques. Une occupation antique, définie par un enclos quadrangulaire (incomplet) et par de nombreux vestiges en creux, a également été mise au jour.

Protohistoire (âge du Bronze ?)

La fouille a permis de découvrir un ensemble de cinq enclos de plusieurs types et modules : deux enclos subquadrangulaires de grande taille (F2028 et F2003), un enclos subquadrangulaire de petite taille (F2027), un enclos circulaire (F2001), et un enclos ovalaire (F2002). Hormis l'enclos circulaire, tous présentent une orientation générale nord-nord-est/sud-sud-ouest, et un creusement fortement arasé. Néanmoins, la fouille minutieuse de ces vestiges semble attester de l'existence, ponctuelle, de creusements. Aucun véritable aménagement, de type trou de poteau, n'a été identifié en leur sein, mais les creusements semblent présenter des bords plus abrupts côté intérieurs, qui prêtent à discussion.

Les entrées des deux grands enclos subquadrangulaires et de l'enclos ovalaire sont orientées vers le sud, quand l'entrée de l'enclos circulaire regarde vers l'ouest. La fouille n'a pas permis de mettre au jour une sépulture, associée ou non aux enclos, que ce soit un dépôt de crémation ou une inhumation. Il est donc difficile de statuer sur l'usage funéraire de ces enclos. Les vestiges de petit diamètre mis au jour dans et autour des enclos ne semblent pas participer à leur fonctionnement. Les éléments datants manquent également, pour la quasi-totalité des enclos. Seul l'enclos F2001 a livré dans son comblement un élément typologique céramique attribuable au Bronze final.

Ce groupement d'enclos se distingue des autres pôles d'enclos, déjà identifiés sur Saint-Vulbas et ayant livré des enclos subquadrangulaires, par sa distribution spatiale. En effet, les enclos sont disposés sur un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est, contrairement à l'axe nord-nord-est/sud-sud-ouest le long duquel se distribuent les autres ensembles. Le regroupement fouillé, s'il se démarque ainsi, participe pour autant d'un même phénomène, son orientation étant à la perpendiculaire du grand axe nord-nord-est/sud-sud-ouest et venant le rejoindre par l'ouest.

Antiquité gallo-romaine

La majorité des vestiges antiques identifiés sont rattachables au Haut-Empire. Ils forment un ensemble cohérent, qu'il faut sans doute relier aux occupations déjà identifiées lors des diagnostics précédents. Deux phases ont pu être distinguées. La première phase correspond à l'implantation d'un petit établissement rural daté des I^{er} s. av. J.-C. - I^{er} s. apr. J.-C. caractérisé par un enclos de plus de 50 m de côté (seul l'angle sud-est est visible dans l'emprise de la fouille). Le bâtiment « A » constitue le cœur de l'occupation et le lieu d'habitation, positionné quasiment au centre de l'enclos. Il a livré les vestiges très arasés d'un possible solin et d'un niveau de sol. La plus grande partie de son implantation semble localisée sous la haie qui traverse le site.

L'enclos contient également quelques fosses et un puits. L'entrée de l'enclos est située à l'est, bordée par des fossés qui servent à délimiter des espaces annexes, comportant des bâtiments sur poteaux, vraisemblablement à usage agricole ou pastoral, et construits en matériaux légers.

Hors de cet enclos et de ses extensions, des aménagements sur poteaux (palissades ?) sont présents à l'est, ainsi que des limites de parcelles au sud, représentées sous la forme de fossés. Les espaces ainsi délimités correspondent peut-être aux territoires cultivés dépendant de cet établissement agricole.

Par la suite, aux environs du I^{er} s. apr. J.-C., cette première occupation est abandonnée, les fossés sont comblés, les bâtiments, légers ou en dur, sont détruits. Il est impossible, au vu des données collectées, de statuer sur cet abandon ni sur sa date exacte. Une seconde occupation prend place, aux I^{er}-III^{es} s. apr. J.-C., sous la forme d'une habitation sur poteaux porteurs construite sur les ruines de l'ancienne habitation, au cœur de l'enclos. Les fossés de ce dernier ne sont plus en activités, mais servent ponctuellement de dépotoir, notamment au sud de l'installation principale. Un bâti semi-excavé est construit aux abords du bâtiment d'habitation. Il sert peut-être d'annexe à ce dernier.

Cette seconde occupation semble disparaître brutalement au III^e s. apr. J.-C., abandon qu'il faut mettre en lien avec l'enfouissement d'un trésor monétaire dont les dernières pièces sont datées de 260 apr. J.-C. Ce trésor, comportant 936 monnaies, pourrait correspondre au pécule des habitants. Le site ne semble pas être réutilisé par la suite.

Les résultats de cette fouille révèlent donc des vestiges pour les périodes protohistoriques et antiques. La superficie du projet permet une vision spatiale large des types d'occupations.

Les occupations antiques et protohistoriques font suites à celles identifiées sur les parcelles mitoyennes lors du diagnostic du lot 10 phase 2 (Segain 2016), ou plus loin sur toutes les opérations de diagnostics du PIPA (Inrap) et les fouilles déjà réalisées par les sociétés Evéha et Paleotime, et dont les rapports sont en cours de rédaction.

SAINT-VULBAS**Lot 10, phase 2****Ellébore SEGAIN**

Inrap

Protohistoire, Haut-Empire, époque contemporaine

Cette opération de diagnostic archéologique intervient en amont de l'extension d'une ZAC par le Syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA). Cet aménagement concerne le lieu-dit « En Pierre Blanche », sur l'emprise correspondant au lot 10 de l'aménagement. Il s'agit de la seconde phase de diagnostic relative à ce lot 10 : elle concerne les parcelles AC 94p, AC 73 et AC 85.

Sur les 97 789 m² impactés, 134 sondages ont été effectués, pour une surface ouverte de 9 660 m², soit 9,8 % de l'emprise.

Le terrain présente des faciès peu variés : en premier lieu, la terre végétale est assez homogène, et elle vient recouvrir, soit un niveau limoneux dans des dépressions, soit directement la terrasse fluvio-glaciaire. Cette dernière présente un faciès altéré par pédogénèse en surface. La majorité des vestiges apparaît sous la terre végétale, impactant directement la terrasse fluvio-glaciaire.

La carte archéologique nationale montre un grand nombre d'entités archéologiques qui font de Saint-Vulbas une commune reconnue pour son patrimoine ancien. La présence de l'homme dans ce secteur de la vallée du Rhône et la plaine de l'Ain est constatée dès la Préhistoire, même si les vestiges observés pour cette période sont rares. Les vestiges les mieux documentés jusqu'à présent concernaient la période antique. Depuis début 2011, l'élargissement du Parc industriel a permis la mise en place de diagnostics archéologiques sur ce secteur jusqu'alors peu concerné par l'archéologie préventive. Une coordination « Grands travaux », conduite par l'Inrap, sur 258 hectares du projet PIPA ouvre sur de larges possibilités en matière d'occupation du sol, toutes chronologies confondues.

Le diagnostic du lot 10 phase 2 n'a pas permis d'identifier de vestiges associés à du mobilier protohis-

torique, mais il a révélé la présence d'un petit enclos dont la forme, spécifique, est généralement associée aux périodes protohistoriques, voire à la période laténienne. La forme complète de cet enclos n'est pas connue, car seule une moitié a été identifiée dans l'emprise du diagnostic, mais la partie visible semble dessiner une forme quadrangulaire, voire carrée, avec des angles arrondis.

La majorité des vestiges identifiés lors du diagnostic du lot 10 phase 2 sont rattachables au Haut-Empire. Ils forment un ensemble cohérent, qu'il faut sans doute relier aux occupations déjà identifiées lors des diagnostics précédents. Quatre zones « antiques », au sens large, ont été identifiées. Elles se caractérisent généralement par quelques vestiges qui ont livré du mobilier gallo-romain,



Fig 6 : Lot 10, phase 2. Plan masse des vestiges du diagnostic et axes restitués des fossés.

Crédits : V. Vachon, E. Segain (Inrap), 2016

sans plus de précision. Lorsque de la céramique est retrouvée, elle fournit généralement un *terminus post-quem* du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.

La première zone antique correspond à la parcelle AC 94p, partie ouest. Les vestiges antiques de cette zone correspondent à deux fossés, dont l'un constitue la suite d'un fossé d'enclos identifié et daté sur le diagnostic du lot 10 phase 1. Ce fossé d'enclos vient s'interrompre contre un autre fossé situé à l'est, sans lui être perpendiculaire. Aucun vestige n'a été identifié à l'intérieur de cet espace.

La deuxième zone antique correspond à la grande majorité de la parcelle AC 73. Une occupation de taille conséquente est clairement implantée sur cet espace. Elle se structure au nord d'une voie délimitée par deux fossés bordiers. Cette voie semble avoir été utilisée sur un temps assez long. Un dépôt secondaire de crémation a été retrouvé dans le comblement supérieur du fossé bordier ouest. L'installation humaine semble prendre place majoritairement au nord de la voie. Elle est structurée par des fossés perpendiculaires à cette dernière. Au nord, un dernier fossé, d'orientation différente, semble fermer cet espace. Différents vestiges ont été identifiés : un puits, plusieurs trous de poteaux (souvent en bordure de fossés), des fosses et des tronçons de fossés pouvant servir de limites internes à l'occupation. À l'intérieur de cet espace se développe une installation humaine avec, notamment, un atelier métallurgique, identifié grâce aux déchets paléométallurgiques découverts dans deux fosses. Notons également la découverte d'un peson en terre cuite, attestant la présence d'activité textile. Hormis ces découvertes, le type d'occupation de la zone reste indéterminé. La majorité du mobilier a été découverte à l'ouest de l'emprise, là où semblent se concentrer les vestiges. Les indices de l'habitat semblent ténus à observer, sans doute du fait d'un arasement lié aux labours.

Il est probable que plusieurs phases d'occupation se superposent sur cet espace.

Hors de cet espace, au nord-est, de nombreuses fosses de plantations ont été identifiées, regroupées. Elles n'ont pu être datées, mais il est plausible de considérer qu'elles participent de cette occupation.

La troisième zone antique correspond à la partie sud de la parcelle AC 85. Cette occupation antique se caractérise par deux noyaux distincts. Le premier, le plus au sud, correspond à l'angle d'un grand enclos situé à l'ouest de l'emprise diagnostiquée. La partie interne de l'enclos est localisée hors emprise, sous le bâtiment déjà construit. Aucun vestige n'a été identifié aux abords. Le second noyau d'implantation est caractérisé par un alignement de trous de poteau ou de fosses, identifiés majoritairement dans le même sondage. L'usage d'un tel ensemble reste indéterminé (palissade ? plantation ?).

La quatrième et dernière zone à avoir livré des vestiges est localisée dans la partie nord de la parcelle AC 85, à cheval sur une haie. Cette zone regroupe plusieurs tronçons de fossés, qui délimitent clairement un enclos double et un système fossoyé annexe qui semble lui être contemporain (axes identiques). Si aucun élément permettant leur datation n'a été retrouvé, l'organisation et les orientations d'une partie des fossés font pencher pour

une datation antique de l'ensemble. L'enclos se caractérise par un fossé interne large et profond, au profil en V, alors que le fossé externe présente un profil en cuvette, une faible profondeur et une largeur moindre. Il semble former un espace trapézoïdal, à l'image de l'enclos identifié plus à l'est sur les parcelles avoisinantes (Mazuy, 2015). Au sud et à l'ouest de cet enclos, on notera la présence de deux fossés, qui semblent participer de la même occupation. Une partie a déjà été identifiée dans les sondages du diagnostic du lot 0 (Coquidé, 2015). Hormis les structures linéaires, aucun autre type de vestige n'a été mis au jour dans cette zone, ce qui empêche toute caractérisation de l'activité qui y était pratiquée.

La superficie du projet permet d'avoir une vision spatiale large des types d'occupations rencontrés confirmant, avec la présence d'un enclos sub-rectangulaire, la continuité du site identifié lors du diagnostic du lot 10 phase 1 (Remy, 2016). L'occupation humaine de ce territoire est attestée pour l'Antiquité, en plusieurs noyaux, dont l'un semble particulièrement riche en vestiges. Cette occupation antique du Haut-Empire fait suite à celle identifiée sur des parcelles mitoyennes de l'emprise. L'ensemble est localisé en bordure d'un faisceau viaire matérialisant un axe majeur.

Le site du MONT CHÂTEL À VAL-REVERMONT

David BILLOIN

Chercheur bénévole

haut Moyen Âge, Moyen Âge classique

Cette première année de fouille pluriannuelle (2016-2018) conduite sur le Mont Châtel à Val-Revermont (anciennement Pressiat) s'inscrit à la suite d'une année probatoire. Cette dernière avait permis de confirmer tout l'intérêt de ce site de hauteur, avec la découverte d'une église funéraire du haut Moyen Âge abritant de nombreuses sépultures de types romano-burgonde et des sarcophages en grès du Maconnais (Billoin, 2015).

En place d'un secteur d'habitats présumés, les travaux archéologiques de 2016 ont révélé une seconde église située à une soixantaine de mètres du premier édifice religieux, selon une implantation topographique similaire, sur le bord septentrional de la terrasse sommitale. De plan rectangulaire à chevet plat de 16 m sur 12 m, le bâtiment est composé d'une nef centrale flanquée de deux galeries latérales, une troisième constituant la façade ouest de l'édifice. Trois sondages renseignent sur des aménagements intérieurs, comme les vestiges d'un autel au centre du chœur, dont le sol est revêtu de dalles calcaire. Des élévations atteignent ponctuellement 1,20 m de hauteur, laissant voir des assises en *opus spicatum* dans la nef, où prend place une sépulture en murets de plan naviforme, partiellement munie d'une dalle de couverture, selon une orientation nord-sud. Une seconde inhumation est pratiquée directement sur son couvercle, mais elle a été en grande partie détruite lors de remaniements qui touchent le coffre sous-jacent. Ces deux tombes attestées dans cette église semblent indiquer une fonction vouée au culte. Une grande dalle de

couverture en calcaire signale toutefois une autre sépulture adossée au parement externe du mur sud du chœur.

Hormis des claveaux en tuf utilisés dans les voûtements des ouvertures, un fragment de fût de colonnette galbé est le seul élément lapidaire recueilli en position secondaire dans la couche de démolition. Cet élément architectural rare, dont la fonction est difficile à préciser, est cependant intéressant par la roche utilisée, un poudingue, lui offrant un aspect tout particulièrement décoratif. Ce type de roche n'est connu que sur deux carrières anciennes de Savoie, autour de Chambéry. L'utilisation de ce matériau spécifique au sein de l'église renvoie à deux hypothèses à ce stade : le emploi d'un élément antique récupéré sur un établissement de la fin de l'Antiquité dans les environs larges du Mont Châtel (mais non connu), pour ses qualités esthétiques et selon une symbolique teintée de prestige que confèrent des éléments antiques intégrés à des constructions élitaires du haut Moyen Âge d'une part, ou, de l'autre, un choix délibéré du commanditaire de la construction, parfaitement au fait des modes architecturales de l'époque et doté de ressources pour les acquérir.

Dans une seconde phase, les galeries latérales sont rétrécies par la construction de deux murs, l'édifice évoluant selon un plan à trois nefs, à la suite d'un incendie ponctuel, mais qui affecte sérieusement la galerie ouest. Il correspond vraisemblablement à un épisode de troubles dans l'histoire de cet établissement, la première église étant marquée également par des traces d'incendie, occasionnant un agrandissement de celle-ci.

Un bâtiment rectangulaire en pierre de 6 m par 4,20 m à sol dallé et avec un accès à l'ouest prend place à proximité immédiate de l'église, selon la même orientation. Il semble succéder à un premier édifice similaire, mais de taille plus réduite, dont le sol est revêtu de grandes dalles de calcaire. Ses murs, visibles sous forme de tranchées de fondation dans la roche, ont été intégralement récupérés lors de la phase de reconstruction. L'absence d'aménagement intérieur et la rareté du mobilier empêchent d'en identifier la fonction. Si l'emploi de grandes dalles semble dénoter d'un investissement particulier, on préférera attendre à la fois l'achèvement de la fouille de ce secteur et l'observation du mode de construction d'habitats avant de tenter de répondre à la question de son utilisation.

Très modeste, le matériel recueilli, essentiellement sur le bâtiment 2 voisin de l'église, oriente la datation dans les VI^e-VII^e s., voire légèrement au-delà. Cette chronologie est renforcée par les modes de construction des édifices et les matériaux de couverture en terre cuite, en tous points similaires à la première église. La présence d'une tombe naviforme, architecture funéraire systématiquement associée aux édifices religieux, entre parfaitement dans un haut Moyen Âge large. Toutefois, quelques fragments de céramique des X^e-XII^e s. interpellent, comme l'année passée, matériel que l'on met en relation avec la phase de récupération des matériaux de construction. Les remaniements occasionnant la destruction partielle des deux sépultures de la nef paraissent liés à cet épisode, d'autant plus aisément que ces tombes n'auraient plus de valeur mémorielle à ce moment.

La présence de deux églises du haut Moyen Âge, l'une funéraire, l'autre réservée au culte, situation rarissime en France à cette époque sur un établissement de hauteur, offre une ampleur toute particulière à l'occupation du Mont Châtel et pose des questions fondamentales sur son rôle et son statut, en position frontalière avec les cités de Besançon et de Lyon.

VILLARS-LES-DOBES

Rue de l'agriculture

Quentin ROCHET

Archeodunum

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Opération 2015

La construction de 67 logements et d'un local artisanal à Villars-les-Dombes, sur les parcelles BR 67 et BR 68, a donné lieu à une opération d'archéologie préventive.

Le site, d'une emprise de 1 200 m², se situe dans le village actuel de Villars-les-Dombes, en périphérie immédiate du bourg médiéval. La poype, motte castrale et siège de la seigneurie médiévale des Villars, est située à quelques dizaines de mètres à l'est du site.

La fouille a mis en évidence un espace périurbain occupé du XI^e au XIII^e s., ainsi qu'aux époques modernes et contemporaines. Les occupations médiévales sont caractérisées par des structures agricoles (silos fossoyés), des constructions sur poteaux et des activités de transformation (foyers successifs, scories métalliques, etc.). Ces vestiges témoignent des usages successifs d'un espace périurbain dont la fonction fluctue dans le temps.

Le principal vestige de l'occupation médiévale est un important four de tuilier du début du XIII^e s. bénéficiant d'un bon état de conservation. Il se présente sous forme d'un four quadrangulaire de 4,30 × 2,50 m, excavé et parementé d'adobe lié à l'argile, accompagné d'une fosse de travail excavée. Les deux fosses sont reliées par un alandier voûté, creusé en sape dans le terrain naturel. Les piles partiellement conservées, et les briques issues de l'effondrement du four permettent de restituer une sole en briques alternées. La production du four, dont témoignent de nombreux ratés de cuisson, est constituée de tuiles canal. Aucune autre structure de l'atelier de tuiliers de Villars n'a pu être mise en évidence dans l'emprise de fouille. Le four lui-même connaît un usage limité dans le temps, avant d'être abandonné et de voir sa fosse de travail partiellement recreusée pour servir de mare.

L'occupation moderne et contemporaine témoigne de l'extension, tardive, du bourg de Villars-les-Dombes hors de ces fortifications médiévales. Ainsi, plusieurs bâtiments en pierre, maçonnés au mortier de chaux, ont-ils pu être identifiés pour la fin de la période moderne et le début de la période contemporaine.

MASSIEUX, PARCIEUX, REYRIEUX, TRÉVOUX

La Saône, du PK 24 au PK 32

Alain LAVOCAT

Chercheur bénévole

époque contemporaine

Opération 2015

L'intervention menée en rive gauche de Saône en 2015, entre les points kilométriques (PK) 24 à Massieux et 32, à Trévoux, s'inscrivait pleinement dans l'action de prospection systématique de la rivière entamée en 1995 par les plongeurs du GRAAL, et dont l'objet est de répertorier les sites encore en place afin de les positionner sur la carte archéologique. Ce tronçon constituait le dernier non étudié entre la confluence du Rhône et de la Saône (PK 0) et la commune de Belleville-sur-Saône (PK 56). Jusqu'au pont de Trévoux (PK 30,3), le faciès du fond apparaît fortement perturbé par les dragages intensifs opérés jusque dans les années 1980. Ces creusements de la rivière, destinés à prélever des matériaux et à aménager le chenal de navigation, ont eu pour conséquence de détruire la potentielle couche archéologique qui aurait pu exister sur ce tronçon de rivière. Par ailleurs, la nature du fond, faite de cailloux, galets et sédiments, est peu propice à la conservation ou à la découverte d'artefacts en place. En amont du PK 30,3 et jusqu'au PK 32, le fond porte les stigmates des nombreux renforcements de berge opérés à l'aide de grosses pierres qui tapissent aujourd'hui le fond à proximité de la berge. Tous ces éléments expliquent sûrement la raison pour laquelle aucune découverte de vestiges anciens n'a été réalisée entre les PK 24 et 32, hormis celle de l'épave d'un bateau moderne, en fer, de grandes dimensions (longueur : 33,5 m ; largeur : 5 m ; hauteur : 4 m), positionnée parallèlement à la berge, et à une vingtaine de mètres celle-ci. La présence de cette épave étonne, car les habitants des environs n'en avaient a priori aucun souvenir. En raison de sa forme, on peut fort certainement penser qu'il s'agisse d'une péniche. Positionnée la proue en direction de l'amont, elle présente sur ses deux bordés, au premier tiers avant, une pliure ayant généré une déchirure du flanc bâbord. Même si aucune trace de choc n'est visible à la proue, il est probable que ces pliures soient à l'origine du naufrage. Plusieurs éléments manquants ont peut-être fait l'objet d'une récupération peu après le naufrage : gouvernail, hélice, ancre □

Comme cela avait déjà été le cas sur l'autre rive, aucune trace avérée de passages à gué ou de lieux de franchissements n'a été détecté sur la zone prospectée.

ALLIER

BOST

Abords de l'église

Perrine PICQ

Sapda

haut Moyen Âge, Moyen Âge, bas Moyen Âge

Ce diagnostic archéologique, prescrit dans le cadre du projet de réalisations d'un columbarium et d'un tronçon de route associé à un parking, et situé à proximité de l'église, a été réalisé en 2016. Le diagnostic a permis la mise au jour de nombreux vestiges, situés pour leur grande majorité à l'ouest de l'emprise, aux abords de l'église médiévale Saint-Pierre. Ils ont livré un corpus de mobilier céramique daté, de manière homogène, de la période médiévale, et, plus particulièrement, dans certains cas, du haut Moyen Âge.

L'occupation du cimetière associé à l'église voisine a été révélée au-delà de l'emprise du site actuel, puisque des sépultures ont été découvertes sur plusieurs zones. Le cadastre napoléonien, daté de 1813, détermine qu'au début du XIX^e s., l'édifice religieux était encerclé de son cimetière, et les découvertes dans une première tranchée corroborent les informations délivrées par ce document cartographique, puisque au moins six sépultures, toutes orientées ouest-est et associées à du mobilier médiéval, y ont été mises au jour : elles apparaissent sous un recouvrement de 0,80 m. Un sondage manuel a également démontré une installation stratifiée de ces inhumations dans le secteur.

Par ailleurs, un sondage réalisé au sud de l'église a permis de déterminer une occupation de cet espace funéraire plus élargie que les renseignements transmis par les documents anciens ne nous le laissaient présager. En effet, deux sépultures, associées à des fosses ovales pouvant dans ce contexte être interprétées comme des fosses sépulcrales, ont été repérées dans cette tranchée, à 1,80 m sous la terre végétale. Ces découvertes, scellées par des niveaux ayant révélé du mobilier céramique du Moyen Âge, certifient que l'emprise antérieure du cimetière rattaché à l'église Saint-Pierre de Bost s'étendait plus largement au sud de l'édifice religieux. Un prélèvement effectué sur l'une de ces inhumations fait l'objet d'une analyse radiocarbone, afin d'en déterminer la datation précise. Ces résultats seront communiqués ultérieurement par le biais d'un addendum.

Des alignements de trous de poteau, bordant un aménagement linéaire à profil en cuvette, et d'orientation ouest-est, ont également été mis au jour lors de ce diagnostic. La fonctionnalité de cet ensemble n'a pas pu être identifiée de manière précise, et il reste à ce jour difficile de comprendre s'il s'agissait d'une installation liée à la limitation de la zone funéraire proche, à des niveaux d'habitat ou encore à un simple bornage

parcellaire. Toutefois, l'étude du mobilier associé a permis de déterminer une datation de cet espace située au cours du haut Moyen Âge. Par ailleurs, la présence d'un fragment d'une scorie massive de fond de cuve d'un bas-fourneau (scorie de réduction), ainsi que d'un culot de forge issu d'un foyer d'épuration, laisse présager de la proximité d'un atelier lié à la sidérurgie et à la métallurgie, datant de la même époque.

Cette découverte vient ainsi densifier un peu plus la carte des sites rattachés à cette période dans le département de l'Allier, qui restent à ce jour assez méconnus, puisque seuls deux sites, celui de Millefleurs à Monteignet-sur-l'Andelot, et celui de Bel-Air à Lapalisse, ont, jusqu'à aujourd'hui, fait l'objet d'une prescription de fouille dans un contexte d'archéologie préventive. Des diagnostics archéologiques ont, quant à eux, et depuis quelques années, permis de révéler des vestiges du haut Moyen Âge dans le Bourbonnais, comme ce fut le cas à Gennetines, Bellerive-sur-Allier, ou encore Contigny.

La connaissance des sites alentours avait déjà permis de présager d'une occupation tardoantique ou alto-médiévale dans le secteur de l'église Saint-Pierre de Bost. Ce diagnostic a confirmé ces suppositions, en mettant en lumière des aménagements qui attestent une occupation en la commune de Bost, témoins de cette période charnière peu renseignée dans le département, comme dans le reste de la France, entre l'Antiquité et le Moyen Âge.

BRAIZE

Les Derrières, Braize I

Magali HEPPE

Inrap



Fig 1 : Braize 1, les Derrières, vue des fragments de galettes carbonisées récoltées dans la structure 26 en tranchée A 58.

Crédits : Inrap

premier âge du Fer

Située dans le département de l'Allier, aux confins avec le département du Cher, la commune de Braize se développe au nord de la forêt de Tronçais, au cœur de l'ancien territoire biturige.

L'opération de diagnostic archéologique, menée au

lieu-dit « Les Derrières » sur une surface de 175 163 m², a permis de reconnaître 49 structures et/ou anomalies du sol attestant une présence humaine dès la Protohistoire, et, plus particulièrement, durant la période du Hallstatt C. En effet, au sein et dans les environs immédiats de la tranchée A 58, au centre de la parcelle, un ensemble de structures a révélé la présence d'un habitat type « habitat ouvert » datant du Hallstatt C. Un bâtiment, dont la

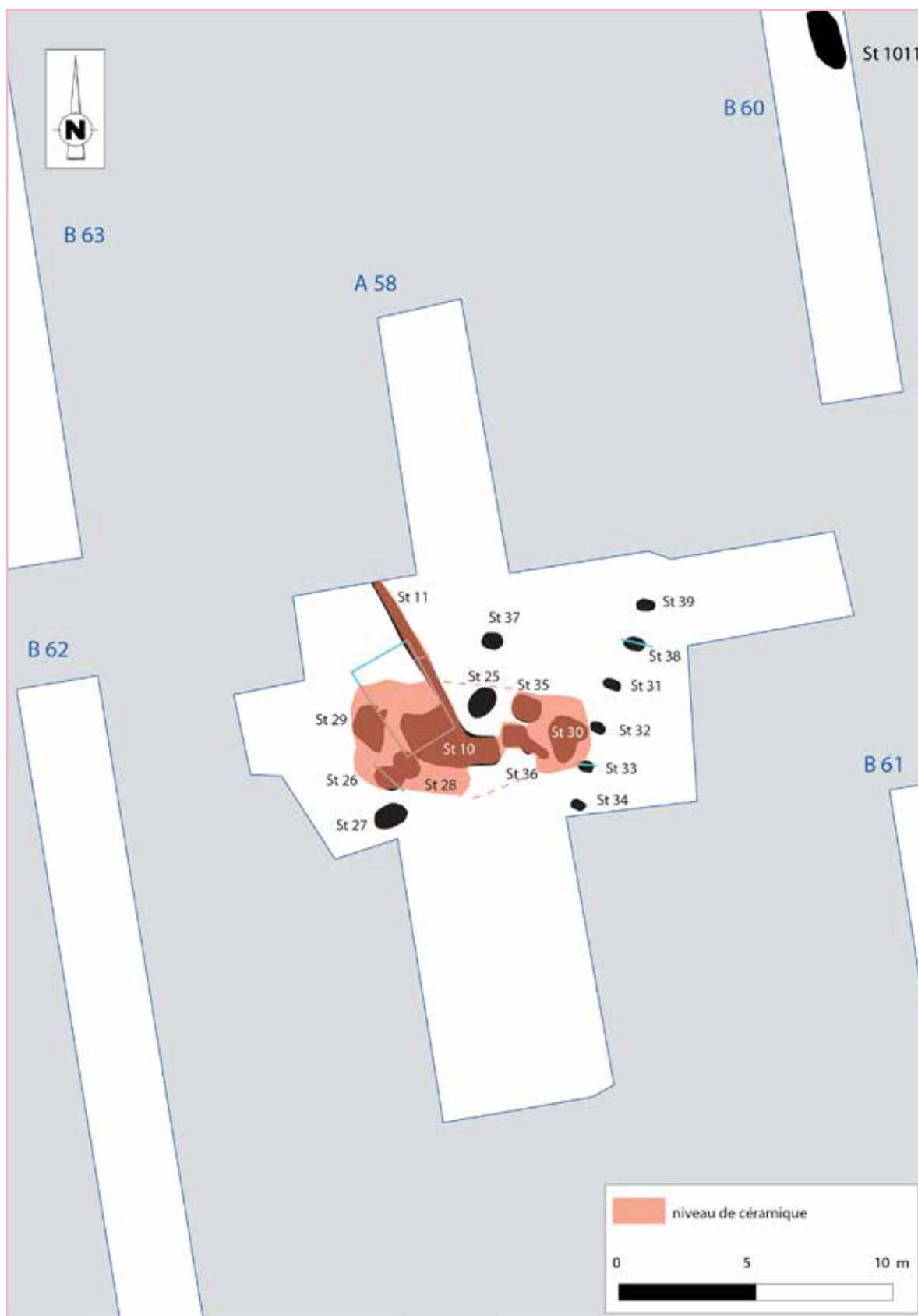


Fig 2 : Braize 1, les Derrières, plan détaillé des vestiges recensés et du niveau de céramique Hallstatt dans la tranchée A 58. Crédits : Inrap

paroi ouest matérialisée par six trous de poteau a été mise au jour, ainsi qu'une grande fosse dépotoir témoignent de l'occupation du territoire au cours de la Protohistoire. Ces structures sont, pour la région, parmi les premiers témoins archéologiques d'un habitat pour le début de l'âge du Fer et leur découverte offre une source non négligeable d'informations.

Cet ensemble de structures a également livré un lot important de mobilier céramique, permettant de constituer un début d'ensemble de référence pour le Bourbonnais protohistorique. Ainsi, ce sont plus de dix kilogrammes de tessons qui ont été collectés : coupe, jatte, jarre, pot... Les formes et les types de céramiques sont variés, et le bon état de conservation ainsi que la qualité de fabrication de ces céramiques laissent entrevoir le potentiel contenu dans les faits encore non testés.

Ces structures archéologiques ont également permis de récolter de nombreux restes archéobotaniques. Des graines carbonisées de céréales (blé amidonnier, engrain, millet, orge vêtue et avoine), des charbons de chêne à feuillage caduc, ainsi que des fragments de galettes attestant d'une préparation culinaire ont ainsi pu être identifiés et analysés.

D'autres structures, moins organisées, moins concentrées et non datées, ont été inventoriées durant cette opération. Onze fossés, dont la fonction la plus probable est le drainage, quelques fosses et des écostructures avérées viennent compléter la liste des vestiges découverts.

Les résultats de cette opération de diagnostic archéologique, au fort potentiel informatif, viennent donc considérablement amender les connaissances de ce secteur du Bourbonnais, tant d'un point de vue structurel que matériel. Ce bâtiment domestique atteste une occupation et une gestion du terroir dès le début de l'âge du Fer ; la céramique, tout comme les restes archéobotaniques, viennent combler des lacunes existantes dans les collections de références jusqu'alors peu fournies pour le Hallstatt et, plus généralement, pour la Protohistoire. Cette période est, en effet, dans les environs de Braize, reconnue jusque-là uniquement au travers des vestiges funéraires découverts lors de prospections.

BRAIZE

La Croix de Bonnefond, Braize II nord

Magali HEPPE

Inrap

La commune de Braize se situe dans le département de l'Allier, juste au nord de la forêt de Tronçais et à treize kilomètres au sud-est de Saint-Amand-Montrond. La parcelle ZA 29, située au lieu-dit La Croix Bonnefond, a fait l'objet d'une demande d'aménagement par la société SAS Parc photovoltaïque de Braize.

Le projet, dénommé Braize II nord, porte sur l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque et impacte une surface totale de 35 888 m². Il est lié au projet Braize II sud, duquel il n'est séparé que par la route départementale D 250.

L'opération de diagnostic archéologique réalisée aux confins des actuels départements de l'Allier et du Cher, riches de vestiges archéologiques et historiques, n'a permis de reconnaître qu'une dizaine de fossés de drainage, ainsi qu'un empiérement, dernier témoin d'une ancienne limite parcellaire.

En l'absence totale de mobilier archéologique, aucun rattachement chronologique n'a pu être proposé pour ces structures.

BRAIZE

La Croix de Bonnefond, Braize II sud

Magali HEPPE

Inrap

Protohistoire, second âge du Fer

L'opération de diagnostic archéologique, menée au lieu-dit « La Croix Bonnefond » sur une surface de 110 529 m², a permis de reconnaître 56 structures et/ou anomalies du sol attestant d'une présence humaine dès la Protohistoire, et, plus particulièrement, dès la période laténienne. Les témoins les plus anciens de l'occupation humaine du secteur sont des éléments matériels. Il s'agit notamment d'un élément de terre crue, cuit artificiellement, assimilable à un fragment de sole de foyer ou de torchis. Quatre tessons de céramique grossière viennent également témoigner d'une présence humaine pour cette période de la Protohistoire ancienne. Parmi les structures attribuables à la période laténienne, deux « pôles » de concentration de vestiges se dessinent.

Le premier pôle, situé au sud de la partie nord de l'emprise, se compose de plusieurs fosses et trous de poteau. Parmi ces derniers, il est possible de reconnaître un petit bâtiment carré sur quatre poteaux, d'environ 1,80 m de côté. Il s'agit probablement d'un grenier. Un grand fossé, traversant l'emprise sur plus de 288 m, semble matérialiser la limite est de l'extension des vestiges. À hauteur de ce premier pôle, il a livré quelques éléments céramiques et lithiques. Ainsi, deux fonds d'amphores républicaines italiennes, probablement de type Dressel 1A, ont été collectés. La diffusion de ces amphores se développe surtout à partir du milieu du II^e s. av. J.-C. Associés à ces fonds, des tessons de pot à cuire (?) en céramique grossière modelée, datant d'une période couvrant La Tène C et D, ont été ramassés. Enfin, une demie meta de meule en grès rose accompagnait ce mobilier céramique.

Le deuxième pôle concentrant des vestiges se situe à l'ouest de la zone sud. D'une superficie plus restreinte, ce pôle se développe également au sud du grand fossé. Il s'agit d'un ensemble de neuf structures en creux : un trou de poteau et huit fosses de plantation. Les fosses de plantation traduisent la volonté de l'Homme d'aménager et de valoriser son territoire. Du mobilier en terre cuite a été collecté. Ainsi, quelques fragments d'une plaque foyère à bord en bourrelet large et bas accompagnaient plusieurs tessons de céramique attribuables aux années 140/130 – 90/80 av. J.-C.

Ces deux pôles attestent donc d'une présence pour la période protohistorique.

D'autres structures, moins organisées, moins concentrées et non datées, ont été inventoriées durant cette opération. Cinq fossés, dont la fonction la plus probable est le drainage, quelques fosses, dont trois auraient possiblement été des fosses d'extraction de sable, plusieurs trous de poteau isolés, quelques empièvements évoquant des chablis et des écostructures avérées viennent compléter la liste des vestiges découverts.

COMMENTRY

La Chevantière

Gabriel ROCQUE

Sapda

Lors de ce diagnostic sur la commune de Commentry, 89 sondages ont été mis en œuvre sur l'emprise du projet. La parcelle est caractérisée par un réseau dense de drains contemporains. Au fond des tranchées, des canalisations en terre cuite sont installées. L'ensemble est comblé de déchets miniers (schiste rouge ou noir).

Seules deux structures ont été mises au jour, toutes

deux similaires dans leur nature ; une seule a livré une vingtaine de tessons datés de la période laténienne. Il s'agit de creusements, aux limites diffuses, comblés par plusieurs niveaux sableux gris très clair à blanc. Leur interprétation n'est pas possible. S'agit-il de fosses polylobées constituées de plusieurs silos effondrés ?

DIOU

Viaduc de Gilly

Laurence LAUTIER

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

En raison du remplacement du tablier métallique du viaduc de Gilly par la SNCF, qui nécessitera l'installation d'une base vie et d'une aire de stockage, deux interventions archéologiques, terrestre et subaquatique, ont été réalisées à Diou, sur la rive gauche de la Loire et dans le cours du fleuve, au pied et en aval du viaduc ferroviaire reliant Diou à Gilly-sur-Loire. Réalisées entre le 3 et le 14 octobre 2016, elles ont permis la découverte de tout un ensemble d'aménagements se rattachant aux périodes moderne et contemporaine.

Le diagnostic terrestre a ainsi confirmé la présence, en bas de parcelle, à une profondeur de 30 à 70 centimètres sous le niveau du sol, d'un vaste empièchement d'une largeur minimale de 6,50 m, observé le long du chemin actuel parallèlement au fleuve, sur une longueur de plus de 40 m. La partie sommitale de cet aménagement linéaire est constituée d'une accumulation de

blocs bruts de taille, associés à quelques éléments de terres cuites architecturales d'aspect récent, reposant sur une séquence de sables accumulés sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Cet aménagement anthropique repose sur des litages sableux très marqués déposés sur une hauteur de plus de 1,50 m. Leur présence témoigne des nombreux débordements fluviaux de la Loire et permet d'envisager l'hypothèse de l'installation d'une digue destinée à contrer les crues.

La prospection réalisée lors du diagnostic subaquatique a couvert une surface de trois hectares autour du pont ferroviaire, dont la construction remonte à l'année 1865. Des sources photographiques témoignent du dynamitage de cet ouvrage lors de la seconde guerre mondiale et de la reconstruction de son tablier métallique après la guerre. Plusieurs découvertes se rattachent à cet épisode. À l'ouest, à 150 m en aval du pont, sont conservés les vestiges d'une passerelle de bois constituée d'un alignement nord-sud, perpendiculaire au sens du courant, composée de huit palées formées de deux rangées de six pieux, qui ont visiblement été implantés pour remplacer le pont routier, également détruit en partie lors de la dernière guerre.



Fig 1 : Diou, viaduc de Gilly, vaisselle métallique : lots 25-27.
Crédits : J. Dunkley, L. Lautier (Inrap), 2016.



Fig 2 : Diou, viaduc de Gilly, vues du lingot de plomb, du fragment de tonneau et de la vaisselle en étain : détail après enlèvement du lingot. Crédits : S. Brousse (Inrap), 2016.

Un autre alignement de six pieux adoptant une forme circulaire, placé entre deux piles du pont, semble correspondre au reste d'un échafaudage en bois visible sur les photographies réalisées au moment des travaux de reconstruction. Enfin, plusieurs éléments métalliques pourraient provenir du train qui est tombé dans la Loire au moment du sabotage, tandis qu'un bloc de pierre de deux mètres de long sur un mètre de large, retrouvé sous le pont, ressemble fortement aux éléments d'architecture qui couronnent les piles en pierre du pont et a pu être délogé au moment de l'explosion.

Outre ces éléments récents, les plongeurs ont découvert un important dépôt métallique placé en bordure de rive, au pied d'un rocher, dans une cuvette naturelle. Ce dépôt, rattaché à un contexte du début du XVII^e s., est constitué de deux lingots d'étain, 33 assiettes en étain et



Fig 3 : Diou, viaduc de Gilly, vaisselle métallique ; détail d'un poinçon : lot 28. Crédits : J. Dunkley, L. Lautier (Inrap), 2016.

un calice façonné dans le même matériau. L'ensemble, visiblement destiné à la refonte, était contenu dans un tonneau de chêne, dont plusieurs éléments ont été recueillis, et semble résulter d'une perte accidentelle. Douze assiettes sont poinçonnées. Ces poinçons correspondent, soit à des marques de propriétaires, soit à des marques de maîtres potiers d'étain. Huit assiettes comportent en outre des graffitis, dont l'étude apportera des connaissances sur la société de cette période.

DURDAT-LAREQUILLE

Le Tillou, 30-36 impasse de la Vigne

Laurence LAUTIER

Inrap

Haut-Empire

Un sondage archéologique s'est déroulé aux n° 30-33 de l'impasse de la Vigne, sur la commune de Durdat-Larequille. Si l'intervention n'a pas permis de confirmer la présence d'un habitat antique, soupçonné en raison de la découverte ancienne de mobilier et de blocs d'appareil, elle semble prouver l'existence, dans ce secteur, d'une zone vraisemblablement sépulcrale, datant du premier tiers du II^e s. apr. J.-C. (110-130).

Le site est localisé à une distance de quatre kilomètres au sud-est de l'agglomération thermique de Nérès-les-Bains – *Neriomagus/Aquae Nerii*, implantée aux confins du territoire des Bituriges Cubi. Il est encadré par deux axes de circulation antiques, distants, pour le premier, de 1 500 m à l'ouest et de 800 m à l'est pour le second.

Une seule structure funéraire (?), intégralement fouillée, a été découverte à 0,30 m sous le niveau du sol. Il s'agit d'une fosse longue de 1,80 m, large de 0,80 m et profonde de 0,36 m, implantée dans le remplissage d'un paléochenal qui serpente dans l'emprise sondée. Son

comblement a livré plusieurs centaines de fragments de tessons brûlés mais peu fragmentés, appartenant à une cinquantaine d'objets, mêlés à des charbons de bois, à plus de 200 fragments de verre, chauffés pour certains, à des esquilles d'ossements brûlés dont seuls des éléments de porcs ont été reconnus, ainsi qu'à un fragment de charnière en tabletterie et à neuf clous en fer, peut-être destinés à l'assemblage des planches du bûcher funéraire. L'absence d'organisation de ces différents éléments pourrait révéler que nous sommes en présence d'un dépôt regroupant les rejets d'un bûcher, déposés après nettoyage de la structure primaire de l'incinération.

Cette fosse sépulcrale, située dans la partie nord-est de la parcelle diagnostiquée, dépend probablement d'une zone funéraire plus vaste, qui pourrait se développer au nord et à l'est, dans les propriétés limitrophes.

MOLLES

Site de La Couronne

Damien MARTINEZ

Chercheur bénévole

Antiquité tardive, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique

La campagne de fouille conduite en 2016 sur le site de La Couronne correspond à la deuxième année d'un programme triennal. Celui-ci vise à explorer simultanément deux fronts : une vaste zone située entre l'église et la portion nord du mur d'enceinte d'une part (secteur 7), et, d'autre part, l'extrémité orientale de l'établissement fortifié (secteur 9).

Cette nouvelle mission a permis de confirmer le potentiel archéologique du secteur 9, en mettant en évidence la présence de vestiges relativement bien conservés.

La première phase d'aménagement reconnue dans cette zone (fin du IV^e-début du V^e s.) est caractérisée par le mur d'enceinte et par la structure de chauffe, une probable forge, encadrée dans le parement interne de celui-ci, et qui ont été découverts en 2013. Les fouilles de 2016 conduites au pied de la muraille, sur une superficie d'environ 450 m², ont permis la découverte de sols en terre limités par des tranchées étroites. Ces vestiges permettent de restituer des systèmes de sablières basses portant des élévations faites de matériaux périssables (terre et bois). On ignore, en l'état des recherches, si celles-ci constituent les limites de petites unités d'habitation distinctes ou si elles correspondent aux cloisons d'un vaste bâtiment.

La deuxième étape d'aménagement de ce secteur de la forteresse (V^e s.) est marquée par de profonds changements qui voient la construction d'au moins deux grands espaces bâtis.

La fonction de ces bâtiments, ou de ces pièces d'un même bâtiment, méritera d'être précisée à l'avenir. Cependant, en l'état actuel des recherches, une vocation domestique semble devoir être privilégiée. En effet, l'un des espaces, par ses caractéristiques architecturales et par l'absence d'aménagement interne significatif, peut être envisagé comme une pièce de séjour (petite pièce de réception ? chambre ?). Dans l'autre pièce, la présence de structures de chauffe interprétables comme des fours culinaires invite à y situer des cuisines. Des denrées alimentaires étaient probablement stockées à l'étage, ainsi



Fig 1 : Molles, site de la Couronne, vue aérienne du site. Crédits : D. Martinez, 2016.

que le suggèrent les nombreux restes d'ossements d'animaux contenus dans la démolition de l'espace.

Cette zone est le théâtre d'un incendie violent conduisant à la destruction des bâtiments à la fin du VI^e ou au début du VII^e s. Cet épisode est attesté par la présence de vastes niveaux constitués essentiellement de charbons de bois (fragments de planches, poteaux, lambourdes) et surmontés par une épaisse couche de démolition (moellons et mortier de chaux sur plus d'un mètre d'épaisseur).

Aucun indice d'occupation d'époque carolingienne n'a été mis en évidence. C'est semble-t-il au cours du XI^e s. que cette zone est réinvestie. En effet, un imposant bâtiment en bois, dont l'existence est pour l'instant suggérée par trois vastes trous de poteaux, est construit, peut-être en appui contre les vestiges de la muraille tardo-antique. Celui-ci est ensuite « emmotté » grâce à l'apport d'un épais remblai constitué d'éclats de rocher. Ces aménagements invitent à restituer la présence, à la racine de l'éperon, d'une petite motte castrale. Ils traduisent le retour d'une occupation sur le site après un hiatus de quelques siècles. En outre, cette séquence chronologique s'accorde en tout point avec celle définie dans l'autre extrémité de l'éperon, dans le secteur de l'église ; celle-ci, rappelons-le, fait l'objet de remaniements peu après l'an mil : le chœur de l'ancienne basilique est en partie reconstruit et transformé en une petite chapelle.

La poursuite des investigations en secteur 7 (au nord de l'église) a permis de confirmer la présence d'un vaste édifice dans l'angle nord-ouest de la forteresse à la fin du IV^e ou au début du V^e s. Celui-ci est constitué d'au moins trois grandes pièces rectangulaires, orientées nord-sud, de dimensions à peu près équivalentes et dotées de sols en mortier de chaux. Son plan et sa localisation, à l'entrée de la forteresse, invitent à y voir un vaste entrepôt. Malheureusement, ce bâtiment, tout comme les couches d'occupation qui lui sont associées, a été passablement détruit par une vaste excavation postérieure ainsi que par les racines des arbres.

Le plan de l'édifice semble peu évoluer au cours de l'époque mérovingienne. Pour cette période, le seul aménagement notable correspond à une petite structure circulaire excavée, dont le comblement contenait des plaques d'argile rubéfiées, voire vitrifiées, de nombreux charbons de bois et des scories de verre issus de la destruction d'un probable four de verrier.

Enfin, les investigations entreprises en secteur 7 se sont en grande partie concentrées sur la vaste excavation mise au jour en 2015, de forme pseudo-circulaire et de plus de 8 m de diamètre. Elles n'ont pas permis d'apporter de données supplémentaires, sinon de préciser les contours exacts du creusement. Celui-ci s'insère dans les niveaux de destruction de la forteresse et, par conséquent, est postérieur au début du VII^e s. Son comblement semble homogène, du moins sur les trois premiers mètres.

La fouille de cette structure a été interrompue pour des questions de sécurité et la poursuite de son étude reste suspendue, pour l'instant, à la mise en oeuvre de solutions techniques adéquates. Sa fonction reste toujours une énigme, même s'il convient probablement de

l'envisager comme une grande citerne. Les matériaux issus des travaux de creusement du rocher concassé ont probablement été mis à profit ailleurs sur le site.

MONTLUÇON

13 rue des Rémouleurs

Laurence LAUTIER

Inrap

époque contemporaine

Une intervention s'est déroulée le 5 et 6 juillet 2016 au n° 13 de la rue des Rémouleurs à Montluçon sur la parcelle 170. La zone, située au débouché de la porte Saint-Pierre, dans le faubourg du même nom, était susceptible de livrer, compte tenu de certaines découvertes anciennes, des vestiges d'époque antique. Si l'opération ne nous a pas permis de confirmer leur présence, elle a permis la mise au jour d'un édifice, toujours représenté sur le cadastre actuel (bien que détruit), constitué d'un vaste espace dallé de carreaux de terres cuites donnant accès à une pièce annexe. Il réoccupe partiellement l'emplacement d'un bâtiment représenté sur le cadastre napoléonien de 1810-1830, en bordure de la rue et qui a pu être édifié entre la fin du XIX^e s. et la première moitié du XX^e s.

Des renseignements oraux témoignent de l'utilisation de l'édifice le plus récent comme café, dès la fin des années 1940, et de l'installation en 1972 d'un imprimeur. Sa démolition est vraisemblablement contemporaine de la dernière décennie du XX^e s.

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Rue du prieuré, église Notre-Dame du prieuré

Daniel PARENT

Inrap

haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge

Ce diagnostic se situe à Saint-Germain-des-Fossés, à une dizaine de kilomètres au nord de Vichy, en bordure de la rivière de l'Allier. Le prieuré se trouve en limite sud de l'agglomération, à environ 275 m d'altitude, soit à une trentaine de mètres au-dessus du cours actuel de l'Allier.

Ce prieuré appartenait à l'ordre de Cluny et dépendait de l'Abbaye de Mozac. Il est mentionné dans une bulle d'Alexandre II en 1165, confirmant sa fondation au moins dans la première moitié du XII^e s. L'église romane, d'une longueur de 22,50 m et d'une largeur de 14 m hors oeuvre, présente un plan basilical, avec un transept non saillant. La nef centrale de trois travées est voûtée d'un berceau plein cintre, flanquée de bas-côtés formant arc-boutant. La nef centrale se termine par une abside voûtée en cul-de-four, directement raccordée à la croisée du transept. L'église est classée au titre des monuments historiques depuis 1968.

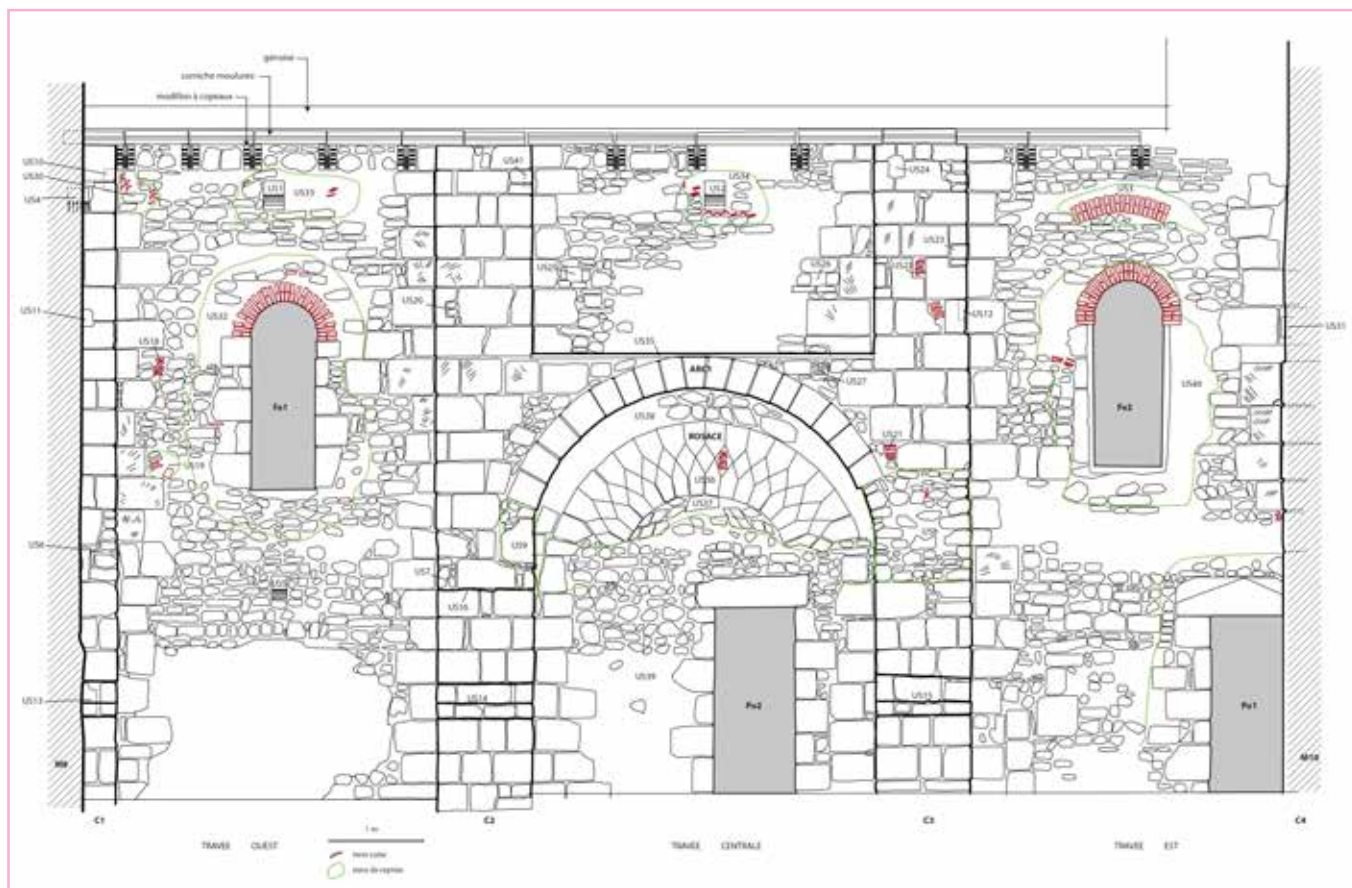


Fig 1 : Saint-Germain-des-Fossés, église Notre-Dame-du-Prieure, relevé général de la façade sud. Crédits : M. Heppe, D. Parent (Inrap), 2016.

Des fouilles programmées menées dans la cour du prieuré ont mis en évidence une occupation longue du site : postérieurement à une séquence funéraire mérovingienne, une série de trous de poteaux, conservant parfois la base des bois, pourrait témoigner d'une phase d'habitat carolingienne. Trois murs (le côté sud est manquant) ont également été retrouvés, qui dessinent un rectangle plus petit que la cour actuelle, mais dans la même orientation. La façade sud de l'église présente une belle unité, obéissant à une composition rythmée autour du décor central situé en position de tympan, sous un arc en plein cintre servant de rouleau d'archivolte. La présence d'un porche semble probable, et se trouve mentionnée dans les recherches antérieures. Toutefois, ce parement n'en conserve pas de trace évidente. La présence d'un cloître, d'après les recherches de J. Corrocher et la découverte de murs formant un quadrilatère dans la cour, constituent une hypothèse probable. Les reprises présentes sur les deux contreforts centraux constituent les indices les plus probants. Celui situé face à un ancien mur bahut, sur le contrefort est, pourrait se trouver en position de recevoir un départ d'arc pour la couverture d'une galerie. Toutefois, aucun arrachement n'est visible sur l'arc ou sur les façades des travées, pouvant confirmer un tel dispositif. L'idée d'une galerie à l'étage, sur un plancher bois, semble avant tout reposer sur des indices présents sur les murs périphériques de la cour, et sur les corbeaux présents au sommet des façades.

Cette hypothèse pose plusieurs problèmes, puisque les bâtiments conventuels sont tardifs, et le principe même d'une galerie supérieure est en contradiction avec l'architecture très dessinée du porche central, qui serait

alors totalement masquée. Les corbeaux supérieurs évoquent effectivement des supports de toiture en appentis. Mais la faible section d'une éventuelle sablière et l'encastrement unilatéral posent question sur le type d'aménagement possible. L'idée même d'une galerie supérieure, présente dans des monastères importants, paraît disproportionnée dans un prieuré, où l'effectif des moines a souvent menacé l'établissement de fermeture. L'angle que forment aussi bien les murs actuels des bâtiments conventuels que ceux découverts en fouille avec l'église, peut également paraître surprenant dans l'optique d'un ensemble claustral.

SAINT-MENOUX

Abords de l'église

Philippe ARNAUD

Inrap

bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Cette intervention a porté sur quatre zones distinctes proches de l'ancienne abbatale de Saint-Menoux. Deux autres secteurs n'ont pu être étudiés en raison de la densité des réseaux. Les sondages représentent 6,45 % de l'emprise initiale de 1 914 m². L'ensemble abbatial occupe une plate-forme au centre du bourg. Si l'occupation du site semble débuter à l'époque mérovingienne, l'abbaye n'est mentionnée pour la première fois qu'au début du xi^e s. Elle rayonnera jusqu'à sa destruction durant la Révolution.

Le premier sondage, place de la Croix, à distance de l'église à l'ouest, a montré la présence de cinq grandes fosses de travail, en partie aménagées en batteries à la fin de l'époque moderne ou au ^{xix} s.

Un bâtiment équipé d'une cave, de sols de tomettes et d'une cheminée a été découvert dans le second sondage, dans un angle de la partie ouest de l'ancien enclos monastique. Sa construction est attribuable au bas Moyen Âge ou à l'époque moderne. Démoli à la fin du ^{xviii} s., il a été partiellement recoupé lors de la création d'un talus durant la période contemporaine.

Le sondage le plus proche de l'église met en évidence une partie de la galerie nord du cloître du ^{xv} s. adossée au mur gouttereau, le départ de la galerie ouest et une petite bande du sol extérieur. Le plan de trois travées d'environ 4,50 m de côté peut être totalement restitué. Deux autres travées ont été partiellement identifiées. Excepté un unique bloc de grès taillé appartenant à l'élévation, les vestiges sont systématiquement arasés au niveau de la surface des fondations. La démolition intervenue dans les années 1790 a donné lieu à une récupération méthodique de toutes les pierres de taille.

Le dernier sondage a mis au jour des restes de maçonneries appartenant au monastère, au sud-est de la plate-forme. Les treize murs observés sont attribuables à trois états, qui s'échelonnent du bas Moyen Âge au ^{xviii} s. Le plus ancien état est matérialisé par un piédes-

tal et un mur appartenant à une construction vraisemblablement importante, qui comportait ponctuellement un sol de tomettes. Ce mur pourrait prolonger certains murs découverts lors de la fouille des abords sud-est du chevet en 2000 (Liégard, 2006), ou du moins perpétuer la même limite parcellaire. Il semble que les constructions du second état étaient déjà détruites avant la Révolution, laissant place à des aménagements moins importants, cette fois probablement détruits dans les années 1790.

Outre des repères sur la profondeur des vestiges dans des secteurs concernés par des aménagements municipaux, cette intervention fournit des informations nouvelles sur le plan de l'abbaye et l'état de conservation des vestiges. On constate qu'aucune sépulture n'a été découverte.

SAINT-MENOUX

Quartier Saint-Germain

Perrine PICQ
Sapda

Cette opération archéologique s'est déroulée dans le quartier Saint-Germain de la commune de Saint-Menoux dans le cadre de la construction d'un bâtiment



Fig 1 : Saint-Menoux, abords de l'église, sondage 2 : vue générale des sols de tomettes, en direction du sud. Crédits : P. Arnaud (Inrap), 2016.

périscolaire rattaché à l'école déjà existante, située rue des Essanyiers. Le diagnostic s'est ainsi étendu sur les parcelles A714d, A545f et C1368a, localisées dans la partie nord de la ville.

Si les abords directs de l'église de Saint-Menoux constituent un terrain archéologiquement sensible avéré, au regard des nombreuses découvertes liées à son cimetière ou aux bâtiments conventuels de son ancienne abbaye, la question de la subsistance de vestiges dans un périmètre élargi demeure. Le lieu-dit Saint-Germain concerné par cette opération faisant écho à la légende lui prêtant l'emplacement du cimetière et du lieu de culte originels liés à saint Menulphe, un diagnostic a été prescrit sur cette emprise, afin



Fig 2 : Saint-Menoux, abords de l'église, sondage 3, vue générale vers l'est : murs arasés découverts et traces d'élévation correspondantes. Crédits : P. Arnaud (Inrap), 2016.

de déterminer la véracité de cette transmission littéraire jusqu'alors non vérifiée.

La présence de structures fossoyées, pour beaucoup liées à la gestion de l'eau, a ainsi pu être repérée. Toutefois, la faiblesse manifeste, en quantité et en qualité, du mobilier retrouvé associé à ces vestiges, même si elle n'exclut pas une datation de ces vestiges entre les périodes antique et médiévale, ne permet pas non plus de l'affirmer. Un très large creusement linéaire (25 mètres de largeur), interprété comme une structure viaire, a également été remarqué mais, là encore, son attribution chronologique reste incertaine.

Notons tout de même la présence, dans un sondage, de fragments de mobilier céramique dont la grande majorité a pu être datée de l'extrême fin de La Tène D2b ou du tout début de la période augustéenne. Si ces éléments n'ont pas pu être directement reliés à des structures archéologiques lors de cette opération, la concentration de ce corpus homogène à la limite nord-ouest de l'emprise pose la question de l'éventuelle présence d'une occupation de la fin de La Tène ou du Haut-Empire non loin de ce secteur.

SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT

La Chabanne

Isabelle GONON

Sapda

La parcelle diagnostiquée au lieu-dit La Chabanne se situe précisément au sud-est du bourg de Saint-Rémy-en-Rollat, entre la route de Vichy et l'Allier. Plusieurs opérations d'évaluation et de prospection ont déjà démontré le potentiel archéologique de ce secteur.

Le présent diagnostic a permis de réaliser 30 sondages sur l'emprise de 2,2 ha. Parmi quelques chablis sans mobilier, deux structures ont été mises au jour. Il s'agit d'une fosse, localisée à l'ouest de l'emprise et d'un foyer à pierres chauffées, situé en bordure de terrasse à l'est. La fosse a livré un tesson de céramique daté de l'âge du Bronze final ou du premier âge du Fer. La datation du foyer reste indéterminée.

SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT

Rue des Martoulets

Guy ALFONSO

Inrap

Un projet de lotissement est à l'origine de ce diagnostic archéologique d'une parcelle de 15 545 m² localisée au sud du bourg de Saint-Rémy-en-Rollat. Deux longues tranchées continues de plus de 100 m et 18 autres sondages, couvrant au total une surface de 1 269 m² (8,16 %), ont été réalisés.

Les sondages ont mis au jour, dans l'angle sud-est de la parcelle sondée, à une profondeur de 0,30 m, une petite concentration de tessons de céramique non tournée appartenant pour la plupart au même vase. Malgré l'absence d'éléments de forme ou de décor, ces vestiges pourraient dater du Néolithique moyen II, d'après l'aspect des pâtes. Ces tessons sont répartis sur une surface de 1 m² environ et se présentent en position horizontale, oblique ou verticale, au sein d'une couche limoneuse qui recouvre, dans ce secteur, des dépôts argileux palustres comblant les dépressions de la terrasse alluviale. Aucune limite de fosse n'a été décelée.

Hormis ces vestiges, seuls un fossé orienté nord-ouest/sud-est et deux fossés parallèles orientés est-nord-est/ouest-sud-ouest, qui n'ont pas livré de mobilier, ont



Fig 1 : Saint-Victor, bourg, sarcophage F12 percé par la sépulture F23.
Crédits : Sapda, 2016.

été découverts. Si la datation du premier fossé est incertaine, on peut remarquer que les deux autres coïncident avec une limite cadastrale actuelle.

SAINT-VICTOR

Bourg

Gabriel ROCQUE
Sapda

**Antiquité gallo-romaine, Antiquité tardive,
haut Moyen Âge, Temps modernes,
époque contemporaine**

L'intervention s'est déroulée au cœur du bourg de Saint-Victor, autour de l'église et dans différentes parcelles. Lors de ce diagnostic, treize sondages ont été mis en oeuvre à plusieurs endroits du centre bourg.

Les trois sondages réalisés au nord et au sud de l'église ont révélé un substrat sableux apparaissant à environ 30-40 cm sous le bitume. Quelques structures modernes (une possible sépulture très perturbée), mais surtout contemporaines (fosses d'enfouissements d'animaux), y ont été exhumées. L'absence de niveaux anciens et l'affleurement du substrat attestent de travaux de décaissement, qui ont peut-être eu lieu au ^{xix}^e s. ou au début du ^{xx}^e s. Ceux-ci ont probablement détruit un cimetière visible sur le cadastre napoléonien daté de 1811. Des mentions anciennes de découvertes de sarcophages mérovingiens attestent de l'origine de ce lieu d'inhumation.

À l'est de l'église, au pied du chevet, deux sondages ont révélé la présence d'une nécropole du haut Moyen Âge. Plusieurs phases d'inhumations peuvent être resti-

tuées. Les plus anciennes identifiées sont datées de l'époque tardo-antique ou du haut Moyen Âge par la céramique. Le second niveau est composé de deux sarcophages trapézoïdaux en grès, dont l'un d'eux a été recoupé par une fosse sépulcrale. Le squelette du second sarcophage est daté par radiocarbone entre 595 et 660.

Sur la bordure orientale de l'emprise, un fossé, large de plus de 4 m et profond de plus de 2,50 m, a été identifié. Daté de l'époque médiévale sans plus de précision, il apparaît au même niveau que les sépultures les plus anciennes.

Au nord, à proximité de l'école, un ensemble de trois sondages a révélé la présence d'un égout ou d'un aqueduc romain. Le conduit est large de 0,14 à 0,40 m et haut de 0,14 à 0,30 m. Les parois sont constituées d'un aménagement de pierres disposées de chant, recouvertes par des dalles plus larges.

Au sud, derrière les ateliers municipaux, quatre sondages ont été mis en oeuvre. Deux anciens chenaux ont été mis au jour, sans que leur datation ne soit assurée.

THIEL-SUR-ACOLIN

Carrière des Bardiaux

Gérard VERNET
Inrap

Antiquité gallo-romaine

Le projet d'extension de la carrière des Bardiaux, au lieu-dit Les Bardiaux, sur les parcelles AZ 74p et 9, secteur archéologiquement sensible de la commune de Thiel-sur-Acolin, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

La zone sondée est située en Sologne bourbonnaise, à 1,5 km au sud-est du bourg de Thiel-sur-Acolin. L'altitude varie de 259 à 262 m. La surface totale des 49 sondages est de 1 964 m², ce qui représente 7,91 % de la surface disponible (24 846 m²). L'observation des séquences sédimentaires quaternaires montre, d'une part, que le bilan d'accumulation est réduit et, d'autre part, qu'il existe un pergélisol de courte durée d'âge pléniglaciaire supérieur (postérieur à 20 000 ans BP environ).

Les indices d'occupations humaines reconnus se rapportent à une seule période chronologique : vraisemblablement l'époque gallo-romaine. Il s'agit de deux fossés (F1 et F2), qui complètent le parcellaire antique déjà observé en 2005 et 2011.

TREZELLES

La grande Varenne

Dorian PASQUIER

Sapda

âge du Fer, Antiquité gallo-romaine

Le diagnostic préalable à l'exploitation de granulats localisée à La Grande Varenne, sur la commune de Trézelles, s'est déroulé en six jours, du 09 au 17 août 2016, sur les parcelles C 38 et C 36, soit une superficie totale de 3,7 ha. Cette surface a été sondée grâce à l'ouverture de 51 tranchées.

L'opération propose une lecture du paysage, de l'aménagement et de l'utilisation de cette partie de la moyenne terrasse de la Besbre. Elle permet de confirmer les mentions de documents anciens comme le cadastre napoléonien.

Les contraintes techniques rencontrées résultent de la pédologie et de la topographie accidentée de la moyenne terrasse :

- l'hétérogénéité de la nature du substrat géologique et des niveaux d'apparition de ce dernier ;

- une pente assez importante, notamment dans la parcelle C 36, ayant engendré des difficultés de lisibilité des vestiges et de compréhension taphonomiques, mais aussi concernant la dynamique d'érosion et des dépôts des sédiments en bas de pente. Il a été complexe d'envisager au mieux l'ouverture des fenêtres en cohérence avec l'implantation des vestiges.

Il faut aussi rappeler que la carte géologique du secteur où est implantée l'emprise du diagnostic est incomplète.

De manière originale, le diagnostic a mis en évidence l'existence potentielle d'un atelier de fabrication de bracelets et de perles en « black shale » sur l'emprise (MOF : Matériau Organique Fossile), probablement daté du second âge du Fer.

Dans la partie sud-est de la parcelle C 38, une zone humide, probablement active et utilisée durant l'Antiquité, est relevée. Cette utilisation antique est confortée par la

présence récurrente de fragments de *tegulae* et *imbrices* peu érodés dans de nombreux sondages alentours. Ces indices laissent présumer de l'existence de bâtiments antiques, soit sur l'emprise du diagnostic, soit sur les parcelles voisines. Les contraintes techniques dépassées, les excavations en bas de pente de la terrasse se révèlent positives. L'intérêt des niveaux et vestiges archéologiques observés se double d'un remarquable degré de conservation, malgré la nature périssable et fragile de ces derniers : secteur nord-est de la parcelle C38 (sondages 4, 5 et 6) et celui où est implantée la structure 1. Exceptionnellement conservés en place, les aménagements antiques relevés peuvent correspondre au barrage d'un petit ru ayant permis de créer une retenue d'eau artificielle, à un dispositif de renfort de terrasse ou de berge, ou encore à un tronçon de pêcherie.

L'intérêt de cette opération réside dans le caractère inédit du site artisanal mis au jour et de la structure à clayonnage antique, dans un secteur peu documenté du département de l'Allier.

D'autres investigations archéologiques permettraient de mieux caractériser le rôle de la vallée de la Besbre dans les réseaux économiques protohistoriques et antiques. Cette micro-région de passage est fortement liée à la géologie du sous-sol, dont les ressources ont notamment attiré les hommes depuis le Néolithique.

VARENNES-SUR-ALLIER

La Gravière, site de détachement Air 277

Isabelle GONON

Sapda

bas Moyen Âge, époque contemporaine

L'intervention s'est déroulée au lieu dit La Gravière, au sein du site de détachement Air 277. La parcelle à diagnostiquer (1,59 ha) se situe précisément au sud-ouest du bourg actuel, en contre-bas de la moyenne terrasse et en limite septentrionale de la rivière d'Allier.

Le présent diagnostic a permis de réaliser douze sondages sur l'emprise du projet. Hormis les structures d'époque contemporaine, seul un fossé daté des XIII^e-XIV^e s. a été mis au jour dans le secteur nord-est.

Plusieurs cartes anciennes illustrent les modifications du lit de la rivière d'Allier au cours des derniers siècles. En 1860, on peut observer sur un extrait de la carte des Ponts et Chaussées que l'Allier s'est peu à peu rapprochée de la ville de Varennes-sur-Allier, atteignant le site des Pochots, au pied de la base militaire. L'ancien cours se localise, par conséquent, à l'endroit même de l'emprise du diagnostic.

Les différentes crues et le passage de la rivière sur l'emprise ont vraisemblablement balayé et lessivé les sols de toutes traces d'occupations anciennes. Il semble envisageable que ce soit la raison pour laquelle aucune structure archéologique n'ait subsisté jusqu'à aujourd'hui.



Fig 1 : Trézelles, la grande Varenne, planche présentant un échantillon d'éléments en Black Shale découvert à Trézelles. Crédits : J. Besson.

YZEURE

La Bruyère des Brosses

Laurence LAUTIER

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

Cette intervention dans le quartier de La Bruyère des Brosses à Yzeure, en amont de l'installation de panneaux photovoltaïques, a permis de diagnostiquer une superficie de 11 ha. Les sondages ont mis au jour quelques trous de poteau et surtout un vaste réseau fossoyé, enfoui à une profondeur de 25 à 60 cm, qui figure, pour nombre de ces fossés et tuyaux de terre cuite, sur le cadastre napoléonien de 1828. L'ensemble de ces structures, liées au drainage et à la limitation de l'espace, témoigne de la mise en valeur du sol dans ce secteur au XVIII^e ou au début du XIX^e s.

Ouvrages hydrauliques dans les gorges du Haut-Cher

Du ruisseau du Mont au moulin de la Goutelle (communes de Lignerolles, Saint-Genest et Villebret)

Olivier TROUBAT

Chercheur bénévole

époque médiévale, Temps modernes, époque contemporaine

Les opérations de prospection subaquatique des Gorges du Cher, entamées en 2014, se sont poursuivies pour la troisième année consécutive. Les observations ont été faites essentiellement en surface et sur les rives, le caractère torrentiel de la rivière dans cette partie de son cours ne permettant pas la conservation des vestiges. Le fond de la rivière est ici rocheux et les forts courants décapent le lit jusqu'à la roche-mère.

Cette année, neuf emplacements de moulins ont été recensés sur 6,7 km, qui viennent s'ajouter aux sept précédents sur 4,4 km, soit 16 emplacements de moulins qui se sont succédé à différentes époques sur 11,1 km. Les archives montrent que cette activité était importante dans les gorges du Cher dès le Moyen Âge. La nature des sols de la région de Montluçon l'explique : étant essentiellement granitiques et imperméables, l'eau s'y écoule sans les pénétrer. Ils ne permettent pas une régulation constante de l'eau, dont les ruisseaux souffrent de sécheresses chroniques. Le Cher et ses gorges concentrent ainsi la ressource en eau et en force hydraulique de la région. Les barrages sont toujours massifs, quelles que soient les époques de construction, avec presque un standard de 6 m de large environ, et l'utilisation d'une pierre très abondante partout, y compris dans le lit de la rivière. Ils montrent les mêmes caractéristiques, en fonction des époques, que celles que nous avons relevées tout au long du Cher jusqu'à 50 km en aval. On retrouve des barrages plus perpendiculaires à la rivière et plus courts jusqu'à la phase de grands travaux XVII^e-XVIII^e s. de barrages à forts biais, avant de retrouver le même type de

construction que précédemment. Enfin, on remarque des installations complémentaires de meules de ribe pour le broyage du chanvre, fin XVIII^e s., avec l'encouragement de cette culture par le roi, puis au début XIX^e, à l'occasion du blocus continental anglais, lors des guerres napoléoniennes. Presque tous les moulins décrits cessent leur activité au XIX^e ou au tout début du XX^e s.

Vieux-Bourg est l'ancien chef-lieu de la paroisse de Saint-Genest, déplacé à la Révolution au centre de la commune. C'est un des trois principaux sites de passage des Gorges sur les 20 km qu'elles barrent. Les archives témoignent de l'existence d'une forteresse, aujourd'hui disparue, dont les ruines sont appelées sous l'Ancien Régime « château des Moulins ». Dans le territoire immédiat de la place, trois moulins étaient encore en activité au début du XIX^es. Deux supplémentaires ont été découverts. Les deux moulins amont ont pu être datés de la deuxième moitié du XVIII^e s. Ce sont uniquement des moulins à grain. L'un est en usage jusqu'à la fin du XIX^e, l'autre jusqu'au début du XX^e s. En aval, le plus important des moulins de la zone, le moulin Mercier, a été bâti à la fin du XVIII^e s. Il a été très fortement remanié au XIX^e, pour fonctionner jusqu'au début du XX^e s. De moulin à grain, il a adjoint alors une activité de broyage du chanvre. Un ingénieux système de mur anti-crues peut y être remarqué. Il semble que ce moulin ait été précédé par un ouvrage fin XVII^e-début XVIII^e s., dont le barrage a été réutilisé et dont l'emplacement se situe en aval du moulin Mercier. Enfin, sur le même territoire, en aval, les crues ont découvert cette année les restes d'un barrage qui s'oriente sur la rive droite de la rivière vers un autre moulin antérieur à ces périodes, vraisemblablement médiéval, sous le château dit « des Moulins ».

Plus en aval, les moulins ne répondent pas à un territoire de passage et d'activité important, comme celui de Vieux-Bourg, mais semblent plutôt des annexes des villages ou anciennes seigneuries qui les dominent.

Le moulin de La Viale a les caractéristiques d'un ouvrage fin XVII^e-début XVIII^e s., mais il ne figure pas sur la carte de Cassini datée du milieu du XVIII^e s. Il est très simple, sans maison de meunier et cesse son activité avant la fin du XIX^e s. Le barrage d'un autre moulin a été découvert cette année 500 m en aval, toujours sous le hameau de La Viale. Il est antérieur au XVII^e s. Le moulin se trouvait sur la rive opposée, où il n'a pu être retrouvé, l'emplacement étant recouvert de galets de rivière. Juste en aval de l'accroche amont du barrage, un massif mur de protection de rive est construit directement dans l'eau. Nous n'avons pu trouver aucun ouvrage qui lui soit lié. On remarque uniquement une zone plate bien exposée au sud-ouest.

Sous le château de Gouttière, le moulin du Grand Cougour a les caractéristiques des constructions XVII^e-XVIII^e s., mais il ne figure pas sur la carte de Cassini. Il est abandonné au début du XIX^e s. Le moulin voisin de la Goutelle correspond à un ouvrage XVII^e-XVIII^e s. cartographié au XVIII^e s. C'est un moulin à grain, mais également à chanvre, qui est encore en usage dans les dernières années du XIX^e s.

Les recherches menées depuis trois ans montrent que, dans une zone difficilement franchissable et très inhospitalière, quelques zones concentrent les rares pas-

sages et les activités liées au potentiel hydraulique, précieux dans cette région du Massif-Central, où les sols granitiques imperméables ne conservent pas l'eau. C'est ainsi, qu'à certaines périodes plus sèches, quoi qu'éloignées des centres urbains, les Gorges du Cher recèlent une énergie hydraulique importante ; la concentration des moulins qu'on peut y constater montre son importance pour traiter les productions de toute la région environnante, et notamment de la vallée de Montluçon.

Si quelques passages isolés et sans moulins se retrouvent, ainsi que quelques moulins sans passage important, trois territoires peuvent être distingués, concentrant passages et moulins, au travers de cette barrière difficilement franchissable que constitue la vingtaine de kilomètres des Gorges du Cher. Ils sont tous associés soit à des *oppida*, soit à des éperons barrés, soit encore à des sites fortifiés médiévaux :

— Sainte-Radegonde — Saint-Marien (Budelière/Evaux – Creuse) ;

– La Bique – l'Ours – La Garde (Sainte-Thérence/Teillet-Argenty/Lignerolles – Allier) ;

– Vieux Bourg – Serignat (Saint-Genest/Lignerolles – Allier).

ARDÈCHE

ALBA-LA-ROMAINE

La Grande Terre (parcelles D1862-D1878)

Fabien ISNARD

Inrap

Bronze final, premier âge du Fer, second âge du Fer, Haut-Empire

Opération 2015

Un diagnostic archéologique de 7 ha avait été réalisé, en 2011, par Éric Durand à 400 m au sud-ouest de l'actuel village d'Alba-la-Romaine, au lieu-dit « la Grande Terre » (Durand, 2012). Cette opération avait été prescrite en amont d'un projet d'urbanisation initié par la commune, consistant en la mise en place de voiries et réseaux (PVR) en vue de l'implantation de plusieurs maisons individuelles. Elle concernait 48 parcelles cadastrales à lotir réparties sur cette surface.

Ce projet d'urbanisation s'établit dans un secteur de plaine (autour de 200 m NGF) qui, pour l'essentiel, fait aujourd'hui l'objet d'une exploitation agricole. Cette plaine alluviale est bordée au nord-est par la rivière Escoutay qui contourne le village d'Alba-la-Romaine. Le secteur de La Grande Terre se situe au pied septentrional du Mont Devois, à 800 m de la rive droite de l'Escoutay. Il est encadré au nord-ouest et au sud par les ruisseaux de la Magdeleine et du Bourdary. Le ruisseau de l'Esculette referme la parcelle au sud avant de se jeter dans le Bourdary. La ville antique d'Alba s'étendant sur une trentaine d'hectares était le chef-lieu de la cité des Helviens, peuple gaulois intégré dans la Gaule Transalpine aux environs de 120 av. J.-C. La ville apparaît à la fin du 1^{er} s. av. J.-C. Elle reste le centre politique et administratif du Vivarais jusqu'au 5^e s., avant d'être abandonnée au profit de Viviers. Les campagnes environnantes sont mises en valeur par un dense réseau de fermes d'exploitation et de *villae*. À l'époque médiévale, le village est reconstruit, mais il s'implante cette fois sur l'autre rive de l'Escoutay, sur une colline qui domine la plaine.

Une première fouille menée par Antoine Ratsimba (Inrap) en 2013 à Alba-la-Romaine, La Grande Terre parcelle D725, a précédé l'aménagement d'une de ces maisons individuelles. Cette opération de fouille a permis la mise au jour d'un tronçon de voie sous forme de chemin creux daté de la première moitié du 5^e s. av. J.-C. Cet espace de circulation de 6 m de largeur présentait plusieurs états de fonctionnement, mais n'avait révélé aucun aménagement bordier, ni aucune installation périphérique. La fouille avait, en outre, mis au jour une fosse polylobée datée du Bronze final IIIa, et deux sections fossées du Haut-Empire.

Une nouvelle prescription en 2014 de deux parcelles supplémentaires dans le même secteur a été décidée afin de compléter les informations collectées lors de la première fouille (Isnard, 2015). Les deux parcelles D1884 et D1885 sont situées directement au nord, accolées à la parcelle D725. L'intervention a permis de retrouver la

suite du chemin creux et de préciser l'origine de son installation. Quarante mètres supplémentaires ont ainsi été dégagés et trois grandes coupes transversales ont mis en évidence le point de départ de cet axe de cheminement. L'occupation protohistorique datée de la première moitié du 5^e s. av. J.-C., en particulier, la mise en place et le fonctionnement de l'axe de circulation et ses aménagements bordiers ont été mis en évidence, ainsi que la présence d'activités artisanales et métallurgiques retrouvées en position secondaire dans le remplissage du fossé/chemin creux. Les résultats d'analyses anthracologiques, carpologiques et biochimiques ont aussi révélé la présence exceptionnelle d'une viticulture potentielle dans ce secteur dès le 5^e s. av. J.-C.

Durant cette troisième campagne de fouille consacrée au secteur de La Grande Terre, le cahier des charges du Service régional de l'Archéologie donnait une priorité à l'étude concernant un ou plusieurs fossés protohistoriques découverts lors du diagnostic, en lien avec l'occupation désormais reconnue de ce secteur de la fin de l'âge du Bronze au 5^e s. av. J.-C. Les objectifs scientifiques de cette nouvelle opération étaient de compléter les informations concernant la mise en place et le fonctionnement de ces fossés. Une attention particulière devait être portée à l'éventuelle présence d'installations connexes.

Les résultats de cette fouille portent essentiellement sur l'analyse et le remplissage en contexte de trois fossés exploités durant cette période. Ces fossés ont repris le tracé sinueux du talweg s'écoulant du nord au sud en fond de plateau et témoignent de l'exploitation du terroir environnant par une volonté manifeste d'assainir les coteaux. Cette fouille, réalisée dans le fond du vallon de La Grande Terre, a livré des éléments nouveaux de chronostratigraphie, qui permettent notamment de retracer l'évolution morphosédimentaire du site à différentes périodes, depuis l'âge du Bronze final aux périodes modernes.

L'empreinte d'un premier fossé (F3071), daté du Bronze final IIb/IIIb, a été relevée tout au fond du sondage sud. D'après l'étude d'Eymeric Morin (Inrap), cette structure est scellée par des colluvions mises en place après l'âge du Bronze final et avant le 5^e s. av. J.-C., probablement durant la crise hydrosédimentaire bien reconnue entre 700 et 550 av. J.-C. Ces colluvions, qui renferment des fragments de céramique non tournée et des outils microlithiques, ont été en partie alimentées par le démantèlement de niveaux d'occupation de l'âge du Bronze, voire également de niveaux néolithiques. L'accrétion sédimentaire a été importante à cette période.

Suite à une phase de colluvionnement importante, un deuxième fossé, large et bien marqué, est venu perforer le premier sur son sommet. Ce fossé (FO3028 / 3052) a été mis en eau de manière pérenne, saisonnièrement ou périodiquement, indiquant un niveau moyen de la nappe phréatique assez élevé à la période contemporaine de son comblement. En conséquence d'une baisse de la tranche d'eau dans le fossé, ce fossé a été colmaté, puis scellé par des dépôts colluviaux mis en place après

le ^v^e s. av. J.-C. et jusqu'au ⁱⁱ^e s. av. J.-C. Cette période correspond à une autre crise hydrosédimentaire, reconnue notamment entre 350 et 200 av. J.-C. Dès cette période, et dans les temps qui suivirent, l'influence des apports latéraux issus du versant oriental du vallon, au pied duquel est actuellement localisé le site, a été notable. Le remplissage de ce fossé (FO3028 / 3052) n'a pas pu être daté avec précision, car il ne contenait pas énormément de matériel caractéristique. On sait simplement que son creusement initial date au moins du ^v^e s. av. J.-C. dans sa dernière configuration. Il contenait aussi un lot de matériel correspondant à une phase plus ancienne de transition entre la toute fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Une datation ¹⁴C, pratiquée dans la couche 3058 au fond de ce fossé, propose une datation large entre 1115 et 930 av. J.-C. Ces éléments colluviés remettent en valeur un horizon d'occupation sous-jacent, daté de la transition Bronze/Fer, déjà reconnu lors des précédentes fouilles. Une première phase de creusement datée de cette période pourrait être envisagée, mais elle aurait, dans ce cas, complètement disparue, reprise au ^v^e s. av. J.-C. par un fossé plus important, qui suit le même tracé guidé par la ligne du talweg.

Un dernier fossé (FO3012) vient se positionner, enfin, par-dessus les deux autres. À partir du ⁱⁱ^e s. av. J.-C., ce troisième fossé a été creusé, reprenant le tracé sinueux du fossé précédant, en tronquant partiellement son comblement sommital. Dans un premier temps, ce fossé semble avoir connu une mise en eau non pérenne (saisonnaire ?) puis, dans un second temps, plus pérenne et régulière. Cela indique des niveaux moyens de la nappe phréatique assez hauts dans le secteur de La Grande Terre après le ⁱⁱ^e s. av. J.-C. et avant le ⁱ^{er} s. Par la suite, un épais comblement colluvial, s'est mis en place au changement d'ère. L'intercalation de ravines fossiles à différents niveaux dans ces colluvions, dans l'axe longitudinal du fond de vallon, montre bien la récurrence d'épisodes de ruissellement conséquents entre le ⁱⁱ^e s. av. J.-C. et le ⁱ^{er} s.

Au cours de ce ⁱ^{er} s., un fossé parcellaire romain (FO3002), de taille plus modeste, a été creusé dans ces derniers niveaux colluviaux. Il correspond à un tronçon de réseau parcellaire drainant autour du terroir exploité par la *villa* du Clos. Il a été tronqué par les sous-solages et les labours mécanisés du ^{xx}^e s., lesquels tronquent toute la partie supérieure de la stratigraphie sur près d'un mètre d'épaisseur.

De manière générale, l'absence notable de paléosol dans l'encaissant colluvial des structures archéologiques indique, en l'absence d'indices de troncature par l'érosion, que le fond de vallon de La Grande Terre n'a pas connu de relative stabilité morphologique de l'âge du Bronze au début de notre ère, du fait d'apports sédimentaires massifs. Au contraire, l'absence de mise au jour de niveaux d'occupation (en place) néolithiques et protohistoriques, lors des précédentes fouilles réalisées sur les versants du vallon et à la bordure de son interfluve, peut être expliquée par une certaine troncature provoquée par l'érosion. Cette fouille a permis de vérifier l'absence, dans l'emprise prescrite, d'un cheminement en fond de vallon, tel qu'il a été envisagé dans les campagnes précédentes. Grâce à l'apport des études environnementales croisées,

les résultats de la fouille ont permis d'écarter l'hypothèse de la mise en place d'un axe de circulation, étant donné la présence très fréquente d'eau et de remontée de nappe à cet endroit. La présence successive de plusieurs fossés drainants entérine cette hypothèse.

Le réseau de fossé repéré lors du diagnostic révélait une organisation complexe de l'exploitation du terroir pendant la période protohistorique. Les deux fouilles 2013 et 2014 ont permis de déterminer l'établissement d'un chemin creux mis en place à flanc de coteaux, qui permettait un accès à des installations artisanales. La fouille de 2015 a mis en évidence l'entretien d'un fossé drainant reprenant le cours du paléo talweg en fond de vallon. La liaison de ces deux diverticules, envisagée lors du diagnostic et projetée lors de la fouille 2014, reste à confirmer. L'hypothèse d'un réseau fossoyé drainant les parcelles agricoles vers un cours d'eau paraît évidente. Cependant, la présence, parallèle ou superposée, d'un réseau viaire composé de chaussées légères reste envisageable dans le secteur, puisqu'il fallait desservir ces installations en lien avec l'occupation protohistorique. Ainsi, même si cette fouille n'a pas mis en évidence d'aménagements bordiers, mais simplement une succession de fossés drainant, elle a permis de faire un point précis sur l'environnement géoarchéologique de cette importante occupation. Les données croisées d'archéobotanique, complétées par une étude palynologique et malacologique rendue possible par un environnement très humide, ont permis de compléter le contexte environnemental entamé lors de la fouille 2014. Le site de La Grande Terre, découvert en 2011, possède désormais toutes les références pour une exploitation synthétique de ses données dans le cadre d'un programme d'étude pluridisciplinaire à venir.

ALBA-LA-ROMAINE

Saint-Pierre 1

Éric DURAND
Inrap

Néolithique final, Néolithique moyen, second âge du Fer, Haut-Empire, époque contemporaine

Suite aux récentes opérations Inrap réalisées au quartier Saint-Pierre (Ronco, 2012 ; Durand, 2013), un nouveau diagnostic archéologique a été implanté dans la plaine d'Alba, en limite occidentale de la ville antique. Les trois sondages mécaniques (276 m²) dont une tranchée avec « fenêtres » de 46 m de longueur, ouverts sur les 1 964 m² de l'emprise accessible du projet de construction, ont révélé la présence de nombreuses structures archéologiques appartenant à cinq phases distinctes d'occupation.

Complétant les données du diagnostic de 2012 ouvert en rive gauche du bief endigué, affluent de la Téoule, qui avaient mis en relief une occupation du Néolithique final (faciès Ferrières ancien), un seul silex résiduel (fossé tardo-laténien) est attribuable au Néolithique final. Deux structures en creux (F4 et F10) et un paléosol (US 4) sont en revanche clairement attribués au Néolithique moyen lors de l'opération 2016.

Ce niveau de paléosol alluvial, au sens pédologique (E. Morin, Inrap), brunifié et structuré (structure grumeleuse) s'est développé au sommet d'un comblement alluvial inférieur (US 4). Il traduit globalement une phase de relative stabilité morphologique et sédimentaire du secteur étudié, antérieure et/ou contemporaine du Néolithique moyen. Observé sur 84 m de développement, il possède une épaisseur peu variable (0,15 à 0,25 m). La surface de son toit est relativement régulière et présente un léger pendage de 1,18 % : entre 195,78 m NGF à l'ouest (S1, log. 3) et 194,79 à l'est (S3, log 1). Ce paléosol constitue également un niveau d'occupation archéologique, puisque de nombreux artefacts (26 fragments de céramique, 53 silex, faune), répartis sur quatorze mètres de développement (42 m²) et datés du Néolithique moyen 2, ont été mis au jour à son sommet. Deux fosses quasi contemporaines recoupent en partie cet horizon alluvial anthropisé. Il s'agit d'une fosse (F4) de forme oblongue (1,80 × 1,30 m) dont la coupe, conservée sur 0,18 m de puissance, présente un profil en cuvette à fond plat et des parois symétriques évasées. En dépit de l'absence de rubéfaction de ses parois, le comblement supérieur de cette fosse, composé de blocs et éclats de basalte brûlés/thermo fractés, reposant sur un remplissage médian très charbonneux, évoque une activité de combustion (A. Beeching, Université Lyon 2). La seconde structure est une fosse de rejet (F10) de grandes dimensions (1,37 × 1,25 m) dont le comblement supérieur, composé également de blocs et éclats de basaltes thermo fractés liés par un limon argileux charbonneux, évoque plutôt la vidange d'un foyer (voisin ?) à pierres chauffées.

Globalement, l'échantillonnage lithique taillé contenu dans la fosse F10 et le paléosol (US 4) renverrait, d'un point de vue typo-chronologique, à la période du Chasséen ancien (S. Saintot, Inrap).

Si la conservation d'un sol et de fosses chasséennes constitue une première pour la commune d'Alba-la-Romaine, le fait marquant de ce diagnostic concerne néanmoins la Protohistoire récente. En dépit de l'absence de marqueur chronologique probant (onze tessons de CNT atypique et ubiquiste), la mise au jour d'un fossé à profil en « V », observé en plan sur 58 m de développement (S1 et S2), interrompu par un hiatus de huit mètres (accès/porte) marquerait, soit la présence d'un grand enclos associé à un établissement rural type ferme indigène (II^e - I^{er} s. av. J.-C. ?), soit la présence d'un fossé drainant et d'une limite de parcellaire (champ cultivé). Son orientation sud-ouest/nord-est (15,3° est) pourrait même avoir influencé l'organisation et la mise en place d'un parcellaire gallo-romain postérieur (E. Thevenin, Inrap). Conservé sur une largeur d'ouverture variant de 1,76 à 1,88 m et sur une puissance maximale d'un mètre, le fossé présente une stratigraphie assez simple (trois à quatre remplissages) et ne retranscrivant peut-être qu'une partie du creusement/comblement total. Contrairement à la phase néolithique dont le paléosol est recoupé par le creusement du fossé, le(s) niveau(x) de « sols » protohistoriques ont en effet pu être tronqués par les alluvions historiques le scellant. S'il est indéniable que ce fossé a eu une fonction drainante, comme l'attestent les niveaux d'argile de décantation présents au fond du fossé (curage) en F11, une fonction de limite/protection peut également être envisagée. En effet, la nature et

la couleur du/des comblement(s) supérieur, correspondant aux deux horizons de l'encaissant (US 8 et 9 remobilisées ; stratigraphie inversée) permettent d'attester la présence de cordons/levées de terre bordant le fossé (C. Gaillard, Inrap). Si la quantité insuffisante de malaco-faune n'a pas permis de réaliser de datation radiocarbone (F11), la présence majoritaire d'espèces à tendance hygrophile (*Succinella oblonga*, *Trochulus hispidus*, *Cochlicella acuta*, *Cochlicopa lubrica*) indique clairement un milieu ouvert représenté par des prairies humides (Sophie Martin, Inrap), renvoyant de fait à la fonction de drain du fossé.

L'Antiquité est, quant à elle, représentée logiquement par le prolongement méridional du fossé gallo-romain (F9) mis au jour en 2013 dans la parcelle 2034, située plus au nord. Repéré et conservé désormais sur 45 m de développement, il présente une orientation moyenne de 86° ouest, avoisinant celle du fossé d'Alba « La Grande Terre », daté du I^{er} s. apr. J.-C. Ce fossé a pu drainer les débordements du ruisseau de la Téoule et assainir en partie les abords occidentaux de la ville antique. La présence de la nappe phréatique dans la moitié est de l'emprise (S3) ne nous a toutefois pas permis cette année de couper cette structure fossoyée et de préciser sa chronostratigraphie. Cinq autres structures hydrauliques, dont un caniveau (F2) attribuable à de l'adduction (fourreau bâti en pierres sèches couvert de dalles marno-calcaires) et quatre drains non datés (F1, F3, F6 et F8), attestent la pérennité de l'occupation de ce secteur à l'époque moderne et/ou contemporaine.

ALBA-LA-ROMAINE

Saint-Pierre 2

Éric DURAND

Inrap

Néolithique final, Néolithique moyen, Haut-Empire, époque contemporaine

Suite aux récentes opérations Inrap réalisées au quartier Saint-Pierre (Ronco, 2012 ; Durand, 2013 ; Durand, 2016), un nouveau diagnostic archéologique a été implanté dans la plaine d'Alba, en limite occidentale de la ville antique. Les deux sondages mécaniques (236 m²) dont une tranchée avec « fenêtres » de 50 m de longueur (S1), ouverts sur les 2 000 m² de l'emprise accessible du projet de construction, ont révélé la présence de nombreuses structures archéologiques appartenant à quatre phases distinctes d'occupation.

Complétant les données des diagnostics de 2012 et 2016 qui avaient mis au jour une occupation du Néolithique final (faciès Ferrières ancien) et un site stratifié (paléosol) et structuré (deux fosses) du Néolithique moyen (Chasséen ancien), pour le premier, la seconde opération de janvier 2016 a mis en relief deux phases distinctes révélées par les études du lithique taillé (S. Saintot, Inrap) et de la céramique (F. Thiercelin-Ferber, Inrap).

La période la plus ancienne du Chasséen ancien, déjà mise en valeur par le paléosol (US 4) et par deux fos-

ses dont un foyer (F4), localisés 15 m plus au sud dans la parcelle voisine (A 2056), est représentée par trois structures en creux. Si les deux premières fosses (F7 et F10), observées seulement en plan, post-décapage, présentent des gabarits (1,5 × 1,25 m et 1,60 × 1,10 m) et des comblements (blocs et éclats de basaltes thermofractés dans limon argileux brun-gris charbonneux) semblables, renvoyant à des rejets de foyers, la troisième structure (F11) a été étudiée en coupe sur une longueur conservée de 2,1 m (berme sud de S1). Son profil présente un fond plat et des parois verticales à légèrement évasées, entaillant sur plus de 0,5 m la totalité du paléosol (US 4) et, en partie, l'horizon alluvial sous-jacent (US 8). En dépit de l'absence de rubéfaction des parois, la nature des trois remplissages très anthropisés (limon argileux très charbonneux avec brandons ; blocs de basalte thermofractés ; limon argileux avec rares charbons, galets, nombreuses céramiques, quelques silex et restes de bovidés) évoque clairement un foyer à pierres chauffées (A. Beeching, Lyon 2).

Cette phase ancienne est surtout révélée par l'étude de la céramique incluse, notamment dans la fosse F10 (anse en ruban) ou dans le « foyer » F11 (petite écuelle carénée, mamelon perforé, anse en ruban, languette□). Deux outils en silex (troncature sur lamelle latérale et lamelle de mise en forme encochée et esquillée) permettent également d'attribuer la fosse F7 au Néolithique moyen 2. Parmi les quatorze silex, plusieurs lamelles débitées par pression, datables de la même période, sont à signaler dans le paléosol (US 4), même si ce dernier présente plus d'éléments de la période postérieure. La phase transition fin Néolithique moyen 2 / début Néolithique final, matérialisée exclusivement par des silex taillés, concerne le paléosol (US 4) et quatre nouvelles fosses (F3, F6, F8, F9), concentrées dans un périmètre de moins de 30 m² (S1). Le niveau de paléosol alluvial (US 4), bien mis en exergue lors du diagnostic voisin (E. Morin, Inrap), traduit globalement une phase de relative stabilité morphologique et sédimentaire antérieure et/ou contemporaine du Néolithique moyen. Observé sur 67 m de développement, il possède une épaisseur peu variable (0,20 à 0,35 m). La surface de son toit présente un léger pendage. Ce paléosol constitue également un niveau d'occupation archéologique, puisque des artefacts (neuf tessons de céramique, 42 silex dont une lamelle et un flanc de nucléus, neuf fragments de faune bovine) répartis sur 17 m de développement (50 m²), ont été mis au jour à son sommet.

Quatre fosses dont un foyer, observées surtout en plan après décapage mécanique, recoupent en partie cet horizon alluvial anthropisé. Leurs plans présentent de grandes similitudes morphologiques : entre 1,2 × 1,05 m pour F3 à 1,5 × 1,2 m pour F6. Toutes sont comblées par un remplissage supérieur composé de blocs et éclats de basaltes chauffés liés à un limon argileux charbonneux anthropisé (lame, lamelle, perçoir-alésoir□) : fosses de rejet de foyer ou foyer stricto sensu ? Parmi ces structures, l'exemplaire F3, implanté en limite occidentale du site néolithique, a fait l'objet d'un sondage manuel et présente un profil très arasé (puissance 0,1 m). La stratigraphie a révélé néanmoins deux comblements superposés, témoignant de la présence d'un nouveau foyer en fosse : blocs et éclats de basaltes chauffés dans un limon argileux peu

charbonneux incluant quelques silex (burin, lamelles, nucléus à éclats sub-discoïde...) et de la faune sur un niveau de limon argileux très charbonneux incluant de nombreux brandons.

L'Antiquité est représentée logiquement par la section manquante du fossé gallo-romain (F15), mis au jour en 2013 dans la parcelle 2034 située plus au nord, et en 2016 dans la parcelle 2052, localisée au sud. Repéré et conservé désormais sur 45 m de développement, il présente une orientation moyenne de 86° ouest, avoisinant celle du fossé d'Alba « La Grande Terre ». Ce fossé a pu drainer les débordements du ruisseau de la Téoule et assainir en partie les abords occidentaux de la ville antique.

En dépit de la présence de la nappe phréatique, cette structure fossoyée a pu être coupée sur plus d'un mètre de puissance, sans toutefois pouvoir préciser sa chronostratigraphie. Elle présente donc une largeur d'ouverture conservée de 2,5 m, un profil en « U » à fond plat et parois dissymétriques évasées, et quatre remplissages successifs composés depuis le fond par deux niveaux de galets hétérométriques inclus dans une matrice sableuse oxydée, sous deux couches limono-argileuse oxydée, incluant quelques gros charbons de bois et de rares graviers.

Sept autres structures hydrauliques, dont deux sections de caniveau (F1 et F12) attribuables à de l'adduction (fourreau bâti en pierres sèches couvert de dalles marno-calcaires) et quatre drains non datés (F1, F3, F6 et F8) dont certains trouvent leurs pendants dans la parcelle voisine (F2, F5, F13), attestent la pérennité de l'occupation de ce secteur à l'époque moderne et/ou contemporaine.

ALBA-LA-ROMAINE

Chemin du Moulin

Éric DURAND

Inrap

Néolithique moyen, Néolithique final, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, époque contemporaine

Suite aux quatre opérations Inrap réalisées au quartier Saint-Pierre, (Ronco, 2012 ; Durand, 2013 ; Durand, 2016a et 2016b), un cinquième diagnostic archéologique a été implanté au lieu-dit chemin du Moulin, dans la plaine d'Alba, en limite occidentale de la ville antique. Les quatre sondages mécaniques (431 m²), dont une tranchée à fenêtres (S1), ouverts sur les 1 961 m² de l'emprise accessible du projet de construction, ont révélé la présence de 16 structures archéologiques conservées, appartenant à quatre, voire cinq phases distinctes d'occupation.

Comme pour les parcelles voisines (A2055-2051 et A2056-2052) diagnostiquées en janvier 2016, la plus ancienne occupation du site est représentée par le Néolithique moyen 1, défini ici par trois datations radiocarbone calées entre cal BC 4675 et 4355. Quatre fosses à galets conservées sur 50 m² sont attribuables à cette phase du milieu du V^e millénaire av. J.-C. : fosses F6, F8,

F9, F11 (S1). La présence en surface de silex datés du Néolithique moyen 1, inclus entre les blocs de basalte du comblement supérieur de trois de ces fosses, le confirme. Une seule structure (F8) a été fouillée et attribué à un foyer à pierres chauffées : plan circulaire de 1,2 m de diamètre, profil en cuvette dans paléosol (US 4 supérieure), comblement supérieur de blocs de basalte sur un limon très charbonneux, incluant trois silex (bédoulien) dont un mésial de lamelle et une troncature sur lamelle (S. Saintot). Pour les trois autres fosses non fouillées (F9, F10 et F11) de plan circulaire (diam. entre 0,8 et 1,2 m), et malgré la concentration de basaltes partiellement chauffés, leur fonction (combustion et/ou rejet ?) est mal assurée. Seules F9 et F11 ont livré des silex attribuables au Néolithique moyen 1. Associées aux trois structures contemporaines (Néolithique moyen 1) mises au jour 25 m plus au nord-ouest (F4 en S1, parc. A2056, F10 et F11 en S1, parc. A2055), ces deux fosses complètent et confirment ainsi l'état de conservation, l'extension et la nature du site chasséen ancien, d'autant que l'autre fosse mitoyenne (F 10) pourrait être également attribuée à cette phase Néolithique moyen 1 et avoir par ailleurs la même fonction que les foyers F6 et F8. Recoupée par la pelle mécanique, la stratigraphie de F6 (galets sur charbons de bois) présente les caractéristiques d'une fosse de combustion à pierres chauffées. En l'absence d'artefact, la datation ¹⁴C sur charbons (cal BC 4605-4460) a permis d'attester son appartenance à la phase Néolithique moyen 1.

Cette première occupation est associée par ailleurs à un paléosol d'origine alluviale (US 4) repéré dans toutes les opérations. Conservé sur l'ensemble des 4 000 m² du site, sa partie anthropisée (US 4 sup.) correspond à une surface totale évaluée à 2 300 m². Il a servi en effet de niveau de circulation et d'encaissant pour toutes les structures en creux néolithiques (15 fosses). Lors de ce dernier diagnostic, le paléosol a livré dans sa stratigraphie supérieure (ép. moyenne 0,10 m) un nombre conséquent d'artefacts (207 silex, 61 fragments de céramique informes) répartis sur plus de 1 200 m² (entre S1 et S3) et tous datés du Néolithique moyen 1.

Contrairement aux diagnostics voisins précédents, aucun artefact daté du Néolithique moyen 2, pouvant *in extenso* compléter et confirmer une occupation multiphasée (Néolithique moyen 1, Néolithique moyen 2, Néolithique final 1) mise en valeur par l'étude des séries lithiques mises au jour 30 m plus au nord, n'est à signaler dans ce secteur méridional.

Un seul silex (résiduel) recueilli dans le comblement d'un fossé antique ou postérieur (F7) est attribuable au Néolithique final. Il confirme très ponctuellement les données du diagnostic de 2012 ouvert en rive gauche du bief endigué, affluent de la Téoûle, qui a mis en évidence une occupation du Néolithique final 1 (faciès Ferrières ancien) et celles du diagnostic ouvert 40 m plus au nord sur la parcelle 2055 (fosses F3, F6, F8, F9 et F10 et paléosol).

L'Antiquité est représentée, sous réserves, par le prolongement méridional du fossé (F4-16) mis au jour en 2013 dans la parcelle 2034 (F1) située plus au nord. Repéré et conservé désormais sur 70 m de développement, il présente dans la parcelle A2053 une largeur maximale d'ouverture de 3,5 m (S1) et un creusement

irrégulier conservé sur 1,45 m de puissance. Les quatre curages/recreusements et les huit remplissages distincts observés dans sa stratigraphie indiqueraient une utilisation de ce fossé sur une longue durée : période antique (?) et après, comme en témoignent par ailleurs les deux niveaux antiques, US 7-13 (horizon de culture) et US 2 recoupés par le fossé. Ce fossé a pu drainer les débordements du ruisseau de la Téoûle et assainir en partie les abords occidentaux de la ville antique. Un second et nouveau fossé (F7-15 ?) orienté nord-sud a été mis au jour en limite orientale de l'emprise (S1). Implanté 10 m plus à l'est que le fossé F4-16, il présente les mêmes caractéristiques morpho-stratigraphiques (3,6 m de largeur d'ouverture, six complements distincts, cinq curages, creusement initial recoupant l'horizon antique US 13) et des incertitudes de datation.

Cinq autres structures hydrauliques assimilables à des drains non datés (F1, F2-13, F3-14, F5 et F12) attestent enfin la pérennité de l'occupation de ce secteur à l'époque moderne et/ou contemporaine. Il est à noter une certaine unité dans le mode de construction puisque quatre drains sur cinq présentent des dalles marno-calcaires posées de chant dans un petit fossé (longueur : entre 0,45 et 0,9 m), et supportant une couverture recouverte par un remblai pierreux.

ANNONAY Chamieux

Stéphane BLEU
Inrap

époque contemporaine

Du 27 au 29 juin 2016, une campagne de diagnostic archéologique a été menée à Annonay, dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement qui se situe en bordure sud du chemin de Chamieux. Plusieurs parcelles (106, 107, 111, 112, 743) de la section cadastrale BE ont été sondées. Lors de cette évaluation, 30 tranchées, couvrant environ 9,6 % (soit 943 m²) de l'emprise du projet (soit 9 933 m²), ont été réalisées. Ces tranchées, en fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, ont atteint la profondeur maximum de deux mètres.

Le diagnostic archéologique a permis de retrouver uniquement deux fosses empierrées, dont une très petite (observée seulement en coupe), et une structure de drainage (drain empierré), qui semblent appartenir à une période récente si on tient compte de la présence des fragments de céramique émaillée extraits du drain F. 7 (sondage 2) lors de l'opération réalisée par Jean-Marc Lurol en janvier 2016.

L'ouverture des sondages a révélé une séquence stratigraphique simple et homogène sur l'ensemble de l'emprise (terre végétale, colluvions, terrain naturel altéré, roche-mère).

ANNONAY**Travaux de rénovation place de la Liberté-rue de la Deûme****Sylvie BOCQUET**

Inrap

**haut Moyen Âge, Moyen Âge classique,
Temps modernes, époque contemporaine**

Le diagnostic réalisé place de la Liberté s'inscrit très en amont de son projet de réaménagement par la municipalité d'Annonay. Ce secteur occupe le cœur de la ville médiévale et moderne et accueillait jusqu'en 1910-1913 l'église paroissiale Notre-Dame d'Annonay, ultime évolution de l'ancienne église Sainte-Marie. Cette dernière est mentionnée dès le début du IX^e s. en tant que siège d'un archiprêtré et deviendra, avant 1123, l'un des plus importants prieurés de l'ordre de Saint-Ruf dans le diocèse de Vienne. Le diagnostic intéresse la genèse de ce quartier annonéen, voire éclaire celle de la ville médiévale, importante bourgade du Vivarais, établie sur un site à la rencontre de routes reliant le Velay, le Massif Central et le Forez à la vallée du Rhône et au Lyonnais, mais méconnue du point de vue de l'archéologie.

Initialement, le projet et la prescription du SRA couvraient 4 600 m², englobant les rues mitoyennes de la place de la Liberté, à l'exception de la rue de la Deûme. Les évolutions du projet ont resserré la prescription à une superficie de 3 000 m². Finalement, en raison des réserves inhérentes aux réseaux d'alimentation, aux emprises de voiries et au maintien du marché, la surface accessible au diagnostic porte sur 623 m². Trois sondages y ont été réalisés, totalisant une surface d'étude ouverte de 117,13 m², ce qui représente 18,8 % de la surface accessible et 4 % de la surface prescrite. Cinq grandes périodes peuvent définir l'évolution du secteur.

Le site d'Annonay se caractérise par une topographie accidentée, de collines plus ou moins escarpées, surplombant les défilés de la Cance et la Deûme. Le secteur de la place de la Liberté, entre 338 m (à l'ouest) et 331 m NGF (à l'est), est porté par un socle granitique (période 1), qui émerge aujourd'hui rapidement sous les sols contemporains. Il imprime une double pente d'ouest en est (332,80 m à 331,60 m NGF), et, moins marquée, du nord au sud.

La stratigraphie sus-jacente, sans doute sous l'influence de ce dénivelé marqué, apparaît faible, ou mal conservée. À l'échelle du diagnostic, la puissance stratigraphique de la place n'excède pas 1,60 m (et souvent beaucoup moins), entre le rocher granitique et le sol de l'année 2016.

La période 2 couvre le Moyen Âge central. Les plus anciennes traces de mise en valeur du site consistent en, au moins, une tombe qui avoisine trois autres inhumations (altitude supérieure : 331,79 m NGF). Elles entaillent, au sud de la place, le substrat rocheux dans un secteur où celui-ci décline. Les dates obtenues sur le squelette de la femme d'âge mûr ou âgée de la seule sépulture fouillée de ce groupe, cohérentes avec les observations sur les pratiques funéraires et le mobilier extrait du comblement de la fosse d'inhumation, indiquent deux pics de probabi-

lités à 95 %, vers 775-790 et vers 800-980 apr. J.-C. (Bêta-435481). Même si l'on retient, plus raisonnablement, la date la plus récente, il est vraisemblable que cette tombe appartienne au cimetière (primitif ?) de l'église Sainte-Marie, devenue l'église Notre-Dame. Les tombes non fouillées, de même orientation ouest-nord-ouest/est-sud-est, en fosse et ne se recoupant pas, peuvent s'inscrire dans un contexte funéraire similaire. Une cinquième tombe relève d'une chronologie postérieure, mais toujours avant la mise en place d'un remblai associé à du mobilier céramique des XI^e-XII^e s.

À l'ouest du site, une fosse creusée dans le granite, de plan circulaire (3,06 m x 1,60 m min. x 0,80 m) et intégrant un canal-alandier inférieur de plan rectangulaire (2,60 m min. x 0,64 m x 0,30 m), évoque un atelier de fonderie (altitude supérieure : 332,50 m NGF). La structure a servi à la fabrication, *in situ* et en fosse, d'un moule à cloche, dont il subsiste l'amorce en terre argileuse rubéfiée du noyau, abandonnée après la coulée et l'enlèvement de la cloche. Le four de fusion du métal et les sols d'atelier ne sont pas connus. D'après les premières observations, la cloche, fabriquée à partir d'un alliage cuivreux, devait avoir un diamètre compris entre 1 m et 1,28 m, pour une hauteur non estimable, supérieure à 0,80 m. La structure ne livre qu'un tessou de céramique médiévale, qui ne peut inciter qu'à proposer un *terminus post-quem*. Le mode de fabrication du moule et de la cloche évoquant les descriptions techniques de V. Biringuccio (dans *La Pirotechnia*, publié en français en 1536) tendrait à indiquer une date avancée dans le Moyen Âge ou l'époque moderne (période 2 ou 3). Faut-il dans ce contexte se rappeler le contrat d'engagement, en 1335, à fabriquer et à installer dans le clocher de l'église une cloche dite de bonne qualité et bien sonnante, faite avec le métal d'une vieille cloche de trois quinaux (ADA G 67), ou la cloche mentionnée en 1474 « dans la grande tour » (ADA G 29, annexe 1.1) ou encore la reconstruction de l'église Notre-Dame à la fin du XVI^e s. ?

À 2,30 m au nord, une autre fosse (non fouillée) renvoie à une seconde structure de combustion (son pourtour est rubéfié), mais il ne peut être précisé si elle fonctionne avec la précédente.

La période 3 évoque l'époque moderne (XVII^e-XVIII^e s.), mais traduit également l'ampleur des démolitions contemporaines du site paroissial et prieural de Notre-Dame. L'église et les bâtiments prieuraux ont en effet été peu abordés. Deux maçonneries, en médiocre état de conservation, subsistent dans les emprises des sondages. La première, moderne et postérieure à une fosse des XVII^e-XVIII^e s. contenant des ossements humains en connexion de deux ou trois individus, n'est pas définissable. La seconde, axée ouest-nord-ouest/est-sud-est, sans caractéristiques architecturales particulières, possède une largeur de 1,40 m qui désigne un solide mur de fondation (altitude supérieure : 332,02 m NGF).

Sa datation reste problématique, mais les levés cadastraux plus tardifs, de la seconde moitié du XVIII^e s. (ADA C 785 1) et du XIX^e s. (ADA 3P 2756-13), apportent néanmoins un début probant de réponse, puisque leur confrontation avec le plan masse du diagnostic superpose cette maçonnerie au mur gouttereau sud de l'église Notre-Dame. Il faut sans doute privilégier ici un vestige,

ténu, de l'église reconstruite après les guerres de religion, vers la fin du ^{xvi}^e s.

La période 4 (1910-1913) introduit un fort hiatus dans les traces d'occupations archéologiques accessibles dans les sondages du diagnostic. Elle renvoie à la transformation radicale du secteur par la démolition de l'église Notre-Dame, après 1910 et, au plus tard, en 1913. Cette étape se matérialise par une succession de remblais de démolition, un foisonnement néanmoins peu volumineux au regard des dimensions imposantes de l'église et, sans doute, reliquat d'un recyclage des matériaux vers la nouvelle église Notre-Dame, achevée vers 1912 et implantée à moins de 200 m au nord-ouest.

L'aménagement de la place a duré jusqu'aux années 1920. Elle comprend principalement à l'ouest la création d'un escalier monumental à double volée, qui met en scène une statue en pied de l'Annonéen Marc Séguin (1786-1875).

La période 5 (après 1913) reflète l'aménagement des parkings successifs qui investissent jusqu'à nos jours cet espace public, plus ou moins arboré selon les décennies, et dont l'évolution très superficielle se suit sur les nombreuses cartes postales rassemblées aux archives et à la bibliothèque municipale d'Annonay.

Au final, il apparaît que la démolition de l'église Notre-Dame puis la création de la place de la Liberté ont profondément affecté le sous-sol et les occupations bâties et funéraires de ce secteur. Pour autant, les dénivellations de la surface du socle granitique ont préservé des traces d'occupations anciennes, sinon primitives, du site religieux. La frange orientale de la place, plus basse et où une accumulation sédimentaire a pu subsister, laisse de fait présumer une réserve de données non négligeable.

L'opération fournit d'ores et déjà les premiers résultats archéologiques relatifs au centre de la ville médiévale d'Annonay, et peut-être, toute prudence gardée face à l'exiguïté des surfaces étudiées, nourrit l'hypothèse de son origine ecclésiale, puisque aucun indice d'occupation antérieure ne peut être avancé.

AUBENAS

Place du Champ de Mars

Audrey SAISON

Mission Archéologique - Département de l'Ardèche

bas Moyen Âge

Un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit dans le cadre d'un projet, initié par la ville d'Aubenas, de construction de parking souterrain sous la place du Champ de Mars. C'est désormais une agora paysagère qui est prévue à cet endroit.

Six sondages ont été effectués sur une emprise de 2 900 m², représentant une partie du parking actuel. Leur implantation a été gênée par la présence de réseaux, d'arbres et par le maintien de l'ouverture du parking pendant les travaux.

En amont de l'intervention archéologique, la consultation des archives et des ouvrages sur l'histoire de la ville d'Aubenas nous ont renseignés sur la présence, à cet emplacement, du couvent des Cordeliers, ordre des Frères mendiants, dit Mineurs ou encore Franciscains. Celui-ci a été fondé autour de 1268 et détruit par les Protestants en 1562, lors des guerres de religion. Il se situe à l'ouest de la ville médiévale, hors les murs, tout près du rempart, et le long de l'ancien chemin des Blaches qui conduit au centre du *castrum*.

Cinq des six sondages ont été positifs. Plus d'une dizaine de maçonneries a été mise au jour, révélant une partie du couvent des Frères. La conservation est médiocre, les maçonneries ne se trouvant qu'à environ 30 cm sous le sol actuel du parking, et parfois juste sous l'enrobé. Les assises d'élévation sont rarement conservées et seul l'ancrage des fondations nous montre un sous-sol marno-calcaire très irrégulier qui a été parfois remblayé pour y installer le bâtiment conventuel.

Les enclos des ordres mendiants renferment généralement de nombreuses sépultures du fait de leur politique funéraire d'accueil des dépouilles laïcs. Les sondages ont donc révélé onze sépultures en place et de très nombreux ossements épars, dont ceux d'un enfant et d'un nouveau-né. Les tombes, en cercueil ou en fosse, dévoilent deux zones différentes d'inhumation qui révèlent une partition des défunts. Trois individus portent à la main droite un anneau en alliage cuivreux. Le fémur d'un quatrième trahit une pathologie osseuse, la maladie de Paget, et enfin, un cinquième a été enterré en procubitus, face contre terre.

Le mobilier récolté est varié et concerne les ^{xiv}-^{xv}^e s. : de nombreux fragments de verre, dont certains décorés d'un liseré bleu, de la céramique commune sombre à bandes d'argile rapportées associée à des fragments glaçurés, des monnaies (obole du Puy du ^{xii}^e, méreau, jeton dit « à l'agneau » et jeton au lion de Saint-Marc), des tuiles canal décorées, à bandes et points à l'engobe blanc.

D'après les maçonneries découvertes, il est difficile d'établir un plan du couvent. Toutefois, il se pourrait que l'église soit présente du côté du chemin des Blaches et le cloître accolé au nord.

Le couvent des Cordeliers est l'un des quatre couvents d'Aubenas, avec les Antonins, Dominicains et Clarisses, installés au ^{xiii}^e s. et tous détruits au ^{xvi}^e s. Il est le premier à faire l'objet d'une opération archéologique. Malgré la faible stratigraphie, cette dernière nous révèle un bâtiment conventuel inédit, riche en informations. Elle permet de comprendre l'importance de la ville médiévale et son lien avec les ordres religieux situés *extra muros*.

AUBENAS

Place du Champ de Mars, tranche 1 – agora paysagère

Audrey SAISON

Mission Archéologique - Département de l'Ardèche

bas Moyen Âge

Un premier diagnostic archéologique a été réalisé sur la place du Champ de Mars à Aubenas en février 2016 dans la perspective du creusement d'un parking souterrain par la ville. Il a révélé la présence du couvent des Cordeliers (frères mineurs / franciscains), construit à la fin du XIII^e s. et démolé en 1562 lors des guerres de Religion. Depuis, le projet a été modifié et c'est désormais une agora paysagère qui est prévue à cet emplacement. Par conséquent, l'impact sur les vestiges n'est plus le même.

C'est donc en complément des six sondages (S 1 à 6) précédents que quatre autres sondages (S 7 à 10) sont venus alimenter les données précédemment acquises. Comme le recommandait la prescription, les sondages se sont arrêtés à la surface d'apparition des vestiges, de manière à obtenir un relevé planimétrique permettant de préciser l'emplacement de l'église dans l'enclos franciscain, mais aucune sépulture n'a été fouillée.

Trois de ces sondages se sont révélés positifs et deux concernent directement les maçonneries de l'édifice conventuel. Ils représentent une superficie totale de 204,60 m².

Le terrain naturel calcaire est apparu immédiatement sous l'enrobé dans le sondage 8, le plus à l'ouest de la place, près de la Poste, à 304,13 m NGF. À moins de 12 m à l'est, le sondage 7 a livré une nouvelle canalisation recouverte de dalles en calcaire (alti. sup. 303,55 m NGF) située sous une couche de remblai et un niveau de sol uniforme contemporain.

Les deux autres sondages (9 et 10) se trouvent au sud de la place. Un ensemble de neuf maçonneries a été dégagé et plusieurs sépultures ou ossements épars y ont été aussi repérés. La mise en œuvre des maçonneries est identique et montre l'emploi d'un calcaire grossièrement équarri, souvent noyé dans un abondant mortier de chaux jaunâtre.

Une maçonnerie importante, orientée sud-ouest/nord-est, se trouve dans le sondage 9 et se poursuit dans le sondage 10. Large de près d'un mètre, elle fait un retour en direction du sud et clôt un espace qui compte une base de pilier quadrangulaire. Cet ensemble appartient à la partie septentrionale de la nef de l'église et à sa façade ouest où doit se situer l'entrée de l'édifice. Au nord de la nef, d'autres maçonneries suggèrent la présence de chapelles latérales construites et abritant des caveaux (présence d'ossements et de marbre dans le sondage 10).

Trois sépultures primaires se trouvent dans le sondage 9 et sont toutes orientées nord-nord-ouest/sud-sud-est. Il est à signaler que leur état de conservation est mauvais, car celles-ci se situent à seulement une vingtaine de centimètres sous le sol actuel du parking de la place du Champ de Mars. D'autres ossements, dont un

crâne non dégagé, affleurent également dans le sondage 10 en plusieurs points.

Ce diagnostic complémentaire apporte de nouveaux éléments quant à l'étendue des bâtiments conventuels et à l'omniprésence funéraire. Il confirme en outre la position de l'église au sud, dans l'angle sud-est de l'enclos, du cloître au nord et des bâtiments de vie à l'est.

Toutefois, à cause de la nature même des sondages, trop lacunaire, ils ne permettent pas de restituer un plan précis du couvent. Si l'église semble bien être au sud, l'organisation, les dimensions du cloître et l'agencement des différentes pièces des frères ne peuvent être déterminés. Il se pourrait que la galerie méridionale du cloître ait été remplacée par les chapelles latérales. Mais dans l'état actuel des informations, seule une fouille exhaustive serait susceptible de nous fournir un plan complet.

AUBENAS

Place Olivier de Serres

Audrey SAISON

Mission Archéologique - Département de l'Ardèche

bas Moyen Âge, époque contemporaine

Un diagnostic archéologique a été effectué place Olivier de Serres à Aubenas sur une emprise de 2 300 m². Il s'inscrit dans le cadre de la construction d'un parking souterrain par la commune d'Aubenas.

Quatre sondages ont été réalisés pour une superficie totale de 110 m², ce qui représente 5,5 % de la superficie, après déduction des surfaces non accessibles (bâtiment enterrés et autres réseaux). Le substrat rocheux calcaire a été atteint dans tous les sondages à des profondeurs allant de 1 à 2,20 m. L'ensemble du site est recouvert par trois couches, plus une couche récente de démolition.

Aucun vestige relatif au couvent des Frères mineurs voisins n'y a été mis au jour. En revanche, on note bien une occupation des parcelles au Moyen Âge, puisque un lot de plus de 300 céramiques a été recueilli dans les premières couches reposant sur le terrain naturel. Les tessons offrent une datation du XIII-XIV^e s. La majorité est en céramique commune sombre et certains tessons portent des décors de bandes d'argiles rapportées identiques à ceux de la place du Champ de Mars ou encore de la place du 14 juillet. Un bord à décor ondulé est plus original. Un petit muret de terrasse a également été fouillé pour cette période.

Les autres vestiges mis au jour concernent ensuite la période contemporaine. La place Olivier de Serres, ancien clos des Mûriers, a autrefois abrité un lavoir public, dont les maçonneries ont été découvertes dans le sondage 4 (fondation sur terrain naturel et maçonnerie octogonale en élévation). Les archives précisent qu'il était déjà présent en 1852 et qu'il a été reconstruit de 1881 à 1883. Son canal d'évacuation des eaux a également été retrouvé dans le sondage 2. Le lavoir a été détruit entre 1956 et 1961.

BALAZUC

Site de hauteur des Barasses

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

BIDON

Grotte de Saint-Marcel

Marie-Hélène MONCEL

CNRS

Paléolithique moyen

Le réseau karstique de la grotte de Saint Marcel est à la fois un site archéologique et paléontologique connu depuis la fin du XIX^e s., avec des traces d'occupations humaines (Paléolithique moyen au niveau du porche actuel, bergerie du Néolithique et de l'âge du Bronze, nécropole protohistorique dans la galerie d'entrée) et avec la présence de vestiges paléontologiques (ours, cervidé), anthropologiques (dents) et archéologiques (céramiques protohistoriques) dans les galeries « les plus accessibles ».

Fin août 2015, des membres du spéléo-club de Saint-Marcel, sous la conduite du découvreur Gabriel Scherk, ont repéré des restes osseux d'ursidés dans une petite coupe (30-40 cm maximum de hauteur), anciennement créée par l'élargissement progressif, par petits

paliers, de l'entrée d'un boyau argileux descendant sur quelques mètres. L'ensemble est situé à l'extrémité de la galerie d'entrée, à environ 300 m du porche. Les restes osseux étaient situés dans une petite alcôve à l'aplomb du passage naturel qu'il faut escalader pour franchir le décrochement. La paroi rocheuse et son recouvrement stalagmitique sont griffés à deux emplacements et les parties saillantes présentent des traces de plages de polissés d'ours, ce qui témoigne de l'existence d'une bauge d'ours dont on connaît d'autres exemples dans les diverticules de cette même galerie.

En octobre 2015, une seconde intervention a permis de nettoyer et de rectifier *a minima* la coupe existante sur environ 1 m de long et 30 cm de hauteur, pour permettre une meilleure compréhension de la sédimentation. Il a été observé un ensemble supérieur (10 cm d'épaisseur) constitué d'argile plastique compacte. Un second ensemble inférieur (20 cm d'épaisseur) est constitué d'argile granuleuse avec des liserés de manganèse. Il contient des éléments grossiers : débris de calcaire altérés, ossements épars. Un crâne d'*Ursus spelaeus* ou *deningeri* serait en place. Bien visible dans la coupe, un éclat de silex (Paléolithique moyen) est trouvé dans la coupe sur chant, à l'interface ensemble supérieur/ensemble inférieur.

La découverte de cet éclat de silex étant exceptionnelle, un sondage d'un m² environ a été ouvert en mai 2015 à l'aplomb de la paroi, en reculant la coupe de la découverte. Il a été réalisé dans le cadre du PCR sur les occupations du Paléolithique moyen des marges sud-est



Fig 1 : Bidon, grotte de Saint-Marcel. Crâne d'ursidé en cours de dégagement. Crédits : Marie-Hélène Moncel, 2016



Fig 2 : Bidon, grotte de Saint-Marcel. Éclat de silex découvert en place dans la coupe. Crédits: Marie-Hélène Moncel, 2016

du Massif central (Jean-Paul Raynal et Marie-Hélène Moncel).

Un niveau sédimentaire bien individualisé et en place est clairement visible avec des ossements disposés à plat dégagés à différentes profondeurs. Il est composé d'argiles litées grises avec lits de manganèse à partir de 15 à 30 cm de la surface du sol. Contre la paroi rocheuse, des os ont été retrouvés en position verticale ou oblique. Lorsque l'on s'éloigne de la paroi, la densité des ossements décroît.

À ce jour, sur le m² fouillé, une soixantaine de restes osseux a été dégagée. Ce sont tous des restes d'ursidés (adultes et juvéniles) (**fig. 1**). Ils ont été coordonnés à la fouille en trois dimensions, dans le but d'identifier d'éventuelles phases successives d'occupation et de réaménagement de la bauge. Un tamisage des sédiments a été également effectué, mais aucun reste de microfaune n'a été récupéré.

Un fragment de stalagmite a été retrouvé en place à 70 cm de profondeur (étude en cours). Trois charbons de bois ont été prélevés en vue d'une datation ¹⁴C, dont deux dans les argiles litées.

Deux éclats de silex ont été, à ce jour, découverts dans ce secteur. Un éclat Kombewa en silex patiné de 3 cm de long a été récolté en surface, à proximité de la zone d'intervention.

Un second éclat en silex patiné de 4 cm de long, provenant d'un débitage de type discoïde, a été découvert en place dans la coupe au niveau du premier niveau ossifère (**fig. 2**). Aux vues de leurs caractéristiques techniques, ils peuvent être rattachés à du Paléolithique moyen.

La présence d'occupations humaines du Paléolithique moyen est connue à ce jour au niveau du porche de l'entrée naturelle de Saint-Marcel, à l'entrée de la galerie où a été découverte la bauge. Les traces d'occupations humaines répétées au cours du Paléolithique moyen ont été dégagées par les fouilles de René Gilles. Le site a livré une longue séquence comprise entre le MIS 5 à la base et le MIS 3 pour l'essentiel du remplissage (Moncel, 1998 ; Moncel *et al.*, 2004 ; Szmidt C. *et al.*, 2010). Les comportements de subsistance montrent une chasse spécialisée aux cervidés avec un débitage discoïde dominant (Daujeard, 2004).

Rares sont les cavités dans la région, et en général, qui livrent les preuves d'une fréquentation du karst profond par les Néandertaliens. En attente des résultats taphonomiques, l'hypothèse à discuter et à argumenter sera celle d'un passage ponctuel possible de Néandertal dans cette galerie profonde, facilement fréquentable, dans le prolongement de l'entrée naturelle où ils étaient installés, pour profiter des restes d'ursidés abandonnés dans une bauge. Il devra aussi être envisagé d'autres phénomènes (naturels ?) pour expliquer l'arrivée des deux éclats de silex à cette distance de l'entrée. Pour la région, une fréquentation éloignée de la lumière du jour par Néandertal est attestée à la grotte du Figuier avec des occupations dans les salles 2 et 3, situées cependant seulement à 20-30 m de l'entrée actuelle (Moncel *et al.*, 2012). Le site de Bruniquel dans le sud-ouest de la France est l'exemple le plus spectaculaire, avec la preuve d'une présence humaine très éloignée de l'entrée de la cavité ; les travaux récents attestent de la fréquentation profonde, pour des raisons certainement autres qu'alimentaires, du karst profond dès plus de 100 000 ans par Néandertal (Jaubert *et al.*, 2016).

DEVESSET

Sletter

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

GROSPIERRES

Le prieuré Saint-Théofrède du Rouret

Justine SAADI

Chercheur bénévole

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

Une campagne de sondage a été effectuée sur la parcelle 47 dans le hameau de Rouret afin de confirmer la présence de vestiges de l'église Saint-Théofrède de Rouret fondée au X^e s. La découverte de l'établissement religieux au hameau du Rouret, sur la commune de Grospierres, permet de mettre en valeur les dépendances monastiques de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier. En effet, les trois sondages effectués sur le terrain ont mis au jour les fondations de l'église de Saint-Théofrède et d'un ensemble de bâtiments « conventuels » qui se trouvent en contre-bas de l'église. L'église présente une orientation est-ouest avec les fondations d'un chevet circulaire. À ces découvertes bâties, s'ajoute la découverte d'une sépulture, en coffrage de dalles de calcaire, disposée contre le mur de façade de l'édifice de culte. Les bâtiments « conventuels » sont présents eux aussi sous la forme d'arases de mur ; cependant, on distingue à ce jour deux bâtiments ainsi qu'une chronologie relative très distincte pour ces deux ensembles. Les découvertes présentent une plusieurs phases chronologiques entre le XII^e et le XVI^e s.

Les trois sondages, disposés de manière raisonnée sur la parcelle, ont mis en évidence l'ensemble religieux de Saint-Théofrède du Rouret, mentionné dans les chartes de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier depuis 990. Les problématiques sont axées autour des établissements monastiques ruraux de moyenne montagne, afin d'en comprendre leurs caractéristiques et leurs enjeux sur le territoire.

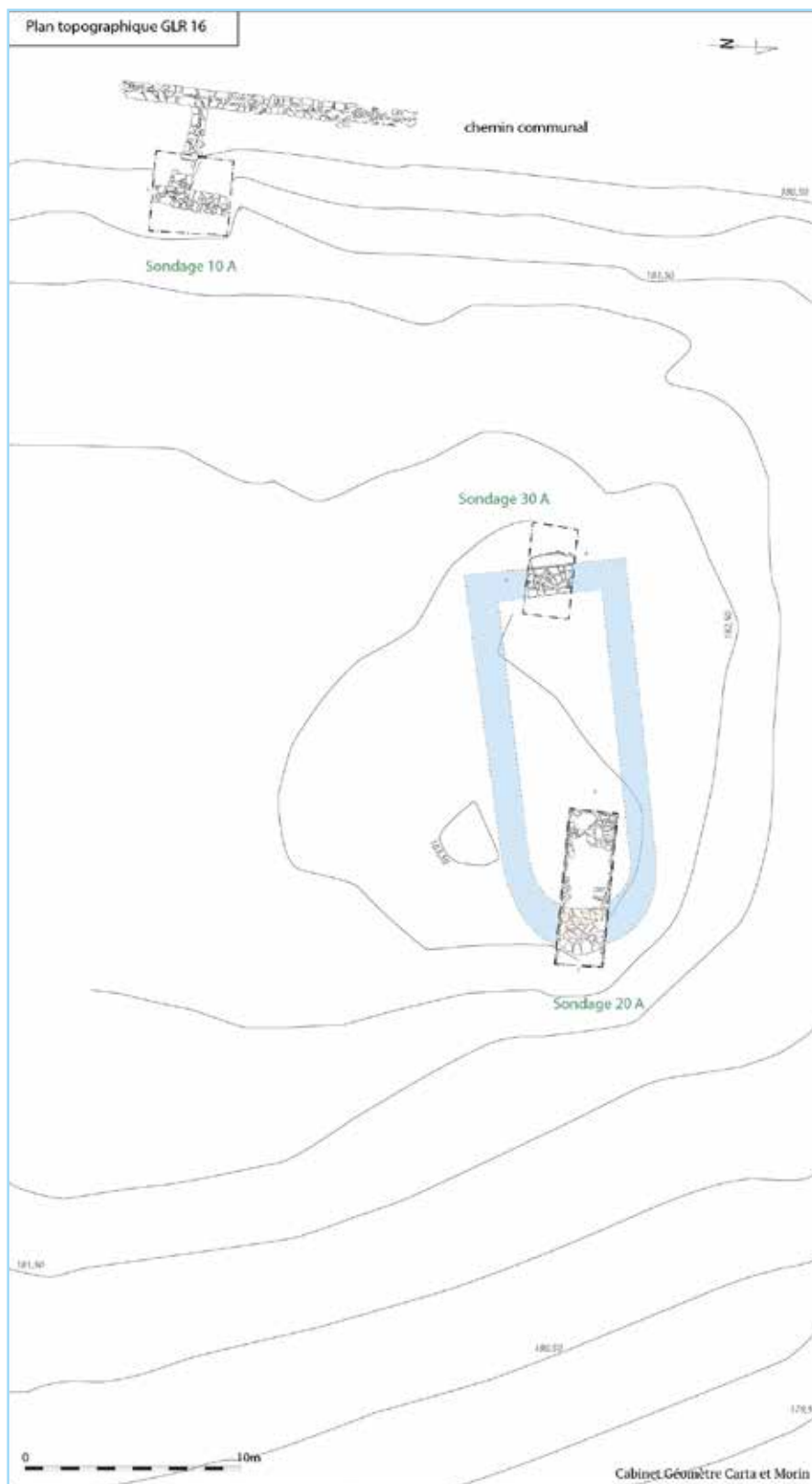


Fig 1 : Grospierres, Prieuré Saint-Théofrède du Rouret. Plan topographique des sondages. Crédits : Justine Saadi (chercheur bénévole)

GROSPIERRES

Les Ferriers

Éric DURAND

Inrap

époque contemporaine

Malgré un recouvrement sédimentaire moyen (entre 0,40 et 0,75 m) et la proximité d'un site archéologique fouillé en 2013 et reconnu à 200 m au nord (activité métallurgique du II^e s. av. J.-C.), les cinq sondages mécaniques (178 m²), implantés sur les 1 918 m² de l'emprise d'une construction individuelle (parcelle ZD 328), n'ont révélé ni structure archéologique conservée *in situ*, ni artefact, excepté un fragment non prélevé de porcelaine contemporaine incluse dans l'horizon supérieur (terre végétale), en partie colluvié.

GUILHERAND-GRANGES et SAINT-PÉRAY

Déviation du Pont du Mialan au giratoire Pont-rail, tranche 1

Cyril GAILLARD

Inrap

Protohistoire, second âge du Fer, règne d'Auguste, Haut-Empire, époque contemporaine

Porté par la communauté de communes Rhône Crussol, le projet de contournement des communes de Guilhaud-Granges et Saint-Péray s'inscrit dans un contexte géographique de plaine, relativement bien documenté pour ses occupations anciennes. Le diagnostic archéologique mené en amont des terrassements a porté sur une surface de 2,73 ha. Les 38 tranchées ouvertes sur l'ensemble du tracé ont recoupé un substrat d'origine alluvionnaire, alimenté par des matériaux associés à la basse terrasse du Rhône ou au cône de déjection du Mialan. La sédimentation de cette plaine est globalement monotone, mais quelques indices permettent de sérier les dépôts et d'envisager un phasage traduisant la rythmicité du fonctionnement de ces deux cours d'eau. Si de rares tessons supposent l'existence d'un site protohistorique proche, les premières véritables structures datent de l'époque romaine. Dans la partie sud-ouest de l'emprise, une fosse peu profonde a livré plusieurs fragments de céramique caractéristiques de La Tène finale. À proximité, un empierrement constitué de blocs calcaires et de galets de quartzite pourrait signaler une rampe d'accès du chemin des Mulets. Au centre du fuseau, une dizaine de structures a été repérée sous une épaisse couche de remblais modernes. Les recoupements stratigraphiques témoignent de deux occupations bien distinctes, qui se seraient succédées durant la période du Haut-Empire. L'absence de vision planimétrique ne permet pas de conclure avec certitude sur le scénario de ces occupations, mais il semble que le secteur ait tenu lieu de carrière, avant l'implantation de plusieurs maçonneries. Les conditions d'observation rendent délicate l'interprétation de ces derniers aménagements, mais des remarques

d'ordre architectural suggèrent de voir dans l'une de ces constructions, la base d'un aqueduc repéré à de multiples reprises lors de travaux d'urbanisme sur les communes de Guilhaud-Granges et de Saint-Péray.

GUILHERAND-GRANGES

Rue Bellerime

Delphine BÉRANGER

Inrap

Bronze ancien, Bronze moyen, Bronze final, Antiquité gallo-romaine

Le diagnostic a livré des traces d'occupation datées pour la phase protohistorique du Bronze ancien (1800-1600 av. J.-C.) au Bronze final (1400-1300 av. J.-C.) et de l'Antiquité. Les trois sondages réalisés ont mis en évidence un niveau anthropisé protohistorique présent sur toute la parcelle. La céramique permet d'y distinguer deux phases d'occupation, l'une datée du début du Bronze final I et l'autre de la transition Bronze final I et Bronze final II a. Des restes de faune et quelques silex ont également été mis au jour dans ce paléosol. Deux fosses sont associées à ce niveau, dont l'une présente un comblement avec deux phases distinctes, datées par la céramique du Bronze ancien et de la transition Bronze moyen/Bronze final I. Un second paléosol a été mis en évidence par l'analyse géomorphologique en bordure nord-est de la parcelle, au fond du sondage 3, à -1,60 m, marque d'une phase d'occupation peut-être plus ancienne.

Une petite structure datée de l'Antiquité a également été identifiée.

Ce diagnostic permet de compléter les connaissances sur les occupations humaines de ce secteur de la commune. Ces découvertes sont à mettre en relation avec les opérations réalisées dans ce secteur ces dernières années, qui ont révélé une forte densité d'occupation humaine toute périodes confondues.

GUILHERAND-GRANGES

L'occupation protohistorique du site des Croisières

Perrine TACUSEL

Paléotime

Bronze ancien, Bronze final, Temps modernes

Opération 2015

Une opération d'archéologie préventive a été menée en août 2015, suite à un diagnostic positif et à une prescription de fouille émise par le SRA.

L'emprise de fouille, d'une superficie de 200 m², s'inscrit dans la continuité de nombreuses opérations menées depuis une décennie dans le secteur et jouxte en particulier l'emprise du terrain fouillé sous la direction de Pierre Jacquet en 2004. Cette emprise antérieure a été identifiée en partie nord du décapage de 2015, ce qui a réduit la surface vierge à 150 m² environ.

La séquence stratigraphique holocène a été étudiée sur toute sa hauteur grâce à la réalisation d'une tranchée continue en limite sud de l'emprise. La séquence, depuis la terrasse glaciaire jusqu'à la surface subactuelle, est forte de plus de deux mètres. L'étude par A. Ajas a permis le raccordement avec les données locales (fouille du chemin des Mulets 2004, diagnostic 2012, fouille des Croisières 2013). La séquence stratigraphique a été ainsi affinée dans ce secteur, confirmant, entre autres, l'ouverture des structures archéologiques au sommet de l'horizon 104 du Chemin des Mulets (US16 des Croisières 2013).

Les vestiges archéologiques ne comportent que des structures en creux :

- un fossé de parcellaire, déjà identifié lors de la fouille du Chemin des Mulets en 2004, a été mis au jour. D'orientation est-ouest, il est attribué à la période antique sur la foi du rare mobilier détritique qu'il contient, mais sa datation est en fait beaucoup plus récente, puisqu'il recoupe la sépulture ST1.

- une inhumation primaire individuelle en fosse (ST1) se trouvait environ à 50 cm sous le niveau de sol actuel. Elle contenait les restes d'un jeune adulte de sexe féminin, déposé allongé sur le dos et protégé par une enveloppe souple (étude J. Terron). Une petite épingle en alliage cuivreux et un fragment d'objet indéterminé, de même nature, ont été trouvés, l'un sous le bras droit, l'autre au niveau du col du fémur gauche. Un fragment de lamelle en silex a également été découvert au niveau de la poitrine. La fosse sépulcrale est recoupée par le fossé précité. La datation de cette inhumation est assurée par une mesure radiocarbone entre le ^{XV}^e et le ^{XVII}^e s.

- une cuvette de combustion (ST6) se présentait sous la forme d'un radier de petits galets encadré par deux niveaux cendrés. Certains de ces galets étaient thermofractés. Les rares tessons de céramique présents tendent à attribuer cet aménagement au Bronze ancien.

- une fosse aux contours mal définis (ST7) pourrait, sur les mêmes critères que ST6, être attribuée également au Bronze ancien.

- une fosse tronconique, de 1,2 m de profondeur pour un mètre de diamètre (ST5), a livré un lot de mobiliers significatifs en position de rejet : plusieurs récipients céramiques, des pierres chauffées, dont des éléments de mouture/broyage, ainsi que des fragments de terre crue se rapportant au torchis, cuits accidentellement (étude N. Parisot). L'étude de la céramique par J. Vital permet de situer cet ensemble au Bronze final 1b, d'ascendance culturelle septentrionale.

En conclusion, malgré une surface d'observation restreinte, ce chantier a livré de nouveaux éléments sur l'occupation du sol de la plaine du Rhône au sud de Valence durant les âges du Bronze.

LABEAUME

Chapias Mas de Fabrou

Éric DURAND
Inrap

époque contemporaine

Malgré la proximité immédiate de nombreux dolmens encore présents au quartier de Linsolas (inv. 2016 LAB 59, 55, 54, 62 ; base Dolmen 07) édifiés au Néolithique final-Bronze ancien dans ce quartier de Labeaume, les cinq sondages mécaniques (surface totale 75 m²) implantés sur les 1 700 m² de l'emprise d'une construction individuelle (parcelle F95p), n'ont révélé ni structure archéologique conservée *in situ*, ni artefact, exceptés quelques rares galets de grès inclus dans la terre végétale ou dans les pierriers subactuels. Seule l'observation de ces derniers aménagements bien conservés en surface témoigne de la mise en culture du site à l'époque contemporaine, matérialisée par de nombreux murs de terrasse en pierres sèches et autres pierriers parementés.

LE TEIL et ROCHEMAURE

Contournement nord du Teil (RN 102)

Cyril GAILLARD
Inrap

Néolithique, Bronze moyen, Bronze final, second âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes, époque contemporaine

L'opération de diagnostic menée sur le tracé du contournement nord-ouest du Teil a porté sur 9,86 des 15,03 ha de l'emprise. Réalisée dans une zone où les prospections de surface avaient démontré un fort potentiel archéologique, elle a permis de confirmer ces données et d'appréhender toute une partie de ce secteur ardéchois restée vierge d'intervention.

Les 140 tranchées ouvertes au cours de l'opération ont facilité la reconnaissance des limites spatiales et topographiques importantes de ce paysage. Les données géomorphologiques recueillies ont mis en évidence une morphogénèse très active dans les secteurs traversés par l'emprise, matérialisée par une succession de crises sédimentaires sur les versants, entrecoupées de phases de relative stabilité morphologique, favorables aux occupations humaines.

Globalement positif d'un point de vue archéologique, ce diagnostic aura permis de confirmer l'attrait des populations anciennes pour ce territoire.

Datées du Néolithique, les traces les plus anciennes ont été repérées près de la ferme de Mayouet. Elles concernent une dizaine de tessons de céramique non tournée et militent en faveur d'investissements discrets ou d'un épiceutre resté inaccessible.

Les témoignages relatifs à l'âge du Bronze ont été décelés au cœur d'un talweg, près du château de Joviac.

La stratigraphie enregistrée à l'occasion des sondages montre une alternance de couches plus ou moins anthropisées, mises en place par divers processus de ruissellement au cours du Bronze moyen et du Bronze final 1. Ces niveaux contiennent de la céramique en abondance, et des fragments de torchis avec traces de clayonnage qui évoquent, sans aucune ambiguïté, l'existence d'une occupation pérenne, vraisemblablement implantée sur le versant oriental de la Montagnole.

La période de l'âge du Fer est documentée par deux grands fossés, une fosse, et aussi par un chemin creux, dont l'origine protohistorique est probable. À défaut d'avoir livré des structures en place telles que des trous de poteaux ou des restes de sablières basses, les fragments de torchis et de plaques-foyers témoignent, comme pour le Bronze final, de l'existence de cabanes en matériaux périssables dans ou à proximité de l'emprise. Les céramiques collectées en grand nombre s'apparentent à ce que l'on enregistre généralement sur les habitats des V^e et IV^es. av. J.-C. L'emplacement de ce site, sur les terres productives de la plaine teilloise et à l'écart des zones inondables, permet d'envisager cette occupation comme étant un petit établissement de plaine, tourné vers l'exploitation de son terroir.

Concernant l'époque antique, l'ensemble le plus explicite consiste en un petit groupe de fosses à résidus de crémation du II^e s. apr. J.-C. Malgré l'importance des perturbations contemporaines limitant la lecture de ces vestiges au sous-sol, la fouille de deux d'entre elles a offert un mobilier abondant et varié (vases brûlés et non brûlés, clous □). Un niveau de sol, situé à proximité, est marqué par la présence de charbons et de plusieurs pans de vases cassés une deuxième fois sur place (pratiques para-funéraires ?). Aux marges de cet ensemble, deux fossés isoclines ont également été cartographiés. L'analyse de leur stratigraphie témoigne d'un entretien régulier, signe probable d'une utilisation sur une assez longue durée.

Dans le secteur de Saint-Pierre, les restes d'un dépôt de crémation ont également été découverts dans le comblement d'un talweg. Si la situation de ce niveau n'a pas permis d'identifier et d'analyser de manière précise les gestes funéraires, l'étude du mobilier fixe son enfouissement entre 150 et 200 apr. J.-C.

Le chemin creux observé à Joviac reprend vraisemblablement l'axe d'un itinéraire plus ancien. Tout comme son origine, son abandon n'est pas facile à évaluer. Le mobilier présent dans la bande de roulement suggère que ce dernier a fonctionné jusqu'à la seconde moitié du II^e s. ou jusqu'au III^e s. apr. J.-C.

La seule structure pouvant être rapportée à l'Antiquité tardive a été découverte près du groupe de fosses à résidus de crémation et concerne une portion de mur daté du V^e ou du VI^e s. apr. J.-C. L'interprétation de cette structure demeure énigmatique ; son état de conservation et son positionnement en limite d'emprise ne permettent pas d'apprécier son état original.

L'analyse des composites et des registres conservés aux Archives départementales de l'Ardèche montre que ces campagnes ardéchoises ne subissent pas de modification majeure pendant les périodes médiévale et

moderne. Le secteur, quadrillé par un réseau de plusieurs fermes, est alors essentiellement tourné vers l'agriculture ou la viticulture.

Présente sur l'emprise, la ferme de Mayouet a été érigée au cours du XVIII^e s. L'étude de ses façades et des différents espaces bâtis a permis de distinguer deux états de construction, le second témoignant de sa transformation en magnanerie vers 1880. Les structures archéologiques les plus récentes ne se résument qu'à de rares éléments de structuration (fossés, bornage) ou de mise en valeur du territoire (drains, fosse de plantation, mur de terrasse, épis de dérivation).

MONTSELGUES

Tourbière des Narcettes

Nicolas MINVIELLE-LAROUSSE
Chercheur bénévole

Holocène, Antiquité gallo-romaine, époque médiévale

Dans le cadre des recherches d'archéologie minière menées dans la vallée du Chassezac, une opération a été programmée en 2016 sur l'une des tourbières du plateau de Montselgues. La vallée compte plus de 2 000 ans d'activités minières intermittentes, dont les principaux pôles se répartissent le long du Chassezac et de la Borne, sur plus de dix kilomètres de long. La question posée est celle de l'impact environnemental de la production polymétallique (plomb, cuivre, argent). La mise en évidence de pollutions plombifères enregistrées dans les tourbières voisines des exploitations est un moyen maintenant classique pour commencer à y répondre.

Les prélèvements ont été effectués le 18 mai 2016 sur la tourbière des Narcettes. Deux carottes ont été réalisées en vue d'analyses géochimiques et palynologiques prévues en 2017. Les carottes ont été conditionnées et sont actuellement conservées en chambre froide. En attendant des compléments de datation prévus en 2017, nous avons d'ores et déjà daté la base de l'une des carottes (MSI). Ces résultats sont encourageants : entre 4941 et 4729 BC à 95,4 %. Nous pourrions ainsi travailler sur la seconde partie de l'Holocène.

ROSIÈRES

ZAEC du Barrot – tranches 1 a et 1 b

Audrey SAISON
Mission Archéologique - Département de l'Ardèche

Dans le cadre de l'aménagement par la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie d'une ZAEC au quartier du Barrot, à l'est de la commune de Rosières, un diagnostic archéologique, d'une superficie totale de 9 430 m², a été prescrit sur dix parcelles. Située au pied du plateau des Gras, l'emprise se trouve dans un contexte jurassique marno-calcaire très fossilifère.

Douze sondages ont été réalisés en quinconce sur des terrains parfois fortement végétalisés. Le substrat naturel marno-calcaire a été atteint dans tous les sondages à une profondeur ne dépassant pas 1,30 m. Neuf sondages ont été effectués dans la tranche 1 a, au sud-ouest de l'emprise, et trois dans la tranche 1 b, à l'est. Ce diagnostic fait suite à une première tranche réalisée en 2013.

Aucune trace ni matériel anthropique n'ont été découverts, hormis deux drains d'orientation sud-sud-ouest/nord-nord-est en blocs marno-calcaire, et à 20 cm sous le sol actuel.

SAINT-ALBAN-AURIOLLES

Le Ranc Davaine

Éric DURAND

Inrap

Préhistoire, Protohistoire, époque contemporaine

L'opération de diagnostic réalisée en mars 2016 à Saint-Alban-Auriolles sur l'emprise de la future extension du camping du Ranc Davaine n'a révélé aucun site archéologique conservé *in situ*. Elle a permis toutefois de mettre en valeur deux phases d'occupation, Préhistoire récente ou Protohistoire et période contemporaine, matérialisées par de très rares artefacts lithiques et céramiques, témoins de fréquentations ponctuelles du lieu.

Malgré les contraintes paysagères (chênaie à conserver) et techniques (emprise de la voirie de l'actuel parking), 55 tranchées ont été ouvertes. Les 847 m² sondés correspondent ainsi à 2,6 % de la surface totale (3,24 ha) du projet d'extension et à 5,5 % de la surface accessible, soit environ 1,7 hectares.

Les huit parcelles concernées par le diagnostic sont implantées en bordure d'un plateau karstique dominant la rivière du Chassezac (10 m). La topographie du site présente un pendage général nord-ouest/sud-est de 4,3 % entre 121,4 m NGF (S34) et 111,10 m (S24). Le terrain est composé de deux entités naturelles : une partie haute boisée de chênes dans les secteurs 1 et 2, à faible recouvrement sédimentaire (entre 0,2 et 0,4 m en moyenne), et un secteur aval qui a accumulé jusqu'à 1,5 m des horizons de colluvions superposés aux niveaux alluviaux du Chassezac (US 9) à peine aperçus (secteur 3).

Quelques rares artefacts mis au jour dans le secteur 2 (CNT en S45 et S51 ; torchis en S49) et dans le secteur 3 (CNT en S17), dans le même horizon limono-argileux brun rouge à cailloutis calcaire (US 2), témoignent d'une fréquentation ancienne : lors de la Préhistoire récente ou de la Protohistoire ? Un seul tesson de céramique vernissée mis au jour dans la terre végétale en S2 représente la période contemporaine (xix^e-début xx^e s.).

SAINTE-EULALIE

Étude archéologique de la ferme de Clastre, deuxième campagne - fouille et sondage

Pierre-Yves LAFFONT

Université de Rennes 2, UMR 6566 CReAAH

bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

La ferme de Clastre est un des tous derniers bâtiments encore couverts de genêts en Ardèche. Propriété de l'association LIGER depuis 1980 et classée monument historique en 1984, celle-ci est, dans son état actuel, constituée des deux éléments juxtaposés qui articulent les fermes de cette région, avec un long bâtiment agricole présentant une étable au rez-de-chaussée et un fenil à l'étage, le tout couvert de genêts, et un logis à deux niveaux, couvert de lauses de phonolite. Jusqu'au milieu du xix^e s., la ferme était prolongée vers l'est par un petit bâtiment collé à l'église et qui servait de cure : sur le cadastre de 1840, la ferme, l'église et la cure ne forment qu'un seul ensemble orienté est-ouest. En 1856, l'église a été pour l'essentiel reconstruite avec une orientation désormais nord-sud et le petit bâtiment situé entre l'église et le bloc étable-fenil démolit et remplacé par un cheminement. Mais si du point de vue de l'architecture vernaculaire, la ferme de Clastre est un bâtiment exceptionnel, elle n'est néanmoins pas une ferme classique. Comme l'indiquent encore aujourd'hui le toponyme « Clastre », son lien organique passé avec l'église et l'ancienne cure, et un dossier documentaire non négligeable, la ferme de Clastre a été liée à un prieuré non conventuel fondé au xi^e s.

Dans la perspective d'une restauration générale du bâtiment et d'un aménagement muséographique de celui-ci, a été engagée depuis 2014 l'étude du site. Celle-ci offre l'opportunité d'étudier, sur le temps très long de l'histoire et en croisant les méthodes d'approche, une unité agricole dont on peut soupçonner que l'évolution, malgré le statut monastique du lieu (très modeste), reflète l'évolution de l'habitat paysan depuis la fin du premier Moyen Âge.

La première opération en 2014-2015 avait permis de réaliser une étude en archéologie du bâti de la partie étable/fenil, de commencer l'étude de la charpente, de réaliser deux sondages pour vérifier la présence de niveaux archéologiques à l'intérieur de l'étable et, enfin, d'effectuer une étude documentaire. La fouille menée en 2016 renouvelle très largement notre connaissance du bâtiment en complétant les données déjà acquises et en documentant archéologiquement les états médiévaux du site qui étaient simplement supposés.

En premier lieu, celle-ci a montré que les vestiges archéologiques se concentrent pour l'essentiel dans le secteur de l'étable, soit en avant de la face extérieure sud de celle-ci (zone 1), soit en avant de la face extérieure nord (zone 4), soit, surtout, à l'intérieur de celle-ci (zone 2). À ces espaces, il convient d'ajouter la fouille de la moitié est de la cave sise au nord (zone 3), seul espace à avoir pu faire l'objet d'une fouille à l'intérieur du logis

actuel. Les autres zones étudiées, au sud et à l'ouest du logis (zones 5 et 6), ont montré soit l'absence de vestiges, soit de très importants remaniements récents du sous-sol.

Dans les espaces ayant livré des vestiges archéologiques notables, des distinctions peuvent toutefois être clairement établies quant à l'importance, la nature et la chronologie de ceux-ci ; chaque zone apparaissant du point de vue des structures et de la stratigraphie très distincte. Dans les zones 3 et 4, les vestiges sont modestes et très récents : dans la cave a été mise en évidence la présence d'un dallage et d'une citerne jusque-là inconnus mais appartenant à des états récents du bâtiment (reconstruction des années 1860 ?) ; au nord de l'étable, le mur M7 est une construction de pierres sèches venue contrebuter le mur nord de l'étable lorsque celui-ci s'est mis à verser, sans doute assez tardivement à la fin du XIX^e, voire au début du XX^e s. Dans la zone 1, exception faite de possibles trous de poteau, les structures mises en évidence sont liées à des structures de passage : dallages, niveaux de circulation divers, cheminements. La plupart de ces structures appartiennent au XIX^e ou au XX^e s. Toutefois, il existe aussi un certain nombre de structures qui semblent antérieures sans que l'on puisse être plus précis et qui ont, a minima, fonctionné avec l'état du XVIII^e s. de l'étable. Aucun niveau antérieur aux XVII^e-XVIII^e s. ne paraît conservé dans la zone 1. Deux ou trois trous de poteau pourraient être les structures les plus anciennes, mais, en l'absence de tout élément de datation absolue, on ne sait s'il faut les mettre en lien avec des travaux effectués à l'époque moderne (traces d'échafaudage ?) ou avec des états plus anciens en lien avec les fosses découvertes à l'intérieur de l'étable.

Les résultats acquis à la suite de la fouille de la zone 2 s'avèrent très différents. En effet, celle-ci a livré divers indices d'occupation des XVI^e-XVIII^e s., mais aussi des traces d'occupations médiévales bien attestées par des datations radiocarbone et par le mobilier céramique. Certaines structures paraissent appartenir à des constructions qui ne présentaient pas la même orientation que le bâtiment actuel, tout en s'inscrivant néanmoins dans les limites données par les murs périmétraux de celui-ci, comme en témoignent les divergences archéologiques manifestes entre l'intérieur de l'étable et l'extérieur de l'étable. Ces données archéologiques, même si elles restent à ce stade très ténues, confirment donc les résultats obtenus par l'étude des sources écrites menée en 2015, et accroissent considérablement la profondeur historique du bâtiment.

L'étude de bâti complémentaire menée en parallèle a, d'une part, confirmé la chronologie relative et absolue qui était supposée pour le logis, avec la construction d'un logis neuf dans les années 1860 pourvu d'une cheminée/four à pain à l'ouest, puis l'extension de ce logis dans les années 1930 avec la démolition de l'ancienne cheminée, le percement de nouvelles ouvertures et la partition du logis en deux logements. Elle a, d'autre part, montré que les éléments les plus anciens du plancher de l'étable (XVI^e s.) sont les réemplois d'une charpente provenant d'un bâtiment de largeur identique à l'étable actuelle, sans que l'on puisse assurer que ce bâtiment ait bien été un de ceux qui ont précédé l'étable actuelle.

À ce stade, nous ne souhaitons pas engager de nouvelle opération de terrain sur le site. Néanmoins, il conviendra à l'avenir d'être vigilant sur l'avancée du projet de restauration du bâtiment, qui nécessitera sans doute une opération archéologique d'accompagnement dans l'étable en partenariat avec les divers intervenants du projet.

SAINT-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON

Le Village

Cyril Gaillard

Inrap

époque contemporaine

Entrepris sur la commune de Saint-Étienne-de-Fontbellon, ce diagnostic porte sur une surface de 3 792 m². Il se localise à moins de 60 mètres d'une construction antique découverte en 1985, à l'occasion de travaux réalisés sur la place de l'église. Malgré ce contexte favorable, les onze tranchées ouvertes lors de l'opération n'ont permis de récolter que de rares fragments de *tegulae*. À l'exception d'un fossé moderne, les sondages ont montré que l'on passait directement de la terre végétale aux remblais agricoles, puis au terrain naturel.

SAINT-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON

Extension station d'épuration de Bourdary

Éric Néré

Inrap

Bronze final, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes

Quinze sondages ont permis d'échantillonner la parcelle à près de 9 % (1 342 m²) et de constater qu'aucun site ne se trouve en place dans les parcelles concernées par l'opération. Seuls quelques fossés drainants, vieux de quelques siècles au maximum, ont été décelés ; le reste se trouve en position secondaire, même si, possiblement, les sites primaires se trouvent à proximité.

SAINT-MARTIN D'ARDÈCHE

Abri du Maras

Marie-Hélène MONCEL

CNRS

Paléolithique moyen

La campagne 2016, troisième année de l'opération tri-annuelle 2014-2016, a porté sur trois secteurs majeurs du site :

1. carrés F6 (dégagement de la base de la couche 5 ; dégagement du substrat) et F7 niveau 4.2 (dégagement de la surface de la couche 5 sup) ;
2. carrés G6 à J6 et carré N6 (dégagement de la

base du niveau 4.2 et de l'amas de dalles sur lequel repose le niveau 4.2) ;

3. carrés L-M 9 à 13 (tranchée est) avec prolongement de la séquence (niveau 4.2 en surface et fouille de la couche 5 sup et couche 5).

L'ensemble des données stratigraphiques acquises à ce jour est en cohérence avec les données chronologiques (ESR, U-Th, TL, OSL, sur dents, silex brûlés et sédiments). La séquence est datée de la fin du MIS 5 au début du MIS 3. Fortement dilatée dans la partie est du site, elle montre la récurrence des occupations et la succession de phases sédimentaires avec de fortes variations latérales dans des contextes environnementaux variés, avec ou non une claire discordance, et des phases d'effondrement majeur de l'abri.

Secteur ouest. Carrés F6 et F7 :

Lors des campagnes 2014 et 2015, le dégagement du substratum dans les carrés E6 et E7 avait permis de prolonger la coupe longitudinale D/E et d'identifier les limites des couches 5 supérieure et 5. Un foyer avait été dégagé dans le carré F6 en 2015. La campagne 2016 a permis de terminer la fouille du carré F6 (base de la couche 5) et le substrat a été atteint. Le matériel est pauvre et le démantèlement du substrat calcaire est à nouveau visible à la base.

En E6 et F6, le substratum a pu être atteint, la base de la couche 5 jusqu'à la cote -400 cm environ. Sur le substratum vient reposer la couche 6. La conformation du substratum est bien visible et elle est tout à fait analogue à ce qui peut être observé tout au fond de l'abri. Le calcaire se débite en dalles disposées sur chant. Ce pendage vertical tend à évoluer en direction du vallon.

Pour le carré F7, le dégagement de la base du niveau 4.2 s'est poursuivi et le sommet de la couche 5 supérieure caillouteuse et rouge a été atteint. Ceci a permis de relever la morphologie de la surface de la couche 5 supérieure, surface chaotique et tronquée certainement par des processus d'érosion (discordance). La base du niveau 4.2 repose directement sur la couche 5 supérieure dans cette partie du site, avec une lentille sédimentaire supplémentaire peu caillouteuse dénommée couche 4 base, et présente seulement dans la partie ouest du site.

Les profils confirment le fort pendage des couches dans cette partie du site et l'érosion différentielle entre le sommet de la couche 5 supérieure et la base de la couche 4.

Carrés G, H, I, J et N6 (fouille du niveau 4.2) :

La poursuite du dégagement de la base du niveau 4.2 sur la bande 6 a permis de mettre au jour l'amas de dalles marquant une phase d'effondrement majeur de l'abri. Ce dégagement a concerné de 10 à 15 cm de sédiments. Les projections de matériel confirment la densité de matériel reposant sur ce dallage et son individualisation du niveau sus-jacent 4.1, séparé par un niveau loessique presque stérile.

La surface constituée d'un amoncellement de dalles calcaires emballées dans un sédiment jaune a été relevée et les côtes altimétriques notées. Cet effondrement se retrouve en partie au niveau de la tranchée L-M 9-13,

reposant sur la couche 5 supérieure tronquée (discordance).

Le matériel lithique est constitué de produits Levallois (lames, pointes et éclats) en silex, identiques à celui du niveau 4.1. Les plus grands produits sont apportés alors qu'un débitage a lieu sur place sur grands éclats. L'approvisionnement en silex proviendrait d'un périmètre de 30 km autour du site.

Les restes osseux montrent la prédominance du renne, associé, plus largement que dans le niveau 4.1, à du bison et cheval, entre autres. Les restes osseux sont moins fragmentés.

Tranchée est. Carrés L-M / 9-13 :

La fouille de la tranchée ouverte dans les bandes L et M en avant du site, et s'étendant dans le vallon actuel bordant le site, s'est poursuivie. L'objectif est toujours d'identifier la séquence complète de la partie est du site et la comparer avec celle de la partie ouest (coupe D/E).

La fouille n'a pas encore atteint le substratum. Les sédiments de la surface sont des colluvions sub-actuelles. Ils recouvrent des sédiments pouvant être attribués au niveau 4.2 et comportant un rare matériel archéologique. La coupe L-M/8-9 permet d'effectuer le lien avec le secteur central. La base de la coupe L-M/8-9 a livré un faciès caillouteux à matrice limoneuse brune et organique. Elle recouvre en avant de la tranchée, dans les carrés L13, une couche à matrice rouge et comportant des blocs de grandes dimensions.

Dans la tranchée, ces faciès superposés apparaissent de façon discontinue entre les blocs d'effondrement distribués sur le flanc du versant. La comparaison des faciès sédimentaires décrits dans chacune des deux tranchées permet de rapprocher les deux ensembles de limons caillouteux de la tranchée est avec les dépôts de la couche 5 sup de la tranchée ouest et, sans doute, de la couche 5 et sa base.

Les dépôts de la base de la couche 4 (niveau 4.2) reposent en discordance sur le sommet de la couche 5, vraisemblablement couche 5 supérieure. La surface de la couche 5 est parsemée de nombreux gros blocs provenant de l'effondrement de l'abri et pouvant être rapportés à l'amas de dalles et blocs marquant la base du niveau 4.2. En effet, sous la couche superficielle, il est possible de rapprocher les limons carbonatés riches en granules et petites pierres avec ceux de la couche 4.

Le remplissage est clairement tronqué par l'érosion actuelle et une seconde phase d'érosion entre la couche 4 et la couche 5. La couche à matrice rouge est située directement sous la couche 5 supérieure et couche 5, sans claire discordance.

Les carrés de la tranchée L-M ont livré du matériel lithique et faunique à toutes profondeurs et en densité variable selon les carrés, sauf à la base de la couche à matrice rouge identifiée dans le carré L13, sous la couche brune. Les projections permettent pour le moment d'identifier éventuellement plusieurs sous-niveaux dans la couche 5 supérieure et couche 5.

La disposition du matériel permet de confirmer un faible pendage des dépôts de la couche 5 supérieure et

couche 5, à l'inverse des rares éléments pouvant être rattachés au niveau 4.2 et qui indiquent probablement un glissement de matériel (peu nombreux) à partir du bord de l'abri suite au recul du plafond de l'abri. La coupe de cette tranchée montre une stratigraphie qui reste monotone et où les dépôts rencontrés sont essentiellement des limons caillouteux.

L'opération tri-annuelle 2014-2016 permet d'aboutir à une première synthèse des stratégies de subsistance du niveau 4.1, incluant un travail sur les traditions bouçhères (Vetesse, 2014). L'étude des comportements techniques et des remontages conduit à une première comparaison des occupations successives des niveaux 4.1 et 4.2 (Moncel *et al.*, 2014, 2015) dans leur cadre chronostratigraphique (Puaud *et al.*, 2015 ; Richard *et al.*, 2016).

SAINT-MARTIN D'ARDÈCHE

Grotte-aven de Meunier

Christian BEAUME

Chercheur bénévole

Néolithique final

Une ancienne tranchée a été dégagée, afin d'obtenir une coupe stratigraphique de la salle principale du site. Le but n'a pas été complètement atteint puisqu'une partie reste à faire. Trois coupes ont été réalisées ; elles montrent des occupations de la Préhistoire récente. Un sondage très restreint a été effectué pour mesurer l'épaisseur de la couche présente au fond de la tranchée. Il a permis de montrer la présence de quatre occupations du Néolithique final 3 du groupe culturel des Bruyères, très riches en matériel. Ce sondage s'est arrêté lors de la mise en évidence d'un horizon Néolithique final 2 Ferrières.

SAINT-MARTIN D'ARDÈCHE

Grotte des Deux-Ouvertures

Julien MONNEY

Université Paris X - Nanterre

Paléolithique supérieur

Au terme de neuf années de recherches pluridisci-

plinaires à la Grotte des Deux-Ouvertures, cette campagne 2016 s'est placée sous le signe des dernières vérifications et des ultimes compléments de terrain. Si les études aussi bien du matériel archéologique que de l'iconographie de la cavité et le traitement informatique des relevés restent encore à poursuivre en laboratoire, plusieurs tâches de longues haleines ont pu être menées à bien en 2016. En particulier, le relevé de l'ensemble des parois du Secteur ornés a pu être finalisé sur le terrain. Ceci a notamment nécessité au préalable la réalisation de compléments photographiques destinés à la texture du modèle 3D. Comme les années précédentes, ces opérations ont permis l'identification de plusieurs nouvelles figurations animalières, dont au moins deux possibles aurochs, ainsi qu'une série de traces d'ocre qui viennent s'adjoindre aux inventaires précédents.

Parallèlement à cela, les zones d'entrée de la cavité (avant le massif stalagmitique) ont fait l'objet d'une cartographie géomorphologique détaillée. De même, dans le cadre des réflexions menées sur les possibles accès vers la Salle des « Griffades », une étude géomorphologique poussée a été effectuée au départ vers le Réseau profond, impliquant une numérisation lasergrammétrique fine de la zone. Dans ce secteur, une stalagmite de 90 cm reposant sur le sol a par ailleurs été prélevée. La datation U/Th de sa séquence de croissance permettra ainsi de venir discuter des résultats obtenus précédemment sur les concrétions divergentes, situées sur un bloc d'argile à proximité. En termes d'ichnologie, les traces d'activités animales sur les parois et les sols ont fait l'objet de vérifications et de compléments de terrain.

Les opérations d'étude du matériel n'ont pas été en reste non plus, notamment dans le domaine de la paléontologie où une étape importante a été franchie avec la réalisation d'un bilan général de la faune prenant en compte l'ensemble des collections réunies depuis la découverte. En anthracologie, le travail d'analyse des échantillons issus des sondages S1 à S3 du porche est, ainsi que du sondage SG1 de la Salle des Griffades a été terminé, venant ainsi compléter l'ensemble des autres lots anthracologiques prélevés jusqu'à présent dans le cadre du projet Datation Grotte Ornées. Une analyse de provenance des matières premières lithiques a également été réalisée cette année.

Enfin, il est à mentionner qu'un dispositif d'enregistrement de la température et de l'hygrométrie a été mis en place dans le secteur au départ vers le réseau profond. Ce dispositif permettra à terme de disposer de données

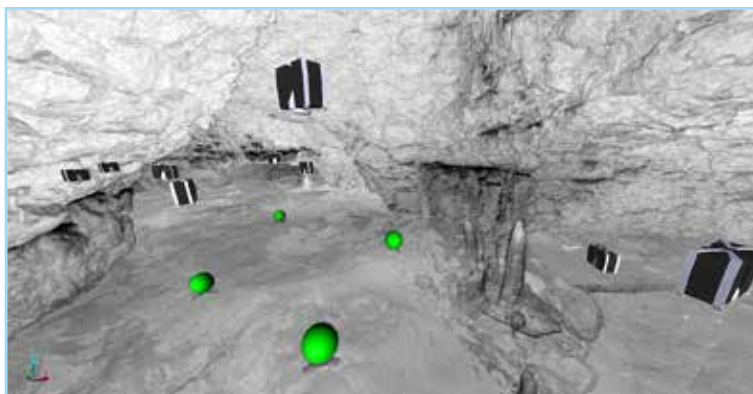


Fig 1 : Capture d'écran présentant la localisation des scanners lors de la numérisation du secteur au départ vers le réseau profond par lasergrammétrie. Cet enregistrement tridimensionnel fin a été réalisé dans le cadre de l'étude géomorphologique des voies d'accès vers la Salle des "Griffades".

Crédits : Stéphane Jaillet (Edytem, Université de Savoie) 2016.

sur les conditions climatiques actuelles qui puissent être mise en regard de l'évolution du concrétionnement de ce secteur.

Au-delà de ces opérations d'acquisition et d'ordination des données de terrain, il reste désormais un gros travail de publication permettant à terme la mise à disposition des connaissances acquises et notamment celle du relevé complet du Secteur orné en trois dimensions.

SAINT-PÉRAY

La Maladière

Éric DURAND

Inrap

Antiquité gallo-romaine, époque contemporaine

L'opération de diagnostic réalisée au lieu-dit La Maladière est située au sud-est du bourg actuel de Saint-Péray, sur une ancienne terrasse alluviale (Fyb) du Rhône, implantée au pied de la pointe nord de la montagne calcaire de Crussol. Sur les 677 m² d'un projet de construction d'un atelier, le sondage n'a pas permis de compléter la connaissance géomorphologique et archéologique de cette zone peu investie jusqu'alors par l'archéologie préventive.

Outre son exigüité (un seul sondage de 70 m²), il n'a pas été possible de descendre plus bas que -1,6 m (berme effondrée), en raison de la présence en stratigraphie basse d'un horizon alluvial sableux (US 3). Apparaissant dès -0,8 m (log 1) et -1,4 m (log 2), il pourrait correspondre au dernier débordement du Mialan (?), dont le cours actuel est implanté à moins de 130 m au nord-est de la parcelle AL 613. Seuls quelques rares artefacts composés principalement de fragments de *tegula* très roulés ont été observés jusqu'à -1,6 m.

SAINT-PÉRAY

Chemin des Putiers, lot A

Frédérique THIERCELIN-FERBER

Inrap

Le diagnostic réalisé au chemin des Putiers a été motivé par la présence, au lieu-dit « Amour de Dieux », d'une occupation antique connue pour avoir abrité un atelier de potier.

Sur quatre sondages ouverts, trois se sont révélés négatifs et le quatrième a permis de mettre en évidence une US qui contenait quelques tessons de céramique médiévale et antique, ainsi que quelques « ratés de cuisson », illustrant la présence d'un éventuel atelier de potier dans les environs de la parcelle fouillée.

SOYONS

Le Malpas

Pierre DUTREUIL

Umr 5138

Bronze récent III, La Tène finale, Antiquité gallo-romaine

V-VI^e s.

Le site semble avoir été complètement réorganisé et densément occupé aux V-VI^e s., en écho à ce qui se passe en même temps dans la « ville-basse ». Des bâtiments en pierres sèches ou semi-excavé sont construits en plusieurs points de l'éperon. La fortification est peut-être toujours en fonctionnement ; sa conservation trop partielle ne permet pas d'y répondre avec certitude.

III^e s.

Une occupation inattendue du III^e s. a pu être fouillée. Elle se présente sous la forme d'un espace de circulation, un lit de galets, qui se développe en arrière d'un rempart maçonné. Le rempart vient appuyer sa fondation sur la fortification protohistorique, dont il reprend le tracé. De plus, un abondant mobilier a été jeté dans la pente lors la phase de démolition du rempart, notamment un important lot céramique du III^e s. En plus de la céramique, de nombreux objets métalliques ont été découvert dans cette couche dépotoir, dont un petit dépôt en position secondaire comprenant un *aureus* de Tetricus I, deux petites figurines en bronze, et des monnaies du III^e s. Il y avait également des projectiles en plomb, peut-être destinés à être lancé par un fustibale. Une plaque de toiture en plomb indique la présence de bâtiment public imposant sur le site. Des indices d'occupations du III^e s. sont également présents sur l'autre versant du plateau, malheureusement les structures découvertes ne consistent qu'en des lambeaux de sols dont il est difficile de tirer des conclusions sur la nature du site à cette époque.

La Tène finale

La fouille a apporté la confirmation que le rempart hallstattien a été repris à La Tène finale. Il a été rehaussé et reconstruit en partie avec des blocs plus gros que ceux de l'état hallstattien. L'état laténien du rempart est conservé sur quelques assises du parement interne, contre lesquelles vient se caler un niveau de cailloutis très serré. Ce niveau est un espace de circulation en arrière du rempart, le seul indice pouvant indiquer la présence de bâtiment est un petit espace de 2 m par 1 m dépourvu de cailloutis le long de la coupe nord et qui pourrait être le négatif d'un bâtiment léger. Un four à vocation culinaire fonctionnant avec ce sol a été découvert dans la partie est de la fouille ; ce four est en relation avec un petit foyer. Tous les deux s'ouvrent sur un espace sur-créusé, en partie fouillé en 2013. Il s'agit d'une aire de travail et de rejets liée au four et au foyer. La présence de bâtiments légers a été confirmée par la découverte, à l'intérieur du plateau, d'un second espace délimité par un alignement de blocs et une « marche » creusée dans le substrat. Un espace de circulation en cailloutis s'étend à l'extérieur de cet espace, et plusieurs trous de poteaux

sont rattachables à l'occupation laténienne, sans pour autant qu'il soit possible de tracer un plan de bâtiment.

Hallstatt final

Contrairement à ce que nous pensions avoir observé en 2013, le rempart hallstattien n'est pas construit seulement en terrasse, mais il possédait, lors d'une seconde phase de construction, un parement interne conservé sur un peu moins d'un mètre. Il a été détruit au cours du ^v^e s. av. J.-C. mais cette destruction ne marque pas l'abandon du site. Nous avons pu observer quelques aménagements du ^v^e s. postérieurs à la destruction du rempart, dont un foyer et un espace délimitant un probable bâtiment léger. Apparemment, les importations méridionales cessent après la destruction de la fortification, alors qu'elles sont présentes dès sa fondation, comme l'atteste la découverte de tesson d'amphore massaliète dans ses niveaux les plus précoces. La nature de l'occupation du site au ^v^e s. av. J.-C. semble être celle d'un habitat : c'est dans ce sens que vont les études de la céramique et de la faune. Cependant, les structures découvertes sont peu nombreuses : des niveaux de circulation aménagés en cailloutis et quelques trous de poteaux.

Bronze final IIIb

L'opération de 2015 a permis la documentation d'un système défensif du Bronze final IIIb. Il se présente sous la forme d'un fossé défensif, probablement palissade, qui succède à un premier système défensif à l'architecture difficile à déchiffrer, qui associe levée de terre et terrassement du substrat. Après l'abandon du fossé, des colluvions contenant du mobilier de l'âge du Bronze final IIIb viennent le sceller. Mis à part cette enceinte, les vestiges découverts sur le versant sud consistent exclusivement en du mobilier céramique en position secondaire dans l'ensemble des couches postérieures. Les premières preuves de la présence d'un habitat du Bronze final sur le Malpas n'ont été découvertes que lors de la fouille de 2016, aussi bien dans l'ouverture principale sur le versant nord que dans la tranchée d'évaluation à l'est de l'éperon, au bord du plateau.

Sur le versant nord du plateau, la couche attribuable au Bronze final IIIb ne subsistait que sous la forme de quelques lambeaux plaqués contre le substrat calcaire. La principale découverte consiste en plusieurs structures en creux, des trous de poteaux, qui forment un alignement. Cet alignement est orienté nord-sud, parallèlement à un surcreusement du substrat, avec lequel il forme un espace interprété comme un bâtiment semi-excavé. La présence de bâti sur poteau est confirmée par la découverte, le long de la falaise, de deux trous de poteaux et d'une tranchée destinée à recevoir une cloison en terre crue.

VAGNAS

« Champagnac », camping Huttoxia

Audrey SAISON

Mission Archéologique - Département de l'Ardèche

Paléolithique moyen, second âge du Fer, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique

C'est à la suite de la découverte de céramiques par un prospecteur en mars 2015 qu'une « fouille nécessitée par l'urgence des travaux » a été autorisée par le SRA sur la commune de Vagnas, dans le sud de l'Ardèche. La création d'un nouveau camping par la société Huttoxia & Cie au lieu-dit Champagnac touche 28 parcelles d'une superficie totale de 14 hectares et appartenant à la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche. Aucun diagnostic d'archéologie préventive n'a été prescrit au préalable. La Mission archéologique du département de l'Ardèche est intervenue à huit reprises afin de suivre les avancées du chantier entre mars 2015 et janvier 2016. Le sous-sol a été fortement impacté par la réalisation de chemins, de tranchées pour les réseaux, ainsi que par le creusement de nombreux trous pour l'implantation de chalets en bois et d'une base de vie.

La surveillance de travaux n'a pas révélé de structure, mais elle a permis de récolter du mobilier sur onze points distincts du site, dont la chronologie s'étale de la Protohistoire au Moyen Âge classique, et, surtout, de mettre en évidence une zone d'occupation protohistorique.

Le site du second âge du Fer a été repéré lors du percement d'un chemin d'accès de la zone basse à la butte naturelle. Cette dernière se situe au nord de l'emprise, sur la parcelle C 111 à environ 195,35 m NGF d'altitude. La percée a créé une coupe de plus d'un mètre de haut et dans laquelle apparaît la couche anthropisée repérée sur 3,60 m de long et une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Cette couche, limono-argileuse brune, contient des charbons de bois et livre un mobilier essentiellement céramique, mais aussi quelques ossements (dont des dents et des fragments brûlés) et des scories de fer. Le lot céramique compte 221 tessons et 23 bords non tournés ; il n'y a aucune importation. Cette céramique appartient au second âge du Fer, La Tène, mais l'absence de forme typique ne permet pas d'en affiner la chronologie (HaD3/LTA ?). Plusieurs scories pourraient être des scories argilo-sableuses (forge) ou des scories de coulée dense (réduction) qui témoignent d'une activité métallurgique sur le site. Du minerai de fer a en outre été repéré en plusieurs points de l'emprise du camping.

Le reste du mobilier prélevé sur les autres zones du site montre un bord de *tegulae* antique, deux bords en céramique du haut Moyen Âge, dont un qui appartient à une *olla* (milieu ^v^e-^{vi}^e s.), puis un ensemble de céramique du Moyen Âge classique (^x^e-^{xii}^e s.) : plusieurs bords à bandeau dont un de bec ponté, un bord de pégau. Il est à noter la présence de deux blocs de minerai de fer à l'état naturel ainsi que d'un gisement de silex dans la parcelle voisine.

Cet ensemble met en évidence une fréquentation humaine régulière du secteur au cours du temps, renforcée par la présence à l'ouest de la voie romaine d'Antonin le Pieux.

Par ailleurs, cette surveillance de travaux a été l'occasion de faire expertiser un lot lithique provenant d'une parcelle jouxtant l'emprise du camping (C 121). L'expertise a été réalisée par Bernard Gély (SRA). Un autre prospecteur a récolté 82 pièces lithiques, dont 15, très patinées, ont un faciès qui se rapporte clairement au Paléolithique moyen. La typochronologie montre une tendance laminaire et allongée, mais sans grand succès. D'autres silex, non patinés et non classables, révèlent une seconde période, probablement plus récente.

VALLON-PONT-D'ARC

Chaude Bois

Éric DURAND

Inrap

Néolithique, Protohistoire, Antiquité gallo-romaine

L'opération de diagnostic réalisée au lieu-dit Chaude Bois, en bordure nord-orientale du village de Vallon-Pont-d'Arc, sur les 2 990 m² d'un projet de construction de maisons individuelles, a permis de compléter la connaissance géomorphologique et archéologique de ce terroir, amorcée et abordée par les six interventions Inrap au lieu-dit voisin « Mas de Boule » (Durand, 2002a ; Durand, 2002b ; Durand, 2003 ; Ferber, 2004), de Carcalet (Raynaud, 2008) et, plus au sud, à La Ratière (Durand, 2013).

Implantés au pied de la butte occidentale de Montingrand entre les cours actuels de l'Ibie et de l'Ardèche, les cinq sondages mécaniques (338 m² ; 11,3 %) ouverts en quinconce sur un axe ouest-est ont permis de mettre en évidence de compléter un transect synthétique des dynamiques collualluviales du secteur, marquées notamment par la présence ici d'un ou plusieurs paléochenaux (ruisseau actuel de La Ratière) remaniant quelques artefacts (céramique, grès) attribuables aux périodes antique et néo-protohistorique. Un niveau résiduel de paléosol brunifié, non observé précédemment et incluant quelques fragments de céramiques non tournées, est également à noter ici. Hormis ces rares artefacts néolithiques et/ou proto

historiques et antiques, témoins d'une fréquentation/occupation démantelée, aucune structure anthropique n'est conservée *in situ*.

Au fond des sondages, la terrasse alluviale ancienne (non datée) de l'Ardèche n'a jamais été atteinte. Par contre, une puissante séquence alluvio-colluviale (nappe graveleuse à cailloutis calcaire, US 8), déjà observée sur le site de la Ratière, et entaillée par au moins deux paléochenaux du ruisseau de Ratière, a été reconnue à Chaude Bois. Le ruisseau de la Ratière est, encore aujourd'hui, intermittent et potentiellement sédimentogène, et parfois violent (US 9 peu profonde).

Les cinq sondages, qui ont recoupé partiellement ces « paléochenaux », ont livré quelques marqueurs pour la chronologie du fonctionnement du réseau hydro-

logique et de l'occupation humaine du secteur. Ces indices mis au jour dans quatre sondages, en position secondaire dans les « paléochenaux », confirment la fréquentation de ce secteur alluvial saisonnier, et la densité de l'occupation de cette région au Néolithique (final ?), pendant la Protohistoire et l'Antiquité.

VALLON-PONT-D'ARC

Espace d'accueil et parking Tourre

Audrey SAISON

Mission Archéologique - Département de l'Ardèche

C'est dans le cadre de l'opération « Grand site des Gorges de l'Ardèche, requalification des abords du Pont d'Arc », initiée par le Département de l'Ardèche et le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, qu'un diagnostic archéologique a été réalisé au quartier la Rouvière, en rive gauche de l'Ardèche, à l'emplacement du futur parking Tourre et d'un espace d'accueil (8 000 m²).

Six parcelles sont concernées par l'intervention archéologique (F 51, 54, 55, 56, 446, 553). Celles-ci ont été aménagées en camping à la fin des années 1960 et sont étagées sur quatre terrasses. Les quatorze sondages sont tous négatifs et n'ont pas permis de mettre au jour d'artefact témoignant d'une occupation humaine ancienne. Dans les années 1970, le camping voisin de la Rouvière avait pourtant révélé un site du Salpétrien.

Le contexte géomorphologique montre en effet que l'emprise du diagnostic se situe sur une terrasse alluviale, probablement du Riss. Celle-ci a subi un important phénomène d'érosion, car le recouvrement colluvial y est faible. Il n'existe plus de paléosol pour cette terrasse, notamment pour les périodes interglaciaire ou même Holocène. Les aménagements récents, lors de la création du camping, ont modifié sensiblement la physionomie originelle du terrain par l'apport de remblais et la construction de terrasses.

VALLON-PONT-D'ARC

Grotte Chauvet-Pont-d'Arc

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

Constitution d'une pigmentothèque

Un outil pour comprendre l'approvisionnement en matériaux colorants durant la Préhistoire

Émilie CHALMIN, Hélène SALOMON

Université de Savoie

Préhistoire, Paléolithique

Fréquemment présentes dans les dépôts archéologiques depuis la fin du Moustérien, et utilisées dans l'art pariétal à partir du Paléolithique supérieur, les matières colorantes semblent s'inscrire au cœur des sociétés préhistoriques dans différentes pratiques : techniques, artisanales et symboliques. La plupart des peintures des sites ornés recensés dans la région du sud-est de la

France (une trentaine de grottes et d'abris-sous-roche) a été réalisée avec un mélange de matières riches en oxydes de fer pour obtenir une large gamme de nuances de couleurs, du jaune au rouge. Or, si l'étude de ces matières colorantes par des méthodes physico-chimiques, couplées aux approches classiques de pétrographie, est à même de renseigner sur les déplacements des groupes humains, au même titre que d'autres matériaux (silex, coquillage), ce type d'analyse requiert au préalable de bien connaître les gîtes d'approvisionnement naturels existants, en s'attachant à en décrire les spécificités, les variations verticales et latérales et en cherchant à restituer l'évolution de leur accessibilité au cours du temps. Par la grande diversité des caractéristiques des matières premières colorantes mises au jour dans les différents sites archéologiques, il nous est d'ores et déjà possible de conclure à l'existence passée de plusieurs sources d'approvisionnement. Pourtant, notre connaissance des gîtes d'extraction et des formations géologiques qui ont orienté les choix de matières premières colorantes reste encore très limitée. C'est pourquoi nous avons mis en place une équipe qui travaille, depuis l'année dernière, à la construction d'une pigmentothèque, et dont l'objectif repose sur la connaissance des matières colorantes naturelles provenant, dans un premier temps, des gorges de l'Ardèche et du Gardon, en cohérence avec la présence de sites ornés, afin de renforcer la connaissance des ressources minérales ferrugineuses au niveau local. Cette région karstique présente une partition des ensembles géologiques et géomorphologiques qui offre un terrain d'investigation privilégié pour distinguer les matières riches en oxydes de fer en fonction de leur genèse et évolution.

L'enjeu de l'établissement d'un référentiel de ressources minérales colorantes repose sur la capacité d'établir, pour chaque gisement ou pour un groupe de gisements, une carte d'identité qui soit suffisamment pertinente, en prenant en considération leur dynamique, pour ensuite faire des rapprochements concordants avec les fragments colorants trouvés en fouille. Bien que basée sur des méthodologies existantes, l'originalité de la construction de cette pigmentothèque est bien de s'intéresser aux matériaux naturels présentant des caractéristiques reconnaissables pour les comparer avec des fragments colorants trouvés en fouille en contexte d'habitat et/ou d'art rupestre. La difficulté d'établir un tel référentiel réside en particulier dans la très grande richesse et la vaste variété des matières premières susceptibles de produire des pigments exploitables durant la Préhistoire, la modification des gîtes au cours du temps, en particulier suite à l'exploitation minière récente, et l'envergure parfois très limitée de certaines formations. Il est donc important de s'appuyer sur une documentation robuste des formations géologiques et de procéder à des prospections en multipliant l'échantillonnage et en considérant différents contextes géologiques et géomorphologiques.

Pour faire une comparaison entre les sources potentielles et les différents matériaux archéologiques, il est essentiel de s'appuyer sur la complémentarité des signatures pétrographique, minéralogique et chimique.

AUBENAS

La grange cistercienne du Chaylard, dépendance de l'abbaye de Mazan

Maud HIGELIN

Chercheur bénévole

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

L'opération archéologique menée à l'ancienne grange cistercienne du Chaylard, inscrite au titre des Monuments historiques en 2007 et dépendance de l'abbaye de Mazan, s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de Master soutenu en septembre 2016 par Maud Higelin, sous la direction d'Anne Baud, et ayant pour sujet les granges cisterciennes sur le territoire rhônalpin. Ces travaux archéologiques ont pour but de renseigner davantage sur l'histoire et sur la fonction des bâtiments de la grange.

Le site du Chaylard se situe dans le hameau éponyme du Cheylar, au pied du promontoire rocheux de la ville d'Aubenas, à 230 m d'altitude. Le hameau enjambe le ruisseau du Mercouare, affluent de l'Ardèche, qui n'est qu'à quelques kilomètres au nord-est.

La grange est une dépendance de l'abbaye cistercienne de Mazan située sur le plateau ardéchois. Le monastère est fondé entre 1119 et 1123. Le Chaylard apparaît dans la documentation, de façon incertaine, en 1217 (privilège épiscopal). À partir de 1309, des sources textuelles traitent du domaine de la grange. Parmi ces actes, on apprend que l'établissement dispose d'un moulin pour moudre le blé, de prés, mais aussi de vergers ainsi que des vignes. En 1337, le bétail de Mazan peut passer par Aubenas sans payer de péage, ni de droit de pulvérisage. Le domaine agricole est vaste : en atteste la rédaction en 1501 du terrier de la maison du Chaylard. Par la suite, le domaine est arrenté puis vendu à la Révolution et la grange sera transformée en brasserie.

L'opération a consisté en une étude de bâti centrée sur le cellier et sur la cour centrale. Différentes phases de construction ont pu être mises en évidence. Le premier état de cet établissement agricole correspond au cellier. Nous pouvons situer ce premier état au début du XIII^e s. Seul le style architectural amène à cette conclusion, les sources écrites pour cette période faisant défaut. Au cours du même siècle, un bâtiment, à l'ouest, est construit contre le cellier. Ce bâtiment, comme le précédent, est à vocation agricole. On y stockait probablement des denrées telles que des céréales ou des fruits. Par la suite, un bâtiment d'accueil est bâti, s'accolant lui aussi au cellier à l'est. Ce bâtiment s'adapte aux dimensions des bâtiments préexistants. Le pont qui franchit le Mercouare, au nord, devait exister à cette période, car le bâtiment au nord de la grange vient non seulement se greffer au bâtiment d'accueil mais également s'accoler au pont. Ce bâtiment vient alors à la hauteur du chemin du pont, offrant une mainmise sur le passage. Enfin, les surélévations coïncident avec la transformation de la grange monastique en brasserie.

Les sources textuelles et archéologiques ne laissent place à aucun doute : nous sommes en présence d'un

établissement agricole. Le domaine était vaste et offrait des productions variées, avec des céréales, des fruits, du vin. Il accueillait probablement le bétail durant la transhumance. L'ensemble de la grange n'a, depuis le XIII^e s., cessé d'être transformé. Les bâtiments des XIII^e et XIV^e s. ont suivi un plan d'aménagement rigoureux, à la fois pour s'adapter au dénivelé naturel mais aussi pour apprivoiser l'eau (ruissellement et le Mercouare). Le style architectural ainsi que l'emploi du grès confèrent au bâtiment un aspect monumental. Ce style de bâtiment agricole est observable ailleurs dans la région comme à Jalès, à Aujac et aux Chambons.

CHALENCON

Château, vieux village et église Saint-Pierre

Émilie COMES-TRINIDAD

Doctorante, Université de Sophia-Antipolis, Nice

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge

L'opération menée en 2016 dans le village de Chalencon, installé sur le rebord sud du plateau de Vernoux, en surplomb de la vallée de l'Eyrieux, s'inscrit dans le cadre d'une thèse d'archéologie menée actuelle-

ment au sein du laboratoire du Cepam et portant sur l'évolution des dynamiques de peuplement à la fin du Moyen Âge en relation notamment avec l'abandon des pôles castraux. Les travaux de terrain ont permis de dresser un premier panorama de l'occupation humaine médiévale et moderne de Chalencon, en mettant en évidence deux pôles d'habitat groupé à la force d'attraction inégale.

Le château de Chalencon, possédé et administré par les comtes de Valentinois succède, au XI^e s., au Châteauvieux, situé sur un à-pic rocheux à l'ouest du village culminant à 690 m d'altitude. Le site du château, installé sur un promontoire de 2,5 ha au nord du village actuel, a livré un ensemble de 80 maçonneries, réparties du sommet jusqu'en bas de pente sur des terrasses aménagées. Les vestiges se concentrent notamment sur les faces nord, sud et sud-est, bien que l'installation de terrasses agricoles postérieures ait détruit une partie de l'information archéologique. Le plan d'ensemble livré par les observations de terrains montre, tout d'abord, une plateforme sommitale portant un ou plusieurs bâtiments castraux dont on ne peut saisir le plan en raison du fort taux d'éboulement et la présence d'arbres. L'enceinte entourant les structures castrales pourrait avoir connu deux phases de développement : la première enceinte aurait adopté un plan quadrangulaire portant une maçonnerie semi-circulaire au sud-est, avant d'être agrandie par l'ad-

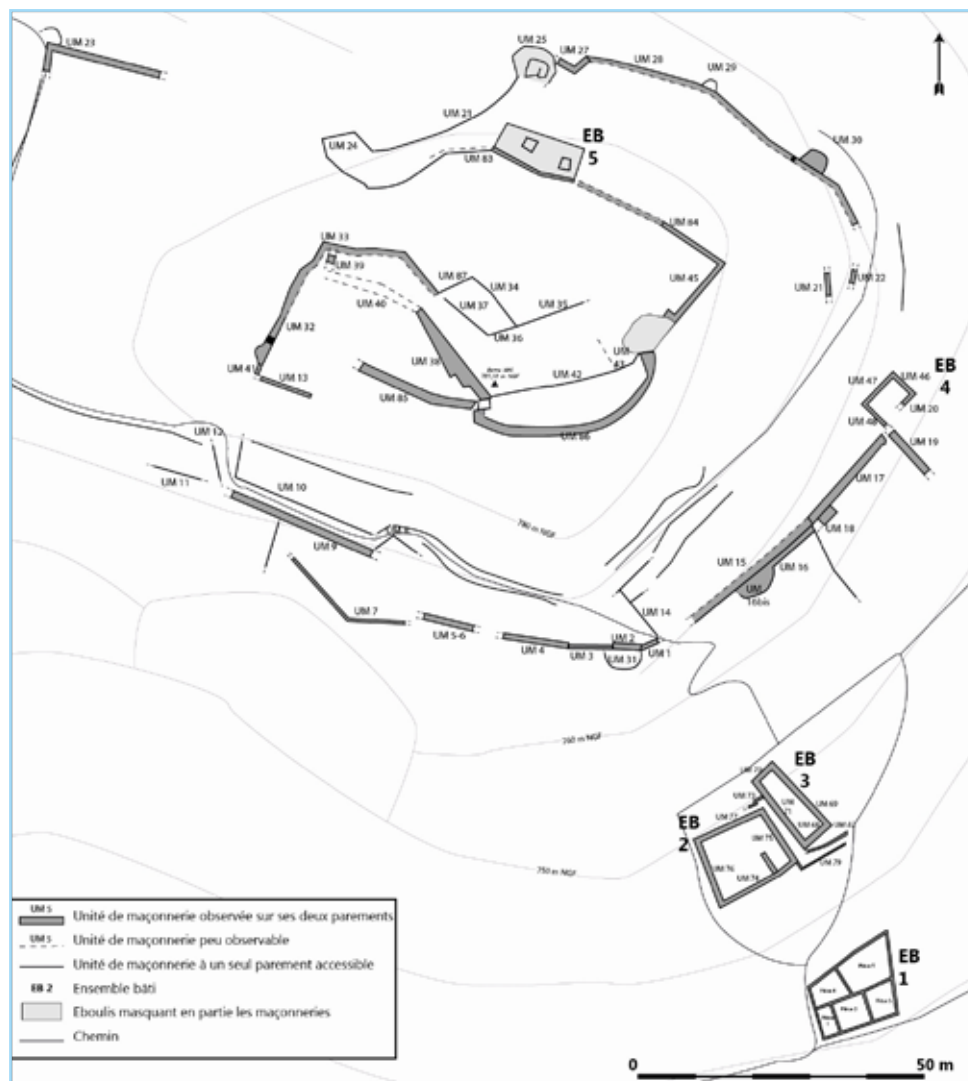


Fig 1 : Plan du site de château de Chalencon d'après le résultat des prospections.

Crédits : Émilie Comes-Trinidad, novembre 2016

jonction à l'ouest d'un système de murs reliant les bâtiments castraux aux terrasses inférieures sud, avant de rejoindre, peut-être, la première enceinte sur sa face orientale. La première enceinte castrale est reliée au nord-ouest à un système de murs formant une deuxième muraille ceinturant la plate-forme sur ses faces nord, est et sud et se trouve flanquée d'au moins deux petites tours semi-circulaire au nord-est et au sud-est, ainsi qu'une tour semi-circulaire de plus grandes dimensions au nord. Un habitat semble se développer à l'abri de la deuxième enceinte : deux bâtiments ont été repérés au nord, dont l'un possède au moins deux pièces et devaient être couverts de tuiles ; à l'est, un bâtiment est accolé au revers de la muraille. L'habitat aurait alors été desservi par un chemin montant du bourg et longeant l'enceinte basse, jusqu'au nord, où se trouve une entrée avec emmarchement aménagée dans la muraille, tandis que la plate-forme castrale aurait été accessible par l'ouest. L'habitat du castrum semble avoir été assez important pour

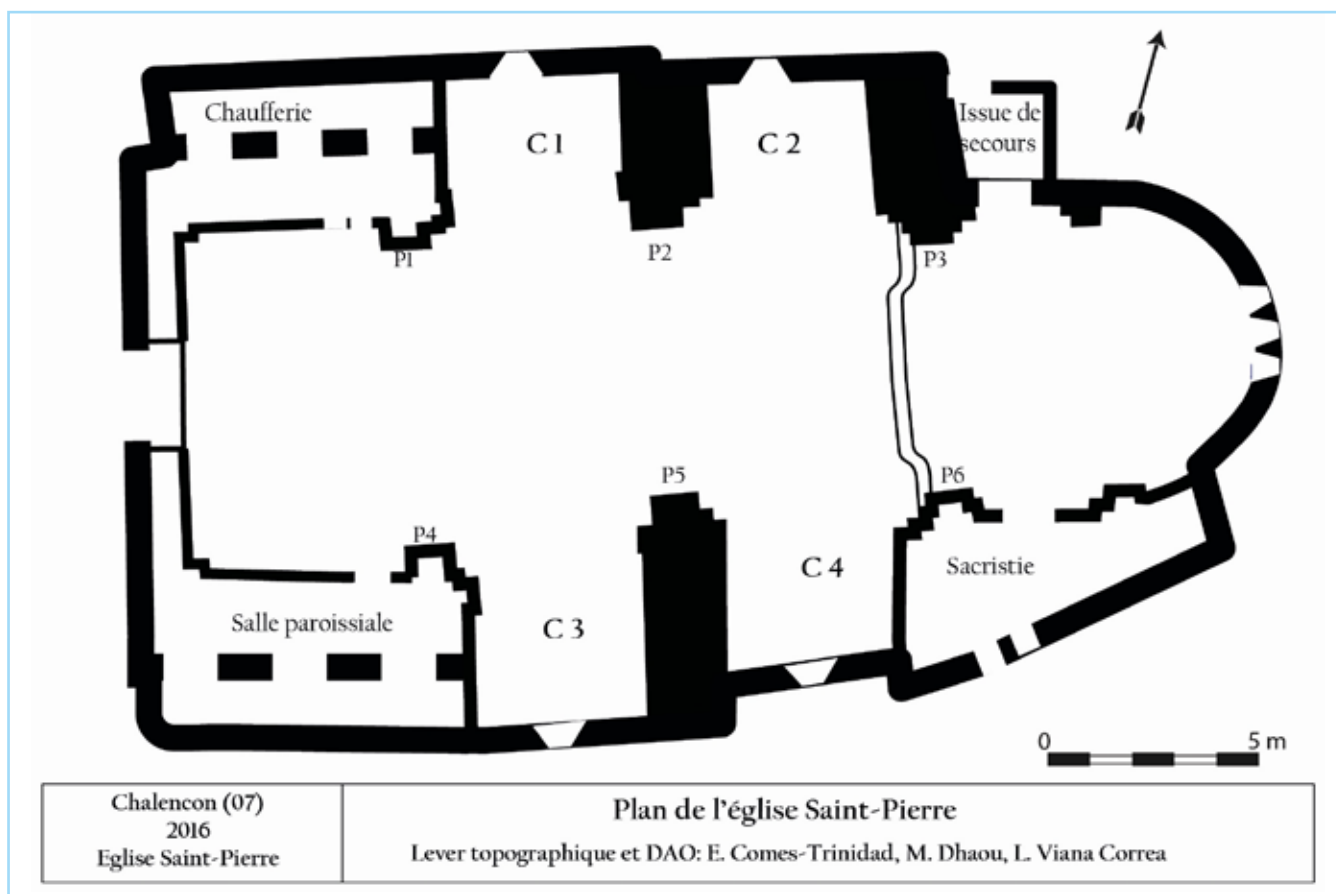


Fig 2 : Plan de l'église Saint-Pierre. Crédits : Émilie Cornes-Trinidad, novembre 2016

devoir déborder en dehors de l'enceinte castrale : au sud-est, trois habitations abandonnées dans les années 1950, témoignent de cette occupation longue de la zone reliant le château au bourg. Par ailleurs, l'occupation est attestée par le mobilier entre le XII^e et le XV^e s., mais on observe une déprise potentiellement amorcée dès le XV^e s., au vu de la faible quantité de céramique glaçurée trouvée sur le site.

L'abandon de l'habitat castral et du château pourrait donc avoir été amorcé plus tôt que les sources ne le laissent entrevoir, au profit du bourg comtal qui s'est développé en contrebas. Le développement morphologique du bourg est pour l'heure toujours à l'étude, mais les premiers travaux réalisés sur le terrain laissent entrevoir la formation d'un premier habitat groupé autour de l'église et ceint d'une muraille, qui s'est ensuite étalé au sud-ouest autour de la rue jusqu'à adopter le plan de « village-rue » qui caractérise le centre du village actuel. La concentration progressive des habitations autour des rues traversant le village est à mettre en relation avec l'action des comtes de Valentinois, qui ont tout mis en œuvre pour développer l'habitat et ériger la baronnie en place comtale centrale au centre du Vivarais. Doté d'un péage et d'une cour de justice, Chalencon se présente durant le Moyen Âge central comme une place importante du centre du Vivarais, accessible par la route de la vallée de l'Eyrieux au sud et la route de Valence au Puy passant le plateau de Vernoux. Au centre de ce pôle d'habitat, l'église Saint-Pierre pourrait avoir connu plusieurs phases de construction, dont la datation reste difficile à établir avec certitude. Une grande phase de reprise du transept et de construction de chapelles, antérieure à l'agrandissement de la fin du XVIII^e s., pourrait être mise en relation

avec les destructions engendrées par les conflits religieux des XVI^e et XVII^e s. Dans le cadre de cette hypothèse, la première phase d'érection du transept sur les bases d'une maçonnerie plus ancienne, pourrait donc intervenir avant le XV^e s. et correspondrait à l'église citée dans les sources au XIV^e s., installée au cœur du bourg.

Cette opération menée en 2016 a donc livré un premier panorama de l'occupation et des dynamiques de peuplement à Chalencon au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne. La problématique de l'abandon de l'habitat castral trouve ici un exemple concret unique à l'échelle de la vallée de l'Eyrieux : le pôle castral semble déserté, à l'exception de l'habitat ayant débordé les enceintes, concurrencé par l'attraction forte du bourg comtal qui bénéficie de l'action des comtes de Valentinois. Toutefois, les informations issues des prospections, si elles fournissent un aperçu convenable de l'occupation du site, ne permettent pas d'appréhender réellement les phases d'évolution du site et les modalités d'abandon de l'habitat castral. Dans le but de pallier ces lacunes, deux sondages sont envisagés pour 2017, qui pourraient ensuite ouvrir la voie à la mise en place d'une opération de fouille programmée pluriannuelle, soutenue par le propriétaire du terrain, dans le but d'appréhender les structures du château et, surtout, son habitat et les modalités de son développement et de sa désertion.



Fig 1 : Gilhac-et-Bruzac, château de Pierregourde. Plan général du site.
 Crédits : Émilie Comès-Trinidad, novembre 2016.

GILHAC-ET-BRUZAC

Château de Pierregourde

Émilie COMES-TRINIDAD

Doctorante, Université de Sophia-Antipolis, Nice

**Moyen Âge classique, bas Moyen Âge,
 Temps modernes, époque contemporaine**

L'opération menée en 2016 à Pierregourde (Gilhac-et-Bruzac) s'inscrit dans le cadre d'une thèse d'archéologie médiévale, menée actuellement au sein du laboratoire du Cepam, et portant sur l'évolution des dynamiques de peuplement à la fin du Moyen Âge, en relation notamment avec l'abandon des pôles castraux. Les travaux de terrain ont permis de réaliser une première synthèse d'envergure sur la morphologie, l'évolution du château de Pierregourde et de son bourg du XII^e au XVII^e s., ainsi que les modalités de leurs abandons durant l'époque moderne.

Le site du château de Pierregourde, attesté dès le XII^e s., est installé sur une vaste éminence rocheuse dont

le relief général adopte un pendage nord-sud. L'opération de débroussaillage a livré un ensemble de 94 maçonneries réparties sur huit niveaux de terrasse, depuis les installations castrales du promontoire rocheux nord jusqu'aux terrasses d'habitat inférieures au sud-ouest.

Les premières phases de construction réalisées à Pierregourde, attribuées au XII^e s., se sont concentrées sur le château, installé sur la plate-forme rocheuse nord. Il semble que des blocs extraits sur place aient été employés. Une première tour chemisée peut avoir été construite sur le petit promontoire rocheux au nord, tandis que se développait, au sud, sur la terrasse inférieure, la basse-cour formée d'un logis et d'une enceinte maçonnée.

Ensuite, le château semble bénéficier de nouveaux aménagements : l'enceinte est étendue vers l'est et un édifice quadrangulaire possédant un niveau inférieur voûté est installé dans l'angle sud-est. Le mur nord du logis est repris dans sa partie supérieure pour l'installation de cheminées dans l'*aula* et dans la *camera* (AD 26 E 1898) et est peut-être doté durant cette phase d'un enduit peint rouge. Un pan de muraille en grand appareil



Fig 2 : Gilhac-et-Bruzac, Château de Pierregourde. Vue générale du site depuis l'ouest.
Crédits : Gilbert Bouvier (mairie de Gilhac-et-Bruzac) octobre 2016.

est bâti au sud pour former un système d'entrée surveillée au pied du logis. Le château semble doté très tôt d'une chapelle Saint-Blaise, que l'on place dans ou à proximité du logis, proche de la chambre du seigneur.

Au pied du château, se développe une plate-forme rocheuse à l'ouest, qui a servi de carrière et de support à au moins un édifice. Cette éminence rocheuse domine une série de terrasses occupées par des bâtiments d'habitation, dont subsistent aujourd'hui huit édifices en élévation au sud et au sud-ouest sur les terrasses. Ce premier habitat, mentionné dès le XIII^e s. (livre des reconnaissances des habitats du *castrum*, 1294 : AD 69 Ep 125 n° 3) et décrit par les terriers des XIV^e et XV^e s., présente un système d'organisation uniforme. Les habitations mitoyennes, formant des pâtés de maisons compacts, sont constituées d'un niveau d'habitation reposant sur un niveau inférieur de stockage servant également pour l'abri des animaux.

L'habitat était ceinturé d'une muraille flanquée, à l'ouest et au sud, de tours semi-circulaires. Un système d'entrée à l'est était constitué d'un portail permettant à un chemin, relié à celui de Vernoux, de longer la plate-forme castrale et de pénétrer dans la basse-cour par l'entrée protégée au sud-ouest du logis. Deux autres rues desservaient les terrasses d'habitation et les reliaient, via la porte inférieure, aux vergers et cultures installés à l'extérieur du bourg, à l'est.

Les bonnes conditions d'habitation créées par le seigneur dans le bourg ont entraîné le développement de l'habitat et ont attiré de nouveaux habitants : au XIV^e s., plusieurs demeures s'installent hors-les-murs, à proximité de l'enceinte. Le bourg comprenait en effet deux places : la place de la Grand Porte à l'est, à proximité du grand

portail, et la place du four à l'ouest, desservie par le chemin du portail inférieur.

Le système de gestion de l'eau était également à la charge des habitants jusqu'en 1483. Un système de canalisation que l'on situe à l'est permettait d'apporter l'eau dans le bourg depuis une source. De même, à l'intérieur de l'habitat un système de récupération et gestion de l'écoulement des eaux de pluie a été repéré.

Les moulins hydrauliques sont mentionnés dans le mandement de Pierregourde, mais il semblerait que le bourg ait été pourvu d'un moulin à vent, installé à l'est, à proximité de l'enceinte.

Aux XVI^e et XVII^e s., le *castrum* subit plusieurs épreuves qui mènent à sa désertion progressive. Le bourg perd une partie de ses occupants, touchés par la peste à la fin du XV^e s. Puis, le fort se retrouve au cœur des conflits religieux qui déchirent le Vivarais. Une troupe protestante s'installe dès 1591 dans le château et procède sans doute à une campagne d'adaptation du château à la poliorcétique moderne : transformation des archères en archères-canonnnières, reprises de la tour et de la muraille sud-ouest.

Le château est en élévation en 1628 mais, lorsque la seigneurie est vendue en 1672, il est déjà en grande partie démolí et semble relativement déserté. Toutefois, une communauté d'habitants, qui a obtenu du seigneur la conservation du château au début du XVII^e s., promesse qui n'est finalement pas tenue, se maintient jusqu'au XIX^e s. : une dizaine de parcelles sont encore visibles sur le cadastre napoléonien.

La désertion de l'habitat de Pierregourde a été un processus progressif, avec des phases d'abandon plus

importantes (peste, conflits religieux). Au cours du XIII^e s. et du XIV^e s., le bourg attire des habitants, et notamment des personnes venant d'autres localités (Boffres, Gilhac, □), mais le phénomène semble s'inverser au cours du XV^e s. Au cours de ce siècle et du suivant, le bourg est progressivement déserté : l'installation des héritiers issus des habitants de Pierregourde dans des hameaux voisins (Gilhac, Chastan, Roustaing, Fenouillet) peut s'expliquer par la volonté d'acquérir des terres et de constituer des domaines proches à proximité de son habitation. En effet, au XVI^e s., les habitants du bourg n'exploitent que des terres (jardins, ouches) à proximité immédiate du château, tandis que les tenanciers dotés de terres dans le reste du mandement ne possèdent pas d'habitat à Pierregourde.

PAILHARÈS

Église

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

JOYEUSE

Les Gras de Perret, Tourneuse, Guilhaumon

Gary DUCHEZ

Chercheur bénévole

Néolithique, Préhistoire

En 2016, mon travail a consisté à retrouver les huit dolmens décrits par Jos Jullien en 1914 sur la commune de Joyeuse. Gleize mentionnait aussi, en 1980, la fouille d'un caisson dans ce secteur. Mes prospections m'ont permis de retrouver sept dolmens sur les huit décrits il y a un siècle.

Ces monuments sont en bon état de conservation et de type simple. Ils possèdent pour la plupart des systèmes de fermeture en dalles.

J'ai rédigé une fiche pour chaque monument pour contribuer à l'inventaire du patrimoine mégalithique ardéchois. Ces dolmens sont proches de villas construites dans les dix dernières années : il était donc doublement important de signaler ces vestiges préhistoriques pour les préserver.

CANTAL

ARPAJON-SUR-CÈRE

Place de l'église

Guy ALFONSO

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes,
époque contemporaine

Ce diagnostic archéologique est lié au projet de réhabilitation et d'agrandissement de la Maison de la petite enfance d'Arpajon-sur-Cère située dans le bourg ancien, à proximité de la nouvelle église bâtie au XIX^e s. La

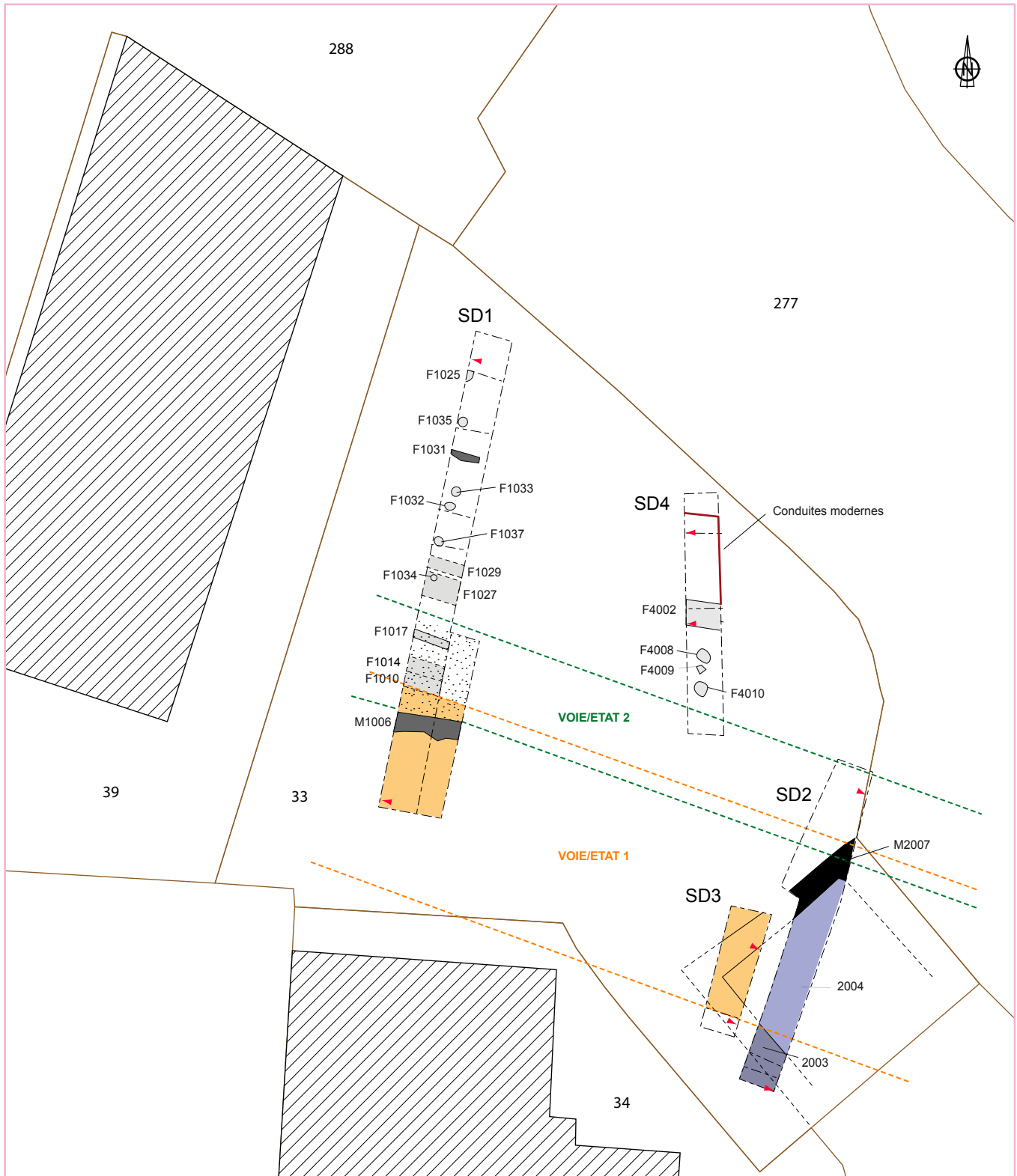


Fig 1 : Plan général des sondages et des vestiges archéologiques avec localisation des coupes stratigraphiques au 1/250.
Crédits : P. Boulinguez, P. Combes G. Alfonso



Fig 2 : Sondage 2, vue du pavage 2004, vers le sud. Crédits : G. Alfonso

parcelle AE 33 (690 m²) s'étend au bas du versant sud-ouest d'une petite butte, le Puy Joli ou Gioli, entre 611,60 m et 610 m d'altitude. Elle a été sondée au moyen de quatre tranchées couvrant une surface totale de 95 m² (13,76 %).

Les sondages ont mis au jour, dans la partie basse du terrain, une voie gallo-romaine empierrée, d'orientation ouest-nord-ouest/est-sud-est, établie sur une ancienne terrasse alluviale de la Cère. Deux états principaux de cette voie ont été reconnus dans le sondage 1, à chacun desquels sont associés plusieurs fossés implantés en bordure nord de la chaussée, afin de recueillir les eaux de ruissellement du versant. Les chaussées des deux états présentent une morphologie sensiblement identique : une couche de quelques dizaines de centimètres d'épaisseur, constituée de galets et de cailloutis de roche volcanique mêlés à du limon argileux, que recouvre un niveau de gravier et de cailloutis très compact formant la bande de roulement. Celle-ci affecte transversalement une légère pente nord-sud permettant l'écoulement des eaux pluviales. La chaussée de l'état 1 s'étend sur une largeur de plus de cinq mètres dans le sondage 1. Sa limite sud n'est pas connue ; d'après les données du sondage 2, on peut estimer qu'elle pouvait atteindre près de neuf mètres de largeur. À l'état 2, l'assiette de la chaussée est décalée de plusieurs mètres vers le nord et la bande de roulement rehaussée de 0,40 m environ. Elle mesure, à cette période, 4,50 m de largeur.

Aucune structure n'a été identifiée dans le bas-côté sud de la voie, dégagé sur une très faible surface. En revanche, une dizaine de structures en creux (fossés, trous de poteaux) et une possible maçonnerie en galets ont été mises en évidence dans l'espace localisé au nord de la voie, exploré plus intensivement dans les sondages 1 et 4. Dans ce secteur situé sur la pente, les niveaux de sol et d'occupation antiques ont été érodés.

La datation de la voie et des autres vestiges antiques ne peut guère être affinée, dans la mesure où elle repose sur une très faible quantité de mobilier céramique et en verre. La présence résiduelle d'assez nombreux fragments d'amphores vinaires italiques du II^e s. av. J.-C., au sein des niveaux empierrés de la chaussée et à ses abords, est à relever. Elles sont associées, dès l'état 1, à des productions du I^{er} s. av. J.-C. Quant à la céramique issue de quatre structures implantées au nord de la voie, elle se rattache au Haut-Empire, sans plus de précision. Le gabarit et la morphologie de cette voie, le soin apporté à sa construction et à son entretien montrent qu'il s'agit d'un aménagement destiné à une circulation importante, qui devait certainement se prolonger au-delà du vicus supposé d'Arpajon. Si, en l'état actuel des recherches, aucune donnée ne permet de la rattacher à un axe routier reconnu, on peut cependant supposer qu'elle constitue un maillon d'un itinéraire aménagé dès l'Antiquité entre le Puy de Vours et la Cère, où passe actuellement la départementale 58.

Dans les sondages 2 et 3, a été dégagée une construction de la période moderne/contemporaine (XIX^e s. ?), comprenant une large fondation orientée nord-est/sud-ouest bâtie en gros blocs et galets liés à l'argile, et qui délimite un pavage en galets de roche volcanique soigneusement aménagé, pourvu d'une rigole centrale drainant vers le sud-ouest. Cette construction, dont l'empreinte est encore parfaitement conservée dans le cadastre actuel, correspond vraisemblablement à un bâtiment ou à une cour d'une ferme détruite dans le courant du siècle dernier.

AURILLAC

Un *monasterium* à l'ombre d'un *oppidum* : le cas de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac

Nicolas CLÉMENT

Mosaïques archéologie, Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge

Un nouveau regard est porté sur la genèse du monastère Saint-Géraud d'Aurillac, son développement et ses interactions avec la ville médiévale. Ce programme de recherche permet de faire un bilan sur toute la documentation disponible, mais aussi de produire des métadonnées à travers plusieurs axes de recherche.

Une première journée d'étude a permis de rassembler des chercheurs de différents horizons. L'objectif était d'avoir un autre regard sur la documentation écrite et graphique médiévale, moderne et contemporaine. C'est à travers l'oeil d'un archéologue médiéviste qu'il a été demandé aux chercheurs de reprendre la documentation propre à leur période d'étude. Les résultats ont été très positifs et ont livré des bribes de la topographie monastique. Des informations au sujet des fontaines romanes, de la maison abbatiale ou encore de l'enceinte monastique ont émergé, enrichissant ainsi les données produites par l'archéologie préventive. L'église abbatiale a fait l'objet d'un scanner 3D permettant d'obtenir un document de travail incomparable. Une ortho-photographie de la fresque sur l'extrados d'un arc doubleau de la chapelle latérale Saint-Géraud donne aux chercheurs une image inédite et, là encore, un parfait document de travail pour l'analyse iconographique et stylistique.

Outre des inventaires plus classiques liés au monastère (chapiteaux et sarcophages monolithes), les recherches se portent aussi sur la ville médiévale d'Aurillac. Plusieurs études du bâti ont ainsi été réalisées, en étroite collaboration avec la municipalité pour des édifices délabrés en vue de démolition ou de transformation importante. Ainsi, le 11 rue des Frères a-t-il été appréhendé avec le soutien de l'université de Clermont-Ferrand. Deux bâtiments du XIII^e s., deux rues médiévales, une venelle, un bâtiment du XIV^e s., avec des transformations au XVI^e s. et au XVII^e s., ont été identifiés. Mis en parallèle avec l'étude du 16 rue Baldeyrou et avec des éléments architecturaux repérés dans ce secteur, c'est tout un coeur d'îlot médiéval qui est ici appréhendé. Les façades les plus caractéristiques du coeur de ville font l'objet d'un relevé du bâti à partir d'une ortho-photogra-

phie, à l'image du 25 rue du collège, montrant ainsi l'évolution de l'habitat urbain sur le temps long.

AURILLAC

51 et 53 boulevard Jean Jaurès

Gérard VERNET

Inrap

Protohistoire

Le projet de construction d'une résidence aux 51 et 53 boulevard Jean Jaurès, sur une superficie de 4 660 m², secteur archéologiquement sensible de la commune d'Aurillac, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA. L'intervention sur le terrain a eu lieu en février 2016.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de huit tranchées (S 1 à S 8), représentant 4,58 % de la surface totale (6,12 % de la surface accessible).

L'absence de structure archéologique montre que ce secteur n'a pas été occupé durant l'Antiquité gallo-romaine romaine et l'époque médiévale. Durant l'Holocène, des dépôts argileux palustres (US 2) caractérisent le comblement d'un bras mort de la Jordanne. Des dépôts riches en fragments végétaux sont présents à la base de la séquence palustre. Deux fragments de céramique montrent une probable fréquentation de ce secteur marécageux durant la période protohistorique. Les silex découverts peuvent provenir de cette même fréquentation protohistorique ; ils peuvent aussi provenir, par remaniement, du petit site paléolithique découvert en 2015 sur les terrains situés aux 52 et 54 avenue Jean Jaurès (Vernet, 2015).

AURILLAC

5 rue des Frères Charmes

Daniel PARENT

Inrap

époque médiévale, Temps modernes

Ce diagnostic est motivé par le projet de rénovation de l'îlot des Frères Charmes, qui s'articule de part et d'autre du tracé de l'enceinte médiévale d'Aurillac.

Il s'est déroulé en deux temps, le relevé photogramétrique et l'analyse de l'élévation du mur limitant la parcelle 195 à l'ouest. Le sondage a également eu une profondeur et une surface réduites : 9,5 m², correspondant à 2,65 % de la surface totale du projet (359 m²), et 1,20 m de profondeur maximum. À ces deux interventions, il semble pertinent d'adjoindre les résultats d'un diagnostic exécuté en 2012, de l'autre côté du mur d'enceinte, dans les parcelles 286 et 287, également comprises dans l'emprise du projet d'aménagement.

Les investigations menées en plusieurs étapes, de chaque côté de ce mur, et qui portent à la fois sur son élé-



Fig 1 : Grandes lignes de division de la « façade ». Crédits : D. Parent

vation et sur des sondages stratigraphiques au pied, permettent de préciser plusieurs indices pour son identification en tant qu'enceinte urbaine médiévale. Sa localisation est en adéquation avec le tracé établi à partir des documents anciens, et avec la présence, grossièrement parallèle, à 10 m, d'un canal couvert qui reprend probablement l'emplacement d'un fossé défensif. Sa topographie (mur rectiligne conservé sur une longueur de 24 m, et son épaisseur importante : 1,80 m dans la partie la mieux conservée) est proche de tronçons observés dans d'autres villes. La fossilisation du parcellaire adjacent au mur constitue un autre indice fort : on constate une nette différence du bâti à l'« intérieur », avec des bâtiments « posés » sur l'arase de la muraille, et à l'« extérieur » de cette limite, avec des constructions en appentis. On note également très peu de percements : aucun dans la partie la mieux conservée. Une ouverture de la voirie, très tardive, dans la seconde moitié du XIX^e s., à travers cette muraille est observée.

Le parement est, qui donne sur la parcelle 195, se divise en deux ensembles principaux : une partie basse, jusqu'à 6,90 m, et, au-dessus, « posées » sur la précédente, des constructions correspondant aux étages des bâtiments situés dans les parcelles « intérieures » (286 et 287). La partie basse est continue sur toute la longueur de la parcelle 195, mais elle présente des différences : au nord, la maçonnerie se compose de blocs équarris, sommairement dressés en face de parement, d'un module souvent important, et de blocs moyens, grossièrement assisés, mais sans disposition véritablement réglée et sans aucune pierre de taille. Les matériaux correspondent essentiellement à des laves grises, avec très peu de

galets. Au sud, la maçonnerie comporte au contraire de nombreux galets et des moellons de module inférieur, dans un mortier de chaux blanc, friable à pulvérulent. Cette partie est située en retrait de 0,50 m de la précédente, et présente un plan légèrement concave : elle pourrait donc correspondre à un bûchage de la maçonnerie initiale, telle qu'elle est conservée dans la partie nord.

Le segment nord, présent sur une longueur de 11 m et sur une hauteur de 6,90 m, hauteur qui n'est pas nécessairement la hauteur initiale, correspond donc probablement à un vestige en place, bien conservé, de l'enceinte médiévale d'Aurillac. Le segment sud, de longueur 13 m dans le prolongement du précédent, appartient également à cette maçonnerie, mais il est dans un état amaigri, en raison d'un important bûchage.

CHARMENSAC

Suc de Lermu

Fabien DELRIEU

SRA-MCC

Bronze final, second âge du Fer, Antiquité tardive

Le Suc de Lermu est un petit plateau basaltique, situé à 1 100m d'altitude sur la commune de Charmensac. D'une surface d'environ 8 000 m², il domine d'environ 450 m le cours de la Sianne qui passe en contrebas. Il est délimité par une série de micro-falaises au nord, à l'est et à l'ouest, et par une fort pendage au

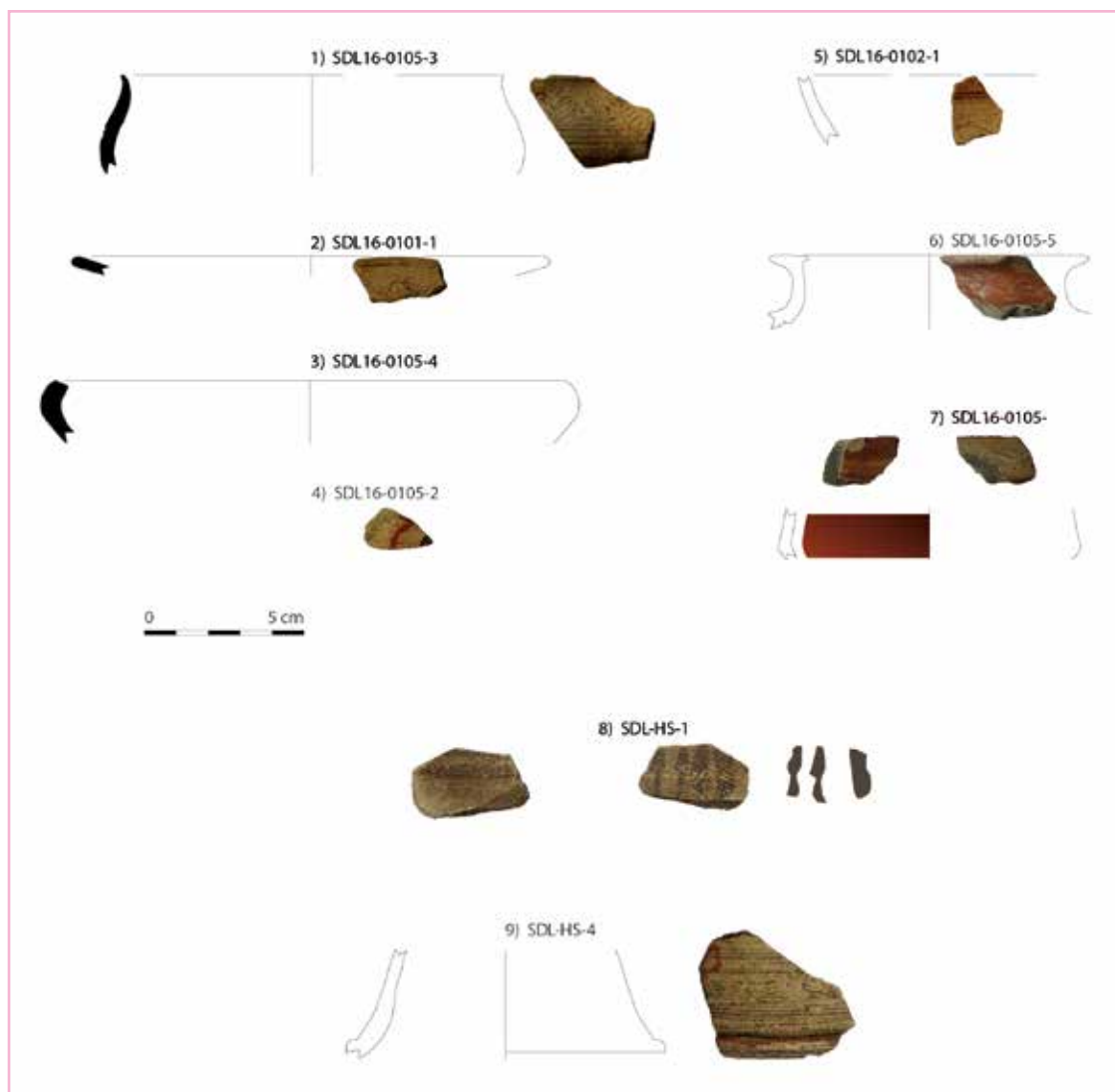


Fig 1 : Céramique claire ondée (CL-ONDÉE) et peinte à pâte claire (CL-PEINTE) – US 01-05.
Crédits : C. Moulin, 2016.

sud, qui lui permet, par ailleurs, de se rattacher au plateau voisin du Bru par un modeste isthme large de quelques dizaines de mètres. C'est également de ce côté que, logiquement, se fait de la manière la plus aisée l'accès au site.

Le site a été mentionné la première fois en 1954 par Pierre-François Fournier, éminent médiéviste auvergnat, qui signale la découverte de poteries « gauloises » et tardo-antiques. Il replace donc le Suc de Lermu au sein d'une série de modestes sites de hauteur, occupés aux ^v^e et ^{vi}^e s. apr. J.-C. sur les versants orientaux des massifs du Cézallier et du Sancy. Par la suite, le site fait l'objet de plusieurs campagnes de sondages entre 1960 et 1968 sous la direction de M. Soubrier. Ces investigations, couplées aux travaux conduits par Alphonse Vinatié sur le site à la fin des années 1960, permettent d'identifier plusieurs occupations se succédant du Bronze final, à l'âge du Fer et à l'Antiquité tardive.

Les sondages, conduits pendant deux semaines au cours du mois de juillet 2016, avaient trois principaux objectifs :

- déterminer la présence de niveaux archéologiques stratifiés, et donc évaluer le potentiel de fouille du site dans les années à venir ;

- caractériser au plus près la chronologie des occupations se développant sur le site ;

- déterminer la présence éventuelle d'un ou plusieurs systèmes défensifs (rempart ou autre) ayant été aménagé(s) en périphérie du site.

Pour répondre à cette triple interrogation, deux importants sondages ont donc été ouverts en périphérie du site. Le premier, sur le versant ouest, possédait une longueur de 7 m pour une largeur de 2,5 m. Il s'est avéré très positif en matière de matériel archéologiques collecté, mais négatif d'un point de vue stratigraphique. Les niveaux archéologiques ont, en effet, été érodés dans cette zone et le mobilier archéologique présent s'est retrouvé piégé dans les anfractuosités de la dalle basaltique.

Le second sondage, situé sur le flanc méridional du site (7 × 2,5 m), s'est avéré beaucoup plus prometteur d'un point de vue stratigraphique. Un premier niveau a été observé à 40 cm sous le sol actuel. Présentant un sol aménagé, il est en connexion avec un aménagement défensif particulièrement fruste (empierrements successifs). Le matériel associé à ces aménagements est composé de céramique principalement, et d'un élément métallique (ferret) qui peuvent être attribués aux ^v^e et/ou ^{vi}^e s. apr. J.-C.

Sous cette occupation tardo-antique, un puissant niveau de l'âge du Fer a été identifié. Il est associé avec un niveau de sol constitué. La fouille de ce niveau a livré une très importante quantité de céramique, dont quatorze tessons de céramique tournée à pâte claire, peinte ou non. Cet ensemble est inédit pour l'heure en Auvergne. L'ensemble de ces éléments permettent de dater cette occupation de l'extrême fin du v^e s. av. J-C. (La Tène A).

Sous cette occupation gauloise, l'opération de cette année s'est arrêtée sur le toit d'un niveau attribuable au Bronze final IIIb, associé probablement à un rempart en basalte vitrifié, comme l'atteste la présence de blocs calcinés découverts en association avec ce niveau. Cette occupation n'a pas pu être traitée en 2016 faute de

temps, et surtout en raison des conditions de sécurité (toit du niveau à plus d'un mètre de profondeur), qui ne nous permettaient pas de fouiller ce niveau dans le cadre de sondages.

En conclusion, les sondages de 2016 sur le suc de Lermu se sont avérés particulièrement encourageants dans la perspective de futures campagnes de fouilles. La présence de niveaux archéologiques bien conservés a été confirmée sur la bordure méridionale du site, les trois principales occupations du site (Bronze final IIIb, La Tène A et Antiquité tardive) ont pu être précisément caractérisées d'un point de vue chronologique ; deux de ces séquences, au moins, ont livré la présence de probables systèmes défensifs aménagés en périphérie du site.

CHAUDES-AIGUES Montvallat

Daniel PARENT
Inrap

bas Moyen Âge, Temps modernes

Chaudes-Aigues est situé dans la partie méridionale du Cantal, à trente kilomètres au sud de Saint-Flour. Le château de Montvallat se trouve sur le territoire de la commune de Chaudes-Aigues, à environ trois kilomètres au nord-ouest du bourg, sur un des nombreux épaulements du plateau cristallin qui dominent les gorges de la Truyère, à 865 m d'altitude.

L'intervention est motivée par le projet de rénovation de la salle à manger et de ses annexes au rez-de-chaussée de l'aile sud, ainsi que d'une partie de l'étable, appelée « salle des broutards ». Le château présente une belle unité, qui lui a valu un classement intégral en 2000. Cet état résulte toutefois d'une histoire relativement mouvementée, puisque la confi-

guration actuelle correspond, pour l'essentiel, à une reconstruction du début du xvii^e s., consécutive à un incendie survenu en 1610, sur la base d'un édifice lui-même reconstruit au xvi^e s. De plus, un bâtiment autonome, bien qu'il constitue le quatrième côté du quadrilatère qu'occupe le château, correspond au donjon, daté du xiv^e s.

L'opération, d'une ampleur tout à fait relative, consistait à ouvrir deux sondages manuels, mesurant chacun 2,40 m x 1,40 m pour une surface totale de 6,70 m² et une profondeur d'environ un mètre, dans le sol de l'ancienne étable du château, et à observer les bords des tranchées ouvertes dans la salle à manger.

Un sol dallé (F2), situé 0,40 m plus bas que la cote moyenne des sols du rez-de-chaussée découverts dans le



Fig 1 : Vues générales du château. Crédits : D. Parent

premier sondage, et la tranchée de récupération d'un ancien mur (F7) dans le second, constituent les principaux vestiges stratigraphiques.

S'agit-il d'un sol tardif, immédiatement antérieur à l'aménagement agricole de la calade ? Ou appartient-il à une campagne plus ancienne, peut-être à l'état du XVII^e s. ? Les indices sont évidemment faibles, mais la présence de remblai de démolition, incluant notamment des fragments de lauzes de couverture (présence d'un trou d'accroche dans un élément), le recouvrement systématique par les dernières constructions, y compris le mur de refend nord, et la proximité du substrat, incitent à voir un aménagement plutôt lié au chantier de construction du château. Le mobilier, sans être décisif non plus, est centré essentiellement sur le XVI^e-XVII^e s., date de construction du château, avec les éléments les plus anciens, datés du bas Moyen Âge et des XVI^e-XVII^e s., situés à la base de F7. L'extension exacte de F2 n'est pas non plus cernée : il est absent du sondage 2, mais peut-être en raison du phénomène de récupération lié à F7. Enfin, nous avons vu que le niveau de F2 diverge du niveau des autres sols. La communication entre la cour et la « salle des broutards » serait alors impossible. La porte de communication actuelle entre ces deux espaces est comprise dans la partie reconstruite de M1, et se trouve donc très décentrée. N'existait-il pas de communication auparavant ? Ou bien les niveaux ont-ils été modifiés à ce moment ?

Sans pouvoir, en l'état de la recherche, restituer l'état initial de cette partie du château, il semble nécessaire pour l'appréhender de prendre en compte l'ensemble des éléments découverts, à la fois dans les sondages (le sol F2, et le négatif de mur F7) et ceux conservés dans les élévations : un pilastre engagé dans le mur est, soutenant un départ d'arc et des reprises de maçonnerie dans le mur opposé, traduisant une profonde modification de cette aile, peut-être à mettre en rapport avec un éboulement qui se serait produit au XIX^e s.

LANOBRE

Mouleyre

François BAUCHERON
Inrap

Temps modernes

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en mars 2016 au lieu-dit Mouleyre (parcelles AM 42p, 45p, 47, 60, 81, 83p, 100), a permis d'explorer 6,58 % (2 581 m²) de la surface du projet de construction d'une zone d'activité (39 260 m²), et 7,78 % de la surface accessible.

Outre une fosse ou dépression naturelle, les vestiges mis au jour appartiennent à la Voie Royale d'époque moderne figurant sur la carte de Cassini et dans l'Atlas de Trudaine (1745-1780), ainsi qu'à un possible embranchement permettant de relier le bourg de Lanobre. Les vestiges, bien conservés, se développent en direction du sud-ouest et du nord-est. Ils apparaissent sous des épaisseurs de recouvrement très variables, de 0,20 m à 1,20 m.

SAINT-FOUR

Place d'Armes

Daniel PARENT
Inrap

âge du Fer, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Cette intervention est motivée par le projet de rénovation de la place d'Armes à Saint-Flour, qui constitue la place centrale de la ville historique, au pied de la cathédrale. La ville apparaît historiquement au IV^e s., avec l'évangélisation de Florus, dont les reliques seront abritées dans un premier édifice inconnu. Un prieuré, placé sous la tutelle de Cluny, est fondé à la transition des X^e et XI^e s. En 1317, le diocèse de Clermont est divisé en deux, Clermont devenant le siège de l'évêché de la Basse-Auvergne, et Saint-Flour, celui de la Haute-Auvergne. La cathédrale Saint-Pierre est édifiée au XV^e s., probablement à l'emplacement de l'église précédente, dont l'emplacement exact et la configuration restent inconnus. La multiplicité des réseaux, présents systématiquement le long des trottoirs, mais traversant aussi parfois la place, ont considérablement réduit les zones d'intervention. Le parvis de la cathédrale a été abandonné à la demande du SRA, et le chevet de la cathédrale était inaccessible pour un engin mécanique. La surface accessible est donc passée de 7 020 m² à moins de la moitié, 2 700 m².

Nous avons procédé à treize sondages, suivant diverses orientations, afin de recouper au mieux d'éventuels vestiges, et, notamment, des lignes défensives. Les sondages représentent une surface de 320 m², soit 4,6 % de l'emprise totale, et 12 % de la surface accessible. Les sépultures sont présentes dans six sondages qui ceinturent l'église, le long du gouttereau nord et sur le parvis ouest. L'absence de sépultures dans les sondages situés sur la place, mais au-delà de cette première couronne, permet de cerner, au moins de façon approximative, l'extension de la zone d'inhumation, qui pourrait occuper l'intégralité du parvis et le triangle méridional de la place d'Armes, entre le Monument aux Morts et le gouttereau nord de la cathédrale, ce qui correspond à une surface d'environ 2 500 m², ainsi que le chevet, non exploré. La densité des sépultures varie suivant les sondages, probablement avant tout en fonction de l'épaisseur du sédiment. Il est donc difficile d'établir une estimation du nombre potentiel d'individus, qui est peut-être de plusieurs milliers.

Les sépultures observées dans les niveaux supérieurs, et qui sont attribuées à l'époque moderne d'après le mobilier céramique, se recoupent les unes les autres, sans qu'aucun maillage ou organisation ne transparaisse. Si ces recoupements semblent montrer l'absence de dispositif de marquage ou de leur caractère éphémère, il est probable qu'ils participent d'une occupation longue. L'utilisation de linceuls maintenus par des épingle concorde avec une attribution moderne des dernières inhumations, les épingle de ce type étant rarement attestées avant le XV^e s. Les monnaies, ainsi que les céramiques, sont également en majorité d'époque moderne. Les



Fig 1 : Céramique funéraire. Crédits : A. Horry

sépultures mises au jour dans les niveaux d'inhumations les plus profonds du sondage 2 montrent un type d'occupation funéraire différent.

En outre, ce sondage a permis d'identifier plusieurs cas de réutilisation de l'architecture funéraire adjacente ou sous-jacente, dont les cuves des sarcophages, découvertes sans leurs couvercles, qui ont probablement été réutilisées. Ces sarcophages s'accompagnent d'autres dispositifs de pierres, à savoir des éléments de calage de parois périssables, d'éventuels coffrages composites et des dalles de couverture. Bien que les sarcophages aient potentiellement été réutilisés sur le long terme, la typologie des tombes adjacentes renvoie à une datation haute, bien antérieure à l'état gothique de la cathédrale. Elles peuvent également être antérieures à l'édifice consacré

par Urbain II en 1095, et pourraient être en lien avec l'oratoire, mentionné dans les textes au x^e s., qui aurait été édifié sur le tombeau de Saint Florus. Cette phase du cimetière est bien moins étendue ou conservée que celle qui la surmonte. Il faut souligner que ces tombes, qui se concentrent au niveau de la partie est de la cathédrale, donc proche du choeur de l'édifice, constituent des indices d'une localisation de l'église romane au niveau du transept et du choeur de la cathédrale actuelle.

Aucune maçonnerie, hormis des canalisations, n'a été mise à jour dans les sondages ouverts sur la place. Il apparaît donc probable que celle-ci conserve la même configuration depuis le xv^e s.

Deux sondages, situés en dehors du périmètre de la place, ont été les seuls à révéler des maçonneries. Ils se

trouvent à l'arrière du bâtiment de la Caisse d'Épargne édifié en 1895 à l'emplacement des anciennes prisons. Les vestiges découverts ici se rattachent donc très probablement à ces aménagements. Les éléments mobiliers correspondent d'ailleurs à la toute fin de l'utilisation des prisons, avant leur démolition. La présence de fragments d'amphores italiennes, d'un élément de pichet de type « Gergovie », d'un fond de campanienne, et d'un « poucier » de passoire indique une occupation possible à partir du milieu du I^{er} s. av. J.-C., et qui pourrait s'étendre, d'après les typologies, jusqu'à la fin du I^{er} s. av. J.-C.

SALERS

Le bourg, place Tyssandier d'Escous

Daniel PARENT

Inrap

Temps modernes

Cette intervention est motivée par le projet de rénovation de la place Tissandier-d'Escous, qui constitue le point central du bourg de Salers, dont les bâtiments périphériques témoignent de l'essor pris par la ville au XVI^e s. avec l'installation d'un tribunal. Le nom actuel de la place est du à l'érection, à l'emplacement de l'ancienne halle, d'un monument dédié au rénovateur de la race Salers. L'origine de la cité n'est pas connue, mais un baron originaire de la ville participa à la première croisade, ce qui témoigne donc d'une implantation déjà bien confirmée. La ville présente une organisation tripartite répartie géographiquement entre deux points hauts : le château au nord, rasé sur décision judiciaire au XVII^e s., le bourg commerçant, ceint de remparts à l'initiative des bourgeois au début du XV^e s., au sud, en bordure de la pente dominant la vallée de la Maronne, et sur un replat entre les deux, l'église Saint-Matthieu, fondée au XII^e s. ou XIII^e s., et largement reconstruite au XV^e s.

L'emprise correspond à la place et se trouve donc traversée par de nombreux réseaux, ce qui limite les possibilités d'ouverture : trois sondages représentant une surface de 33 m², correspondant à 1,65 % de la surface totale du projet (2 000 m²), ont pu être ouverts. Deux ont montré la présence du substrat rocheux à une faible profondeur, sans présence de vestiges, et avec seulement quelques restes fauniques pour celui situé à proximité de l'ancienne halle, ce qui pourrait témoigner d'une activité bouchère à cet endroit.

Le troisième sondage, dans la partie sud de la place, présente une stratigraphie d'une puissance de 1,50 m, constituée pour les deux tiers inférieurs de colluvions, probablement issues de l'altération du substrat et piégées dans cette dépression. Dans l'espace restreint du sondage, neuf creusements circulaires s'apparentant à des fonds de trou de poteau sont installés dans la couche intermédiaire de ces colluvions, mais l'absence totale de mobilier dans ce sondage ne permet pas de fournir de repères chronologiques pour ces structures. C'est également le cas pour un autre creusement, linéaire, d'une largeur de 0,80 m, orienté nord-est/sud-ouest, en complet décalage avec le parcellaire, qui coupe l'intégralité des

niveaux entre le dernier sol en cailloutis et le substrat sur une hauteur de 1,20 m. Sa destination, tranchée de récupération ou tranchée destinée à la pose d'un réseau, n'est pas connue.

Ce sondage conserve également deux anciens sols d'époque moderne immédiatement sous l'enrobé actuel, et qui sont constitués d'éclats de basalte dans une terre argileuse damée. Aucune trace de « calade » n'est, par contre, présente dans les sondages. En l'état des recherches, aucun indice ne permet vraiment de proposer un aménagement différent de la place, qui semble donc avoir conservé sa configuration au moins depuis la construction des bâtiments qui la cernent.

DRÔME

ANNEYRON

Le Buis, Les Moutonnes

Magalie GUÉRIT

Inrap

Temps modernes

L'aménagement d'une zone commerciale dans les quartiers le Buis – les Moutonnes à Anneyron a été l'opportunité de réaliser un diagnostic sur une surface couvrant près de 5 ha. Dans la partie nord, les sondages réalisés n'ont pas livré de vestiges. Seule une trentaine de fosses de plantations modernes a été révélée dans la partie sud-ouest de l'emprise.

AOUSTE-SUR-SYE

5 rue Gustave Gresse, tranche 1

Éric THEVENIN

Inrap

L'intervention du 3 au 4 mai se rapporte au projet de réaménagement et d'agrandissement d'un bâtiment existant (l'ancienne caserne de sapeurs-pompiers), engagé par la commune d'Aouste-sur-Sye, sur une seule parcelle référencée AD 906. Le projet de 1 067 m² (tranche 1), éloigné de la Drôme d'une trentaine de mètres sur sa rive droite, est localisé en limite de l'agglomération au 5 rue Gustave Gresse.

Les quatre sondages entrepris durant le diagnostic se sont avérés négatifs. Le pourcentage d'ouverture a atteint 4,7 %, soit 50 m². La présence de quelques artefacts antiques (terre cuite architecturale), en position secondaire dans des niveaux de colluvion, atteste cependant de la proximité d'une occupation antique.

BOUVANTE

Graffitis pastoraux du secteur de Font d'Urle

Hugues CHATAIN

Chercheur bénévole

époque contemporaine

Avec le site de la glacière de Peyre Rouge sur la commune de Chichilianne, les cavités de la glacière de Fond d'Urle sur la commune de Bouvante et celles de la grotte du Berger, très proche, sur celle de Saint-Julien-en-Quint, constituent le deuxième ensemble de gravures pastorales connues sur le Vercors sud.

Alors qu'à Peyre Rouge il s'agit de gravures, à Fond d'Urle et à la grotte du Berger les visiteurs ont essentiellement laissé des graffitis. Un simple tracé ou une incision peu profonde nécessite bien moins de temps qu'une gra-

vure en ces lieux froids, humides et disposant d'un éclairage très sommaire.

Lieu d'excursion, la glacière de Font d'Urle recèle des centaines de graffitis et incisions ; la grotte du Berger, du fait de son accès plus difficile, bien moins. Sur ces deux sites, ce sont 21 noms de bergers que nous avons pu isoler et relever. À ceux-ci s'ajoutent dix noms, partiellement déchiffrés ou dont la qualité de berger est possible mais non assurée. Les graffitis ont été réalisés à la mine de plomb ou au bâton de colorant utilisé pour le marquage des bêtes. Seules deux gravures de petites dimensions peuvent vraisemblablement être attribuées à des bergers. Les dates de ces graffitis s'étalent de 1854 à 1949, avec deux pics : années 1880-1890 et années 1930-1940.

Les embauches de bergers se faisaient, pour leur plus grande majorité, de façon orale, d'où l'intérêt de ces relevés. On note la présence de deux bergers locaux (Droque, Richaud) originaires de Saint-Julien-en-Quint. Si les gravures des bergers de Peyre Rouge ne faisaient pas explicitement référence à la Crau, ce n'est pas le cas ici. Brun est natif de Saint-Martin-de-Crau et Autheman d'Istres. On trouve également des bergers en lien, à un moment ou un autre, avec cette région (Michaud, Charpenel, Richaud, Moure, Maurel). Certains (Brun, Charpenel) gardent plusieurs années de suite à Font d'Urle. Comme trois autres bergers de Peyre Rouge, Charpenel vient des Alpes-de-Haute-Provence, de Larche, exactement, à la frontière Italienne. On retrouve bien les classiques deux pôles d'origine des bergers : montagne et Provence.

CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE

La villa du Palais

Jean-Claude BÉAL

Chercheur bénévole

Haut-Empire, Bas-Empire, Antiquité tardive

À un kilomètre au nord du bourg de Châteauneuf-du-Rhône, et dans la partie méridionale de la plaine de Montélimar, des découvertes ponctuelles ont été signalées dès le début du XIX^e s. au quartier du Palais. À partir de 1986, une série de fouilles programmées, au Palais, ou préventives, au Grand Palais et à La Labre, s'y sont déroulées. Elles ont permis d'appréhender la villa qui s'y trouvait dans sa résidence (partie urbaine de la villa), ses lieux de travail, ses champs et ses lieux sépulcraux, du Haut-Empire à la fin de l'Antiquité.

Le PCR « La villa antique du Palais à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme) : un projet collectif de recherches (2015-2018) » réunit un groupe de chercheurs d'horizons divers (Université, CNRS, Inrap, bénévoles, musées) et a pour objet de reprendre toute la documentation disponible en vue d'une publication de l'ensemble des données.

En 2016, ont été abordées, d'une part, l'étude des états anciens de la *pars urbana* depuis le 1^{er} s. apr. J.-C., d'autre part, celle de l'organisation de la *pars rustica*. Les études de mobilier (céramique, *instrumentum*, monnaies, statuaire) se sont poursuivies, avec celles des éléments du décor (mosaïques, enduits peints). Les unes et les autres montrent l'importance du développement du site dans la seconde moitié du IV^e s. et au V^e s.

La question de la périphérie de la *villa* a été envisagée : la présence d'agglomérations proches à Viviers, à Donzère, à Montélimar a été débattue, comme celle des réseaux routiers et fluviaux. Le corpus des sites isolés a été réalisé : il démontre l'activité viticole dans la région, et la présence de quelques grandes *villae*.

CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE

RD 73, chemin du Stade

André REBISCOUL

Inrap

**Néolithique, Bas-Empire, époque médiévale,
Temps modernes**

Le diagnostic archéologique engagé au lieu-dit « chemin du stade », sur une surface de 5 ha, a mis en évidence un épisode calme et stable entre le Néolithique

et l'Antiquité. À partir de cette dernière période, des épisodes naturels bouleversent considérablement ce secteur, avec notamment une alternance d'élu-alluvionnements durant toute la période historique. Ne sont donc conservés que de rares vestiges datables (une fosse néolithique, une fosse gallo-romaine et deux fosses médiévales), ainsi que trois fosses non datées et cinq drains empierrés.

Un aménagement hydraulique moderne (drainage captage) appartenant au réseau du château a été mis en évidence.

DIE

L'ensemble tumulaire du site de Chamarges, tranche 2

André RIVALAN

Mosaïques Archéologie

**Protohistoire, Haut-Empire, Bas-Empire,
époque contemporaine**

L'extension de la ZA Cocause au lieu-dit Chamarges à Die a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique au cours du printemps 2013, sous la direction de Frédérique Thiercelin-Ferber (Inrap). Ce diagnostic ayant permis la découverte d'une série de structures antiques (réseau fossoyé, tombe à incinération, etc.), et surtout la



Fig 1 : Vue aérienne du tumulus du site de Chamarges à Die (Drôme). Crédits : Mosaïques Archéologie, 2016

mise au jour de deux grandes sépultures (11 et 15 mètres de diamètre) attribuables à la période protohistorique (Thiercelin-Ferber, 2013), une prescription de fouille archéologique fut alors émise en décembre 2013 sur les parcelles présentant la plus forte densité de vestiges. La communauté de communes du Diois, maître d'ouvrage de l'aménagement, décida par la suite, en juin 2014, d'effectuer la première partie de cette prescription dans le cadre de la viabilisation du terrain, et ce sur une surface de 4 045 m², correspondant aux deux axes perpendiculaires de la future voirie et au creusement d'un grand bassin rectangulaire de rétention des eaux. Cette opération de fouille préventive fut alors confiée à la société Mosaïques Archéologie et se déroula du 1^{er} décembre 2014 au 6 février 2015. Bien que cette première phase de fouille n'ait pas directement concerné la zone funéraire protohistorique, celle-ci a toutefois permis de documenter certaines pratiques contemporaines réalisées directement en périphérie de l'une de ses tombes, mais aussi d'observer toute une série de structures attribuables aux périodes postérieures : fosses médiévales et d'époque moderne, drains et fossés relatifs aux activités agricoles de l'époque antique, bornage parcellaire réalisé à l'aide de blocs en calcaire, et probable chemin de desserte rurale attribuable à l'Antiquité (Rivalan *et al.*, 2015).

Suite à la viabilisation des parcelles concernées par l'agrandissement de la ZA Cocause, la communauté de communes du Diois décida en 2016 de réaliser la deuxième et dernière partie de la prescription de fouille sur les parcelles BE n°21 et 22. L'opération préventive sous-jacente fut à nouveau confiée à la société Mosaïques Archéologie et se déroula du 2 mai au 10 novembre 2016, sur une surface d'environ 7 300 m². Outre les grands types de structures rencontrés au cours de la première phase de fouille (bornes, fossés et chemins antiques, fosses dépotoirs contemporaines, etc.), cette fouille a surtout permis de documenter les grandes composantes du complexe funéraire protohistorique mis au jour dans le cadre du diagnostic archéologique (Thiercelin-Ferber, 2013). Ces dernières étaient ainsi composées d'au moins quatre grands types de sépultures, qui se déclinaient non seulement sous la forme d'inhumations isolées et de tombes monumentales à couronne de pierres (simple galets ou grands blocs calcaires), mais aussi sous la forme d'une grande sépulture tumulaire pourvue d'une double couronne de blocs calcaires, et initialement surmontée d'une chape de terre et de pierres (**fig. 1**). Les travaux menés dans le cadre de cette fouille préventive ont, enfin, permis la mise au jour d'une petite série de vestiges contemporains liés à cette occupation protohistorique, et pour être plus précis, de plusieurs structures de combustion situées en périphérie de certaines sépultures, ainsi que d'un probable chemin creux qui traversait l'intégralité de la nécropole.

GRIGNAN

Château, rue du Château

Michel GOY

Inrap

Protohistoire, Moyen Âge classique, Temps modernes

Le diagnostic archéologique réalisé dans l'emprise du château de Grignan, dans la parcelle D267, a été prescrit dans le cadre du projet de restauration des façades et du sol de la cour du puits, et de la restauration du front ouest du rempart du château de Grignan. Deux sondages ont été ouverts dans la cour du puits, de part et d'autre du bassin central, un sur la terrasse ouest près de la galerie des Adhémar, deux devant la façade nord et les deux derniers devant l'aile des Prélats dans l'allée. Le substrat de molasse a été atteint dans trois sondages sur sept.

Cette opération a mis en évidence des travaux de nivellement (US 1) de la cour du puits, sans doute en préalable à la construction de l'aile sud ou de manière concomitante, de façon à unifier les perspectives et les niveaux de circulation. Comme l'a montré C. Trézin, la terrasse ouest a été remblayée à plusieurs reprises, depuis le xv^e jusqu'au milieu du xix^e s. Au-devant de la façade du vieux Logis, le radier d'une calade (US 9 et 13) a été mis en évidence. Du côté de l'aile des Prélats, à l'est jusqu'à la terrasse ouest, les abords du château ont fait l'objet de terrassements par des remblais consécutifs à la construction du mur de soutènement qui ceinture le château, à la fin du xvii^e s. Les remblais sont datés du xviii^e s. par la céramique ; une des deux fosses de plantation (US 18) fournit la même chronologie. Deux fosses de plantations ont été repérées (US 17,18). Le vaisselier du xviii^e s. renvoie à des productions attribuées à Dieulefit.

LIVRON-SUR-DRÔME

16 avenue Albert Mazade

Jean-Marc LUROL

Inrap

Le diagnostic archéologique réalisé à Livron-sur-Drôme a été prescrit en raison du projet d'extension du groupe scolaire Anne Cartier. Six sondages ont été ouverts à la pelle mécanique sur l'emprise du projet. La surface analysée au cours de cette opération ne présente aucun indice d'occupation ancienne. Un seul artefact a été repéré à l'intérieur du sondage 4 (US 3). Il s'agit d'un petit fragment de terre cuite architecturale (tuile ?) à l'aspect très émoussé. Sur le plan stratigraphique, le sous-sol de ce secteur se compose de la manière suivante :

– Dans la partie profonde des sondages a été systématiquement retrouvé un niveau de graviers/galets ennoyés dans un sédiment limono-sableux brun (US 4). Ce niveau peut s'interpréter comme le sommet du cône détritique de la Drôme (Brochier, 1991). Cette hypothèse s'appuie en partie sur les résultats de l'étude géotechnique réalisée en avant-projet par la société SIC INFRA, qui démontre la présence de ce dépôt de gravier/galets

sableux jusqu'à au moins sept mètres de profondeur (limite de leur investigation). Sur le secteur étudié, la surface du cône détritique apparaît irrégulière, à des altitudes NGF variant entre 107,13 m (sond. 4) et 108,64 m (sond. 1).

– La suite des recouvrements jusqu'au sol actuel (US 7, 6, 5, 3, 1) est constituée de couches sédimentaires plus fines (limon argilo-sableux, argile limoneuse), renfermant de manière éparse des matériaux plus grossiers (graviers, petits galets). L'épaisseur totale de ces recouvrements varie entre un mètre (sond. 1 et 6) et 2,20 m (sond. 4). Ces couches peuvent être le résultat d'une accumulation, à la fois de dépôts de pentes (colluvions) provenant des collines qui bordent la ville à l'est, et aussi d'apports de matériaux mis en place lors de débordements des petits ruisselets qui descendent de ces mêmes collines et qui sont actuellement canalisés. Ce contexte sédimentaire n'est pas datable.

LIVRON-SUR-DRÔME

Rue du Parc

Jean-Marc LUIROL

Inrap

époque médiévale, Temps modernes, époque contemporaine

Réalisé préalablement à la construction d'un immeuble de dix-neuf logements, ce diagnostic archéologique a permis, malgré des contraintes techniques considérables, d'analyser les recouvrements stratigraphiques de ce secteur jusqu'à 2,70 m de profondeur.

Dans la partie la plus profonde du sondage 2, à 110 m d'altitude NGF, est apparu un niveau de graviers/galets calcaires à matrice limono-argileuse légèrement sableuse, gris brun clair, d'origine alluviale. Ce dépôt de matériaux grossiers pourrait correspondre au sommet du cône détritique de la Drôme. Cette hypothèse reste prudente cependant, car l'US 10 a été observée seulement sur 20 à 30 cm d'épaisseur et sur 5 à 6 m². Sur ce niveau de graviers/galets se développe une couche sédimentaire (US 9) limono-argileuse, brun gris foncé, riche en graviers et légèrement anthropisée (charbons de bois, fragments de tuiles roulés et de terre cuite non indéterminée). La suite de la stratigraphie montre une succession de couches de sédiments plus fins, US 5 et 7, ou légèrement graveleux, US 4. Ces couches peuvent être les résultats, à la fois de dépôts de pentes (colluvions) provenant des collines qui bordent la ville à l'est, et aussi d'apports de matériaux mis en place lors de débordements des petits ruisselets qui descendent de ces mêmes collines, puis traversent la plaine avant de rejoindre le Rhône ou la Drôme. À l'intérieur de l'US 5, a été extrait un petit lot de céramique (huit fragments), qui comprend un tesson de céramique médiéval, six fragments de céramique moderne et un tesson daté du XIX^e s.

Le sommet sédimentaire de la stratigraphie (en dehors de la dalle et de son niveau d'installation) est constitué d'une couche de limon argileux légèrement sableux brun foncé avec de rares cailloutis, qui peut être

interprétée comme un niveau de terre agricole (jardins, champs).

Dans cet ensemble stratigraphique, deux vestiges ont été repérés ; l'un dans le sondage 1, il s'agit d'un tronçon de maçonnerie (F. 6), non rectiligne, difficile à interpréter (muret de parcelle, de caniveau ?) qui peut être daté de l'époque contemporaine, et l'autre dans le sondage 2 où il est question d'un fossé (F. 8) comblé par un empierrement, que l'on peut attribuer à l'époque moderne si l'on tient compte de deux fragments de céramique ramassés à sa surface et datés des XVII^e-XIX^e s.

LIVRON-SUR-DRÔME

Les Renoncées ouest – ZAC de la Confluence, phase 2

André REBISCOUL

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge

Le diagnostic archéologique engagé au lieu-dit Les Renoncées, ZAC de la Confluence (phase 1), en 2015 (Vicard), avait mis en évidence une occupation antique avec des fosses, des trous de poteau, des fossés ainsi que des murs et des sépultures.

La deuxième phase, réalisée en novembre-décembre 2016, a permis de reconnaître deux chemins perpendiculaires, portant une chaussée empierrée de 3,50 m de large, contenue entre deux fossés bordiers, avec fossé central sous-jacent à la chaussée. Par leurs orientations, ces fossés sont conformes aux orientations de la *pertica* de Valence mise en évidence par les travaux de photo-interprétation réalisés par Gérard Chouquer. Cet espace est vide de toute construction et semble bien appartenir au domaine exclusivement agricole.

Pour la période médiévale ont été mises au jour des traces de rubéfaction dans le sol appartenant à des fours domestiques, dont la datation radiocarbone établit une fourchette d'occupation entre la fin du VII^e s. et la fin du VIII^e s. Dans le voisinage de ces structures, ont été mis en évidence deux trous de poteau, une fosse et un épannage de matériaux (galets et terre cuite architecturale).

LIVRON-SUR-DRÔME

Lotissement Les Jardins d'Hanaé, rue d'Orifeuille

Éric NÉRÉ

Inrap

âge du Bronze, âge du Fer, Haut-Empire

L'emprise diagnostiquée est située « rue Orifeuille », à l'ouest de la commune de Livron-sur-Drôme, dans la plaine. La parcelle est concernée par la construction de plusieurs habitations. Le terrain actuel est totalement plan. Les six sondages ont permis d'échantillonner la parcelle à plus de 9 % (788 m²) et de déceler au moins trois phases d'occupation : la plus ancienne est

datée de l'âge du Bronze. Elle se situe au sommet de l'U S9. Elle n'a pas laissé de trace d'habitat, mais des tessons roulés laissent à penser qu'on se trouve dans ou à proximité de parcelles agricoles.

La première vraie phase ayant laissé des traces se situe aux alentours de la Protohistoire récente ou de l'Antiquité. Deux fossés et une fosse se trouvaient à environ 106 m NGF, à 1,80 m sous la surface actuelle. Cette profondeur nous a empêchés d'ouvrir des fenêtres de fouilles, de peur de déstabiliser le terrain, ce qui n'apporte que des données partielles.

La dernière phase, la plus représentée, est datée du III^e s. Elle se présente sous la forme d'un grand fossé repéré sur la centuriation B de Valence ; il s'agit d'un morceau d'un *Decumanus* principal. Son profil rappelle les grands fossés militaires (taillé en V). Il est profond de 2,80 m et large d'environ cinq mètres à son niveau d'apparition. Il est complété par quelques fosses et par un petit four carré qui, là encore, rappellent les modèles militaires, mais qui existent également en contexte domestique. Ce fossé est parallèle à la route actuelle, de fondation ancienne, et il marque une limite actuelle des deux parcelles composant l'opération. Son niveau d'apparition est situé à environ un mètre sous la surface actuelle.

LORIOI-SUR-DRÔME

Rue de la Poterie, Laye

Cédric CHATELLIER

Inrap

époque contemporaine

La construction d'un immeuble d'habitation au lieu-dit « Laye » à Loriol-sur-Drôme a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique. Deux sondages ont été réalisés, sur les 1 277 m² prévus par le projet, les contraintes liées aux zones inaccessibles (réseaux et terrassements) ne nous permettant pas de multiplier les sondages.

Sur cette parcelle présentant un dénivelé d'environ quatre mètres, la présence d'un remblai récent, de plus d'1,50 mètre d'épaisseur, n'a pas permis d'appréhender de vestiges anciens : à deux mètres de profondeur sont apparues les traces de dessouchages des anciens vergers présents sur la parcelle (dernier quart du XX^e s.).

LUC-EN-DIOIS

Rue de la piscine

Frédérique THIERCELIN-FERBER

Inrap

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur la parcelle située rue de la piscine à Luc-en-Diois a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique. Le terrain a été sondé à 7,2 % sur 11 745 m². Les 19 sondages réalisés n'ont révélé aucune structure archéologique. Quelques fragments de tuiles isolés ont été retrouvés à plus de trois mètres de profondeur. Ces fragments indi-

quent que ces niveaux colluviaux ont été en partie alimentés par le démantèlement de niveaux d'occupation et de constructions historiques (antiques, médiévales ?) en amont dans la pente, c'est-à-dire vers le village de Luc-en-Diois. Ce colluvionnement historique apparaît intense d'un point de vue dynamique, considérant la forte puissance des dépôts rencontrés. Il indique en outre une forte instabilité morphologique à la période historique dans le secteur étudié.

MALATAVERNE

Grotte Mandrin

Ludovic SLIMAK

CNRS

Paléolithique moyen, Paléolithique supérieur, Moustérien, Proto-Aurignacien

La phase actuelle du projet vise à étendre la surface de fouille en zone extérieure à l'abri, sur le replat s'étendant à son ouverture. L'un des objectifs de cette extension doit permettre de comprendre l'organisation spatiale en couche E, où une vaste structure d'habitat architecturée a été mise en évidence. Les niveaux archéologiques s'avèrent bien conservés dans cet espace extérieur. Sur la cinquantaine de m² fouillés cette année, d'est en ouest, les niveaux B1, B2, B/C et D ont été atteints.

B2, ultime niveau moustérien attribué au post-Néronien II (circa 42/43 ka), avait livré en 2015, sur quelques cm², cinq dents d'homininés en connexion lâche. Cette même zone, après scans 3D et photogrammétrie, a été l'objet d'une poursuite très minutieuse des opérations. Très peu de sédiments ont ici été prélevés, mais ils ont immédiatement révélé d'autres éléments permettant de compléter les restes de cet individu avec un ensemble de restes humains relevés, très fragmentaires, et en limite de possibilité de détermination morphologique sans analyse spécifiques de composants (méthode ZooMs), programme en cours en collaboration avec l'Université de Cambridge. On notera cependant la présence de neuf autres dents, en connexion directe avec les cinq dents découvertes en 2015, ainsi que deux phalanges de la main, des fragments de côte et de maxillaire, souvent de petite dimension, montant à une cinquantaine de restes les éléments d'homininés découverts dans cette zone. Ces restes semblent appartenir à un unique individu dont l'ADN s'avère extrêmement bien préservé et a pu être largement séquencé par les équipes de l'université de Copenhague (plus de 86 millions de lecture sur un séquençage ADN complet). Cette découverte de grande importance a induit la mise en place de protocoles spécifiques de recueillement de l'ensemble des sédiments et traitement et tris au grain à grain en laboratoire, mobilisant à temps plein une partie de notre équipe. Après tri, les sédiments de fouille, et cailloutis associés sont conservés en vue d'analyses futures.

Outre l'ouverture nord, l'opération vise parallèlement à mettre en place une coupe transversale est-ouest, qui couvre l'intégralité de la longueur du site, et qui permettra de comprendre précisément les dynamiques sédi-

mentaires ainsi que l'évolution de l'abri dans le temps. Dans cette zone, la couche E (Néronien) a été atteinte, ainsi que la couche F (Quina rhodanien) en extrémité est. 2016 a vu la soutenance de deux Master 2 sur les collections Mandrin, portant respectivement sur l'archéozoologie et l'analyse spatiale de la couche E. Les travaux de doctorat de S. Vandeveld sur les suies (microchronologies) ont été amorcés dans le cadre d'un doctorat financé par l'université de Panthéon-Sorbonne. La thèse de doctorat de Laure Metz, qui porte sur les analyses fonctionnelles des industries de la Grotte Mandrin, soutenue avec la meilleure mention en décembre 2015, a ouvert sur un projet post-doctoral auprès de la fondation Fyssen à l'Université de Harvard ayant pour but la comparaison directe des industries de Mandrin E et des niveaux contemporains de Ksar Akil au Liban. Dans ce cadre, Ludovic Slimak a obtenu un Soutien à la Mobilité Internationale de quatre mois ayant permis une analyse technique comparative directe de Mandrin E et de l'Initial Upper Paleolithic de Ksar Akil, niveaux XXV à XX. Marine Frouin, du laboratoire RLHA d'Oxford, s'est déplacée depuis l'Angleterre en août 2016 afin de prélever les dosimètres installés en 2015 dans le cadre de la mise en place d'un vaste corpus de nouvelles dates de la séquence, des niveaux B1 à J par luminescence (U/Th et OSL). Un nouveau modèle Bayésien comprenant désormais une soixantaine de mesures radiométriques devrait être prochainement établi.

Le projet de vidéo-protection du site a pu être financièrement bouclé cette année grâce au soutien de l'État, de la commune, et des entreprises malatavernoises qui se sont engagées à hauteur de 22 000 € sur les 43 000 € de ce projet, ce qui illustre un engagement exemplaire de chacun et l'intérêt vivace des élus et des citoyens autour de ces recherches.

La campagne 2017 se concentrera sur la poursuite des fouilles en zone extérieure sur les couches B2 à E et en tranchée nord, afin de mettre en place la vaste coupe transversale est-ouest.

MONTÉLIMAR

134 route de Châteauneuf

Éric NÉRÉ

Inrap

L'emprise diagnostiquée est située 134 route de Châteauneuf à Montélimar, dans les parcelles cadastrales ZS 269, 268. Elle se trouve au sud de la commune de Montélimar, en limite de la commune de Châteauneuf-sur-Rhône. Le terrain est totalement plan. La destruction des sols anciens, sans doute par l'aménagement de la voie ferrée et de la ZAC, explique qu'aucun terroir archéologique n'ait été conservé, même de façon résiduelle. Seule la présence de structures en creux profondes aurait pu permettre d'apporter quelques résultats, ce qui n'est pas le cas.

MONTÉLIMAR

Avenue de Gournier

Frédérique THIERCELIN-FERBER

Inrap

Les treize sondages réalisés sur les parcelles ZR 276, 299, 795 et 797 n'ont révélé que de faibles indices archéologiques. Seuls quelques petits fragments de céramique non tournée ont été retrouvés dans un sondage. Ces quelques éléments céramiques sont intéressants : ils permettent de déceler la présence de deux niveaux chasséens, qui avaient d'ailleurs déjà été perçus lors de la fouille de Daurelle (Thiercelin-Ferber, 2013), située à environ 800 m au nord-ouest de la parcelle diagnostiquée.

MONTÉLIMAR

15 chemin de Pascal

Jean-Marc LURROL

Inrap

Antiquité gallo-romaine

Le diagnostic archéologique, réalisé à Montélimar sur la parcelle AE 121, a été prescrit en raison d'une opération de lotissement. Sur cet espace, neuf sondages ont été ouverts au moyen d'une petite pelle mécanique de cinq tonnes, engin utilisé en raison de contraintes techniques qui ne permettaient pas l'accès au terrain à un véhicule plus lourd et plus volumineux.

Ce diagnostic a permis d'analyser un contexte sédimentaire constitué essentiellement de matériaux provenant des écoulements de pentes.

Dans la moitié nord-ouest de la parcelle, secteur haut du site, qui présente un pendage de 20 %, on retiendra la présence dans la stratigraphie d'une couche, l'US 9, à la texture limono-argileuse, qui renferme des restes de démolition (moellons et blocs de calcaire dont certains sont taillés, fragments de *tegulae* et de terrazzo, et charbons de bois). Un unique tesson de céramique (un fragment de collerette en commune claire), daté de l'époque gallo-romaine sans plus de précision, a été également extrait de cette US. La localisation de cette couche dans la pente du terrain et la disposition des éléments dans la couche montrent que les matériaux proviennent d'un secteur localisé en amont, et ont glissé vers le bas de la pente. Cela permet d'envisager l'existence d'un site, vraisemblablement de l'époque gallo-romaine, sur les hauteurs de la colline qui domine le secteur d'étude. Trois ensembles fossoyés ont été mis au jour à la surface de l'US 9 : F. 8 (sond. 8), F. 10 (sond. 8) et F.11 (sond. 9). Excepté quelques fragments de *tegulae* retrouvés dans le comblement de la fosse F. 9, ces ensembles n'ont livré aucun mobilier directement exploitable sur le plan chronologique.

Dans la partie basse du site (secteur sud-est), qui forme un replat, l'ouverture de cinq sondages n'a pas

montré l'existence de vestiges en place. Par contre, il faut noter la présence de fragments de terre cuite roulés (tuiles ?) jusqu'à 2,50 m de profondeur (sond. 2), qui atteste un épais recouvrement superficiel récent (historique).

MONTÉLIMAR

ZAC de Maubec – Les terrasses de Maubec, tranche 2b

Jean-Marc LUROL

Inrap

Néolithique, Bronze ancien, Bronze final, second âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire

Localisé au sud-est de l'agglomération de Montélimar, le lieu-dit Maubec est un secteur en zone archéologique sensible, en raison de la présence de plusieurs sites attestés, comme une *villa* gallo-romaine vitivinicole (Luro, en cours), ou supposés (Bois, 2010 : 449). Aussi, le projet d'aménagement intitulé ZAC de Maubec, les terrasses de Maubec tranche 2b et localisé chemin de Ravaly, a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique sur l'emprise foncière concernée par le projet (parcelles ZO 59p et ZP 91p).

Ce diagnostic a révélé l'existence d'un contexte géo-morphologique et archéologique relativement riche, mais également complexe.

Du point de vue géo-morphologique, douze ensembles sédimentaires ont été déterminés dans la stratigraphie de ce site. On retiendra que, dans l'emprise diagnostiquée, la surface du toit de la terrasse würmienne est irrégulière et entraîne une compartimentation paléotopographique. Il existe ainsi sur cet espace deux entités spatiales distinctes sur le plan de l'évolution des recouvrements sédimentaires.

En partie occidentale de l'emprise (ensembles sédimentaires 1, 2, 3, 4, 5, 12), la terrasse constitue un haut fond et possède un recouvrement ancien, würmien, peu épais, plus ou moins affecté par une altération rubéfiante, et fortement perturbé dans sa partie supérieure par les activités agricoles anciennes et surtout récentes (sous-solage). En partie orientale de l'emprise (ensembles sédimentaires 1, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12), la terrasse est surcreusée par un paléochenal longeant le pied de versant. Cette dépression a constitué un réceptacle naturel pour les formations de pente fin-pléistocènes et holocènes. Pour cette dernière période, l'impact anthropique sur le couple érosion/sédimentation n'est prégnant qu'à partir du Bronze final I, alors que des occupations plus anciennes (Bronze ancien, voire Néolithique) se sont manifestement développées sur le versant.

Du point de vue archéologique, l'étude du sous-sol des parcelles ZP 901 et ZO 59 a révélé la présence de vestiges ou d'indices archéologiques qui attestent l'occupation, ou au moins la fréquentation, de ce site au cours de plusieurs périodes chronologiques : Néolithique, début du Bronze ancien, début du Bronze final, second âge du Fer, époques gallo-romaine et post-gallo-romaine. Dans l'ensemble, ces découvertes apparaissent assez discrètes. Elles sont peu nombreuses, peu ou mal

conservées. Néanmoins, une partie d'entre elles constituent les premières traces de Préhistoire récente et de Protohistoire dans ce secteur du sud-est montilien, plus connu jusqu'à présent pour son occupation au cours de l'Antiquité. L'étude a montré également que les évolutions distinctes des recouvrements sédimentaires dans les parties occidentale et orientale du site ont influencé la taphonomie des vestiges.

Pour la partie occidentale de l'emprise (parcelle ZP 901 et partie ouest de la parcelle ZO 59), qui occupe une surface plane au bas du versant, on peut procéder à plusieurs constats. Tout d'abord, les occupations se sont développées directement sur les recouvrements anciens et peu épais de la terrasse. Les témoins de ces occupations appartiennent quasiment tous à l'époque gallo-romaine ou plus rarement post-gallo-romaine. Préhistoire et Protohistoire sont ici des périodes absentes. Ensuite, il faut préciser que les vestiges rencontrés sur cet espace sont peu nombreux et correspondent tous à des ensembles fossoyés qui témoignent d'activités agraires : fossés (parcellaire, drainage), fosses (plantation), drain. Enfin, ces niveaux d'occupations ont été clairement perturbés, soit totalement, soit partiellement, par les activités agricoles anciennes ou récentes exercées sur ce secteur. Seules demeurent en place les parties profondes des ensembles fossoyés (fossés, fosses). Les parties supérieures et les niveaux de sol ont totalement disparu. La cote d'apparition de ces ensembles gallo-romains ou post-gallo-romains se situe entre 0,6 m et 0,9 m sous le sol actuel.

Concernant les vestiges retrouvés dans ce contexte, la principale information est de constater que plusieurs fossés (Fo.5, Fo.39, Fo.49, Fo.50, peut-être Fo.45) suivent des orientations similaires qui s'intègrent dans une trame nord/17 – 20° est. On peut donc envisager sur cet espace l'existence d'un parcellaire, dont les orientations apparaissent bien différentes de celles du cadastre B d'Orange, présent sur ce secteur de Montélimar et orienté environ nord/5° est.

Dans la partie orientale de l'emprise, c'est-à-dire dans la partie est de la parcelle ZO 59, localisée sur le bas de la pente du versant et traversée par un paléochenal ancien, on remarque que l'accumulation des sédiments issus du versant (colluvions) ainsi que la préservation des vestiges archéologiques ont été en partie favorisées. Ici, le contexte archéologique apparaît plus diversifié. Cependant, il faut aussi préciser que ces ensembles sédimentaires, probablement polyphasés, sont marqués par des phases érosives qui ont lessivé et déplacé les sols et leur contenu (artefacts) vers le bas des pentes.

Dans ce secteur, les premiers témoins d'anthropisation du site semblent commencer au cours du Néolithique. Cette période apparaît très discrète ; elle est illustrée uniquement par de rares indices matériels, quelques fragments de céramique sans critères typologiques clairs et cinq pièces lithiques, difficiles à dater avec précision (Néolithique moyen ou final ?) et disséminés dans les ensembles sédimentaires 7 et 8 du site.

La deuxième période d'occupation, datée du début du Bronze ancien, entre 2100-1900 av. J.-C., est plus remarquable. Elle se matérialise par des lots de céramique retrouvés à l'intérieur de neuf sondages (30, 38, 45,

47, 51, 52, 56, 91, 92) dans les ensembles sédimentaires 7 (US 27) et 8 d'US 27 (US 23, 25, 28, 32, 38) et par cinq structures fossoyées mise au jour dans les sondages 51 (Fs.31, Fs.65, TP.33, TP.66) et 52 (Fs.34). Parmi la céramique, il faut surtout évoquer la présence d'un fragment de petit gobelet à décor de lignes barbelées extrait de l'US 38 (sond 51) qui appartient à la phase récente du Campaniforme. Dans le reste du lot, les éléments typologiques sont quasiment absents. Cette occupation du début du Bronze ancien est clairement attestée sur le site ; en revanche, aucun niveau de sol ne lui est associé : le mobilier est réparti de manière aléatoire dans les séquences sédimentaires 7 et 8. Ces sols ont vraisemblablement disparu lors des phases érosives qui ont lessivé les pentes du versant.

La troisième période d'occupation du site se cale au début du Bronze final ; elle est attestée par de rares indices. Ces derniers se résument à une concentration de fragments de céramique retrouvés dans le sondage 29 (US 27 ; ensemble 7). Il faut préciser que ce mobilier, en l'absence d'indices typologiques, a été daté par l'identification des pâtes (J. Vital, information orale). Il s'agit donc d'une proposition de datation avancée avec prudence.

La quatrième période d'occupation est essentiellement représentée par un fossé (Fo.41) mis en évidence dans le sondage 66 et duquel ont été extraits de nombreux fragments de céramique (46 tessons composant 5 NMI, nombre minimum d'individus) attribués au second âge du Fer, plus précisément à la période située entre la fin du IV^e s. et la fin II^e s. av. J.-C. D'autres indices de cette période ont été repérés à l'intérieur des lots de céramique non tournée extraits des sondages 66 (US 38), 40 (US 23) et 49 (US 30). Comme pour les périodes précédentes, les niveaux de sols associés ne semblent pas conservés.

La cinquième période d'occupation est gallo-romaine. Dans cette partie du site, les indices sont rares. Ils se résument à la présence de deux tronçons de fossés, Fo.54 (sond. 86) et Fo.55 (sond. 90), orientés nord/5° est, et à des lots de céramique extraits de l'ensemble sédimentaire 9 du site représenté par l'US 20 (colluvions à texture sableuse), qui recouvre totalement les ensembles 7 et 8.

Une sixième période peut être attribuée à l'époque historique au sens large, dans laquelle sont intégrés tous les vestiges post-protohistoire non datés.

MONTÉLIMAR

Route de Châteauneuf

Jean-Marc LUROL

Inrap

Ce diagnostic a permis d'analyser 8 000 m² de terrain dans un secteur reconnu pour sa richesse archéologique (secteurs Fortuneau, Daurelle, ZAC de Provence). Sur cette surface foncière plane (alti. NGF entre 79,50 m et 80,20 m), l'ouverture de dix-sept sondages a révélé la présence de deux fossés presque perpendiculaires, mais dont les orientations (environ 30° est pour le fossé Fo.10) sont visiblement sans rapport avec celles du cadastre B d'Orange (environ 5° est).

Les comblements des deux fossés n'ont livré aucun traceur chronologique exploitable, en dehors de quelques micro-fragments de terre cuite architecturale (non identifiés). La datation de ces deux ensembles linéaires ne peut donc pas être envisagée. Aucun autre indice d'occupation ancienne n'a été relevé dans les sondages. Il faut noter également que, sur une grande partie de cette parcelle, le sommet de la terrasse alluviale (terrasse pléistocène du Würm ancien) apparaît faiblement enfoui, entre 0,40 et 0,50 m de profondeur sous le sol actuel (alt. NGF de la terrasse entre 79 m et 79,50 m).

MONTÉLIMAR

Feutrier, route d'Espeluche

Frédérique THIERCELIN-FERBER

Inrap

Antiquité gallo-romaine

En dehors de fragments de terre cuite architecturale correspondant à une trace diffuse d'occupation antique, déjà repérée sur la plaine de Montélimar, les 28 sondages réalisés sur l'emprise du projet de lotissement n'ont pas révélé de vestiges archéologiques en place. Le contexte géomorphologique permet de comprendre cette absence ; en effet, cette zone, située en bordure de la plaine inondable, n'était pas propice à une installation humaine jusqu'à la période subactuelle.

PIERRELATTE

Faveyrolles

Cédric CHATELLIER

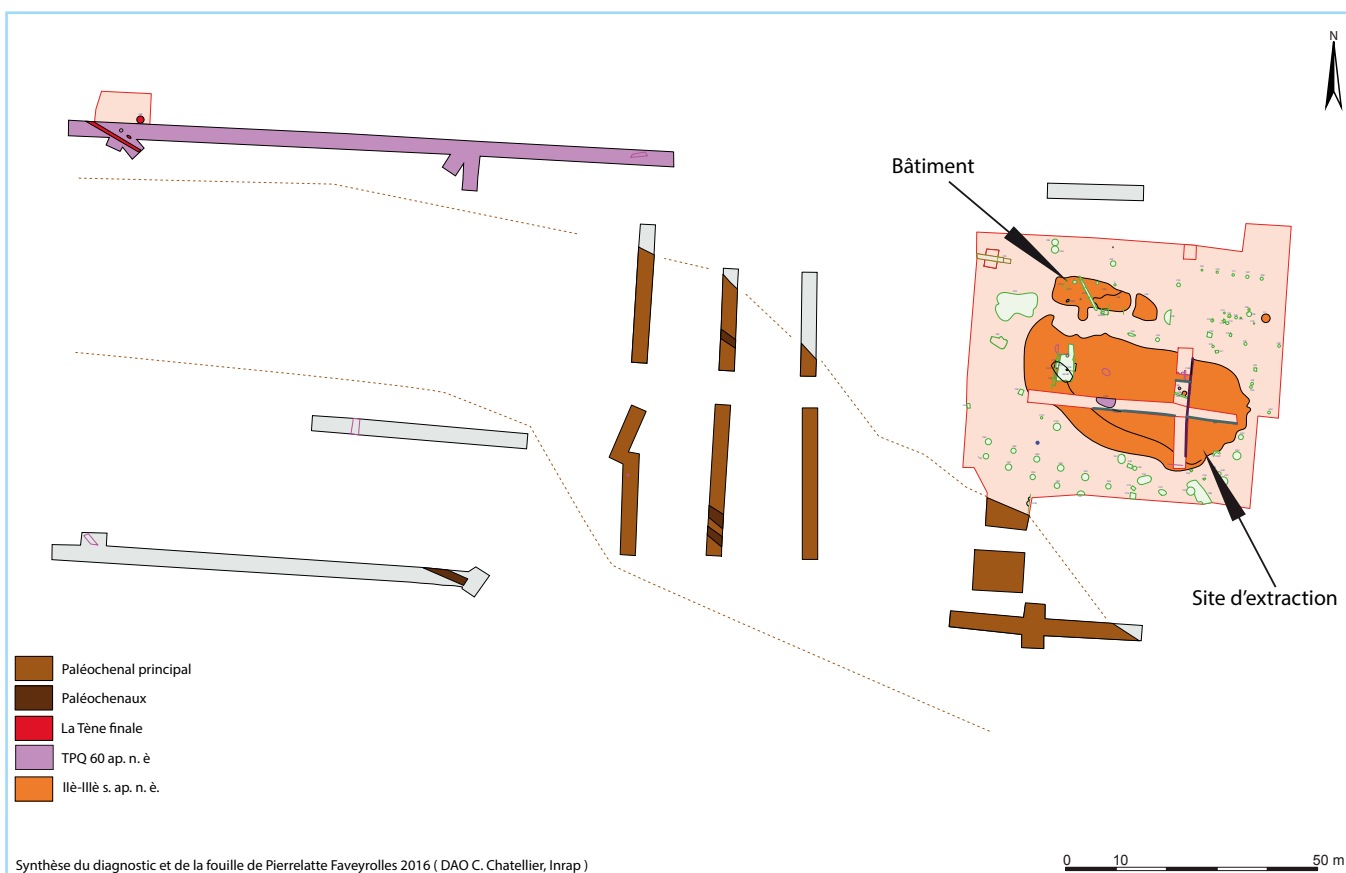
Inrap

âge du Bronze, second âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes

Le projet est situé dans un secteur profondément modifié au XX^e s. par l'aménagement des Serres de Pierrelatte. Les différents travaux liés à la mise en valeur des terres (remblaiements et nivellement) durant près de 2000 ans peuvent desservir la compréhension de l'implantation anthropique pour les périodes post-antiques.

Treize sondages ont permis d'échantillonner les parcelles, à près de 8,5 % (1 903 m²).

Le site prend place dans un contexte alluvial particulier. Le site a été dans un premier temps alluvionné par un système de chenaux en tresses issus des affluents rhodaniens de rive gauche, entraînant la mise en place de dépôts graveleux. Puis un tarissement de cette sédimentation s'est effectué, avec un colmatage détritique partiel des chenaux hérités. Postérieurement, l'incision majeure d'un large paléochenal (F. 1.2) a entaillé tous les dépôts antérieurs. Ce paléochenal, élément fortement structurant du paysage, appartenant probablement à un plus vaste méandre, a ensuite été déconnecté du réseau hydrographique actif et a fonctionné en « bras mort ». Son com-



Synthèse du diagnostic et de la fouille de Pierrelatte Faveyrolles 2016 (DAO C. Chatellier, Inrap)

0 10 50 m

Fig 1 : Pierrelatte, Faveyrolles. Plan général du site, synthèse du diagnostic et de la fouille. Crédits : C. Chatellier (Inrap), 2016

blement organique polyphasé renferme des fragments de terre cuite architecturale, indiquant un âge contemporain ou postérieur d'une ou de plusieurs occupations mises au jour. En effet, l'hypothèse d'un démantèlement de ces occupations, en lien avec un changement majeur de l'occupation du sol, reste probable.

Au total, 21 structures archéologiques ou géomorphologiques ont été découvertes dans douze sondages et concernent deux périodes avérées par datation.

La première concerne la Protohistoire, et notamment le second âge du Fer (La Tène finale), et, dans une moindre mesure, un élément céramique résiduel daté probablement du Bronze ancien.

Ces découvertes font écho à celles situées à proximité du site et convergent dans le sens d'une possible implantation laténienne conséquente dans ce secteur du sud de Pierrelatte.

La seconde période concerne l'Antiquité romaine, avec le Haut-Empire et le Bas-Empire, qui sont représentés par des structures à vocation agro-pastorale, un possible bâtiment associé à des zones d'épandage de terre cuite architecturale, et peut-être un fossé à mettre en relation avec le cadastre B d'Orange.

Les indices matériels apportés par le groupe de structures situés à l'est du site semblent indiquer la présence à proximité de zones artisanales et/ou agro-pastorales plus importantes.

Diverses structures (fosses, fossé) sans possibilité de datation sont présentes également dans le paléochenal F. 1.2 ou sur les hauts-fonds de graviers. La qualité et la quantité des informations permettant d'évaluer l'évolution chronologique et spatiale des implantations anthropi-

ques en lien, certainement fort, avec leur environnement naturel restent lacunaires. L'éventualité de mettre en évidence sur l'emprise ou à proximité une ferme gallo-romaine reste néanmoins très forte. Il restera à déterminer la façon dont les habitants des périodes protohistorique et antique de cette partie de la plaine tricastine ont pu s'adapter à un milieu naturel à l'hydrologie marquée.

PIERRELATTE

950 - 970 chemin des Agriculteurs

Cyril GAILLARD
Inrap

Néolithique, Temps modernes

Le projet de construction d'un bâtiment de stockage sur la commune de Pierrelatte, près du site préhistorique des Malalônes, a conduit à la réalisation d'une évaluation archéologique préalable. Les terrains affectés par ces travaux se trouvent au cœur de la plaine alluviale, entre le cours du Rhône et le canal de Donzère-Mondragon.

Sept tranchées ont été réalisées sur les parties sud et ouest de l'emprise (le nord-est étant occupé par une levée de terre végétalisée), totalisant une surface d'ouverture de 9,48 % de la surface accessible. Elles ont permis de reconnaître un paléochenal assez large, qui pourrait correspondre au cours des Échavareilles mentionné dans ce secteur, sur des documents du XVII^e s.

Deux tessons résiduels du Néolithique, un fragment de hache en pierre polie, et deux fragments de céramique moderne constituent les seuls éléments anthropiques rencontrés au cours de l'opération.

PUY-SAINT-MARTIN

Route départementale 6, déviation

Gilles ACKX
Inrap

Néolithique récent, Chalcolithique, Bronze ancien, Bronze récent, âge du Fer, Temps modernes, époque contemporaine

Cette opération de diagnostic, conduite sur le futur tracé de la déviation de Puy-Saint-Martin, a permis d'établir l'existence potentielle d'un fond Néolithique final/Protohistorique sur les pentes de La Pigne et, plus

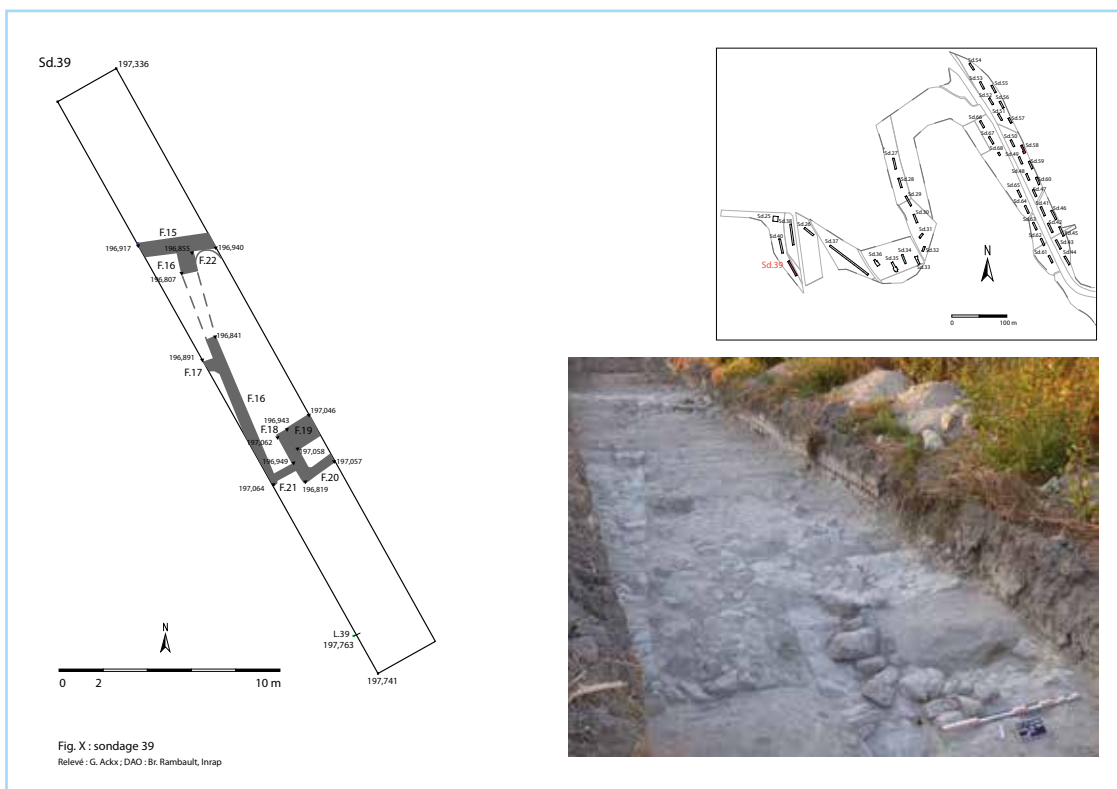


Fig 1 : Puy-Saint-Martin, Route départementale 6. Crédits (Inrap)

marécageuse, a été fortement drainée, probablement dès l'époque moderne jusqu'à nos jours, afin de conquérir de nouvelles parcelles agricoles.

RÉAUVILLE

La Clave

André REBISCOUL
Inrap

époque médiévale, Temps modernes, époque contemporaine

Les sondages archéologiques engagés sur la commune de Réauville au lieu-dit La Clave, à l'emplacement du projet de construction d'un parc photovoltaïque, n'ont pas mis au jour de traces d'occupation humaine. Le subs-

vraisemblablement, d'un site de transition Bronze final/Fer au lieu dit « La Garenne », dans un paléosol très organique, chargé de charbon de bois et comportant de nombreux artefacts : des fragments de céramique non tournée, un fragment d'outil lithique.

Les périodes postérieures, jusqu'au Moyen Âge inclus, ne sont pas représentées, si ce n'est à travers l'existence d'une structure de combustion F23, qui n'a pas livré de mobilier, mais qui pourrait, dans la stratigraphie, être rattachée à la charnière entre fin de la période protohistorique et le début de notre ère. Plusieurs maçonneries découvertes également au lieu dit « La Garenne », à proximité de la route départementale 107, sont scellées par un niveau de démolition, dans lequel le mobilier céramique recueilli permet de proposer un *terminus post quem* au XVII^e s. La présence d'un mur en abside intégré dans ces maçonneries (jusqu'à un mètre de large) ainsi

que leur degré de conservation (supérieur à 1,25 m pour le mur F15) ont amené à s'interroger sur la nature et la fonction d'un tel bâtiment.

Les recherches en archives réalisées à l'issue de l'opération de terrain incitent à replacer ces vestiges maçonnés dans le contexte d'une chapelle rurale disparue, dédié à Saint-Sébastien et Notre Dame.

La partie plane du tracé, anciennement

trat calcaire est quasi affleurant sur l'ensemble du plateau, sur lequel aucune culture n'est envisageable. Ce plateau a toutefois été traversé aux périodes médiévales et modernes. Ceci apparaît au travers des profondes ornières qui marquent la surface du rocher, à l'emplacement des chemins qui bordent l'emprise du projet.

ROCHE-SAINT-SECRET-BÉCONNE

Rocher des Aures

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

18 rue du Serre Blanc

Éric THEVENIN

Inrap

Haut-Empire

L'intervention du 3 au 4 novembre 2016 se rapporte au projet d'agrandissement d'un bâtiment existant, une maison d'habitation, engagé sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et situé sur une seule parcelle, référencée BY 261. Le projet de 3 006 m², dont seulement 200 m² sont accessibles, est localisé au sud du bourg historique, au 18 rue du Serre Blanc.

L'unique sondage entrepris durant le diagnostic s'est avéré positif, avec la découverte, à 1,85 m de profondeur (sommets à 94,70 m), d'un niveau de sol peu densifié d'époque gallo-romaine, daté au plus tôt entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e s.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

2 chemin de Fougès

Christine RONCO

Inrap

Bas-Empire, haut Moyen Âge

La parcelle sondée BX 2 est bordée à l'ouest par le rempart antique, déjà observé lors de la construction du centre de secours. Les sondages réalisés lors de cette opération se situent tous hors les murs. Un seul mur, conservé en fondation à 1,50 m sous le sol actuel, a été retrouvé. Il semble arasé anciennement, puisque recouvert par un niveau de terre, sans doute mis en culture dès la fin de l'Antiquité ou le début du Moyen Âge. Aucune structure funéraire n'a été retrouvée.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Avenue Becquerel, rue Barbière, cours des platanes, cours des Barry

Fabien ISNARD

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

À l'occasion de la réfection de réseaux et d'aménagements publics en périphérie de la vieille-ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le SRA a prescrit un diagnostic portant sur l'avenue Becquerel, la rue de Barbière, le cours des Platanes et le cours des Barry. Après une étude minutieuse de l'emprise concernée, et suivant l'implantation des réseaux pré-existants, cinq sondages ont été déterminés, en accord avec les services municipaux.

Le sondage 1, positionné à l'angle de l'avenue Becquerel et de la rue de Barbière, a révélé la présence

d'une partie d'un bassin de rétention d'eau en amont d'un moulin. Les murs traités avec un enduit hydraulique font vraisemblablement partie d'un aménagement lié à un moulin situé à proximité du sondage et toujours actuellement en élévation. Ce moulin est mentionné sur plusieurs cartes anciennes à partir du milieu du XVIII^e s., comme le montre le plan du géomètre François Vigot daté de 1750. On repère le ruisseau de La Robine, détourné et canalisé, pour passer à travers cette construction. La légende indique la présence d'une écluse à cet emplacement, et d'un moulin, appartenant à un certain Sieur Siron. Ce plan, qui détaille les installations hydrauliques de la ville, montre aussi l'origine du captage du moulin, ainsi que son canal d'évacuation et son canal de secours. On retrouve, dans les archives postérieures, ces installations répertoriées sur le plan de la ville de 1758. Le cadastre napoléonien de 1810 reprend cette construction, avec la même canalisation de ce ruisseau, transformée en bief pour l'usage du moulin. Les vestiges conservés des murs découverts pourraient représenter une partie du bassin de rétention d'eau, en amont des installations hydrauliques du moulin. Son comblement, daté par le matériel du dépotoir retrouvé jusqu'à sa base, a été fixé entre 1920 et 1930 par Alban Horry et Stéphane Brouillaud (Inrap). Il correspond à l'abandon définitif des installations liées au fonctionnement du moulin. On peut estimer la construction du moulin et de ses installations dans la première moitié du XVIII^e s. et son abandon de fonctionnement au début du XIX^e s. Ce bassin vidé a ensuite rapidement été converti en décharge au début du XX^e s. Une photo aérienne de 1947 montre le moulin et ses installations connexes, certainement abandonnés à cette époque. Un échantillonnage conséquent de ce matériel a été inventorié et analysé dans cette étude.

Le sondage 2, implanté au carrefour de la rue de Barbière, du cours des Barry et du cours des Platanes, longeait l'enceinte extérieure médiévale de la ville. Il était positionné devant la porte des Fontaines (*Porta aquaria*), largement documentée comme une des entrées de la ville par le nord. Ce sondage a révélé la présence d'une calade de galets servant de chaussée au XIX^e s. sur quasiment toute sa superficie. Plusieurs murs et aménagements ont été mis au jour en relation avec cette voirie dans la partie nord du sondage. Posée sur cette calade, mais l'ayant perforée, une canalisation d'eau recouverte de dalles calcaires a été découverte, alimentant vraisemblablement le grand lavoir de la place du Dr Mathieu. Un sondage profond a été pratiqué au centre de l'emprise, à partir du niveau de la calade, révélant ses niveaux d'installation, sans la possibilité d'atteindre les niveaux naturels.

Le sondage 3, localisé au milieu du cours des Platanes, a révélé la présence de deux autres canalisations d'alimentation d'eau datées de l'époque moderne. Leur localisation était répertoriée sur un cadastre de 1866.

Le sondage 4, situé en haut du cours des Platanes, était négatif. Il n'a révélé que la présence d'aménagements liés à la voirie à l'époque contemporaine.

Le sondage 5, en bas du cours des Barry, avait un fort potentiel archéologique. Il était positionné sur l'ancien *cardo* de la ville antique à son croisement présumé avec

le rempart. L'exiguïté du sondage et l'apparition rapide de la nappe phréatique n'ont pas permis de repérer d'installations liées à l'aménagement d'une porte ou d'un réseau viaire quelconque, autant lors des périodes antiques que médiévales, la rue étant fortement remaniée et criblée de réseaux enterrés depuis l'époque moderne.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

2 chemin de la Roubine

Gilles ACKX

Inrap

Temps modernes

Malgré la présence à proximité du site néolithique des Moulins, les diagnostics réalisés sur les parcelles CC 67 et CC 127 n'ont pas permis de mettre en évidence une occupation pré ou protohistorique. Seul un paléochenal de la fin de l'époque moderne a été repéré. Il pourrait correspondre au déversoir, ou, plus vraisemblablement, à la rupture d'un bief qui alimentait autrefois les machineries des moulins hydrauliques situés en amont de l'intervention

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Îlot Juiverie – Impasse du Serf, rue du Serf

Sylvie BOCQUET

Inrap

âge du Fer, Haut-Empire, haut Moyen Âge, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Le projet mené par la municipalité de Saint-Paul-Trois-Châteaux, sous la vigilance de la conservatrice du Musée d'archéologie tricastine, M. Lert, pour réhabiliter l'îlot Juiverie, en revalorisant son bâti, a bénéficié de deux études d'archéologie préventive, dont cette opération de diagnostic. Le centre-ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux atteste des traces d'occupations dès le premier âge du Fer, mais la ville prend véritablement son essor au tournant de notre ère. Chef-lieu de colonie, *Augusta Tricastinorum* possède un rempart circonscrivant une superficie de 42 ha, inscrit dans le cadastre B d'Orange, mais s'en dégageant aussi pour intégrer, au nord-est, une colline (Lert *et al.*, 2009). La ville médiévale se développe sur le flanc ouest de ce relief.

Les parcelles diagnostiquées se situent au nord-est de la ville antique, *intra muros*, puis, durant les périodes médiévales et modernes, au sein d'un îlot, dit Juiverie, établi entre le quartier canonial et la colline du palais épiscopal, siège du pouvoir temporel et spirituel de la cité (Odiot *et al.*, 1992).

En 2014, l'étude dirigée par C. Delomier a présenté un état des lieux et une première chronologie du bâti existant, en particulier dans la frange ouest de l'îlot Juiverie. Ce secteur abrite une pièce en sous-sol redécouverte par M. Lert, en 2011 et identifiée à un mikveh médiéval,

aujourd'hui englobé dans une maison urbaine plus tardive ; la présence de Juifs à Saint-Paul-Trois-Châteaux est attestée dans les textes à partir du XIII^e s.

Le diagnostic mené en 2016 porte sur les espaces extérieurs, notamment ceux composant le cœur de l'îlot, rue et impasse du Serf. Il devait en outre tenter d'alimenter certaines hypothèses avancées en 2014 autour du bâti du Moyen Âge central. Au-delà des problématiques sur l'urbanisme médiéval et moderne, les sondages visaient également à la reconnaissance des occupations antiques, proto ou préhistoriques.

Le projet couvre 1 077 m², sur lesquels trois sondages mécaniques dans les espaces extérieurs et trois sondages manuels en caves ont été réalisés, totalisant une surface d'étude ouverte de 107,13 m², soit 9,95 % de l'emprise prescrite.

Le sondage le plus profond a atteint deux dépôts argileux non anthropisés, correspondant, *a minima* pour le niveau inférieur, au terrain naturel, à partir de - 1,80 m sous le sol actuel (période 1). La sédimentation sus-jacente livre quelques tessons de céramique non tournée, qui pourraient être rapprochés du petit habitat daté des environs de 500 av. J.-C., fouillé en 1988 à l'hôtel de l'Esplan (Odiot *et al.*, 1992) (période 2). Les traces d'occupations suivantes, après un hiatus de plusieurs siècles (signifiant ou artificiel ?), concernent le Haut-Empire et la première moitié du II^e s. (période 3), à travers des vestiges fossoyés, un sol empierré associé à un petit bloc calcaire taillé pouvant participer au maintien d'un élément disparu, et peut-être un bâtiment comprenant une fondation en pierre. L'un des fossés, axé nord-sud, possède une ouverture comprise entre 1,63 m et 2,20 m, suggérant un élément prégnant du paysage de ce secteur. L'abandon de ces occupations se matérialise par un remblai de démolition daté des années 120/130 à 150, qui livre des fragments centimétriques à décimétriques d'enduits peints, majoritairement rouges, confirmant la proximité de bâtiments, sinon d'habitations.

Une phase alto-médiévale attribuable aux VI^e-VII^e s. (période 4), sous la forme d'un remblai ou d'une sédimentation limoneuse brune (terres noires ?), s'intercale entre les occupations antiques et les niveaux et constructions datés, d'après le mobilier céramique, des XIII^e-XIV^e s. (période 5). Cette chronologie lâche semble indiquer que ce secteur, à l'est d'un bâtiment du Moyen Âge central repéré en 2014, est peu investi, en tout cas peu bâti avant la fin du Moyen Âge. L'assise de moellons conservant des traces de marteau taillant, observée en fondation d'un mur moderne du sous-sol de la parcelle BM 411, pourrait témoigner du mur gouttereau occidental de cet édifice de prestige des XI^e-XIII^e s., mis en évidence par C. Delomier à partir de son mur pignon sud, ouvert de trois (peut-être quatre) baies clavées en plein cintre. Suivant cette hypothèse, l'assise exhumée en 2016 préciserait l'extension du bâtiment, pouvant se prolonger au-delà du mur pignon septentrional de la cave de la parcelle BM 411. Sa surface atteindrait au minimum 45 à 65 m². C. Delomier posait, en 2014, la question d'un possible ensemble regroupant le mikveh, une construction subsistant par un mur mitoyen et ce bâtiment axé nord-sur, auquel vient s'accoler, aux XII^e-XIV^e s., une seconde construction de prestige (matériaux, mise en œuvre, décor) pouvant s'apparenter à une



Fig 1 : Saint-Paul-Trois-Châteaux, îlot Juiverie. Vue générale du sondage 3, vers l'ouest. Crédits : S. Bocquet (Inrap), 2016

tour (Delomier, 2014 : 75-76). Toujours pour la seconde partie du Moyen Âge, l'étude préalable menée en 2014 a souligné la présence de plusieurs immeubles et d'éléments d'architecture, remaniés ou en place.

Dans les espaces extérieurs du diagnostic, les deux tiers méridionaux de l'emprise étudiée attestent des remblais, plus ou moins remaniés, et des constructions, se rattachant d'après le mobilier céramique aux XIII^e-XIV^e s. La frange septentrionale de l'emprise du diagnostic n'est pas documentée pour cette période, mais la prudence s'impose, car les reconstructions modernes ont pu, dans le secteur du sondage 2 légèrement surplombant, effacer les aménagements antérieurs. Au centre du tènement, la principale matérialisation de cette occupation médiévale consiste en une sédimentation limoneuse brune épaisse, interprétée comme une « terre de jardin » ou un espace extérieur, et, en arrière, des immeubles. Au sud, le sondage 1 révèle une imbrication et/ou une succession des espaces construits et vacants. Un certain dynamisme transparaît dans la composition des remblais incluant pour la grande majorité des éléments architecturaux, rejetés ou issus de niveaux de chantier (construction ou réfection).

Les XVII^e et XVIII^e s. (période 6) renvoient à la transformation de l'îlot et représentent une période de reconstructions et de constructions menant progressivement à sa saturation. Ces transformations tiennent compte des orientations données par les maçonneries et, sans doute,

le maillage parcellaire antérieurs. Au sud (sondage 1), si des maçonneries médiévales disparaissent, de nouvelles constructions apparaissent ou agrandissent les bâtis existants. Le gain et la mise en valeur de nouveaux espaces s'illustrent particulièrement dans le secteur central (sondage 3). Plusieurs phases d'aménagements suggèrent des remaniements dans l'organisation des bâtiments, sinon des parcelles. La maçonnerie la plus ancienne subsiste par une assise de fondation isolée, orientée ouest-est. Dans ce secteur, un foyer sommaire a été préservé et pourrait indiquer un espace extérieur. Ces occupations sont remplacées par un programme architectural plus vaste, qui comprend une construction de plan subcirculaire (deux états) et un long mur orienté ouest-est, qui pourrait partir de cette pièce circulaire en direction de la rue du Serf. Les relations de cet ouvrage avec, à l'ouest, la maison voisine dite de la Tour (parcelles BM 403 et 415 devenue 498), que C. Delomier attribue à la fin du XV^e s., sont inconnues. Par ailleurs, la succession des remblais limoneux et terres de jardin indique que ces murs délimitent des espaces extérieurs, peut-être des parcelles axées ouest-est.

Le secteur septentrional (sondage 2) connaît des transformations radicales et une densification des constructions. Mais les vestiges ne peuvent être calés chronologiquement que par leurs caractéristiques architecturales et les données stratigraphiques. Les portions de murs mis au jour dans ce sondage montrent le resser-

rement des bâtiments et équipements domestiques sur les espaces disponibles, si nécessaire en s'adaptant à la topographie du flanc de colline sur lequel s'étage le bourg.

Il semble que les caves (sondages manuels), accessibles de plain-pied côté ouest, soient aménagées au cours de la période moderne. C'est peut-être à ces phases de constructions qu'il faut imputer la disparition du mur gouttereau ouest de l'édifice roman.

La période contemporaine (période 7) apporte des modifications secondaires aux bâtis et aménagements existants, puis manifeste le délaissement progressif de l'îlot, à travers la présence de divers remblais de démolitions et de vastes creusements perforant les espaces extérieurs (période 8).

Les mobiliers exhumés, principalement des céramiques très fragmentaires, renseignent un contexte d'habitat, mais n'illustrent pas d'activités ou la présence d'une population particulière, telle que celle de la communauté juive, comme cela a pu être le cas sur le site de l'Aménagement d'Home Israélite, à Metz, par exemple (pour le XVIII^e s.), et en dépit de la proximité du très probable mikveh médiéval, qui devrait faire l'objet d'une fouille prochaine.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Installation des bacs enterrés sur le Tour de Ville

Fabien ISNARD

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

À l'occasion de la mise en place de cinq containers enterrés disposés en périphérie des remparts médiévaux de la ville, le SRA a prescrit un diagnostic portant uniquement sur l'emprise de ces bacs. Les cinq sondages se sont révélés positifs, avec une densité variable de vestiges plutôt profondément enfouis.

Le sondage 1 a révélé la présence d'un mur de soutènement à 1,4 m sous la surface actuelle, encore en élévation sur au moins 1,7 m. Mentionnée à plusieurs reprises sur les cartes anciennes, sa présence n'avait pas été révélée dans un tel état de conservation. Bien que rapidement inondé, le sondage 2 a révélé la présence de plusieurs murs, dont un à l'aplomb de la route, certainement lié à un aménagement hydraulique remanié. Le sondage 3 a dévoilé la présence d'un imposant mur en pierre de taille, conservé sur 1,65 m. Bien qu'inédit dans la littérature archéologique actuelle, ce mur de soutènement ou de lice pourrait faire écho à un doublage de l'enceinte primitive par terrasses successives, comme dans la partie est de la ville où les terrasses sont encore en place.

Les trois premiers sondages, disposés toujours à égale distance des remparts, ont dévoilé la présence de murs construits parallèlement aux fortifications. Bien que ces murs se soient révélés de nature, de fonction et de chronologie différentes, leur positionnement en retrait du

rempart, parallèle à celui-ci, est tout à fait intéressant. On remarque une rémanence dans ces constructions, laissant une circulation périphérique autour des remparts avant une deuxième série de murs parallèles. La présence conservée de ces constructions liées de près ou de loin au système défensif évoluant dans le temps documente une littérature lacunaire à ce niveau.

Le sondage 4 situé sur le Courreau, un axe ancien profondément réaménagé au XIX^e s., n'a fait apparaître qu'une trace ténue d'occupation romaine en fond de sondage. Il s'agissait d'une canalisation largement arasée, orientée selon la cadastration antique. Quelques éléments de mobilier intéressants ont été relevés, notamment un objet en fer, en tôles martelées superposées, bien conservé.

Le sondage 5 situé dans un secteur sensible entre le rempart romain, le retour du rempart médiéval et une abondance de vestiges romains bien documentés, s'est avéré complexe et dense, comme espéré. Malgré la perforation profonde d'un réseau enterré central, plusieurs murs, fossé et structures bien conservés ont été mis au jour. La présence de niveaux romains du I^{er} s., par l'intermédiaire de plusieurs murs et de niveaux associés, a été mise en valeur sur une petite surface. Un grand fossé ou une longue fosse profonde du Moyen Âge classique a été identifié en plan et en coupe. Enfin, des remaniements modernes concernant les fortifications médiévales ont été relevés et raccordés à des documents d'archives.

Les périodes concernées par ce diagnostic vont du Haut-Empire à l'époque moderne. La particularité de cette opération réside dans l'emplacement prédéterminé des sondages autour des remparts médiévaux de la ville. Bien que cette dernière soit fréquemment diagnostiquée depuis de nombreuses années, ce pourtour de centre-ville n'avait pas fait l'objet de travaux récents. Les données collectées lors de cette opération rafraîchissent donc l'état des lieux de ces secteurs depuis longtemps exploités archéologiquement.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Rue du Serre Blanc et rue Pradelle

Fabien ISNARD

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire

À l'occasion de travaux de réfection des réseaux et de la mise en place d'un collecteur d'eaux usées dans les rues du Dr Pradelle et du Serre blanc, le SRA a, dans un premier temps, prescrit un diagnostic sur la totalité de l'emprise des travaux. La densité des réseaux a ensuite conduit à réduire cette emprise à la première section de la rue Pradelle. Une zone sous la chaussée a été déterminée entre les réseaux existants. Au final, seuls deux sondages ont pu être implantés et réalisés dans cet espace de circulation.

Les deux sondages ouverts au début de la rue du docteur Pradelle ont permis la mise en évidence de niveaux bien conservés sous un épais matelas de collu-

vions. La stratigraphie observée au cours de cette opération est marquée, pour les niveaux supérieurs, par une alternance de phases de colluvionnement liées à la situation topographique de ce secteur. Un pendage sud-nord, dû à la fin du coteau de la colline de Saint-Restitut et doublé par un pendage est-ouest moins important, incline les couches sensiblement dans le sens de la rue actuelle, vers l'ouest.

Même si aucun niveau d'occupation, ni aucune structure maçonnée n'ont été mis au jour, le toit des vestiges antiques a été atteint. La puissance importante des couches de démolition de l'occupation du secteur au III^e s. a été mise en évidence par une qualité de mobilier bien conservé. Les niveaux d'occupation antérieurs au II^e s. ont vraisemblablement été atteints dans le sondage 2, autour de 90 m NGF. Cette cote correspond aux vestiges mis au jour lors du diagnostic de la sablière « *Villa Augusta* » (Ronco, 2002).

Ainsi, malgré une faible superficie sondée, la présence d'enduits peints bien conservés, sous la forme de larges panneaux, et la mise au jour de pans de mur en briques d'adobe, effondrés à plat, plaident en faveur d'un effondrement soudain et massif des élévations de bâtiments du III^e s. dans ce secteur. La découverte d'un goblet intact en sigillée claire B ainsi que la présence d'objets peu fréquents comme une bouterolle de fourreau en alliage cuivreux asymétrique, dont la pointe de la lame en fer du poignard est encore insérée, plaident en faveur de cette hypothèse.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Zone économique de Paris

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

VALENCE

Cité scolaire Camille Vernet 160 rue Faventines

Emmanuel FERBER

Inrap

époque contemporaine

Le projet d'extension de l'établissement scolaire Camille Vernet a conduit le SRA à prescrire un diagnostic archéologique afin de connaître le potentiel archéologique du terrain. Les huit sondages réalisés sur une surface de 6 000 m² ont permis la reconnaissance d'un mur, d'un radier et de remblais contenant du mobilier appartenant à l'époque moderne, voire contemporaine (faïence, céramique vernissée, briques mécaniques estampillées, bouteilles en verre □). Le mur et le radier pourraient correspondre à la limite d'extension du château de Faventines.

VALENCE

Boulevard Tézier

Emmanuel FERBER

Inrap

Haut-Empire

Le diagnostic archéologique réalisé à l'est de Valence, boulevard Tézier, a été occasionné par le projet de construction d'un établissement de santé. Cette intervention a mis en évidence un foyer rectangulaire aux angles arrondis mis en place sur la rive d'un paléochenal. D'une longueur d'1,58 m pour une largeur de 0,84 m, il est conservé sur une vingtaine de centimètres. Les strates qui le recouvrent ont un aspect méandrique qui indique des ruissellements importants ayant manifestement dérasé la structure. Aucun mobilier ne lui est associé. Les seuls artefacts mis au jour sont des fragments de céramique antique (I^{er}-III^e s.) retrouvés dans les comblements du chenal, soit près de 0,40 m au-dessus du foyer.

Deux fossés non datables ont été recoupés. Un des deux possède une orientation proche de celle reconnue sur les fossés antiques valentinois marquant la centuriation A.

VALENCE

Latour-Maubourg, chemin de Ronde

Magalie GUÉRIT

Inrap

époque contemporaine

Cette opération de diagnostic s'est déroulée « chemin de Ronde » à Valence, dans l'enceinte de l'ancienne caserne militaire de Latour-Maubourg. La prescription archéologique, préalable à la construction d'une école d'infirmières, portait sur une surface de 2 110 m². Les six sondages réalisés à la pelle mécanique ont permis de sonder 9 % du terrain sur une profondeur moyenne de 1,80 m. Ces sondages ont mis en évidence l'absence de vestiges pour la période antique. Néanmoins, quelques artefacts de faciès antiques semblent attester une occupation pour cette époque dans les parages. Pour la période contemporaine, les tranchées de récupération des murs de l'infirmerie militaire ainsi que les sols des garages ont été retrouvés, comme attendu.

VALENCE

Domaine public routier, place du Palais et rue de l'Université

Christine RONCO

Inrap

bas Moyen Âge, Temps modernes

Le sondage réalisé sur la place du Palais a permis de mettre en évidence des murs, des niveaux de sol et un possible égout, appartenant aux bâtiments modernes encore présents sur le cadastre de 1809 et dans le courant du XIX^e s. Sous ce bâti, on note la présence de structures fossoyées, sans doute de type fosses-silos, contenant du mobilier céramique daté des XI-XII^e s., installées directement dans les graviers de la terrasse du Rhône en place. Aucune structure antique n'a été retrouvée et la présence d'un habitat urbain évoqué au travers des découvertes anciennes n'a pu être confirmée.

VALENCE

Plateau de Lautagne, réservoir

Christine RONCO

Inrap

haut Moyen Âge, Moyen Âge classique

Le diagnostic réalisé sur une partie d'un peu plus de 3 000 m² de la parcelle DO 41, au milieu du plateau de Lautagne, avant la construction d'un château d'eau, avait pour objectif principal de compléter les informations déjà connues sur les camps romains, sondés et fouillés ponctuellement depuis 1991. Le diagnostic se situe à l'intérieur des camps F, D et E, et au sud, en dehors des camps A, B et C. Aucun fossé de limite de ces camps n'était attendu sur la parcelle sondée, mais il était possible de retrouver des structures internes des camps E, D ou F (fosses ou fours principalement). La parcelle est localisée sur la partie du plateau la plus élevée, et donc la plus sujette à l'érosion, comme l'avaient montré les sondages réalisés par A. Allimant en 1991-92, dans lesquels les fossés n'étaient plus conservés que sur la moitié à un tiers de leur profondeur. Il semblerait que les sols pédogénésés rouges contemporains de cette occupation antique soient lessivés, expliquant le manque de structures antiques retrouvées lors du présent diagnostic malgré son emplacement à l'intérieur de trois camps. Toutefois, les fosses recoupées par sondages apparaissent à deux niveaux distincts de la stratigraphie :

– Les fosses 3-5, 3-6, 5-5, 5-6 et 6-7 s'ouvrent directement sous la terre végétale. De dimensions parfois imposantes, elles évoquent les structures de type fosses d'extraction de matériaux déjà fouillées sur le site du Bassin Mossan au nord du plateau (Péquignot, 2016) ou sur la fouille réalisée en préalable à la construction d'un centre médico-éducatif de l'Adapei en 2016 (Ronco, en



Fig 1 : Sondage 5, Fosse 6 - 5. Crédits : Marie Gagnol (Inrap)

cours d'étude). Le mobilier céramique découvert dans ces structures (FS 3-6, 5-5 et 5-6) fait référence aux IX^e-XI^e s. Il s'agit de céramique grise avec des pots à lèvre en bandeau et fond bombé, caractéristiques des productions diffusées dans le secteur en bas Dauphiné aux environs de l'An Mil (Horry, 2006).

– Les fosses 6-5 (**fig. 1**) et 2-1, ainsi que la structure 6-6, qui pourrait être interprétée comme une sole de four, apparaissent, quant à elles, sous le niveau brun rouge que l'on retrouve sur une partie du site sous la terre labourée. Malheureusement, du fait de l'absence totale de mobilier associé à ces structures, elles n'ont pu être datées ; elles semblent toutefois antérieures aux fosses datées des IX^e-XI^e s. Elles peuvent donc appartenir à l'une des phases comprenant les camps romains des I^{er}-II^{er} s. av. J.-C. jusqu'à l'occupation du haut Moyen Âge fouillée à Bassin Mossan.

VALENCE

Avenue Jean Bouin, Cité de la Gastronomie

Michel GOY

Inrap

bas Moyen Âge, Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Le diagnostic archéologique, réalisé avenue Jean Bouin sur les parcelles AD 520 et 575, a été prescrit dans le cadre du projet d'aménagement de la Cité de la Gastronomie. Sur ces parcelles, quatre sondages ont été ouverts dans l'emprise du Centre nautique et un dans l'église Notre-Dame de Soyons.

Ce diagnostic a permis d'analyser le contexte sédimentaire anthropisé des berges du Rhône, avec des dépôts sableux alluviaux au-dessus de la terrasse de graviers du Rhône, qui connaît une occupation antique.

La partie accessible aux sondages archéologiques était limitée aux abords (chevet et périphérie est) de l'église Notre-Dame de Soyons et à l'intérieur de cet édifice. À l'extérieur, ces sondages ont révélé des éléments liés à une fréquentation historique de la rive gauche du Rhône datée du bas Moyen Âge, des structures d'habitat en relation avec l'abbaye de Soyons en périphérie de l'église, des remblais d'exhaussement datés du XVI^e et XVII^e-XIX^e et, enfin, un niveau de circulation (cour) extérieure.

Les plans de l'abbaye Notre-Dame sont visibles sur le plan de Valence de 1651, avec des extensions à l'ouest, une construction à l'est détachée de l'église, des jardins cultivés au nord, le tout ceinturé par un mur d'enceinte. On retrouve ces dispositions sur le plan Bergeron de 1779 et partiellement sur le cadastre napoléonien, où le bâtiment nord est amputé de son extension. Dans l'édifice actuel, le chœur et le bras ouest du transept conservent leur voûtement en tuf, mais une toiture contemporaine rehaussée par un coffrage de béton protège le haut des murs. La chapelle latérale ouest du chœur, murée, est soulignée par une corniche à denticules et la baie en demi-lune qui s'ouvre au-dessus est également bouchée. Quelques fragments du décor de grisaille originale sub-

sistent dans les ébrasements des baies orientales hautes du chœur et sur l'intrados de l'arc surbaissé précédant le chœur.

L'église Notre-Dame conserve, dans les parties hautes des murs, les témoins d'une transformation en habitat, avec des ancrages de poutraison et de plancher, des ouvertures bouchées et des fenêtres basses dans le chevet, des placards et une porte charretière dans le mur est du faux transept. Enfin, les fondations modernes (XIX^e-XX^e) d'un bâtiment appuyé contre le chevet de l'abbaye ont été dégagées.

VALENCE

Rue Briffaut et rue du Théâtre

Christine RONCO

Inrap

Haut-Empire, Moyen Âge classique, Temps modernes, époque contemporaine

Les trois sondages réalisés rue du Théâtre et rue Briffaut, dans le cadre d'un projet de réfection des voiries, n'ont pas permis de confirmer l'hypothèse d'André Blanc concernant l'installation d'un ensemble thermal au sud-est de la rue du Théâtre. Les niveaux antiques n'ont été que très ponctuellement atteints, et leur positionnement en bordure du sondage 1 n'a pas permis de les interpréter. Dans le sondage 2, situé rue Briffaut au sud du petit parking bordant l'immeuble « le Théâtre », un niveau de circulation de type voirie a été observé. Constitué de graviers provenant du substrat, lié avec un mortier maigre, il est malheureusement très lacunaire, et reste difficile à interpréter. Il pourrait toutefois correspondre à un *decumanus* secondaire observé lors de la fouille de la salle des Fêtes, malgré un léger décalage vers l'est. Une monnaie permet de proposer une datation de ce niveau entre le milieu et la fin du I^{er} s. apr. J.-C.

Une occupation du Moyen Âge central (XI^e-XII^e s.) est attestée dans le sondage 2. Il ne s'agit toutefois que d'un remblai et aucune structure ne lui est associée. Enfin, la plus grosse part de l'occupation observée dans les trois sondages correspond au bâti moderne encore visible sur le cadastre de 1809, puis à sa démolition dans le courant du XX^e s.

ISÈRE

Antiquité tardive, haut Moyen Âge

AOSTE

Les Communaux, ZAC PIDA

Marie-José ANCEL

Archeodunum

L'opération d'archéologie préventive menée à Aoste a porté sur une surface d'environ 17 000 m² (fig.1). Le diagnostic avait mis en évidence la présence d'un probable bâtiment antique, associé à quelques sépultures à



Fig 1 : Plan des vestiges mis au jour à Aoste « Les Communaux – ZAC PIDA ». Crédits : équipe Archeodunum, 2016



Fig 2 : Vue aérienne de l'église au terme du décapage. Crédits : F. Giraud

inhumations du haut Moyen Âge, ainsi que de nombreux fossés et paléochenaux inscrits durablement dans le paysage au sein d'un contexte géographique principalement marqué par la présence des trois cours d'eau : la Bièvre (à l'ouest), le Guiers (à l'est) et le Rhône (au nord).

Contre toute attente, le bâtiment repéré lors de l'opération de diagnostic s'est avéré être une église paléochrétienne, dont les fondations sur pieux ont pu être datées par radiocarbone de la fin du v^e-début du vi^e s. apr. J.-C. 23 sépultures à inhumation du haut Moyen Âge sont effectivement associées à cet édifice. Elles sont essentiellement localisées à l'extérieur, contre les murs, mais pour quelques-unes, probablement privilégiées, également à l'intérieur de l'église, au niveau du porche et de la nef. On notera la présence d'immaturs (11 individus) et d'adultes (17 individus), ainsi que la pratique de la réduction dans quatre d'entre elles. Seules trois tombes ont livré du mobilier, et il s'agit à chaque fois du même type d'agrafe à double crochet, dont la fourchette de datation

est assez large, mais peut raisonnablement être réduite entre le vii^e et le ix^e s. apr. J.-C. Quatre autres inhumations ont été datées par ¹⁴C : elles se placent entre les v^e et vii^e s. apr. J.-C. Un phasage précis n'est pas envisageable pour l'heure actuelle. La durée globale d'occupation du site s'étend jusqu'au vii^e et probablement jusqu'aux ix^e-x^e s.

Cette église est implantée au sein d'un enclos fossoyé, qui couvre une superficie d'environ 2 700 m². Elle y est associée à quelques édifices d'habitation sur poteaux, situés en face de celle-ci, à une vingtaine de mètres. Plusieurs phases sont sans doute envisageables, mais avec, semble-t-il, au maximum quatre édifices fonctionnant simultanément. Un autre édifice sur poteaux, de plus grandes dimensions, est situé dans l'axe de l'entrée de l'église. Il pourrait revêtir une fonction communautaire. D'autres installations évoquant des activités agricoles et/ou pastorales ont également été mises en évidence, ainsi qu'une probable tour de guet et un puits. Ces deux

dernières structures ont notamment livré des éléments en bois conservés.

L'hypothèse actuelle concernant la caractérisation de ce site serait d'y voir un ensemble monastique, ce qui en ferait un des plus précoces de France et un des rares fouillé intégralement. Des recherches complémentaires sont néanmoins nécessaires afin de confirmer ou non cette première interprétation.

AOSTE

Route de la Maria

Stéphane BLEU

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire

Le diagnostic archéologique réalisé, les 12 et 13 décembre 2016, sur la commune d'Aoste, au lieu-dit « La Maria », route de la Maria, secteur situé en zonage archéologique, a été déclenché par le projet de construction d'un habitat particulier. La surface concernée par ce projet concerne la parcelle cadastrale D 1426.

Lors de cette évaluation, trois tranchées, couvrant environ 15 % (soit 143,50 m²) de l'emprise du projet (soit 951 m²), ont été réalisées. Ces dernières, en fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, ont atteint la profondeur maximum de trois mètres. Elles ont permis de suivre l'évolution de la séquence stratigraphique de ce secteur, dans laquelle ont été mis au jour plusieurs niveaux d'occupations.

L'étude de la stratigraphie montre que la première occupation est venue s'installer sur les sables issus de la molasse. À la base de la stratigraphie, une sépulture précoce (Sd. 3, F. 1) a été observée. La hauteur d'apparition de cette sépulture correspond à celle de la route actuelle, située à une dizaine de mètres et identifiée comme l'ancienne voie romaine.

Elle est recouverte par une couche, dans laquelle des lignes de graviers évoquent des ruissellements qui auraient arasé la partie supérieure de la sépulture F1. Il s'agit, semble-t-il, d'un premier niveau d'occupation dans lequel on trouve du mobilier attribuable à l'Antiquité (fragments d'amphore ibérique Dr. 20 et ossements de faune) et une éventuelle structure apparaissant à 2,1 m de profondeur.

Entre les deux phases d'occupation, dans la moitié sud-est de la parcelle, on observe la mise en place d'un important apport de sables (talus ?) issus de la molasse, qui a éventuellement pu servir à mettre de niveau la surface de ce secteur de la parcelle, avant d'être investi par une occupation (dépression F. 3/F. 5) mal identifiée.

Cette dernière se retrouve dans plusieurs dépressions comblées à l'aide d'un important niveau de remblai, daté de l'époque gallo-romaine (proposition : fin II^e-III^e s. apr. J.-C.).

Enfin, un niveau structuré, d'axe nord-est/sud-ouest et observé sur trois mètres de longueur et de largeur, a également été observé sans que l'on puisse clairement

déterminer sa nature et sa fonction (dernier comblement de la dépression ? chemin à forte déclivité ?).

Le tout est finalement recouvert par des colluvions.

BOURGOIN-JALLIEU

La Maladière, tranche 1

Gilles ACKX

Inrap

Bronze moyen, Haut-Empire, Temps modernes

L'opération de diagnostic archéologique a porté sur deux projets d'agrandissement, aux marges orientale et occidentale de la ZAC de la Maladière, située en périphérie, à l'ouest du centre-ville de Bourgoin-Jallieu, dans les anciens marais de Bourgoin.

Les résultats de cette présente opération de diagnostic sont assez comparables à ceux de 2007 obtenus pour les interventions réalisées pour le complexe du Médipôle et de sa périphérie (Bleu, 2007). On retrouve les mêmes phases d'occupation durant l'Antiquité, d'abandon du site durant tout le Moyen Âge et, enfin, de réexploitation du marais à partir de l'époque moderne.

Les vestiges protohistoriques du Bronze moyen concernent une dizaine de fosses circulaires ou trous de poteaux situés en bordure de la cuvette de l'ancien marais de Bourgoin. Ces creusements se détachent du dépôt de débordement lacustre ; ils pourraient également être associés à un paléosol, non précisément identifié, en raison des remontés d'eau de la nappe phréatique.

Ce secteur marécageux est ensuite exploité durant le Haut-Empire, afin de conquérir de nouvelles terres agricoles autour du vicus de *Bergusium*. Un système de drainage assez dense et complexe, disposé en épis, ainsi que des fossés, sont creusés pour canaliser et contrôler l'écoulement des eaux du marais.

Ces aménagements hydrauliques participent donc à un vaste programme de mise en valeur de cette zone marécageuse, en vue de son exploitation en terre agricole (Bernigaud, 2012).

L'occupation antique du marais est également marquée par la présence d'une maçonnerie, dont on n'a pu comprendre l'organisation, en raison de sa localisation en bordure de l'emprise du projet.

Elle est en lien avec un niveau de sol relativement bien conservé, dans lequel s'ouvrent plusieurs structures en creux, que l'étude des fragments de céramique qu'elles recelaient a datées du II^e-III^e s. apr. J.-C. Une tombe de bovin découverte dans l'environnement de ces vestiges ainsi qu'un aménagement de sol empierré avec deux zones de concentration charbonneuse relèvent d'activités particulières qui caractérisent un peu plus le site en habitat pérenne.

Une longue phase d'abandon apparaît au Moyen Âge, durant laquelle le marais reprend ses droits. Cette zone marécageuse est réinvestie à partir de l'époque moderne aux XVIII^e-XIX^e s., avec l'assèchement du marais

par l'aménagement de nouveaux systèmes de drainage et la construction d'une nouvelle voie de circulation pour desservir les usines de filature et de tissage de la Grive.

CLAIX

Espace naturel sensible du Peuil

Régis PICAUVET

Paleotime

Épipaléolithique et Mésolithique

À la demande du service des Espaces naturels sensibles du département de l'Isère, une opération de sondages archéologiques d'évaluation s'est déroulée dans l'Espace naturel sensible du Peuil à Claix du 13 au 24 juin 2016. Outre la présence de Pierre Bintz, président de l'AVDPA (Association pour la valorisation et la diffusion de la préhistoire alpine), l'opération a mobilisé une équipe professionnelle de Paleotime recrutée en CDD sur les deux semaines de l'opération de terrain.

L'objectif de la mission était d'évaluer le potentiel archéologique, toutes périodes confondues, par la réalisation d'un sondage ciblé sur une station préalablement définie. Cette mission vient en complément de l'étude archéobotanique réalisée par Jacqueline Argant en 2010 (Argant *et al*, 2010). Une convention a été établie entre l'AVDPA et le département, régissant les modalités financières et scientifiques de l'opération. Le financement a été assuré par le département de l'Isère (19 k€) et l'État (0,8 k€).

Le bloc n°1, BL1, proposant un surplomb restreint mais « accueillant » pour un bivouac, a fait l'objet d'un sondage de 4 m². La stratigraphie se compose de trois horizons :

A – un horizon superficiel épais, charbonneux, d'environ 20 cm ;

B – une interface « tardiglaciaire » / horizon charbonneux = horizon archéologique ;

C – un substrat argileux profond, d'origine périglaciaire, stérile.

L'horizon B, tamisé à l'eau, a livré une série de 198 silex taillés, esquilles comprises, ainsi que plusieurs éléments osseux et des dents de petit(s) ruminant(s) de la taille du chamois. La série de silex, dont l'étude a été confiée à Jocelyn Robbe (Paleotime), propose des éléments hérités de l'Épipaléolithique, comme les burins et les grattoirs, ainsi que des éléments pouvant être attribués à la culture mésolithique au sens large, ceci dans une « ambiance » lamino-lamellaire affirmée. Après une « première lecture », nous attribuons la majeure partie de ces silex à un Mésolithique ancien de tradition épipaléolithique datable provisoirement d'environ 10 000 ans av. J.-C.

Il est possible qu'à cette période l'espace ne soit pas encore complètement colonisé par la forêt. L'examen palynologique sera précieux dans ce sens. Le matériau silex utilisé semble provenir du Val de Lans, via le plateau

de Saint Ange et le Col de l'Arc (un à deux jours de marche) et du plateau de Vassieux-en-Vercors (Drôme) pour quelques rares objets (trois à quatre jours de marche). Nous sommes en présence d'un probable bivouac de chasseurs de courte durée situé dans cet axe de cheminement. Cette découverte représente une « première », car elle est exceptionnelle du fait de la culture représentée dans ce contexte préalpin et, surtout, sur ce versant du Vercors.

CREYS-MÉPIEU

Carrière de Mépieu – tranche 4

Stéphane BLEU

Inrap

âge du Fer

Du 18 au 22 janvier 2016, une campagne d'évaluation archéologique a été menée au lieu-dit « Côte Vallier » (« Carrière, tranche 4 »), à Creys-Mépieu. Le projet de création d'une carrière se situait dans un secteur de couvert boisé, et sur lequel on ne connaît encore que peu de choses. Au niveau du hameau du Devin, quartier situé à la périphérie du présent projet, on peut noter une dizaine de concentrations de tuiles gallo-romaines découvertes lors d'une campagne de prospection, dont il est pour l'instant impossible d'identifier la nature exacte (Gaucher, 2005). Cinq parcelles (91p, 92p, 100, 101, 250) de la section cadastrale 227 D ont été sondées. Lors de cette évaluation, 57 tranchées, couvrant environ 7 % de la surface du diagnostic (35 037 m²), ont été réalisées à l'intérieur de l'emprise du projet. Ces dernières, en fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, ont atteint la profondeur maximum d'un mètre.

L'emprise présente une histoire géologique simple, avec la présence du substrat rocheux (US 4) et la moraine (US 6), puis un recouvrement par des colluvions (pédosol US 2, US 3 et 5), piégées dans des dépressions aux pieds des pentes. Le sol brun actuel se développe sur ces colluvions et affecte les premiers centimètres des niveaux sous-jacents.

Le diagnostic archéologique a permis la mise au jour d'une unique fosse protohistorique. L'ouverture de fenêtres autour de la structure n'a pas permis d'identifier d'autres structures, ni un sol pouvant lui être associé.

ENTRE-DEUX-GUIERS

Distillerie de Chartreuse – Aiguenoire

Tommy VICARD

Inrap

bas Moyen Âge, Temps modernes

La future distillerie de la liqueur des Chartreux est située dans un site patrimonial d'exception, au cœur du massif de la Chartreuse. Un diagnostic archéologique a été prescrit en préalable aux travaux, afin de caractériser les vestiges médiévaux, au sol et en élévation.

En 2015, un fossé nord-sud et un bâtiment en pierres sèches avaient été mis au jour à proximité immédiate du site.

Deux opérations archéologiques successives (bâti et sondages au sol) se sont déroulées sur le site au cours de l'été 2016. La première intervention concernait le bâti en élévation de la grange.

Le bâtiment constitue un signal fort dans le paysage par ses dimensions et son pignon à redents ou à « pas de moineaux ». Les murs gouttereaux mesurent 32 m de long et les pignons 22 m, sur 16 m de hauteur, ce qui porte ainsi la superficie de la grange à 682 m². Deux constructions ont été ajoutées au bâtiment, contre le pignon occidental. Ils affichent sensiblement les mêmes cotes (8 × 8 m) et encadrent l'entrée ouest de l'édifice. L'intérieur de l'édifice est découpé en deux étages et six travées mesurant 5 m de long. Trois séries de six poteaux de bois posés sur des dés de pierre dessinent quatre nefs. Les six fermes, quasiment identiques, sont réparties sur un entraxe de 5 m et forment une charpente à « portique ».

L'opération concernant le bâti a permis d'assurer qu'une première grange existait avant le **xvii^e s.** Subsistent de cette construction ancienne, probablement érigée au **xvi^e s.**, les murs gouttereaux nord et sud, le mur pignon ouest avec ses redents, les chaînes d'angles et des vestiges de maçonnerie découverts lors des sondages à l'intérieur. L'édifice était percé de trois baies au sud et possédait déjà quatre travées ; il était d'une longueur identique à l'actuel. Les travaux engagés ensuite par les Chartreux conduisent au percement de quatre portes dans le mur gouttereau nord. D'autres greffons, deux appentis à l'ouest et un vaste bâtiment à l'est puis un petit édifice au sud-est, transforment les contours de l'édifice entre le **xvii^e et le xx^e s.**

Il s'agit d'une grange seigneuriale plutôt que « dîmière » ou « cartusienne », puisque la construction est acquise par les Chartreux en 1618. Le domaine « du Mas » relevait d'un ancien lignage dont la présence remonte au **xiv^e s.** L'état des lieux détaillé a malheureusement été perdu, mais la mention d'une grange « vielhe » en 1620 permet de faire remonter la construction de l'édifice au siècle précédent.

GRENOBLE

Cour du Lycée Champollion

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

HIÈRES-SUR-AMBY

Le complexe archéologique du Camp de Larina, de l'âge du Bronze à l'âge du Fer

Franck PERRIN

Université Lyon II - UMR 5189 HISOMA

Néolithique, Bronze final, âge du Fer

Initié en 2016, ce PCR souhaiterait synthétiser les données acquises depuis près de trente ans sur la nécropole tumulaire dite « de Saint-Romain-de-Jalionas », qui s'étend sur les communes voisines de Vernas, Hières-sur-Amby et Leyrieu, afin de clarifier les relations entretenues par cet espace funéraire avec le camp fortifié voisin de Larina, un site classé parmi les *oppida* laténiens allobroges, et qui témoigne d'une fréquentation depuis le Néolithique, mais surtout au Bronze final III et durant l'âge du Fer.

Rassemblant une dizaine de chercheurs, le PCR s'est consacré cette année à la reprise des données sur la partie funéraire, notamment celles de la tombe dite « Géraud » datée de la transition Bronze-Fer. À terme, il s'agirait de parvenir à un troisième volume de la collection DARA sur ce secteur des bords du Rhône et de l'île Crémieu.

MOIRANS

Ancienne église Saint Pierre

Alain BADIN DE MONTJOYE, Germaine DEPIERRE, Denis BOUQUIN

Chercheurs bénévoles

Antiquité tardive, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Opération 2015

Pour des raisons de disponibilité, la campagne 2015 a été réduite de moitié au regard de l'emprise programmée ; malgré cela, elle s'est révélée fructueuse.

Dans les deux dernières travées de la nef centrale (secteur VIII), l'effort s'est concentré sur la moitié nord. Une douzaine de nouvelles sépultures de la période moderne ont été identifiées, sept d'entre elles fouillées et prélevées. De nouveaux détails sur les modes d'inhumation (orientation, forme des cercueils, présence de tissus, objets de piété : médaille, chapelet), ont, ce faisant, été collectés.

La stratégie adoptée consistant à intensifier la fouille du seul côté nord a permis d'observer mieux les substructions médiévales de l'église, particulièrement l'emboîtement des maçonneries liées aux deuxième et troisième phases de construction : se distinguent bien désormais les socles de fondation de la 4^e pile nord de la triple nef romane et de la 3^e de la nef consacrée en 1333, la seconde construite pour partie en appui sur la première. Dans une étroite banquette de sédiments épargnée par

les inhumations de la période moderne et liée à la mise en place de la pile romane, a été recueillie une monnaie d'argent. À l'extrémité ouest du bas-côté nord (secteur V), la sépulture sous architecture en bâtière, S 188, a été achevée de fouiller et démontée. Les ossements de cette inhumation du haut Moyen Âge (V^e-VII^e s. ?), lavés, sont désormais en état d'être étudiés. Une autre sépulture de même époque, S 189, dont seul le crâne a été à ce jour dégagé, est inscrite au programme de fouille de la prochaine campagne.

Enfin, le sarcophage en position privilégiée US 7076 qui a commencé à être fouillé l'an dernier sous la travée de chœur (secteur VII), a réservé de nouvelles surprises : outre de nouveaux fils d'or et une minuscule perle du même métal, qui viennent s'ajouter aux découvertes de l'an dernier (boucle d'oreille et fragment de tissu lamé d'or), l'achèvement de la fouille a mis au jour la présence inattendue de quelques restes en connexion d'un sujet immature âgé de quelques mois.

Les objectifs de la campagne de 2016 sont, dès lors, tracés : poursuite de la fouille des sépultures modernes dans le secteur VIII et nouveaux dégagements des structures et dépôts sédimentaires plus anciens ; exploration plus poussée des dépôts funéraires dans le secteur V et achèvement de la fouille des horizons de l'Antiquité tardive sous la travée de chœur, permettant la lecture complète du cartouche gravé sur le sarcophage gallo-romain US 7046.

En 2016, trois semaines du mois d'août ont été consacrées aux premières études et au conditionnement des ossements humains prélevés au cours des précédentes campagnes.

OPTEVOZ

Impasse Adolphe Appian

Catherine COQUIDÉ
Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

La 22^e emprise diagnostiquée à Optevoz, ici impasse Appian, livre des vestiges épars, mal datés, bien que probablement de périodes historiques, et qui relèvent d'une occupation ponctuelle de la parcelle au cours des millénaires.

L'environnement est quasi stérile, dénotant un secteur relativement éloigné de l'habitat. Le cadastre napoléonien de 1825 montre que ce dernier est pourtant peu éloigné. Plusieurs constructions apparaissent impasse Appian, le long de sa bordure est et plus au nord, côté ouest. Le sondage 3 qui longe la chaussée à 2,50 m ne montre aucune trace d'aménagement particulier de son accotement occidental.

Sur la parcelle diagnostiquée, la mise au jour de fosses d'enfouissement de bovin, dont des immatures, qui ont déjà été enregistrés sur la commune, révèle la présence d'un élevage. Les fosses relevées lors de précédentes opérations datent du Moyen Âge (ici les X^e-XIII^e s.) ou des périodes modernes et contemporaines (entre le

XVII^e s. et le XIX^e s.). L'élevage de bovins est néanmoins présumé dès l'époque antique, notamment en raison de la présence d'un atelier de tabletterie au nord de l'agglomération. Seule la fosse F 11 (sd. 1, à l'ouest) relève de modalités de dépôt plus complexe : trois complements, bien différenciés.

La fonction du large fossé au profil plat reste en suspens. La plus commune reste celle de la limite spatiale, voire de la contention. Les trous de poteau ou de piquet peuvent témoigner d'un édifice rural, d'un enclos ouvert ou d'une palissade. D'autres structures de ce type ont été mises au jour à une cinquantaine de mètres au nord-est. Elles y étaient plus nombreuses et voisinaient avec des tessons antiques du I^{er} s. apr. J.-C.

Ce diagnostic vient donc compléter nos connaissances sur l'occupation du sol de la commune d'Optevoz au cours des siècles. Il s'agit ici d'un usage agropastoral : limitation de surfaces (fossé et faible clôture), dépotoirs, édifice à distance de l'habitat, même si celui-ci n'est peut-être qu'à quelques dizaines de mètres.

OPTEVOZ

Le Village

Catherine COQUIDÉ
Inrap

second âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

L'opération le Village est la 24^e opération de diagnostic prescrite à Optevoz. L'emprise se situe aux marges orientales du bourg sud, au droit, côté est, de la limite méridionale de l'agglomération antique et à 70 m environ au nord-est du cimetière paroissial. De précédents sondages avaient montré que ce secteur est encore impacté par les activités gallo-romaines (mobiliers épars, fosses, éventuels trous de poteau) et funéraires (sépultures en coffre a priori hors aire cimetériale). Un certain nombre de vestiges restent de plus non ou mal datés alentours (fosses, dont enfouissements de faune, et fossés).

Les vestiges mis au jour lors de cette opération relèvent de deux problématiques : la localisation de l'occupation de la seconde moitié du II^e-I^{er} s. av. J.-C., que l'on avait déjà pressentie sans jamais pouvoir la matérialiser (deux lots de mobilier et un fossé d'enclos) et la mise au jour d'un secteur de nécropole à distance de l'enclos paroissial ; à ce jour, aucune sépulture adulte antérieure au VII^e s. n'était relevée.

La première thématique est ici largement abondée. Une occupation de la seconde moitié du II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. est à présent localisée. Les sondages livrent en effet de nombreux fossés, dont plusieurs semblent devoir former des enclos ouvrant en direction du sud-ouest. Des fosses et un niveau d'occupation complètent l'ensemble. Trois orientations divergentes se rencontrent, dénotant des ruptures fortes dans l'occupation du sol. S'il est difficile de préciser le type de site rencontré (ferme/habitat groupé et/ou lieu de culte), le mobilier y est relativement

abondant (céramique et faune) et signale la grande proximité des activités humaines dédiées à ces espaces. Les comblements, de nature différente selon les groupes de vestiges, et la position basse de certains lots céramiques plaident également en faveur d'une occupation complexe évoluant dans le temps. La typologie des vases révèle des échanges de moyennes et longues portées, depuis le pays ségusiave à l'ouest et la péninsule italique (amphores).

Peu de comparaisons sont disponibles dans l'actuel secteur nord-Isère. Alors que les prospections pédestres livrent plusieurs sites d'habitat sur le plateau ou les marais l'enserrant, rares sont ceux ayant fait l'objet de fouilles. On notera pourtant à Saint-Vulbas, au-delà du Rhône, une ferme avec enclos, antérieure à l'agglomération antique (Rémy, 2011). Plus proches et au débouché du val d'Amby connectant le plateau à la plaine, à Hières-sur-Amby, on signale d'autres enclos fouillés, mais relevant, pour La Tène (finale ?), d'une nécropole ou d'un sanctuaire (Royet, 2013). Quoi qu'il en soit, le faciès laténien diffère notablement de celui qui prévaut à partir du changement d'ère : celui d'une agglomération antique fondée sur un réseau viarie normé. La localisation actuelle met aussi en évidence un déplacement des activités vers le nord dans cet intervalle.

La seconde thématique vient combler, partiellement, près de 600 ans de lacunes en termes de lieux d'enfouissement. Une communication orale avait fait mention d'un coffre de dalles mis au jour accidentellement sur une parcelle mitoyenne au nord-ouest. Un diagnostic ancien, mis en place, en condition d'urgence, à une dizaine de mètres à l'ouest avait, quant à lui, révélé des dalles insérées sous le labour, alors interprétées comme fondation. Leur présence doit être revue à l'aune des découvertes actuelles et sans doute attribuée à des dalles de couverture de coffre, éventuellement déplacées. L'architecture des deux sépultures à inhumation observées dans le sondage 1 (un coffre soigné en dalles et un dépôt en probables matériaux périssables) relèvent de l'Antiquité tardive ou du tout début du haut Moyen Âge. Les décapages tendent à montrer que, individu isolé mis à part, l'aire funéraire se développe vers l'ouest ou le nord-ouest. Les tombes testées sont bien conservées et profondes de plus de 30 cm.

Un tesson de la fin du I^{er} s. et du III^e s. apr. J.-C. est issu d'un fossé (F 10), dont le tracé pourrait parfaitement s'intégrer à la nécropole.

Enfin, quelques fosses et quelques fossés n'ont pu être datés en l'état de la fouille. Un certain nombre pourrait être associé aux occupations laténiennes et gallo-romaines, notamment les fossés relevant d'axes isoclines à celles-ci, ou être attribué aux périodes médiévale, moderne, voire contemporaine. C'est le cas de certaines fosses, d'usage mal défini, dont les comblements ont livré des tessons portant un *terminus post quem* relativement récent. Le palis dégagé se rattache par ce même biais à la fin du XVIII^e ou au XIX^e s. au moins. C'est le cas des palis étudiés jusqu'alors. Si ce mode de limitation de l'espace a été enregistré dès le I^{er} s. apr. J.-C. sur une emprise située au nord de l'agglomération antique, les quelques éléments étudiés *in situ* se révèlent à ce jour beaucoup plus récents.

OPTEVOZ

Bataillier, rue Philippe Tassier

Catherine COQUIDÉ

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Temps modernes, époque contemporaine

Le chantier de fouille de Bataillier 2016, localisé au cœur du bourg sud de l'actuel village, a permis l'étude d'une emprise de 350 m² dont l'emplacement correspond également aux marges sud de l'agglomération antique. Cette étude, insérée dans un secteur déjà largement diagnostiqué, permet de lever le voile sur plus de 2000 ans d'évolution urbaine.

L'emprise est bordée à l'est par une modeste terrasse limitant le lit oriental de la rivière qui court du sud au nord vers le val d'Amby et le cours du Rhône. L'agglomération d'Optevoz, dont la structure urbaine émerge dès la période augustéenne, est ainsi idéalement située au cœur du plateau calcaire de l'Isle-Crémieu, tout en s'assurant des connexions au nord et au sud à peu de distance de plusieurs grands axes de circulation débordant du cadre de la province.

Une mutation progressive

Contrairement à l'ensemble des fouilles déjà réalisées, il est vrai, plus au nord, et sur des surfaces plus conséquentes, aucun artefact protohistorique n'a été relevé ici. Les premiers témoins conservés de l'usage des lieux remontent à l'époque gallo-romaine, mais tardivement, alors que l'agglomération est déjà largement structurée par ailleurs.

De la mise en place augustéenne ou du I^{er} s. apr. J.-C., rien ne transparaît encore. Un mobilier épars, une fosse et des murs amorcent une occupation des lieux qui deviendra pérenne à partir des II^e et III^e s. Il s'agit, au nord-est, d'un angle de bâtiment ouvrant vers l'est et figurant le point le plus méridional de l'habitat civil. Cette construction s'accorde parfaitement avec celles repérées à une quarantaine de mètres au nord, tant pour la structure des fondations que pour l'orientation. Une large rue empierrée dessert ce quartier côté ouest. Cette voie n'a pas été repérée sur le site de Bataillier et, si sa prolongation ne pose aucun problème jusqu'au droit du bâtiment nord-est, plus avant, elle serait barrée par le mur nord du large enclos mis au jour, dont le tracé se développe sur 20 m au moins. La fouille montre néanmoins qu'un accès, sans doute modeste, existe dans l'angle nord-ouest et qu'un autre a pu éventuellement prendre place dans l'axe de la rue. Il n'en demeure pas moins que cet enclos a une forte incidence sur la trame viarie, notamment sur le débouché de la rue repérée au nord. Seules ses imposantes fondations, dont la mise en place est datée des II^e-III^e s. grâce à deux dates ¹⁴C, sont conservées pour cette période, et sa fonction demeure sujette à hypothèses. Son ampleur, sa localisation aux marges sud de l'habitat et la nature des imposants remplois alto-médiévaux (ou éventuellement tarδοantiques) laissent supposer la présence d'un ensemble funéraire et/ou culturel qui perdureront au moins jusqu'au IV^e s.

Un autre enclos de 40 m de côté au moins a déjà été mis en évidence dans le quartier nord, intégré à la trame urbaine (Coquidé, 2013) et également mis en place au II^e ou III^e s. : il pourrait s'agir sans doute d'un espace communautaire mais non funéraire.

Au cours du haut Moyen Âge (le mobilier indique une fréquentation plus assidue aux VI^e-VII^e s.), le mur nord de l'enclos est partiellement ouvert et souligné de massifs blocs calcaires. L'angle nord-ouest porte la trace d'une récupération majeure (un monument ou un portail d'accès ?), alors que le mur ouest est (ou bien est déjà) massivement réédifié. Il use en effet de blocs de grand appareil, dont un rejet de taille potentiel, et intègre à l'épais souassement ainsi formé deux autels anépigraphe.

De constitution tout à fait classique, ces deux monuments hauts de 1,30 et 1,40 m n'en livrent pas moins quelques traits particuliers. L'un porte une lune figurée au centre de l'une des faces de son dé. Le caractère funéraire de celui-ci semble ainsi confirmé par la reprise d'un motif, fréquent dans la région mais placé en un endroit moins usité dans une configuration originale (en berceau asymétrique). Le second autel est asymétrique, sans doute originellement adossé à une paroi, et montre, sous les moulures de sa corniche, sur la face principale du dé, une large bande peinte noire. L'épiderme supérieur et externe de ses *pulvini* porte la trace, symétrique, d'une usure par frottement.

Un autel et une stèle funéraires, récupérés lors de la reconstruction de l'église paroissiale à la fin du XIX^e s., à 70 m en direction du sud, laissent à supposer la présence de l'une des nécropoles antiques. Il s'agit là de la première localisation d'un ensemble funéraire gallo-romain à Optevoz.

Enfin, la limite formée par le mur ouest du bâtiment antique nord-est trouvant encore sa place dans l'occupation médiévale suivante, il semble que les modalités de l'occupation du sol aient été conservées au cours des premiers siècles du Moyen Âge, au moins dans la forme. Pour autant, l'usage de cette surface et les motifs de la reconstruction massive du mur d'enclos ouest restent inconnus. L'occupation altomédiévale à Optevoz est encore difficilement perceptible, notamment la structure de son habitat. En revanche, le cimetière paroissial, débordant largement au nord de l'enclos ecclésiastique, apparaît au VII^e s. (Coquidé, Savino, 2003). Les tombes les plus proches sont mises au jour, à 50 m au plus, au sud-est de l'emprise fouillée.

L'occupation du Moyen Âge classique (ici IX^e-XII^e s.) est de nature différente mais conserve encore les limites héritées de l'Antiquité. La trace des murs de l'enclos, ainsi que celles du mur ouest du bâti nord-est, se lisent dans les choix d'implantation des nombreux silos qui occupent l'espace. Certains recoupements montrent une évolution de la configuration de l'ensemble. Les prélèvements anthracologiques et carpologiques n'ont pas permis de déceler la nature des stockages en cours. Les silos présentent des profils en auge plus ou moins évasés, mais des modules équivalents. Une ligne orientée nord-ouest/sud-est respecte le tracé du mur nord sur plusieurs mètres, tandis que d'autres fosses longent le mur occi-

dental en retour. Un silo au moins borde un ancien tracé de mur au nord-est. Deux fours, dont l'un semble modeste et l'autre transforme les matériaux calcaires, semblent devoir être assimilés à cette période au moins. Au nord de l'emprise décapée, le même espace reste libre de toute infrastructure majeure. Ainsi, alors que l'emploi de la surface a notablement évolué, la distribution au sol reste inchangée.

Une mise en place semblable a été observée lors de la fouille au 369 rue Philippe Tassier, au nord de l'agglomération antique, où une ligne de poteaux est calquée sur le tracé d'un mur d'enclos antique entre le X^e et le XIV^e s. (Coquidé, 2013). En revanche, les silos y occupent de préférence les espaces laissés libres par les friches du bâti antérieur et le basculement de la voie romaine vers la rue actuelle est avéré entre le IV^e et le Moyen Âge classique. Sur la fouille de Bataillier, la mise en place de l'axe nord-sud n'est pas certaine pour cette période.

La mise en place d'un potager au cours du XVI^e s., un fait sans doute commun dans cet environnement, apporte néanmoins, du fait de son implantation et sa fouille, un éclairage rare. La parcelle paraît finalement adopter une assiette proche de l'actuelle. En effet, le potager, centré sur l'emprise, se compose de huit sillons pour une surface de 90 m² environ. Les trois sillons occidentaux divergent vers le nord-ouest et sont plus marqués sans rompre la cohésion de l'ensemble. La bordure nord, ouverte aux vents froids, se ferme grâce à des antennes formées d'excroissances inclinées vers l'est ou des poteaux, tuteurs ou palissade. Le côté sud est plus érodé mais semble rester ouvert.

Un mobilier homogène, disséminé sur l'ensemble des creusements, a permis de dater la mise en place initiale de la culture entre le milieu du XVI^e et le début du XVII^e s. Les prélèvements n'ont pas permis d'identifier les espèces développées, ni la fouille de relever des creusements de plants, que ce soit dans le corps des sillons ou à leur extrémité nord. Un silo et une fosse peu profonde (un support pour une infrastructure hors sol, un bac, un foyer ?) semblent devoir y être associés. Au sud-ouest, le mur antique puis altomédiéval est reconstruit. S'il garde une largeur respectable, il déborde d'une vingtaine de centimètres de la fondation formée par les remplois. La présence de cette arase d'élévation, qui ne s'étend pas au-delà de quelques courts mètres, pérennise ainsi un dernier tracé antique et fixe peut-être encore la limite occidentale de l'emprise. L'amorce du retour vers l'est est toujours signalée par le même bloc calcaire, dont le sommet affleurerait jusqu'à la fouille de 2016. La trace portée par le mur ouest, dont l'effacement ne se place pas avant le début du XIX^e s., n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien. À proximité, côté ouest, une partie au moins des bâtiments de la ferme existante est en place (1698 marqué au linteau) et la terrasse alluviale qui contraignait l'occupation antique a, dès lors, disparu.

La lecture de traités d'agronomie des XVII^e-XIX^e s. indique que la surface étudiée est en-deçà de ce que l'on attend pour subvenir aux besoins d'une personne. Il s'agit donc d'un verger modeste, dont le fruit des récoltes est complété par d'autres revenus. La hauteur inhabituelle de la terre végétale sur cette parcelle (soit 0,50 m) a sans

doute pour origine le fait que ces cultures perdurent au cours du temps. En revanche, celles-ci sont devenues imperceptibles dès que le plancher du binage a quitté le niveau du gravier.

Trois fosses de relégation de faune (deux veaux et un porc) viennent oblitérer cette mise en place au cours du XVII^e s. au moins (date par radiocarbone de l'un des dépôts). Cet usage a déjà été repéré à plusieurs endroits à Optevoz au cours du bas Moyen Âge ou lors de l'époque moderne. Leur présence signe probablement ici un changement dans la dévolution de l'emprise et un arrêt, au moins momentané, de la culture. Pour autant, des bordures horticoles étaient mises au jour lors du décapage. Le travail de la terre a donc repris, mais le mobilier céramique et métallique, et le verre, semblent indiquer un entretien moins suivi de la parcelle. Alors qu'aucun dépotoir n'est signalé pour les périodes précédentes, les fragments enregistrés signalent le dépôt de pièces d'ameublement, de ferrure, de tessons divers, certains en fosses, d'autres dans la terre végétale. Deux structures de puisage d'eau sont également implantées, puis abandonnées.

La parcelle fouillée était la seule non lotie au cœur de l'habitat villageois avec une façade sur l'axe principal. Son emplacement à la charnière de deux ou trois espaces jusqu'au cœur du Moyen Âge a peut-être influé sur son destin. Le potager qui y est implanté par la suite fixe les limites de l'espace moderne et retarde peut-être la mise en place du bâti jusqu'à ce que celui-ci soit fixé dans ses limites actuelles. L'étude d'archives, à peine amorcée, ne permet pas de faire le lien entre le lot parcellaire de 1825 et les terriers du XVII^e s. existants. La transcription d'une partie des folios modernes révèle néanmoins le fossé qui existe dans la perception de l'espace. Outre les modalités de la description spatiale des fonds, il apparaît que la majorité des lieux-dits n'a pas survécu à l'époque contemporaine, le nom même de la rivière « Angebas » étant tombé en désuétude.

La place de l'agglomération antique

L'agglomération antique d'Optevoz, dont la superficie atteint environ 20 à 25 ha, se développe sur 500 m du nord au sud. De taille respectable, sans devenir hors norme, elle se distingue surtout par une structure urbaine amorcée dès le changement d'ère. Agglomération insérée au sein d'un terroir rural fortement anthropisé, l'habitat s'organise en îlots desservis par des rues dessinant une trame relativement orthonormée.

Alors qu'aucun centre administratif n'est perçu, cette configuration urbaine diffère de celle d'autres agglomérations où le schéma d'un village-rue prédomine. Ici, à Optevoz, il n'y a pas de parcelles mitoyennes de plan allongé accrochées à une rue par un seul côté. Les îlots et les réseaux viaires qui les limitent et les desservent sont mis en place dès Auguste.

PALADRU

Bas de Paladru, Centre Bourg

Stéphane BLEU

Inrap

Du 15 au 17 février 2016, une campagne d'évaluation archéologique a été menée au lieu-dit « Centre Bourg/Bas Paladru » à Paladru. Le projet de construction du musée archéologique de Paladru se situait dans le centre bourg (deux zones distinctes, A et B, de part et d'autre du projet d'un ancien lotissement) et dans un secteur sur lequel ont été identifiées des structures du Moyen Âge. En 2007, un diagnostic réalisé sur les parcelles environnantes pour un projet de lotissement qui n'a pas vu le jour et a été intégré depuis dans celui du musée, a livré quelques structures des XI^e - XIII^e s. correspondant peut-être à un « fond de cabane » ou encore une cave et à trois fosses dépotoir contenant quelques tessons de céramique et des fragments d'argile rubéfiée (Bellon, 2007).

Quatre parcelles (180, 182, 394, 400) des sections cadastrales AK et AI ont été sondées. Lors de cette évaluation, huit tranchées, couvrant environ 7,4 % (soit 770,12 m²) de la surface du diagnostic (soit 10 395 m²), ont été réalisées à l'intérieur de l'emprise. Elles ont atteint, en fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, la profondeur maximum de 1,20 m.

L'emprise présente une histoire géologique simple, avec la présence du substrat fluvio-glaciaire (US 4), puis d'un recouvrement par des colluvions (US 2, 3) piégées dans des dépressions au pied des pentes au niveau de la zone A (sud de l'emprise). On ne retrouve pas ces recouvrements en zone B (nord de l'emprise). Le sol brun actuel (US 1) se développe sur les colluvions ou directement sur le substrat fluvio glaciaire (cône de déjection stabilisé).

Le diagnostic archéologique a permis la mise au jour d'une fosse, de 2,50 m de longueur sur un mètre de largeur et 0,40 m de profondeur, et qui contenait un peu de charbon de bois. L'ouverture de fenêtres autour des structures n'a pas donné lieu à l'identification d'autres structures, ou d'un sol pouvant être associé à cette fosse. L'un des bords de F1, qui apparaît parfaitement rectiligne, pourrait indiquer un creusement mécanique. À l'est, à l'intérieur du creusement, une seconde fosse, ou trou de poteau, de forme ovale, de 0,40 m de longueur, 0,36 m de large et 0,38 m de profondeur a été observée. Elle présente un profil en « U » aux parois verticales et à fond plat. Dans le cas d'un ancien creusement réalisé à la pelle mécanique, cette structure pourrait éventuellement correspondre à l'emplacement d'un bloc morainique. Situées à l'opposé des vestiges de 2007, ces structures ne peuvent en aucun cas leur être rattachées.

PANOSSAS**Les Buissières****Matthieu POUX et Aldo BORLENGHI**

Université Lumière Lyon II

Antiquité gallo-romaine, Antiquité tardive

Les résultats de cette troisième et dernière campagne de fouille du programme de recherche pluriannuel mené sur le site antique des Buissières ne correspondent que partiellement à ses objectifs initiaux, qui ont été fortement revus à la baisse à la demande de la CIRA Auvergne-Rhône-Alpes et de la Conservation régionale des monuments historiques. Dans l'attente de solutions pérennes de conservation des vestiges, il a en effet été décidé de ne pas poursuivre l'extension du chantier au-delà de ses limites actuelles et de restreindre l'opération à la fouille exhaustive des secteurs déjà ouverts lors des campagnes précédentes. Le projet de fouille extensive des bâtiments pressentis entre les deux secteurs est et ouest, sur la base d'anomalies végétales visibles sur les clichés aériens et confirmées par les prospections géophysiques, a été abandonné au profit d'une simple tranchée exploratoire. Deux sondages de surface très limités ont également été réalisés, dans le secteur est (cour centrale du corps de bâtiments F-M-R, bassin S2) et aux abords du secteur ouest (bâtiment T). Les fouilles se sont principalement concentrées dans ce dernier secteur, au niveau de l'entrepôt et des constructions adjacentes (H, E, B, K, L), où elles ont été menées jusqu'au terrain naturel.

À l'est, dans le bosquet, deux sondages de surface très réduits ont permis d'identifier l'existence de deux nouvelles pièces adjacentes à l'espace central RI. L'hypothèse d'une pièce prééminente en position axiale, déduite de l'absence de constructions repérées au-delà de sa limite ouest, fait place à la restitution d'une aile nord (R1-R3) perpendiculaire à l'aile occidentale (F) du corps de bâtiments, qui s'interrompt au niveau du bassin (SI). Plus au sud, le premier état du bassin (S2), repéré l'année dernière, a également fait l'objet d'un sondage, qui a mis en évidence son système d'alimentation et d'évacuation. L'exploration de surface de la partie sud du bosquet, entièrement occupée par d'anciens bassins de pisciculture excavés dans les années 1950-1960, a confirmé qu'aucun vestige d'une éventuelle aile sud n'y est conservé.

La tranchée exploratoire ouverte entre les secteurs est et ouest, perpendiculairement aux anomalies repérées en prospection de surface, a révélé qu'elles ne correspondent à aucune structure antique, à l'exception d'une fondation de mur d'enclos de facture assez modeste. Bien visible sur les relevés ARP, ce dernier se connecte à celui mis au jour cette année dans l'angle sud-est de la cour du corps de bâtiments B, délimitant la vaste cour qui sépare les deux ensembles fouillés de part et d'autre. Ce diagnostic négatif écarte la nécessité d'une fouille plus extensive de ce secteur, par ailleurs très arasé et pauvre en vestiges d'occupation d'époque antique.

À l'ouest, la fouille des bâtiments (E) et niveaux précoces situés sous la cour et sous les travées du bastion

nord de l'entrepôt (H) a été poursuivie jusqu'au terrain naturel. Elle a notamment permis d'achever le dégagement et le prélèvement du dépôt d'enduits peints fragmentaires du deuxième style pompéien, déjà repéré en sondage lors de la campagne 2015 et laissé en place. Le dégagement des amas en plan a confirmé l'absence de tout vestige associé aux peintures et permis d'établir leur position secondaire, mais pas leur emplacement d'origine. Un second squelette de jeune équidé a également été découvert dans la cour, ainsi qu'un phallus en pierre intégré à l'origine dans les maçonneries.

La fouille des sols intérieurs de chacune des cellules du bâtiment (E) a livré une série de nouveaux foyers métallurgiques et culinaires qui confirment la double vocation, domestique et artisanale, de ce bâtiment longiligne constitutif du tout premier état de la station aménagée dans le courant du I^{er} s. av. J.-C. : l'étude des maçonneries et de la stratigraphie a en effet montré que la plupart d'entre elles existaient déjà durant l'état 1a, daté entre les années 50-30 av. J.-C.

L'extension d'une tranchée de sondage ouverte l'année dernière en limite orientale de l'aire de fouille a permis de vérifier l'existence d'un bâtiment longiligne (T), perpendiculaire au précédent : délimité par deux murs parallèles, peu fondés et très arasés, il est pratiquement dépourvu de traces d'occupation, à l'exception de quelques amas de mortier correspondant probablement à des niveaux de chantier. L'impossibilité d'étendre la fouille n'a pas permis d'en assurer le plan ni d'en préciser la fonction (portique, stabulation, écurie ?).

Plus au nord, le décapage des derniers niveaux de voirie situés au niveau de la porte charretière (K) a permis d'établir que cette dernière a fonctionné en même temps que les bâtiments (E et L) qui la bordent (état 1a, 40-30 av. J.-C.). Le corps de bâtiments L1-L3, L6 a fait l'objet d'une attention toute particulière et a, lui aussi, été fouillé intégralement, jusqu'au terrain naturel. Hormis l'espace de forge (fours et déchets bimétalliques) déjà mis au jour en 2015, il comporte une cuisine matérialisée par un foyer central, des aménagements construits (paillasse, table à feu), ainsi que de nombreux ustensiles culinaires et vaisselles. Les parallèles disponibles appuient l'identification d'un bâtiment d'accueil de type auberge, situé à proximité immédiate de la porte charretière d'accès au complexe.

Au terme des cinq années de fouille et de sondage écoulées, les responsables du programme de recherche entrepris en 2012 sur l'établissement des Buissières en vue d'en préciser le plan, la chronologie et la fonction, considèrent qu'il a pleinement atteint ses objectifs. Les résultats obtenus - dont un article paru dans un dossier de la revue *Gallia* (73-1, 2016) donne un premier aperçu - permettent d'écarter l'identification d'une *villa* vinicole, proposée dans le cadre des publications, rapports et inventaires antérieurs, au profit de celle d'une station routière de grande envergure.

ROVON

Ancien cimetière

Christine RONCO

Inrap

Temps modernes

La parcelle sondée au nord de l'église de Rovon a permis de mettre en évidence une densité assez importante de sépultures à proximité immédiate de cet édifice. Le substrat calcaire, à une altitude assez haute, ne laisse qu'environ 0,80 m de stratigraphie, dans laquelle il a tout de même été observé trois niveaux d'inhumations, soit onze sépultures dans un sondage d'un peu plus de 4 m². Il s'agit de sépultures en cercueil, contenant aussi bien des adultes que des immatures, pour lesquelles la datation du XVIII^e s. est homogène. Deux épingles de linceul sont associées aux squelettes des sépultures 6 et 7. Plusieurs écuelles et un coquemar ont été retrouvés, dont un au moins est associé avec certitude à une sépulture (SP 6). Cette écuelle, sans doute déposée au moment de l'inhumation sur le couvercle du cercueil, est tombée sur l'épaule droite du sujet.

Ce type de dépôt rituel était jusqu'alors connu dans les tombes en Dauphiné et dans la région Rhône-Alpes, au plus tard dans le courant du bas Moyen Âge, mais aussi dans quelques cimetières, pour l'époque moderne, en Savoie et en Genevois. Le cimetière de Rovon reste l'exemple le plus méridional connu pour ce type de pratique funéraire.

Le sondage 1 a permis aussi d'observer la fondation de l'église constituée de seulement quatre assises de blocs calcaires reposant directement sur le substrat calcaire. Une assise de moellons de tuf encore présente sur cette fondation pourrait appartenir à un édifice plus ancien et non daté à ce jour.

RUY-MONTCEAU

Vie de Boussieu

Cyril GAILLARD

Inrap

Antiquité gallo-romaine, époque contemporaine

Motivé par la construction d'une résidence « senior » et de plusieurs logements locatifs, le diagnostic a porté sur une surface de 3,54 ha. Il s'inscrit dans un secteur moyennement vallonné, situé au sein du plateau de la Bourbre moyenne.

Cette opération de reconnaissance, entreprise au moyen de 42 tranchées mécaniques, a livré un nouvel éclairage sur les formations superficielles présentes dans cette zone. La couverture sédimentaire, relativement indigente au sud lorsque le substrat n'est pas sub-affleurant, est plus développée en direction du nord de l'emprise, où elle atteint par endroit près de 1,50 m. Au sein de cette séquence stratigraphique émerge un paléosol brunifié, certainement mis en culture au cours de la période antique, ou immédiatement après celle-ci.

Malgré l'attention portée lors du diagnostic, les tranchées n'ont révélé qu'un nombre limité de structures archéologiques. Deux fossés, s'ouvrant sous le niveau de terre végétale, se développent de manière parallèle aux limites cadastrales actuelles, dont ils ne sont que peu éloignés. Si leur interprétation reste encore à l'état de question, il est probable que ces linéaments protègent les terrains environnants des eaux pluviales, tout en limitant les différentes parcelles. Une dizaine de fosses, regroupées au sein d'un petit ensemble ou bien isolées, complète l'inventaire des structures mises au jour lors de ce diagnostic. Ces creusements, peu profonds pour la plupart, n'ont pas livré le moindre mobilier.

RUY-MONTCEAU

Route entre le giratoire de la Vieille borne et la Vie de Boussieu

Cyril GAILLARD

Inrap

époque contemporaine

Localisée au sud-est du centre-village de Ruy, l'expertise archéologique menée sur le tracé de la future route reliant l'avenue de la Vieille Borne à la RD 54C, a porté sur une surface de 6 200 m².

Les tranchées ouvertes lors de l'opération ont recoupé un substrat d'origine alluvionnaire, composé de matériaux déposés suite aux retraits des glaciers de l'Isère. La couverture sédimentaire, épaisse de plus d'un mètre, s'est mise en place lors de phases d'érosion des massifs miocènes au début de la période postglaciaire. Au sommet de ces colluvions, un paléosol sombre, riche en fragments de terre cuite architecturale, a probablement été mis en culture dès la période antique.

Trois fossés, l'un creusé dans ce paléosol, les deux autres plus récents, constituent les seules structures mises au jour au sein de l'emprise.

SAINT-GEORGES-D'ESPÉRANCHE

1 place de l'Hôtel de Ville

Stéphane BLEU

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

En avril 2016, une campagne de sondage archéologique a été menée au 1 place de l'Hôtel de Ville. Le projet d'extension de la mairie se situait dans un secteur sur lequel on ne connaît encore que peu de choses.

Deux parcelles de la section cadastrale AS ont été sondées. Lors de cette évaluation, une tranchée couvrant environ 24 % de la surface du diagnostic (290 m²) a été réalisée à l'intérieur de l'emprise du projet.

Cette tranchée, en fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, a atteint la profondeur maximum d'un mètre.

L'emprise présente une histoire géologique simple, avec la présence du substrat argileux, dite « Terre rouge de Saint-Georges » (US 6), recoupé par trois structures, puis un recouvrement par quatre remblais (US 2, 3, 4 et 5).

Le diagnostic archéologique a permis la mise au jour de trois structures en creux (deux fossés ou tranchées parallèles et une petite fosse), creusées directement dans le terrain naturel à environ 0,60 m de profondeur, arasées et recouvertes par quatre couches de remblais contemporains (US 2 à 5). Aucun niveau de sol n'a été identifié. La zone a été fortement arasée à une époque récente. Le remplissage des structures a livré des tessons de céramique vernissée attribuables au XVIII^e s. Deux tessons de panses de vases en céramique grise médiévale ont également été recueillis.

SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS

14 route de Malaval

Stéphane BLEU

Inrap

Du 12 au 13 avril 2016, une campagne d'évaluation archéologique a été menée à Saint-Romain-de-Jalionas, au 14 route de Malaval. Le projet de construction d'un habitat particulier se situait à la périphérie sud-ouest du bourg. Une unique parcelle (654), de la section cadastrale AS, a été sondée. Lors de cette évaluation, trois tranchées, couvrant environ 8,4 % (soit 86,96 m²) de la surface du diagnostic (soit 1 030 m²), ont été réalisées à l'intérieur de l'emprise du projet. En fonction du terrain naturel et des contraintes techniques, elles ont atteint la profondeur maximum de 1,30 m.

Du point de vue de la géologie, la zone étudiée recoupe principalement une terrasse fluvio-glaciaire de la fin du Pléniglaciaire supérieur. Au niveau du secteur concerné, le substrat du Pléniglaciaire supérieur est sub-affleurant. Le substrat de la période tardiglaciaire est préservé uniquement à l'ouest de la parcelle, tandis que les horizons de sols du Postglaciaire et de l'Holocène sont mal conservés du fait des labours. Un ensemble de sols postglaciaires est toutefois identifié à l'ouest du site, mais aucun vestige n'a été mis au jour.

Le diagnostic archéologique n'a pas permis de mettre au jour de vestiges sur la zone concernée, et aucun indice de fréquentation humaine ancienne n'a été décelé dans ce secteur.

SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS

Le Vernai

Robert ROYET

Ministère de la Culture – SRA

Antiquité tardive

La villa dite du Vernai ou de l'Église a fait l'objet de plusieurs programmes de fouilles depuis cinquante ans. Un important balnéaire a notamment été partiellement étudié entre 1967 et 1975 puis remblayé hâtivement. La documentation issue de ces fouilles est malheureusement succincte et de forts doutes pesaient notamment sur la précision du plan général de cet ensemble pourtant monumental.

Ce secteur faisant l'objet d'une campagne de mise en valeur, il est apparu important de vérifier la validité de ce plan. Pour cela deux sondages, d'une surface cumulée de 10 m², ont été ouverts à l'est du *caldarium*, à l'extrémité supposée du bâtiment thermal. Ces ouvertures superficielles, qui n'ont atteint que le toit des niveaux du IV^e s., ont toutefois permis de confirmer la nécessité d'un recalage général des vestiges. Par ailleurs, il apparaît que l'ensemble bâti présente une assiette plus vaste que ce qui était restitué jusqu'à présent.

SASSENAGE

La Grande Rivoire

Pierre-Yves NICOD

Université de Genève

Premier Mésolithique, Second Mésolithique, Néolithique ancien, Néolithique

En 2016, nous avons poursuivi l'élaboration de l'ouvrage monographique sur la séquence de bergerie du Néolithique, tandis que, sur le terrain, nous avons fouillé les niveaux du Néolithique ancien et du Mésolithique dans deux secteurs de fouille adjacents.

Secteur NR13-15 : La transition du Second Mésolithique au Néolithique ancien

Dans ce secteur, les niveaux archéologiques ont été localement affectés par des apports d'éboulis ou par le lessivage lié aux intempéries. Ils comprenaient néanmoins une bonne part de constituants sédimentaires anthropiques (matière organique, cendres et charbons) et ils ont révélé des aménagements intentionnels : terrassement de l'éboulis et délimitation par des gros blocs calcaires d'un espace « domestique » avec foyer. Les restes fauniques étaient bien conservés et relativement abondants, alors que les artefacts se sont révélés très indigents : la céramique semble absente et les silex taillés rares. Quelques armatures de flèche tranchantes de type « Néolithique ancien méridional » (Cardial, Épicardial) et quelques microlamelles de cristal de roche permettent d'attribuer le niveau supérieur (décapage d39) à l'horizon du « Néolithique ancien sans céramique » (Nicod *et al.*, 2014). Dans les niveaux sous-jacents (décapages d40 à

d43), l'association de rares éléments néolithiques (armatures tranchantes) et mésolithiques (trapèzes, microburins) renvoie pour sa part aux « ensembles mixtes », déjà individualisés il y a quelques années dans les secteurs adjacents et dont la réalité culturelle est des plus douteuses (Nicod *et al.*, 2012).

Secteur NR16-21 : La transition du Premier au Second Mésolithique

Dans ce secteur central et bien abrité, nous avons retrouvé en planimétrie la même juxtaposition sédimentaire qu'en 2015, avec une zone très cendreuse, une zone plus organique et une zone caractérisée par des apports naturels d'éboulis. Le matériel archéologique mis au jour, très abondant, comprend essentiellement des industries en silex taillé et de restes de faune. Sur le plan culturel, deux niveaux ont été individualisés. Le niveau supérieur (décapage d152) montre une association d'industries lithiques du Second Mésolithique (trapèzes et lamelles Montbani) et du Premier Mésolithique (pointes à bord(s) abattu(s) et triangles scalènes). Le niveau inférieur (décapage d153) livre pour sa part une industrie lithique beaucoup plus homogène, attribuable au Premier Mésolithique (lamelles et pointes à bord(s) abattu(s), triangles scalènes, petits grattoirs et petits nucléus).

VAULX-MILIEU

Rue Le Chatelier

Stéphane BLEU

Inrap

Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, époque contemporaine

Du 9 au 17 mai 2016, une campagne d'évaluation archéologique a été menée au lieu-dit « Les Guinguettes » à Vaulx-Milieu. De nombreuses découvertes fortuites anciennes, des prospections pédestres, ainsi que des études géologiques plus récentes ont démontré le potentiel archéologique de ce secteur. Un diagnostic archéologique réalisé en fin d'année 2015 a permis d'identifier, outre un petit fond de Protohistoire et un réseau fossoyé de cadastration moderne et contemporaine, une occupation relativement dense attribuable à toute la période de l'Antiquité.

Deux parcelles de la section cadastrale B ont donc été sondées lors de cette opération. 43 tranchées, couvrant 2 291,52 m² environ 8,2 % de la surface du diagnostic (27 904 m²), ont été réalisées à l'intérieur de l'emprise.

Le niveau de terrasse rencontré dans l'emprise diagnostiquée est probablement à raccorder avec l'EMS A ou B mis en évidence sur le diagnostic archéologique de la « ZAC du parc technologique II » (Ackx *et al.*, 2016 : 52-58). Au-dessus de ce niveau, des dépôts fluviatiles sableux fini-würmiens ont été mis en évidence. Ces derniers sont scellés par des colluvions polyphasées, dénuées d'indice d'anthropisation à la base (Holocène inférieur à moyen ?), tandis que les plus sommitales sont contemporaines de la période historique. Un horizon de

mise en culture constitué à la période contemporaine (courant xx^e s.) est bien observé à la partie supérieure de la stratigraphie. L'impact des décaissements / remblaiements des années 2006-2010 est particulièrement notable dans la moitié est de l'emprise diagnostiquée.

Le diagnostic archéologique a mis au jour deux structures, un fossé probablement antique et un ancien chemin apparaissant sur le cadastre de 1826, dont plusieurs phases ont été observées.

Ces découvertes viennent compléter le paysage archéologique de ce secteur des marais de la Verpillière.

VAULX-MILIEU, VILLEFONTAINE

ZAC de Saint-Bonnet

Cyril GAILLARD

Inrap

second âge du Fer, République romaine, époque contemporaine

Le projet d'aménagement de la « ZAC Saint-Bonnet » est localisé dans la partie occidentale de la commune de Vaulx-Milieu. Le diagnostic archéologique mené en amont des terrassements a concerné une surface de 5,82 ha. Il a été réalisé entre le 13 et le 23 septembre 2016, et a généré l'ouverture de 75 sondages répartis sur l'ensemble de l'emprise. Les informations d'ordre géomorphologique recueillies à cette occasion constituent l'essentiel de la documentation. En effet, le transect a recoupé deux larges vallons, aujourd'hui colmatés et nivelés dans la topographie actuelle. Les stratigraphies relevées dans ces paléotopographies font apparaître l'existence d'apports alluviaux tardiglaciaires tronqués par l'érosion, et recouverts de dépôts colluviaux.

Peu représentés malgré l'importance de la surface traitée, les vestiges archéologiques se bornent à une portion de fossé de La Tène finale et à trois fosses empierrées d'époque récente.

VAULX-MILIEU

ZAC du parc technologique

Gilles ACKX

Inrap

Paléolithique, Haut-Empire

La présente intervention archéologique fait suite aux précédentes opérations qui se sont déroulées au sud du territoire de la commune de Vaulx-Milieu en 2015, pour le doublement de la RD 1006 et le projet de ZAC du parc technologique, tranche II.

Trois établissements ruraux de petite et moyenne importances avaient alors pu être identifiés ; ils étaient répartis, selon toute vraisemblance, le long d'un chemin vicinal. Avaient également été repérées une zone funéraire délimitée par un enclos fossoyé et plusieurs sépultures isolées situées en périphérie des habitats et de la voie.

Les quelques vestiges isolés découverts dans le cadre de ce nouvel aménagement, une tombe bûcher du 1^{er} s. apr. J.-C. et un foyer probablement gallo-romain, apparaissent comme dérisoires si on les compare aux campagnes de sondages archéologiques de 2015. Ces témoins permettent cependant d'élargir un peu plus la sphère d'occupation du territoire à l'époque antique autour des sites déjà référencés.

Le troisième élément, découvert, fortuitement, dans les sables fluvi-éoliens déposés au moment des événements de la dernière période glaciaire, est un fragment de métacarpe d'aurochs ou de bison daté par radiocarbone de -17930 -17690 cal BP, qui reposait sur un niveau de paléosol du Dryas ancien. La datation de cet ossement a ainsi permis de caler la chronologie de la sédimentation dans le secteur de la vallée de la Bourbre durant le Tardiglaciaire, dernière phase de glaciation précédant l'époque actuelle de l'Holocène.

VIENNE

189 chemin du Fort Saint-Just – lot A

Tommy VICARD

Inrap

Antiquité gallo-romaine

À Vienne, la construction d'une maison individuelle sise montée du Fort Saint-Just nécessitait une opération de diagnostic, dans une zone susceptible d'abriter les vestiges de l'aqueduc dit « F », observé en différents points et dont le tracé n'est que partiellement connu. Au nord-est du site, la présence d'une enceinte est attestée sur des plans du XVIII^e et du XIX^e s. Des fondations de bâtiment rectangulaire associées à un petit édicule, ainsi qu'un petit canal ont également été mis en évidence à proximité de cette enceinte.

Les quatre sondages ont livré deux petits fossés, dont l'un est sans doute antique et le second, indatable. Aucune trace d'aqueduc ni de structure en possible liaison avec un aqueduc n'a été découverte. Notons que toute la partie ouest de la parcelle est remblayée à une époque récente.

VIENNE

31 montée Charlemagne

Tommy VICARD

Inrap

À Vienne, la construction d'une maison individuelle sise au 31 montée Charlemagne, dans une zone susceptible d'abriter le tracé d'un ou plusieurs aqueducs, nécessitait une opération de diagnostic. Trois sondages ont été effectués sur une parcelle d'axe nord-sud, le long de la rivière la Gère. Deux murs d'axe est-ouest, parallèles, distants de près de trois mètres et visibles à une profondeur de 0,80 m, ont été dégagés. L'un possède une sorte

d'abside qui a fait l'objet d'un doublage. A priori, il ne s'agit pas de structures en relation avec un aqueduc, mais plutôt de murs de terrasses dont l'élément méridional, équipé d'un contrefort en abside, contient la poussée de la terre.

VIENNE

4 place Saint-Pierre

Tommy VICARD

Inrap

Haut-Empire, haut Moyen Âge, Temps modernes

À Vienne, le réaménagement de la cour de l'Institut Robin Saint-Vincent-de-Paul, en plein centre de la ville et à proximité des églises Saint-Pierre et Saint-Georges, nécessitait un diagnostic archéologique. En effet, une voie antique sud-ouest/nord-est a été reconnue en plusieurs occasions sur le côté ouest de la place Saint-Pierre, et nous savons que des niveaux antiques du 1^{er} au III^e s. sont présents. Par ailleurs, un cimetière du haut Moyen Âge existait avant l'installation des églises Saint-Pierre et Saint-Georges et les inhumations se sont poursuivies du V^e jusqu'au XVIII^e s.

Les trois sondages confirment la présence de niveaux antiques dans la zone de diagnostic. Les rares tessons de céramique recueillis offrent une datation des II^e-III^e s., avec la présence de sols en place et celle d'un bassin (ou assimilé). Au-dessus, un sondage permet de confirmer la présence d'un cimetière, avec au moins quatre tombes, dont des coffres en dalles et maçonnés ; dans les deux autres sondages, des structures en creux pourraient être assimilées à des sépultures. L'échantillon réduit ne peut que fixer une fourchette assez large, du haut Moyen Âge, ce qui ne permet pas de savoir s'il s'agit des sépultures du cimetière primitif ou de celles qui sont en relation avec le début de l'église Saint-Pierre. L'absence quasi systématique d'os en vrac et de sépultures dans les niveaux supérieurs semble confirmer un décaissement de toute cette zone à une époque récente et peut expliquer que l'on n'ait pas retrouvé les murs du cloître.

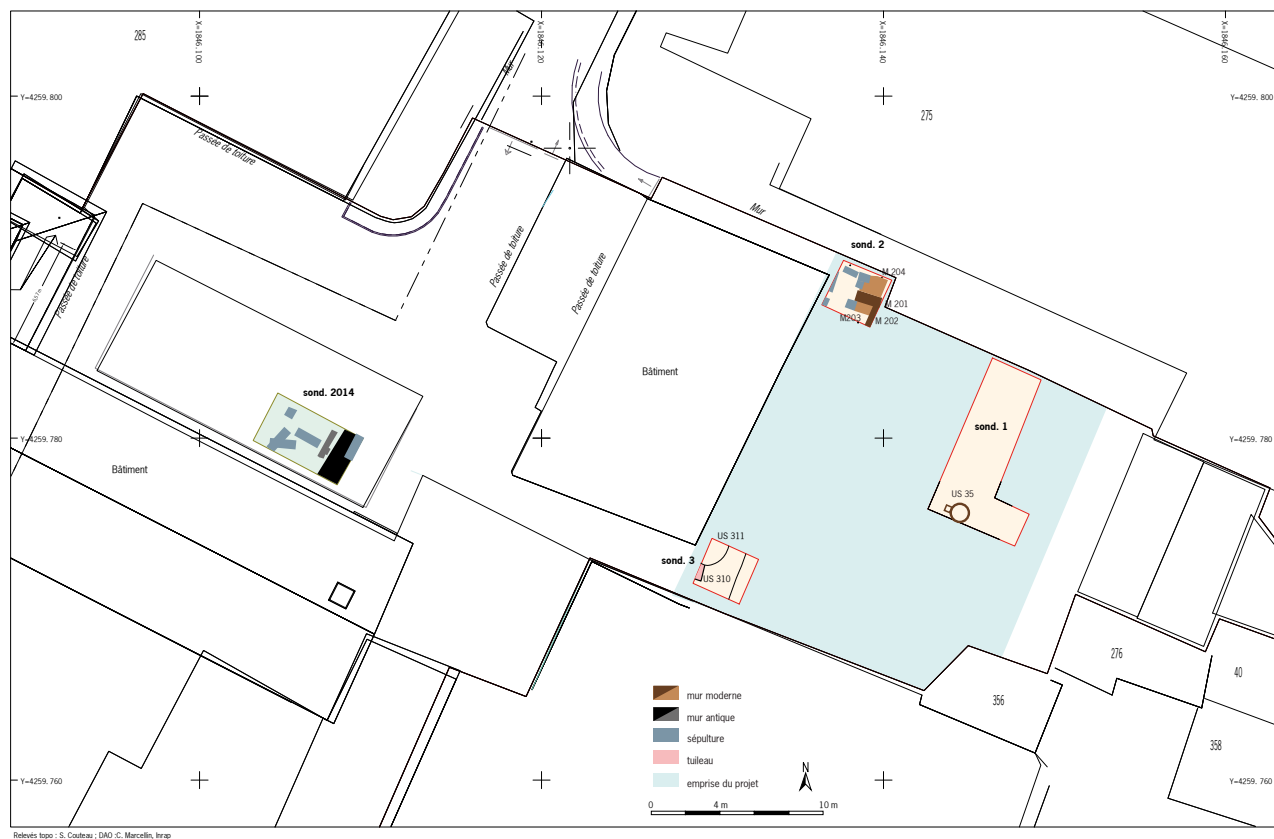


Fig 1 : Vienne, 4 place Saint-Pierre. Crédits : Claire Marcellin (Inrap)

VIENNE

Abbaye Saint-André-le-Haut

Anne BAUD, Anne FLAMMIN,
Monique ZANNETTACCI

Université de Lyon, CNRS et ville de Vienne

Antiquité gallo-romaine, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

L'opération archéologique de 2016 n'a pas permis de déterminer le plan de la nef de l'oratoire tardo-antique comme nous l'avions espéré, en raison des nombreuses sépultures médiévales et modernes qui ont largement détruit les maçonneries anciennes. Néanmoins, les niveaux atteints dans ce secteur montrent que le lieu a été précédemment occupé par des installations ou constructions tardo-antiques (chauffages par hypocauste et structures maçonnées), mettant en évidence la continuité de l'occupation entre le 1^{er} et les 5^e-6^e s. pour les phases antiques. Ces dernières données permettent d'affiner le contexte d'installation de l'oratoire. Celui-ci constitue encore cette année l'unique élément témoignant d'une occupation religieuse dans ce lieu pour la période tardo-antique. Concernant l'implantation monastique rapportée par les sources textuelles, aucune trace matérielle n'existe, en effet, avant le XI^e s. Ce constat pose naturellement la question de l'installation primitive des moniales.



Fig 1 : Vienne, abbaye Saint-André-le-Haut. Crédits : A. Baud (Université de Lyon)



Fig 2 : Vienne, abbaye Saint-André-le-Haut. Crédits : A. Baud (Université de Lyon)

Les différents états de l'église et du cloître sont mieux connus, surtout à partir des années 1200. En revanche, les états correspondant au XI^e s. s'avèrent plus complexes, puisqu'on suppose aujourd'hui deux phases de construction pour le XI^e s. Dans l'état actuel des recherches, une analyse plus poussée de la crypte s'avère essentielle afin de déterminer l'existence d'une première abside. La confirmation d'un édifice accolé au mur nord de l'église pose la question de l'organisation claustrale au XI^e s., lorsque les moniales de Saint-Césaire d'Arles réforment l'abbaye à la demande de Rodolphe III et de sa femme Ermengarde. Le cimetière monastique (tombes privilégiées) des XI^e-XII^e s. est clairement rassemblé dans la galerie orientale, la seule attestée à ce jour. Enfin, les recherches ont porté sur le XVII^e s. La reprise de la documentation archéologique a permis de faire le point sur cet état moderne. Un nouveau plan a été commencé et les études de bâti poursuivies, notamment à travers un relevé pierre à pierre des élévations. Dans la nef de l'église abbatiale, la fouille du cimetière paroissial a permis d'avancer sur cette problématique.

VIENNE

Place du Jeu de Paume, installation de conteneurs enterrés

Franck GABAYET

Inrap

Antiquité gallo-romaine, Moyen Âge, Temps modernes

La réalisation d'une série de conteneurs enterrés au sein du centre historique de Vienne est à l'origine de plusieurs fouilles d'ampleur limitée, de l'ordre de 20 m².

L'opération de la place du Jeu de Paume a révélé la présence d'une colonnette, dont seule la partie sommitale du fût a été dégagée. Sans pouvoir l'assurer, il est possible que la colonnette, parfaitement verticale, appartienne

à un aménagement antique ou médiéval. Quoi qu'il en soit, la construction repose sur une terrasse encore mal connue située, autour de 151 m NGF. Une série de remblais conduit à un fort exhaussement du secteur, bientôt entamé par les maçonneries de deux caves, probablement d'époque moderne. Les bâtiments, qui n'apparaissent pas sur le cadastre, sont déjà arasés en 1826.

VIENNE

Place Aristide Briand, conteneurs enterrés

Tommy VICARD

Inrap

Antiquité gallo-romaine, Temps modernes

Le projet de doter la ville de Vienne, dont le riche passé antique et médiéval n'est plus à démontrer, d'une longue série de conteneurs enterrés nécessite évidemment une opération de fouille. Cette opération se situe dans la partie nord de la ville, place A. Briand, à la jonction de la rue de l'Éperon et de la rue Marchande, à un endroit où une église médiévale rasée au XVI^e s. est signalée, de même que des niveaux antiques observés en 1965.

Le site se présente sous forme d'une allée de 8 m de long par 2,50 m de large pour une surface de 16 m². Les destructions de la partie sud du site à l'époque moderne réduisent cette surface à 13 m².

En fond de fouille, à 3,50 m de profondeur (157,29 m NGF), des niveaux de La Tène-augustéen ont été reconnus sur une épaisseur de près de 0,60 m, qui s'enfoncent dans le substrat. Ces niveaux correspondent à de l'habitat : murs maçonnés, mur en briques, caniveau, sol, radier, que nous ne sommes pas parvenus à caractériser. Au-dessus, sur une épaisseur d'environ 1,20 m et jusqu'à 159,10 m NGF, d'autres niveaux antiques se superposent, dont un daté du I^{er} s. apr. J.-C. Aucune struc-



Fig 1 : Vienne, rue Teste du Bailler. Crédits : Inrap

ture maçonnée n'a été découverte en relation avec ces niveaux, uniquement vus en coupe en raison des destructions du XVIII^e s. Quelques tessons des III^e-IV^e s. trouvés dans des couches postérieures montrent que des vestiges de cette époque ont dû exister sur le site, sans qu'il n'en reste aucune trace. L'époque médiévale est totalement absente de cette fouille et, posées directement sur les niveaux antiques, nous trouvons les fondations d'édifices d'époque moderne, dans lesquelles nous identifions une fosse septique, des caves, une allée avec un départ d'escalier qui appartient à un immeuble qui aurait été détruit au début du XVIII^e s.

VIENNE

Rue Teste du Bailler, conteneurs enterrés

Daniel FRASCONE

Inrap

**second âge du Fer, règne d'Auguste, Haut-Empire,
Bas-Empire**

L'opération de fouille réalisée à l'emplacement de futurs containers enterrés consistait en un carré de 4 à 5 m de côté décaissé sur une profondeur approximative de 3 m. Une vaste fosse, sans doute liée à la récupération et au remblaiement d'une cave ou d'un couloir de cave

moderne (dont un mur très arasé a été retrouvé en fond de fouille), au niveau des vestiges de sol romain, a perturbé l'ensemble des niveaux antérieurs.

En limite sud de la fouille, un mur romain était conservé sur 1,80 m d'élévation et 3,20 m de longueur. Il forme un retour, à l'est, vers le sud, sous la berme. Sa construction est essentiellement constituée de petits moellons de granit grossièrement équarris de 0,10 m de hauteur et 0,10 à 0,20 m de longueur, mais, à la base, près de l'angle, des blocs calcaires de grande dimension, dont le plus gros mesure 0,70 m de côté, ont été utilisés, peut-être en réemploi. Les restes d'un enduit de tuileau sont visibles sur la base de la partie uniquement aménagée en moellons, à l'ouest, sur une hauteur approximative de 0,70 m. Ce tuileau vient s'appuyer contre le ressaut de fondation du mur, ressaut qui affleure au même niveau qu'un dallage de grosses pierres de choin de Fay. Sous ce dallage, un collecteur d'assez grande dimension suit une orientation en S. Ce collecteur est installé dans un niveau de remblai contenant un nombre important de fragments de céramique, notamment d'amphores de type Dressel 1, permettant de suggérer une chronologie de La Tène finale, voire du début de la période augustéenne. Le comblement du caniveau recèle pour sa part des tessons de céramique semblant également favoriser une datation augustéenne. Des phases de récupération sont matérialisées notamment par de grandes fosses empierrées, localisées plutôt à l'est de la fouille et pouvant correspondre au démantèlement partiel des maçonneries antiques. Le



Fig. 104 : sondage 1 : vase peint US 1119
Photo J.-C. Sarrasin ; mise en forme C. Bellon, Inrap

Fig 1 : Vienne, Place François Mitterrand.
Sondage 1, vase peint, US 1119. Crédits :
J.-C. Sarrasin, C. Bellon (Inrap)

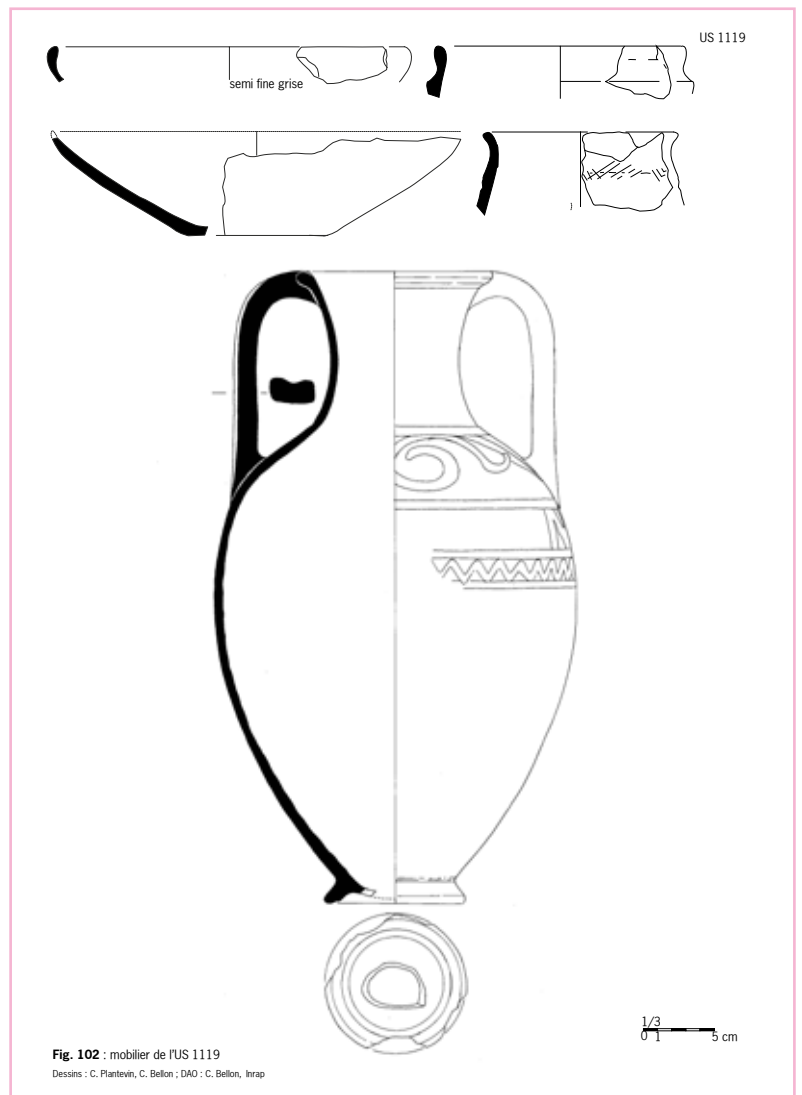


Fig. 102 : mobilier de l'US 1119
Dessins : C. Plantevin, C. Bellon ; DAO : C. Bellon, Inrap

Fig 2 : Mobilier de l'US 1119 : Crédits :
C. Plantevin, C. Bellon (Inrap)

mobilier issu de ces fosses est datable des III^e-IV^e s. Les pierres du dallage conservent des négatifs permettant de suggérer la présence, près du mur, d'un aménagement en élévation, probablement une fontaine, un socle. La mention de la récupération, en 1855, lors de la destruction d'une maison à l'angle de la rue Marchande et de la Place de la Boucherie (ancien nom de la rue Testé du Bailler), d'une inscription dédicacée par les Viennois au consul *Caius Bellicus Calpurnius Torquatus* pourrait également avoir un lien avec ces aménagements. Ces possibles éléments du piédestal d'une éventuelle statue pouvaient avoir été disposés en face d'une fontaine, au croisement de deux rues antiques.

VIENNE

Place François Mitterrand, implantation d'un parking enterré

Tommy VICARD

Inrap

**premier âge du Fer, second âge du Fer,
Antiquité gallo-romaine, Moyen Âge classique,
bas Moyen Âge, Temps modernes**

Le projet de création d'un parking souterrain place François Mitterrand nécessitait évidemment une opération de diagnostic archéologique. Nous sommes, en effet, au-dessus du *forum* antique. De plus, des sondages géotechniques ont révélé la présence de niveaux médiévaux de terres noires, et d'au moins deux mètres de niveaux antérieurs au *forum*. Deux sondages ont été effectués aux angles nord-est et sud-ouest de la place, sur une profondeur de 8,50 m.

Les deux sondages offrent une première occupation datée du V^e s. av. J.-C., sur une épaisseur maximum de 1,33 m, et qui débute directement sur le terrain naturel. Il

s'agit essentiellement de sols, d'occupations, de niveaux d'épandages, sur lesquels se trouvent des structures légères sur poteaux ou piquets. L'étude de la faune dévoile une mixité de rejets alimentaires, avec des traces de découpe de boucherie et de consommation. Au-dessus, nous trouvons une seule couche, appartenant à La Tène C1, soit à la deuxième moitié du III^e s. av. J.-C. ou au tout début du II^e s. Ensuite, nous observons plusieurs niveaux de sols et d'occupations, dont deux dallages appartenant à La Tène D, soit aux II^e-I^{er} s. av. J.-C., qui renvoient sans doute à de l'habitat.

Au-dessus, de vastes couches de remblais percées de fosses du I^{er} s. av. J.-C. ont été observées. Un radier posé sur deux gros piliers maçonnés recouvre dans un des sondages les niveaux antérieurs ; sur ce radier, deux grosses dalles de granite sont encore en place : il s'agirait là des vestiges du *forum* de 20 av. J.-C.

Directement posées sur ce radier, les terres noires médiévales sont constituées d'apports réguliers issus d'activités domestiques ou artisanales proches, avec des phases de comblement, d'arrêt et/ou de piétinement, mais il s'agit d'un espace géré et contrôlé, parfois remanié pour une meilleure utilisation. La chronologie va du XI^e s. jusqu'aux XIV^e – XV^e s.

À partir du XV^e s., la place F. Mitterrand est urbanisée. La trame urbaine de murs, fosses septiques, puits, a été mise au jour dans les deux sondages. Toutes ces structures ont été démolies à partir du milieu du XVI^e s. pour agrandir une petite place.

VIENNE

Rue du Musée, conteneurs enterrés

Tommy VICARD

Inrap

Antiquité gallo-romaine, La Tène finale (?)

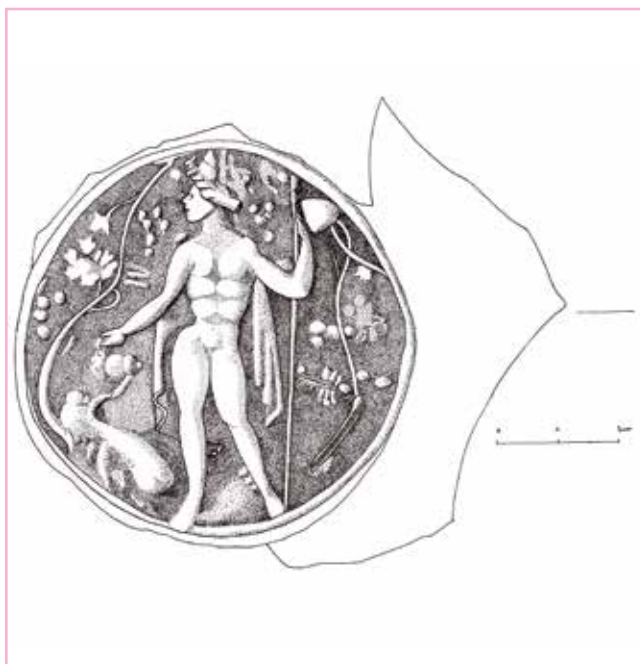


Fig 1 et 2 : Vienne, rue du Musée. Céramique antique (US 27), sigillée claire B, médaillon d'applique représentant Bacchus. Crédits : C. Plantevin, J.-C. Sarrazin, B. Rambault (Inrap)



Fig 3 : Vienne, rue du Musée. Vue générale des murs 4 et 12 prise de l'ouest : le ressaut de fondation est nettement visible sur les deux structures, de même que sur les enduits 17/18 du mur 4 et la zone de pose du plancher hypothétique. Crédits : Inrap

Le projet de doter la ville de Vienne d'une série de conteneurs enterrés nécessite une opération de fouille.

La fouille du conteneur de la rue du Musée, un carré de 20 m², permet de jeter un nouvel éclairage, certes limité, dans un secteur où la dernière observation scientifique date déjà d'une dizaine d'années (Jacquet, 2005) avec la découverte, à l'ouest de notre opération, de deux bâtiments successifs le long de la voie, abandonnés au début du III^e s.

À une profondeur de 3,50 m, nous avons, entre 162,71 m en fond de fouille et 163,41 m NGF, un mur d'axe est-ouest fonctionnant avec une série de niveaux d'occupation que l'on peut dater de La Tène finale. Cet espace évolue par la suite, quelque part entre La Tène finale et Auguste, par la construction de deux nouveaux murs nord-sud et est-ouest. Ils fonctionnent avec des niveaux de terre battue, peut-être sur plancher en bois, et délimitent une pièce assez grande, dont les extrémités nord et ouest se trouvent hors emprise. Au I^{er} s. apr. J.-C., cette pièce est réduite par la construction, au nord, d'un mur est-ouest et semble utilisée jusqu'au II^e s. : divers éléments renvoient vers une fonction artisanale, un magasin en bord de voie par exemple. Au II^e s., l'espace semble alors abandonné avec des niveaux de destructions et de démolition. Au III^e s., s'opère un changement radical d'utilisation : les niveaux en place sont fortement entaillés ; le mur est-ouest est détruit en partie par la construction d'un passage et d'une ouverture, aboutissant à une cave située au nord du site, hors emprise. La dernière phase d'utilisation antique voit l'abandon au III^e s. du site et son arasement partiel aux XIX^e et XX^e s. par les aménagements urbains.

SAINT-QUENTIN-FALLAVIER Château de Fallavier

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

VILLARD-DE-LANS

Les tumulus de Combe Bossue

Fabien DELRIEU

SRA – DRAC

La fouille conduite en 2016 prenait la suite d'une première évaluation du site effectuée en 2015. Cette série de deux opérations faisait suite à la découverte par un détectoriste d'une série de sept bracelets en bronze attribuables au Hallstatt moyen, sur les pentes de la Combe Bossue, au-dessus de la petite ville actuelle de Villard-de-Lans. L'intervention de 2015 avait permis de caractériser la présence d'un tumulus associé à une inhumation adventice, de laquelle avaient été extraits les bracelets de bronze.

La fouille de 2016 a permis de compléter la documentation afférente à cette inhumation adventice. Il est apparu que cette dernière, disposée de manière très superficielle, avait été en grande partie démantelée par l'érosion et les animaux fouisseurs. Cependant, une boucle d'oreille en bronze ainsi que les fragments d'un bracelet en fer ont pu être collectés. Leur présence a permis de confirmer l'attribution de cette inhumation adventice au Hallstatt moyen. Sans surprise, les quelques éléments osseux associés au mobilier métallique ont permis de confirmer que l'inhumée était de sexe féminin.

Après démontage, il est également apparu que le tumulus entrevu en 2015 était en fait constitué de deux tertres circulaires et accolés de cinq mètres de diamètre environ. Ils étaient dotés de coffres quadrangulaires centraux d'un mètre de longueur environ pour cinquante centimètres de largeur. La fouille de ces coffres n'a pas permis d'identifier la présence de sépultures ou de collecter un élément datant. Le seul postulat tangible lié à leur attribution chronologique correspond à la présence de la sépulture adventice du Hallstatt moyen et donc au fait que l'érection de ces structures tumulaires est forcément

antérieur à ce terminus.

VILLARD-DE-LANS

Le Lauzet

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

Anthropothèque des Paléoalpins

Pour construire une base de données diachroniques associant hommes et cultures : un outil de diffusion auprès des anthropologues

Jean-Jacques MILLET

Université Grenoble Alpes

**Paléolithique supérieur, Épipaléolithique et
Mésolithique, Néolithique, Néolithique moyen,
Néolithique final, Néolithique récent, âge du Bronze,
âge du Fer**

Historiquement, en Isère, la Préhistoire débute en 1841 avec la découverte de la grotte de Fontabert (La Buisse). Vont suivre les fouilles des grottes de Bethenas (Crémieux) en 1864, Barne Bigou (Fontaine) en 1881 et Balme de Glos (Fontaine) en 1904. De 1894 à 1930, E. Chantre et H. Müller sont à l'origine de la plupart des fouilles. Après cette période pionnière, il faut attendre les travaux d'A. Bocquet, P. Bintz et R. Picavet pour inaugurer une nouvelle période où plusieurs sites funéraires vont être mis au jour. Ce sera le Sciallet des Vouillants (Fontaine) 1957, et surtout, en 1960, les Râcles (Saint-Paul-de-Varces), la grotte Comboire (Claix) en 1978, Balme Rousse (Choranche) en 1979 et la grotte Joëlle (Saint-Agnan-en-Vercors) en 1983. Aujourd'hui, après un état des lieux réalisés en 2013, près de 80 sites funéraires ou avec des restes humains ont été inventoriés en Isère. En majorité, ces découvertes appartiennent à ces deux périodes. Ce sont des fouilles relativement anciennes.

Durant le Tardiglaciaire, les restes humains connus sont peu nombreux à l'échelle de l'Isère et de ses marges. Pour les plus anciens, nous avons les Hoteaux (Rossillion, Ain), la grotte des Romains (Virignin, Ain), la grotte Joëlle (Saint-Agnan-en-Vercors) et peut-être l'abri Bobache (La Chapelle-en-Vercors, Drôme), l'aven des Iboussières (Tricastin, Drôme) et la grande Gave (La Balme, Savoie). Pour le Mésolithique, nous avons Balme Rousse (Choranche, Isère), Sous Balme (Culoz, Ain), puis la grotte Jean-Pierre 1 (Saint-Thibaud de Couz, Savoie), La Fru (Saint-Christophe-la-Grotte, Savoie), et l'Aulp du Seuil (Saint-Bernard-du-Touvet, Isère). La plupart des 80 sites, néanmoins, s'échelonnent entre le Néolithique et l'âge du Fer. Ces sites sont concentrés autour de Grenoble et du Vercors, ainsi qu'à proximité de l'Île Crémieux. Paradoxalement, jusqu'à ce jour, peu d'éléments anthropologiques ont été publiés, hormis les articles de Billy (Billy, 1958 ; Arpino, 1988 ; Bouville, 1991). Il faut quand même souligner que ces sites sont absents de toute cartographie ou éléments de synthèse en rapport avec l'évolution des pratiques funéraires (Masset, 1997 ; Beineix, 2003 ;

Chambon, 2003 ; Jeunesse, 2005 ; Gallay, 2011), voire simplement de l'évolution anthropologique. Seules les publications Bocquet, 1969 et Gely, 1993 ont fait ce premier travail d'inventaire tout comme, plus récemment, Bintz et Millet, 2012 ; Millet, 2014c ainsi que Millet, 2016. Aucun état des lieux ou récolements des collections ostéologiques n'avaient été réalisés, hormis Millet, 2013.

Le projet « Anthropothèque des paléoalpins » fait suite à ce constat. 80 sites en Isère existent. Il serait bon de les expertiser. Que savons-nous de ces sites ? Un état des lieux réalisé en 2013 procède à la réunion de plusieurs inventaires existants : Bocquet, 1969 et Gely, 1993, entre autres. Il met en évidence que, en majorité, les sites ont une vocation funéraire. En outre, ils ont souvent plusieurs niveaux sépulcraux. Cet inventaire souligne l'existence de plusieurs fonds de collection, ainsi que leurs dispersions. Le dernier point est l'absence de connaissance de leur contenu relatif. Il n'y a pas de données concernant l'état de conservation, l'état de fractionnement, le nombre de restes, le nombre d'individus. La plupart des collections ne sont même pas lavées ou n'ont été étudiées que partiellement.

Le travail entrepris depuis a été de réaliser un récolement des collections site par site, de vérifier la localisation du matériel ou mobilier associé, de trouver les documents relatifs à la stratigraphie, minutes de fouilles, ainsi que d'élaborer une liste exhaustive de la bibliographie afférente. La mise au point d'une fiche inventaire a été réalisée en 2013, pour uniformiser la démarche et favoriser la mise en place de la base de données.

Concernant les collections ostéologiques, sont consignés, lors de chaque récolement, l'état de conservation, la fragmentation, ainsi que des observations taphonomiques. Un tableau ostéologique résume la collection (profil ostéologique). Le nombre de restes, le nombre minimum d'éléments, le nombre minimum d'individus, le dénombrement des adultes et des immatures sont précisés. S'il y a possibilité, des mesures sont réalisées afin d'estimer la taille et, éventuellement, le sexe. En fonction des restes dentaires, mais pas essentiellement, une estimation de l'âge des individus présents est effectuée. En perspective, il serait nécessaire de programmer un certain nombre de datations, afin de réintégrer ces sites dans un cadre chronologique régional. De fait, en reconditionnant les informations, le potentiel scientifique de chaque site est estimé. L'absence de données relatives au contexte de découvertes ne nous permet pas de statuer sur l'archéologie funéraire et les rites funéraires accomplis, voire sur la nature des sépultures. Par contre, des observations taphonomiques et statistiques sur ces collections peuvent apporter de précieuses indications et des outils de réflexions. Ces données pourront être mises à disposition de la communauté scientifique.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour portent sur treize sites isérois (12 000 restes) et huit sites sur les marges (2 400 restes), soit un total de 14 400 restes examinés. Au Néolithique moyen 1, nous avons des sépultures individuelles (Balme de Glos : Fontaine ; voir Millet 2014b) et d'autres collectives (La Grotte de la Balme, Locus3, La Balme les Grottes). Les restes sont très bien conservés, voire peu fragmentés, et souvent entiers. Le nombre d'individus reste faible : de 1 à 6. Lors de l'époque suivante, du Néolithique moyen 2 au début du Néolithique final ou récent, les restes, notamment les os longs, sont bien sou-

vent très fragmentaires. La plupart du temps, ces os sont déposés dans de petites fosses ou de petites grottes (Mas Millet, Saint-Quentin Fallavier, Les Râcles S1, Saint-Paul-de-Varces). Dans ces ensembles, la présence de traces de crémation est constante, mais il existe de véritables crémations (Barne-Bigou, Fontaine). Signalons enfin que les éléments taphonomiques peuvent indiquer des sépultures réalisées en deux temps (Fontabert, La Buisse). Le nombre d'individus oscille entre 10 et 68. Avec l'âge du Bronze, nous retrouvons des sépultures individuelles avec aménagement (Les Sarrasins, Sassenage : voir Millet, 2014a), et d'autres plus collectives (Sciallet des Vouillants, Fontaine). L'état de conservation est encore différent. Si les os sont fragmentaires, tous montrent un bon état de conservation. Beaucoup peuvent être remontés. Le nombre d'individus est compris entre 1 et 25.

D'un point de vue anthropologique, chaque période montre des caractéristiques morphologiques particulières. De fait, il est possible de différencier les populations du Néolithique moyen, du Néolithique final, de celle de l'époque de l'âge du Bronze, les premiers étant de petite taille quoi qu'assez robustes, les suivants étant de plus grandes tailles avec des caractères sexuels fortement marqués. Les morphologies crâniennes sont, elles, très différentes, en plus du passage des dolichocrânes versus les brachycrânes. Enfin, le profil ostéologique et les informations taphonomiques confirment ces informations. Elles concordent avec les éléments que nous avons dans d'autres régions.

Les éléments mobiliers et la faune n'ayant pas été examinés complètement à ce jour, il est possible de signaler la présence de restes d'animaux domestiques ou sauvages en contexte funéraire, ceux-ci pouvant porter des traces de crémation ou des stries de découpes. La présence de mobilier est variable également au cours du Néolithique et change à la toute fin du Néolithique final, avec la présence d'éléments de parures plus nombreux.

En conclusion, cette première approche met en évidence, outre une évolution des pratiques funéraires au cours du temps, la possibilité d'avoir des modalités funéraires contemporaines différentes le long d'une frontière géographique ou bien de part et d'autre d'une montagne. C'est à ce titre que l'Isère, pour ne pas dire le Dauphiné, peut apparaître comme un carrefour culturel, une entité géographique sensible aux variations latérales de faciès culturels.

GRANIEU

Les Basses Terres dauphinoises

Sébastien FILY

Chercheur bénévole

Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen-Âge

Cette première opération de prospection inventaire diachronique sur la commune de Granieu a permis d'obtenir de nouvelles informations sur l'occupation du sol des Basses Terres dauphinoises.

Deux sites ont été repérés lors de cette opération. Le premier, situé au lieu-dit Le Moulin, comprend deux zones de concentration de mobilier, caractéristiques d'un

site d'habitat. Le second site, plus pauvre en mobilier, se situe au lieu-dit Marvay Ouest. Il correspond à une petite concentration de *tegulae* associée à du mobilier de la fin de l'Antiquité et/ou du haut Moyen Âge.

L'ensemble de ces informations, associé aux anciennes découvertes sur la commune, démontre que Granieu détient un potentiel archéologique important, qui mérite d'être étudié de manière plus approfondie.

Plaine de la Bièvre

Campagne de prospection-inventaire diachronique

Denis GONIN

Chercheur bénévole

Protohistoire, Haut-Empire, Bas-Empire, époque médiévale

Les prospections pédestres dans la plaine de la Bièvre progressent. Les lacunes dans les secteurs définis se combinent. Les zones choisies forment un quadrillage de la plaine entre les communes de Thodure et Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

En 2015, un transect a révélé un site important sur Balbins. Des compléments ont été apportés cette année. Le secteur principal étudié a été le mas de Besseyat entre Viriville et Thodure. Ce lieu connu dans la bibliographie méritait une approche méthodologique précise. Une prospection pédestre, aérienne et une recherche orale ont été engagées. La synthèse des connaissances s'intègre dans ce travail de recherche. L'importance de ce site se traduit par une étendue de *tegulae* divisée en quatorze concentrations sur un axe est/ouest d'environ 500 m, en relation avec les perturbations anciennes et modernes de ce lieu. Une activité métallurgique se devine par la présence de concentrations de scories. Le mobilier céramique est peu présent. Il propose une occupation entre la période gallo-romaine et le Moyen Âge. En prospection pédestre, cette zone se comporte comme l'étendue du Rival et des Olagnières sur La Côte-Saint-André, avec beaucoup plus de terres cuites architecturales.

Les prospections aériennes concernant le recensement des anomalies de pousse ont été pauvres. Le fond IGN de 2015 révèle plusieurs emplacements complémentaires d'enclos circulaires, attribuables à des structures funéraires protohistoriques. Un secteur entre Sillans et Izeaux laisse apparaître une dizaine de nouveaux enclos. Les vérifications au sol de ces emplacements se poursuivent.

Cette année, la zone de prospection s'étend vers l'ouest mais également vers le nord, par la définition d'un axe en limite de La Côte-Saint-André, dans la plaine du Liers.

Les sites d'époque gallo-romaine sur les piedmonts du Mont Briançon

Jean LASSUS

Chercheur bénévole



Fig 1 : Les Piedmonts du Mont Briançon. Photographie satellite du stade de Chamagnieu. Crédits : Google Earth

Antiquité gallo-romaine

Nous avons pu prospecter trois ensembles de parcelles non encore visités à notre connaissance :

- Au nord de Frontonas, à 150 m environ au sud-est du site de La Salette à Panossas, les parcelles B55, B56, B58 et B89 n'ont livré, sur 5 ha, aucun mobilier antique.

- De même, aucun artefact n'a été trouvé sur les 12 ha de la parcelle E362 à Chamagnieu, au lieu-dit les Grandes Brosses. Cette parcelle est longée au sud par l'ancien chemin du Chaffard à Panossas mentionné dans le cadastre de 1826 et désormais recouvert par une haie.

- La prospection des parcelles D618, 619 et 620 sur 1,3 ha, au lieu-dit Rapatoux, à Frontonas, a permis de déterminer que la concentration de galets des parcelles D616 et 617 se prolonge à l'est au sud de la parcelle 619 et au nord de la 618. On note la présence d'éclats de terre cuite architecturale, avec trace de gorge (vraisemblablement des *tegulae*).

À Frontonas, nous avons pu voir des photographies de monnaies trouvées dans les parcelles C492 et C493

au lieu-dit Corbeysieu. Nous y avons reconnu une monnaie gauloise et deux romaines, dont les titulatures étaient illisibles. Des monnaies modernes étaient également présentes, suggérant qu'une voie de passage passant par les lieux-dits La Tavernette et les Quatre-vies a existé là, pendant une longue période.

L'année a surtout été marquée par la découverte signalée par M. et Mme Deppe, habitants de la commune de Chamagnieu, de traces de maçonneries visibles sous le stade de cette commune. Nous reprenons ci-après la description du site donnée sur la fiche de découverte, réalisée en collaboration avec Matthieu Poux (Université Lumière Lyon 2).

La photo satellite (**fig. 1**) prise durant l'épisode de sécheresse de l'été 2015 révèle des anomalies végétales formant des lignes perpendiculaires bien visibles à la surface du gazon du stade, et correspondent, de toute évidence, à des tracés de maçonneries. Ces maçonneries dessinent un corps de bâtiments complexe, organisé autour de plusieurs cours quadrangulaires, dotée pour l'une d'entre elles d'un bassin à absides, dont le plan rappelle celui d'une *villa* gallo-romaine. Ces constructions sont visibles sur un quadrilatère d'environ 88 m de longueur (est-ouest) par 70 m de largeur.

Au nord-est, on voit une cour dotée d'un péristyle (?) et d'un bassin central de 6 m sur 12 m comportant quatre absidioles, entourée à l'ouest, à l'est et au nord de plusieurs pièces d'environ sept mètres de profondeur. Au sud de cet ensemble, on observe une deuxième cour (?) qui se prolonge jusqu'à la façade sud de la *villa*, visible sur environ 88 m de longueur.

Au centre de cette façade, un corps de pièces d'une largeur d'environ 10 à 12 m traverse en nord-sud le site en longeant la cour et l'ensemble avec bassin évoqués ci-dessus. On distingue une autre abside au sud (balnéaire ?).

La façade orientale n'est pas visible, car occultée en grande partie par des arbres. À l'est, on observe deux murs parallèles obliquant en angle droit en direction du sud, vers le parking du stade. La façade septentrionale du complexe n'est pas rectiligne : en effet, un ensemble de pièces d'environ 9 m de profondeur, orienté est-ouest, vient s'accoler au nord de l'ensemble avec cour sur une longueur d'environ 6 mètres.

Le côté occidental du complexe, peu lisible, semble s'étendre sous les vestiaires et le lotissement voisin. On note la présence d'une pièce avec abside au sud-ouest qui pourrait correspondre à des bains (?). Une grande cour est également visible.

Au nord-ouest du site, on observe une petite structure de 10 m sur 10 m qui se rattache probablement à l'ensemble décrit ci-dessus, mais qui présente une orientation légèrement différente (sanctuaire, annexe agricole ?).

Il est difficile de déterminer la fonction des autres pièces observées. Certaines, également dotées d'une abside, pourraient correspondre à des bains ou à des salles de réception. D'autres semblent dotées de sols maçonnés.

Le site est très certainement à rapprocher de l'entité archéologique 38 067 0001, déjà interprétée comme une *villa* sur la base de découvertes ponctuelles de substructions, de *tegulae* et de céramiques du I^{er} (sigillée) au IV^e s. (luisante), comme indiqué dans la CAG 38/2. Jean Chauffin, dans la revue *Évocation* en 1981, précisait que le site semblait se prolonger sous le terrain de sport, ce qui est maintenant confirmé.

On note qu'une photographie aérienne de 1979, accessible sur le site Géoportail, montre une partie de ces structures visibles immédiatement après la construction du stade.

À vol d'oiseau, le site est à 3,2 km du site des Buisnières à Panossas, à 2,3 km du pont du Chaffard et à 1,9 km du lieu-dit Miange à Chamagnieu, où un tronçon de la voie romaine Vienne-Pont de Cheruy a été recensé dans la CAG 38/2. Au nord-est, on note la présence d'un chemin de l'Etrat à Chozeau.

Depuis la prise de vue satellite de juillet 2015, des travaux ont été réalisés par la mairie de Chamagnieu sur la partie ouest du site. C'est ainsi qu'une salle multi-activité et qu'une aire de jeu sont venues recouvrir les vestiges, sans que l'apparition de structure maçonnée n'ait été

signalée par l'entreprise et la mairie. Les anciens vestiaires ont également été détruits.

Lors de notre première visite sur le site, la construction de la salle était quasiment achevée et la terre excavée pour les fondations déjà enlevées. Nous avons trouvé, sur les tas de déblais provenant des travaux de finition du matériel, trois bords (coupe Pernon 27) et trois panses de céramique luisante, dont une ornée de guillochis, quatre panses d'amphore (deux Gauloises, une de Bétique et une de Tarraconaise), un fond d'amphore à *defrutum* de Bétique (Haltern 70), quatre panses de céramique commune et un fond de céramique tournée rouge. À cela s'ajoutent des *tegulae*.

Nous n'avons pas pu assister aux travaux de démolition des vestiaires mais nous avons réalisé, avec la collaboration de Gaëlle Morillon et d'Antony Carbone, de l'Université Lumière Lyon 2, un nettoyage d'une partie du fond de l'excavation faite pour recueillir une aire de jeu : 12 m sur 9,5 m pour 30 cm de profondeur.

La zone était très perturbée, et il n'est pas évident que les matériaux présents n'aient pas été déplacés par la pelle mécanique. Aucune structure maçonnée n'est apparue. Toutefois, nous avons pu observer, mélangés à des matériaux modernes (goudron), du mortier de tulleau (peut-être provenant d'une salle avec abside proche), du mortier beige et des *tegulae*. Quelques tessons de céramiques antiques ont été recueillis, surtout dans la partie sud de l'emprise : cinq panses d'amphore (deux de Bétique et trois gauloises), 23 tessons de céramique commune claire dont un fond, six tessons de tournée grise dont un bord de 20 cm et un fond, deux tessons de céramique luisante dont un fond, et cinq tessons de sigillée lisse de Gaule du centre.

En outre, un anneau octogonal (?) en bronze et une agrafe en plomb ont été recueillis, sans pouvoir en garantir la datation antique.

Ce matériel confirme la fourchette de datation proposée dans la CAG : période gallo-romaine, du I^{er} (amphore Haltern 70) au IV^e s. (céramique luisante). Le peu d'artefacts recueillis ne permet pas de déterminer la fonction du site.

Le SIG du projet a été enrichi des informations correspondantes.

TREPT, SAINT-HILAIRE-DE-BRENS, COURTENAY

Prospection inventaire en Nord-Isère

Simon CAHANIER et membres de la Société archéologique de Bron
Chercheurs bénévoles

Haut-Empire, Bas-Empire, époque médiévale

La prospection inventaire menée en 2016 par les membres de la Société Archéologique de Bron (SAB) s'est inscrite dans la continuité des travaux menés depuis plusieurs années dans le nord Isère. La zone étudiée a concerné les communes de Trept, Courtenay et Saint-

Hilaire-de-Brens : cette dernière a été prospectée pour la première fois cette année, l'ajout de son territoire ayant été motivé par la proximité avec Trept (les deux communes, en bordure de la vallée du Catelan, ont une unité géographique évidente) et par la présence, au lieu-dit « les Plagnes », d'un ensemble de sites archéologiques apparemment étroitement liés, mais à cheval sur les deux communes.

Les nombreuses prospections menées cette année ont permis de compléter la connaissance de l'occupation de ce territoire à l'époque gallo-romaine, avec, notamment, la découverte de plusieurs sites périphériques (petits habitats ou dépendances agricoles) situés à proximité de grosses propriétés de type *villa* mieux connues.

À Trept, quatre sites ont été prospectés, dont deux inédits. Aux lieux-dits « Montbron » et « Dressieu Blon », deux zones d'épandage de terre cuite architecturale peuvent correspondre à des bâtiments à caractère agricole d'époque gallo-romaine. Au lieu-dit « Gour », c'est un petit habitat, que le mobilier céramique permet de dater des I^{er}-III^e s. apr. J.-C., qui a été découvert. Enfin, au lieu-dit « Luminière », un possible site médiéval de faible superficie a été repéré ; la rareté et la fragmentation du mobilier céramique empêchent de préciser la chronologie d'occupation.

Sur la commune de Saint-Hilaire-de-Brens, quatre sites ont été prospectés, dont deux inédits. De nouvelles prospections au lieu-dit « Les Plagnes » ont permis de confirmer l'étendue et la datation (I^{er}-IV^e, voire V^e s. apr. J.-C.) d'une hypothétique *pars rustica* de la *villa* de Trept. Une prospection systématique des alentours a révélé plusieurs sites périphériques qui peuvent avoir été en lien avec cette occupation. Plus au nord, toujours au lieu-dit « Les Plagnes », deux sites ont ainsi été mis en évidence. Le premier, composé de deux zones d'épandage de terre cuite architecturale, de fragments d'amphore et de céramique, correspond sûrement à deux petits habitats que le mobilier permet de dater des III^e-IV^e s. apr. J.-C. Le second, où l'on retrouve, outre les terres cuites architecturales, des fragments de mortier

hydraulique, pourrait être un petit bâtiment à vocation artisanale ou agricole comprenant un bassin. En l'absence de mobilier céramique, il n'a pas pu être daté. Au lieu-dit « Grand Marais », les prospections sur un site déjà repéré n'ont pas permis d'en compléter les données.

À Courtenay, six sites dont quatre inédits ont été prospectés. Un important habitat a été repéré au lieu-dit « Marché » ; l'absence de mobilier luxueux (enduits peints, marbres, tesselles de mosaïque) ne permet pas cependant d'y voir une *villa*. Les tessons ramassés témoignent d'une occupation constante du I^{er} au début du III^e s. apr. J.-C., la rareté des céramiques à revêtement suggérant un abandon au III^e s. Un lingot de fer pourrait témoigner d'une éventuelle activité métallurgique sur une partie du site. Aux alentours, une zone d'épandage très diffuse à « La Croix » et un bâtiment à vocation agricole aux « Verchères » pourraient être liés à cet habitat. À ces sites, il faut ajouter un petit habitat gallo-romain dont la datation reste à préciser au lieu-dit « Terre de pauvres » et une concentration de terres cuites architecturales pouvant correspondre à une dépendance agricole à « Montchalin. » Enfin, au lieu-dit « Molard Pinet », à proximité du hameau de Fézillère, un site plus important a été à nouveau prospecté : il s'agit d'un établissement mêlant habitat et artisanat (métallurgie) datable des I^{er}-III^e s. apr. J.-C.

LOIRE

ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

Zone d'activité internationale Opéra Parc – tranche 2

Vincent GEORGES

Inrap

**Paléolithique, Néolithique, âge du Bronze,
âge du Fer, Antiquité gallo-romaine,
époque contemporaine**

Les fouilles conduites d'avril à août 2016 ont porté sur une superficie totale de 2,6 ha. Elles couvrent 3500 ans d'occupation, de l'âge du Bronze au XIX^e s. Quelques éclats de silex taillés indiquent une présence humaine plus ancienne, au Paléolithique et au Néolithique. Les vestiges structurés les plus anciens sont protohistoriques. Les fouilles ont, de ce point de vue, confirmé l'importance de ce potentiel archéologique perçu lors de la phase de diagnostic. Le spectre des vestiges a été étendu à une présence funéraire antique très ponctuelle, dans le sillage des vestiges de la fin de l'âge du Fer. Le contexte de l'exploitation des argiles au cours du XIX^e s. fait également partie des thématiques traitées dans le cadre de ces fouilles.

La topographie du versant comprend une double déclivité en direction du nord et de l'est, au contact d'une zone humide protégée maintenue en dehors du périmètre des fouilles. Le dénivelé de l'aire fouillée atteint 7 m de puissance, en surplomb d'un réseau hydrographique très anthropisé.

Le substrat est essentiellement argileux et recouvert par endroit de plaquages d'alluvions anciennes plus ou moins grossières. Ce contexte géologique conduit à une circulation des eaux de pluies au sommet du plancher argileux. Contre toute attente, les vestiges découverts indiquent que des populations se sont accommodées de ce contexte sur la longue durée, au gré des précipitations hivernales ou estivales. Des stratégies d'implantation et d'aménagements ont réduit l'impact négatif des écoulements rejoignant la zone humide inférieure. En situation de sécheresse, la réserve d'eau ainsi constituée a pu valoriser cet espace, par exemple au bénéfice de la communauté de la fin du premier âge du Fer qui s'est installée au plus près de cette zone humide, en procédant aux aménagements nécessaires.

Au cours de la Protohistoire, les modalités d'implantation changent. Néanmoins, de l'âge du Bronze moyen jusqu'au milieu du second âge du Fer, les occupations se concentrent essentiellement sur les aires limono-sableuses. Cette prédilection nous renseigne sur la nature répulsive des affleurements argileux, pour des communautés cherchant à s'établir durant ces périodes anciennes.

À partir de la fin du Bronze moyen, un premier habitat est attesté par des trous de poteaux répartis entre un bâtiment oriental à ossature en bois et deux alignements occidentaux orientés nord/sud. A 20 m au sud-ouest de cette disposition méridienne, avec peut-être d'autres réci-

pients organiques parmi les empreintes négatives identifiées, une concentration de vases semi-enterrés forme une aire de stockage en l'absence de fosses silos. Le blé nu est la céréale identifiée pour cette période, avec en ligne de mire la mise en culture préférentielle des plages sablo-limoneuses. Les semailles hivernales inhérentes se tiendraient à l'écart des terrains argileux hydromorphes plus propices à la pâture. Le double alignement de poteaux de l'aire méridienne dessine un probable espace clos d'une trentaine de mètres de long sur 3 à 7 m de large. L'espace ainsi délimité a pu faire office de parcage de troupeau, sans que nous puissions bénéficier d'arguments archéozoologiques complémentaires. L'acidité cristalline des sédiments a fait disparaître les restes fauniques non brûlés. Tout bien considéré, les indices de production découverts découlent d'une logique vivrière agropastorale probablement consubstantielle de cet habitat.

Le bâtiment se développe sur 27 m² autour d'un axe de poteaux porteurs est-ouest. La densité des trous de poteaux ne va pas à l'encontre d'une succession de réfections ou de réaménagements, sans qu'il soit permis d'aller dans le détail des états successifs. Le flanc nord coïncide avec une présence abondante de mobilier céramique piégé au sein d'un horizon sédimentaire supérieur. La forte fragmentation de ce matériel est due à une réoccupation du site à La Tène moyenne. L'attractivité de cet emplacement résulte de son substrat sablo-graveleux compact et naturellement drainant en situation de périodes humides expérimentées lors des fouilles. En périphérie méridionale de cette occupation, une prise d'eau contemporaine a été aménagée. Taillée dans le substrat argileux, l'excavation comprend des galets formant un parement autour de « prises d'eau » comblées après leur abandon. L'aménagement est à peine éloigné d'un autre blocage de galets, de facture plus sommaire et sans mobilier archéologique.

L'occupation de la phase évoluée du Bronze moyen a pu se poursuivre jusque dans le courant du XIV^e s. av. J.-C., au tout début du Bronze final, pour être à la fois conforme au mobilier céramique et aux dates ¹⁴C obtenues dans des colmatages sédimentaires liés à l'abandon d'une possible dernière génération de vases semi-enterrés installée sur le site d'habitat.

Un second bâtiment plus tardif prend place à moins de 50 m au nord-est du précédent. Les rares indices typologiques céramiques retrouvés dans les fosses voisines sont en cohérence avec la date ¹⁴C obtenue sur l'un des trous de poteaux de cette construction. Attribuable au XIII^e ou au XII^e s. av. J.-C., le bâtiment forme un espace quadrangulaire avec un aménagement interne de type sablière basse et une cuvette à remplissage cendreuse à mettre en liaison avec un foyer domestique. Le bâtiment jouxte un espace en forme d'entonnoir de 37 m² de surface et délimité par des trous de poteaux. D'autres poteaux voisins dessinent probablement les bases de greniers, en l'absence de batteries de silos creusés ou de vases semi-enterrés. Le dispositif général reproduit donc l'organisation tripartite qui prévalait déjà à la fin du Bronze

moyen. Au cours de cette seconde phase d'occupation, au Bronze final 2a, les vestiges connaissent une dispersion qui tranche avec l'occupation antérieure plus resserrée débutée à la fin du Bronze moyen. Les autres vestiges architecturaux comprennent un poteau massif, présumé faîtière, car accolé à une fosse assimilée à un cellier en présence d'un fragment de meule ; ceci en référence à un autre cellier du Bronze final 2a déjà découvert en Forez, à Saint-Romain-le-Puy. On compte aussi deux fosses d'extractions qui entaillent les plus épais dépôts sablo-limoneux de l'aire décapée. Deux résurgences naturelles d'eaux subaffleurantes sont associées à des placages superficiels et homogènes de fragments de céramiques du Bronze final 2a et de pièces de mouture. Les deux zones humides dépassent chacune la dizaine de mètres de circonférence. La plus petite a été équipée d'un fossé drainant susceptible de dater de la toute fin de l'âge du Bronze final, d'après une date ¹⁴C obtenue sur un charbon de bois issu du comblement. Une source a bel et bien pu se perpétuer sur le site.

Les vestiges archéologiques font une réapparition spectaculaire à la toute fin du premier âge du Fer. Profondes d'un à plusieurs dizaines de centimètres, trois structures excavées à fond plat sont interprétées comme des soubassements avec des concentrations hétérogènes de galets aménagés. La plus petite des substructions est de forme subquadrangulaire et correspond aux fosses ateliers maintes fois documentées pour cette période. Un emmarchement fait de galets anguleux marque probablement son entrée méridionale. Un autre aménagement consiste en un calage de poteau excentré et appartient à l'un des deux grands creusements ovoïdes à fond plat.

Une occupation contemporaine s'étend en contrebas à 80 m de distance, au contact de la zone humide. À cet endroit, la topographie de l'époque a subi un épisode érosif identifié sous la forme d'une couche sédimentaire hydromorphe. Cette unité stratigraphique a piégé un abondant mobilier archéologique du Hallstatt D3 en bas de versant, sur le quart sud-est de la fouille. Suite à l'abandon du site, ces colluvions possèdent une extension particulière, qui est en étroite rapport avec de volumineux calages. La taille et l'espacement de ces aménagements sont considérés comme les indices forts d'une banquette sédimentaire artificielle, ultérieurement soumise à un glissement sédimentaire, sous l'effet de la gravité, suite au pourrissement de son ossature en bois. Après l'affaissement de la structure, seuls les calages massifs sont logiquement restés en place. L'allure exacte de cet aménagement en terrasse nous échappe totalement, en dehors du dispositif d'ancrage au sol. Sa fonction est subodorée à partir des plaques de schistes disséminées à plat au sein de l'horizon des colluvions. Deux d'entre elles faisaient encore office de calages de poteau, en étant fichées à la verticale, de part et d'autre de l'avant-trou, sur la bordure méridionale de la banquette de terre érodée. Dès lors, il peut être avancé que la retenue de terre avait pour objet de servir de soubassement à un ou plusieurs bâtiments. L'aménagement en terrasse indique la volonté de se rapprocher de la zone humide sans en subir les désagréments, tout en se préservant des importants écoulements superficiels provenant du versant supérieur. Le terrassement artificiel prolonge ainsi logiquement l'éminence argileuse située au sud de la fouille.

La dynamique de colluvionnement de la banquette artificielle a recouvert deux axes de circulations en direction de la zone humide. Elle est aussi impliquée dans le comblement intermédiaire du puits sous-jacent. Le mobilier retrouvé au fond du puits est contemporain de celui retrouvé dans les colluvions. Ce point d'eau a pu alimenter l'habitat en période estivale ou de grande sécheresse, tandis qu'une mare et un fossé contemporains montrent que l'on a cherché à canaliser les écoulements du versant en périphérie de l'occupation principale. Les restes carpologiques retrouvés dans la mare sont d'une grande complémentarité avec ceux retrouvés au cour de l'habitat, que ce soit en termes de plants sauvages ou cultivés (étude M. Cabanis). Cette occupation partage de nombreux points communs avec l'occupation contemporaine de Chambéon/Magneux-Haute-Rive (Vermeulen, 2012), tant du point de vue des vestiges rencontrés que de leur répartition, exception faite de la mare et de la banquette sédimentaires artificielles, qui sont spécifiques du site d'Andrézieux.

Les indices de la présence humaine ressurgissent peut-être dès la fin du IV^e et, à coup sûr, durant le III^e s. av. J.-C., d'après les indices morphologiques sur céramique et les datations au ¹⁴C. Ils prennent la forme de dépôts et d'aménagements qui dénotent conjointement la présence de troupeaux venus paître sur des sols favorables à cette pratique. Les observations recueillies vont dans le sens d'une aire de stationnement du bétail. Le piétinement est caractérisé d'une part par l'intense fragmentation des tessons. D'autre part, un malaxage homogène du sédiment du substrat apparaît avec le mélange de micro-restes de végétaux ligneux et de charbons de bois, d'après les observations brutes en lames minces qui ont été effectuées au microscope par Eymeric Morin. Cinquante mètres à l'est de ces indices de stabulation animale, une dépression longue de 10 m par moins de 2 m de largeur possède les caractéristiques d'un plan d'eau artificiel installé dans le sens de la pente et ayant pu servir d'abreuvoir. Une activité métallurgique est venue se greffer opportunément à cet aménagement en vue de bénéficier d'un apport nécessaire en eau. Le comblement terminal du présumé abreuvoir contient les fragments de parois en terres cuites d'au moins un four de forge et des battitures non aimantées sur sa partie médiane. La morphologie d'une fosse voisine et la localisation de creusements annexes permettent d'identifier l'emplacement du four. On dispose en effet de la comparaison d'un dispositif analogue autour d'un four de forge effondré au sein de l'occupation de La Tène finale.

Les occupations de la fin de l'âge du Fer marquent un retour de l'habitat proprement dit, tout en conservant des indices d'élevage et de pratiques métallurgiques. Une révolution agraire s'opère à cette époque. Elle consiste à implanter des fossés parcellaires destinés à assainir les secteurs argileux. Le processus se produit durant La Tène D sur le versant où affluent les eaux pluviales provenant du plateau argileux supérieur. Auparavant, à La Tène C2/D1a, un enclos est installé sur l'éminence argileuse située au sud de la surface décapée. Cet enclos quadrangulaire a uniquement été dégagé sur sa partie nord, du fait des limites imposées par la prescription archéologique et l'extension du projet d'aménagement. Les vestiges mobiliers se densifient à l'appro-

che de l'angle nord-ouest. Cette aire de rejet se met seulement en place lors de la seconde phase de comblement des fossés. Elle livre un mobilier attribuable à la phase précoce de La Tène D1 (étude K. Giry). Cette chronologie a pour effet de mettre en évidence le caractère précoce de l'implantation initiale.

Les vestiges de l'enclos comprennent des résidus d'activités métallurgiques, sous la forme de battitures et de galets thermofractés. Un four de forge se trouvait en dehors de l'enclos le long de l'angle nord-ouest au sud d'un fossé ouest-est connecté à cet angle. Partiellement effondré au niveau de ses substructions, il était environné de structures annexes utilisées lors de la transformation finale du métal en produits finis ou réparés. Une frette en fer a ainsi été découverte au plus près du four, dans une fosse en forme de bassin et au milieu des résidus de foyer de forge. Une autre fosse a livré les rares scories du site correspondant à des fragments de culots de forges. Ce dernier creusement a, par ailleurs, les dimensions et la morphologie adéquates pour permettre l'immersion des roues de char au cours de la pose des pièces forgées (frettes sur moyeux et bandages). L'étude des résidus métalliques des opérations de forge a été confiée à Emmanuel Dransart (laboratoire EMTT).

Les vestiges parcellaires ultérieurs de la fin de l'époque gauloise couvrent une part importante de la fouille. Au niveau de l'unique angle parcellaire identifié, le fossé conserve sa largeur initiale, tandis que les tronçons éloignés ont subi des élargissements imputables à leur franchissement par des troupeaux qui provoquent des irrégularités associant des fronts de taille à des plans inclinés sur les profils transversaux des fossés. Seuls les creusements linéaires méridionaux se rattachent indubitablement au plan d'un enclos laténien. Plus au nord, la configuration des fossés correspond à un réseau parcellaire. Bien que postérieure à l'enclos, elle en reprend néanmoins très exactement l'orientation de 20° ouest, et ce, à 64 m de distance. Cette dernière mesure a son importance, puisqu'elle correspond à la longueur du côté d'un probable enclos orienté 8° est et découvert au sommet d'une éminence argileuse, lors de la tranche 3 du diagnostic de la Zone d'activités internationales, soit de l'autre côté de la zone humide orientale qui borde les présentes fouilles (Thévenin, 2013). Cette dimension est aussi celle d'un autre côté d'enclos découvert sur un diagnostic en 2014 à Balbigny (E. Thévenin). Le côté d'enclos intégralement dégagé lors de la fouille atteint la taille de 49 m, soit celle du côté d'enclos dégagé lors de la fouille de Chambéon/Magneux-Haute-Rive (Vermeulen, 2012).

À l'intérieur de l'angle perpendiculaire formé par les deux grands fossés, deux tombes à crémation viennent se greffer à la structuration parcellaire, et sont, peu ou prou, contemporaines de l'occupation de l'enclos de la tranche 3. Manifestement en liaison avec les tombes, des résidus de bûcher funéraire ont rejoint le comblement terminal des fossés au démarrage ou au cours de La Tène D2. Hormis l'indice du maintien du parcellaire antérieur, la période antique se caractérise par un dépôt de résidus de crémation. Ce dernier s'apparente à une tombe accolée à un trou de poteau et un vase à libations enterré et non comblé depuis l'Antiquité. Les analyses géochimiques produites sur ce récipient ont montré qu'il avait contenu

d'importantes quantités de vins rouges aromatisés avec une espèce végétale encore indéterminée et en présence de graisses animales de non-ruminants (étude N. Garnier). Les résidus du bûcher du début du 1^{er} s. apr. J.-C. mélangent des fragments de récipients en verre fondu, de la vaisselle céramique, des clous ainsi que les indices carpologiques d'une forte présence de matières végétales sur le bûcher. On notera ici en particulier celle des fèves dans le cadre d'un usage funéraire (étude M. Cabanis).

La chronologie fine des vestiges domestiques funéraires ou artisanaux va dans le sens d'un unique domaine agricole avec deux enclos successifs : l'un fouillé, l'autre seulement diagnostiqué avant d'être recouvert par un remblai en 2016. La présence territoriale est déjà sensible dès La Tène moyenne (élevage et métallurgie), avec une poursuite avérée de l'occupation au début de l'Antiquité.

Les vestiges ultérieurs remontent au 19^e s. et rassemblent des voies de circulations donnant accès à une tuilerie-briqueterie. Les voiries permettaient le transport des briques ou des tuiles sorties du four. L'architecture du four, notamment au niveau de la chambre de chauffe et des espaces voûtés, a pu être abordée au travers des substructions partiellement endommagées par la conservation opportuniste d'une mare au niveau de l'accès aux alandiers du four lors de la destruction des élévations.

Sur la longue durée, cette fouille montre le cas où l'orientation parcellaire protohistorique ne s'est pas perpétuée sous sa forme antique à l'intérieur du cadastre napoléonien. Auparavant, les analyses palynologiques montrent une ouverture continue entre la fin du 6^e s. av. J.-C. et le 1^{er} s. av. J.-C., avec une image intermédiaire durant La Tène moyenne (étude J. Argant). Dans ce cas précis, la révolution agraire gauloise se traduit par des fossés parcellaires visant à assainir de nouvelles terres reposant sur des argiles. Les orientations choisies pour ces fossés n'ont pas été fossilisées dans la trame parcellaire moderne. Plus que d'autres territoires, les terrains argileux ont pu faire l'objet de déprises ultérieures. Dans ce contexte, le découpage moderne du cadastre napoléonien privilégie la présence des plages sablo-limoneuses dans les parcelles. Ces espaces, préservés de la présence des argiles, étaient déjà plébiscités par les communautés de la Protohistoire ancienne locale. Il en résulte que les limites cadastrales modernes enserrent les traces archéologiques de la Protohistoire ancienne, sans les recouper. Cette forme de continuité territoriale est la marque d'un attrait à très long terme des aires sablo-limoneuses sur les hautes terrasses de la Loire.

BELLEGARDE-EN-FOREZ**Ruffy, fouille 1****Simon LEMAÎTRE**

Éveha

second âge du Fer

La fouille de Ruffy est située dans les piémonts des monts du Lyonnais. Elle est intervenue dans le cadre de l'extension d'une carrière d'exploitation de sables et granulats et à la suite d'un diagnostic effectué en 2013 sous la direction de V. Georges. À cette occasion, un petit site laténien a été mis en évidence à flanc de colline, sur le léger replat d'une parcelle présentant un pendage assez important. La fouille a été motivée par l'aspect atypique des vestiges gaulois, ainsi que par le contexte géographique, peu exploré par l'archéologie préventive du fait de son isolement. Ces reliefs souffrent, de plus, d'une intense activité érosive très défavorable à la conservation des vestiges. La fouille a permis de mettre au jour près d'une cinquantaine de structures archéologiques, bien souvent très arasées, parmi lesquelles se trouvent fosses, trous de poteau et linéaires variés (drains et fossés).

Les résultats de la fouille, quoique modestes, n'en restent pas moins assez satisfaisants. Ils constituent une première base pour une commune où les données archéologiques sont très lacunaires et ils démontrent également que ce type de contexte isolé, a priori peu favorable à l'activité humaine, peut se révéler propice à des fréquentations assez variées.

Fin de la Préhistoire & âge du Bronze

Une datation ¹⁴C, effectuée sur un charbon de bois issu d'un trou de poteau isolé, indique une fréquentation probable du secteur pendant le Néolithique final (3325-2940 cal BC, Bêta-431600). Ce résultat assez surprenant n'était pas attendu, mais il ne semble pas complètement improbable. Une seule date ¹⁴C reste toutefois assez légère pour illustrer une période.

La parcelle présente des traces de défrichage avec brûlis qui sont matérialisés par quelques chablis assez mal conservés. Ces derniers ont été datés de la fin du Bronze moyen ou du début du Bronze final par ¹⁴C (1430-1280 BC Cal, Bêta-431602 et 1395-1215 BC Cal, Bêta-431603). Ces vestiges témoignent, soit d'une activité de déboisement de la parcelle pour la viabiliser, soit d'une simple exploitation du bois.

Période laténienne

Les vestiges les plus importants de la fouille se composent d'une fosse peu profonde qui contenait un important lot de céramiques de La Tène D1a – D1b, autour de laquelle se distribuent quelques trous de poteau, dont certains ont clairement pu être rattachés à la même phase chronologique. Cet ensemble de structures suggère la présence d'un bâtiment sur poteaux à architecture de terre et de bois de taille modeste, qui doit correspondre à un petit établissement rural a priori isolé et occupé sur une courte durée. Cette occupation, du fait de son isolement et de sa modestie, tranche avec les sites habituellement reconnus pour la période : sites de hauteurs forti-

fiés, habitats agglomérés ou sites ruraux à enclos. Elle montre qu'il existe également un habitat dispersé de petite taille.

Périodes historiques

Enfin, les vestiges qui font référence aux périodes historiques sont très variés : l'Antiquité n'est représentée que par deux ou trois fragments de *tegulae* isolés et manifestement en position secondaire. Les linéaires, souvent à fonction de drainage, sont nombreux sur la zone de fouille. Ils sont assez mal datés mais certains correspondent très probablement à des éléments de parcellaire moderne.

BELLEGARDE-EN-FOREZ**Ruffy 2****Stéphane ADAM**

Éveha

Bas-Empire, haut Moyen Âge**Opération 2015**

À l'occasion d'un diagnostic archéologique, une petite nécropole de la fin de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge avait été mise au jour dans une carrière d'exploitation de roches amphibolites sur la commune de Bellegarde-en-Forez, au lieu-dit La Montagne. L'intervention de fouille a permis de dégager l'ensemble funéraire dans sa totalité. Ce dernier se compose de plus de soixante-dix tombes réparties sur quatre ou cinq rangées orientées est-ouest. L'acidité du sol a très fortement érodé le contenu des fosses sépulcrales. Seuls quelques rares fragments osseux ont permis de déterminer la position des corps. Le mobilier antique issu des sépultures est en position secondaire et renvoie à une occupation antérieure. Les datations radiocarbone ont permis d'attribuer cette nécropole au début du Moyen Âge. Aucun élément stratigraphique n'a permis de déterminer si cette nécropole était enclose, si bien qu'il est impossible de déterminer si le domaine funéraire comportait une délimitation de quelque nature.

CHARLIEU**6A rue du Lavoir****Éric THÉVENIN**

Inrap

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

L'intervention se rapporte au projet d'aménagement d'un habitat particulier, engagé sur une seule parcelle, référencée AR 916b. Localisé au sud de la commune de Charlieu, au 6A rue du Lavoir, ce diagnostic de 326 m² s'est avéré positif, avec la découverte au sommet du substratum alluvial à une profondeur d'1,40 m (autour de 271 m NGF) des niveaux médiévaux datés du XIII^e s.

Parmi les vestiges mis au jour, notons les contours très partiels d'un four domestique, associant, à l'est de l'aménagement, le contenu détritique d'une large structure fossoyée et, à l'ouest, au-delà des limites du sondage, la voûte d'une structure circulaire caractérisant l'emplacement d'une chambre de cuisson. Si l'usage de ce four ne peut être précisé d'avantage (grillage, cuisson, etc.), le vaisselier issu du comblement détritique de la fosse est, quant à lui, exclusivement d'origine domestique, comme l'attestent les nombreuses traces d'utilisation relevées sur les fragments. L'habitat, encore peu documenté, se situe dans un secteur de la ville médiévale qu'Étienne Fournial (1985) englobe dans l'extension vers l'est, jusqu'en 1250, du bourg primitif. Ce quartier en phase d'urbanisation se développera autour de l'église paroissiale dédiée à Saint-Philibert, pour devenir le centre économique de la cité médiévale.

ESTIVAREILLES

Maison forte de Marandière

Fabien BRIAND

Archeodunum

époque médiévale, Temps modernes,
époque contemporaine

L'intervention archéologique préventive en cours à la maison forte de Marandière, sur la commune d'Estivareilles, porte sur une emprise de 895 m² concernée par le projet de restauration du bâtiment. La première partie de l'opération a permis la réalisation d'une étude de bâti, principalement menée sur les parties antérieures au XVI^e s., ainsi qu'une fouille partielle des pièces du rez-de-cour de l'édifice.

L'étude de bâti a confirmé l'hypothèse selon laquelle la tour quadrangulaire constituerait le noyau ancien de la maison-forte. Lors de cette première occupation, le bâtiment se développe sur quatre niveaux desservis par un probable escalier droit, en bois, installé dans sa partie orientale. La salle principale de la maison forte était aménagée au deuxième étage. Une cheminée monumentale, non conservée, et plusieurs placards soignés agrémentaient cet espace. Une porte assurait ici une circulation vers l'extérieur (entrée de la tour-résidence ou accès à un espace en encorbellement, type galerie ?). La datation de ce premier état du bâtiment est en cours.

Lors de la seconde grande phase d'occupation, un bâtiment en L est construit et jouxte probablement la tour-résidence du premier état. Trois tours d'angle circulaires percées de canonnières assurent le flanquement de cette nouvelle partie de la maison-forte. L'ensemble a été fortement remanié par la suite. Les observations menées sur le bâti mettent en évidence de nombreuses reprises et bouleversements des espaces internes (création de refends, aménagement de cheminée, percement ou bouchage de baies, □). La création d'un important escalier rampe sur rampe à la fin du XVIII^e ou au XIX^e s., intercalé entre la tour-résidence et le bâtiment en L, a notamment détruit tout espoir de retrouver les vestiges antérieurs dans ce secteur clé de l'édifice. De même, la fouille des

pièces du rez-de-cour a mis en évidence une reprise des parties en sous-sol lors de cette même phase d'occupation. Là encore, aucun élément antérieur à la période contemporaine n'a été reconnu.

Les données historiques concernant la maison forte sont assez maigres : les recherches se sont principalement portées sur la généalogie des seigneurs locaux. Seule la date de 1468 est généralement mentionnée, car elle est la première mention connue de Marandière. Claude Rochebaron, seigneur de Montarcher, se fait alors construire un château à Marandière (Micquet, 1972 : 47). Les informations collectées sur le terrain indiqueraient qu'il s'agit du bâtiment en L construit lors de la seconde phase d'occupation et non de la tour-résidence primitive. Une étude documentaire doit encore être effectuée dans le cadre de l'opération pour confirmer ces données.

FEURS

8 - 10, avenue Jean Jaurès

Jean-Marc LUROL

Inrap

Haut-Empire

Ce diagnostic a été prescrit en raison d'un projet immobilier prévu sur les parcelles AC 215, 524, 525, 637, 668, localisées 8-10 avenue Jean Jaurès à Feurs, et situées dans un secteur de la ville, le quartier « Jean Jaurès – Guillotière, Parmentier, Saint Antoine », qui a livré au cours des dernières décennies de nombreuses et précieuses informations archéologiques (Frascone, 2003 ; Frascione, 2007 ; Gaidon-Bunuel, 1998 ; Gaidon-Bunuel, 2004 ; Lurol, 2008 ; Réthoré, 2005).

Sur cette emprise, l'ouverture de quatre tranchées a révélé l'existence d'une occupation gallo-romaine matérialisée par des vestiges de construction (sol en mortier, fond d'hypocauste, sol en terre) et par un ensemble viaire comprenant une chaussée et ses fossés bordiers.

La partie construite, localisée dans l'angle sud-ouest de l'emprise, apparaît faiblement conservée. L'hypocauste est arasé jusqu'au sol sur lequel reposent les pilettes et dont il ne reste que les empreintes ou les bases. Les murs qui délimitent cet espace chauffé sont entièrement épierrés ; leur existence est attestée uniquement par les tranchées de spoliation. Enfin, le niveau de sol en mortier (Sl.1) mis au jour à l'extrémité sud du sondage 1 est partiellement conservé. Le mobilier céramique extrait de ce contexte, toutes US confondues, compte à peine sept fragments au total, pour trois individus. Excepté les deux fragments issus de l'US 29 (préparation de sol ?) et attribuables à La Tène finale, les autres tessons proviennent des couches de démolition. La période chronologique proposée, II^e-III^e s. apr. J.-C., apporte peu de précision quant à la datation du contexte d'occupation.

Néanmoins, tous ces vestiges représentent les témoins d'un ensemble d'habitat plus complexe, qui s'étend clairement vers l'ouest, bien au-delà de la limite de l'emprise du diagnostic. La présence de l'hypocauste permet d'envisager l'existence sur ce secteur d'un habitat

urbain de qualité de type *domus*. Cette interprétation rejoint les connaissances dont on dispose sur ce secteur urbain de la ville antique, où déjà plusieurs exemples de vestiges d'habitat de ce type (*domus*) ont été repérés. Pour exemple, on peut citer, au 13 avenue Jean Jaurès (Broutin, 1864) la découverte d'un bâtiment comportant des pièces ornées de mosaïques ou de sol en *opus sectile*. Sur la ZAC de la Guillotière (Frascone, 2003), un diagnostic avait permis de mettre au jour les témoins d'un quartier comprenant, entre autres, un habitat riche (présence d'un hypocauste). Au 9 rue de la Guillotière (Lurol, 2008), un sondage avait révélé l'existence d'un habitat, matérialisé par un niveau de sol en mortier blanc daté du I^{er} s. apr. J.-C. La mise au jour du réseau viaire dans la partie centre-est de l'emprise n'est pas une surprise ; en effet, cet axe avait été repéré partiellement (une partie de la voie et le fossé bordier oriental) lors de la construction de la piscine (Gaidon-Bunuel, 2004). Le diagnostic est venu confirmer et aussi largement compléter cette information. Il s'agit bien ici d'un tronçon de voie aménagée (chaussée et fossés bordiers) qui appartient à la trame urbaine principale de la ville antique. Cette voie, dont l'état de conservation est plutôt correct, se caractérise par une chaussée d'environ 3 m de large et de 0,3 m d'épaisseur au total (revêtement et préparation). Elle présente une surface bombée, qui permet ainsi de faciliter l'évacuation des eaux de pluies en direction des fossés, et également un pendage vers le nord d'environ 2 %. Sa surface apparaît à la cote de 344,60 m NGF dans le sondage 2 et 344,40 m NGF dans le sondage 3. L'observation en plan et en coupe des fossés bordiers montre, côté ouest, que deux fossés se sont succédés (Fo.23 puis Fo.19). Ils sont implantés directement sur la bordure de la chaussée. À l'est, en revanche, le fossé Fo.21 est distant de la chaussée d'environ deux mètres. Les remplissages de ces structures linéaires présentent des caractéristiques sédimentaires très comparables, ce qui permet d'envisager leur abandon et leur comblement au cours d'une même phase.

La datation de ces ensembles de vestiges reste délicate. La céramique, qui constitue le seul traceur chronologique, a été retrouvée en faible quantité : seulement 48 tessons dont les trois quarts proviennent d'un seul et même ensemble, le fossé Fo.21. De plus, ces éléments ont été extraits des couches qui marquent l'abandon de l'occupation gallo-romaine du site : US 2 (niveau de démolition), US 8 et 10 (tranchées de récupération de murs) et comblements des fossés Fo.19 et 21. Les datations apportées par ce lot de mobilier permettent d'obtenir uniquement des *terminus*, à savoir que le comblement des fossés se déroule au plus tôt dans le courant du II^e s. apr. J.-C., tandis que l'abandon de l'habitat a pu avoir lieu au cours du III^e s. apr. J.-C. Ceci ne permet pas de dater la phase d'occupation du site, ni d'établir les rapports chronologiques entre le réseau viaire et la partie habitat. Il y a donc, au terme de ce diagnostic, encore des questions importantes à résoudre.

Enfin, sur le plan stratigraphique, il faut souligner que l'occupation gallo-romaine du site s'installe sur des niveaux sédimentaires archéologiquement stériles (US 15 et 17). La phase d'abandon de cette occupation est scellée, à son tour, par un horizon sédimentaire (US 13, 26, 31) qui pourrait être interprété comme un niveau de cul-

ture, post-antique, mais impossible à dater de manière plus précise. Cet horizon sédimentaire est ensuite recouvert par des couches récentes, qui constituent le sommet de la stratigraphie et qui correspondent à des remblais de l'époque contemporaine et à la terre végétale actuelle.

FEURS

Rue Michelet – Massenet, La Barre Ouest

Gilles ACKX

Inrap

Antiquité gallo-romaine

L'opération de diagnostic réalisée rue Michelet-Massenet en amont de la construction d'une maison individuelle, a permis de repérer une limite parcellaire ou un petit enclos probablement gallo-romain en limite méridionale du faubourg de l'agglomération secondaire de Feurs.

MABLY

ZAC de la Tuilerie

Vincent GEORGES

Inrap

second âge du Fer, Haut-Empire, époque contemporaine

Les observations archéologiques réalisées concernent d'abord la découverte d'une double ligne d'ornières, caractéristique d'une desserte locale. Le tracé mis en évidence se situe dans le prolongement de vestiges identiques retrouvés en 2014 lors d'un diagnostic à la Demi-Lieue, quelques centaines de mètres plus au sud. À cet endroit, l'abondant mobilier archéologique des ornières avait permis de donner un *terminus post quem* correspondant à la période de La Tène D1.

Sur le présent nouveau diagnostic, le cheminement est en association, au moins spatialement, avec un ensemble cohérent de vestiges funéraires. Ce dernier comprend une tombe isolée, à laquelle s'ajoutent cinq autres creusements contenant également, en moindre quantité, des restes de charbons de bois qui se sont révélés être très exactement de même nature. L'étude anthracologique partielle révèle une essence particulière, du vieux chêne majoritairement, fraîchement coupé, en l'absence totale d'indices carpologiques (étude M. Cabanis).

Ces dernières correspondances indiquent, qu'indépendamment de leur voisinage immédiat, ces structures sont liées par une, sinon plusieurs, mises à feu de même nature.

Une fenêtre de décapage ainsi qu'un doublement des sondages dans un large périmètre de 1 000 m² ont permis d'isoler cet ensemble archéologique. La tombe proprement dite comporte un vase ovoïde, partiellement non conservé en partie sommitale, placé au centre d'un creusement quadrangulaire d'une cinquantaine de centimètres de côté. Son contenu sédimentaire, distinct du

reste de la tombe, comportait un étagement de fragments osseux humains se rapportant à au moins un adulte ou un adolescent. Le niveau inférieur reposait à même le fond de l'ossuaire. Le vase ovoïde a vraisemblablement été fracturé sur sa partie supérieure, avant d'y introduire les ossements sélectionnés sur le bûcher. La perforation grossièrement quadrangulaire du fond concave semble bien avoir une origine intentionnelle, sans rapport avec le fort état de dégradation des parois, du fait que la fibule retrouvée presque accolée au vase a subi, elle aussi, une dégradation par fracturation. Cet élément de parure en fer est attribuable à une période chronologique comprise entre 60 et 25 av. J.-C. (étude S. Bigot). Le reste des résidus du bûcher se présente sous la forme de divers clous épars au sein du creusement quadrangulaire et d'au moins trois autres individus céramiques illustrés uniquement par des fragments de panses brûlés (étude K. Giry). Aux angles de la structure, de légers surcreusements sub-circulaires d'une dizaine de centimètres de diamètres suggèrent l'existence d'un petit édi-

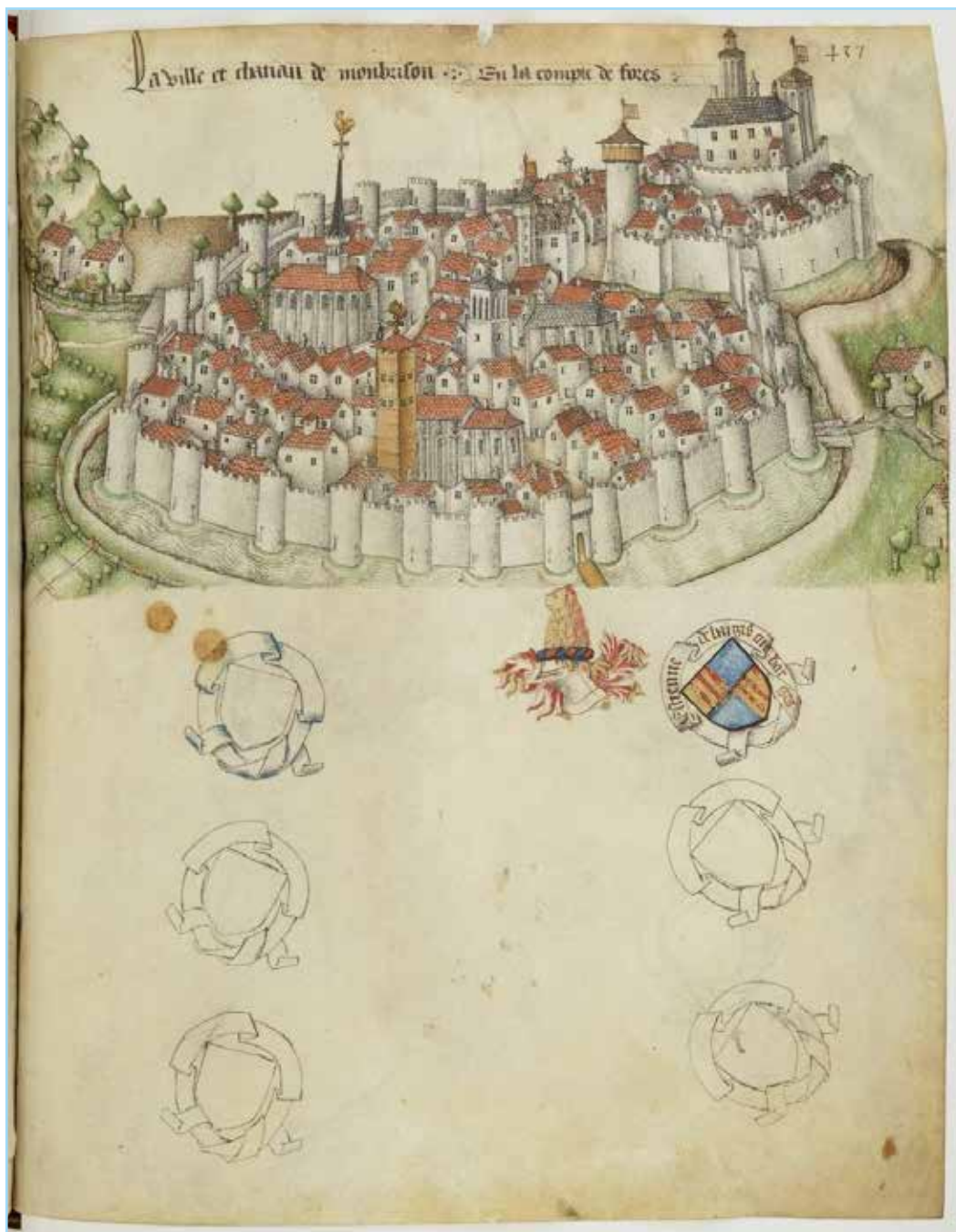


Fig 1 : « La ville et chatiau de Montbrison en la compté de Forez », Armorial de Guillaume Revel, vers 1450 - Crédits : Gallica, Bnf, fr. 22297, p. 437

ifice funéraire aménagé en bois et destiné à recueillir l'ossuaire.

Cette découverte funéraire attribuée à la période de La Tène D2 s'inscrit d'excellente manière avec le prolongement des ornières de voiries identifiées deux cents mètres plus au sud à la Demi-Lieue en 2014. Rappelons qu'à cet endroit des poches de mobiliers archéologiques de La Tène D1 (étude K. Giry) comblaient les ornières, si bien que ce point crucial avait permis de proposer une origine protohistorique à cet espace de circulation. Si les sondages archéologiques conduits au lieu-dit Les Tuileries à Mably n'ont pas permis de retrouver du mobilier protohistorique, ou tout autre artefact, la découverte de la tombe est de nature à conforter le rattachement de cette voirie à la fin de la Protohistoire, au cours de La Tène D.

MONTBRISON

École Saint-Aubrin et Cure, Rue du Palais de Justice, tranche 1

Michel GOY

Inrap

Moyen Âge classique

Le diagnostic archéologique réalisé rue du Palais de Justice, sur la parcelle BK 97, a été prescrit en raison d'un projet d'extension de l'école Saint-Aubrin. Un sondage unique a été ouvert. Ce diagnostic a mis en évidence un creusement (US 6) contemporain, lié à un réaménagement de la cour, et un niveau sédimentaire de colluvion (US 9) argileux daté des XII^e-XIII^e s. Le niveau supérieur (US 10) du substratum tertiaire (Éocène à Oligocène supérieur) constitué de

sables et argiles bariolés, de formations à blocs et galets, a été découvert à 405,57 m NGF.

MONTBRISON

Rue Centrale

Éric THÉVENIN

Inrap

Bas-Empire, Antiquité tardive

L'intervention du 4 au 6 octobre 2016 se rapporte au projet de construction par la société INOVY d'un immeuble sur la commune de Moingt, située dans le département de la Loire et rattachée à l'agglomération de Montbrison depuis le 1er janvier 2013. Le projet de 2 910 m², aujourd'hui localisé rue Centrale (à l'intersection de la rue Neuve et de la rue du Repos), occupe l'angle sud-ouest de l'ancien clos Vissaguet (plus tard clos Saint-Julien), mentionné dès 1885 comme le siège d'importantes découvertes archéologiques. L'unique parcelle concernée par ce projet immobilier est référencée AI 206. Elle demeure aujourd'hui encore encombrée, sur près de 900 m², par deux bâtiments à l'abandon : au nord, par un très grand hangar industriel sur dalle béton ; au nord-ouest, par une petite maison d'habitation typique des années 1900-1920.

C'est dans ce contexte archéologique particulièrement dense qu'apparaît la nécropole à inhumation découverte en octobre 2016 sur la parcelle AI 206. Celle-ci se trouve confinée entre la fouille de la rue Neuve de 2010 et le diagnostic de la rue du Repos de 2016. Cette découverte tout à fait inédite permet d'évoquer le changement intervenu dans ce secteur de la ville entre le milieu du II^e et le III^e s. apr. J.-C., période durant laquelle l'expansion de la ville semble se rétracter. La nécropole ne peut être datée avec précision, mais tout semble indiquer qu'elle se développe durant l'Antiquité tardive.

Les sépultures du sondage 1 sont aménagées en fosses simples orientées de l'est vers l'ouest, la tête reposant à l'ouest. Cette orientation diffère légèrement dans le sondage 3, où les tombes indiquent une orientation nettement sud-ouest-nord-est. Pour autant, rien ne permet de dissocier chronologiquement ces tombes du reste de la nécropole, chaque ensemble pouvant caractériser une série de fosses plus ou moins bien orientées.

La fosse de la sépulture 1.5, seul exemple reconnu sur le site, pourrait avoir été sommairement délimitée par plusieurs blocs de granite et fragments de tuiles de chant tout autour du creusement. La présence de deux réductions montre, en l'absence de recoupement évident, une forme de continuité funéraire sur plusieurs générations. Toutefois, si la nécropole semble avoir été plutôt bien conservée au sud de la parcelle (sondages 1 et 3), elle ne l'est plus du tout à l'ouest (sondage 2) où, à l'exception d'une réduction intacte, toutes les sépultures ont été bouleversées par le creusement de plusieurs fosses probablement médiévales.

Le diagnostic témoigne également de la fin de l'extension vers le sud de l'occupation découverte en mars

2016 sur plusieurs parcelles mitoyennes. Le seul lien entre les deux secteurs est la mise au jour d'une maçonnerie au nord de la parcelle et d'un caniveau associé à un sol de cailloutis antérieurs à la nécropole.

Par ailleurs, à l'exception d'un bord à bandeau, aucun indice d'un aménagement médiéval structuré n'a été formellement reconnu durant le diagnostic.

MONTBRISON

Rue du Repos

Éric THÉVENIN

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire

L'intervention du 21 au 29 mars se rapporte au projet d'aménagement d'une gendarmerie, engagé par la ville de Montbrison-Moingt sur plusieurs parcelles, référencées AI 102, 104a, 118 et 205. La localisation du projet aujourd'hui situé rue Repos reprend une partie de l'ancien clos Vissaguet (plus tard « clos Saint-Julien »), mentionné dès 1885 pour des découvertes archéologiques.

Parmi les éléments significatifs découverts durant le diagnostic de mars 2016, il est à signaler :

- Le caractère extensif des vestiges gallo-romains mis au jour sur la quasi-totalité de la parcelle (quinze sondages positifs sur dix-neuf ouverts). Deux secteurs semblent « inoccupés » durant l'Antiquité : l'angle sud-ouest de la parcelle autour du sondage 2, et, à l'opposé, l'angle nord-est dans le périmètre du sondage 19.

- Le nombre élevé et la diversité des aménagements découverts : quatre structures fossoyées (une structure à fond excavé, trois fosses, dont un hypothétique puits et fossé), 22 murs, radiers de fondation ou maçonneries, une canalisation d'eau, neuf niveaux de sol, dont cinq constitués de cailloutis, un de mortier de tui-leau, deux de terre battue, un vase funéraire, un foyer domestique, deux concentrations de blocs.

- L'absence d'indices médiévaux sur le site, malgré la situation très proche de l'église Saint-Julien d'Antioche et du bourg médiéval de Moingt, localisés à une quarantaine de mètres au sud-ouest du diagnostic. Parmi les rares artefacts postérieurs à la période gallo-romaine relevés durant le diagnostic, notons la présence d'une céramique glaçurée dans le mobilier céramique de l'US 3 du sondage 16, et la découverte isolée d'un fragment de crâne humain, qui n'a pas été prélevé, à l'extrémité orientale du sondage 3, à l'altitude de 398,61 m.

- La répartition convaincante de l'occupation gallo-romaine en trois secteurs distincts :

- au sud, un secteur d'assez faible densité et non bâti, qui rassemble plusieurs aménagements fossoyés ;

- au centre, le plan, encore très lacunaire, d'un très grand et luxueux bâtiment avec bassin, adduction d'eau, marbre blanc, enduits peints ;

- au nord, un quartier d'habitations à trame resser-

rée et cloisonnée, associant espaces intérieurs et espaces de circulation.

– La concordance d'une trame d'urbanisation d'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est sur l'ensemble du site.

– L'intégration des fosses de l'extrémité méridionale de la parcelle (sondages 1 et 3) à un secteur d'habitat à vocation agricole et/ou artisanale (communs ou annexes), localisé en périphérie immédiate du bâti principal.

– Le rattachement des maçonneries des sondages 13 à 17, à l'extrémité sud-est du quartier, d'habitations antiques mis en évidence au 6 rue Neuve (du 30 novembre 2009 au 24 mars 2010) par Monique Le Nézet-Célestin. L'urbanisme très cohérent sur une centaine de mètres, s'articule autour d'îlots d'habitations, séparés par des cours, des jardins et des passages plus ou moins étroits. Les pièces, au nombre de neuf, si l'on tient compte du diagnostic de 2016, se succèdent d'un îlot à l'autre, pour former un habitat resserré et compact. Les éléments d'agrément et de décoration sont comparables d'une fouille à une autre : sol en terre battue, enduits peints et foyers aménagés à l'intérieur des pièces. En périphérie des îlots, en guise d'axes de circulation, on trouve la présence de sols de cailloutis damés. Le premier de ces axes est mentionné au nord des vestiges de 2010, le second à l'ouest des structures de 2016 (faits S13.1 et S17.1). On note la présence d'un vase funéraire comparable à celui découvert sur la fouille de 2010 (Le Nézet-Célestin, 2015).

– La nature des maçonneries et des sols dégagés (mur de façade, bassin, marbre et canalisation) dans le périmètre des sondages 5 à 12 n'est pas sans rappeler le caractère luxueux du grand bâtiment découvert à la fin du XIX^e s., et dont on ignore toujours la localisation exacte. Le mur 10.1, en particulier, pourrait matérialiser la façade ouest de cet ensemble architectural présenté comme un vaste parallélogramme construit autour d'une grande cour, desservant, sur trois côtés, une succession de petites pièces carrées ou rectangulaires. Son interprétation comme espace public lié aux thermes est tout aussi hypothétique.

– Une chronologie, compatible avec la fouille de 2010, situant l'abandon du site (US 3) entre le milieu du II^e et le III^e s. Quelques éléments plus anciens associés au matériel permettent néanmoins d'envisager le début de l'occupation au cours du I^{er} s., voire dès le début de ce siècle. Le mobilier de la seule structure étudiée (la fosse 3.1) est daté, au plus tôt, de la première moitié du II^e s. apr. J.-C.

– L'ébauche d'une probable évolution architecturale reflétée par les deux principaux types de mortier utilisés dans les maçonneries : un mortier blanc majoritaire pour la principale phase de construction, un mortier jaune ou bicolore pour une phase de réaménagement (division de la pièce B) ou d'agrandissements plus modestes. Les recoupements sont plutôt rares.

– L'état de conservation inégal des maçonneries antiques. Des trois secteurs évoqués, celui du centre est de loin le plus endommagé par l'industrialisation de la parcelle. Les vestiges des sondages 6 à 12 ont été diver-

sement recoupés, détruits ou récupérés durant la période moderne.

ROANNE

Îlot Foch Sully, espace commercial

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

SAIL-SOUS-CONZAN

Aula du castrum de Couzan

Christophe MATHEVOT

Chercheur bénévole

haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

Cette campagne de fouille aura permis d'atteindre le substrat et des niveaux carolingiens à l'intérieur de l'aula seigneuriale, dans la zone 2.

Ces occupations inédites ont pu être datées par analyse ¹⁴C. Un logis avec ses deux foyers ont ainsi pu être mis en évidence (775-970). Ce logis est ensuite recoupé par la mise en place d'une enceinte massive venant fermer un réduit sommital (775-890). Un nouveau logis appuyé sur l'enceinte est ensuite mis en place (898-980).

Une occupation seigneuriale se met ensuite en place dès le début du XI^e s., avec un nouveau logis, une tour et une extension de l'enceinte. Plusieurs modifications de l'habitat seigneurial sont enfin perceptibles, notamment dans le dernier quart du XIII^e s., puis dans la seconde moitié du XIV^e s. Après désertion seigneuriale au début du XV^e s., le réduit est finalement détruit et abandonné au milieu du XVI^e s.

La fouille a ainsi permis de dresser un large panorama de l'occupation seigneuriale entre les IX^e- X^e s. et le XVI^e s., le tout documenté par un mobilier assez abondant.

Nous n'avons malheureusement pas pu atteindre le substrat sur la zone 4, stoppant la fouille dans cette zone sur des niveaux X^e-XI^e s.

SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU

L'îlot Surgey – Centre hospitalier

Guillaume MARTIN

Inrap

bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Une parcelle du centre-ville de Saint-Bonnet-le-Château a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique. La commune est implantée dans la pointe sud des monts du Forez, à environ quarante kilomètres à l'ouest de Saint-Étienne. Cette opération s'inscrit en préa-

lable au projet d'extension du centre hospitalier sur une parcelle adjacente, l'îlot Surgey, sur le flanc nord-ouest de la colline occupée par la ville médiévale. La zone étudiée s'avère particulièrement sensible du fait de sa position à l'aplomb de l'ancien *castrum* localisé à l'emplacement de l'actuel hôpital, sur le tracé supposé de l'enceinte urbaine et à proximité directe d'une ancienne porte associée au système défensif.

Si une grande partie des élévations de l'îlot Surgey est de facture récente, le diagnostic sédimentaire a mis au jour une série d'aménagements datant de la fin du XVIII^e-début du XIX^e s., contemporains de la réorganisation spatiale de l'îlot. De plus, un tronçon de l'enceinte urbaine médiévale, détruite au début du XIX^e s., a été identifié dans une cave, et des vestiges architecturaux d'un XV^e s. florissant à Saint-Bonnet-le-Château ont été localisés dans les élévations.

SAINT-CHAMOND

Place Saint-Pierre

Delphine BÉRANGER

Inrap

**bas Moyen Âge, Temps modernes,
époque contemporaine**

Le diagnostic archéologique effectué sur la commune de Saint-Chamond, place Saint -Pierre, a été prescrit dans le cadre du projet de réaménagement de cette place, qui jouxte l'église du même nom. L'emprise de celui-ci, d'une superficie de 6 500 m², est située en pleine zone urbaine, sur un secteur qui n'a jamais fait l'objet d'opération d'archéologie préventive.

La commune de Saint-Chamond est située à la confluence des rivières du Gier et du Janon, au centre du pays de Jarez. De nombreux indices d'occupation antique ont été mis au jour sur son territoire, notamment le tracé de l'aqueduc du Gier. Celui-ci prend naissance à Izieux, faubourg sud de Saint-Chamond, sur la rivière du Gier à la hauteur d'un défilé situé au pied du massif du pilat.

L'église Saint-Pierre, qui fut édifée dans un premier temps à l'angle nord-est des écuries du Château situé sur la colline Saint-Ennemond, fut démolie au XVI^e s. pour renforcer les défenses de celui-ci. Elle fut rebâtie en 1609 par le seigneur Melchior Mitte de Chevrières sur la rive droite du Gier, en se servant du choeur de l'ancienne chapelle Sainte-Barbe. La place du marché prend alors le nom de l'église nouvellement bâtie.

Ce diagnostic a permis d'observer trois séquences stratigraphiques constituées de niveaux datés entre le bas Moyen Âge ou le début de l'époque moderne, et l'époque contemporaine. Un horizon attribuable au XVI^e s. a été reconnu dans les trois sondages, avec deux fosses et un niveau de circulation identifiés. Une fosse datée du XVI^e-XVII^e s. a également été mise au jour. Enfin, un drain, dont le dernier comblement est daté de la deuxième moitié du XIX^e s, a également été identifié.

Le terrain naturel a été atteint dans les sondages 1 et 3, ne laissant donc pas apparaître de niveaux antérieurs au début de l'époque moderne.

Les niveaux identifiés sont à mettre en relation avec les différents réaménagements connus de cette place entre le XVI^e et le XX^e s.

SAINT-CYR-DE-VALORGES

Le Bourg

Éric THÉVENIN

Inrap

L'intervention se rapporte au projet d'aménagement d'un lotissement engagé par la commune de Saint-Cyr-de-Valorges. L'unique parcelle, de 2 260 m², référencée A 641p, est située au centre du bourg, à proximité immédiate du château de Lespinasse construit entre le XI^e (donjon carré) et le XIV^e ou XV^e s. (tour ronde), puis réaménagé jusqu'au XIX^e s.

Les onze sondages entrepris durant le diagnostic se sont avérés négatifs. Le pourcentage d'ouverture a atteint 7,6 % soit 172 m².

SAINT-HÉAND

Rénovation du centre Bourg, 3 rue de la Paix, 7 impasse du Château

Chantal DELOMIER

Inrap

bas Moyen Âge

Les deux bâtis (AA 310 au nord, AA 309 au sud) concernés par l'étude sont mitoyens et possèdent leurs accès et ouvertures à l'ouest. Une très brève étude a permis la production de quelques résultats. Seuls les rez-de-chaussée, semi-enterrés, ont été examinés. Le bâti sud (AA 309) est antérieur au bâtiment nord (AA 310). C'est une construction qui semble remonter au Moyen Âge, dans une fourchette large, s'étendant du XIII^e au XV^e s. Sa proximité topographique, à la fois avec la porte de l'enceinte castrale et avec la tour ronde aujourd'hui disparue, sa parenté formelle avec les constructions castrales, son mode de construction, sont autant d'éléments qui contribuent à consolider cette hypothèse. Enfin, le type de rez-de-chaussée semi-enterré suggérerait plutôt un espace de stockage, qui pourrait être surmonté d'un habitat modeste. Le second bâti, plus tardif, livre très peu d'éléments permettant de caractériser sa fonction.

SAINT-HÉAND

Rénovation du centre Bourg, 16 à 32 rue de Saint-Étienne

Chantal DELOMIER

Inrap

bas Moyen Âge

À l'issue de l'examen des parcelles bâties de ce secteur, il apparaît que seule la maison (n°103 du cadastre actuel)

renferme des structures médiévales en place. Il s'agit d'un piédroit de cheminée, de parois maçonnées avec un sol associé au rez-de-chaussée, et enfin d'une baie au premier étage.

Le mur gouttereau sud et le retour du mur pignon ouest de la maison du bas Moyen Âge sont encore en place, sur deux niveaux. Ce bâti devait s'étendre vers l'est et couvrir la totalité de la parcelle voisine. Un tracé structurant d'axe nord-sud peut alors être reconnu comme étant fossilisé à l'ouest de l'actuelle rue de Saint-Étienne. À ce stade, on peut émettre l'hypothèse que cet habitat pourrait apparaître à l'extrémité droite de l'Armorial de Revel.

Le nombre de données recueillies est faible, mais l'ensemble typologique composé par les murs, la cheminée, le sol, la baie, est très homogène et peut être daté sans erreur de la fin du ^{xv}^e s. ou du tout début du siècle suivant.

VILLEREST

Chemin des Servoires

Éric THÉVENIN

Inrap

second âge du Fer

L'intervention se rapporte au projet d'aménagement d'un lotissement sur la commune de Villerest. L'unique parcelle de 5285 m² référencée CK 108 est située chemin des Servoires, ou chemin vicinal n°15.

Les neuf sondages entrepris durant le diagnostic se sont avérés négatifs. Le pourcentage d'ouverture a atteint 10,2 %, soit 540,40 m².

Parmi les rares indices matériels rencontrés, on trouve un bord d'amphore de type Dressel 1, associé à de petits fragments de terre cuite architecturale non identifiables et non prélevés.

Habitats agglomérés en pays ségusiave : les formes du fait urbain dans la cité ségusiave du I^{er} au III^e s. apr. J.-C.

PCR

François DUMOULIN

MCC - SRA

Antiquité gallo-romaine

Le travail de l'année 2016 marque la seconde année de notre PCR. Il correspond à une phase de montée en puissance de notre travail collectif, en raison de l'implication importante des collègues de l'Inrap disposant depuis cette année de jours « Pas ». La méthode de travail a été poursuivie et affinée. Les résultats sont présents sous la forme de notices. Les premières analyses synthétiques sont possibles.

En 2016, la mise en place des jours « Pas » a permis aux collègues de l'Inrap de prendre pleinement leur place dans le projet. Ainsi on arrive à plus de 40 notices rédigées, illustrées de plus de 50 figures, dont certaines rendent compte de chantiers importants, notamment sur Roanne. Par ailleurs, de nombreuses notices sont en cours de rédaction dans le cadre de la consommation des derniers jours de la dotation de l'Inrap. Enfin, certains textes, non présentés cette année, doivent encore être réajustés pour correspondre à la grille d'analyse. Les trois réunions de travail ont été l'occasion de confronter les méthodes et de progresser dans le « lissage » des notices.

Sur Feurs, le travail de collecte des données afin d'établir un document cartographique est en cours. Le parti a été pris de ne pas mettre en place un SIG au sens strict du terme, car une grande partie de la documentation n'étant pas géoréférencée, son « recalage » s'avérerait extrêmement chronophage et peu pertinent. C'est donc la solution de la construction d'un fond de carte numérique avec de multiples couches qui a été retenue, rejoignant dans cette décision les méthodes utilisées pour les « atlas ».

Sur Roanne, la confrontation des résultats de plusieurs grands chantiers (quartier de l'hôpital notamment), et de résultats de nombreux petits diagnostics, permet de dessiner un espace périurbain dont l'occupation paraît assez récurrente pour envisager une densité de l'occupation de l'espace rural mitoyen à l'agglomération.

À Sail-les-Bains, la notice du site permet de s'interroger sur la nature de cette seconde agglomération du secteur, qui forme avec La Pacaudière, distant de quatre kilomètres seulement, un binôme supplémentaire à ajouter à ceux déjà constatés : Feurs et Salt-en-Donzy ; Moingt et Chézieu ; Roanne et Mably. On rapprochera ce constat du phénomène constaté dans d'autres secteurs comme à Pont-de Metz dans la Somme, pour ne citer qu'un exemple récent dans la littérature.

Enfin le constat de la perte de certaines données issues des années 1990, du fait de chercheurs ayant perdu leur documentation ou de chercheurs qui font de la rétention d'information, ne peut que nous pousser à progresser rapidement dans notre travail et à mettre à disposition de la communauté scientifique les données récoltées dans les meilleurs délais. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de réaliser un rapport contenant l'ensemble des documents produits depuis l'origine (documents préparatoires, état des lieux, notices, premières synthèses), afin d'en assurer l'archivage et la transmission. La mise en place de ce « recueil » doit aussi permettre de faire figurer dans notre dossier les documents qui nous ont conduits à proposer ce PCR et qui justifient les choix méthodologiques, tout en rappelant sa genèse. Nous espérons que ces éléments permettront d'éclairer notre démarche et sa problématique.

L'année 2017 verra l'achèvement de l'ensemble des notices, avant d'entamer le nécessaire travail de synthèse (2018), et d'en envisager la publication (2019), dont les contours, comme le support doivent encore donner lieu à une réflexion.

MARGERIE-CHANTAGRET

Château du Rousset, logis primitif

Mireille BUSSEUIL

Chercheur bénévole

**Moyen Âge classique, bas Moyen Âge,
Temps modernes**

Les opérations 2015 et 2016 sur le logis primitif (ESA) ont permis d'apporter des éclairages sur sa construction et ces remaniements successifs. Mais il a également été possible d'établir une chronologie relative et absolue quant aux périodes de leur réalisation.

Au terme de cette étude et grâce aux vestiges encore en place, le XIII^e s. peut être retenu pour la période de construction du logis primitif. Certains outils de datation relative, permettant d'ordonner chronologiquement des événements (architecture des ouvertures, étude des mortiers, techniques de construction) et de datation absolue aboutissant à des résultats chiffrés (dendrochronologie), ont permis d'établir une chronologie de construction pour l'habitat primitif. Ces séquences ont pu être rattachées à celles, déjà bien documentées, de l'ensemble du château du Rousset (XIV^e-XV^e s., XVI^e s. et XVII^e-XVIII^e s.). La maison noble va progressivement se transformer en résidence de plaisance en passant par une période de fortification conséquente, durant les guerres de religion.

• XIII^e s.

Le logis primitif n'est encore qu'une *domus* (1260 : première mention du Rousset) qui s'élève sur cinq niveaux (domestique, public, privé, galetas, grenier-stockage). Elle est ornée de beaux éléments architecturaux : fenêtres trilobées à coussiège, cheminées moulurées à tablettes et ses abords protégés par deux archères ; aucun décor mural n'a été mis au jour.

• fin XIV^e-début XV^e s.

À la fin du XIV^e s. (en 1381, selon la dendrochronologie de 2014), une clôture englobant la totalité de l'extrémité du promontoire est édiflée. Elle vient se poser sur le logis primitif, au sud et au nord, enserrant la tour maîtresse. Des salles basses sont aménagées, sur le même plan que le niveau A d'ESA, créant ainsi une cour sur laquelle s'ouvrent trois espaces, probablement domestiques ; de nouveaux appartements sont installés ; une porte cavalière permet l'accès à ces espaces. Le creusement d'un fouloir cuve vinaire rupestre s'inscrit dans ce programme. Le logis primitif bénéficie d'aménagements de confort : nouvelles fenêtres, latrines □

• XV^e-XVI^e s.

Pour des raisons inconnues aujourd'hui, les salles basses et la cour vont être transformées en caves et chemisées, créant une haute cour. Ces travaux bouchant les anciens accès, perturbant les niveaux de sols, une nouvelle partition est installée (réfection plafonds et planchers en 1542-1562, selon la dendrochronologie de 2016) et de nouvelles portes sont aménagées. Les anciens espaces

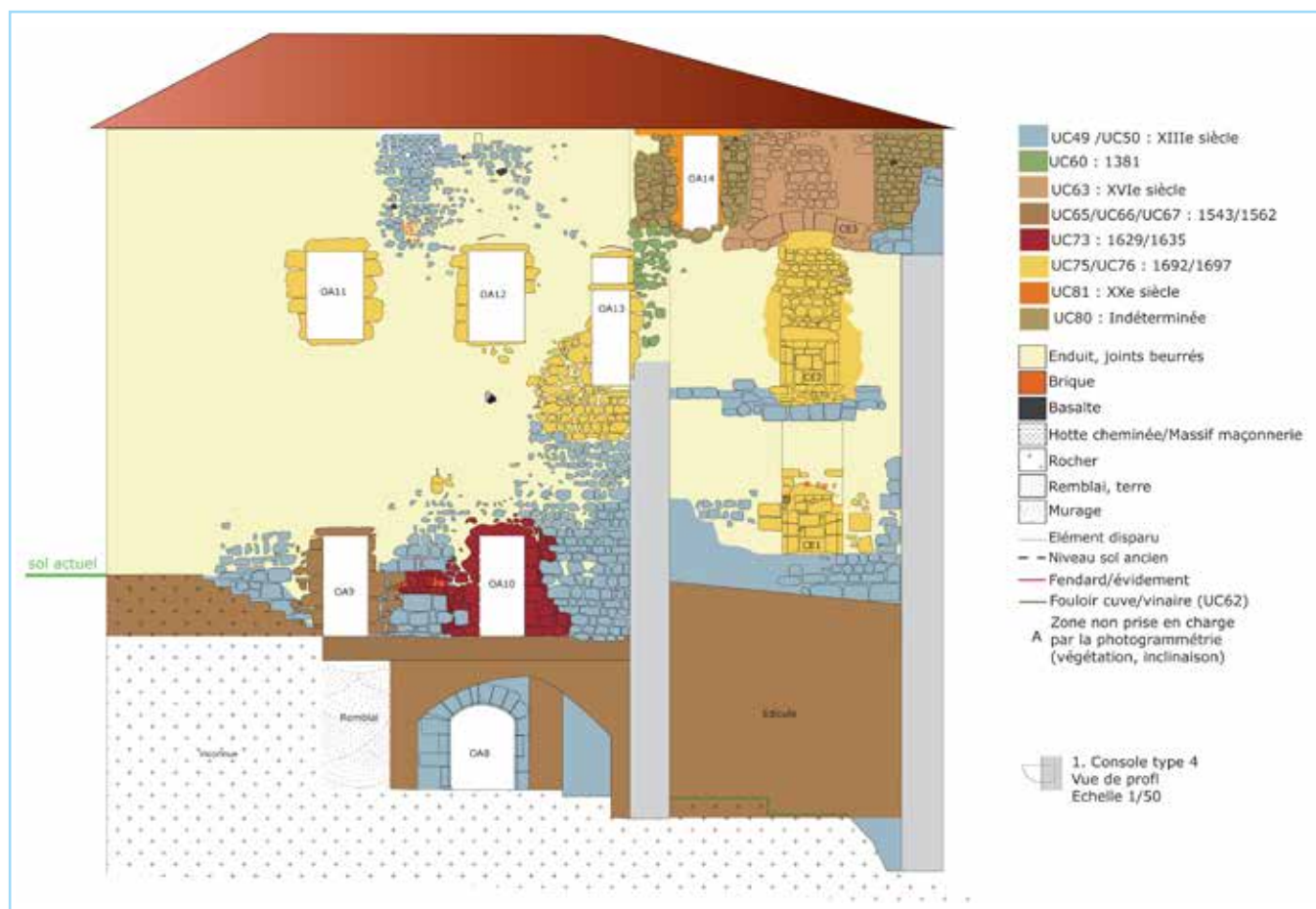


Fig 1 : Margerie-chantagret, château du Rousset. UM7, acquisition de parement et phasage. Crédits : Jérôme Ducreux (Hadès), M. Busseuil

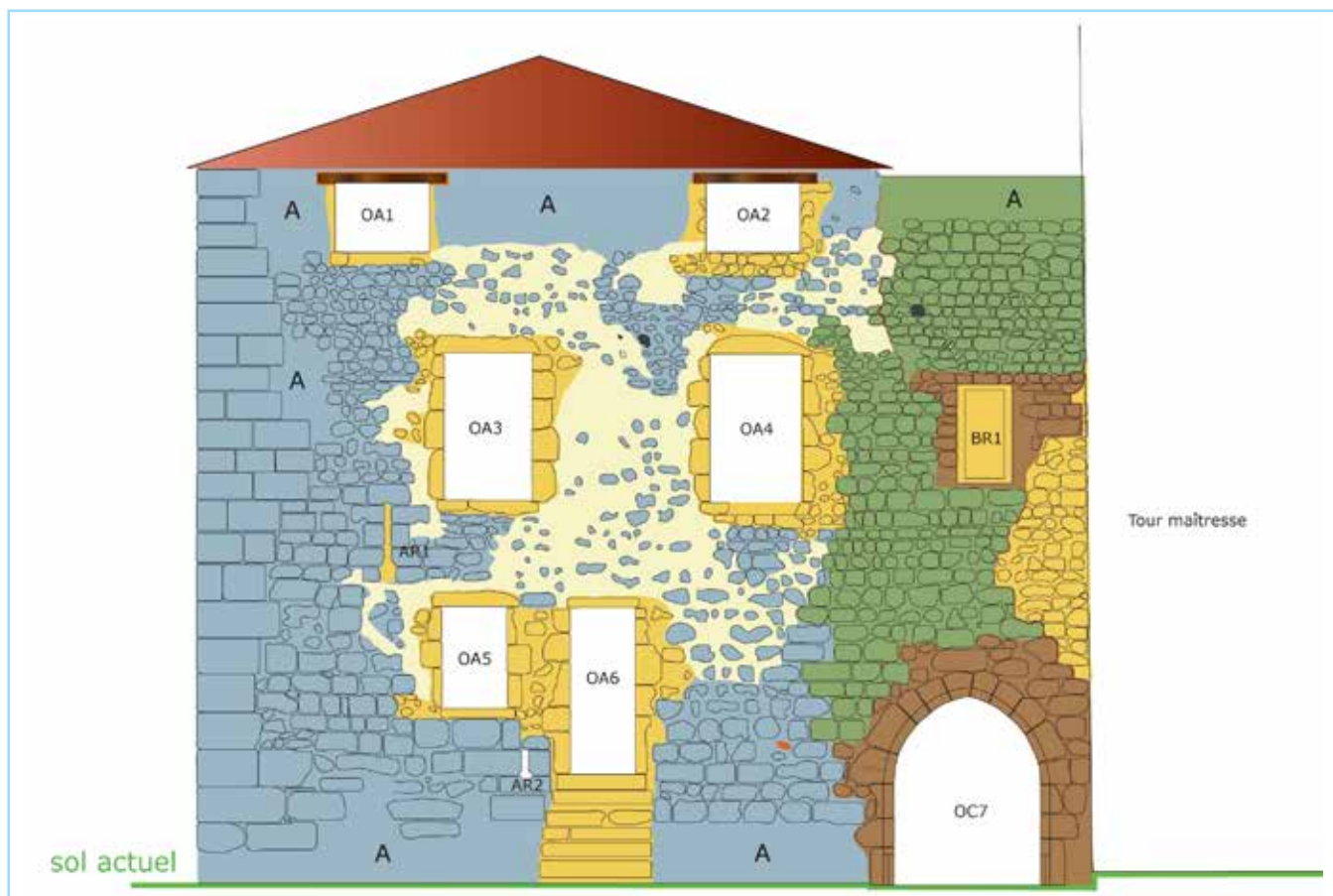


Fig 2 : Margerie-chantagret, château du Rousset. UM8, acquisition de parement et phasage. Crédits : Jérôme Ducreux (Hadès), M. Busseuil

domestiques n'existant plus, des dépendances sont édifiées en avant du château. Elles sont équipées d'éléments de défense (tours, archères canonnières simples) et, reliées à une modeste clôture, forment une protection avancée. La porte cavalière est bouchée (en 1562-1584, selon la dendrochronologie de 2014) et remplacée par une porte ogivale. En accès direct sur la haute-cour, elle est défendue par une bretèche.

- **fin xvi^e s.**

L'implication politique du seigneur du Rousset durant les guerres de religion (Ligue) le conduit à édifier un réseau de clôture surdimensionné :

- 960 m de clôture ;
- trois bastions et trois boulevards, équipés d'une canonnière, d'une meurtrière à double orifice et d'une canonnière à ébrasement extérieur, qui protègent le nord et l'est ;
- deux tours, avec canonnières à ébrasement extérieur qui défendent le sud ;
- une canonnière et treize meurtrières à double orifice protègent les accès au château, le pont et ses abords ;
- équipement de la tour maîtresse avec trois archères canonnières, induisant un abaissement du niveau sommital du logis primitif ; le passage entre les deux bâtiments est muré.

- **xvii^e-début xviii^e s.**

Durant cette période, sont initiés de grands travaux qui vont profondément changer l'aspect de la maison forte du Rousset. De grandes baies sont percées, les anciennes ouvertures sont bouchées, ainsi que tous les éléments liés à la défense ; dix nouvelles cheminées sont installées dans les appartements (trois ont disparu). Les planchers des niveaux supérieurs (1 et 2) sont partiellement refaits (en 1692-1697, selon la dendrochronologie de 2016). Le niveau 2 du logis primitif est partitionné par des galandages à pan de bois ; il est relié à l'ensemble du château par une porte accédant à une galerie de pierre et distribuant les salles du même niveau. Les planchers et plafonds sont partiellement refaits pour soutenir le poids supplémentaire des galandages et des sols en tomettes. La grande salle médiévale est partagée (en 1629-1635 selon la dendrochronologie de 2016) en deux espaces domestiques (fournil). Les deux cheminées à tore et tablettes sont partiellement détruites (en 1641, selon la dendrochronologie 2016). La tour maîtresse est équipée de planchers légers en 1683, selon la dendrochronologie de 2014.

Deux dates gravées ont été mises au jour : 1671 et 1763. La première s'inscrit parfaitement dans ce programme de restauration, la deuxième semble un peu tardive. Associée un symbole de protection, elle doit correspondre à un épisode important qui, à ce jour, n'a pu être identifié.



Fig 3 : Margerie-Chantagret, château du Rousset. Localisation des anomalies et phasage. Crédits : M. Busseuil

• **XIX^e-XX^e s.**

Une série de petits travaux de restauration, pas précisément datés, sont réalisés : charpente, percement d'une porte, remplacement d'une solive...

Les graffitis repérés sur les fenêtres des niveaux 1 et 2 peuvent signifier un abandon de ces espaces dès le début du XIX^e s. En effet, les premières inscriptions sont de 1807 au deuxième étage, et de 1811, au premier.

L'étude du château se terminant, il a été également possible d'établir une chronotypologie des éléments architecturaux :

- ouvertures : 83 portes et fenêtres, toutes périodes confondues, éclairaient les différents espaces du château. Elles ont été regroupées en sept types ;

- cheminées : au total, dix-neuf cheminées ont été repérées au château, mais elles ne sont pas toutes conservées en intégralité, certaines ont disparu (cinq) et une a été démontée et remontée dans une demeure voisine. Les onze cheminées encore identifiables ont permis d'établir cinq types différents ;

- ouvertures de défense : trois archères, deux archères canonnières, quatorze meurtrières à double orifice et cinq canonnières ont pu mettre en évidence six types différents.

MONTBRISON

Château comtal, Le Calvaire

Christophe MATHEVOT

Chercheur bénévole

**haut Moyen Âge, Moyen Âge classique,
bas Moyen Âge, Temps modernes**

Dans le cadre d'une étude globale sur les espaces castraux foréziens, nous avons été amenés à réaliser une prospection géophysique sur les parcelles encore accessibles de la butte basaltique de Montbrison, l'objectif étant de repérer d'identifier d'éventuelles structures bâties encore en place. D'après les textes, y sont établis, au moins depuis le XI^e s., un *castrum*, un hôpital et sa chapelle et, par la suite, plusieurs édifices de l'administration comtale, Montbrison étant capitale du comté dès la fin du XII^e s. Plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu de façon sporadique sur la butte basaltique entre 1980 et nos jours ; c'était l'occasion de synthétiser ces données.

La prospection radar a été conduite sur une surface d'un peu moins de 4 000 m² à l'intérieur de la première enceinte castrale. Plusieurs problèmes techniques n'ont

cependant pas permis de documenter avec précision la profondeur des anomalies repérées et leurs contextes stratigraphiques. Néanmoins, l'opération aura permis de repérer plusieurs structures bâties, difficiles à interpréter en l'état actuel de la recherche. Des sondages sont envisagés afin de documenter ces dernières, et d'envisager le potentiel archéologique de plusieurs zones.

Prospection aérienne dans la Loire

Jean-François PARROT

Chercheur bénévole

Antiquité gallo-romaine, époque médiévale, Temps modernes, époque contemporaine

L'année 2016 est caractérisée par deux phases météorologiques très distinctes :

- Un printemps pluvieux, avec une pluviométrie moyenne, mais constante durant les trois mois du printemps. La pluviométrie est proche des mesures de 2015 mais est le double de 2014. Cette anomalie climatique n'a pas permis aux plantes de connaître le stress hydrique propice aux meilleures observations. De plus, les niveaux de nappes phréatiques ont peu baissé tout au long de l'année.

- Durant les mois d'été, le cumul des précipitations des mois de juillet et août est parmi le plus bas observé depuis 2008, à l'exclusion de 2011, année très sèche.

L'essentiel des vols et observations a donc été réalisé durant les trois mois d'été. C'est donc l'examen des micro-reliefs et les différentiels de coloration de la végétation qui ont permis les principales découvertes.

Le périmètre de recherche s'est, cette année encore, étendu à tout le département, en incluant son extrême sud : les Monts du Pilat, Saint-Appolinard et la vallée de la Déome.

De nouvelles traces de voies se sont ajoutées aux parcours déjà localisés ; La Bolène en sortie de Chezieu, Chalain-d'Uzore, Chazelles-sur-Lyon.

On retiendra des éléments médiévaux et modernes :

- deux sites à Saint-Paul-de-Vezelin, l'un, de nature non encore identifiée, semble être un système de défense le long d'une voie médiévale ; l'autre, l'ancienne usine hydroélectrique de La Vourdiat, qui connut une durée de vie très brève, en 1906, et qui fut fort peu documentée.

- la belle motte de Montchal, sur la commune de Burdignes, était plus connue par son passé tumultueux que par sa belle architecture.

Comme éléments plus anciens :

- une structure maçonnée localisée à proximité immédiate du bourg gallo-romain de Chezieux ;
- un enclos circulaire à Chalain-le-Comtal.

Une série de clichés fait un constat sur l'état dégradé du site, probablement néolithique, du Pic des Trois Dents, sans oublier l'éperon barré du Chatelard de Chazy.

Quelques sites devront faire l'objet, à l'avenir, d'une recherche de documentation plus approfondie : le système défensif du bois de Jas sur la commune de Jas, une structure non identifiée sur Bussy-Albieux et un cheminement, peut-être viaire, sur la commune de Pouilly-lès-Feurs.

Le potentiel du département est donc loin d'être épuisé. Que ce soit dans la partie centrale de la Loire ou dans l'extrême sud du département, de nouvelles découvertes devraient être permises dès l'an prochain.

HAUTE-LOIRE

AUREC-SUR-LOIRE

Château

David JOUNEAU

Archeodunum

**bas Moyen Âge, Temps modernes,
époque contemporaine**

Riche d'un exceptionnel patrimoine, la commune d'Aurec-sur-Loire a pour ambition de réhabiliter le château dont elle est devenue propriétaire en 2000. Une étude architecturale et patrimoniale a donc été menée, dans la continuité des études et restaurations engagées depuis la fin des années 1990. Parallèlement à l'analyse des élévations, une étude des planchers a été réalisée (É. Bouticourt).

Les premières observations permettent de distinguer au moins sept phases de constructions. Le château s'est développé autour d'une tour quadrangulaire, vraisemblablement adossée à l'enceinte urbaine, antérieure au ^{XIV} s. À cette période, un premier corps de logis est construit contre le flanc oriental de la tour et le long de la courtine. Un important programme architectural est ensuite amorcé, probablement au ^{XV} s., pour s'achever dans le premier tiers du ^{XVI} s. : deux corps de bâtiment, en retour d'équerre, sont construits autour d'une cour, sur laquelle donnent des galeries. L'angle sud-est de l'ensemble castral est doté d'une grosse tour circulaire, répondant à la tour carrée. Un groupe de bâtiments ferme la cour au nord, organisé autour d'une tour en forme de fer à cheval, dominant la place de l'église. La cour est fermée à l'ouest par une probable galerie, dans laquelle est aménagée une porte piétonne. La porte cochère a été détruite mais elle devait se situer à côté, au nord.

Les bâtiments font ensuite l'objet de réfections ponctuelles. Le corps de bâtiment oriental est modifié au ^{XVIII} s., avec un exhaussement d'un étage et le percement de nombreuses baies. L'ensemble est mis au goût du jour au cours du Second Empire, et un parc est aménagé à l'emplacement des anciens fossés de la ville.

Cette étude, si elle ne permet pas de préciser la chronologie ou l'organisation des bâtiments primitifs, pose les jalons pour une future étude archéologique de cet ensemble complexe.

BAS-EN-BASSET

21 avenue Saint Julien

Yann DEBERGE

Inrap

**second âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire,
Temps modernes, époque contemporaine**

L'intervention archéologique effectuée à Bas-en-Basset a permis l'examen de 3 712 m² d'un terrain nu, situé en périphérie nord de l'agglomération bassoise. Le secteur examiné est localisé au bas du versant oriental du Mont Malorum. Aujourd'hui, il correspond à une zone résidentielle en plein développement, avec la construction d'habitations à caractère individuel au sein d'un tissu d'habitat lâche plus ancien.

Concernant le contexte archéologique, la zone étudiée se situe dans les limites supposées de l'agglomération laténienne de Bas-en-Basset. Ce secteur a déjà fait l'objet de plusieurs diagnostics, qui ont révélé la présence d'un semi-dispersé de structures protohistoriques, laténiennes et gallo-romaines, dont un four de tuilier antique découvert 100 m à l'est. Pour rappel, la fouille réalisée au « Maray », 200 m au sud-est, a permis le dégagement de 295 aménagements laténiens et de 222 structures antiques (sur 2 800 m² fouillés), alors que seuls trois fosses gaulois et 23 aménagements gallo-romains avaient été repérés au diagnostic.

Malgré des conditions d'intervention contraignantes (utilisation d'une mini-pelle, présences de réseaux et de végétation, enfouissement important, lisibilité médiocre), quinze tranchées ont été réalisées, permettant de sonder 11 % de l'emprise totale ou 13 % de la surface accessible. Elles ont permis la mise en évidence, dans un sous-sol difficile à lire, de :

- deux couches (d'occupation ?) contenant du mobilier ;
- quatre trous de poteau ;
- neuf fosses, dont quatre sont incertaines ;
- quatre fossés, dont deux très récents ;
- un possible ouvrage d'adduction d'eau ;
- une tranchée de sablière basse ou de palissade ;
- quatre tronçons de murs en pierre sèche d'identification incertaine ;
- cinq drains empierrés.

Ces vestiges, qui apparaissent à des profondeurs comprises entre 0,70 et 1,50 m, renvoient à la période laténienne (fin ^{II}^e-^I^{er} s. ; onze aménagements, dont deux sont incertains), à la période gallo-romaine (huit aménagements, dont cinq sont incertains) et à la période moderne ou contemporaine (huit structures). Trois autres aménagements sont de datation incertaine.

Les vestiges attribués à la période laténienne ont été dégagés dans la partie sud-est de l'emprise. Ils correspondent à une couche contenant du mobilier épars, attribuable aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., et à plusieurs structures en creux (quatre trous de poteau, une tranchée de sablière basse ou de palissade, cinq fosses, dont deux sont incertaines). Cet ensemble semble renvoyer à une occupation de nature domestique, avec la présence d'un possible niveau d'occupation, de constructions sur poteaux porteurs ou de structures de délimitations, de fosses et d'un hypothétique foyer.

À ces aménagements peuvent vraisemblablement être ajoutées trois autres structures (un fossé et deux fosses : US 4, 10 et 20), dont une incertaine (US 20), qui ne sont pas datées, mais qui ont été dégagées dans le même secteur. La découverte de scories indique la tenue d'activités métallurgiques (forgeage du fer ?). Les mobiliers, peu abondants, permettent de proposer que cette occupation couvre une période comprise entre la fin du II^e av. J.-C. et la fin du siècle suivant.

Les vestiges attribués, de façon plus ou moins assurée, à la période gallo-romaine sont plus dispersés, avec une fosse et un fossé (ou aqueduc) dans la partie sud-est

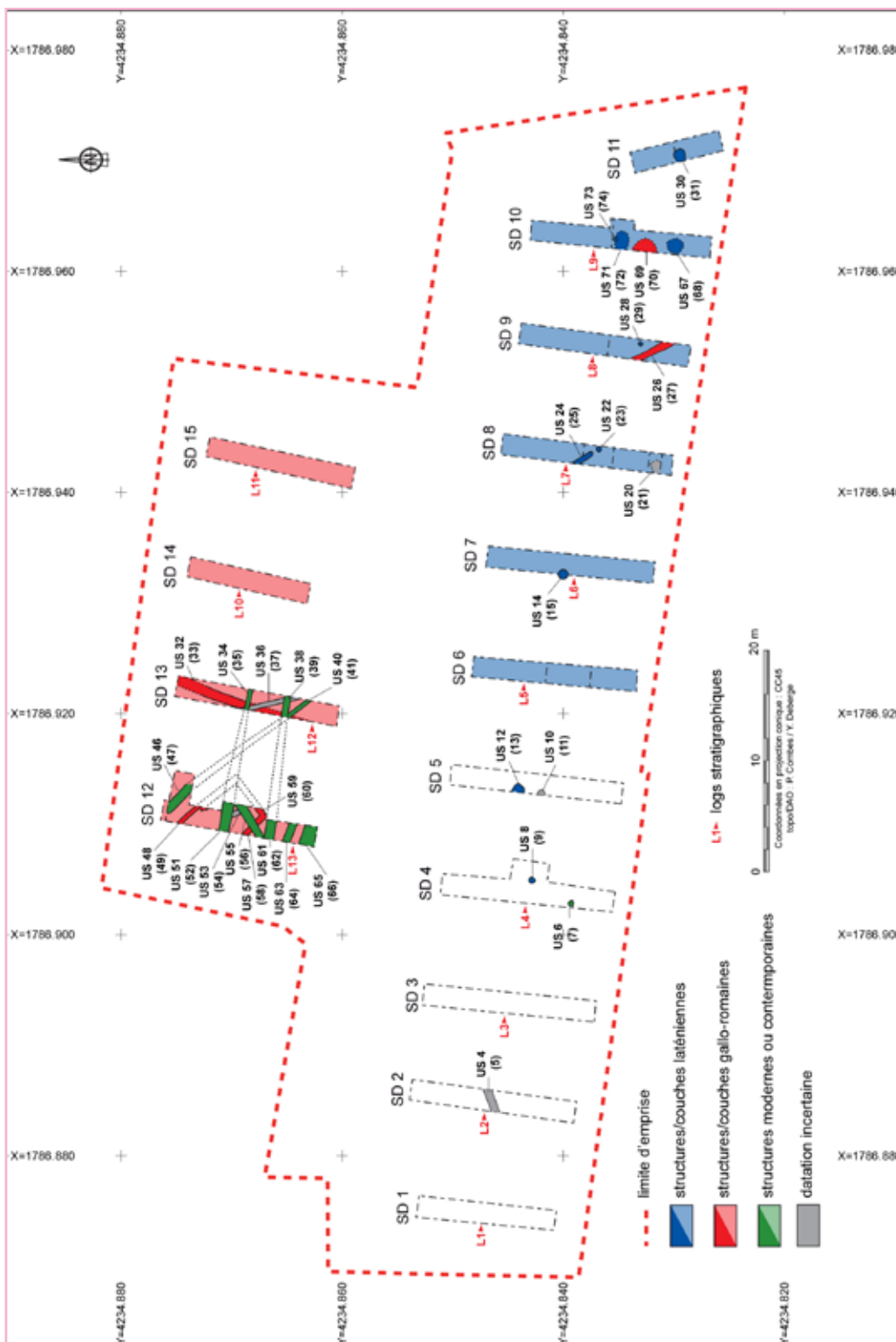


Fig 1 : Bas-en-Basset, 21 avenue de Saint-Julien, plan de masse diachronique. Crédits : P. Combes, Y. Deberge

de l'emprise, une couche contenant du mobilier et un fossé dans la moitié nord de l'emprise, une construction incertaine dans la partie nord-ouest de l'emprise. Il est difficile de définir le statut, la nature précise et la datation de ces aménagements. La fosse incertaine, dégagée dans la moitié sud, renvoie peut-être à une occupation de type domestique. La présence d'un fossé évoque plus l'espace rural. La construction, dans l'angle nord-ouest de l'emprise, reste hypothétique, les aménagements plus

récents ayant largement oblitéré les structures dont elle semble constituée.

Enfin, cinq drains et une fosse renvoient à une utilisation agricole récente des terrains (période moderne ou contemporaine).

Au final, cette opération de diagnostic témoigne de la mobilisation du secteur à la période laténienne et, de façon moins prégnante, à la période gallo-romaine. L'occupation mise en évidence appartient vraisemblablement à l'extension nord-ouest de l'agglomération gauloise de Bas-en-Basset. Son statut pour la période gallo-romaine est à définir.

BAS-EN-BASSET

Lamure

Guy ALFONSO

Inrap

âge du Bronze



Fig 1 : Bas-en-Basset, Lamure, plan détaillé des sondages. Crédits : P. Neury, P. Combes

Le projet de construction d'une maison individuelle, dans une parcelle de 742 m² localisée dans la commune de Bas-en-Basset, au lieu-dit Lamure, est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Quatre sondages, totalisant une surface de 63,30 m² (8,53 % de la superficie de la parcelle), ont été réalisés. Ils n'ont pas révélé de vestiges structurés, mais ont mis en évidence, à une profondeur variant de 0,40 m à 0,80 m, un niveau archéologique recelant de la céramique protohistorique.

Ce niveau, absent dans la partie nord du terrain, se caractérise par la présence de tessons et de rares charbons de bois répartis sur une épaisseur moyenne de 0,15 m, à la base des colluvions qui scellent les alluvions sablo-limoneuses recouvrant la terrasse. À l'ouest, on observe, sur quelques mètres carrés, une concentration plus importante de fragments de céramique de plus grande taille, fréquemment posés à plat, ainsi qu'une zone charbonneuse diffuse. Le mobilier, en grande partie composé de fragments de panse de céramique grossière, comprend quelques éléments de forme et de décor qui renvoient à l'âge du Bronze, vraisemblablement à sa phase moyenne ou finale. À noter la présence d'un possible fragment de moule de métallurgie et de plusieurs tessons de céramiques surcuits, peut-être liés à la pratique d'activités artisanales à hautes températures (production céramique, métallurgie ?).

Cette découverte inédite signale, après celle du site de l'âge du Bronze fouillé dans le bourg en 2014, un nouveau foyer d'occupation de la plaine de Bas-en-Basset au cours de la Protohistoire ancienne.

BESSAMOREL

Église Saint-Jean-Baptiste

Daniel PARENT

Inrap

Moyen Âge, Temps modernes,
époque contemporaine



Fig 1 : Bessamorel, église Saint-Jean-Baptiste, détail après nettoyage des grains de chapelet. Crédits : I. Thomson

Bessamorel se trouve dans le département de la Haute-Loire, à cinq kilomètres au sud-ouest d'Yssingeaux et à 24 km du Puy-en-Velay. L'église se trouve à l'entrée nord du bourg, sur un terrain en pente, aménagé en terrasses. L'église Saint-Jean-Baptiste appartenait à une Commanderie, qui, selon plusieurs auteurs, comportait également un château et des bâtiments d'hostellerie. Elle pourrait avoir été fondée par l'ordre des Templiers en 1210-1220.

Deux sondages ont été ouverts, afin de répondre à la double interrogation portant sur l'extension du cimetière et sur le remploi d'un mur castral dans le mur de soutènement de la terrasse. La présence de plusieurs réseaux coupant le terrain en diagonale a contraint les possibilités d'implantation. La surface totale ouverte dans les deux sondages est de 33 m², ce qui représente 2 % de l'emprise totale (1 793 m²).

Cette opération a permis de préciser les contours et la stratigraphie du cimetière. Elle a également apporté de nouvelles données concernant l'implantation de l'église et de possibles travaux de nivellement. Elle n'a, par contre, pas permis d'identifier de vestiges de l'enceinte de la Commanderie, ou tout autre témoin de ce passé.

On peut s'interroger sur le caractère semi-enterré de l'église qui, bien qu'installée dans une pente, se trouve sur une terrasse globalement plane qui devrait justement lui permettre d'échapper à cette installation. De plus, les 80 cm de différence entre le sol extérieur et celui de l'église correspondent aux niveaux d'inhumations, qui se situent dans une couche qui semble rapportée postérieurement à la construction de l'édifice, à la fois en raison de la présence de marches pour y descendre et de celle de murs dans la tranchée périphérique, qui correspondent à des élévations hors-sol et non à des fondations. On peut alors se demander si cette terre n'est pas destinée à permettre les inhumations dans un secteur où le substrat argilo-marneux, situé au même niveau que le sol de l'église, est extrêmement compact et interdit tout creusement de fosse. Dans cette hypothèse, le mur de terrasse, dans son état actuel, serait plutôt un mur de soutènement pour une

plate-forme nivelée, mais qui reprendrait peut-être le tracé d'un ancien mur de clôture lié à la Commanderie.

Les sépultures mises au jour lors du diagnostic sont toutes orientées selon un axe sud-ouest/nord-est, la tête au sud-ouest. Cette orientation diffère de l'église, qui respecte plus strictement l'orientation ouest-est. Les sépultures semblent, en revanche, parallèles au mur de soutènement méridional. Les défunts reposent sur le dos, dans des fosses rectangulaires aux angles arrondis. Des effets de délimitation linéaire sur les os et de clous en position primaire montrent la présence récurrente de cercueils, mais il n'a pas été possible de vérifier si l'utilisation

de ce type de réceptacle était systématique. La majorité des sujets sont des sujets adultes, mais la présence d'au moins un sujet immature montre que la zone sépulcrale n'était pas interdite aux inhumations d'enfants. Du fait des nombreux recoupements, les os en position secondaire, parfois réagencés au sein des comblements des tombes, sont nombreux. Le seul élément de datation dont nous disposons correspond à un chapelet de perles en os, qui était probablement enroulé autour du poignet droit du défunt. Ce type de chapelet est principalement retrouvé dans des contextes postérieurs au XVI^{e} s. Les relations stratigraphiques montrent qu'il s'agit d'une des sépultures les plus récentes du secteur, et rien n'atteste que toutes les tombes participent d'une même phase d'inhumation.

L'église Saint-Jean-Baptiste est datée du début du XII^{e} s., et sa fondation a pu immédiatement engendrer l'installation du cimetière, comme le suggère le sarcophage mis au jour en 1994 et dont la typologie renvoie aux X^{e} - XIII^{e} s. Toutefois, ce sarcophage aurait été réemployé, peut-être au cours du XVIII^{e} - XIX^{e} s., et, en l'absence d'élément de datation dans les sépultures les plus profondes mises au jour lors du présent diagnostic, leur période d'installation reste inconnue. Les registres paroissiaux font état d'enterrements « en l'église [□] de Bessamorel » à partir de 1670, mais les registres ne sont pas disponibles pour les périodes antérieures.

Le cimetière de l'église était encore utilisé au XIX^{e} s., jusqu'à son abandon au profit de celui situé 170 m plus à l'ouest. Ce dernier, encore en activité par le biais d'un agrandissement récent, aurait été inauguré vers 1880. La plus ancienne sépulture conservée dans ce cimetière est datée de 1885, et son emplacement dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, bordée de sépultures datant également de la fin du XIX^{e} s., permet d'envisager qu'il s'agisse de la tombe fondatrice. Par conséquent, on peut envisager que le cimetière de l'église ait été utilisé jusqu'à cette date, son abandon résultant probablement de l'application tardive de la loi du 23 Prairial de l'an XII (12 juin 1804), ordonnant la translation des cimetières des villes et bourgs hors-les-murs, et dont l'application fut étendue aux villages en 1843.

BRIOUDE

Avenue Paul Chambriard

François BAUCHERON

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire, Antiquité tardive, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en avril 2016 sur le territoire de la commune de Brioude, au n°2 de l'avenue Paul Chambriard (parcelle AD 349), a permis d'explorer 6,81 % de la surface du projet de construction d'un immeuble de logements (1 272 m²).

L'intervention a révélé la présence de treize creusements (fosses diverses et trous de poteau), auxquels s'ajoutent une sépulture et un foyer, reconnus à des profondeurs variant de 1,20 m à 1,80 m. Outre un mobilier céramique résiduel du Haut-Empire, les trois fosses sondées relèvent de l'Antiquité tardive (IV^{e} - V^{e} s.) dans un cas, et de la période carolingienne (VIII^{e} - IX^{e} s.) dans les deux autres. La sépulture, quant à elle, serait à rattacher à un haut Moyen Âge aux contours imprécis (période mérovingienne ou carolingienne). Le foyer, enfin, est antérieur ou contemporain des XIII^{e} - XIV^{e} s.

Les profondeurs des creusements, de 0,30 m à 0,75 m, tout comme l'état du squelette, attestent en outre d'une bonne conservation du site.

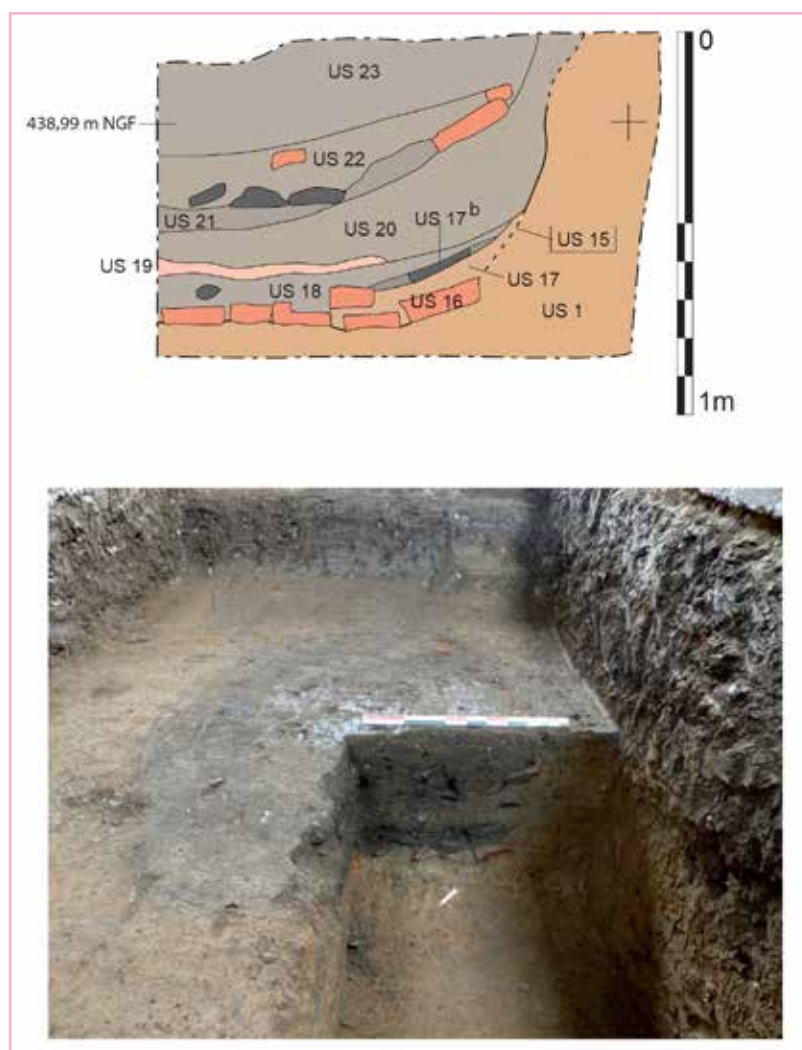


Fig 1 : Brioude, avenue Paul Chambriard, sondage 2, coupe stratigraphique de la fosse F6.

Crédits : F. Baucheron, A. Boissy



Fig 2 : Brioude, avenue Paul Chambriard, sondage 1, sépulture F1.
Crédits : F. Baucheron

Le développement du site en direction de l'est et du nord-est est assuré par les découvertes réalisées à l'occasion de différentes interventions archéologiques. Dans les autres directions cardinales, ce développement semble possible, voire probable.

BRIOUDE

Hôtel du Doyenné

Daniel PARENT

Inrap

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

Brioude, agglomération secondaire antique, située sur un carrefour routier et à proximité de l'Allier, accueille au IV^e s., peu de temps avant la christianisation de l'empire, le corps acéphale du martyr Julien, dont le culte va prendre une ampleur considérable et dépasser le cadre de la cité des arvernes. Dès l'époque mérovingienne, un clergé est organisé pour assurer le culte, l'entretien et l'accueil des pèlerins. À l'emplacement de la tombe du saint, plusieurs bâtiments vont se succéder, pour aboutir à la collégiale romane encore en élévation. Autour de l'église Saint-Julien, se développe un quartier qui abrite des bâtiments et des espaces aux fonctions multiples, parmi lesquels les bâtiments des principaux dignitaires : l'abbé, le responsable de la communauté, le prévôt, chargé des affaires extérieures, et le doyen, chargé des affaires internes. L'hôtel du doyen, bien conservé, est de ceux-là.

Cette opération est motivée par le projet de création d'un centre d'art contemporain, qui entraîne de fait la rénovation complète du bâtiment du doyen à Brioude. L'opération se décompose en une étude de bâti portant sur le bâtiment du doyen et un sondage stratigraphique à l'extérieur. Une étude dendrochronologique, menée par François Blondel, s'est également attachée à compléter les datations sur des secteurs autres que le plafond peint,

parfaitement documenté.

Le bâtiment, situé place Lafayette, comporte un niveau de caves, un rez-de-chaussée, deux étages et un grenier. La façade homogène masque deux ensembles bien distincts : A, à l'est, et B, à l'ouest, séparés par un mur de refend présent sur toute la hauteur du bâtiment, mais qui comporte des ouvertures à chaque niveau permettant de communiquer de l'un à l'autre.

Les deux ensembles du bâtiment présentent des modifications quasi systématiques de leurs niveaux. Cependant, l'ensemble du XIII^e s., qui encadre le premier étage de l'ensemble A, semble constituer le « pivot » autour duquel s'articulent les niveaux de l'ensemble B, mais aussi les aménagements du deuxième étage de l'ensemble A. Plusieurs interrogations subsistent concernant le niveau bas de l'ensemble A, son accès et les circulations verticales primitives, qui devaient

se situer hors de l'emprise actuelle, peut-être au nord, où des ouvertures étaient encore présentes lors de l'étude menée en 1992.

Les études de bâti ont montré, grâce aux sondages dans les maçonneries et à l'étude des niveaux, qu'il existait des relations de chronologie relative bien marquées entre les deux ensembles composant le doyen. La façade sud, par sa composition et ses ouvertures identiques, donnent l'illusion d'un édifice homogène, mais l'ensemble ouest (ensemble B) vient clairement s'ajouter à un noyau primitif (ensemble A), qui correspond, en plan, à l'emprise de la grande salle au plafond peint.

Le plafond peint constitue un jalon chronologique essentiel pour appréhender l'évolution du bâtiment. L'ensemble des solives proviennent d'un abattage unique daté de 1298-1299. Une solive du plancher de la même salle a été datée de 1281, confirmant la fin du XIII^e s. comme date d'édification du doyen, mais en apportant quelques nuances. En effet, si la date d'abattage de 1281 n'indique pas celle de sa mise en oeuvre, elle montre tout de même un chantier sur une plus longue durée, au sein duquel le plafond peint constitue une commande particulière. Concernant l'ensemble A, on peut rappeler que le plafond du deuxième étage a été repris au milieu du XV^e s. Cette reprise est venue masquer un décor peint daté du XIV^e s., montrant qu'à cette époque cette salle était plus haute, peut-être placée directement sous les combles.

Pour l'ensemble B, la première date disponible est fournie par le plafond du premier étage daté du début du XVII^e s. Les dernières campagnes concernent l'aménagement du second étage de l'ensemble B, qui conserve des bois de la fin du XVIII^e s., et qui a également été repris au XIX^e s.

La situation, l'orientation, la largeur du mur sud de l'ensemble est du doyen (ensemble A) permettent d'émettre l'hypothèse d'une enceinte, qui se prolongerait vers l'ouest, en suivant le tracé des façades de la rue Parmentier. La présence d'une maçonnerie, large de deux mètres, dans le sondage à l'angle extérieur sud-ouest du bâtiment, étaye également cette hypothèse.



Fig 1 : Brioude, Hôtel du Doyenné, sondage 10, vue des vestiges. Crédits : D. Parent

On peut s'étonner de la faible profondeur des fondations qui ne recherchent pas la terrasse alluviale. Mais il faut souligner que la base de ces fondations correspond exactement à l'altitude d'une reprise en sous-oeuvre dans le mur sud des caves de l'ensemble B. On note également, dans les deux cas, l'emploi systématique de gros galets à la base de ces maçonneries.

Topographiquement, la liaison entre l'enceinte et le doyens est flagrante, puisque le doyens occupe l'angle stratigraphique sud-est du tracé supposé de l'enceinte. On peut donc envisager une fonction défensive pour le bâtiment, qui plaiderait pour une construction synchrone. Structuellement, le diagnostic apporte des informations, sans trancher le débat entamé par l'intervention de 1992, qui avait alors proposé la primauté de l'angle sud-est, pouvant éventuellement appartenir à une enceinte ancienne (XII^e s. d'après l'historiographie), dans laquelle ont été édifiés, dans un deuxième temps, l'ensemble A,

et, plus tard, l'ensemble B. Si ce dernier point est conforté par cette étude, la relation de l'enceinte et du doyens apparaît plus nuancée : le sondage situé dans l'angle de la façade sud et du mur de refend entre les ensembles A et B, au rez-de-chaussée a montré que ces murs étaient chaînés et de même nature que le mur est. Ceci rend possible l'hypothèse de la construction d'un édifice qui appartiendrait à la même campagne de construction que l'enceinte, du moins en ce qui concerne la partie basse.

BRIOUDE

Le Doyenné, fouille préventive

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé



Fig 1 : Larfarre, le rocher de Largier, vue générale à l'altitude de 922 m, en direction du sud, prise par le drone de P. Garcin au mois de juillet 2016. On distingue nettement les fouilleurs au sommet du tertre, à gauche, bien séparés de la fouille hallstattienne de l'ouest du site, 60 m plus loin. Crédits : J.-L. Voruz, 2016.

LAFARRE

Rocher de Largier

Jean-Louis VORUZ
Chercheur bénévole

premier âge du Fer

Nous avons effectué en 2015 et 2016 une petite fouille de sauvetage dans un site hallstattien, découvert récemment au bord de la Loire, tout près du camp d'Antoune, qui date, lui, de la fin de l'âge du Fer (Kurzaj, 2011).

Le rocher de Largier est un neck de basalte, un pont de sortie de lave, qui se voit à travers la zone de cuisson dans le granite et la disposition oblique de la colonnade (**fig. 01**).

La coupe générale (**fig. 02**) et la fouille de cette zone sur près de 100 m² permettent d'avoir une bonne idée de la chronologie générale :

- En 2011, les travaux du propriétaire installent une croix (moderne, car mégalithogène).

- Dans la deuxième moitié du XIX^e s., les habitants du hameau du Largier installent une croix sur le point le

plus haut, et font les couches 1 et 2, l'arène granitique de la couche 2 provenant peut-être de la partie sud du rempart.

- La couche 3 est un autre épisode, non anthropique, daté entre le I^{er} s. av. J.-C. et le XIX^e s., qui voit l'aménagement sommaire d'un passage (entrée 1) pour les moutons, et les gens, qui auraient pu se servir de pierres du rempart en l'amincissant.

- Une occupation brève au I^{er} s. av. J.-C. (La Tène finale, plutôt de la vallée du Rhône ou du Midi, selon les affinités de la céramique, et non pas du centre de la France), provoque la couche 4, sableuse, et diverses choses non hallstattiennes, comme une céramique à décor lissé, deux fragments de coupe campanienne B du I^{er} s. av. J.-C., ainsi qu'une meule circulaire (une *catulli*).

- Une longue et fructueuse occupation, au sens archéologique du terme, qui occupe les couches 7, 6 et 5, forme la première installation humaine sur le rocher. Quel sens donner au fait que ces trois couches soient très différentes ? Alors que la couche 7 ressemble beaucoup à celle qu'on peut voir sur les autres sites hallstattiens, les couches 5 et 6 résultent d'une installation d'un rempart bien construit, aménagé avec ses deux portes, son chemin de ronde qui part en direction de l'habitat, conservé une cinquantaine de mètres plus loin vers l'ouest, et ses



Fig 2 : Lafarre, le rocher de Largier, coupe au travers du rempart hallstattien, en direction du nord. Les couches 1 à 7 sont bien anthropiques, et relèvent, soit de la mise en place d'une croix au XIX^e s., soit de la mise en place d'un tertre, vu sur sa coupe transverse, dont on ne comprend guère la signification. Crédits : J.-L. Voruz, 2016.

glacis internes destinés à bien le retenir, avec du mobilier de l'Hallstatt final (500–450 av. J.-C.), plutôt méridional. L'accès est aussi bien construit, peut-être même avec le creusement d'un passage taillé dans la blocaille, rehaussé d'une poutre destinée à recevoir les marques des utilisateurs. Mais le rempart est-il uniquement défensif ou tient-il une autre fonction, sociale ou culturelle ? On ne peut le dire. Les comparaisons avec les autres sites ne donnent guère d'informations utiles ; tout juste peut-on retenir que la fabrication d'un rempart va de soi avec l'habitat, comme si c'était une manière habituelle de la construction.

– Les basaltes de la couche 8, qui ont donné la forme du rocher de Largier, ont été taillés lors de la couche 7, et peut-être aplanis sous le sommet. Par contre, il est aussi possible que la pente au sud du rempart ait été trop forte pour bien conserver les blocs du rempart.

Les deux autres secteurs de fouille donnent, sur la partie centrale du rocher du Largier, quelques informations sur l'architecture et sur l'habitat du site, malheureusement sur une surface trop petite pour être bien expliquée (**fig. 03**) : une sorte de murette de blocs anthropiques, à angle droit, d'environ 60 cm de large, et venant se terminer contre la remontée du plateau de la couche 8.

Insistons sur le rempart du site, le premier à être fouillé en Haute-Loire, qui se définit par des blocs soigneusement déposés, d'abord sur les deux parements oriental et occidental. C'est dire que nous avons plutôt un tertre assorti au sommet du rocher, aménagé pour être vu de l'extérieur, qu'il soit ou non défensif. Ce rempart est vraiment sommital, et tout autour des falaises de basalte instables, hautes de 5 à 30 mètres, empêchent l'accès au site. C'est pour cela que nous avons bien observé les deux entrées orientales du site, l'une étant récente (entrée 1, XIX^e s.), l'autre étant forcément contemporaine du Hallstatt final, avec une poutre centrale déposée le long du caniveau central, qui a peut-être été taillé, sur ses cinq blocs entravés. Le rempart est assorti de plusieurs sortes de bâtis pierreux qui ont dû être déposés en même temps : un glacis, qui comporte quatre niveaux successifs de blocs assortis, une assise intermédiaire sise au milieu de la construction, une courtine occidentale, une sorte de chemin de ronde horizontal, qui rejoint la deuxième porte d'entrée formée d'une double paire de granite entourant une grande dalle de plus de 60 cm. Les deux parements, qui font, autour de 922 m, l'assise véritable de notre beau rempart, sont, en plus, déposés selon une bonne limite de couche, l'intérieur étant plus induré, plus compact, plus clair, et en même temps plus riche en mobilier. On tâcherait, en plus, d'insister sur les matériaux utilisés pour la construction du rempart et de ses annexes : des basaltes,



Fig 3 : Lafarre, le rocher de Largier, vue très partielle d'un décapage dans la partie occidentale du site. Le fouilleur relève les nombreux blocs basaltiques. Crédits : J.-L. Voruz, 2016.

des quartz, des granites exogènes en grande quantité, de toutes dimensions.

Il resterait bien à comprendre le but ultime de ce rempart : est-ce simplement religieux, est-ce vraiment social dans une commémoration culturelle ou prophylactique, est-ce que les rapports entre les chefs assurant alors la construction seraient jalouxifs, ou bien est-ce purement défensif ?

Le mobilier archéologique donne des tessons, de type Ha D2-D3 / LT A1 (Hallstatt final – Tène ancienne) ou Hallstatt final, pour rester dans une chronologie plus souple ; les trois tessons « intrusifs » au contraire sont de La Tène finale, au 1^{er} s. av. J.-C.

Les formes basses, particulièrement les coupes coniques à rebord droit redressé, sont les plus typiques et caractérisent tout le Hallstatt. Les formes hautes, à profil sinueux, montrent une grande variété de décors sur cordon ou directement sur la panse, cette variabilité étant justement une caractéristique de l'étape finale du Hallstatt. Mais le plus typique réside dans les décors gravés de lignes horizontales, ou parfois interrompus par des incisions continues, qui sont comparables dans le Hallstatt final de l'Ardèche méridionale et du Gard, mais qui restent absents de la sphère médiane de l'Ardèche. Tout se passe donc comme si c'était des « largierriens », originaires d'Alès, et non de Montélimar, qui étaient redevables de notre ambiance typologique.

Le mobilier métallique ne comprend que trois pièces : un fragment de bracelet à décor de nodosités, un clou complet et une clavette ou un clou qui n'apportent rien de bien particulier au sens typologique, mais qui témoignent déjà de la maîtrise technologique qu'avaient les gens de l'âge du Fer.

Quant au mobilier lithique, on dénombre maints types, comme les bouchardes, les aiguisoirs, les galets facettés, les molettes ou les meules, ainsi que trois silex. On retiendra surtout les traces de filons quartzeux qui peut-être délivrent de la galène (exploité ?).

La fonction de ces sites de hauteur est encore difficilement déterminable. Ainsi, à Largier, on hésite encore dans la destination du rempart : va-t-il avec l'habitat, ou bien joue-t-il un rôle, symbolique ou prophétique, dans l'aménagement d'un site, que celui-ci soit funéraire, économique ou artistique ?

Mais c'est la première fois que l'on fouille quelque chose du premier âge du Fer, le Hallstatt, en Haute-Loire, depuis la moitié de fosse du site de Caramontron à Sinzelles (Polignac), fouillée par Joël Vital en 1980, et qui était plutôt du Hallstatt moyen. On peut donc dire, on doit même le redire, que nos connaissances sur cette période, et sur l'âge du Bronze précédant, sont des plus ténues par rapport aux autres régions, la vallée du Rhône particulièrement, où la majorité des sites de hauteur concerne le Bronze final.

LE PUY-EN-VELAY

Pensionnat Notre-Dame de France

Mathieu CARLIER

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

L'opération de diagnostic visait à reconnaître d'éventuels vestiges du monastère des capucins qui s'élevait dans ce secteur avant sa destruction à la fin du XVIII^e s. L'emprise est actuellement occupée par les bâtiments d'un pensionnat. Ces derniers sont en cours de destruction, dans le cadre d'un projet de réaménagement du quartier.

Trois tranchées ont été réalisées : deux dans la cha-



Fig 1 : Le-Puy-en-Velay, murs F3 et F6, caniveau F1. Crédits : M. Carlier



Fig 2 : Le Puy-en-Velay, sondages 1 et 2 dans la chapelle. Crédits : M. Carlier

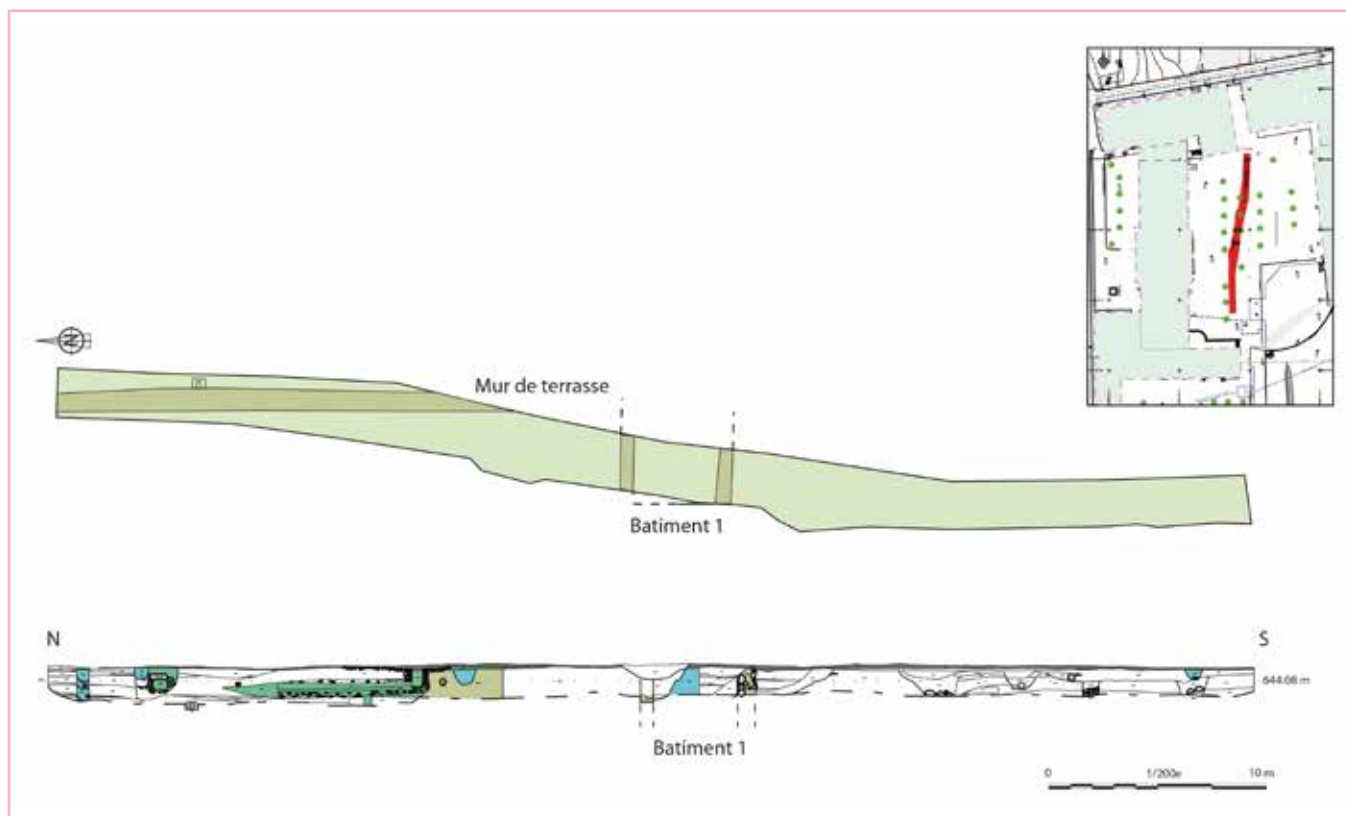


Fig 1 : Le Puy-en-Velay, plan et coupe de l'ensemble de la tranchée. Crédits : P. Combes, M. Carlier

pelle, et une le long des anciens bâtiments du pensionnat. Des maçonneries de terrasses ont été mises au jour, ainsi que des canalisations modernes. L'ensemble de ces découvertes peut être placé dans la fin de l'époque moderne et semble appartenir chronologiquement à l'intervalle entre le monastère et le pensionnat.

LE PUY-EN-VELAY

Pensionnat Notre-Dame de France

Mathieu CARLIER

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

La fouille menée au pensionnat Notre-Dame de France avait pour but principal le suivi de la réalisation d'une tranchée destinée au passage des réseaux liés au réaménagement de l'institution.

La recherche de structures qui pourraient être liées au couvent des Capucins établi sur l'emprise au XVII^e s. a imposé cette phase d'étude. En effet, la réalisation, en 2013, d'une première phase de diagnostic avait montré un potentiel non négligeable, avec la découverte de maçonneries et d'une base de tour.

La tranchée a été suivie dans le secteur sensible sur soixante mètres linéaires. Le suivi des travaux n'a pas permis de mettre au jour de vestiges liés au couvent ; seuls des éléments postérieurs ont été découverts. Un mur de terrasse a été dégagé. Il s'inscrit parfaitement dans le schéma déjà identifié grâce aux deux phases de diagnostics. Un petit espace excavé enduit de ciment a

été également mis au jour. Enfin, un réseau de caniveaux, contemporains des premiers aménagements liés au pensionnat a été enregistré.

Le suivi de cette tranchée et l'étude des vestiges confirment que l'emprise est largement remaniée entre l'incendie qui touche les bâtiments du couvent en 1791 ou 1793, selon les sources, et les premiers travaux liés au pensionnat, vers 1859.

MONISTROL-SUR-LOIRE

Allée du Château

Fabrice GAUTHIER

Inrap

bas Moyen Âge, Temps modernes

Un diagnostic archéologique a été réalisé allée du château à la demande de la Mairie de Monistrol-sur-Loire. L'emprise sondée est située sur un terrain sensible, entre le château construit au XIV^e s. par les évêques du Puy et le bourg ancien de Monistrol. Il s'agit d'une allée bordée d'arbres, dans la perspective de la façade frontale du château. L'emprise totale de 2 900 m² est en grande partie inaccessible (voirie, accès des habitants, réseaux de gaz, d'électricité, d'eau, réseaux de télécommunications...), ce qui ne laisse que 350 m² pour les investigations archéologiques. Cette petite partie est constituée de deux bandes étroites (1,70 m de large à l'ouest et environ 3 m à l'est), et est située entre la voie centrale et les deux rangées d'arbres. Les quatre sondages réalisés ont permis des observations stratigraphiques et des découvertes de structures.



Fig 1 : Monistrol-sur-Loire, logs stratigraphiques des sondages 2, 3 et 4 et vues du sondage.
Crédits : P. Combes, F. Gauthier

Dans la partie haute, au sud-est, le premier sondage a permis la mise au jour d'un angle de construction maçonnée qui se poursuit sous l'actuelle voirie. Il s'agit d'une maçonnerie de blocs bruts de granit, agencés grossièrement et maçonnés avec un mortier de chaux maigre. Cette construction n'est pas antérieure au bas Moyen Âge, au regard des quelques tessons de céramique recueillis. Deux fosses, avec un diamètre respectif de 0,70 m et 1,20 m et dont le niveau d'ouverture est le ter-

rain naturel (granit altéré), ont également été observées à proximité du mur. Elles sont comblées avec un sédiment argilo-sableux gris ; l'une d'entre elle contenaient quelques tessons du bas Moyen Âge. Ces quelques vestiges attestent d'une occupation qui a pris place entre le bas Moyen Âge et la mise en place d'une allée centrale, et qui a perduré sous la forme de la voirie actuelle.

Plus au nord, deux niveaux de pavage de moellons de granit superposés sont conservés à 0,76 m et 1,08 m sous le sol actuel. D'après les tessons de céramiques

présents dans les niveaux antérieurs, ces anciens sols peuvent être datés des XVIII^e-XIX^e s.

Hormis ces structures, les sondages montrent l'accumulation « récente » de sédiment sur 2,40 m d'épaisseur. L'analyse de la stratigraphie et le mobilier conservé en contexte montrent que cet apport de terre, qui résulte en partie de phénomène de colluvionnement, n'est pas antérieur au XVII^e s. On peut au moins, à titre hypothétique, mettre en relation la mise en place récente de ces terres sous un mètre de remblais très récents avec les travaux entrepris par les évêques au XVII^e s. dans et autour du château, notamment lors de l'aménagement d'un vaste parc qui se développe au nord et à l'ouest du château.

POLIGNAC

La grotte du Rond-du-Barry

A. LAFARGE

Chercheur bénévole, Archéo-logis

**Néolithique, Mésolithique, Paléolithique supérieur,
époque médiévale**

Monument de la Préhistoire régionale, le gisement du Rond-du-Barry, fouillé de 1966 à 1986 par R. de Bayle des Hermens

Hermens, n'avait pas fait l'objet de travaux de terrain depuis trente ans. Faisant suite à différents travaux universitaires fondés sur le produit de ces anciennes fouilles, la démarche que nous initiions s'attache à comprendre la mise en place des dépôts à l'intérieur de la cavité et les moteurs de leurs modifications pour mieux caractériser les occupations humaines à l'échelle du site. À terme, par sa mise en perspective à l'échelle régionale, le résultat de ces fouilles participera à la connaissance de la gestion de l'espace montagnard auvergnat à la fin du Pléniglaciaire.

Cette première année probatoire de reprise des fouilles était donc envisagée comme un préalable à une opération programmée pluriannuelle. Les objectifs étaient :

- le nettoyage et le dégagement des gravats stériles qui proviennent du bris des énormes blocs d'effondrement du plafond et du démantèlement des parois, débités au cours des ans par R. de Bayle des Hermens et ses fouilleurs. Ces gravats stériles, qui formaient un bombement dans la topographie générale de la grotte, ont paradoxalement facilité la reconnaissance des limites des anciennes fouilles et protégé les anciennes coupes ;

- le relevé topographique de la grotte avant et après déblaiement, en mettant en évidence les limites de fouilles de R. de Bayle des Hermens ;

- la mise en place d'une stratégie d'études et d'ana-



Fig 1 : Polignac, vue générale du site. Crédits : A. Lafarge chercheur bénévole, Archéo-logis. 2016.

lyses détaillées des processus de démantèlement du massif et d'ébouilisation ;

– l'initiation d'une dynamique d'étude interdisciplinaire au sein de l'équipe scientifique.

Cette première année a vu la pleine réussite des objectifs escomptés. Si elle a essentiellement consisté en l'aménagement du site et la redécouverte des limites des anciennes fouilles, les quelques éléments retrouvés viennent confirmer les indices d'occupation mis en évidence par R. de Bayle des Hermens, avec des occupations du Moyen Âge (exploitation de la grotte en tant que carrière de pierre) et des indices de fréquentation au Néolithique et au Mésolithique (flèches à tranchant transversal, par exemple), ainsi qu'à différentes périodes du Paléolithique supérieur (Badegoulien et Magdalénien). À l'échelle du gisement, les coupes dégagées en 2016 ont permis de mettre en oeuvre une reconnaissance micromorphologique dans les rares zones à sédimentation fine préservées ; les lames minces étant en cours d'étude. De manière générale, les niveaux fins observés sont peu ou pas consolidés, rendant leur échantillonnage délicat et expliquant, par ailleurs, leur aptitude à la remobilisation secondaire et aux mélanges par circulation au sein des éboulis.

L'extrême majorité des vestiges collectés en 2016 a été retrouvée au tamis, notamment sous les blocs en avant de la grotte dans des sédiments aérés traduisant leur percolation ; seule une zone, la zone 91, semble être en place. Celle-ci a fait l'objet d'un ravivage de coupe sur une dizaine de centimètres d'épaisseur et de profondeur, permettant la récupération, esquilles comprises, de 113 silex taillés, pro-

bablement à attribuer au Magdalénien supérieur et témoignant de la récolte de 18 types de silex distincts, ainsi que de 91 fragments osseux (cerf, cheval, lapin, mais pour la plupart indéterminés) et de différents restes de microfaune présentant un cachet froid bien marqué. Un fragment de bois de renne provenant de cette zone a fait l'objet d'une datation (16290-16100 cal BP) et un prélèvement micromorphologique a été effectué afin de rechercher l'éventuelle présence d'un marqueur téphrique.

SAINT-GENEYS-PRÈS-SAINT-PAULIEN

Église

Daniel PARENT

Inrap

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

Saint-Geney-près-Saint-Paulien est situé à une vingtaine de kilomètres au nord du Puy-en-Velay et à quatre kilomètres au nord de Saint-Paulien. L'église, à environ 920 m d'altitude, se trouve à 150 m à l'ouest du bourg ceinturé par une enceinte médiévale, dont subsistent quelques repères, notamment des éléments de porte, et la trace parcellaire.

Ce diagnostic est motivé par le réaménagement de la place située au sud-est de l'église et servant de parvis. L'édifice a subi de nombreuses transformations, mais le bâtiment primitif semble correspondre aux deux travées occidentales de la nef généralement attribuée au XII^e s.

L'abside, qui était peut-être circulaire, a été remplacée au XVI^e s. par un chœur à deux travées de plan rectangulaire plus étroit que la nef, ménageant un accès à partir de l'est, et donc du bourg, la façade ouest étant située à l'opposé du village. En 1981 et 1982, des travaux de restauration ont entraîné la fouille d'une pièce voûtée située sous la chapelle nord contenant un important ossuaire, dont la construction semble antérieure à celle de l'église.

Ce diagnostic intervient sur une emprise restreinte (277 m²), encore réduite par diverses contraintes : un unique sondage de 20 m² a donc été ouvert, représentant 7,2 % de l'emprise globale, et environ 25 % de la zone accessible.

Le sondage a confirmé la présence de sépultures sur toute son emprise. Des ossements humains abondants sont apparus dès 0,35 m de profondeur sous le niveau actuel. Aucun élément en connexion n'a été identifié avant une profondeur de 0,50 m. La cote basse de l'aménageur étant limitée à -0,70 m, la stratigraphie complète n'a pas pu être reconnue et les niveaux de sépultures les plus profonds n'ont donc pas été atteints, mais la présence de sépultures situées plus bas est confirmée par la présence d'un crâne sous un sarcophage. Il est par ailleurs probable que les niveaux modernes, très denses, aient, au fur et à mesure, détruit la majorité, si ce n'est la totalité, des sépultures médiévales supérieures. Si le sol de l'église fournit un repère utile, il n'est



Fig 1 : Saint-Geney-près-Saint-Paulien, vue générale du chantier.
Crédits : D. Parent



Fig 2 : Saint-Geneys-près-Saint-Paulien, vue d'ensemble des sépultures SP1, SP2, SP5 et SP12.
Crédits : I. Thomson

pas certain que le sol du cimetière ait été au même niveau de ce côté de l'église avant la création tardive (xvi^e s.) de l'accès actuel, qui a pu entraîner des travaux de nivellements, notamment dans la partie du terrain proche de la route.

Deux sarcophages de type différent ont été découverts : l'un, en grès (arkose) est trapézoïdal, avec des parois légèrement inclinées. Le deuxième appartient au type à cuve bipartite, mais seule la partie supérieure est conservée, et il présente un dessin anthropomorphe, avec notamment une réserve céphalique sur toute la hauteur des parois. Un troisième sarcophage, à cuve bipartite, avait déjà été découvert en 1982.

La date d'abandon du cimetière n'est pas clairement établie : il n'est pas représenté sur le cadastre napoléonien de 1812, mais le cimetière qui lui succède ne l'est pas davantage. Si le lieu d'inhumation, « au cimetière de l'église de Saint-Genest », est précisé jusqu'en 1692 dans les registres de sépultures de la paroisse, entre 1693 et 1791 cette précision a disparu. Les sépultures ne sont pas mentionnées dans les actes de décès communaux qui succèdent aux registres de sépultures à partir de 1792. D'après les registres paroissiaux, le cimetière est donc a minima utilisé jusqu'à la fin du xvii^e s.

SAINT-JULIEN-DES-CHAZES

Abbaye de femmes Saint-Pierre-des Chazes

Bernard GALLAND

Chercheur bénévole

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

La commune de Saint-Julien-des Chazes est surtout connue par un monument emblématique du tourisme alligérien : la chapelle romane de Sainte-Marie-des-Chazes, isolée sur la rive droite de la haute vallée de la rivière Allier. Quelque 500 m en aval, en rive gauche, se trouve le bourg de Saint-Julien-des-Chazes, installé sur un étroit replat au confluent du torrent de Darne et de l'Allier.

Le site, véritable « désert », a dû être desservi par un gué situé en aval, associé à une tour de défense. Il est désenclavé, depuis la fin du xix^e s., par un pont métallique qui enjambe l'Allier d'une seule portée.

Le bourg s'organise de part et d'autre du torrent de Darne. Adossée aux pentes rocheuses, l'église paroissiale dédiée à Saint-Julien, vraisemblablement d'origine romane, est reconstruite au xv^e s. Au nord, en bordure de l'Allier, subsistent les vestiges de l'abbaye Saint-Pierre-des-Chazes.

Saint-Pierre-des-Chazes est l'une des trois abbayes de femmes de règle bénédictine de la région de Brioude. Sa fondation se situe dans le premier quart du x^e s., après Blesle et avant Chanteuges. L'abbaye était destinée à l'accueil de « filles de qualité », désignées comme « Dames ». Elles vivaient dans des logements séparés,



Fig 1 : Saint-Julien-des-Chazes, plan d'ensemble de l'ancienne abbaye au premier niveau. Les parties romanes correspondent aux structures basses de l'abbatiale romane. Crédits : Bernard Galland

groupés autour du cloître, les casae, qui ont donné leur nom de « chazes » à l'abbaye. Huit prieurés, répartis sur les diocèses du Puy, de Saint-Flour et Mende en dépendaient.

L'abbaye et son enceinte forment un vaste îlot quadrangulaire accessible par un porche, à l'ouest, daté de 1605 côté cour. L'état actuel du bâti reflète une organisation d'époque classique, englobant les vestiges d'un cloître avec son préau et une grosse maison d'habitation bourgeoise du début du XIX^e s.

L'évolution chronologique des bâtiments n'est qu'imparfaitement connue. L'église abbatiale romane n'était pas localisée. Des archives relatent l'édification de fortifications au XV^e s. (une « maîtresse porte » et une tour de défense), qui laissent imaginer un état médiéval plus restreint. Le XVI^e s. voit la reconstruction des galeries du cloître. Au XVII^e s., l'abbaye est probablement agrandie, mais, en 1645, un incendie la détruit presque intégralement. S'ensuit une reconstruction vers 1666.

Après la Révolution, vendus comme bien national, les bâtiments sont divisés et rachetés par les habitants du village, qui n'ont de cesse de les remanier pour les mettre au goût du jour.

Le propriétaire de la parcelle englobant les vestiges du cloître et de la maison bourgeoise avec ses vestiges médiévaux, a souhaité qu'une protection soit établie sur sa propriété. Le but de l'intervention était d'établir les plans de ce bâti complexe, afin d'identifier et de situer les vestiges des diverses époques.

Au sous-sol de l'habitation, des vestiges d'époque romane des XI^e et XII^e s. étaient déjà connus, mais les étages supérieurs ont révélé les éléments médiévaux inconnus d'une des travées ouest de l'église abbatiale : un doubleau avec ses supports et les vestiges du couvrement en berceau de la nef dans les combles. La maison d'habitation actuelle est donc bâtie sur l'emplacement exact de l'ancienne église abbatiale romane, en réutilisant une partie de ses éléments structurels !



Fig 2 : Saint-Julien-des-Chazes, élévation du mur nord de la chapelle nord-ouest. Arcature romane, XI^e s. Crédits : Bernard Galland

Des parties de l'enceinte extérieure, formant un front défensif à l'est de l'abbaye, ont également été identifiées. Elles correspondent probablement à la fortification évoquée par les archives du XV^e s., telle la « maîtresse porte », noyée dans des bâtiments adventices, et reliée par une courtine à la tour est, qui accueille une remarquable chapelle du XV^e s. timbrée aux armes des abbesses qui se sont succédé, de 1440 à 1475, sur le siège abbatial.

Cette première approche a permis l'inscription, le 13 janvier 2017, au titre des monuments historiques des vestiges médiévaux comme des parties les plus récentes, la maison d'habitation étant conservée dans un état d'authenticité remarquable.

Le potentiel archéologique de cet ensemble est considérable et couvre l'ensemble de l'îlot abbatial. Sa protection, dans un second temps, pourrait être envisagée.

SAINT-PAULIEN

Rue des pas perdus et rue Armand

Daniel PARENT

Inrap

bas Moyen Âge, Temps modernes

Saint-Paulien est situé à une quinzaine de kilomètres au nord du Puy-en-Velay. L'emprise se situe aujourd'hui dans la partie centrale du bourg, à environ 150 m de l'église Saint-Georges, mais elle correspond à la partie nord de l'enceinte médiévale. Le diagnostic intervient dans le cadre d'un projet de réaménagement de l'îlot, comportant notamment une phase de démolition des bâtiments adossés au rempart et une phase de restauration et de mise en valeur de ce dernier.

Le bourg médiéval, qui s'est développé immédiatement au sud de la cité antique, était enserré dans une enceinte de forme hexagonale, qui semble avoir été construite à une date relativement basse (XIV^e-XV^e s.). L'enceinte comportait au moins trois portes, dont la porte nord située dans l'emprise du projet. Sa démolition, intervenue au long du XIX^e s., est également assez tardive, en comparaison avec de nombreuses villes où elle se situe généralement un siècle plus tôt.

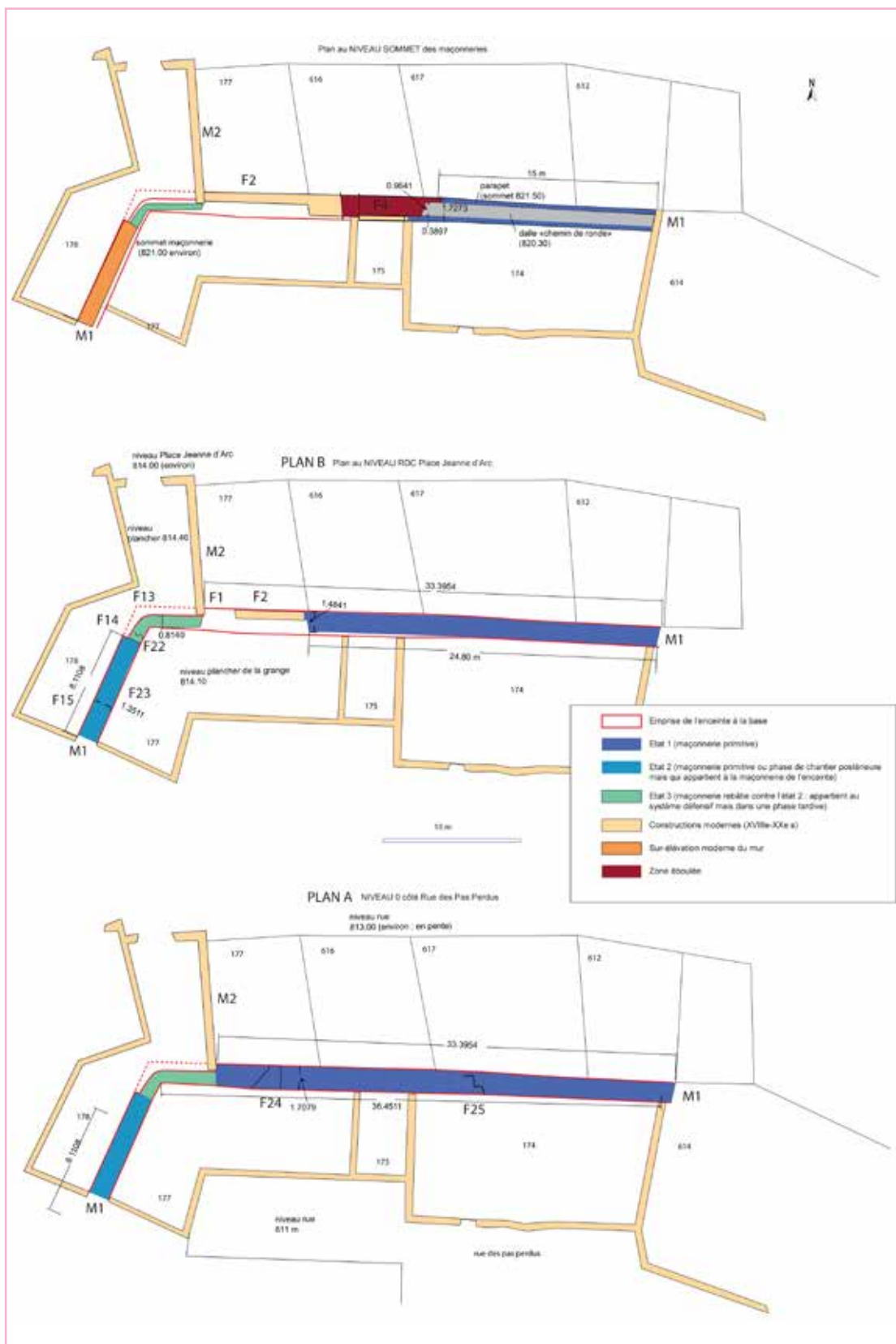


Fig 1 : Saint-Paulien, plan phasé des structures observées. Crédits : D. Parent

Ce diagnostic a permis de confirmer la présence du mur, avec des portions particulièrement bien conservées, puisque la base, sur une hauteur d'environ 2,50 m hors sol, est présente de façon ininterrompue, sur une longueur de 50 m, et sur une hauteur proche de 11 m, correspondant à l'élévation complète originelle, sur un segment de 25 m. Pour ce segment, la présence, au sommet de la muraille, d'un « chemin de ronde » particulièrement bien conservé, permet d'appréhender un mode de

construction original : des dalles posées en encorbellement sur des corbeaux basaltiques permettent de ménager un espace de circulation entre deux murets élevés sur cet encorbellement.

Plusieurs aménagements postérieurs permettent également une bonne lecture de l'évolution du rempart, pendant sa phase défensive : reprise en arrondi d'un angle, amincissement de la muraille, mais aussi dans sa



Fig 2 : Saint-Paulien, vue de détail de F4 et des dalles F5 et à droite vue de détail de F5 et du départ du « chemin de ronde ».
Crédits : D. Parent

phase d'abandon : appui de construction à l'intérieur puis à l'extérieur, récent éboulement de l'une de ces constructions et percement d'un pan entier, pour permettre la circulation interne à une parcelle.

La présence d'un porche, condamné, situé à la fois sur une possible entrée de ville médiévale et sur un possible tracé viarie antique fossilisé, place aussi ce monument dans l'histoire plus générale de Saint-Paulien.

SAINT-PAULIEN

Rue Estrucille, Notre-Dame-de-Haut-Solier

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

YSSINGEAUX

Esplanade du Garde-Temps

Nathalie DELHOPITAL

Inrap

époque médiévale, Temps modernes

L'opérateur AFT, responsable de la réalisation de la fouille « Esplanade du Garde-Temps », a cessé son activité au cours de la phase post-fouille de cette opération. En application de l'article L523-13 du code du patrimoine, l'Inrap s'est vu confier la poursuite de cette fouille. Pour ce faire, le SRA a revu le cahier des charges, afin de définir le cadre du travail restant à réaliser. Un contrat a ensuite été conclu sur la base de ce cahier des charges

entre l'Inrap et la commune d'Yssingaux pour terminer le rapport de fouille.

La fouille apporte de nouvelles informations sur l'histoire de la ville d'Yssingaux. Aucune opération d'archéologie préventive n'avait eu lieu jusqu'à présent au coeur de la ville.

La place de l'Esplanade du Garde Temps est limitée au sud-ouest par l'église actuelle, et au sud par le boulevard Saint-Jean. La fouille de l'esplanade a permis la découverte d'un cimetière moderne et médiéval, d'un tronçon du mur d'enceinte, ainsi que d'un four dont la datation reste problématique. L'enceinte médiévale est représentée sur un plan de la ville (publié en 1979 et aujourd'hui disparu), réalisé après 1780, mais qui fossilise un état antérieur (1523). Ce mur d'enceinte a été mis au jour sur une courte section (6 m). Orienté nord-est/sud-ouest, il s'agit d'une section dépourvue d'aménagements caractéristiques (chaînage, piédroit, ouvertures de tir). D'une largeur variable (0,65 à 0,75 m), ce mur est composé d'une seule assise (H : 0,25 m) de blocs non équarris, non calibrés, liés avec un sédiment argileux sans mortier de chaux.

Cette construction présente de fortes similitudes avec le mur mis en évidence par F. Gauthier lors du diagnostic. Leurs orientations sont identiques, la mise en oeuvre de leur parement interne et externe est différenciée (parement nord dressé, avec un ressaut de fondation ; côté sud en forme de « blocage », lié à une terre argileuse). En revanche, leurs dimensions n'ont rien de commun : le mur mis au jour lors du diagnostic atteignait un mètre de hauteur et 1,70 m de largeur (cote d'apparition : 855,45 m). Néanmoins, d'autres indices confortent l'hypothèse du mur d'enceinte. En effet, lors de l'arasement de

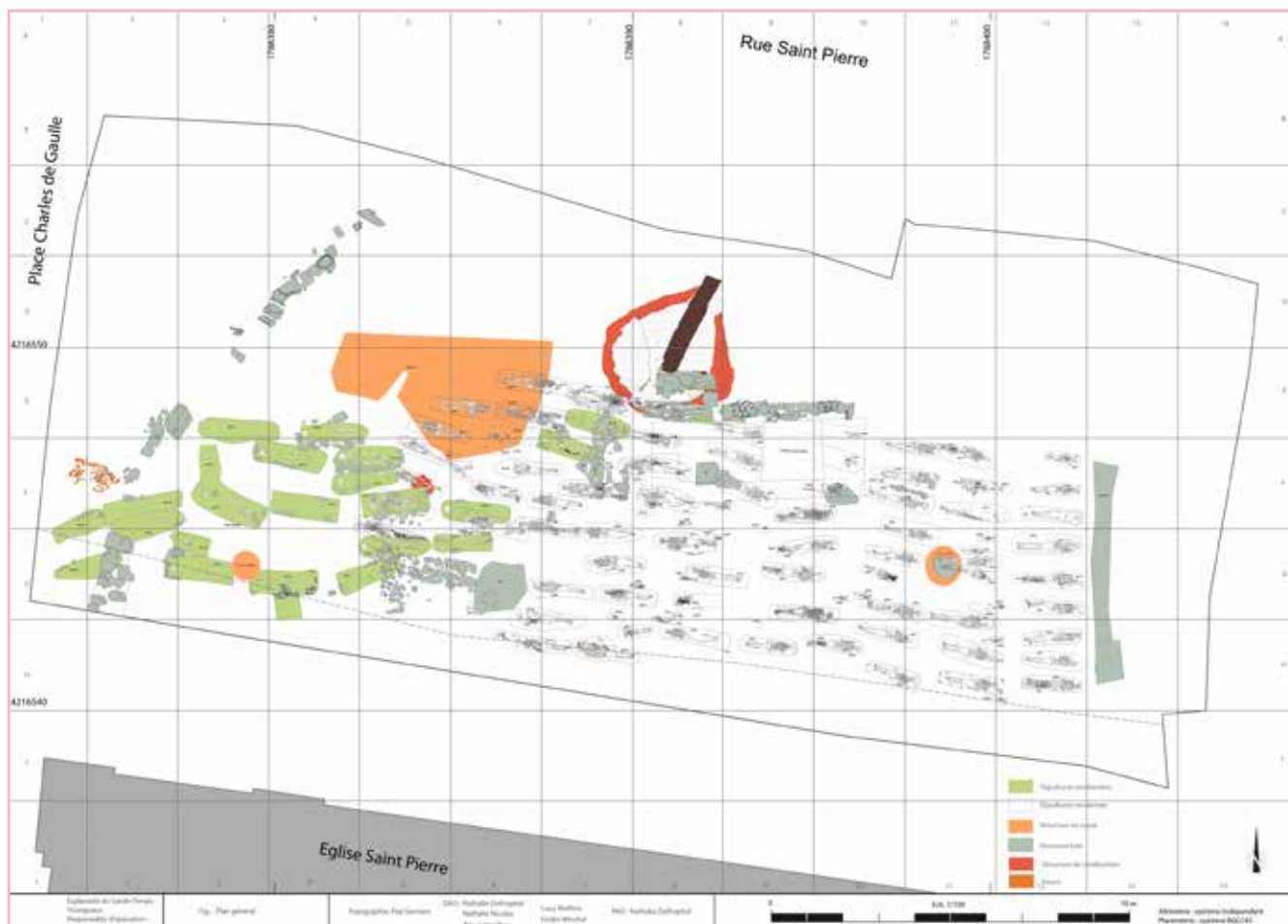


Fig 1 : Yssingeaux, esplanade du Garde-Temps, plan général du site selon les structures. Crédits : P. Gomaris, L. Wailliez, N. Delhopital, E. Winckel, P. Vareilles

l'enceinte et du nivellement préparatoire à l'installation du cimetière, quelques blocs monumentaux appartenant à la muraille démolie ont été conservés, parallèlement au rempart. Visibles çà et là, ils sont autant de témoins d'une fondation plus massive qui appartenait à la muraille. De plus, la muraille était protégée par un profond fossé taillé dans le substrat granitique, au nord. Il a été comblé avec des blocs taillés provenant probablement de la muraille démolie.

Par ailleurs, lors du creusement du fossé dans le substrat, l'aire de chauffe d'un four à chaux a été occultée. Deux sépultures médiévales étaient également « installées » dans la chambre de chauffe de ce four.

Quant à la tour ronde, dite « tour du Prieuré » d'après le plan précédemment cité, et qui cantonnait l'angle nord-ouest du rempart, elle n'a pas été conservée.

La promenade du Garde-Temps est aménagée après la reconstruction de l'église paroissiale (1819). Cette esplanade est flanquée au nord par la fontaine Fuchet à la fin du XIX^e s. et, plus tard, par le Monument aux Morts, finalement déplacé au printemps 2013.

Le cimetière moderne ne s'étendait pas au-delà de l'enceinte médiévale, vers le nord ; il était également contenu à l'est par un drain traversant l'esplanade de part en part. Le cimetière moderne est représenté par 121 fosses et un total de 135 individus ; le cimetière médiéval par 25 sépultures.

La fouille de ces deux cimetières a apporté des éléments sur les pratiques funéraires et sur la population yssingelaise. La population moderne étudiée apparaît comme homogène, tant par ses caractéristiques biologiques que ses pratiques funéraires. Cet ensemble regroupe autant d'adultes que d'enfants, et autant de femmes que d'hommes : personne n'est exclu. Les individus sont inhumés sur le dos, est-ouest, tête à l'est ou à l'ouest, membres inférieurs en extension, membres supérieurs dans des positions variées. Les individus ont été découverts dans des cercueils cloués et nous ne pouvons exclure la présence de linceuls. Il y a peu de doute que nous soyons face au cimetière paroissial. L'état sanitaire de la population est mauvais ; beaucoup d'individus sont touchés par des pathologies dentaires, probablement liées à une mauvaise hygiène, par des pathologies dégénératives, aussi bien liées à un dur travail qu'à l'âge.

Le cimetière médiéval est plus difficile à cerner : la conservation des ossements et l'échantillon limité de la fouille n'ont pas permis d'étude poussée. Les tombes sont homogènes ; elles sont constituées de grandes fosses rectangulaires creusées dans le substrat, avec des individus déposés sur le dos, orientés pour la majorité ouest-est. Nous ne pouvons déterminer si ce cimetière est paroissial ou s'il s'agissait, par exemple, du cimetière des prêtres.



Fig 2 : Yssingaux, esplanade du Garde-Temps, base du couloir de ventilation du four (US 287) à l'issue de la fouille.
Crédits : équipe de fouille

YSSINGEAUX

Site du suc de Saussac

Pierre-Éric POBLE

Chercheur bénévole

époque médiévale

De nombreuses questions se posent à la suite de l'opération menée en 2016 sur le site de Saussac. Le mur septentrional du bâtiment mis au jour en 2015 avait été interprété lors de sa découverte comme pouvant constituer une partie de la muraille du bourg fort à laquelle un bâtiment d'habitation était lié. En 2016, il s'agissait donc de fouiller ce bâtiment dans son entier, tout en étudiant la muraille du bourg fort.

Or, les fouilles de 2016 montrent que l'édifice en question n'est pas l'habitat attendu, mais un vaste bâtiment rectangulaire (on estime sa taille à 15 x 4 m), qui n'a pu être étudié que dans sa partie occidentale, la zone concernée par son emprise étant au final plus de deux fois plus large que celle prévue pour l'opération de 2016. Les limites de l'édifice ont donc été repérées et une étude complète a pu être réalisée dans la moitié occidentale.

Les éléments découverts montrent que ce bâtiment a été partiellement ou totalement détruit à la suite d'un incendie. Ce dernier a pu être causé par un tremblement de terre (peut-être celui de la chandeleur 1428 qui est connu pour avoir violemment frappé des sites voisins). Les nombreux petits objets mis au jour dans l'édifice montrent que beaucoup de choses étaient stockées dans ces lieux au moment de l'incendie, notamment un lot de graines de céréales, ce qui laisse à penser que le bâtiment en question pouvait être une grange seigneuriale laïque (celle du baron de Saussac) ou ecclésiastique séculière (celle de la cure de Saussac). La fouille partielle de cet édifice ne permet pas d'aller plus avant dans ces hypothèses.

Le dégagement du parement extérieur du mur septentrional de l'édifice a mis en lumière la présence d'un mur parallèle à celui-ci, bâti moins d'un mètre plus au nord. Ce dernier n'a pas été dégagé dans sa totalité, mais son existence pourrait remettre en question l'association du mur septentrional du bâtiment découvert avec la muraille du bourg fort de Saussac. De même, le mur perçu comme formant la suite de la muraille après l'angle nord-ouest du bâtiment, n'a pas pu être suffisamment dégagé pour s'assurer des liens qui existent entre lui et le mur nord de l'édifice fouillé. Au final, il n'est plus du tout assuré aujourd'hui que le mur nord du bâtiment repéré en 2015 corresponde à une partie de la muraille du bourg

fort, celle-ci pouvant se situer un peu plus au nord de cet espace.

Seule la fouille de cette zone dans son entier permettra de répondre à cette question, et, donc, d'envisager un véritable programme de valorisation des vestiges dans les années à venir.

Espaces et subsistance au Paléolithique moyen dans le sud du Massif Central

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

La Chaise-Dieu et son bourg histoire, archéologie et patrimoine

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

Indices artistiques du Paléolithique supérieur en haute vallée de l'Allier

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

SAINT-GERMAIN-LAPRADE

Abbaye de Doue

Lise ENEAU-BRUN

Chercheur bénévole

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

L'abbaye de Doue se situe entre Saint-Germain-Laprade et le Puy-en-Velay, dans le département de la Haute-Loire. Elle prend place sur un site de moyenne montagne à environ 775 m d'altitude. L'abbaye a été installée dans un site difficile d'accès, situé en contrebas du fait de la montagne. Le site d'implantation se développe sur une grande longueur, en pente douce d'est en ouest. L'intervention archéologique était motivée, à l'origine, par le projet de restauration et de mise en valeur de l'abbaye. En 2016, les problématiques archéologiques tendent à se détacher de celles de la restauration et portent principalement sur le cloître. L'intervention se divise en deux volets : une étude du bâti et un sondage.

L'étude du bâti porte sur l'aile est du cloître ainsi que sur la nef. L'intervention a porté sur les caves de l'aile est et du bras sud du transept, ce qui a confirmé les hypothèses de construction formulées en 2015. Ces caves sont construites dans la deuxième moitié du XII^e s. pour celle

du transept, et dans le courant du XIII^e s. pour le cloître. Elles montrent qu'un projet d'ensemble était envisagé, puisque, dès l'origine, une circulation entre la cave sous l'aile est et la partie ouest de l'abbaye était prévue. Elle a également permis d'apporter de nouveaux éléments dans la compréhension de l'agencement de l'aile est, notamment au niveau du dortoir à l'étage. Celui-ci se composait d'une grande pièce, dont le mur ouest était percé par de petites baies rectangulaires permettant d'y apporter de la lumière.

L'étude du bâti s'est aussi intéressée à l'analyse des niveaux de sols dans l'église. L'analyse permet de restituer plusieurs niveaux. Le premier, correspondant à l'état d'origine, se situe dans l'abside, avec le ressaut de fondation. Il en va de même pour la nef, avec un niveau marqué par la différence de mise en oeuvre entre les fondations et l'appareillage du mur gouttereau nord. Cependant, le niveau de la croisée et du bras sud du transept n'est pas connu pour la période médiévale. Le niveau du bras nord du transept a, quant à lui, pu être restitué sur la base d'un ressaut de fondation dans le mur est : il se situe légèrement plus bas que celui de l'abside ; il semble évoluer en pente douce vers le bras sud du transept. Partant de cette hypothèse, un seul emmarchement pour pénétrer dans la travée de chœur peut être envisagé.

Le second volet de cette étude s'est intéressé au cloître et à sa cour actuelle, formée uniquement par les bâtiments, d'éventuelles galeries préexistantes ayant été détruites. La fouille a permis de mettre au jour plusieurs niveaux liés aux modifications structurelles du cloître (démolition et remblaiement), mais aussi des éléments à rattacher à la présence de galerie (mur bahut à proximité du mur gouttereau sud) ou encore des niveaux de circulation (dallage).

Ainsi, l'intervention a mis au jour d'importants vestiges dans le cloître, qui viennent préciser notamment la chronologie de sa destruction. De plus, la fouille permet d'entrevoir un état avec des galeries (au nord et à l'est) qui correspondrait sans doute avec un état médiéval. De plus, l'étude des vestiges de l'aile est datant cette période montre que l'installation du cloître a été pensée de manière globale ; cependant, sa réalisation a dû être effectuée probablement en plusieurs étapes.

YSSINGEAUX

Prospections

Catherine SIMON

Chercheur bénévole

Haut-Empire, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

Depuis 2013, plusieurs opérations menées sur Yssingaux ont permis de mieux appréhender le contexte archéologique du centre-ville. La première mention d'Yssingaux date de 985, d'après les archives. Les opérations de prospection inventaire effectuées à l'occasion des travaux en 2015 et en 2016 ont permis d'affirmer la présence d'occupations antérieures et de préciser les

connaissances sur la topographie urbaine médiévale. Le suivi régulier des tranchées de réseaux (réseaux existants, dont la largeur était parfois agrandie), avec prélèvement du mobilier archéologique, relevé ou croquis des stratigraphies conservées (il n'était pas toujours possible de descendre dans les tranchées, pour des raisons de sécurité) et datation ¹⁴C de certains éléments, a livré les résultats suivants :

Dans les tranchées de réseaux, ont été recueillis plusieurs tessons datables des I^{er}-VI^e s. Une poche de charbon de bois, piégée avec du mobilier céramique antique, est datable de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C (datation ¹⁴C). Ces éléments permettent de confirmer la présence d'un contexte romain, comme l'avait fait entrevoir la découverte d'un four à chaux antique en 2013 (Delhopital, 2014 : 58-59).

Concernant le cimetière attenant à l'église Saint-Pierre, les nombreux ossements humains en réduction et la sépulture en place datée fin IX^e-début XI^e s. apr. J.-C. mettent en évidence qu'un espace important de l'actuelle place Carnot était un lieu de sépulture avant le XVI^e s. À partir de 1506, au moins, le cimetière n'est sans doute plus actif, puisque la place accueille un marché tous les jeudis (Perrel, 1996 : 103).

L'opération de prospection de 2016 a aussi permis de constater que le cimetière s'étendait au-delà de la place Carnot. Outre la découverte de nombreux ossements humains épars, le sud du centre-ville (rue Mercière) a révélé la présence de deux sépultures médiévales, dont l'une d'enfant, datées entre le VIII^e et le X^e s. (datations ¹⁴C).

Les travaux ont enfin permis de localiser un réseau de canalisations maçonnées en dalles de basalte et de lauzes. Aucun élément ne permet de proposer une datation précise, mais leur nature laisse envisager un aménagement moderne. Certaines de ces canalisations pourraient être des aqueducs destinés à alimenter l'ancienne fontaine de la place Carnot, des égouts ou des galeries drainantes.

En conclusion, la surveillance des travaux dans le centre-ville apparaît avoir été extrêmement enrichissante pour la connaissance du patrimoine archéologique d'Yssingaux. Nous espérons que d'autres découvertes pourront éclairer les observations faites lors de cette opération.

PUY-DE-DÔME

BLOT-L'ÉGLISE

Terre Noire : les unités de production de plomb, d'argent et d'objets en fluorite de l'agglomération gallo-romaine de Blot

Hervé DELHOOFS

Éveha, Archeotek

Haut-Empire

Les deux sondages opérés sur la parcelle ZH 52 (lieu-dit Terre Noire) au cours de l'été 2016 ont permis de renseigner la nature, le degré de conservation et la profondeur d'enfouissement des vestiges auparavant localisés par la prospection géophysique (Delhoofs, 2015). Ils permettent de reconnaître une partie de l'organisation interne du village gallo-romain, et de préciser le schéma d'occupation du sol à l'époque antique. Ils apportent également des données supplémentaires sur la mise en place et les rythmes d'évolution de l'occupation de l'agglomération antique de Blot-L'Église.

Aussi, ces sondages permettent d'établir le lieu d'une première campagne de fouille archéologique au cours de l'année 2018. L'année 2017 sera consacrée à la mise en place d'une campagne de radar sur trois hectares, afin de préciser la structuration du noyau central de la zone d'habitats agglomérés.

Sondage n° 1 : Un espace consacré à la réduction du minerai de plomb argentifère (I^{er}-III^e s. apr. J.-C.)

Le premier sondage a été implanté de manière à mettre au jour une partie de l'anomalie géométrique A observée sur la carte géophysique réalisée par Géocarta en 2014, de la caractériser et de connaître ses dimensions.

Trois phases antiques distinctes ont pu être mises en évidence lors de la fouille du sondage 1.

La première se caractérise par l'installation du mur 1018, d'axe nord/sud, traversant le sondage dans sa largeur. Le mur 1018 se superpose avec le contour ouest de l'anomalie A et dessine ainsi une construction de 20 × 15 m de côté au minimum (environ 300 m²). La deuxième révèle une activité artisanale de réduction du minerai de plomb argentifère (Four 1012). La troisième correspond une phase d'abandon de la zone, par l'installation d'un remblai massif au cours du II^e s. apr. J.-C.

Plusieurs hypothèses sont possibles concernant la fonction de ce vaste dépôt : un remblai volontaire de nivellement, une toiture effondrée (charpente et tuiles), voire la destruction des élévations de fours mitoyens. La construction du mur 1018 et du four 1012 est effective au cours des années 50-150.

Il serait hasardeux de proposer une datation plus fine. Sur l'ensemble des US, la céramique est effectivement peu abondante. À la fin du II^e s., l'ensemble des structures artisanales est abandonné.

Le matériel récolté lors du décapage, dans la terre végétale, présente des ensembles céramiques homogènes datés du III^e s. Ce lot de céramiques de la fin du Haut-Empire est très faible. Toutefois, il peut caractériser la présence d'une occupation à cette période, sans pouvoir la définir précisément (agricole, pastorale).

Plusieurs fours installés en batteries ont ainsi pu prendre place à l'intérieur de cette construction. Ce type d'anomalie a été repéré à plusieurs endroits sur l'emprise des Terres Noires, par exemple en bordure immédiate de l'aire d'habitat du Pré Paradis, fouillée de 2012 à 2014. De plus, elles correspondent sensiblement aux zones présentant des pics de pollution sur les résultats des études de sols réalisées à Blot-L'Église par la DREAL. Nous sommes par conséquent sur une unité de production liée à la réduction du minerai de plomb argentifère ; ce type d'infrastructures est disposé sur toute l'emprise des Terres Noires de Blot et semble correspondre à l'activité principale de l'occupation gallo-romaine.

On voit ainsi que plusieurs pôles de métallurgie se mettent en place au sein même de l'agglomération romaine, selon des schémas d'installations analogues.

Sondage n° 2 : Un atelier de taille de pierres semi-précieuses (fluorite) et une vaste aire de cuisson (coupellation ?)

Le sondage 2 a permis de mettre au jour les vestiges de la partie orientale d'un grand bâtiment de 18 × 12 m (216 m²), repéré également sur la prospection géophysique ; un second bâtiment de 240 m² se dessine à l'est. Les murs mesurent plus d'un mètre de large et sont profondément fondés ; des aménagements internes ont été testés (niveaux de sols, couches d'occupation, cloisons internes).

Les artefacts découverts à l'intérieur de la construction sont en relation avec un atelier de taille de pierres semi-précieuses (fluorite). Toute la chaîne opératoire est présente : préparation du minerai brut, puis débitage, mise en forme, polissage, « chanfreinage » et finitions. Certains objets, pour ainsi dire « finis » mais présentant des défauts, ont été retrouvés : ils correspondent à des ébauches en forme de cabochon (intaille ?), entièrement mis en forme et abandonnés au moment du polissage, probablement suite à la présence d'inclusions. La totalité du petit mobilier a été isolée, de manière à proposer une carte de répartition qui permettra éventuellement de déterminer les différentes aires de travail.

Les dépôts fouillés à l'intérieur de la pièce contiennent des charbons de bois, parfois en concentration importante, ainsi que des structures rubéfiées, indices de petites aires de cuisson. La présence d'une grosse masse métallique au fond de la fosse 2006, un possible culot de forge découvert en position primaire, invite à interpréter la fosse comme une structure liée à la métallurgie du fer. L'étude paléométallurgique des scories et du mobilier en relation avec la fosse sera conduite au cours de l'année 2017. Cette structure, fouillée à moitié cette année, fera l'objet d'une attention particulière lors d'une potentielle fouille programmée à venir.

Un ensemble de quatre plaques foyers de plan quadrangulaire est aménagé sur la bordure extérieure de l'unité d'habitation B, en très bon état de conservation, sous 0,25 m de terre végétale. Elles sont interprétées comme les vestiges d'une aire de cuisson, identifiées comme de possibles structures pouvant être liées à la coupellation. Il s'agit de systèmes nus à utilisation courte ; aucune paroi en élévation n'est rubéfiée ni même indurée. Les limites sont parfois difficiles à déterminer du fait de la présence de bioturbations. Le tube de litharge découvert à l'intérieur de cet espace trouve sa place dans ce contexte, puisqu'il peut être un indice de la maîtrise de la coupellation à Blot, donc d'un travail destiné à isoler l'argent (Schenk et Meisser, 2013 : 209). Les analyses isotopiques des objets en plomb des sondages réalisés à Blot, dont la litharge, sont en cours afin d'établir la signature chimique du plomb de Blot.



Fig 1 : Cébazat, parc logistique, détail de F8.3, sépulture de nourrisson. Crédits : M. Carlier (Inrap), 2016.



Fig 2 : Cébazat, parc logistique, vue de la tranchée 24. Crédits : M. Carlier (Inrap), 2016.

La fonction artisanale de ces aménagements est donc perceptible, et leurs présences attestent d'une aire d'habitat à vocation artisanale, structurée dès le milieu du I^{er} s. apr. J.-C.

Les US du sondage 2 contiennent un mobilier céramique intéressant. Des lots de céramique, de verreries, de statuettes et de monnaies ont été étudiés par différents spécialistes et permettent de proposer une datation pour la phase d'occupation la plus récente du bâtiment. Ce contexte montre un faciès relativement homogène daté de la première moitié du II^e s. apr. J.-C, voire de la seconde moitié du I^{er} s. pour certains lots. Quelques fragments de céramiques à parois fines du centre permettent de dater cet ensemble. La céramique commune confirme globalement cette datation avec des formes courantes en Basse-Auvergne au Haut-Empire. Le mobilier de ces structures présente par conséquent les mêmes datations que les vestiges du sondage 1, à savoir la première moitié du II^e s. apr. J.-C.

CÉBAZAT

Extension du parc logistique

Mathieu CARLIER
Inrap

âge du Fer, Antiquité gallo-romaine, époque médiévale

Le diagnostic archéologique mené sur la commune de Cébazat, sur l'extension de la ZAC du Montel, a permis de mettre au jour un grand nombre de structures archéologiques de différentes périodes.

Il fait suite à une série de diagnostics et de fouilles, qui ont montré l'intérêt archéologique du secteur pour différentes périodes. L'essentiel des découvertes concernent la période gauloise, des bâtiments et autres structures d'habitat. Une zone à incinérations antique a également été identifiée, ainsi qu'un cimetière médiéval.

Ces sondages sont les premiers d'une série de trois diagnostics qui visent à compléter les connaissances sur ce secteur, dans un vaste projet de plus de 22 hectares.

CÉBAZAT

Les Quartières, La Charvance, Le Couchet, ZAC Multisite, tranche 5, phases 1 et 2

Gérard VERNET

Inrap

Néolithique, Protohistoire, second âge du Fer, Haut-Empire

Le projet de réalisation d'une voie d'accès à la ZAC Multisites (tranche 5, phases 1 et 2), secteur archéologiquement sensible de la commune de Cébazat, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA. Sur cette ZAC, une première phase a été réalisée en 2010. La phase 2 a été réalisée en avril 2011 pour une première tranche, puis en novembre 2011 pour une seconde tranche.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de cinq tranchées (S1 à S5). La surface ainsi ouverte représente 10,30 % de la surface de l'emprise et 15,71 % de la surface accessible.

Les observations géologiques confirment les observations déjà réalisées lors des tranches précédentes de cette ZAC :

- présence d'une nappe alluviale grossière (US 5b) reposant sur des dépôts périglaciaires (US 6) ;

- un téphra (US 4t) qui peut être corrélé avec le complexe téphrique CF1a/CF1b positionné autour de 13 500 cal BP, soit dans l'épisode bioclimatique de l'Alleröd ;

- des colluvions (US 4), caractérisées par une matrice limono-argileuse brune emballant des fragments anguleux de trachyte. Ces pyroclastes sont caractéristiques du Téphra CF7, ou retombée de la Rodde, marqueur de l'éruption du cratère Kilian en Limagne (vers 8468 ± 147 cal BP).

Les occupations humaines reconnues sont :

- des indices (fosses) d'une occupation néolithique ou de la Protohistoire ancienne ;

- un ensemble de fossés comportant deux fossés parallèles séparés par une levée de terre constituée de remblais. Ce système fossoyé est daté de la seconde moitié du III^e et du I^{er} s. av. J.-C (La Tène C1 et La Tène D1) ;

- des indices d'une poursuite de l'occupation de ce terroir durant le Haut-Empire.

CEYRAT

48 rue du docteur Lepetit

Daniel PARENT

Inrap

Haut-Empire

Le terrain, assiette de l'opération, est situé dans la pointe nord-ouest de la commune de Ceyrat, en limite de celle de Clermont-Ferrand, à 2,5 km au sud de la cathédrale de Clermont-Ferrand. Il se trouve en bas de pente du Puy de Montaudoux, où est situé le théâtre antique d'*Augustonemetum*, sur son flanc sud-est, à une altitude de 434 m, dans un talweg orienté ouest-est, délimité au sud par le Puy de Montpoly. Les vestiges d'aménagements balnéaires (bassins sur hypocaustes, pavage en marbre), appartenant probablement à un établissement privé luxueux, ont été fouillés à proximité immédiate, en 1982. D'un point de vue géologique, il se situe sur les pentes d'un secteur de sédiments tertiaires.

Trois sondages ont été ouverts, pour une surface totale de 55 m², correspondant à 9,1 % de l'emprise totale (600 m²). Deux se sont limités à la cote inférieure de terrassement (1 m) et le troisième a été mené jusqu'au substrat marneux à 3,60 m dans une zone vierge de construction. Aucun site structuré n'est apparu dans les sondages. La stratigraphie se compose pour l'essentiel de colluvions de bas de pente, accumulées sur une puis-

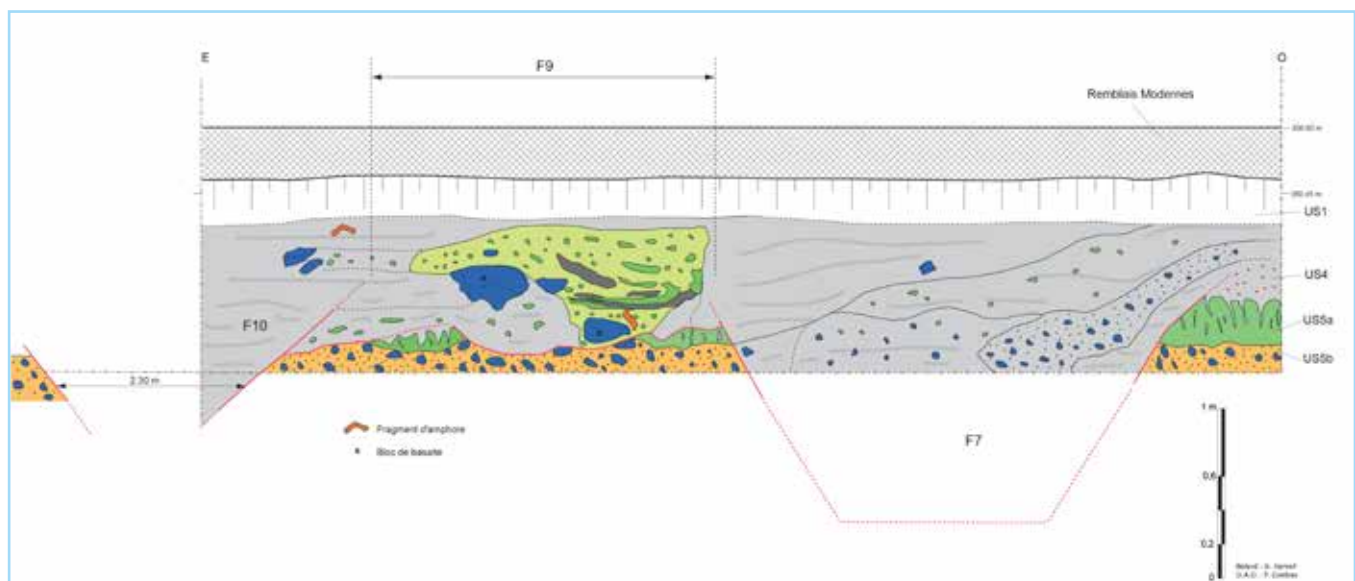


Fig 1 : Cébazat, les Quartières, coupe montrant les relations stratigraphiques entre les fossés F7 et F10 et le « talus » F9 dans le sondage S4 (OA 7943). Crédits : G. Vernet, P. Combes

sance relativement importante de 3,60 m. Il faut toutefois souligner les caractéristiques différentes de l'US7, à 2,30 m, qui présente un sédiment marneux différent des autres couches de colluvions, mais qui contient surtout une proportion nettement plus élevée de fragments de *tegulae* et de céramique, ainsi qu'un élément de verre plat, centrés sur le II^e s., avec deux éléments plus tardifs. Aucune structure n'a pu être observée dans cette couche, mais les observations ont été menées à partir du haut de la tranchée, et la présence de fragments de mortier antique, non émoussés, laisse supposer la présence de construction(s) dans un environnement proche.

CHAMALIÈRES

25 avenue Voltaire

Gérard VERNET
Inrap

époque médiévale

Le projet de réalisation de constructions à usage d'habitation au 25 rue Voltaire (parcelles AD 668, 832, 847 et 866), secteur archéologiquement sensible de la commune de Chamalières, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de quatre tranchées. La surface ainsi ouverte représente 9,40 % de la surface accessible de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée montre à sa base la présence d'une nappe alluviale grossière (US 4 ; basse terrasse Fy-z de la Tiretaine), localement entaillée par un chenal (US 3). Le dépôt des colluvions de US 2 intervient postérieurement à la période médiévale.

La présence d'une sépulture (F1), apparemment isolée, ainsi que celle d'un fossé (F2), montre une fréquentation du secteur à la période médiévale.

CHAURIAT

Route de Saint Bonnet, lotissement « les terrasses de l'abbaye »

Guy ALFONSO

Inrap

Le projet de lotissement d'un terrain de 17 113 m² localisé dans la commune de Chauriat est à l'origine de ce diagnostic archéologique. 21 tranchées, couvrant une surface de 903 m², représentant 5,28 % de la superficie totale du terrain et 6,15 % de la superficie accessible, ont été réalisées.

Le substrat marno-calcaire oligocène se situe à une profondeur variant de 0,15 m à 1,70 m, sauf en limite ouest de la parcelle où il se trouve à plus de 3,70 m. Il est scellé par des colluvions argileuses brunes à inclusions calcaires, très compactes, dont la zone supérieure recèle quelques éléments de mobilier moderne.

Cinq structures, qu'aucun mobilier ne permet de dater, ont été mises au jour : un large fossé creusé dans l'axe de la pente, comblé de sédiment marno-calcaire issu du substrat, probablement d'époque moderne ; deux fossés étroits également orientés dans l'axe de la pente ; un possible fossé perpendiculaire à l'axe de la pente, localisé à proximité d'une limite parcellaire actuelle ; un trou de poteau ; une fosse ou une dépression naturelle du terrain.

CHAURIAT

Rue des Plantades

Bertrand HOUDUSSE
Inrap

Protohistoire, époque contemporaine

En préalable à l'aménagement d'un lotissement sur une superficie de 4 513 m², projet porté par la commune de Chauriat, le SRA a prescrit une opération de diagnostic archéologique, menée par l'Inrap. Cette prescription concerne une emprise située dans le bourg de Chauriat, plus précisément sur la frange sud du centre ancien du village, dans la rue des Plantades.

La géométrie de l'intervention couvre une superficie de 4 513 m². L'opération de diagnostic a entraîné l'ouverture de cinq tranchées, totalisant une surface de 448 m², soit 9,9 % de la surface soumise à prescription. Elle a permis de mettre au jour neuf faits, dont huit avérés et un douteux (F9). Le substrat marno-calcaire, dérivé de formations oligocènes, a été rencontré à une profondeur moyenne de 0,70 m. Il est surmonté de niveaux argileux de teinte sombre, qui correspondent vraisemblablement à des colluvions, et qui forment le support de la terre végétale.

Les rares structures rencontrées se répartissent en trois catégories :

- une zone d'accumulation sédimentaire, épaisse de 1,80 m, qui a livré quelques tessons de facture proto-historique (F2) ;
- quatre structures ponctuelles de type fosse, dont une douteuse, et pour lesquelles les observations semblent indiquer une datation récente ;
- deux structures linéaires : une canalisation contemporaine reliée à un puits actuel, et une excavation linéaire profonde au profil en Y, recoupée dans trois tranchées, dont la morphologie rappelle les structures d'adduction d'eau enterrées connues régionalement à la période antique.

CLERMONT-FERRAND

9 rue de Bellevue

François BAUCHERON

Inrap

époque contemporaine

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en janvier 2016 à Clermont-Ferrand, au 9 de la rue de Bellevue sur la parcelle HO 39, a permis d'explorer 6,19 % (37 m²) de la surface totale du projet de construction d'un immeuble (598 m²), et 8,4 % de la surface accessible (440 m²).

Elle a livré un caniveau couvert rattaché à la période contemporaine et un empiérement indéterminé, non daté, qu'il n'est pas possible de relier avec certitude à l'hypothétique voie reliant le sud de l'agglomération antique à l'ensemble culturel de Montaudou.

CLERMONT-FERRAND

17 chemin de Floréal, lotissement du Bois

Guy ALFONSO

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

Le projet d'aménagement d'un lotissement dans un terrain de 1 568 m² localisé chemin de Floréal, à Clermont-Ferrand, est à l'origine de ce diagnostic, qui n'a révélé aucun mobilier ni aucune structure archéologique avérée.

Un transect nord-ouest/sud-est réalisé dans l'axe de la parcelle montre que, dans sa partie sud, le substrat marno-calcaire oligocène affecte une pente nord-sud assez marquée, qui a été gommée dans la topographie actuelle du terrain par l'apport de dépôts colluviaux, et probablement de remblais.

À l'extrémité sud de ce transect, des sables volcaniques attribuables au complexe téphrique CF1 sont présents en surface du substrat. Ils sont scellés par des dépôts limoneux fins qui se développent sur une hauteur d'un mètre. Un creusement indéterminé, de 1,70 m sur plus de 1,20 m, s'ouvre en surface de cette séquence colluviale, qui est recouverte par une couche de limon légèrement argileux brun-gris, à nombreuses inclusions de graviers, recelant des fragments épars de tuiles modernes et contemporaines. À ce niveau s'ouvre un fossé, scellé par la couche de terre végétale argileuse qui constitue le sol actuel du terrain.

La séquence colluviale s'amenuise rapidement vers le nord, où le substrat marno-calcaire altéré est directement recouvert par la couche de terre végétale argileuse. Dans ce secteur, une fosse oblongue dépourvue de mobilier et sept fossés et tranchées parallèles entaillent le substrat marno-calcaire. Ces derniers sont orientés nord-ouest/sud-est, conformément au parcellaire actuel, suggérant une datation récente, ce que confirme la présence

de fragments de tuiles et de briques modernes et contemporaines dans quatre structures.

CLERMONT-FERRAND

20 rue Gaultier de Biauzat

Guy ALFONSO

Inrap

Antiquité tardive, haut Moyen Âge

Le projet de construction de logements dans une propriété de 1 500 m² située au 20 de la rue Gaultier de Biauzat, à Clermont-Ferrand, est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Quatre tranchées couvrant une surface de 110 m² représentant 9,86 % de la superficie accessible ont été réalisées.

Le diagnostic a révélé une occupation essentiellement funéraire représentée par 35 structures identifiées comme des sépultures. Les vestiges non funéraires se limitent à un mur maçonné, deux fosses et un possible fossé ou une dépression naturelle. Pour 24 sépultures, un élément du squelette en connexion a été observé, attestant d'inhumations primaires, auxquelles s'ajoutent un sarcophage à couvercle en bâtière et un coffre de dalles. Les neuf structures restantes sont des fosses de formes, dimensions et orientations identiques aux sépultures avérées, mais qui n'ont pas été testées. La majorité des sépultures est localisée dans la partie centrale du terrain, dans le sondage 2 et dans les deux tiers est du sondage 3. En l'absence d'élément mobilier en position primaire et dans l'attente des analyses radiocarbone, il est délicat de dater précisément l'occupation funéraire. Au sein du sondage 2, deux phases successives se distinguent toutefois. La première serait attribuable à l'Antiquité tardive ou aux débuts du haut Moyen Âge, du fait de la présence d'un sarcophage en trachyte, ce type de contenant funéraire étant utilisé régionalement du ^v^e au ^{vii}^e s. Les inhumations de cette phase sont situées à une profondeur comprise entre 1,15 m et 2 m sous le niveau actuel. Mais, dans le sondage 2, les fosses elles-mêmes sont conservées sur une hauteur de 0,60 à 0,95 m, s'ouvrant à une profondeur de 0,70 m seulement sous le sol de l'actuel jardin. Aucun niveau de circulation n'a été identifié. Dans le sondage 2, la majorité des sépultures participe de cette première occupation funéraire. Les sépultures du sondage 1 et plusieurs sépultures du sondage 3 pourraient également appartenir à cette phase, d'après leur profondeur d'enfouissement. Ce sont des inhumations primaires individuelles de sujets adultes, à l'exception d'un sujet immature et d'un adolescent. Les défunts ont été déposés sur le dos, selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest. Les squelettes sont dans un état de conservation variable, relativement mauvais pour les plus profondément enfouis. L'architecture funéraire semble en revanche bien conservée. Outre le sarcophage, encore muni d'un massif couvercle en bâtière, et l'aménagement de dalles et de blocs de la sépulture adjacente, cette bonne conservation concerne notamment la profondeur conservée des fosses sépulcrales et leur lisibilité lorsqu'elles atteignent le calcaire marneux. Au moins l'une d'entre elles présente des restes du bois du réceptacle conservé.

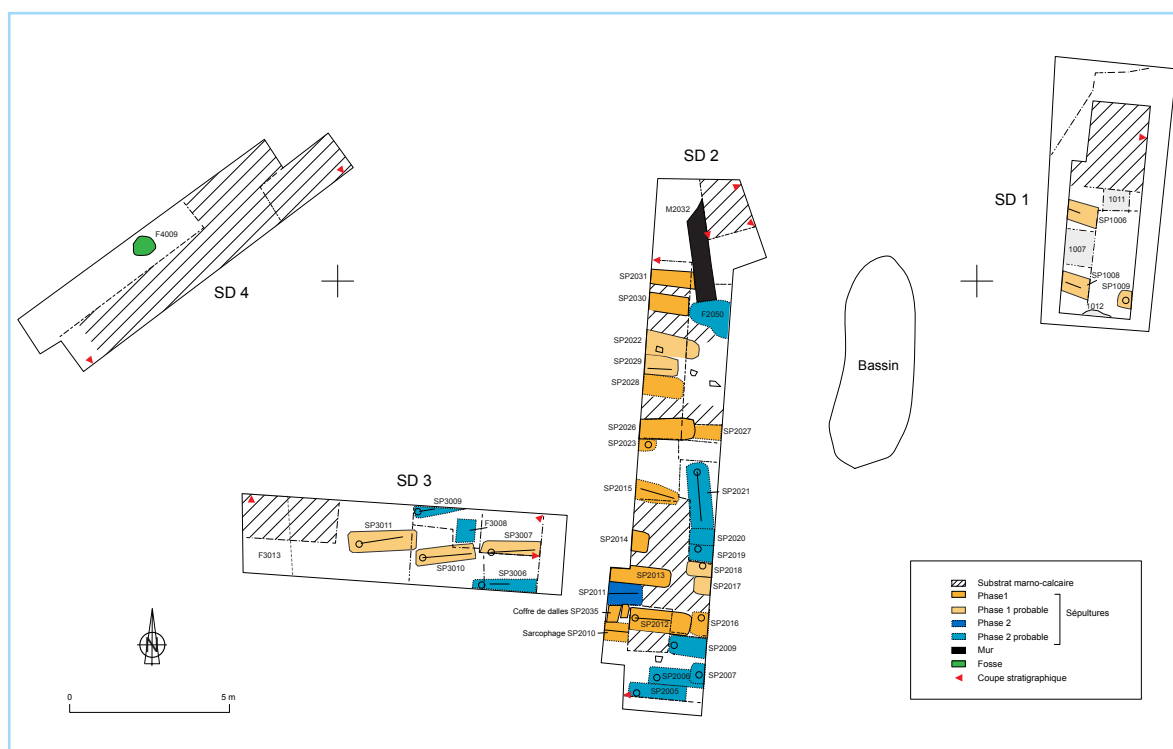


Fig 1 : Clermont-Ferrand, 20 rue Gaultier de Biauzat, plan détaillé des sondages, avec localisation des coupes stratigraphiques et proposition de phasage des tombes. Crédits : P. Combes, M.-L. Thierry (Inrap).

La gestion rationnelle de la zone sépulcrale ressort de l'implantation des sépultures, qui ne se recoupent que de manière mineure, sur les bords ou leurs extrémités. Certaines inhumations semblent dessiner des lignes est-ouest, mais il ne s'agit cependant pas de tranchées contenant plusieurs inhumations, celles-ci étant installées dans des fosses indépendantes se recoupant légèrement. Une organisation en approximatives rangées nord-sud est possible, mais les sondages ne permettent pas de l'assurer. Tout au plus peut-on constater un relatif alignement des extrémités de certains creusements dans chacun des sondages.

La présence d'une seconde phase d'inhumations est révélée notamment par la stratigraphie ; deux, voire trois sépultures recoupent en effet le niveau qui scelle les tombes de la première phase. Certaines sépultures, pour lesquelles les relations stratigraphiques n'ont pu être définies, sont hypothétiquement rattachées à cette seconde phase, du fait de leur faible profondeur. Par ailleurs, on observe que, si une sépulture rattachée à la première phase est recoupée par un mur présent à l'extrémité nord du sondage 2, celui-ci est lui-même entaillé au sud par plusieurs fosses, non testées, mais qui s'apparentent par leur forme et leur orientation à de probables sépultures.

Si aucune donnée ne permet de dater précisément cette deuxième phase d'occupation funéraire, il est sans doute significatif cependant que l'ensemble du mobilier céramique issu des niveaux archéologiques, bien que très modeste quantitativement, ne comporte pas d'éléments postérieurs au VII^e s.

Les sépultures de cette seconde phase semblent témoigner d'une occupation funéraire plus disparate que la première, sans trame ou alignement apparents. À l'image de celles de la phase précédente, elles sont creusées selon un axe ouest-est, où le défunt a la tête à l'ouest, mais au moins une inhumation est orientée nord-

sud, tête au nord. La profondeur de ces inhumations est moindre que les précédentes, les squelettes apparaissant entre 0,80 m et 1,05 m sous le niveau actuel. Les squelettes sont très bien conservés, mais les fosses sont illisibles. La présence de plusieurs clous appartenant potentiellement à l'architecture funéraire a été relevée, mais, aucune sépulture n'ayant été fouillée, l'inhumation des défunts en cercueil reste hypothétique. Les sépultures de cette phase semblent plus densément implantées vers le sud, à l'extrémité du sondage 2.

La fonction et la chronologie du mur déjà mentionné et sa relation avec l'occupation funéraire sont étayées par un ensemble de données. Il subsiste de cette maçonnerie, conservée sur une longueur de 3 m et large de 0,60 m, deux assises en élévation parementées avec des moellons de roche volcanique grossièrement taillés, liés au mortier, couronnant une fondation de 0,55 m de hauteur, ancrée sur le substrat marno-calcaire. La stratigraphie présente à l'ouest du mur n'est pas connue, car elle est perturbée au sud par le creusement de plusieurs tombes de la phase 1, dont l'une est assurément antérieure à la construction du mur, tandis qu'au nord, le décapage mécanique a été stoppé sur l'arase de la maçonnerie. À l'est du mur, la surface de la couche correspondant au niveau de construction du mur et d'apparition des tombes de la première phase affecte un profil taluté, en pendage vers l'est, ce qui est cohérent avec les données du sondage 1, où le niveau archéologique est situé nettement en contrebas. Elle est recouverte par une couche de blocs, recelant quelques éléments céramiques des VI^e-VII^e s., qui provient probablement de la démolition de la maçonnerie. Ces observations suggèrent de considérer cette structure comme un probable mur-terrasse implanté à l'emplacement d'un dénivelé important du terrain, d'autant que la coupe ouest du sondage 2 ne révèle aucun vestige d'un quelconque mur de retour est-ouest, qui pourrait étayer l'hypothèse d'un bâtiment se développant vers l'ouest. Il



Fig 2 : Clermont-Ferrand, 20 rue Gaultier de Biauzat, sondage 2 : vue du sarcophage SP2010 et du coffre de dalles SP2035, vers l'ouest. Crédits : G. Alfonso (Inrap), 2016.

est important d'observer que, si ce mur recoupe une sépulture de la première phase, le sondage profond ouvert à l'est du mur n'en n'a révélé aucune, suggérant qu'il existait peut-être une limite plus ancienne de l'espace funéraire dans ce secteur.

L'absence de sépulture dans le sondage 4 et le tiers occidental du sondage 3 semble indiquer que la zone sépulcrale ne se développait pas vers l'ouest. Cette limite ne se manifeste cependant pas par un effet de « butée » des sépultures, ce qui permet d'envisager une zone funéraire ouverte, sans délimitation matérialisée au sol.

Le sondage 1 n'a livré que trois sépultures, mais cette faible densité n'implique pas la proximité d'une limite de la zone funéraire. En effet, le faible nombre de sépultures et leur présence uniquement dans les niveaux profonds sont vraisemblablement liés à une destruction des niveaux supérieurs : d'une part, le niveau renfermant les inhumations recèle des ossements humains en position secondaire et les sépultures contiennent des squelettes lacunaires et perturbés ; d'autre part, la couche qui scelle ce niveau renferme du mobilier d'époque moderne. Il est impossible de dire si cette perturbation est localisée ou généralisée à toute la partie orientale de la zone sépulcrale.

Du côté nord, une voie empierrée est-ouest, datée des IV^e-V^e s., mise au jour dans la parcelle mitoyenne, à une dizaine de mètres des sépultures les plus septentrionales, constitue a priori une limite maximale à l'extension

de la zone funéraire, d'autant qu'aucun ossement humain n'a été découvert à proximité. Cette voie étant établie nettement en contrebas du niveau funéraire, à l'aplomb du sondage 2 (la chaussée se trouve 2 m plus bas que le niveau d'apparition des tombes), on peut supposer que la limite de l'aire funéraire doit se situer au niveau de la rupture de pente ou de terrasses séparant les deux ensembles. Il n'est pas possible de relier cette aire funéraire à un édifice particulier, mais elle s'insère dans un secteur de la ville, le *vicus christianorum* de la cité arverne, où sont attestées plusieurs basiliques funéraires et plusieurs églises au cours du haut Moyen Âge. La plus proche connue est l'église Saint-Étienne, puis Saint-Patrocle, construite au milieu du V^e s. d'après le récit de Grégoire de Tours, et qui était située à l'emplacement approximatif de l'actuelle église Saint-Eutrope, à quelques dizaines de mètres au sud-ouest de la parcelle sondée. Il est peu probable que les sépultures soient rattachées à cet édifice, puisque le diagnostic a mis en évidence la limite occidentale de l'ensemble funéraire. Un développement de la zone sépulcrale vers le sud-ouest ne peut cependant être exclu.

Une fouille réalisée à proximité de l'opération, au 16 de la rue Gaultier de Biauzat, a livré 93 inhumations datées de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge réparties sur 2 000 m². Cette fouille n'ayant pas permis de cerner les limites de l'ensemble funéraire, il est envisageable que les sépultures découvertes au 20 rue Gaultier de Biauzat et celles mises au jour au 16 appartiennent à la

même zone sépulcrale, les deux parcelles n'étant séparées que par une vingtaine de mètres. De la documentation existante, il ressort cependant que la densité des sépultures découvertes lors de la fouille de 1996 était plus importante au sud-ouest qu'au nord, en direction de la parcelle sondée.

CLERMONT-FERRAND

58 rue Proudhon

Guy ALFONSO

Inrap

Haut-Empire

Le projet de construction d'un immeuble de logements dans une parcelle de 544 m² située 58 rue Proudhon à Clermont-Ferrand, est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Une grande tranchée de 65 m² (12,03 % de la superficie du terrain) a mis au jour, à 0,60 m de profondeur, quatre structures gallo-romaines distantes de quelques mètres : un large fossé orienté est-sud-est/ouest-nord-ouest, deux fosses indéterminées peu profondes et une urne funéraire. Cette dernière est constituée d'une cruche à engobe blanc pourvue de deux anses, d'un modèle peu répandu en Auvergne, et datée de la période gallo-romaine précoce. Une assiette en sigillée fabriquée à Lezoux dans les années 20-50 apr. J.-C., portant les stigmates du feu, ainsi que des fragments de conteneur à engobe rouge lui étaient associés. Cette sépulture est située à une vingtaine de mètres au nord du tracé supposé d'une voie de desserte sud de la ville antique. Le mobilier céramique retiré du comblement des deux fosses montre qu'elles sont nettement plus tardives : 60-120 pour la première, deuxième ou troisième quart du II^e s. pour la seconde. Quant au fossé, il n'a livré qu'un unique tesson du Haut-Empire et quelques fragments de tuiles romaines très érodés.

CLERMONT-FERRAND

68 rue Auger et rue Estaing

Guy ALFONSO

Inrap

Bronze ancien, Antiquité gallo-romaine, époque contemporaine

Le projet d'aménagement d'un terrain de 4 840 m², localisé 68 rue Auger et rue d'Estaing, à Clermont-Ferrand, est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Sept tranchées régulièrement réparties, couvrant 7,18 % de la surface du terrain, n'ont révélé que de très rares vestiges archéologiques, essentiellement localisés à l'extrémité sud-ouest de l'emprise sondée (parcelle CH 124).

Ils consistent principalement en une petite fosse de l'âge du Bronze, contenant un pot posé sur le fond, localisée à près de deux mètres de profondeur. Le niveau limoneux (US 1007) dans lequel s'insère cette structure, situé à la base de la séquence colluviale recouvrant le

substrat marneux, a livré un autre vase fragmentaire et un fragment de faune. Les deux formes de céramique appartiennent à la phase BzA2a récent du Bronze ancien du sud-est de la France (vers 1850-1750 av. J.-C.).

Dans le même secteur, deux fossés parallèles orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest, distants de deux mètres, s'ouvrent vers -1,50 m/-1,70 m. L'un a livré trois minuscules tessons de céramique, dont deux paraissent post-antiques, et l'autre deux fragments de tuile roulés indatables. On peut toutefois observer que leur orientation est proche de celle d'un fossé recoupé dans le cadre du diagnostic de l'hôpital d'Estaing (sondage 28) et daté du Haut-Empire.

Enfin, une fosse à profil en cuvette de 1,50 m de longueur, totalement dépourvue de mobilier, a été dégagée vers 1,50 m dans la partie nord-est de l'emprise sondée (parcelle CH 169).

Dans l'ensemble des sondages, seuls quelques rares et petits fragments de tuiles et de céramique résiduels antiques ont été découverts.

Les colluvions sont recouvertes par d'épais remblais contemporains liés à la construction, à l'occupation et à la démolition des bâtiments de l'ancienne manufacture Michelin.

CLERMONT-FERRAND

75 rue de Neyrat

Sébastien GAIME

Inrap

Bronze final, second âge du Fer, Antiquité gallo-romaine, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, époque contemporaine

Un diagnostic archéologique réalisé dans l'enceinte des archives départementales, au 75 rue de Neyrat à Clermont-Ferrand, a permis de mettre en évidence quatre occupations humaines, échelonnées entre le Bronze final IIIb et la période contemporaine.

Deux phases d'occupation protohistoriques : sondages 6, 7, 8 et 10.

Une occupation attribuable à deux phases de la Protohistoire a pu être mise en évidence dans les sondages 6, 7, 8 et 10, sur une surface d'environ 60 m de côté, soit près de 3 600 m².

Protohistoire ancienne : une fréquentation

La plus ancienne occupation du lieu est datable, grâce à 42 tessons de la Protohistoire ancienne, peut-être de la fin de l'âge du Bronze (Bronze final IIIb). Il s'agit de mobilier essentiellement résiduel, découvert dans les colluvions du sondage 6, ou, de manière résiduelle, du comblement du silo médiéval SI801. Ces céramiques caractérisent, semble-t-il, une simple fréquentation du lieu, perceptible toutefois dans les sondages 6, 7, la moitié sud du sondage 8. Des traces de cette époque sont corroborées par du mobilier céramique, une épingle en bronze et une meule qui ont été découverts par le passé à proximité (EA n°63 113 0838, 2511 et 1622).

Site 1 : Protohistoire récente : une occupation bien attestée

Localisée sur la même surface que les éléments résiduels précédents, suggérant sans doute une certaine pérennité spatiale, une occupation laténienne est révélée par 131 tessons de céramiques variées et deux fragments de plaques foyers. Ces éléments mobiliers proviennent de niveaux de sols bien en place, retrouvés dans les quatre sondages 6, 7, 8 et 10.

Le sondage 7 est même assez exceptionnel de ce point de vue, puisque le palimpseste des occupations successives est perceptible sous la forme d'une succession de sols et couches microlitées, qui forment au final une épaisseur de plus de 0,40 m ; des analyses géomorphologiques sont d'ailleurs en cours afin de documenter au mieux ces niveaux. Dans le sondage 6, un niveau de sol (US 616) est associé à deux aménagements, l'un en pierres, l'autre en terre, restes probables d'un édifice (sondage 6 : M612, M630).

Une zone funéraire protohistorique : sondages 6 et 7.

Deux structures protohistoriques caractérisent une zone funéraire. Ainsi, dans le sondage 6, l'inhumation d'un adolescent (sep 615) montre la présence d'une zone funéraire proche des habitats. Bien qu'un doute subsiste

pour son attribution chronologique exacte, et en attendant les résultats de l'analyse ¹⁴C (laboratoire de carbone 14 de la Doua : analyse sur un os humain en cours), nous resterons prudent et considérerons la période laténienne comme un terminus vraisemblable. Cette première sépulture est sans doute à mettre en lien avec la structure 701 du sondage 7.

Cette deuxième tombe, située 21 m à l'ouest de la première, qui, bien que non fouillée, est identifiable grâce à sa couverture de basalte, qui paraît donc typologiquement proche de Sep 615. Ces deux sépultures permettent d'envisager l'existence d'une zone funéraire plus vaste, et ce d'autant plus qu'il est tentant d'y rajouter les deux sépultures retrouvées dans la parcelle adjacente au nord (Baucheron, 2005).

Au final, il paraît donc possible d'envisager une occupation importante aux alentours des III^e-II^e s. av. J.-C., comprenant un habitat et une zone funéraire, et ce sur une zone assez vaste, incluant toute la partie centrale de la zone sondée, mais aussi les alentours, comme l'attestent les nombreuses découvertes dans les parcelles contiguës (EA n°63 113 1623) ou un peu plus éloignées (EA n°63 113 0840).

Site 2 : occupation d'époque romaine ?

Ensuite, après un hiatus de quelques siècles, une

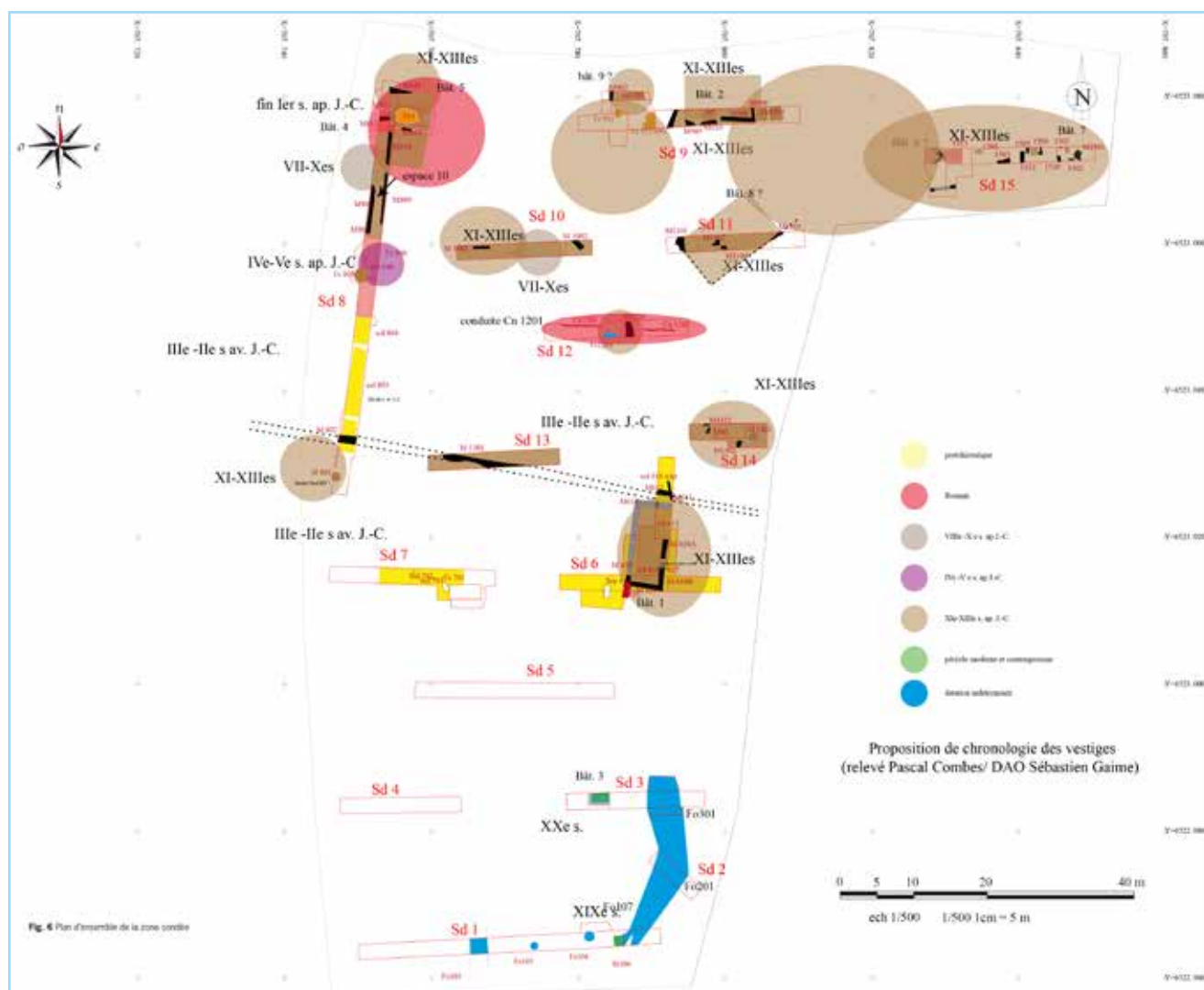


Fig 1 : Clermont-Ferrand, 75 rue de Neyrat. Plan d'ensemble de la zone sondée. Crédits : P. Combes, S. Gaime (Inrap).

occupation s'installe à la période romaine, dans la partie septentrionale de la zone étudiée, associant au moins deux bâtiments construits sur solins de pierres (bâtiment 4, bâtiment 6). Répartie sur plus de 100 m de long pour environ 30 m de large dans les quatre sondages 8, 9, 12 et 15, il s'agit d'une occupation dont la vocation nous échappe complètement à l'heure actuelle. Malgré une relative indigence numérique, la vaisselle découverte permet de fixer un *terminus post quem* pour l'occupation vers la fin du I^{er} s. (US 821). De plus, le mobilier résiduel découvert mélangé avec des céramiques médiévales n'est absolument pas roulé, ce qui montre ainsi un déplacement limité, suggérant plutôt des creusements médiévaux perforant des niveaux antiques.

Une canalisation en terre cuite orientée est-ouest complète l'ensemble et traverse, semble-t-il, la totalité de l'emprise, puisqu'elle se retrouve dans la parcelle occidentale sous le n° F33 (Baucheron, 2005).

Site 3 : occupation médiévale

Bien qu'il soit difficile de saisir la teneur exacte de l'occupation avec ces sondages, il s'agit de l'occupation la plus structurée retrouvée sur le site.

Cette occupation est très bien répartie sur toute la moitié nord de la zone étudiée, soit plus de 8 000 m² (106 m est-ouest par 78 m nord-sud). Ce site est très bien daté entre le XI^e et le XIII^e s. apr. J.-C. par le mobilier assez abondant (275 tessons). Il correspond à une zone d'habitat comprenant au moins six édifices, dont certains excavés, construits sur solin de pierres avec, comme l'attestent les sondages 6, 14 et 15, des élévations probablement en terre.

Quelques tessons retrouvés dans les sondages 8 et 10 permettent d'évoquer les prémices du site aux VII^e-X^e s. apr. J.-C., corroborant ainsi les découvertes de la parcelle voisine.

Les stratigraphies des sondages 8, 9 et 15 montrent que cette occupation se subdivise en au moins deux phases médiévales successives :

- Une première occupation, parfois assez profonde (2 m environ), paraît caractérisée par des creusements comblés de charbons de bois et d'éléments rubéfiés, et des couches charbonneuses et cendreuses. En l'absence de fouille exhaustive (seule la fosse subcirculaire Fs901 a été fouillée), il n'a pas été possible d'en saisir les fonctions. S'agit-il de structures de combustion ou de couches d'incendie ?

- Ensuite, on assiste à la construction de bâtiments sur solins, dessinant ainsi un véritable hameau. Au niveau architectural, les solins sont assez similaires à ceux retrouvés dans la Limagne à la même époque, comme sur le site voisin de Croix de Neyrat-poste EDF 2001 ou encore La Mouraude à Beaumont ; le bâtiment 1 possédait avec certitude une élévation mixte, mêlant terre et ossature bois. Un espace étroit entre des murs, large d'un mètre et orienté nord-sud, a été retrouvé dans le sondage 8, sur plus de 10 m de long. Il pourrait s'agir d'une ruelle entre deux édifices ou d'un aménagement spécifique qui nous échappe. Un aménagement similaire a été retrouvé sur le site de la Mouraude, commune de Beaumont en 1999 sur un site du XIII^e s. (Gabayet, 1999). Aucune structure artisanale n'a été mise au jour.

Enfin, deux fosses-silos, Fs 801 et SI 1401, viennent compléter l'équipement agricole.

Dans le cadre de ces sondages, la structuration de l'ensemble n'apparaît pas de manière évidente, tout au plus peut-on remarquer une disposition qui semble plutôt nord-sud. L'élément le plus structurant est un long mur, évoquant une limite parcellaire ou une clôture.

Bien qu'il soit difficile d'extrapoler à partir des seules données d'un diagnostic, l'étude d'archives très complète effectuée par Emmanuel Gréolois et Fabrice Gauthier permet d'échafauder quelques hypothèses : ainsi, la présence d'au moins six bâtiments peut sans doute être mise en rapport avec le terme « ayzes » mentionné plus haut et qui évoque la présence d'habitations, ce qui relance quelque peu la notion archéologique d'écart ou d'habitat intercalaire.

La datation retenue pour cette occupation n'est pas la même que celle retrouvée dans la parcelle contiguë occidentale. Cette chronologie un peu différente laisse percevoir une évolution spatiale, avec une première implantation médiévale à l'ouest durant la période carolingienne, entre les VIII^e et X^e s., composée de deux ou trois bâtiments, sept fosses, un silo et un fossé (Baucheron, 2005). Puis on assisterait à un déplacement vers l'est au cours des XI^e-XII^e s. Cette phase comprendrait alors un bâtiment et un silo (Baucheron, 2005), auquel s'ajoutent les six bâtiments que nous avons retrouvés.

Site 4 : occupation contemporaine

Le site paraît ensuite abandonné jusqu'à l'orée du XX^e s., où le bâtiment 3, retrouvé dans le sondage 1 et que l'on peut sans doute associer au foyer aménagé St 106, est peut-être à mettre en lien avec la culture de vigne attestée par les archives.

Structures non datées

Outre deux fosses non datées dans le sondage 1 et un petit fossé rectiligne, l'imposant fossé curviligne Fo 107/201/301, présent sur plus de 25 m linéaires, est difficilement attribuable à une des périodes chronologiques retrouvées.

CLERMONT-FERRAND

Allée des Fraisiers

Yann DEBERGE

Inrap

Protohistoire, Haut-Empire, Bas-Empire, bas Moyen Âge

L'intervention archéologique effectuée allée des Fraisiers à Clermont-Ferrand a permis l'examen de 15 000 m² d'un terrain, partiellement nu, situé en périphérie nord de l'agglomération clermontoise. Le secteur examiné est localisé sur le versant méridional de la butte de Chanturgue. Aujourd'hui, il correspond à une zone résidentielle en pleine restructuration, associant des bâtiments anciens appartenant au programme des « cités



A-B : aqueduc US 43 - coupe vers l'ouest
 C : traces de pic sur la paroi de l'aqueduc US 43
 D-E : aqueduc US 63 - vues zénithale et vers l'ouest
 F : coupe de l'aqueduc US 63 - vers le sud
 G : encoche dans la paroi ouest de l'aqueduc US 63
 H : encoche dans la paroi est de l'aqueduc US 63

Fig 1 : Clermont-Ferrand, allée des Fraisières, vues des tronçons US 43 et US 63 de l'aqueduc gallo-romain.
 Crédits : Y. Deberge (Inrap), 2016.

Michelin » et des édifices récents destinés à l'hébergement à caractère collectif. Les parcelles diagnostiquées appartiennent précisément à l'ancienne cité Michelin dite « de Chanturgue », qui fut édifiée dans les années 1920, en relation avec le développement du site industriel de Cataroux. Elle accueillait alors sept maisons plurifamiliales, comportant chacune de deux à quatre logements, et leurs jardins respectifs. Au moment du diagnostic, plusieurs de ces constructions avaient été démolies.

Malgré des conditions d'intervention contraignantes (utilisation d'une mini pelle, présence de réseaux et de constructions en élévation, profondeur importante des vestiges), 22 tranchées ont été réalisées, permettant de sonder 8 % de l'emprise totale ou 11 % de la surface accessible. Elles ont permis la mise en évidence, dans un sous-sol largement perturbé par les constructions subactuelles, d'un aqueduc, de onze fossés, de deux vastes structures hydrauliques avec leurs aménagements annexes, d'une carrière, de deux fosses et d'un drain. Ces vestiges, qui apparaissent à des profondeurs comprises entre 0,20 et 2,00 m, renvoient principalement à la période gallo-romaine pour quatre structures, et, de façon moins assurée, à la période médiévale, pour dix structures. Les autres aménagements sont attribués à la période contemporaine ou sont de datation incertaine.

L'aqueduc antique correspond à un aménagement au tracé discontinu, pourvu de tronçons creusés en sape et de parties réalisées en tranchées étroites ouvertes depuis la surface du substrat. Son orientation suit un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, depuis un point de captage à localiser en amont sur la pente, en direction du Puy de Chanturgue. Les trois autres aménagements attribués à l'Antiquité sont des fossés, dont l'orientation est cohérente avec celle de l'aqueduc. Ces structures témoignent d'une faible mobilisation de ce secteur qui, situé à distance de l'agglomération antique d'*Augustonemetum*, correspond, à cette période, à un espace rural.

Les vestiges attribués, de façon peu certaine, faute de disposer d'un mobilier suffisant et caractéristique, à la période médiévale (XIII^e-XIV^e s. ?), sont plus nombreux et de plus grande taille. Il s'agit, en premier lieu, d'une vaste excavation longue de plus de 36 m et large d'environ 12 m, dont la profondeur maximale dépasse les cinq mètres. Cet aménagement, qui recoupe le substrat marno-calcaire, peut correspondre à une vaste carrière destinée à l'extraction de matériaux calcaires, marneux ou argileux. Alors que son comblement était déjà largement engagé, un petit foyer domestique constitué de quelques briques posées à plat a été installé sur l'une de ses bordures.

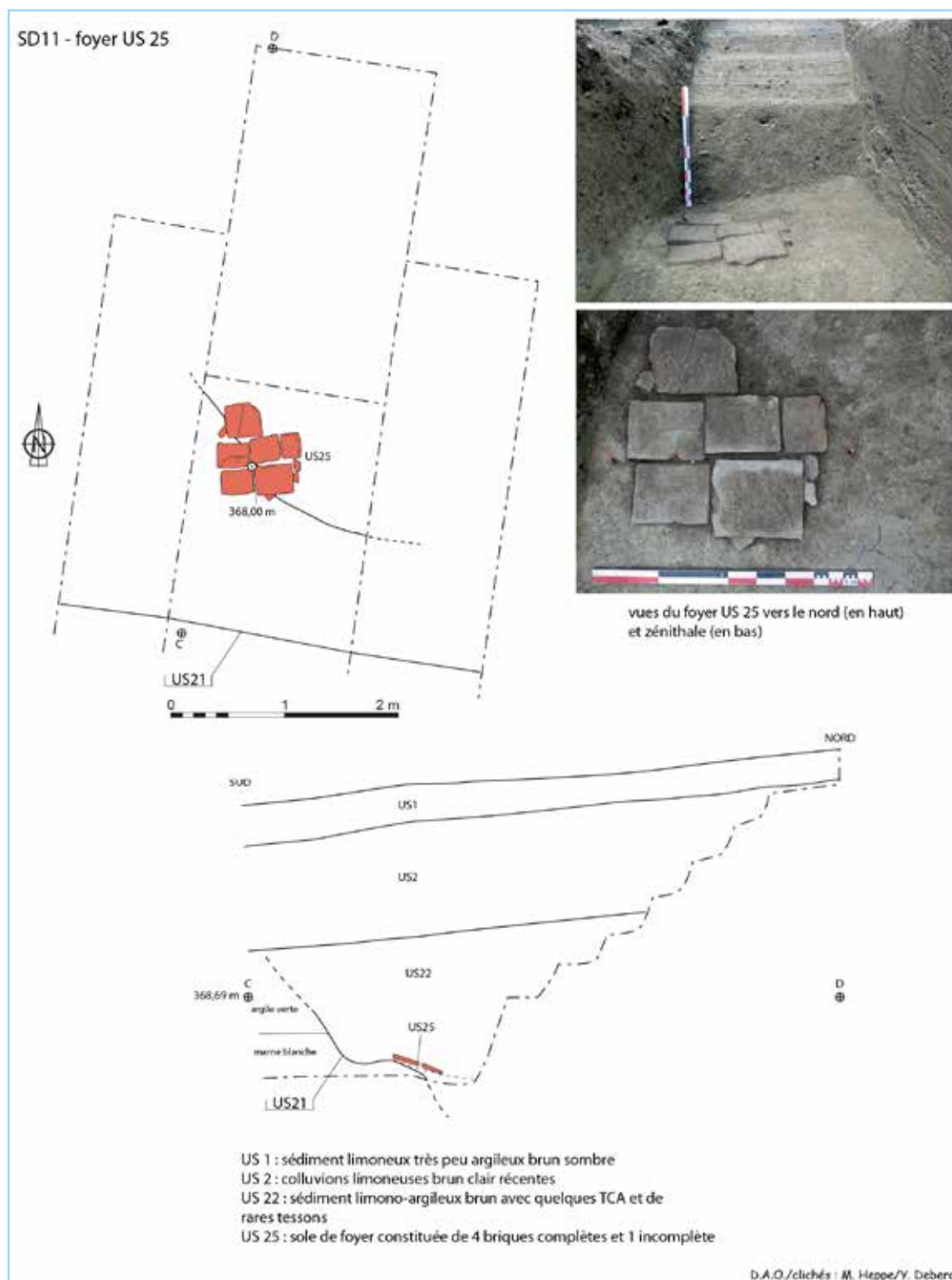


Fig 2 : Clermont-Ferrand, allée des Fraisières, relevé de détail et vue du foyer US 25 installé dans le comblement de la structure US 21, dans le sondage 11. Crédits : M. Heppe, Y. Deberge (Inrap), 2016.

Deux grands creusements linéaires sont également rattachés à cette phase d'occupation. Dégagés dans la moitié nord de l'emprise, ces aménagements, orientés selon un axe ouest-est, ont été suivis sur 80 m de longueur. Larges de 7 et 10 m, ils entaillent le substrat sur une profondeur allant de 2 à 3 m depuis la surface de décapage. Leur profil a la forme d'un V, avec des parois pentues et un fond globalement plat et large. Leur comblement, chargé en sables, argiles et limons, indique une présence régulière (permanente ?) d'eau. Ces deux structures sécantes, dont la chronologie relative n'est pas établie, ont donc eu pour fonction d'acheminer de l'eau en quantité importante depuis l'ouest (amont) vers l'est (aval). Quelques aménagements bordiers (des canaux de dérivation ou des défenses de berge ?) ont été mis en évidence entre ces deux grandes structures hydrauliques.

Les autres structures médiévales correspondent à deux fossés localisés dans la partie sud de l'emprise, ainsi qu'à un petit foyer en fosse installé au sommet du comblement de l'un de ces canaux.

S'ajoutent à ces aménagements antiques et médiévaux, sept fossés, probablement tous des limites parcelaires, un trou de poteau (ou petite fosse) et une fosse, qui renvoient à la période contemporaine ou qui ne sont pas datés de façon précise.

Au final, cette opération de diagnostic témoigne d'une très faible mobilisation du secteur avant la période gallo-romaine (quelques mobiliers résiduels protohistoriques). Elle est à peine plus soutenue au cours de l'Antiquité, avec la présence d'un aqueduc et de quelques

fossés. La phase de plus grande activité correspond au bas Moyen Âge (XIII^e-XIV^e s. ?), période au cours de laquelle ce secteur semble être le siège d'activités extractives (carrière de calcaire) et hydrauliques (aqueducs ou biefs).

CLERMONT-FERRAND

Les Farges, rue des Gémeaux

Gérard VERNET

Inrap

Bronze ancien, Antiquité gallo-romaine, Antiquité tardive, haut Moyen Âge

Le projet de réalisation d'un lotissement rue des Gémeaux, secteur archéologiquement sensible de la commune de Clermont-Ferrand, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de onze tranchées. La surface ainsi ouverte représente 11,85 % de la surface accessible de l'emprise.

De la séquence sédimentaire observée, on retiendra la présence d'un paléosol polyphasé (US 3.1), développé entre 8 000 ans BP et 2 000 ans BP. À sa base, l'US 3.2 correspond à un dépôt remaniant le Téphra CF3, marqueur du Dryas ancien, vers 12 500 ans (Vernet, 2011).

Dans partie nord de l'emprise, le paléosol polyphasé (US 3.1) a livré des indices d'une occupation protohistorique, de l'âge du Bronze, plus précisément.

Durant la période antique, le secteur est structuré par la mise en place de deux fossés (F1/F13 et F2/F12), d'un aqueduc (F14) et d'un axe de circulation (chemin) (F17). Tous ces éléments structurants possèdent la même orientation nord-est/sud-ouest.

Au haut Moyen-Âge, ou à l'Antiquité tardive, deux sépultures (F3 et F11), possédant une architecture funé-

raire, sont installées parallèlement à la bordure sud de l'axe de circulation (F17), qui est peut-être encore en activité.

CLERMONT-FERRAND

Rue Léo Lagrange

Gérard VERNET

Inrap

Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, époque contemporaine

Le projet de construction d'un bâtiment rue Léo Lagrange, sur le domaine public, secteur archéologiquement sensible de la commune de Clermont-Ferrand, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de six sondages carottés. Il a permis de reconnaître une séquence sédimentaire sur six mètres de puissance. Cette séquence peut être divisée en deux ensembles principaux :

– l'ensemble supérieur, entre 0 et 3 m, est caractérisé par des remblais hétérogènes. La datation de cet ensemble de remblais est assurée par la découverte de fragments de verre moderne, de faïence, de tuile et de briques modernes. Il s'agit de dépôts anthropiques d'époque contemporaine (XIX^e et XX^e s.).

– l'ensemble inférieur, entre 3 et 6 m, est caractérisé par une sédimentation en milieu humide, à très humide. On note des apports d'alluvions (peut-être un chenal au niveau des carottes C1 et C2 ?), des colluvions hydromorphes portant des sols de marais, des argiles plastiques palustres, des dépôts à fragments organiques (bois gorgé d'eau) et des dépôts à caractère tourbeux. Il semble que les niveaux archéologiques antiques occupent la partie supérieure de cet ensemble, soit entre 3 et 3,80 m de pro-



Fig 1 : Clermont-Ferrand, les Farges, rue des gémeaux, sépultures SP3 (après prélèvement du squelette) et SP11 vue vers l'ouest ; vues de détail de la sépulture SP3 avant et après démontage. Crédits : I. Thomson (Inrap), 2016.

fondeur. Signalons la présence d'artefacts isolés antiques jusqu'à 5,50 m de profondeur dans la carotte C6. Enfin, il faut signaler la présence de dépôts hydrothermaux meubles ou indurés (travertin) à l'extrême base des carottes.

CLERMONT-FERRAND

Angle de la rue de Rabanesse et du boulevard Jean Jaurès

Damien MARTINEZ

Hadès

Néolithique moyen, Haut-Empire, Antiquité tardive, haut Moyen Âge, bas Moyen Âge, Temps modernes

La parcelle étudiée se situe au sud de la butte centrale de Clermont-Ferrand. La fouille archéologique préventive a été prescrite en amont d'un projet de construction de logements sociaux, portant sur une assiette de 1 900 m².

Les vestiges mis au jour à cette occasion sont nombreux, et ils s'inscrivent dans une séquence chronologique s'échelonnant du Néolithique à la fin du Moyen Âge.

État I (Néolithique moyen)

Le système de rabattement de la nappe d'eau, dans ce secteur très humide compte tenu de sa proximité avec la Tiretaine sud, a permis d'observer la séquence stratigraphique jusqu'aux marnes argileuses naturelles. C'est précisément en surface de cet horizon qu'une tombe a été découverte dans l'angle sud-est de la zone de fouille, au pied de la rue Kessler. Le défunt a été inhumé dans une fosse étroite, de forme ovale. Il reposait sur le dos, légèrement incliné sur son côté droit, les jambes repliées sur sa droite. Les analyses radiométriques réalisées sur l'un des ossements de la sépulture ont livré une datation du Néolithique moyen.

Aucune autre structure de cette période n'a été mise au jour. En revanche, les études conduites sur la séquence stratigraphique sus-jacente ont montré une forte érosion des niveaux anthropiques les plus anciens, due aux débordements de la Tiretaine, dont le versant sud du lit majeur a d'ailleurs été identifié à moins de 30 m de la tombe en question, au pied de la limite nord de la zone de fouille. D'ailleurs, d'autres ossements humains erratiques ont été découverts dans les dépôts de sables recouvrant les marnes. Ces derniers signalent, dès lors, l'existence d'autres sépultures dans un environnement proche de celle découverte.

État II (I^{er} s. apr. J.-C.)

Aucun vestige protohistorique n'a été découvert dans l'emprise de la fouille.

L'occupation suivante date, par conséquent, de la période gallo-romaine et se traduit, dans un premier temps, par des structures et des bâtiments à fonction artisanale.

Des premiers travaux ont d'abord permis d'assainir la zone marécageuse grâce à la mise en place d'un système de drainage. Le réseau primitif est constitué d'au moins trois drains. Ces derniers correspondent à de petits fossés creusés jusqu'aux marnes naturelles, au fond desquels ont été disposés des blocs de basalte assurant la circulation de l'eau. L'ensemble est recouvert par une épaisse couche d'argile plastique verdâtre (0,25 à 0,30 m) assurant l'étanchéité du dispositif, empêchant ainsi le comblement supérieur du creusement, de plus d'un mètre d'épaisseur en moyenne, de s'infiltrer parmi les blocs déposés au fond de la structure.



Fig 1 : Clermont-Ferrand, angle de la rue de Rabanesse et du Bd Jean-Jaurès, pied de table sculpté d'un protomé de panthère, découvert dans le comblement d'un puits (III^e s.). Crédits D. Martinez, 2016.



Fig 2 : Clermont-Ferrand, angle de la rue de Rabanesse et du Bd Jean-Jaurès, plan de masse des vestiges de la période romaine (Deuxième moitié 1er siècle - IIIe siècle). Crédits D. Martinez, 2016.

L'élément structurant cette première implantation est un axe de circulation orienté nord-sud, le *cardo maximus* repéré par ailleurs en amont et en aval de cette portion de tracé, observé en limite ouest de la parcelle et se développant sous l'actuelle rue de Rabanesse. Sa bande de roulement primitive, bordée à l'est par un fossé, est constituée de pouzzolane concassée.

De premiers bâtiments sont logiquement construits le long du *cardo*. Il s'agit de constructions portant sur de faibles emprises (10 à 15 m²) et construites en matériaux périssables, généralement des élévations légères sur sablières basses. Ces constructions se situent à proximité de structures relevant d'une activité métallurgique, tournée vers le travail des alliages cuivreux. En effet deux, voire trois, fours de « bronziers » ont été découverts dans le tiers sud de l'emprise de fouille.

La datation de ce premier état reste, pour l'instant, suspendue aux résultats issus des analyses des mobiliers. Un premier examen au cours de la phase terrain a toutefois permis d'envisager une datation centrée sur le 1^{er} s., avec des premiers indices témoignant d'une installation au cours de la seconde moitié de ce siècle.

État III (II^e s.–début III^e s. ?)

L'état d'occupation suivant correspond, pour sa part, à la mise en place d'un véritable quartier qui s'articule désormais autour de deux rues : le *cardo maximus* à l'ouest et une petite rue décumane, dont le tracé a été mis en évidence dans l'extrémité méridionale de la parcelle étudiée. Au préalable, de nouveaux travaux d'assainissement d'ampleur sont mis en oeuvre, caractérisés une nouvelle fois par un réseau de drainage très structuré.

L'ensemble bâti est matérialisé, à l'échelle de la fenêtre d'observation offerte par la fouille, par deux entités qui se distinguent de part et d'autre d'un mur traversant le terrain d'est en ouest. Ces deux blocs disposent d'une façade donnant sur le *cardo*, qui est dorénavant doublé d'un trottoir à l'est : au fossé bordier primitif se substitue à présent un caniveau maçonné. Ces entités s'organisent chacune autour de cours accessibles depuis la rue à l'ouest.

Le bloc sud est constitué de quatre pièces réparties entre deux ailes de bâtiment perpendiculaires, entourant une cour rectangulaire limitée au nord par le mur parcellaire. Deux de ces pièces sont dotées de sols en mortier de chaux reposant sur des radiers de blocs de basalte. Ces dernières n'abritent aucun aménagement particulier permettant d'approcher leur fonction. En revanche, l'une d'entre elles dispose de plusieurs fours de cuisson, qui la désignent, à première vue, comme une cuisine. L'aile sud de cet ensemble est doublée par de petites pièces ouvrant sur la rue décumane. Certaines abritent des foyers construits. L'agencement de ces pièces et leur articulation avec la rue suggèrent une fonction d'échoppe et/ou de petit atelier artisanal.

Le bloc nord, pour sa part, est constitué de trois ailes, également organisées autour d'une cour rectangulaire. L'aile sud, adossée au mur parcellaire, est constituée de trois, voire quatre pièces. À l'ouest, dans une première phase, un espace d'une trentaine de mètres carrés correspond peut-être à un espace semi-ouvert, constituant un renflement du *cardo* sur sa bordure orientale. La présence, dans cette zone, d'une petite fontaine, potentiellement caractérisée par les vestiges d'un tuyau de plomb associé à un massif maçonné (le dispositif a malheureusement été bouleversé par le passage d'un égout d'époque moderne), pourrait aller dans le sens de cette hypothèse. Au sud-est de cet espace se développe une petite pièce carrée très arasée. Directement au sud figurent deux autres pièces. La première, de très grandes dimensions (environ 40 m²), est de forme rectangulaire et était, dans une première phase, manifestement divisée en deux espaces. Dans la moitié ouest de la pièce, a pris place une structure maçonnée, dont le mur nord était percé par deux conduits ouvrant à l'extérieur sur un alandier. Ce dispositif trouve des comparaisons avec les séchoirs (et/ou fumoirs) attestés ailleurs en Gaule. Au nord de cette pièce se tient un espace d'une dizaine de mètres carrés, dont le sol était entièrement recouvert de *tegulae* disposées face contre terre. L'aile nord de ce bloc est dotée d'au moins deux bâtiments partitionnés en plusieurs petites entités, et, pour certaines, dotées de sols en dur. Aucune articulation avec le cours d'eau, qui coulait à quelques dizaines de mètres au nord, n'a pu être mise en évidence.

La datation de cet état d'occupation est également suspendue aux études de mobiliers, mais les premières observations issues de la phase terrain tendent à la situer dans le courant du II^e s. L'interprétation de cet ensemble reste également malaisée. Cependant, le plan du quartier et la nature des constructions excluent à première vue l'hypothèse de *domus*, de même qu'ils ne s'inscrivent pas dans les exemples de quartiers d'habitat modeste connus dans d'autres agglomérations romaines. En l'état des recherches, et au vu de plans comparativement proches,

l'hypothèse de complexes d'hôtellerie constitue peut-être une piste à explorer.

État IV (III^e s. apr. J.-C. ?)

L'état suivant, qui s'inscrit, pour sa part, dans un large troisième siècle, est marqué par une restructuration du quartier. Celle-ci se caractérise par la construction d'un nouveau bâtiment dans l'angle sud-ouest de la fenêtre de fouille, en bordure du *cardo*, qui vient condamner à l'ouest la petite rue décumane, et, par conséquent, modifier sensiblement l'organisation du bloc sud. Le bloc nord subit également quelques modifications, qui se traduisent par des réaménagements des espaces existants, mais surtout par la construction d'un vaste édifice à l'emplacement du bâtiment de l'angle nord-est de la zone de fouille. Celui-ci est malheureusement mal conservé et les niveaux de sols associés totalement détruits par les aménagements postérieurs.

État V (VII^e-VIII^e s.)

Comme souvent, la réalité du quartier au cours de l'Antiquité tardive n'a pu être concrètement approchée, du moins à l'étape de la fouille. Quelques nouveaux réaménagements des bâtiments pourraient dater de cette période, ce que viendront confirmer ou infirmer les études spécialisées en cours. Une occupation significative est datée de la fin de la période mérovingienne et/ou du début de l'époque carolingienne (deuxième moitié VII^e-VIII^e s.). Elle est représentée par plusieurs tombes, essentiellement concentrées dans le vaste bâtiment installé tardivement dans l'angle nord-est de la zone de fouille. Cet édifice était arasé lorsque les sépultures ont été installées, mais, au vu de l'agencement des tombes, ses ruines ont manifestement servi de marqueur pour l'espace funéraire. Un autre horizon sépulcral de cette période, caractérisé par deux tombes, l'une découverte lors du diagnostic, l'autre lors de la fouille, est également attesté dans l'autre extrémité du site, au sud.

État VI (fin du Moyen Âge – début de l'époque moderne)

Les terrains semblent délaissés au moins jusqu'à la fin du Moyen Âge, période au cours de laquelle de nouveaux bâtiments sont construits dans l'extrémité méridionale de la zone de fouille. Ces bâtiments, en dur, sont probablement à mettre en lien avec la paroisse Saint-Jacques, dont l'église n'est toutefois pas attestée par les textes avant le XVII^e s.

Les résultats de cette fouille restent à l'heure actuelle lacunaires et tendent à évoluer plus ou moins significativement à l'issue de la réalisation des études spécialisées.

Cette opération offre néanmoins une vision privilégiée sur l'évolution et le développement d'un quartier situé sur les marges d'*Augustonemetum*. À l'image des autres opérations conduites dans les contextes de franges urbaines de la ville, elle illustre le développement économique du chef-lieu au cours du II^e s., qui a conduit à investir, au moyen de travaux d'une certaine ampleur, des zones humides et, au demeurant, inhospitalières. L'importance du *cardo maximus* a pu être démontrée, s'il en fallait, dans la genèse des premiers quartiers suburbains, avec la mise en place précoce, le long de son

tracé, d'ateliers d'artisans qui prenaient place, dès lors, à l'entrée de la ville.

CLERMONT-FERRAND

Rue Rabanesse

Claire MITTON

Hadès

second âge du Fer, Haut-Empire

La fouille, qui s'est déroulée entre les mois de mai et juillet 2016, est d'une surface contrainte à 400 m².

Le premier aménagement reconnu sur le site est daté des III^e-II^e s. av. J.-C., et correspond à la mise en place d'un cheminement de bois de type ponton dans un secteur alors très humide (phase 1). Il faut ensuite attendre le deuxième tiers du I^{er} s. pour voir une première occupation se développer en partie sud (phase 2). Il est difficile d'en connaître la vocation précise. Il s'agit d'un habitat, doté d'un sol en béton au sud (salle B4), et d'un sol en terre en salle B2. Le mobilier découvert n'indique aucune fonction particulière ; on peut toutefois noter qu'il n'y a aucun élément lié au stockage. L'humidité du secteur est perceptible, car, plus au nord, on observe un vaste amas de pouzzolane, installé, très certainement, en vue d'assainir le terrain (US 1213). Une phase d'inondation bien marquée est calée au milieu du I^{er} s. Il est impossible de constater si cela entraîne un abandon momentané de la parcelle. Si c'est le cas, ce serait bref, car, dès le dernier tiers du I^{er} s., les parcelles sont loties plus densément, avec une rue décumane (VOI 57) qui pose la trame d'un parcellaire septentrional (phase 3). Cette rue borde, au nord, une pièce (D1) comprenant un foyer (chauffage ? artisanat ? cuisine ?), et, au sud, un bâtiment (bâtiment A) composé d'une galerie en façade (A3) ouvrant sur deux pièces (A1 et A2). Le plan du bâtiment D est très lacunaire et difficile à appréhender. Le matériel est, encore une fois, peu parlant, mais il témoigne de l'absence de mobilier de stockage et d'indice d'activité artisanale ; ce bâtiment semble être avant tout dédié à un usage domestique. Le plan du bâtiment A, pour sa part, se distingue par la mise en place de deux pièces contiguës, desservies chacune par le couloir A3, sans communiquer l'une avec l'autre. En partie ouest, se développe une grande pièce, C1, dont les accès ne sont pas visibles et comprenant un niveau de sol en terre associé à un foyer. Ce secteur est très perturbé, car les fondations d'une maison contemporaine prenaient place dans les niveaux antiques, altérant dès lors une bonne partie de ces derniers. Enfin, au sud, le bâtiment B se voit privé d'une cloison et se dote ainsi d'une grande pièce, B6, constituée d'un plancher en bois communiquant avec un vaste espace B1, qui, pour sa part, correspond à un espace extérieur durant cette phase (aucun niveau de sol n'a pu être identifié ; cette zone ne possède que très peu d'aménagements).

Les deux murs 100 et 104 sont également construits durant cette phase. Parallèles au *cardo*, ils correspondent à une zone bordière (trottoir), communiquant très certainement avec les trois grandes pièces B6, C1 et D2. La

phase 4, très largement datée du II^e s., est constituée de quelques réaménagements, mais les plus gros changements interviennent en phase 5, datée de la fin du II^e s. et du III^e s. La pièce B1 est transformée en cuisine, avec un foyer qui devient un plus grand four, en forme de fer à cheval, avec un massif maçonné accolé (table de cuisson ?). La rue décumane se décale vers le sud, faisant ainsi disparaître une partie de l'ancien couloir B3. La rue ne mesure plus que 4 m de largeur, et se voit bordée, au nord, d'une nouvelle pièce, D1, correspondant à un petit cellier doté d'un escalier construit dans le mur 6, à l'est. Ce cellier donne accès à la rue décumane qui, à ce niveau, pourrait ouvrir sur une petite place ? Le bâtiment A est remodelé par la perte d'une partie de sa surface au nord et la création des murs 1 et 2. Le dernier réaménagement majeur est la transformation de la zone bordière en portique. Des plots en arkose, sur lesquels devaient se dresser des poteaux, reposent sur une fondation conséquente, formée d'une alternance de lit de briques et de terre. La fondation des plots atteint environ 0,90 m de hauteur et atteste la nécessité d'un support massif, probablement pour réceptionner les étages des bâtiments qui devaient former une avancée en façade du *cardo*. Le mobilier, pour chacun des états, ne permet guère, hormis pour la cuisine B1, de cerner les fonctions des différents espaces identifiés. Aucun artisanat ne peut être mis en évidence pour le moment. On signalera la présence, dans un puisard du II^e s., d'un modèle de chaussure en bois, qui permet de s'interroger sur l'existence d'une activité de cordonnerie dans le secteur.

Le site est ensuite peu à peu abandonné dans le courant du III^e s., en raison de remontées d'eau

COMPAINS

Les Yvérats

Frédéric SURMELY

(SRA – MCC)

époque médiévale

L'année 2016 constituait la troisième campagne de fouilles sur ce site. Rappelons que le site, interprété comme un ensemble castral lors de sa découverte lors de la prospection en 2012, comprend plusieurs structures semi-enterrées, formant une « grappe » autour d'une structure (n°1) plus vaste que les autres.

Le site a donc été requalifié comme un simple hameau, sur le modèle des hameaux « désertés » médiévaux étudiés dans le massif du Cantal. En 2016, nous avons achevé l'étude de l'entrée de la structure centrale 1 et réalisé l'étude des structures 3 et 4.

COURNON-D'Auvergne

81 rue de Lempdes

Gérard VERNET

Inrap

Antiquité gallo-romaine, Temps modernes

Le projet de réalisation d'un lotissement au 81 avenue de Lempdes, sur la parcelle AP 669, secteur archéologiquement sensible de la commune de Cournon-d'Auvergne, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de sept tranchées. La surface ainsi ouverte représente 9,93 % de la surface accessible de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée a permis de mettre en évidence :

- le complexe téphrique CF1a/CF1b ;
- un paléosol Bölling/Alleröd ;
- des fentes de gel attribuées à l'épisode bioclimatique froid du Dryas récent ;
- des phénomènes de ruissellement intenses sur le versant, marqueurs de la « crise humide » des ^{v^e} et ^{vi^e} s. apr. J.-C.

Les découvertes archéologiques sont très réduites et correspondent à la mise en évidence de deux fossés modernes et de deux autres fossés datés, par leur position stratigraphique, de la fin de l'Antiquité.

COURNON-D'Auvergne

Les Pointes Hautes, les Manzats

Gérard VERNET

Inrap

Protohistoire

Le projet de réalisation d'un bassin d'orage au lieu-dit Les Pointes Hautes et Les Manzats (parcelles AN 102, 74, 71 et 152), secteur archéologiquement sensible de la commune de Cournon-d'Auvergne, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de sept tranchées. La surface ainsi ouverte représente 10 % de la surface de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée a permis de mettre en évidence :

- des dépôts périglaciaires (matériaux fins argilo-calcaires et clastes cryoclastiques) (US 3, 4 et 6) qui se sont déposés durant les périodes froides d'un pléniglaciaire (Pléistocène) ;
- des dépôts alluviaux (US 5) recouverts par des dépôts périglaciaires (US 4) et corrélés avec la terrasse alluviale cartographiée Fv ;

– une couverture colluviale holocène réduite (US 1 et 2).

Les découvertes archéologiques sont représentées par des structures fossoyées : deux fossés parallèles, une grande fosse et des fosses circulaires, dont certaines évoquent des trous de poteaux. L'absence totale d'artefact ne permet pas de datation assurée de ces structures ; en revanche, leurs caractéristiques les rapprochent des structures protohistoriques déjà observées dans le secteur. Nous proposons donc une datation dans la période protohistorique. Les deux fossés parallèles (F2 et F3) pourraient marquer la limite septentrionale du site de l'âge du Bronze découvert dans les parcelles voisines au sud, ce qui expliquerait la raréfaction des structures au nord de cette limite.

COURNON-D'Auvergne

Sous la Fave

François BAUCHERON

Inrap

Antiquité gallo-romaine

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en décembre 2016 sur le territoire de la commune de Cournon-d'Auvergne, au lieu-dit Sous la Fave (CB 85), a permis d'explorer 8,1 % de la surface du projet de construction d'un bâtiment industriel (5 058 m²).

Elle a livré une courte section de fossé non daté, ainsi que la présence d'une berge de l'ancien lac de Sarliève, qui révèle une phase d'expansion du plan d'eau aux ^{iv^e}-^{v^e} s. apr. J.-C.

ÉGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES

La Pessade

Gérard VERNET

Inrap

époque médiévale

Le projet d'extension de la carrière à La Pessade, secteur archéologiquement sensible de la commune d'Égliseneuve-d'Entraigues, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 42 tranchées. La surface ainsi ouverte représente 9 % de la surface accessible de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée a permis de mettre en évidence une formation glaciaire (US 5b) jusqu'alors inconnue et deux niveaux d'apports téphriques, les US 2 et 2.2. L'US 2 correspond au téphra (plus ou moins remanié) provenant de l'éruption du Pavin.

Les seuls indices de la fréquentation des lieux par l'homme sont deux blocs portant d'importantes traces de labours, montrant ainsi que cet espace a été intensément labouré ; ces champs sont dépendants du village médiéval observé à l'est de l'emprise.

Peter JUD

Umr 8546

second âge du Fer, règne d'Auguste

La campagne de fouille de Gergovie a duré six semaines. Elle concerne deux zones : d'une part, nous avons repris les fouilles dans le secteur près de la bordure du plateau, entamées en 2013, et, d'autre part, engagé un nouveau secteur au centre du plateau.

Les objectifs formulés à l'occasion de la reprise des recherches sur le site de Gergovie en 2013 étaient doubles : les fouilles devaient constituer un apport supplémentaire dans la connaissance de l'organisation spatiale de la ville, et, en même temps, éclaircir d'avantage les différentes étapes de son développement au fil du temps. La recherche sur la chronologie devrait cibler particulièrement la première phase de l'existence de la ville, juste avant et pendant la guerre des Gaules. Les campagnes de fouilles réalisées entre 2013 et 2016 ont permis la découverte de la porte principale de la ville, élément clé de la structuration de toutes les villes fortifiées. La porte, située à peu près au milieu du rebord sud du plateau, est protégée par un bâtiment de porche en bois et une tour construite de façon massive en pierre sèche. La voie passant par la porte est formée de plusieurs couches de gravier fortement damé, recouvertes plus tard par un dallage en dalles basaltiques. Cette voie pavée « à la romaine » se prolonge tout droit vers le centre du plateau, et représente sans doute l'axe de circulation principal nord-sud de la ville. En bordure de la voie et directement derrière la porte, un petit *fanum* construit en bois sur une plate-forme dallée complète l'aménagement de l'entrée principale de la ville gauloise. Porte, voie pavée et temple constituent un ensemble urbain très cohérent d'une qualité surprenante. La façon de construire reste cependant dans les limites de l'architecture indigène, et aucune construction en mortier n'a été rencontrée dans le secteur de la porte. Tandis que les bâtiments en bois, érigés sur des poteaux plantés directement dans le sol, s'inscrivent dans la pure tradition gauloise, une forte influence de la Gaule méridionale se manifeste dans l'emploi de la pierre sèche pour la construction du rempart et de la tour de la porte. En dessous du rempart et de la porte, les vestiges d'une occupation plus ancienne ont été découverts. Ils appartiennent à l'époque de la fondation de la ville gauloise, jusqu'à présent non reconnue dans le cadre des fouilles anciennes.

En 2016, un deuxième chantier de fouille a été entamé dans le milieu du plateau. Les recherches ont révélé la présence d'une large place dallée, longue de 120 m et large de 22 m. La vaste place, reliée à la porte par la voie pavée, matérialise sans doute le cœur du centre monumental de la ville, lieu de rassemblement social, politique et mercantile. Cette construction, large de 3 000 m², unique dans le monde gaulois, a certainement été réalisée avant la période augustéenne. Elle a certainement été commandée par un pouvoir politique particulièrement ambitieux et orgueilleux.

Les fouilles menées à Gergovie depuis 2013 ont enrichi considérablement nos connaissances sur l'ancienne capitale des Arvernes. Le site n'était pas, comme on l'a longtemps cru, un modeste village gaulois se développant peu à peu pour ne devenir une ville qu'au début de l'époque gallo-romaine. Dans les faits, la réalisation d'un projet urbain important a été entamée dès la fondation de Gergovie au cours des années précédant la guerre des Gaules, en employant des techniques de construction insolites en dehors de la zone méditerranéenne.

LEMPDES

Rue Martin Luther King, rue René Cassin

Jean-François PASTY

Inrap

Antiquité gallo-romaine, Moyen Âge classique

Le projet de lotissement se situe sur la bordure sud-ouest du bourg de Lempdes. L'emprise, d'une superficie de 13 744 m², s'étend sur un versant exposé au nord-est (altitudes comprises entre 360 et 370 m), qui domine le marais de Marmilhat d'une cinquantaine de mètres. Du point de vue géologique, nous nous trouvons dans le bassin d'effondrement de la Limagne.

Neuf sondages ont été effectués, totalisant 9,4 % de l'emprise. Quelques traces d'une fréquentation du site durant l'Antiquité et la période médiévale ont été mises au jour. Les vestiges antiques correspondent à deux fossés orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest et à deux fosses contenant les résidus d'un rejet de crémation. Pour le Moyen Âge, deux fosses ont livré de la céramique datant des XI-XII^e s.

LEZOUX

10 rue du potier Paternus

Sébastien GAIME

Inrap

haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap sur la commune de Lezoux au 10 de la rue du potier Paternus. La prescription de l'état sur ce terrain a été faite dans le cadre du projet d'aménagement qui consiste à la viabilisation du terrain pour la construction d'une maison individuelle. La zone concernée directement par la construction a été exclue de la zone de sondage. Cette parcelle se trouve au sud du bourg actuel de Lezoux, en dehors des groupes d'ateliers de potiers romains identifiés sur la commune. Il se situe, en revanche, à l'est de l'occupation médiévale des Colis (Gaime, 2016) et à l'ouest de celle des Boudets (Arnaud, 2013). Ce diagnos-

tic fait suite à celui réalisé en janvier 2014 sur la partie nord de la parcelle 20 (Chuniaud, 2014).

Les quatre sondages réalisés lors de ce diagnostic n'ont livré aucun fragment de poterie sigillée. De même, aucune structure anthropique n'a été mise en évidence. Quelques céramiques éparses et quelques monnaies disséminées dans les couches supérieures attestent, au mieux, d'une fréquentation qui débute à l'horizon du premier Moyen Âge et perdure, de manière assez sporadique, jusqu'à nos jours. Ces éléments, finalement assez similaires à ceux découverts aux Colis, invitent à voir le lieu comme une zone simplement vouée à la culture ou au pacage.

LEZOUX

37 rue du Crozet

François BAUCHERON

Inrap

Antiquité gallo-romaine, haut Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en novembre 2016 à Lezoux, au 37 de la rue du Crozet, sur les parcelles AE 221, 222, a permis d'explorer 10,91 % de la surface du projet de construction d'une maison individuelle (745 m²), et 17,29 % de la surface réellement accessible.

L'intervention a révélé la présence de 19 structures en creux, parmi lesquelles on dénombre une possible fosse antique, trois fosses du haut Moyen Âge, un creusement du bas Moyen Âge (*terminus post quem* XIV^e s.), dix structures modernes et/ou contemporaines, ainsi que quatre creusements indéterminés.

LEZOUX

43 rue Saint-Taurin

Guy ALFONSO

Inrap

âge du Fer, Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, époque contemporaine

Ce diagnostic archéologique est lié au projet de construction d'une piscine de 33 m² dans une propriété située au 43 rue Saint-Taurin, à Lezoux. Deux tranchées ont été réalisées de part et d'autre d'un bassin maçonné occupant la partie centrale de l'emprise de la piscine. Elles représentent 46 % de la surface de celle-ci.

Les sondages n'ont pas révélé de vestiges archéologiques structurés, mais ont mis en évidence, à une profondeur de 0,50 m à 0,70 m, un niveau de sable limoneux brun recelant du mobilier gallo-romain, essentiellement céramique, daté de la période tibérienne. Ce niveau se développe au-dessus de dépôts sableux gris, indurés, qui recouvrent le substrat sableux stricto sensu. Quelques éléments de mobilier antique et laténien sont également

présents au sein de ces dépôts. L'horizon gallo-romain est recouvert par d'autres dépôts de sable lités, en surface desquels s'ouvrent deux fosses, peut-être post-antiques, qui s'étendent au-delà des limites des sondages. L'ensemble est scellé par des colluvions sablo-limoneuses brunes recelant du mobilier moderne et contemporain.

LEZOUX

46 rue Jacques Salez

Laurence LAUTIER

Inrap

Antiquité gallo-romaine

L'intervention au n°46 de la rue Jacques Salez, qui s'est déroulée le 16 février 2016 en amont de l'aménagement d'une piscine, a permis la mise au jour de deux structures en creux de type fosses, dont le mobilier témoigne d'une origine antique (I^{er} s.).

La première, d'une longueur de 2,20 m pour une largeur de 1,50, est conservée sur une profondeur minimale de 0,50 m. La seconde, de forme oblongue, est nettement plus arasée. Ses dimensions sont de 1,20 m sur 0,45 m. Ce diagnostic apporte ainsi des éléments précieux sur la connaissance de l'occupation de ce quartier, qui avait livré, quelques dizaines de mètres au nord-est de ce secteur, les restes d'un atelier de potier alto-médiéval. Bien que l'ampleur du sondage soit réduite (10 m²), la proximité des structures éloignées de quelques centimètres nous permet d'émettre l'hypothèse d'une densité bien plus importante des vestiges sur la parcelle concernée.

LEZOUX

Chemin de la Fontaine, lieu-dit Prafréchat

Guy ALFONSO

Inrap

Haut-Empire, Temps modernes, époque contemporaine

Ce diagnostic archéologique est lié au projet de construction d'une maison individuelle, dans une parcelle de 683 m² située au nord du bourg de Lezoux, chemin de la Fontaine, au lieu-dit Prafréchat. Quatre tranchées, couvrant une surface totale de 80,60 m² (11,80 % de la superficie de la parcelle), ont été réalisées autour de l'emprise de la future maison.

Le substrat sableux, meuble et oxydé, affleure directement sous la couche de terre végétale, à une profondeur de 0,30 m. Les sondages ont mis au jour, dans la bordure sud du terrain, une probable urne funéraire gallo-romaine, constituée d'un vase ovoïde fermé par un couvercle, en céramique commune à pâte claire (I^{er}-II^e s. apr. J.-C.). Elle est localisée à 0,80 m de profondeur, dans une fosse, imperceptible, creusée dans les sables et immergée dans la nappe phréatique.

Dans l'ensemble des sondages, les sables renferment de rares fragments de mobilier antique (tuiles et céramique). Des éléments médiévaux et modernes ou contemporains sont présents dans la partie supérieure des sables, ainsi que dans la couche de terre végétale sus-jacente.

Dans la partie nord du terrain, a été dégagée une construction maçonnée d'époque moderne, de 2,40 m x plus de 1,30 m, qui correspondrait, d'après une information orale, au soubassement d'un bassin aménagé dans le jardin, au cours du xx^e s., par l'ancien propriétaire de la parcelle.

LEZOUX

La Chambonne, allée de Ligonne

Philippe ARNAUD

Inrap

Antiquité gallo-romaine, Temps modernes, époque contemporaine

Ce diagnostic a porté sur une emprise allongée de 1 500 m², située sur un versant exposé à l'ouest et affecté d'un pendage est-ouest de 5,3 %. Les deux sondages ont concerné plus de 12 % de la surface étudiée. Ils révèlent une stratigraphie simple, caractérisée par une couche de colluvions sableuses supportant la pédogenèse actuelle, des colluvions anciennes formant un horizon de transition stérile et, à partir de 0,60 m à 1,20 m de profondeur d'ouest en est, des sables clairs surmontant des argiles grisâtres.

Malgré des découvertes anciennes de traces d'artisanat de la poterie dans les parcelles voisines, aucun vestige structuré gallo-romain ou médiéval n'a été mis en évidence. Seuls quelques fragments de terre cuite architecturale et un unique tesson de céramique commune, en position secondaire dans la couche supérieure, évoquent la présence de l'homme dans l'emprise durant l'Antiquité. Une petite fosse agraire sub-contemporaine et quelques artefacts métalliques modernes à contemporains témoignent de l'intensification de l'occupation à partir de la fin de l'époque moderne.

LEZOUX

Le Rincé

Guy ALFONSO

Inrap

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Ce diagnostic archéologique est lié au projet de lotissement d'un terrain de 1 900 m² situé au nord du bourg de Lezoux, au lieu-dit le Rincé.

Quatre tranchées couvrant une surface de 258 m² (13,59 %) ont été réalisées. Elles ont mis au jour des vestiges médiévaux situés dans la continuité du site médiéval découvert en 2014, dans la parcelle mitoyenne au nord comprenant une grande fosse quadrangulaire datée

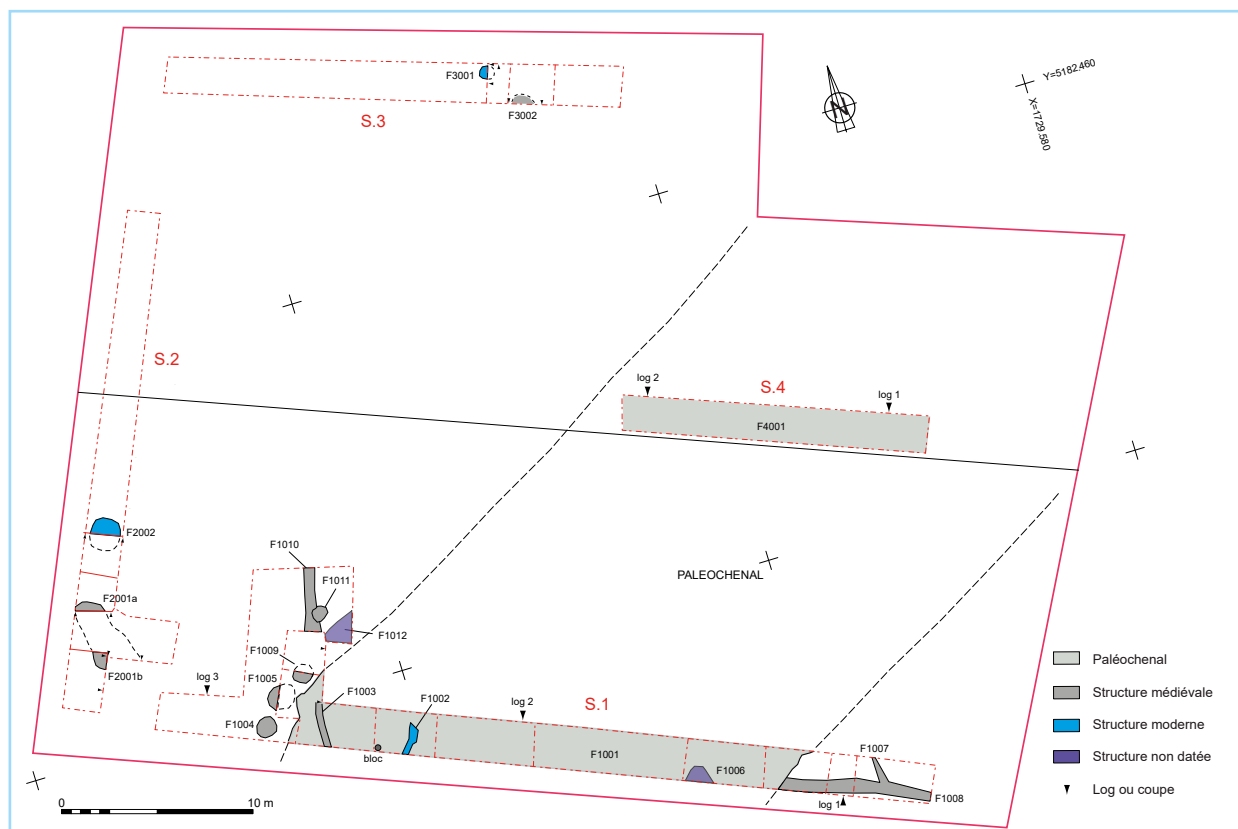


Fig 1 : Lezoux, le Rincé, plan détaillé des sondages et des structures archéologiques sur fond cadastral normalisé. Crédits : P. Combes, B. Riolland (Inrap)



Fig 2 : Lezoux, le Rincé, sondage 1, vue zénithale de la fosse F1011 en cours de fouille, au niveau d'apparition des blocs et des gros fragments de vases de stockage. Crédits : Guy Alfonso

du VII^e ou du VIII^e s. et un probable four de potier daté des IX^e-XI^e s. (Lautier, 2014). Les vestiges consistent en un ensemble de structures en creux (cinq fosses-silos, une possible fosse d'extraction et trois fossés) aménagées en bordure d'un large paléo-chenal.

Les niveaux de sol contemporains des structures ont disparu, le terrain ayant été postérieurement érodé, probablement sur quelques dizaines de centimètres d'après l'état de conservation des fosses-silos. Le paléo-chenal, orienté nord-est/sud-ouest, est large de plus de 20 m et entaille le substrat sableux sur une profondeur de l'ordre d'un mètre. Il est comblé de sables gris, oxydés, renfermant un peu de mobilier céramique daté de la période médiévale à l'époque moderne. De part et d'autre, un fossé nord-sud et un fossé nord-ouest/sud-est, auquel est relié un diverticule, se déversent dans le chenal. Ces deux dernières structures ont livré sept tessons datant peut-être du haut Moyen-Âge.

Sur les six fosses qui ont été dégagées, cinq sont implantées au sud-ouest, dont quatre fosses-silos en bordure immédiate du paléo-chenal ; une fosse-silo et une autre fosse en sont distantes d'une douzaine de mètres. La dernière fosse est située à peu près à la même distance du chenal, 25 m plus au nord.

Bien qu'elles ne soient conservées que sur 0,40 m à 0,60 m de hauteur, les fosse-silos se reconnaissent par leur fond plat. Leur plus fort diamètre est compris entre 0,90 m et 1,30 m, sauf pour une structure, qui atteint 1,70

m de diamètre. Leur remplissage est généralement composé de sédiment sablo-limoneux brun recelant quelques charbons de bois et quelques fragments de céramique et de tuile. Un silo se distingue cependant par son comblement charbonneux renfermant plusieurs gros blocs de grès, des fragments de *tegulae* et surtout un ensemble de céramiques brisées en place (paniers et formes ouvertes ansées).

Un creusement polylobé s'apparente à une fosse d'extraction de sable.

Le mobilier céramique retrouvé dans six fosses se rattache aux XI^e-XII^e s. Deux fosses présentes dans l'environnement des structures médiévales sont datées de l'époque moderne.

Enfin, deux structures ont été mises au jour dans l'emprise du chenal, au sud : une fosse comblée de matériaux hétérogènes comprenant du mobilier de l'époque contemporaine et une fosse contenant un squelette animal en connexion (chien ?), datant probablement de la même période.

LEZOUX

Les Saint-Jean, 6 rue de Chez Bisset

Guillaume HULIN

Inrap

**Haut-Empire, Bas-Empire,
époque médiévale**

Une prospection géophysique a été engagée sur la parcelle située au 6 rue de Chez Bisset sur la commune de Lezoux. Cette étude fait suite au diagnostic archéologique réalisé en 2012 en préalable à un projet de construction d'une maison. Ce diagnostic avait montré la présence de vestiges appartenant à un groupe d'ateliers gallo-romains et à un cimetière paroissial médiéval, auquel sont associés les restes d'un bâtiment qui se développe au nord-est de l'emprise. Pour ce bâtiment, l'hypothèse d'une église avait été avancée (Gauthier, 2013).

Afin de compléter les informations du diagnostic, une prospection géoradar a été mise en place. Avec une profondeur d'investigation de l'ordre de deux mètres, cette étude a permis de relever quelques anomalies d'origine archéologique. Les murs du bâtiment médiéval, repérés lors du diagnostic, ont bien été perçus, mais ceux-ci semblent s'étendre vers l'ouest, donc en dehors de l'emprise de l'étude. Pour ce bâtiment, les apports de la géophysique sont donc limités. Par ailleurs, la cartographie radar a clairement montré la présence, au sud de la parcelle, d'un ensemble de réflecteurs bien structurés entre 1 et 2 m de profondeur. Étant donné le contexte archéologique et les découvertes faites lors du diagnostic, cet ensemble pourrait correspondre à un four de potier.

LEZOUX

Monsablé

Philippe ARNAUD

Inrap

**second âge du Fer, Haut-Empire,
Bas-Empire**

Un diagnostic a porté sur 12 % d'une emprise de 1 700 m² localisée au nord de la commune de Lezoux, en milieu rural. Les sept sondages révèlent une stratigraphie simple dominée par les éléments sableux. Les formations superficielles ne livrent qu'exceptionnellement du mobilier.

Au nord-est, un sondage met en évidence, sous le niveau de terre végétale, une petite fosse de fonction indéterminée, dont le rare mobilier suggère une datation de la fin de la période gauloise. Elle est recoupée par le fossé d'installation d'un aqueduc gallo-romain imprécisément daté, en terre cuite architecturale. Implanté à près de trois mètres de profondeur, l'aménagement se compose d'éléments plats recouverts d'éléments en bâtière. Un deuxième sondage permet de repérer le tracé sur 34



Fig 1 : Lezoux, Monsablé, assemblage hypothétique de F14, et, en bas, éventuel graffiti illisible (ou rayure) sur un fragment d'imbrex provenant du Sd7. Crédits : J. Cayrol

m de longueur. L'aqueduc assurait l'écoulement de l'eau du nord-est vers le sud-ouest, avec une inflexion vers l'ouest-sud-ouest.

Cette découverte alimente la question de la gestion de l'eau durant l'Antiquité à l'échelle de Lezoux, récemment illustrée par les découvertes faites sur les sites des Colis et des Boudets, au sud de la commune.

LEZOUX

Rue de la fontaine Crogeat, rue du village Saint-Martin

Philippe ARNAUD

Inrap

**haut Moyen Âge, Moyen Âge classique,
Temps modernes, époque contemporaine**

Ce diagnostic a porté sur une emprise de 1 430 m², dans le secteur de l'ancienne chapelle Saint-Martin. L'emprise accessible à l'étude, ramenée à 710 m² par diverses contraintes, a été sondée à plus de 18 %. Les sondages mettent en évidence une stratigraphie simple, à la base de laquelle se situent des sables clairs, à compter d'environ 0,75 m de profondeur. Cette formation naturelle est surmontée sur 0,30 m par une pédogenèse ancienne limono-sableuse brune, à partir de laquelle se sont développées les occupations. Les comblements des 41 structures en creux sont systématiquement dérivés de cette pédogenèse, rendant très difficile la perception des creusements avant l'arri-

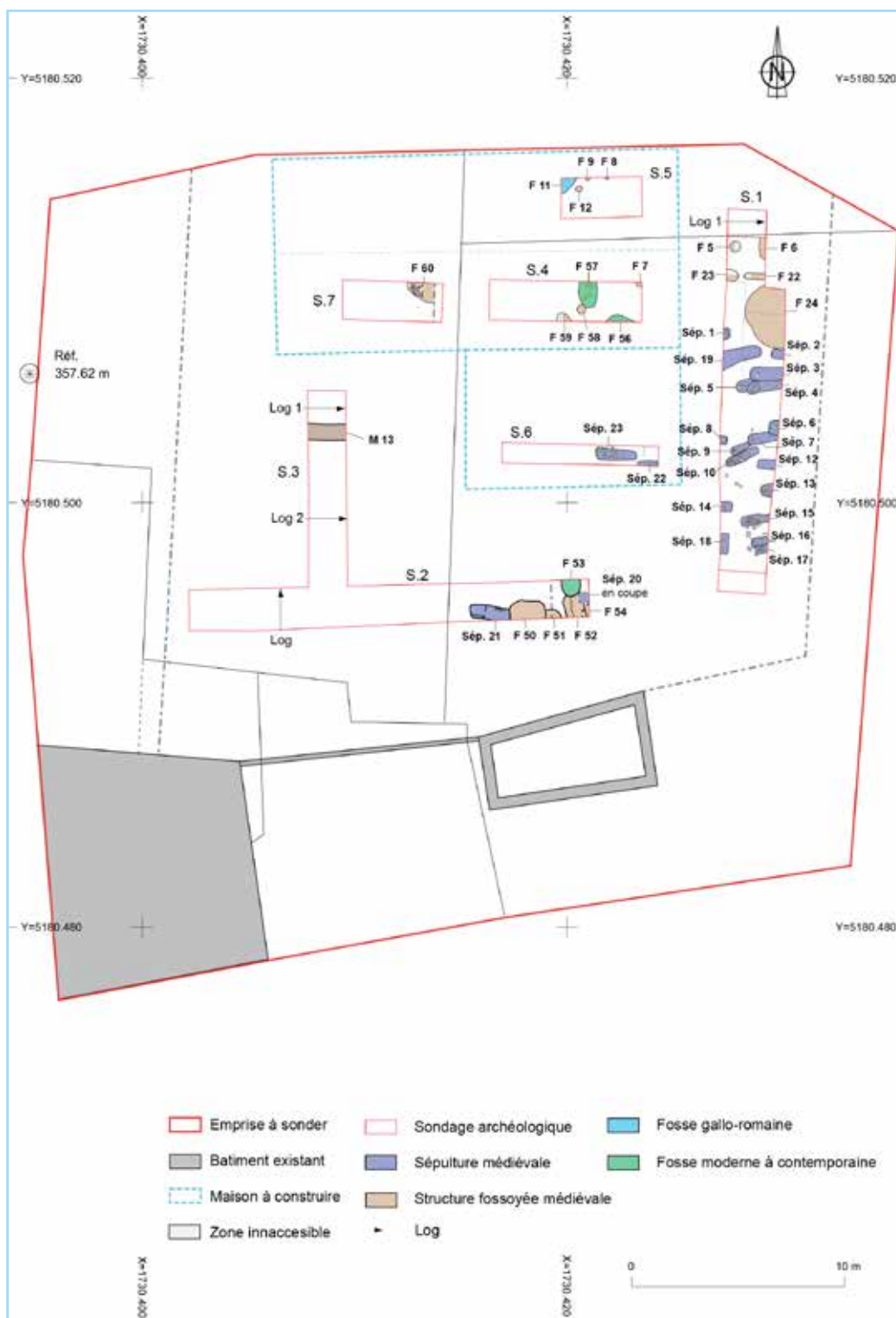


Fig 1 : Lezoux, ruede la fontaine Crogeat, rue du village Saint-Martin, plan général de l'intervention. Crédits : P. Combes, M. Brizard

vée sur les sables ou le contenu des fosses. Elle est recouverte, sur 0,40 m environ, par des colluvions limono-sableuses plus claires supportant la terre végétale. Ces sédiments sont extrêmement meubles.

L'occupation structurée antique n'est représentée que par une fosse contenant du mobilier domestique, dont le *terminus post quem* est fixé au 1^{er} s. apr. J.-C.

L'occupation médiévale est caractérisée par deux groupes de fosses, comprenant 15 individus au total, juxtaposées avec 23 sépultures. Les tombes sont matérialisées par des fosses sub-rectangulaires, dont certaines contenaient quelques pierres de calage. L'existence de

contenants en matériaux périssables est prouvée par l'étude taphonomique de l'une des tombes et des nuances sédimentaires dans une autre. Deux squelettes ont fait l'objet d'une étude détaillée, qui sera complétée par deux datations radiocarbones. L'ensemble sépulcral occupe près du quart sud-est de l'emprise. La densité des sépultures est modérée. Le sondage le plus complet permet de l'évaluer à 0,65 sépulture/m². Plusieurs cas de recouvrements existent cependant. Ils sont attribuables à un phasage en deux temps des inhumations, durant un intervalle vraisemblablement assez réduit. Ce phasage se traduit probablement également dans les deux cas de recouvrements de fosses par des tombes, à la marge de l'ensemble sépulcral.

Les deux groupes de fosses comprennent trois creusements indéterminés à la pointe sud-ouest de l'espace funéraire et douze fosses dans le tiers nord de l'emprise, à partir de la limite nord des sépultures. Ce deuxième groupe inclut une série de trous de poteaux, sans véritable organisation apparente et des fosses indéterminées, dont l'une, de grande taille, correspondrait à une fosse de prélèvement de sable ou, moins vraisemblablement, à un fond de cabane. Le mobilier médiéval est homogène et place tout ou partie de l'occupation fossoyée aux XI^e-XII^e s. Le caractère atypique de l'essentiel des fosses et les données limitées d'un diagnostic ne permettent pas d'identifier un type d'occupation précis. Cet ensemble de fosses signale probablement la proximité d'une occupation plus structurée.

L'ensemble des caractéristiques du site nous permet d'estimer que les sépultures sont attribuables à un intervalle situé entre la fin du haut Moyen Âge et les XI^e-XII^e s., cette dernière date étant sûre pour au moins une sépulture.

Trois fosses modernes à contemporaines et les substructions d'un édifice, figurant vraisemblablement sur le plan cadastral de 1825, illustrent l'occupation récente de l'emprise.

LEZOUX

Rue de la fontaine Crogeat,
rue du village Saint-Martin (fouille préventive)

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

LEZOUX

25 rue du Crozet

François BAUCHERON

Inrap

**époque médiévale, Temps modernes,
époque contemporaine**

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en novembre 2016 sur le territoire de la commune de Lezoux, au n°25 de la rue du Crozet (AE 561), a permis d'explorer 10,37 % de la surface du projet de construction d'une maison individuelle (775 m²), et 12,36 % de la surface réellement accessible.

L'intervention n'a révélé la présence d'aucun vestige, en dehors d'une trentaine de tessons de céramiques prélevés dans les colluvions et datés des périodes médiévale à contemporaine.

LEZOUX

Rue de la République

Guy ALFONSO

Inrap

**Antiquité gallo-romaine, époque médiévale,
Temps modernes, époque contemporaine**

Ce diagnostic archéologique est lié au projet d'aménagement d'une parcelle de 1 195 m² située rue de la République à Lezoux. Quatre tranchées couvrant une surface totale de 111 m² (9,29 % de la superficie du terrain) ont été réalisées. Hormis une faible quantité de fragments de tuiles et de céramiques gallo-romaines de petite taille présentes dans les sables limoneux qui recouvrent le substrat sableux, dans la partie occidentale du terrain (sondage 1), les sondages n'ont révélé qu'un groupe de fosses d'extraction de sable d'époque médiévale à moderne (sondage 2) et des fosses de plantation attribuables aux périodes moderne et contemporaine (sondages 3 et 4).

Un groupe important de fosses d'extraction de sable, médiévales et modernes, avait été mis au jour en 2010 au 74 rue de la République, à une cinquantaine de mètres au nord de la parcelle sondée.

LEZOUX

Rue Maréchal de Lattre de Tassigny

Laurence LAUTIER

Inrap

Haut-Empire

Ce diagnostic archéologique, réalisé au 3 de la rue Maréchal de Lattre de Tassigny, en amont de la construction d'une maison, a révélé la présence, à une profondeur de 0,60 m, d'un établissement rural antique fondé dans le courant ou les dernières décennies du II^e s. apr. J.-C., et qui semble abandonné dans la première moitié du III^e s. Cet établissement, a priori éphémère, est caractérisé par des alignements d'une quinzaine de structures de calage, qui semblent se scinder en quatre ensembles distincts : possibles bâtiments ou hypothétiques palissades. Ces aménagements sont associés à un puits, partiellement sondé, et bordent une zone humide hydromorphe, peut-être alimentée en eau par un fossé, à moins que cette structure linéaire ait drainé le trop-plein de la mare.

Le mobilier relativement abondant retrouvé dans les calages des trous de poteau, et les comblements du puits et de l'hypothétique mare, apportent des renseignements complémentaires. La découverte de plusieurs meules rotatives en arkose, de fragments de *dolia*, d'amphores et de récipients de stockage témoignent de la mouture des céréales et du stockage des denrées alimentaires. La présence de vaisselle de table, sigillée, métallescente, paroi fine, et de céramiques culinaires renvoie à la sphère domestique. Plusieurs scories attestent sur le site l'existence d'activités artisanales, peut-être également liées au cadre domestique.



Fig 1 : Lezoux, rue Maréchal de Lattre de Tassigny, tegulae estampillées découvertes dans l'US 3011 (PT3010), 1 - 2 : spécimen avec estampille « TALVSA » — 3 - 4 : « MALLI »

Crédits : A. Wittmann

Outre ces éléments, de nombreux artefacts liés à l'artisanat de la terre et à la production potière, tels une fournée ratée de gobelets à paroi fine ou des fragments de coupes moulés Drag. 37 surcuits, plusieurs fragments de moules de Drag. 37, un morceau de paroi de four, des fragments de supports tronconiques, qui servaient à caler les pièces dans le laboratoire des fours, ou encore des éléments de tubulures lisses employées dans les fours rayonnants, soulignent la probable présence d'un proche atelier de potier qui a exploité les nombreux affleurements argileux de la zone.

Enfin, un intérêt non négligeable de ce diagnostic est d'avoir livré une vingtaine de fragments de *tegulae* estampillés. Deux noms, jusqu'à présent inédits sur des terres cuites architecturales, viennent ainsi étayer de manière significative le corpus des marques de tuiliers à Lezoux ; celui-ci ne comptait, en effet, que quatre types d'empreinte appartenant à trois potiers seulement, à savoir *Canuso*, *Macer* et *Maccus* (ou *Maccius*, *Maccira*, etc). Ce corpus est ainsi complété du libellé « TALVSA », dont le nom est répertorié à Lezoux sur quelques fragments de moules de formes en sigillée. Le style décoratif de ces moules, contemporain de la seconde moitié du II^e s., renvoie aux différents groupes de Paternus, tandis que le second nom, « MALLI », pourrait correspondre au

potier Mallus qui a travaillé dans les ateliers de la route de Maringues vers les années 135-155.

MUROL

Le château

Sébastien GAIME

Inrap

époque médiévale, Temps modernes

En préalable à l'enfouissement de réseaux électriques, quatre sondages archéologiques ont été réalisés à l'intérieur du château de Murol. Les trois premiers se situaient dans la basse-cour. Le sondage numéro 1 a mis en évidence, notamment, les remblais de constructions venus aplanir le terrain après la construction du rempart extérieur. Une monnaie et un jeton, associés à quelques tessons, permettent de placer cette phase de construction dans le XVI^e s., confirmant les études historiques réalisées par ailleurs.

Le quatrième sondage, qui a pris place dans la haute cour, entre la tour de Chautignat et les chapelles, a mis au jour un massif de maçonnerie antérieur à ces constructions.



Fig 1 : Murolo, le château, vue d'ensemble du sondage 4. Crédits : S. Gaime

MUROL

Le Margelet

Nominoë GUERMEUR
Université Rennes 2 LAHM

Les *tras* désignent des structures semi-enterrées, spécifiques au Puy-de-Dôme, et qui se rencontrent dans le massif du Sancy, sur un espace délimité au nord par le Puy de Dôme et au sud par Égliseneuve-d'Entraigues. Ces installations semblent, à première vue, rudimentaires. Les cabanes sont excavées sur les flancs des montagnes et recouvertes de mottes de gazon, dotées de parois de terre ou de bois. De la Scandinavie jusqu'en Océanie, en passant par l'Islande, il est possible de trouver des aménagements, temporaires ou pérennes, présentant des caractéristiques similaires à ceux observés en Auvergne : des habitats semi-enterrés, à toit végétalisé, construits à flanc de colline, employant des matériaux locaux. Le fait de s'enterrer permet avant tout d'assurer une bonne stabilité thermique renforcée par le parti

pris d'un toit végétal, le tout dans l'esprit d'une économie de matériaux et de temps. Ces occurrences exogènes devaient correspondre à des pratiques techniques communes, sinon prioritairement montagnardes, au moins relatives à l'exploitation de terres soumises à des climats pénibles. Actuellement, les maisons écologiques, autonomes en énergie, reprennent d'ailleurs ce type de pratique en proposant des élévations en terre et des toitures végétalisées, qui se trouvent être particulièrement efficaces.

Les *tras* sont installés à une altitude constante comprise entre 1100 et 1400 m d'altitude.

L'emprise sur le territoire est variable selon les sites, allant de plusieurs centaines d'individus comprenant chacun de deux à dix cellules, à seulement quelques dizaines d'excavations. Certains semblent relatifs à de petites exploitations mineures, tandis que d'autres impressionnent par leur développement et la surface qu'ils couvrent. On pourra noter l'occurrence du site de Servièrè présentant plus de 200 *tras* sur seulement quelques centaines de mètres. Des centaines de sites sont observables sur les montagnes du Puy-de-Dôme, faisant du territoire d'étude une zone à la fois vaste et resserrée.

L'inventaire en est malheureusement compromis par les campagnes de reboisement des années 1950 : les forêts de pin couvrent un grand nombre de *tras*, qui ne sont observables que grâce aux photographies aériennes résultant des campagnes de survol de l'Après-Guerre. Une infinité d'individus supplémentaires apparaissent sur les clichés de 1946 et 1947.

Il est pour l'instant impossible de conclure sur cet aspect hétérogène sans une étude couvrant l'ensemble des massifs concernés.

Ils méritent une description précise afin de poser les bases nécessaires à l'appréhension de cette originalité auvergnate. Ce type de structure présente une organisation bien définie : un *tras* se compose de plusieurs cellules, d'environ 4 m de large, creusées à une profondeur variant de 1,70 à 2 m, alignées les unes contre les autres et séparées par des talus latéraux. À l'avant, du côté de la pente, deux petites buttes de terre encadrent un chemin d'accès (d'environ 50 cm de large) vers l'intérieur d'une cellule, chacune d'elles étant indépendante des autres. Un talus supérieur, commun à l'ensemble du *tras*, referme chaque cellule et sert de soutien à la toiture, de même que les mottes inférieures. Ces alignements, généralement rectilignes quelle que soit la quantité de dépressions, pourraient indiquer que les cellules sont creusées lors d'une seule et même tranche de travaux.

Les *tras* de la commune de Murolo sont installés sur les versants nord et est de la montagne de Margelet, abrités du vent par la pente et l'à-pic du rocher de Sautet constituant le prolongement du col de la Croix Morand.

Nous pouvons dénombrer 46 structures visibles à partir des photos aériennes contemporaines.

Le sondage opéré cette année est implanté au sein d'un *tras* de dimension moyenne, sur une superficie de 40 m², couvrant les deux dernières cellules septentrionales de l'ensemble, ainsi que les différents accès et talus supérieur et inférieur. Cette opération a permis d'obtenir une vision

ORCET Rue des Vergers

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

ORCINES Sommet du Puy de Dôme

Magali GARCIA
Hadès

Haut-Empire

La fouille préventive menée sur l'angle nord-ouest du Temple de Mercure a été prescrite dans le cadre de la mise en valeur du site par le Conseil départemental Puy-de-Dôme. Alors qu'une grande partie des travaux de restauration a déjà été réalisée, une dernière zone restait à explorer ; elle a été dégagée sur une superficie de 145 m². L'opération s'est déroulée au mois de juin 2016 et a permis de confirmer les plans proposés par L.-C. Bruyère à la fin du XIX^e s., comme ceux de J.-L. Paillet et D. Tardy en 2005. La fouille a porté sur trois ensembles architecturaux : l'angle nord-ouest du temple, la limite nord de la terrasse ouest et la limite nord de l'égout ouest.

Dans l'angle du temple, où les blocs utilisés pour les élévations des murs ont été quasi intégralement récupérés, sans doute dès la fin de l'Antiquité, ont été observés des ensembles maçonnés de 1,5 m d'épaisseur, qui forment des paliers successifs permettant de s'adapter à la pente. Ces massifs recoupent les niveaux du I^{er} s. et le substrat. L'intérieur de la galerie, conservée uniquement dans sa partie inférieure, comporte un massif de maçonneries uniquement sur sa partie est dans la galerie ouest, et sud pour la galerie nord. La deuxième moitié de la galerie est, quant à elle, comblée de remblais accumulés au sein de caissons limités par de petits murs.

À l'ouest, l'extrémité nord de l'égout a été observée. Cet égout, longeant le temple du nord au sud de la façade ouest du temple, permettait l'évacuation des eaux provenant du sommet du Puy ainsi que, sans doute, une partie des eaux pluviales provenant de la toiture du temple. Sa limite nord est formée de très gros blocs taillés. Si le bloc de couronnement a disparu, ceux formant le fond et les parois subsistent, bien que fortement altérés, et uniquement à l'extrémité. Les blocs situés dans la zone intermédiaire entre les nouvelles fouilles et la partie dégagée lors des opérations des années 2000 sont majoritairement absents.

Le mur de terrasse ouest, d'orientation nord-sud, est, quant à lui, construit en gros blocs taillés et forme un retour à 90° en direction du temple, contre lequel il s'appuie.

Au nord du temple et du retour du mur de terrasse, ont été dégagées des zones maçonnées. Il s'agit d'un ensemble de blocs de pouzzolane noyés dans du mortier. La face supérieure, plane, permettait sans doute l'installation d'un dallage ou de niveaux de circulation. Ces ensembles permettent de suggérer un système de passage à l'arrière du temple.

Ainsi, cette campagne a permis de valider et compléter les plans précédemment élaborés du Temple de Mercure. Les études de mobilier (céramique, restes fauniques et objets métalliques) appuient les hypothèses précédemment avancées selon lesquelles le temple correspond à un programme de construction homogène, construit dans la première moitié du II^e s. Pour cela, un apport de remblai conséquent a été nécessaire, remblai que l'on retrouve aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du temple. Ce dernier est implanté sur des structures massives, prenant en compte à la fois le fort dénivelé du site, grâce à des systèmes de paliers successifs, mais aussi les problèmes d'évacuation d'eau, comme en attestent l'utilisation de blocs de pouzzolane dans les maçonneries, ou encore l'élaboration du sol de la galerie du temple à l'aide de caissons de maçonnerie, donnant peut-être une plus grande souplesse à la construction, tout en offrant une meilleure résistance aux pressions sédimentaires. Malgré la réalisation de plusieurs sondages



Fig 1 : Orcines, sommet du Puy-de-Dôme, Temple de Mercure, égout M20 vu du nord. Crédit : D. Morel

jusqu'au niveau de substrat géologique, seules quelques structures rattachées au 1^{er} s. ont pu être distinguées, sans qu'un plan cohérent ne se dessine.

PONT-DU-CHÂTEAU
Avenue de Cournon

Daniel PARENT
Inrap

ORCINES
Grottes du Grand Sarcouy

Néolithique moyen

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

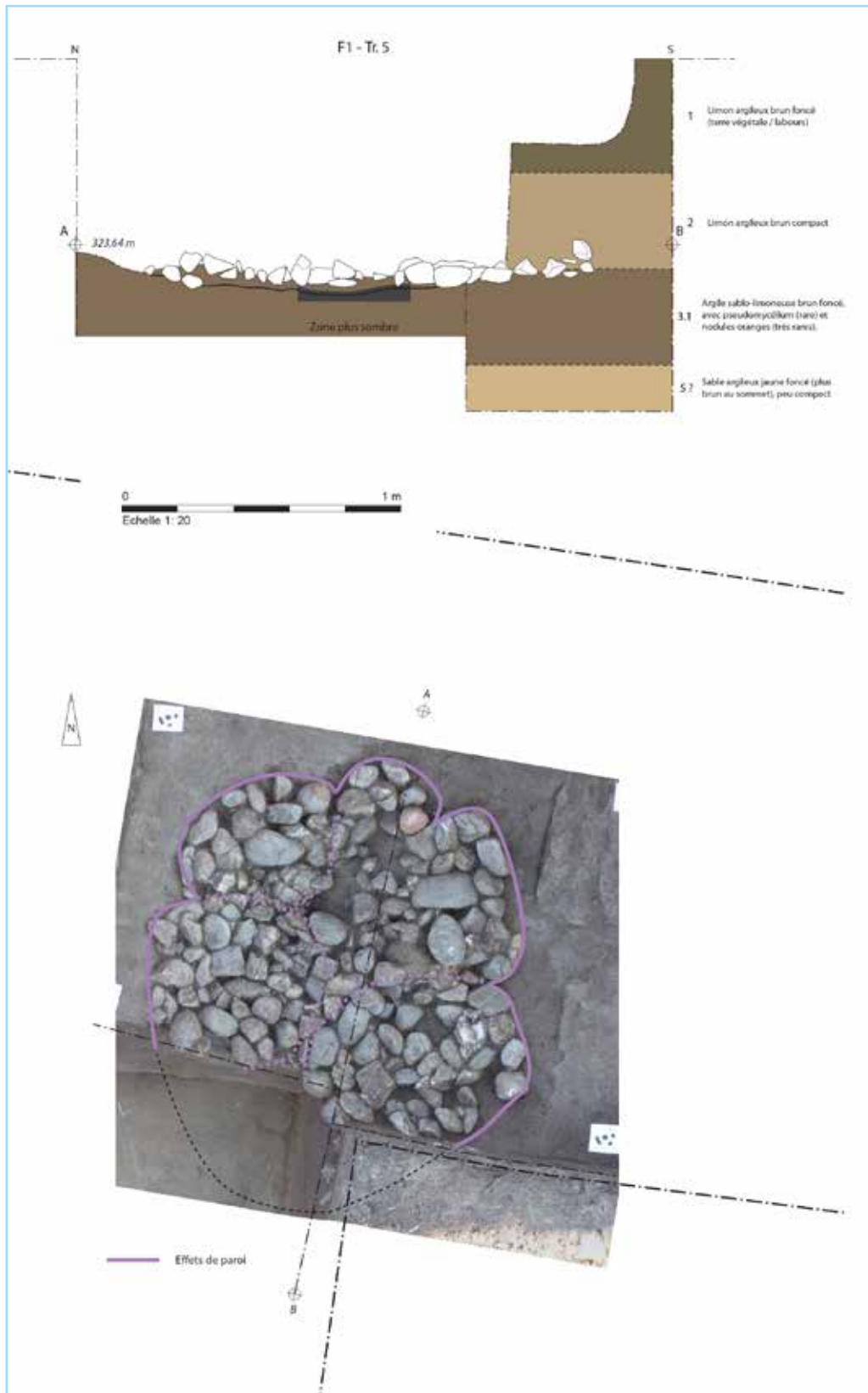


Fig 1 : Pont-du-Château, avenue de Cournon, sondage 5, F1 : coupe et orthophotographie.
Crédits : B. Houdusse

Le terrain concerné se situe au sud du centre-ville de Pont-du-Château, à une distance d'environ un kilomètre à vol d'oiseau, et à 150 m à l'ouest du cours actuel de l'Allier, sur le replat d'une ancienne terrasse. Il se trouve à une altitude moyenne de 324,50 m, avec une légère déclivité d'ouest en est, sur le flanc est d'une petite butte, dont le relief, peu marqué, culmine, plus au sud, à environ 380 m aux « Fresses ».

Il est traversé du nord au sud par une ligne électrique, imposant de geler une bande de 22 m de large dans l'axe de la ligne, qui a donc amputé la surface accessible d'environ 2 000 m². Ainsi, 8,7 % de la surface accessible ont pu être sondés et 6,65 % de l'emprise totale.

La stratigraphie est globalement homogène, avec l'apparition des formations de galets entre 1,10 m et 1,80 m, généralement surmontées par des sables plus ou moins limoneux. Une petite zone, située dans la partie est du terrain, concentre les vestiges, datés du Néolithique moyen : une structure à pierres chauffées, bien conservée, une deuxième, dégradée, et un sol d'utilisation. Les vestiges apparaissent au même niveau (363,60 m NGF), à l'interface d'un limon argileux brun et d'argiles limono-sableuses denses, avec présence de pseudomycélium. On peut noter que, lors d'un diagnostic proche, des structures datées de la période du Bronze se situaient dans la même séquence stratigraphique, bien qu'à une altitude différente.

Bien que plusieurs découvertes dans ce secteur de Pont-du-Château appartiennent à la période du Bronze, le mobilier et les structures présents ici s'apparentent nettement aux découvertes faites à un kilomètre à l'ouest, notamment lors de la fouille de Champ Lamet, sur l'autre versant du léger relief au pied duquel se situe ce diagnostic.

PONT-DU-CHÂTEAU

Chemin de Paulhat

Gérard VERNET

Inrap

Bronze ancien

Le projet de création d'un lotissement, au lieu-dit chemin de Paulhat, sur les parcelles BS 134 et 135, secteur archéologiquement sensible de la commune de Pont-du-Château, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

La surface totale des 25 sondages est de 999,16 m², ce qui représente 7,55 % de la surface disponible (13 227 m²).

La base de la séquence sédimentaire quaternaire observée est constituée par une nappe alluviale, sablo-graveleuse à galets, de l'Allier (Fx, ensemble sédimentaire C). Durant le Tardiglaciaire, ce replat morphologique est sujet à des inondations (crues), qui laissent des dépôts limoneux à sableux (ensemble sédimentaire B). Durant l'Holocène, ces formations alluviales sont recouvertes par des colluvions (ensemble sédimentaire A), qui enregistrent au moins deux pédogenèses et qui contiennent les indices archéologiques.

Les indices archéologiques reconnus se rapportent à une seule période chronologique : la Protohistoire, et, plus spécifiquement, le Bronze ancien. On note la présence de trois inhumations d'enfant en vase-cercueil et d'une inhumation en fosse d'un adulte. Des fosses à caractère « domestique » et des trous de poteau sont également présents. L'imbrication de structures funéraires avec l'habitat est une chose courante sur les sites protohistoriques. Il est clair que ce site est plus vaste que l'emprise sondée ; en effet, des sondages réalisés en 2004 avaient déjà repéré des structures protohistoriques. Les jarres, qui ont servi de vases-cercueils, permettent de proposer une



Fig 1 : Pont-du-Château, chemin de Paulhat, vues de l'inhumation d'enfant en vase-cercueil F14 (sondage S12). Crédits : M. Brizard, Inrap, 2016.



Fig 2 : Pont-du-Château, chemin de Paulhat, vue de la jarrecueuil de F14 (sondage S12). Crédits :J. Dunkley

datation relativement précise pour cette occupation proto-historique : la phase III du Bronze ancien auvergnat (entre 1 800 et 1 600 av. J.-C.).

PONT-DU-CHÂTEAU

Lit de la rivière Allier, au lieu-dit les Palisses

Anne CURVALE

Chercheur bénévole

Antiquité gallo-romaine, Moyen Âge, Temps modernes

Des photos aériennes, réalisées par drone, montrent l'étendue du site. Il apparaît des structures semblant anachroniques à ce pertuis. Après avoir complété les recherches de 2015, nous avons réalisé une série de prélèvements sur les pieux, pour datation par radiocarbone, qui nous paraissent de diamètres supérieurs à ceux des bajoyers de 1741.

Les résultats (1457-1662) confortent l'idée que ces pieux ont été posés antérieurement à la construction du pertuis.

Des éléments de batellerie ont été trouvés : il s'agit de deux fers à douille de perches de navigation fluviale. La monnaie découverte cette année dans une structure de fondation du pertuis est un élément de datation intéressant pour le site. Il s'agit d'une monnaie seigneuriale

de la Principauté des Dombes (atelier de Trévoux) : un double tournoi de Gaston d'Orléans (1627-1650). Cette monnaie usée et altérée a pu circuler pendant un siècle et donc être encore utilisée au cours de la première moitié du XVIII^e s.

PONT-DU-CHÂTEAU

RD1, lotissement Les Terrasses de Saint-Jean

Mathieu CARLIER

Inrap

Bronze final, premier âge du Fer

Le diagnostic réalisé sur la commune de Pont-du-Château, au lieu-dit Les Terrasses de Saint-Jean, a permis de mettre en évidence deux occupations de l'âge du Bronze :

- une occupation datée du Bronze final 1, matérialisée par deux creusements dans le sondage 6 ;

- une occupation de la fin du Bronze final ou du début l'âge du Fer (Hallstatt C), représentée par quatre fosses, dont plusieurs livrent des éléments de mobilier.

La densité des vestiges n'est cependant pas particulièrement élevée.

RIOM

2 impasse des roseaux

Fabrice GAUTHIER

Inrap

Antiquité gallo-romaine, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Temps modernes

La fouille d'une petite parcelle (839 m²), localisée au nord-ouest de la chapelle Saint-Don sur la commune de Riom, a permis d'étudier une partie d'un habitat rural du haut Moyen Âge. Cette intervention fait suite à la fouille réalisée en 2014, sur la parcelle voisine à l'ouest de l'emprise, et la complète (Gauthier, 2015). Sur ces deux fouilles, situées sur le versant sud de l'Ambène, la quasi-absence de recouvrement sédimentaire explique que seul le fond des structures en creux taillées dans le substrat marno-calcaire soit conservé.

Lors de cette intervention, 123 structures ont été fouillées : quinze fossés, 38 trous de poteaux et piquets, 56 fosses, cinq silos, sept traces agraires et deux sépultures.

De rares fosses, pauvres en mobilier et aux fonctions indéterminées, attestent d'une occupation antique, dont le centre pourrait être situé à 100 mètres au sud-est de l'emprise de fouille, où des édifices en « dur » ont été observés lors d'une campagne d'évaluation (Vernet, 1995). Sur le site du 4 chemin des Vignes, trois fosses rectangulaires profondes, alignées sur un même axe, pourraient constituer une tentative de creusement de puits d'accès destinés à la réalisation d'un aqueduc, les

parties entre les puits étant creusées en sous oeuvre, selon une technique bien attestée en Limagne à l'époque romaine.

Au milieu du VI^e s., un enclos, probablement palissadé, comme le suggèrent à la fois son fonctionnement « fermé » établi grâce à la dynamique de comblement homogène de ces fossés, ses profils et l'excellente conservation des parois marquées par les traces des pics des terrassiers, est aménagé. Ce petit enclos, de 20 m de large, dispose d'une entrée principale, au nord de laquelle s'ajoute un étroit passage, dans l'angle nord-est de la parcelle. Un bâtiment excavé, fouillé sur la parcelle voisine, appartient à cet état (Gauthier, 2015). L'entrée du bâtiment au nord est axée sur celle de l'enclos. Aucun autre creusement complémentaire contemporain n'est attesté, ce qui laisse penser que les probables structures annexes étaient peu fondées et que l'espace était peu construit. La présence de scories dans les fossés, dont des culots de forge, témoigne d'une activité de post-réduction contemporaine de la construction de l'enclos.

Les études archéobotaniques attestent de la consommation de blé amidonnier et de lentilles, et elles suggèrent que le paysage contemporain était probablement assez ouvert, avec des champs de blé conduits au printemps et durant l'été, et une chânaie-hêtraie dans les environs, où l'on prélevait le bois nécessaire.

Un siècle plus tard, au milieu du VII^e s., l'occupation évolue radicalement. Les limites de l'enclos ne sont plus opérantes ; des fosses et des silos sont construits sur l'ancien tracé. L'espace est limité par de nouveaux fossés, conservés à l'est et, en partie, au nord, alors que la limite ouest du secteur, observée lors de la fouille précédente, a la forme négative d'un effet de paroi rectiligne dessinée par l'interruption des structures en creux. Le bâtiment excavé est reconstruit. L'organisation spatiale est hétérogène, avec une séparation selon des bandes nord-sud d'une vingtaine de mètres de large. La bande la plus occidentale est densément occupée, avec une aire d'ensilage, une petite construction sur poteaux disposée selon une trame quasi orthonormée (Gauthier, 2015) ; dans la partie centrale, un espace presque vierge avec le bâtiment excavé ; à l'est, un espace avec des structures disséminées et moyennement denses ; enfin, à l'extrême est, au-delà du fossé qui sert de limite, une aire funéraire représentée par deux sépultures orientées approximativement nord-sud. On note une nette disparité entre la partie ouest, plus dense et plus riche en mobilier domestique, et la partie orientale.

L'analyse des restes fauniques de cette période, modestes par leur quantité et difficiles à interpréter à cause de leur dispersion, atteste d'une sous-représentation inexplicite de la poule domestique. La plupart des restes sont considérés comme des déchets de consommation. Les restes crâniens d'ovins, conservés dans les fossés successifs appartenant à cette période, semblent attester d'une activité de boucherie, voire d'un artisanat de la corne. L'enterrement d'une vache crevée dans une fosse creusée à cet effet est situé à l'intérieur de la parcelle, à 24 m au nord de l'entrée de la maison d'habitation.

Pendant ces deux siècles, la production céréalière est diversifiée, avec une prédominance du blé amidon-

nier, auxquels s'ajoutent l'orge, le millet et l'épeautre. Les légumineuses sont également présentes, avec la lentille et la vesce. Le changement majeur est l'introduction de la viticulture, attestée par les pépins et les charbons de vignes. Ces vignes étaient probablement situées côté nord, sur le versant plus accentué, bien ensoleillé, aux sols secs et caillouteux, où l'on cultive encore de la vigne aujourd'hui, sous l'appellation « Madargue ». L'étude des écofacts, parmi lesquels les plantes sauvages, permet de proposer un paysage formé par les vignes, mais également un paysage de champs de blé amidonnier, d'orge et de millet, ainsi que de pelouses grasses, auquel s'ajoute, dans les environs, une chânaie-hêtraie où l'on s'approvisionne toujours en bois.

Après l'abandon de la partie nord du site au cours du X^e s., aucune trace d'aménagement ou de bruit de fond ne nous renseigne sur les activités dévolues à ce secteur. On imagine mal ce secteur abandonné, alors qu'il se situe dans le voisinage immédiat, et peut-être à l'intérieur, du périmètre du prieuré de Saint-Don, qui est donné par l'évêque de Clermont aux moines de l'Abbaye Saint-Amable de Riom. On envisage plutôt des espaces en terres, prairies, cultivées ou non.

Il faut attendre le XVI^e s., pour assister à une modification majeure dans ce secteur, avec le creusement de grands fossés orientés nord-nord-ouest/sud-sud-est ouverts, qui redécoupent le parcellaire, tout en permettant de recueillir l'eau, à l'instar des larges fossés qui structurent la plaine de Limagne. Enfin, au cours des derniers siècles, le creusement de nouveaux fossés et de fosses de plantations d'arbres témoigne des dernières activités agricoles, avant le développement actuel d'un quartier résidentiel desservi par le contournement de Riom.

L'apport de cette fouille, malgré une surface d'intervention limitée pour percevoir le fonctionnement des terroirs, a permis de compléter la documentation de la fouille réalisée sur la parcelle voisine, de faire le lien avec la chapelle Saint-Don par l'entremise de l'aire funéraire, et de « phaser » et d'observer le fonctionnement d'un habitat du haut Moyen Âge, souvent difficile à appréhender en contexte rural.

SAINT-LAURE-ET-JOZE

Les Bayons

Gérard VERNET

Inrap

Haut-Empire

Le projet d'extension d'une sablière au lieu-dit Les Bayons, secteur archéologiquement sensible des communes de Saint-Laure et Joze, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 92 tranchées. La surface ainsi ouverte représente 10,71 % de la surface accessible de l'emprise.

L'observation des séquences sédimentaires apporte des données complémentaires sur le pergélisol (con-

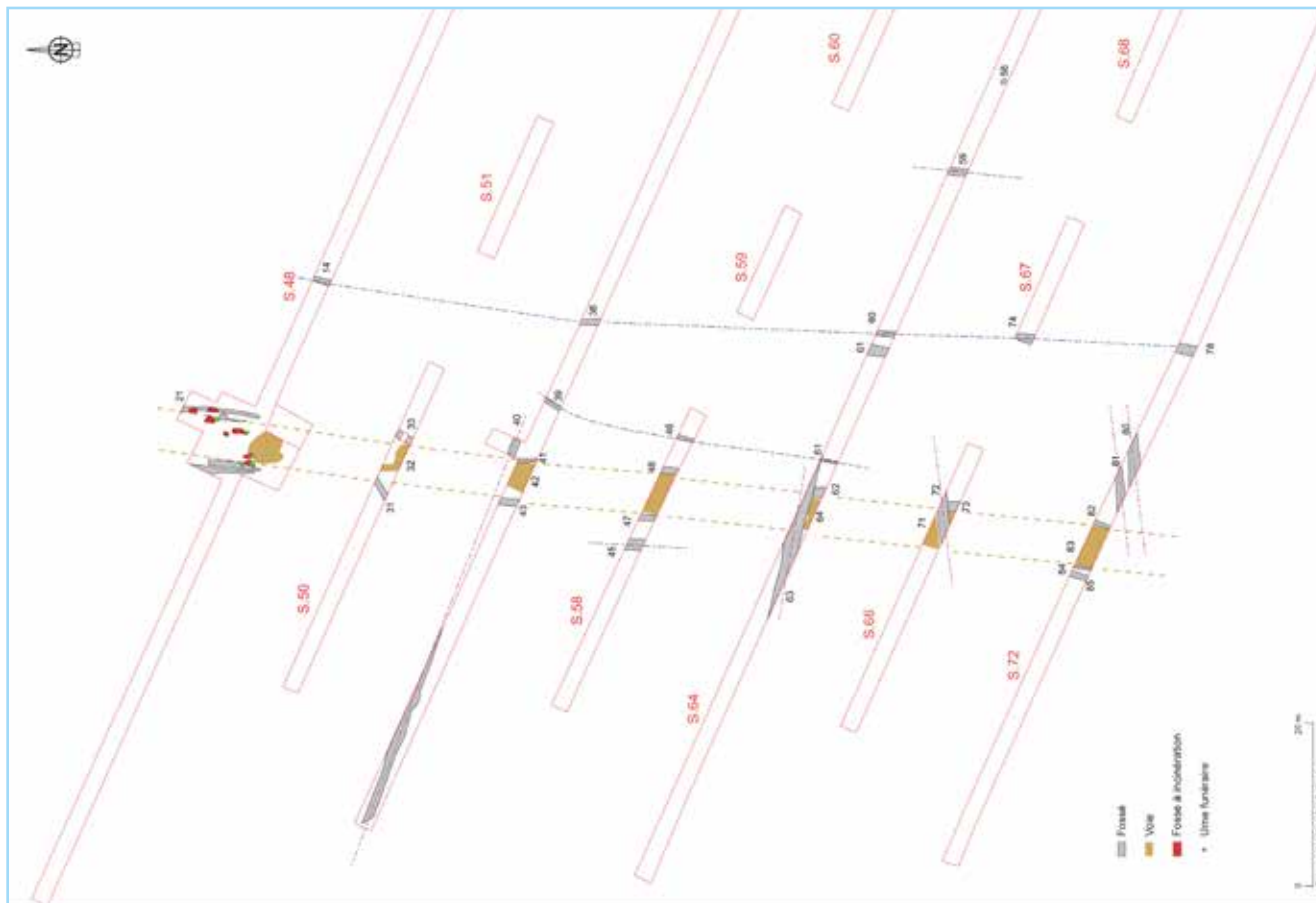


Fig 1 : Saint-Laure et Joze, les Bayons, plan de l'axe de circulation antique dans la partie méridionale de l'emprise. Crédits : P. Combes (Inrap).

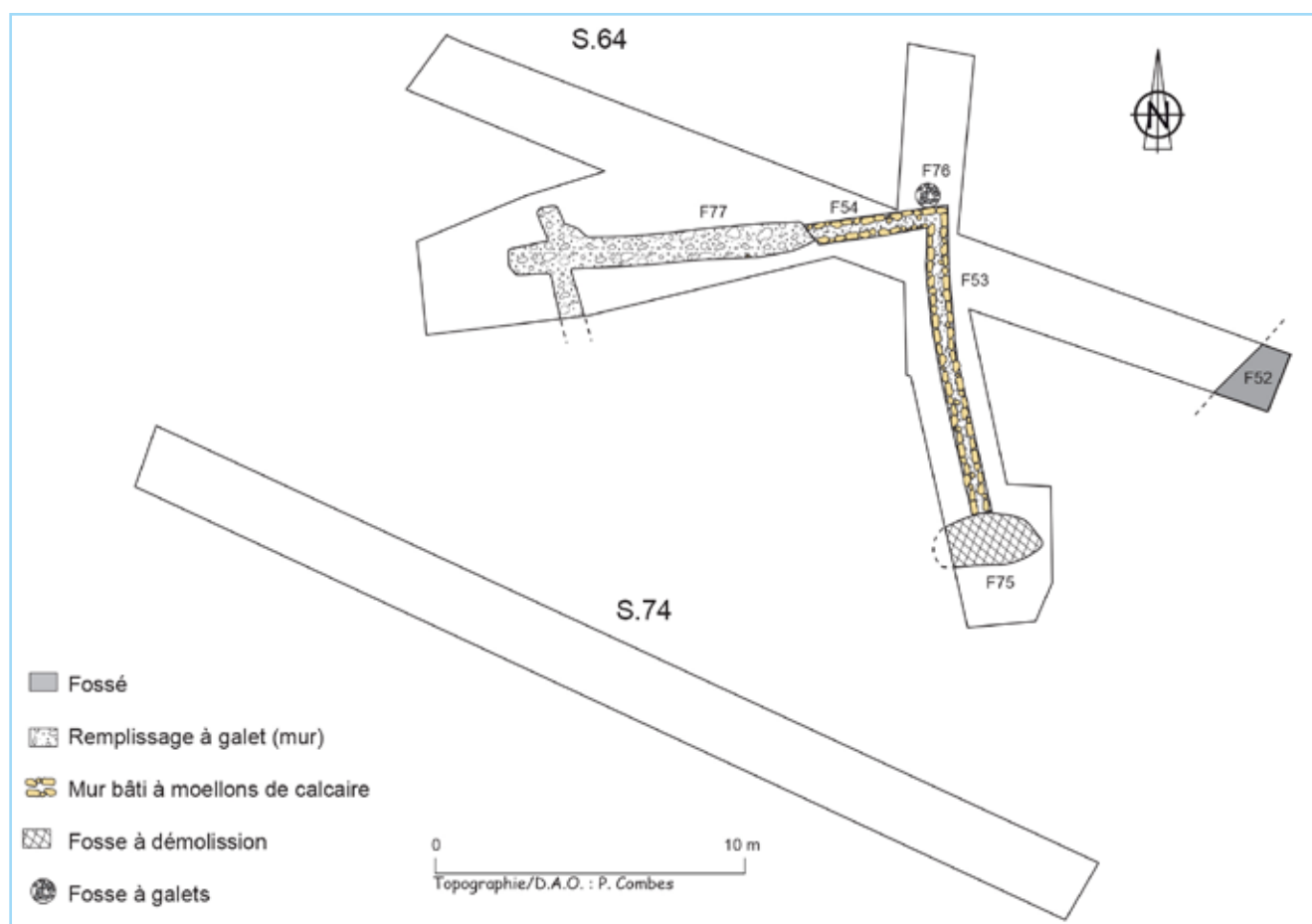


Fig 2 : Saint-Laure et Joze, les Bayons, Plan du bâtiment gallo-romain dans le sondage S 64. Crédits : P. Combes

tinu ?) affectant le sommet de la terrasse alluviale Fx de l'Allier.

La découverte archéologique principale est la mise en évidence d'un axe de circulation, d'orientation nord-sud, considéré comme une voie antique. Cette voie est constituée par une chaussée en radier de galets et des fossés bordiers. Au niveau du sondage S 48, une nécropole à incinérations a été installée sur la voie antique. Cette nécropole est caractérisée par des dépôts secondaires de crémation en vase, disposés en limite d'une fosse sub-rectangulaire attenante qui peut correspondre au bûcher funéraire (structure primaire de crémation). La datation de ces deux ensembles est la suivante : mise en place de la voie antique à partir de la fin du I^{er} ou au début du II^e s. apr. J.-C. et implantation de la nécropole à incinérations sur la voie, au plus tôt, vers le milieu du II^e s. apr. J.-C.

Un édifice isolé, de plan carré, possédant des murs en moellons de calcaire, a été repéré dans la partie sud-est de l'emprise. Un fragment de sigillée donne une date entre le milieu du II^e s. et le début du III^e s. apr. J.-C.

THIERS

12 rue du 8 mai 1945

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

THIERS

Avenue de la Libération

Bertrand HOUDUSSE

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

En préalable à l'aménagement d'un lotissement sur une superficie de 2,8 ha, projet porté par la commune de Thiers, le SRA de la région Auvergne-Rhône-Alpes a prescrit une opération de diagnostic archéologique, menée par l'Inrap. Cette prescription concerne une emprise située au sud de l'agglomération de Thiers, à environ 1,8 km au sud du centre-ville. Les terrains concernés s'insèrent dans le hameau de « La Croix » établi le long de la route départementale D45 menant de Thiers à Escoutoux.

La géométrie de l'intervention couvre une superficie de 28 382 m². L'opération de diagnostic a entraîné l'ouverture de neuf tranchées totalisant une surface de 2 916 m², soit 10,2 % de la surface soumise à prescription. Elle a permis de mettre au jour 118 faits, dont 6 douteux. Le substrat argilo-sableux, dérivé de formations oligocènes, a été rencontré à une profondeur moyenne de 0,35 m, correspondant à l'épaisseur des labours anciens.

Les structures se rapportent surtout à des segments de fossés, au nombre de 75, et de drains empierrés, au nombre de 22. La majeure partie de ces structures est, soit attribuée, de manière assez lâche, aux périodes moderne ou contemporaine, dans la mesure où elles cor-

respondent à des tracés des parcelles actuel ou napoléonien, ou bien s'alignent selon leurs orientations, soit est non datée. Les seuls éléments notables correspondent à deux ensembles : un groupe de dépressions larges et peu profondes (F75, F84, F92, F97) qui s'alignent des tranchées Tr4 à Tr7, que l'on a interprétées comme les traces d'un paléochenal, dont le comblement peut être hypothétiquement daté de la fin du Moyen Âge, cette structure n'étant plus visible aujourd'hui dans le paysage ; un secteur central dans les tranchées Tr3 et Tr4, qui regroupe un probable mur de terrasse non daté directement (F44-F64), longé par un fossé (F105-F63) et perpendiculaire à deux autres (F41 et F43).

Ce dernier a livré 20 fragments d'un vase type oule datable du XIII^e ou XIV^e s. En l'absence de structure clairement domestique, on retiendra comme hypothèse le rôle de structures de délimitation ou d'organisation du paysage, d'autant que la trame parcellaire napoléonienne présente une orientation similaire, sans toutefois pérenniser directement les tracés découverts.

VEYRE-MONTON

Le Chardonnet (mairie)

Fabrice GAUTHIER

Inrap

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en mars 2016 à la demande de la mairie de Veyre-Monton, qui projette de construire un éco-quartier. L'emprise, située sur le versant septentrional du plateau de Corent et en rive droite de la Veyre, occupe une superficie de 3,7 hectares.

Dans la partie la plus orientale de l'emprise, quatre sondages ont livré, sur une superficie minimale de 2 400 m², une occupation médiévale (XI^e-XII^e s.), caractérisée par quatorze structures en creux et un bâtiment, qui apparaissent entre 1,2 m à 2 m sous le sol actuel. Ces structures fonctionnent avec un horizon limono-argileux gris d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur.

Les trois silos ont un diamètre maximal moyen de 1,2 m, pour une profondeur conservée moyenne de 0,7 m. Le mobilier (céramiques et éléments de faune) provenant de leur comblement atteste une fonction de dépotoir après leur utilisation, ce qui suggère la présence d'un lieu de vie dans les environs. La moitié ouest d'un bâtiment orienté sud-est/nord-ouest, se développant de 15 m du nord au sud, succède à l'abandon de quelques fosses. Les tranchées de fondations du bâtiment, en partie récupérées, et un foyer construit avec des fragments de *tegulae* sont conservés. Cette occupation se prolonge hors emprise vers l'est, sur la parcelle voisine (Gauthier, 2016).

Dans le secteur nord-ouest, également positif, on trouve les fondations d'un mur orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est de 0,75 m de large, qui apparaît à proximité du chemin du Chardonnet, à 3,15 m sous le sol actuel. Il daterait des XII^e-XIII^e s. d'après les quelques tes-

sons recueillis. Un peu plus au sud, un second bâtiment, complexe, en partie récupéré, est bien conservé, avec des niveaux de sol en place. Il est composé d'un mur de soutènement de 0,80 m de large fait de blocs de lave et d'un mur perpendiculaire dans le sens de la pente, bâti avec des moellons de calcaire de 0,8 m de large. Cette construction composite a connu au moins deux phases, comme le montre le recoupement par le mur de terrasse d'une fosse d'un mètre de diamètre, qui semble avoir fonctionné avec le mur de moellons de calcaire. Un foyer

construit sur dalles est également conservé. La stratigraphie montre, sous la couche d'effondrement/démolition du mur de terrasse, un niveau de recharge de sol en argile, qui surmonte un niveau d'occupation plus ancien. L'occupation de ce bâtiment daterait également des XII^e-XIII^e s., d'après les données céramiques.

Quelques structures indéterminées et non datées sont également conservées dans l'emprise.



Fig 1 : Veyre-Monton, le Chardonnet (mairie), sondage 4 : plan des structures, coupe de F9 et vues du bâtiment 1 et des fosses F9, F12-F14. Crédits : F. Gauthier

Au final, on observe, au regard des diagnostics réalisés sur les parcelles voisines à l'ouest (Lautier, 2013) et à l'est (Gauthier, 2016), une occupation médiévale qui se développe parallèlement au chemin du Chardonnet, sur une bande de plus de 280 m du sud-ouest au nord-est (les vestiges se développent côté est au-delà de l'emprise) et d'environ 50 m dans le sens de la pente. Les vestiges se présentent sous une forme discontinue ; la chronologie couvre le haut Moyen Âge jusqu'au second Moyen Âge (XII^e-XIII^e s.).

VEYRE-MONTON
Le Chardonnet (OPHIS)

Fabrice GAUTHIER
Inrap

**haut Moyen Âge, Moyen Âge classique,
bas Moyen Âge**

Un diagnostic archéologique a été réalisé à la demande de l'OPHIS du Puy-de-Dôme, sur la commune

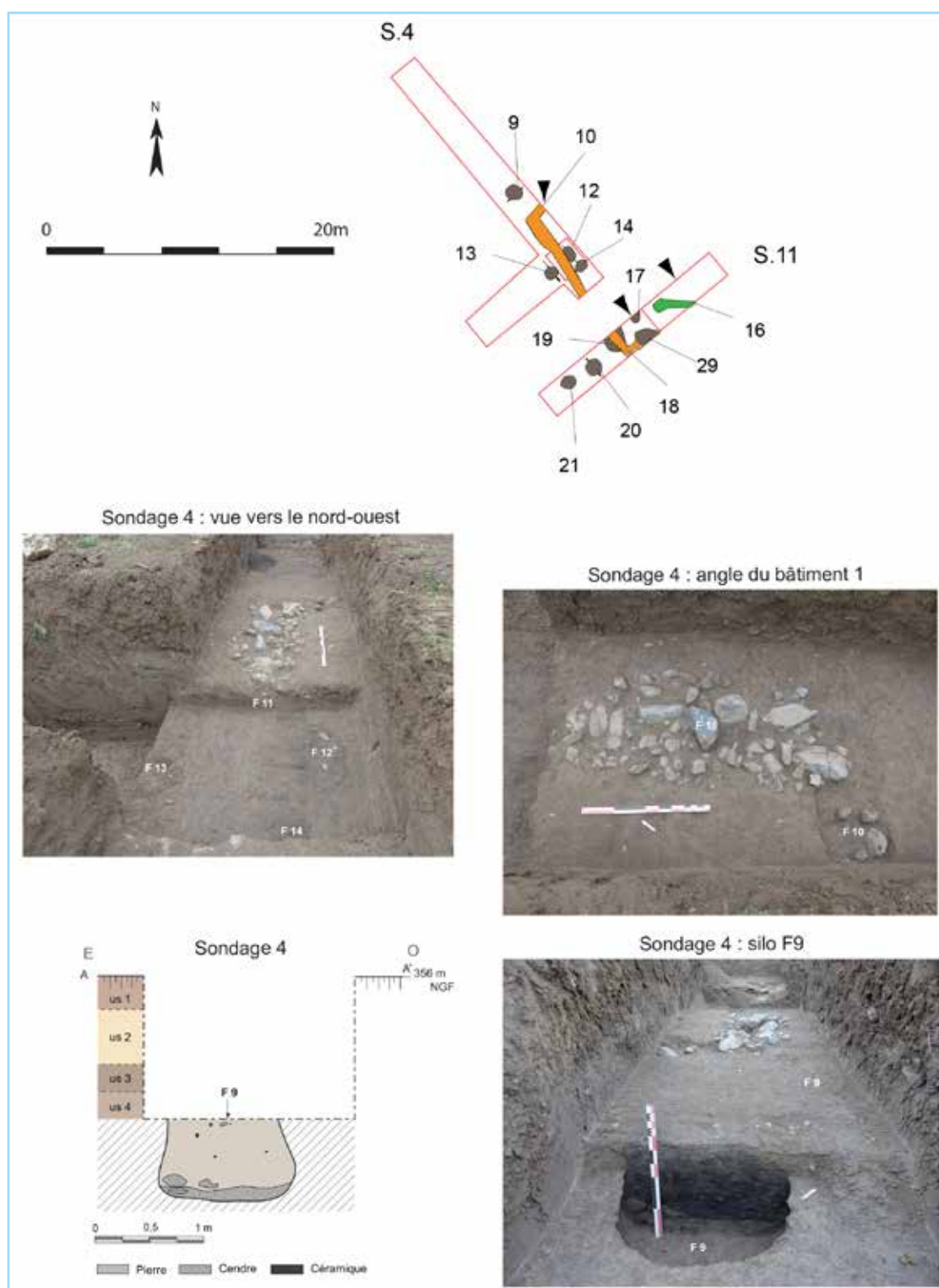


Fig 1 : Veyre-Monton, le Chardonnet (OPHIS), localisation des sondages et des structures. Crédits : M. Brizard

de Veyre-Monton. La parcelle sondée, située sur le versant septentrional du plateau de Corent en rive droite de la Veyre, a une superficie de 0,46 ha.

Dans la pointe septentrionale de l'emprise, deux sondages ont livré, sur une surface de 60 m est-ouest et 36 m nord-sud, une occupation médiévale datée du Moyen Âge (VII^e-XIV^e s.). Elle est caractérisée par 24 structures archéologiques, qui se décomposent en un édifice, deux grandes fosses pouvant éventuellement correspondre à des bâtiments excavés, treize fosses, un silo et quatre fossés.

On peut distinguer, en première analyse, grâce aux éléments de chronologie issus des céramiques, une occupation du haut Moyen Âge (VII^e-IX^e s.), caractérisée par des structures en creux, types fosse, trou de poteaux et fossé. Elles apparaissent entre 2,10 et 2,25 m sous le sol dans le sondage 4 à l'ouest et à 2,2 m dans le sondage 2 à l'est. Notons qu'une fosse a livré du mobilier appartenant à la fourchette (VIII^e-IX^e s.).

Une occupation plus tardive du second Moyen Âge (VII^e-XIV^e s.) est également avérée, avec la mise en évidence d'un édifice (F10) et d'un grand creusement voisin (F11), situés en limite nord-est de l'emprise.

L'édifice, construit en dur, conservé sur plus de 1,15 m d'élévation, a été partiellement observé à partir de 1,75 m sous le sol actuel. Il s'agit de l'angle sud-ouest de la construction, dont seul le parement extérieur a été dégagé. L'essentiel de la structure s'étend au-delà du sondage positionné en limite d'emprise. On distingue dans la coupe que le mur est grossièrement parementé avec des blocs décimétriques posés les uns sur les autres ; le blocage est formé de galets et de petits blocs, le tout étant lié par un limon argileux.

Concernant l'extension de cette occupation médiévale, on peut remarquer que les vestiges sont concentrés au nord de l'emprise, à proximité du chemin du Chardonnet dans les sondages 2 et 4. Ils s'étendent, côté est, hors emprise et, côté ouest, sur les parcelles voisines, comme l'a montré le diagnostic réalisé également en mars 2016 (Gauthier, 2016). Nous n'avons pas trouvé d'éléments médiévaux dans la partie sud en haut de pente. Le pierrier nord, non daté, du sondage 3 pourrait cependant éventuellement être lié à l'occupation médiévale.

VEYRE-MONTON

Oppidum de Corent

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

VIC-LE-COMTE

Enval : nouveau gisement du Magdalénien moyen

Frédéric SURMELY

SRA-MC

Paléolithique supérieur

Enval est un village installé sur un escarpement gréseux, à moins de 2 km à vol d'oiseau du Val d'Allier, couloir naturel de circulation nord-sud. L'escarpement rocheux, haut de plus de 40 m et long de plus d'un kilomètre, comprend plusieurs lignes étagées de petits abris sous roche. Malheureusement, la topographie originelle a été fortement transformée par l'urbanisation. La première mention de découverte de vestiges préhistoriques date de 1877. Une des dernières découvertes, localisée dans le fond d'un ancien abri sous roche, appelé abri Durif et amputé par la construction d'une grange, fut le cadre d'une fouille programmée sous la direction d'Y. Bourdelle.

En 2009, nous entreprîmes un programme de recherche destiné à permettre l'étude complète du mobilier issu des fouilles Bourdelle et à évaluer le potentiel du lieu. Des sondages ont révélé l'existence de petites poches de remplissage témoignant d'une occupation magdalénienne tout le long de l'escarpement principal.

Le nouveau *locus* décrit ici se situe à l'extrémité nord du village, à une centaine de mètres des lieux de découvertes antérieures. C'est à la suite de travaux de terrassement à la base de l'escarpement rocheux jusqu'à lors recouvert par des colluvions que, en mars 2016, le propriétaire du terrain a mis au jour des vestiges préhistoriques emballés dans un sédiment argilo-sableux rougeâtre. Il a alerté immédiatement le SRA et une opération de nettoyage et d'expertise du site a pu rapidement se mettre en place, grâce à son accord.

Cette tâche a été réalisée sur une dizaine de jours, grâce à la participation d'une équipe d'étudiants d'East Tennessee University (États-Unis), et avec le soutien de la municipalité, du propriétaire, de riverains et de l'association Terre Ancienne. Nous avons effectué la mise en sécurité provisoire du site, le tamisage des déblais du terrassement, deux sondages manuels en avant de l'escarpement, le redressement et le relevé de la coupe frontale, le relevé topographique et le prélèvement d'échantillons.

Le site correspond à un abri sous roche, s'ouvrant à la base d'un banc rocheux gréseux. La présence de gros blocs dans le remplissage témoigne de l'effondrement du toit rocheux, et, donc, de son recul depuis l'époque magdalénienne. Il est également très probable que le surplomb ait été retailé partiellement, à une époque historique indéterminée. Le redressement de la coupe frontale principale a permis de montrer que la puissance des niveaux archéologiques avoisine les 140 cm à cet endroit, avec au moins quatre niveaux sédimentaires distincts (US 40, 70, 80 et 100), renfermant de très nombreux vestiges en lien avec une occupation magdalénienne. La présence de nombreuses connexions osseuses laisse penser à une absence de remaniement important post-dépositionnel du remplissage, mais ces premières observations devront être confirmées par les études micromorphologiques.

Le mobilier lithique et osseux est extrêmement abondant et dans un très bon état de conservation.

Les matières premières lithiques allochtones sont très fortement représentées, avec une proportion toujours supérieure à la moitié du poids total de l'industrie lithique taillée, et qui atteint 73 % dans l'US 40. Outre les habituels silex « blonds » de la craie du Turonien inférieur, qui forment la composante principale de l'approvisionnement, et les silex du Turonien supérieur et moyen du secteur du Grand-Pressigny, on note la présence, inédite à ce jour en Auvergne, de silex crétacés bariolés provenant du secteur de Fontmaure (Vellèches, Vienne), situé à une distance à vol d'oiseau de 260 km ! Il faut également souligner la présence de plusieurs petits éclats de cristal de roche (quartz hyalin), dont l'origine est probablement alpine.

L'objectif général était la recherche d'une production laminaire de qualité, avec des préparations soignées comme les talons en éperon. On observe la mise en oeuvre de chaînes opératoires différenciées, ce qui était habituel dans le Val d'Allier (Surmely, 2002 ; Surmely, 2008). Les silex allochtones ont été introduits sous la forme de préformes. La gestion de ces matériaux est orientée vers la production de supports allongés, mais, en y ajoutant, à la différence des silex locaux, la recherche d'une rentabilité maximale, ce qui se traduit par un très fort taux de transformation des supports bruts et des raviages d'outils menés jusqu'à exhaustion totale. C'est assurément de ce même souci d'économie que découlent certaines caractéristiques « typologiques » de l'industrie lithique, notamment l'assez fort taux d'outils mixtes et multiples et la morphologie des burins.

L'outillage est dominé de façon écrasante par les burins. Sont aussi présents les armatures microlithiques (lamelles à dos simple), les grattoirs et les pièces esquillées, mais selon des proportions moindres et qui varient selon les niveaux. Enfin, on peut observer que, là encore, les quatre niveaux individualisés présentent des caractéristiques assez proches, qui plaident en faveur d'une étroite proximité fonctionnelle et chronologique.

La faune est extrêmement abondante (environ 10 000 pièces) et bien préservée, ce qui est plutôt rare dans la région. L'analyse des vestiges a été menée sur l'ensemble des os déterminables d'un point de vue taxinomique, soit environ 2 800 restes osseux.

Le spectre faunique est relativement homogène sur toute la séquence avec quatre taxons prédominants : renne (*Rangifer tarandus*), bovinés, cheval (*Equus ferus*) et lagomorphe (*Lepus cf. timidus*). Le renne, espèce majoritaire dans toutes les US, représente entre 49,5 et 89,4 % des restes déterminés. On note la présence de fragments de bois, dont certains correspondent à des déchets d'extraction de baguettes et d'autres à des produits finis, principalement des fragments de baguettes. Quelques fragments osseux portent des traces de rainurage et un fragment de diaphyse d'ongulé de grande taille a été utilisé comme retouchoir.

Une autre caractéristique originale du site est la présence de nombreux objets d'art et de parure.

47 objets ont été recueillis sur l'ensemble du *locus*, qui se partagent en plusieurs catégories : coquillages fossiles (provenant probablement des faluns de Touraine), dents animales (renne, cerf, bouquetin, marmotte, bovinés), perles et lignite et petits objets insolites (rognons de silex aux formes suggestives). S'y ajoutent deux fragments de plaquettes gravées de figures animales non identifiables.

Sept datations ¹⁴C ont été faites sur les différents niveaux. Toutes se situent dans la plage de 13800 BP, soit 16400-17000 av. J.-C.

Ces résultats placent l'occupation du site dans une fourchette assez restreinte, à la fin du Magdalénien moyen, selon la chronologie établie par Langlais.

Le gisement Enval-Moliard peut être considéré comme majeur et d'intérêt exceptionnel pour la connaissance du peuplement du Val d'Allier au Paléolithique supérieur. Les premiers résultats du nettoyage réalisé en 2016 demandent à être affinés et confirmés par la mise en oeuvre d'une fouille véritable, qui permettra de réaliser une vraie analyse spatiale et mobilisera une équipe pluridisciplinaire, avec des moyens adaptés.

VIC-LE-COMTE

Longues

Gérard VERNET

Inrap

Bronze final, second âge du Fer

Le projet de construction présenté par la Banque de France et Europafi à Longues, secteur archéologiquement sensible de la commune de Vic-le-Comte, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de 126 tranchées. La surface ainsi ouverte représente 5,75 % de la surface accessible de l'emprise.

La séquence sédimentaire observée a permis de mettre en évidence, à la base, le corps principal grossier (sablo-graveleux à galets) (US4) de la terrasse alluviale Fx de l'Allier. Ces alluvions se sont déposées dans le méandre de Longues au cours du Pléistocène supérieur (dernière période glaciaire). Les unités sédimentaires US 2 et US 3, globalement limoneuses, correspondent à des dépôts de débordement datés de la fin du Pléistocène. Le sommet de la séquence est occupé par un ensemble de colluvions (US 1.1 et 1.2) développé durant l'Holocène.

Les découvertes archéologiques sont :

- une structure en creux (fond de cabane ?) isolée, riche en mobilier céramique du Bronze final II (Bronze final IIb/IIIa) ;

- la partie occidentale d'un vaste enclos, marqué par un fossé en V et daté du 1^{er} s. av. J.-C (La Tène finale) ;

- un parcellaire mal daté.

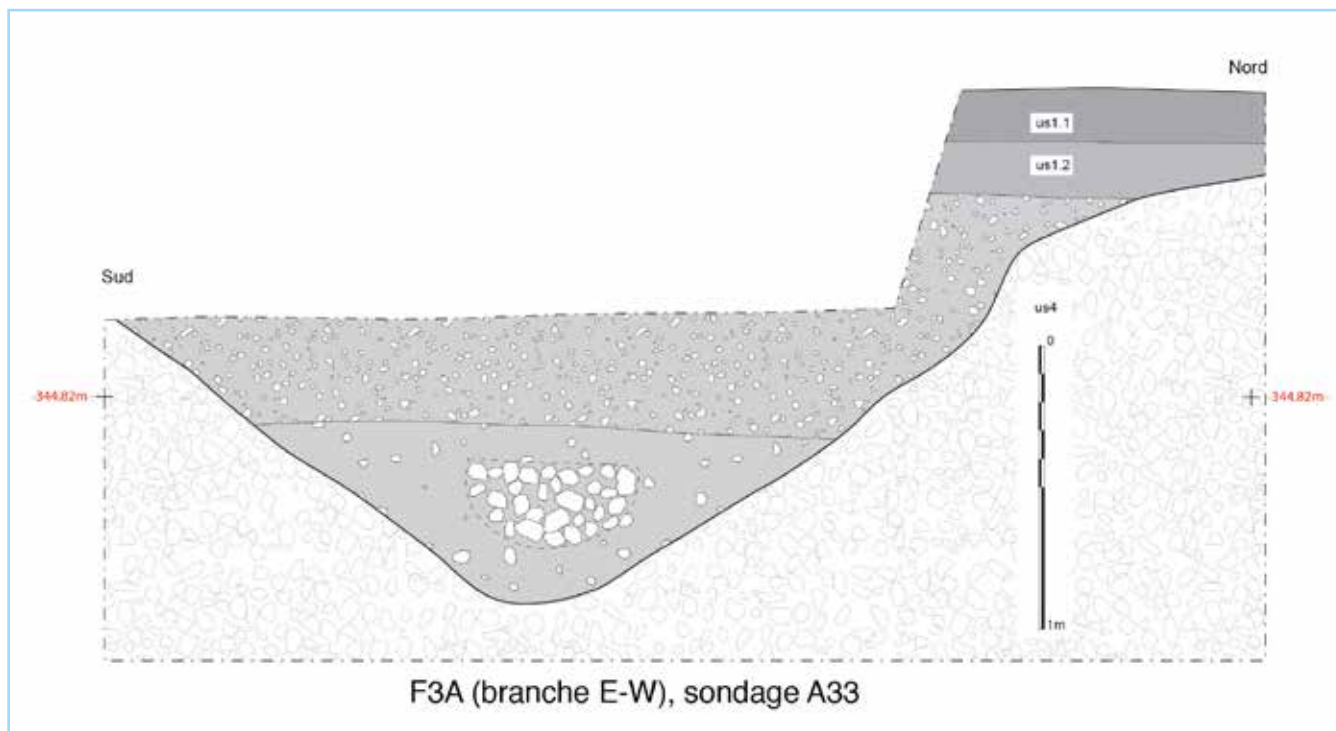


Fig 1 : Vic-le-Comte, Longues, coupes du fossé laténien (F3A) dans les sondages A9 et A33. Crédits : Inrap

VIC-LE-COMTE

35 route de Pasberg

Gérard VERNET

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

Le projet de construction d'un lotissement sur la parcelle 1145 de la section AK (35 route de Parsberg), secteur archéologiquement sensible de la commune de Vic-le-Comte, a entraîné l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le SRA.

Ce diagnostic a consisté en la réalisation de six tranchées (S1 à S6). La surface ainsi ouverte représente 7,80 % de la surface de l'emprise.

Ce diagnostic n'a pas permis de reconnaître de témoin d'une occupation antérieure à la période moderne. Comme le montrent les logs relevés dans chaque sondage, ce terrain a été fortement perturbé par l'installation d'une scierie au xx^e s. Les colluvions conservées dans l'US 2 semblent correspondre à une sédimentation holocène. Enfin, l'US 2b dans le sondage S2 est le seul dépôt (convoi à blocs) un peu ancien, peut-être tardiglaciaire.

VOLVIC

Rue de Riaumes, lotissement les terrasses de Tournel

Guy ALFONSO

Inrap

époque contemporaine

Le projet de lotissement d'un terrain de 32 300 m² localisé dans la commune de Volvic est à l'origine de ce diagnostic archéologique. 45 tranchées, d'une surface totale de 1 962 m², représentant 6,07 % de l'emprise du projet, ont été réalisées. Elles n'ont révélé aucun vestige archéologique, à l'exception d'une quinzaine de pierriers et de drains empierrés liés à la mise en culture des parcelles (xix^e-xx^e s.).

Sur une grande partie du terrain, la coulée de trachy-basalte (coulée de Marsat) affleure entre 0,20 m et 0,50 m sous le sol actuel, mais il existe par endroits des dépressions et des cavités importantes au sein de la coulée qui ont piégé une importante accumulation de sédiments (colluvions).

Dans un sondage creusé jusqu'à 4,40 m de profondeur, on distingue, dans la partie inférieure, un ensemble de niveaux limoneux brun orangé qui peuvent caractériser des dépôts en milieu périglaciaire. Chronologiquement, on peut les situer, en première analyse, au Tardiglaciaire. Cette séquence a enregistré deux événements éruptifs marqués par des téphras, dont les volcans-sources restent à identifier (Puy de La Nugère ? Puy de la Bannière ?), ainsi que des phénomènes liés à un climat froid (« lentilles de glace », déformations ductiles et surtout fentes de gel). La partie supérieure de la séquence correspond à des dépôts par collu-

vionnement durant l'Holocène, qui contiennent à la base des téphras remaniés.

Les Trachytes en Auvergne : Exploitation, utilisation et diffusion, de l'Antiquité à l'Époque moderne

Pierre BOIVIN
CNRS

Antiquité gallo-romaine, époque médiévale, Temps modernes, époque contemporaine

L'année 2016 a permis aux chercheurs du PCR de travailler sur l'ensemble des axes définis lors de l'année probatoire. Le levé Lidar manquant (puy Chopine) a été acquis (**fig. 1**), permettant ainsi de travailler sur une cartographie fine des zones de carrières de trachyte de la chaîne des Puy.

Les prospections ont révélé des édifices médiévaux, modernes et contemporains, religieux ou civils, utilisant le trachyte dans leur construction. Un couplage avec les analyses va permettre, in fine, de cartographier précisément et de manière diachronique les aires de diffusion des produits en trachyte pour chaque carrière reconnue.

Plusieurs églises présentant des fragments de sarcophages en trachyte ont été référencées, permettant ainsi de travailler sur la problématique spécifique des sarcophages mérovingiens en trachyte.

Les deux sondages réalisés dans des ateliers du Sarcoui ont permis de progresser de manière très significative sur l'organisation des chantiers, les techniques et stratégies de taille, les outils utilisés et sur la concomitance de la taille des cuves et des couvercles de sarcophage.

Une relecture des textes médiévaux a été opérée, l'inscription retrouvée sur une paroi du Cliersou étudiée, tout comme l'a été la « Vénus » taillée également dans une grotte du Cliersou.

L'étude des stèles et coffres funéraires gallo-romains a été lancée et les analyses sur les échantillons de trachyte prélevés poursuivies. De nouvelles datations ¹⁴C permettent de mieux caler la chronologie d'utilisation des sarcophages trapézoïdaux.

L'ensemble des travaux sera poursuivi en seconde année du PCR, avec, nous l'espérons, la découverte notamment des carrières du puy Chopine, révélées par les analyses mais non encore reconnues sur le terrain.

Les coffres funéraires gallo-romains dans le département du Puy-de-Dôme

Michaël TOURNADRE

Antiquité gallo-romaine

Cette seconde opération fait suite à la prospection thématique débutée en 2015, qui faisait elle-même suite à deux mémoires de Master soutenus à Aix-Marseille Université (Tournadre, 2013 ; Tournadre, 2014). Elle a consisté en une nouvelle phase d'enquêtes sur le terrain, qui ont permis de compléter l'inventaire sur le secteur des Combrailles (Charensat, Fernoël, Giat, Saint-Maurice-près-Pionsat, Voingt, Verneugheol), ainsi que deux études spécialisées : l'une sur sept lots osseux (crémations) associés à des coffres funéraires (Erwan Nivez) et l'autre sur les huit couvercles épigraphes découverts à Clermont, Royat et Lezoux (Bernard Cléménçon). Globalement, la chronologie, ainsi que la typologie esquissée jusqu'à présent se maintiennent et le nombre de coffres recensés a minima dans le département du Puy-de-Dôme est toujours de 125, après correction des doublons et ajouts divers.

Les analyses d'Erwan Nivez et de Bernard Cléménçon ont apporté des précisions sur le recrutement social des défunts qui avaient opté pour la sépulture avec coffre funéraire en pierre. D'un point de vue démographique, l'analyse anthropologique indique que tous les âges sont représentés, sauf les enfants décédés avant l'adolescence ou en phase infantile (avant un an), ce qui est cohérent avec le reste des pratiques funéraires connues en Auvergne pour les II^e-III^e siècles apr. J.-C. Aucun élément tangible n'a permis de déterminer le sexe des individus, mais l'analyse épigraphique témoigne d'un usage féminin et masculin des coffres funéraires en pierre : par exemple à Royat, où un époux a consacré un coffre à sa « digne épouse » (*Bira-gillus / coniug(i) dignae*).

L'examen épigraphique révèle également que la plupart des noms mentionnés sur les couvercles ont une onomastique gauloise (*Cadgatus*, *Milutius/a*, *Moligoetus*, *Biragillus*) et il se trouve que certains de ces noms ont parfois un lien avec les mondes du commerce et de l'artisanat. L'exemple le plus explicite en est le couvercle dit du marbrier (63 113.06), qui porte deux surnoms gaulois (*Cadgatus* et *Tripontius*) et qui indique sa profession d'artisan (marbrier), tout en faisant figurer trois de ses outils. Or, la majorité des couvercles épigraphes découverts à *Augustonemetum*/Clermont-Ferrand proviennent du même ensemble funéraire, situé au sud de la ville, sous l'actuel quartier de Vallières. Ceci nous a alors amenés à concevoir l'hypothèse que, sans aller jusqu'à parler d'une pratique funéraire réservée à certaines entités sociales, celle d'une « concession » réservée à un groupe d'artisans ou commerçants (réunis en *schola* ?) dans la nécropole de Vallières pouvait être avancée.

Ces observations sont toutefois à nuancer, puisque les couvercles épigraphes ne constituent pas plus de 7 % du corpus total des coffres connus dans le département

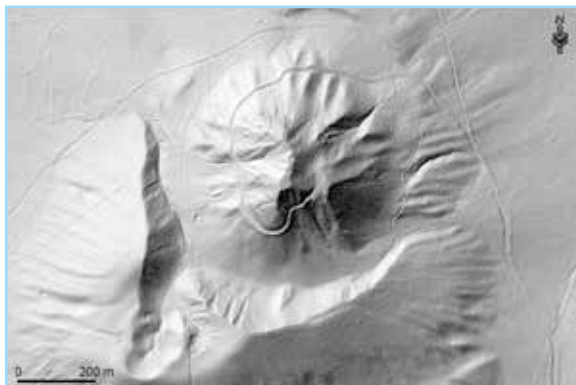


Fig 1 : Les trachytes, levé lidar du volcan Chopine.
Crédits : CRAIG

du Puy-de-Dôme. En outre, la majorité d'entre eux sont très localisés à *Augustonemetum*/Clermont-Ferrand. L'hypothèse d'un mode de sépulture réservé à certaines catégories sociales, ne peut par conséquent être envisagée que pour ces quelques éléments, qui étaient peut-être réunis dans un même enclos. Du reste, cette lecture ne peut être extrapolée aux autres 93 % du corpus, répartis en Limagne et en Combraille.

LEZOUX

Les Saint-Jean, 6 rue de Chez Bisset

Guillaume HULIN

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire, époque médiévale

Une prospection géophysique a été engagée sur la parcelle située au 6 rue de Chez Bisset sur la commune de Lezoux. Cette étude fait suite au diagnostic archéologique réalisé en 2012 en préalable à un projet de construction d'une maison. Ce diagnostic avait montré la présence de vestiges appartenant à un groupe d'ateliers gallo-romains et à un cimetière paroissial médiéval, auquel sont associés les restes d'un bâtiment qui se développe au nord-est de l'emprise. Pour ce bâtiment, l'hypothèse d'une église avait été avancée (Gauthier, 2013).

Afin de compléter les informations du diagnostic, une prospection géoradar a été mise en place. Avec une profondeur d'investigation de l'ordre de deux mètres, cette étude a permis de relever quelques anomalies d'origine archéologique. Les murs du bâtiment médiéval, repérés lors du diagnostic, ont bien été perçus, mais ceux-ci semblent s'étendre vers l'ouest, donc en dehors de l'emprise de l'étude. Pour ce bâtiment, les apports de la géophysique sont donc limités. Par ailleurs, la cartographie radar a clairement montré la présence, au sud de la parcelle, d'un ensemble de réflecteurs bien structurés entre 1 et 2 m de profondeur. Étant donné le contexte archéologique et les découvertes faites lors du diagnostic, cet ensemble pourrait correspondre à un four de potier.

MOISSAT

Monastère Saint-Lomer

Laurent FIOCCHI, Franck DONNADIEU

Laboratoire Magmas et Volcans

époque carolingienne, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique

Deux bourgs composent le village de Moissat : Moissat-Haut et Moissat-Bas. Cette petite localité, située à l'est de Clermont-Ferrand, conserve les vestiges du monastère Saint-Lomer. L'organisation du bourg, que nous pouvons lire sur le cadastre actuel de Moissat-Bas, témoigne encore de l'héritage de l'organisation monastique médiévale. Le site occupe un replat qu'il convient d'attribuer à un aménagement anthropique et, plus particulièrement, à l'occupation aristocratique carolingienne précédant l'installation des moines au x^e s.

La découverte de la crypte de l'église monastique Saint-Lomer a donné lieu à une première intervention archéologique en 2013. Un scanner 3D du bâti préservé, l'actuelle maison d'habitation, ainsi que des parcelles environnantes a été réalisé afin de mettre en relation l'ensemble des données collectées avec celles de la fouille de la crypte. Dans l'objectif de compléter ces premières observations, une prospection géophysique sur l'emprise du site monastique a été réalisée en 2016 par les étudiants du master « Géologie de l'aménagement », sous la direction de Franck Donnadiéu et Philippe Labazuy, du laboratoire « Magmas et Volcans » de l'Université Clermont Auvergne.

Les vestiges se situant à une profondeur de moins de 3 m, deux antennes à 400 et 200 MHz ont été utilisées afin d'optimiser la qualité des données. La résolution verticale (capacité à distinguer deux échos radars) est d'environ une douzaine de centimètres à 400 MHz pour une profondeur d'investigation d'environ 3 m, alors que la pénétration du signal s'avère meilleure à 200 MHz, mais avec une résolution verticale deux fois moindre.

Des profils parallèles, intercalés de 50 cm, puis orthogonaux lorsque c'était possible, étaient acquis, de façon à interpoler les données en trois dimensions sur une surface de 1 240 m². Les mesures radars sont calées en absolu grâce à des points de grille relevés au GPS différentiel conférant une précision centimétrique. Les plans issus du radar ont pu être associés au relevé du scanner 3D, et ainsi se superposer précisément aux données issues de la fouille, dont les vestiges étaient entièrement recouverts lors de la réalisation du radar.

Le substrat local est au contact de deux entités géologiques renfermant, d'une part, des calcaires argileux et, d'autre part, des sables argileux quartzo-feldspathiques alternant avec des argiles vertes. Les premières perturbations des images géoradar apparaissent à 200 cm de profondeur. Ces perturbations correspondent au substrat local d'argile verte reconnu en fouille, à une profondeur moyenne de 203 cm sous le niveau de sol actuel.

Dans cet espace de 200 cm, les images en plan à différentes profondeurs recalées sur le relevé archéologi-

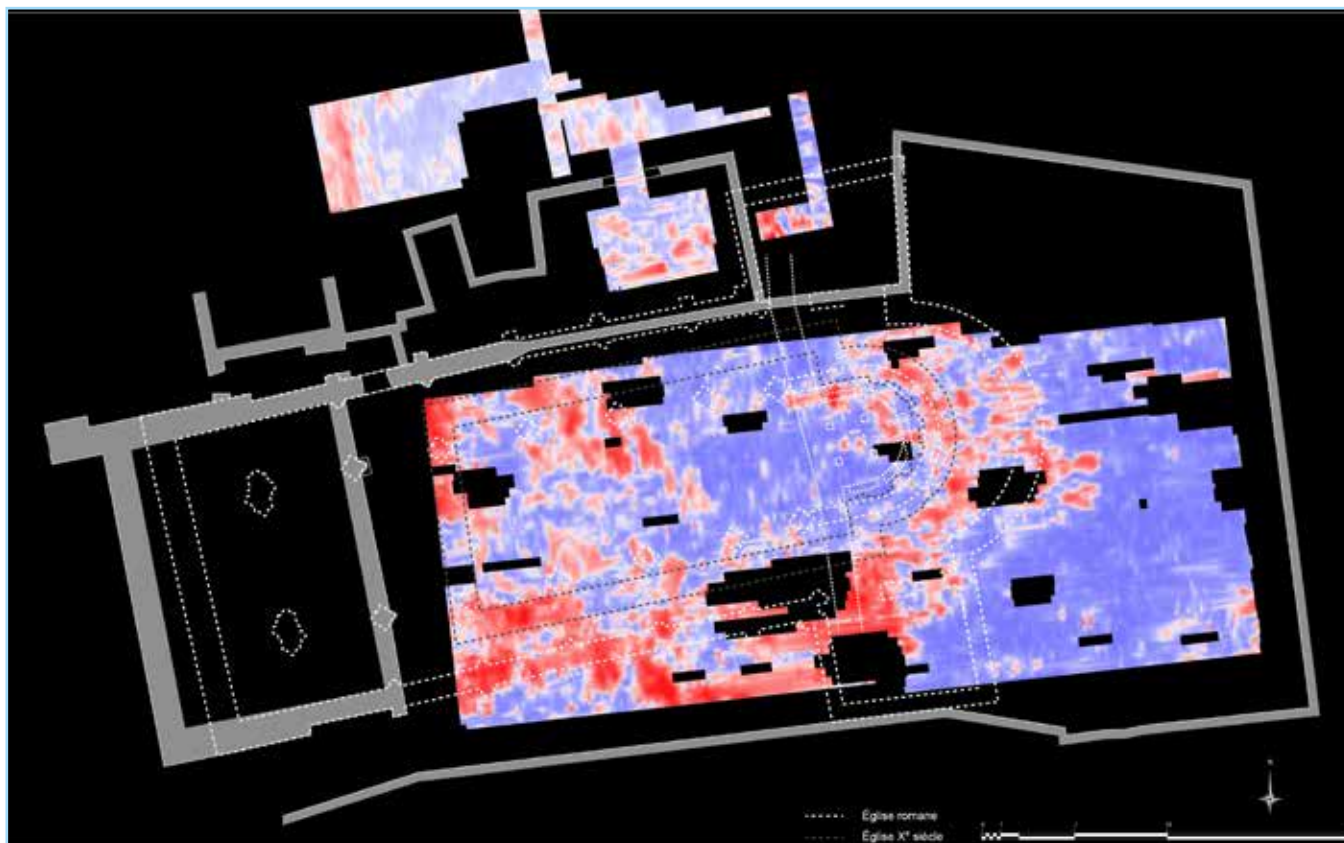


Fig 1 : Saint-Lomer de Moissat : plan radar à 150 cm de profondeur. Crédits : Laurent Fiocchi, Franck Donnadieu, 2016.

que permettent de mettre en évidence la présence de vestiges, aujourd'hui enfouis, l'église romane, mais également l'église du x^e s. bâtie par les premiers moines. Le mur gouttereau sud de l'église romane apparaît très nettement à 100 cm sous le sol actuel et sur une profondeur assurée d'au moins 100 cm. Il se développe dans la continuité du mur sud de l'actuelle maison d'habitation. Si le plan de la nef pouvait aisément se restituer d'après l'ensemble des vestiges conservés, le chœur posait, quant à lui, plus de questions. Le vocabulaire architectural de la nef et la première lecture d'un texte rédigé par un frère Jésuite en 1734, Michel Sadourny, laissaient deviner un chevet à chapelles rayonnantes comparable au chevet de Notre-Dame du Port, de Saint-Austremoine d'Issoire, de Saint-Nectaire, de Notre-Dame d'Orcival. Les images livrées par le géoradar apportent une tout autre lecture de ce chevet, avec une simple abside à déambulatoire paraissant dépourvue de chapelles rayonnantes. L'église romane restituée se développe sur une longueur de 47 m hors oeuvre, pour une largeur de la nef de 18 m. Au sein de la nef romane délimitée par les mesures du géoradar, deux structures sud-nord et ouest-est apparaissent à 150 cm sous le sol actuel. Le niveau d'apparition, comparable au niveau de l'abside du x^e s., permet une interprétation de ces anomalies comme étant le mur gouttereau sud et la façade occidentale de l'église du x^e s. Le plan restitué donne une longueur de 28 m pour une largeur de 12,90 m hors oeuvre.

Ces nouvelles données offrent une compréhension de l'ordre de construction de l'église romane, avec un début des travaux s'attachant à l'édification du nouveau chœur liturgique et de la crypte dans le dernier quart du xI^e s. Les anomalies du plan témoignent de l'édification de la nef d'ouest en est dans un deuxième temps, au cours du premier quart du xII^e s.

PARDINES

Maison Blanche, nécropole de l'Antiquité tardive

Sandra CHABERT

Aramea

Bas-Empire, Antiquité tardive, haut Moyen Âge

La nécropole de Maison Blanche, à Pardines, est connue depuis le début du xx^e s., grâce à l'existence de deux articles parus en 1931 et 1945 dans la *Revue d'Auvergne*, et que l'on doit à Pierre-François Fournier et Émile Desforges. La conservation intégrale du mobilier issu des investigations de terrain et l'existence de carnets de fouille ont récemment permis une nouvelle étude de l'ensemble de cette documentation, apportant ainsi de nouvelles données sur ce site et, plus généralement, sur les pratiques funéraires arvernes de la fin de l'Antiquité. Les études du mobilier ont contribué à alimenter les référentiels typologiques et chronologiques régionaux pour la période du dernier tiers du III^e - VI^e s., outils qui n'existaient pas jusqu'alors ou seulement sous forme rudimentaire. Les pratiques funéraires, et plus précisément les questions du repas funéraire du défunt et de l'« inhumation habillée », ont pu être abordées par la reconstitution des dépôts funéraires de vaisselle en céramique et en verre, et par la caractérisation du petit mobilier.

Il a ainsi pu être établi que la vaisselle en céramique, et, plus modestement, en verre, est très présente dans les tombes rurales arvernes jusqu'à la fin du IV^e -

début du ^v^e s., avec un nombre de vases en moyenne plus élevé que ce qui est observé dans les régions limitrophes à l'Auvergne. Les habitudes arvernes se distinguent également par la préférence donnée aux vases à solides, et non aux vases dédiés à la boisson.

Le mobilier métallique témoigne, lui aussi, de l'évolution des pratiques funéraires : il est le seul à subsister dans les tombes des ^v^e-^{vi}^e s. de Pardines et correspond alors à des accessoires vestimentaires uniquement.

L'étude biologique des squelettes, menée en 2017, a malheureusement été limitée par le mélange des ossements à l'issue des fouilles, et par l'impossibilité de retrouver les sépultures d'appartenance avec la documentation disponible. L'échantillon que constitue ce mobilier livre néanmoins des informations inédites relatives à la population enterrée à Pardines et a permis d'en brosser un premier portrait. Les indices squelettiques de la population de Pardines reflètent un très bon état sanitaire général. En effet, la faible présence de pathologies squelettiques, l'absence d'infections, de traumatismes importants et de pathologies métaboliques invalidantes, les caries et abcès peu fréquents ainsi que la rareté des hypoplasies dentaires, soutiennent l'hypothèse d'une population plutôt favorisée, ou ayant évolué dans un environnement favorable.

Les prospections géophysiques réalisées en 2015 avec la contribution bénévole d'étudiants du laboratoire Magmas et Volcans ont, quant à elles, laissé plus de questions en suspens qu'elles n'en ont résolues. Aucune anomalie suggérant la présence de fosses ou de tombes n'a été repérée. L'important glissement de terrain qu'a connu, en 1733, le versant sud du plateau de Pardines, et en contrebas duquel se trouve la nécropole de Maison Blanche, a pu recouvrir les éventuels vestiges de matériaux et de débris basaltiques, perturbant ainsi la lecture du sous-sol. Les seules anomalies détectées sont deux structures linéaires qui semblent se rejoindre et qui pourraient correspondre à des canalisations récentes, mais sans certitude.

Au terme de cette reprise documentaire, plusieurs questions restent en suspens. Elles concernent le recrutement funéraire de Maison Blanche, que les données anthropologiques n'ont pas permis de renseigner, ainsi que les modes d'inhumation et l'aménagement des tombes. De même, l'emprise et l'organisation interne de la nécropole ne nous sont toujours pas connues. Seule l'entreprise de nouvelles investigations de terrain permettrait d'apporter de nouvelles données, au travers de sondages exploratoires, dans un premier temps, afin d'évaluer le potentiel archéologique restant du site

PONT-DU-CHÂTEAU

Prospection archéologique diachronique du lit de l'Allier

Yves LECUYER, Luc JACCOTTEY

Chercheurs bénévoles

FFESSM section archéologie

L'opération archéologique est une prospection archéologique diachronique du lit de l'Allier dans sa traversée du territoire de la commune de Pont-du-Château.

Les opérations archéologiques précédentes ont permis de géolocaliser entre le pont de Régemonte et 500 m en amont :

- en 2010 : une pèlière, datée 1451 ;
- en 2011 : un moulin ayant existé de 1451 à 1692 ;
- en 2013 : une pèlière de 1713 et des alignements de pieux datés de 1713 à 1789, les fondations d'un moulin de 1768 ;
- en 2014 : une structure réalisée en 1741 dans la pèlière de 1713 permettant le passage des bateaux sans entraîner le chômage des moulins ;
- en 2015 : le bajoyer droit de cette structure.

Aucun vestige antérieur à 1451 n'a encore été trouvé dans le lit de la rivière ; pourtant, un document des Archives départementales prouve l'existence de pèlière, moulin, et pêcherie entre 1316 et 1349. Des trois ponts dont parle Mondanel dans son livre *Pont du Château à travers les âges*, aucun n'a pu être localisé à ce jour.

La zone prospectée en 2016 se situe de 300 m en amont du pont de Régemorte jusqu'au pont SNCF sur 1 400 m.

La prospection d'amont vers l'aval a permis la découverte :

- d'un catillus de meule ;
- d'un ensemble constitué par deux creusements carrés et trois creusements ronds ;
- d'un ensemble de huit pierres, dont six d'aspect identique à celles sorties du lit de la rivière en 1969, visibles actuellement sur les berges, et attribuées par Mondanel à un pont du ^{xii}^e s. ;
- d'une demi meule.

Une meule complète a été découverte lors de la prospection visuelle sur la commune de Pont-du-Château, à 50 m en amont de l'ancien moulin dit « de Barges » figurant sur le cadastre Napoléonien de 1825, à proximité de la rive droite de la rivière, au pied d'un relief parallèle au chenal fait d'amocellement longitudinal de pierre.

Il s'agit d'un catillus (partie supérieure et mobile du moulin rotatif) complet en roche basaltique vacuolaire grise à rares amphiboles. Cette meule, d'un diamètre de 50 cm, est d'une dimension qui est à la fois compatible avec un entraînement manuel et un entraînement hydraulique ou à traction animale. Ce catillus possède un oeil circulaire de gros diamètre (13 cm) avec système d'anille supérieure cruciforme de type 3 (Robin et Boyer, 2011)

qui n'est pas connu à ce jour, ou un système d'anille supérieure double, avec une éventuelle réfection. Cette meule possède, sur le flanc, deux perforations symétriques de forme ovale allongée horizontalement (long. : 9,5 cm ; larg. : 5 à 5,7 cm ; prof. : 2,8 cm).

Hors de tout contexte archéologique, il est malaisé de connaître le fonctionnement de cette meule. Si sa datation antique est probable, nous ne pouvons savoir si elle appartenait à un moulin rotatif manuel, ou à un moulin de plus grand diamètre entraîné par la force d'un animal ou d'un cours d'eau.

L'ensemble est constitué par deux creusements quadrilatères et trois creusements circulaires. Un pieu en chêne de 15 cm de côté a été retiré du creusement quadrilatère aval mais la datation n'a pas été possible, le nombre de cerne n'étant que de 52. Les trois creusements circulaires présentent des traces d'outils. Bien que la localisation de ces creusements corresponde à la zone d'implantation du moulin dit de Barge (xix^e s.), rien ne permet d'en faire le rapprochement.

Six pierres sur huit sont en grès, avec des trous d'ancrages ; elles présentent des faces planes taillées au carré. Ces pierres sont semblables à celles sorties en 1969 dans la même zone et visibles actuellement sur les berges de la rivière. Deux pierres sont en calcaire blanc, avec une moulure arrondie pour l'une et plane sur l'autre. Ces huit pierres ne sont fixées ni entre elles, ni sur le sol qui est sableux. La hauteur d'eau à cet endroit varie de 0,80 m à 3 m. Certaines sont simplement posées sur le sable, d'autres sont enfouies. Elles sont à peu de distance d'une remontée rocheuse de 30 m x 43, de surface plane, recouverte par 50 cm d'eau. Cette remontée ne présente aucune particularité. Mondanel a écrit dans le passé que ces pierres seraient celle d'un pont ; nous n'avons vu aucune structure remarquable pouvant faire penser à l'existence d'un pont à cet endroit.

La demi meule a été retrouvée calée contre le pieu n°7 de la pélière de 1713. Elle mesure 1,26 m de diamètre. L'épaisseur du bord gauche au centre est de 12 cm ; elle se réduit ensuite progressivement à partir du centre pour atteindre 7,5 cm au bord droit. Elle repose à la surface du sable sans être ensablée. La partie visible des pieux N° 6, 7 et 8 est restée la même qu'auparavant. Il apparaît qu'elle n'était pas à cet endroit les années précédentes et qu'elle a été charriée par la rivière. En amont sur la commune de Pont-du-Château, se trouvent les sites des moulins des Vacants, de Barges et le moulin de 1451. Cette meule étant hors contexte, il n'est pas possible de la rattacher ni à ces moulins ni à d'autres.

Val d'Allier, vallée de la Morge

Florian COUDERC

Université de Toulouse 2 UMR 5608 TRACES, équipe RHAdAMANTE

Néolithique, Bronze final, époque médiévale

Ce projet de prospection thématique fait suite à un précédent projet, conduit en 2015 sur d'autres sites du Val d'Allier et de la vallée de la Morge. Ces deux campagnes rentrent dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours à l'université Toulouse 2 – Jean Jaurès intitulée : « Espaces et sociétés protohistoriques en basse-Auvergne (xxii^e – v^e s. av. J.-C.) : une approche de l'organisation territoriale à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer ».

L'objectif de ces campagnes était de documenter deux secteurs de la basse-Auvergne : le Val d'Allier et la vallée de la Morge. Cette zone fait l'objet de prospections aériennes réalisées depuis plus de dix ans par Bertrand Dousteyssier. Ses différentes campagnes de prospections lui ont permis de découvrir de nombreux sites, a priori datés de la Protohistoire. Si, l'année dernière, nous nous sommes concentrés à documenter ces sites, nous avons fait le choix cette année de réaliser deux sondages sur l'un de ces sites (las Ousellas à Martres-sur-Morge) et de prospecter un site qui n'avait pas été documenté l'année dernière (les Graveyroux à Dallet). Dans le Val d'Allier, l'accent a été mis sur la documentation des sites de hauteur. Ces sites ne sont que trop rarement documentés. Pourtant, il est primordial de pouvoir les confronter aux données issues de la plaine, qui sont certes beaucoup plus abondantes, mais également bien différentes de du fait leurs caractéristiques et leur fonction.

Les prospections ont été menées sur quatre sites (las Graveyroux, le Puy d'Ecouyat, le Grand-Raymond et le Puy de Gourdon). Le site des Graveyroux à Dallet est un site à vocation funéraire repéré en prospection aérienne. Il n'a malheureusement livré aucun vestige au sol qui nous permette de caractériser cet ensemble.

Les sites de hauteur prospectés en 2016 se sont révélés assez riches. Certains sont inédits ou jusqu'ici très mal documentés. C'est le cas du site du Puy d'Ecouyat sur la commune de Parent, qui livre depuis plusieurs décennies un nombre important d'artefacts du Néolithique moyen et du Bronze final. C'est auprès d'un prospecteur amateur, Robert Courmier, que nous avons pu acquérir une masse très importante d'informations. Plusieurs centaines de silex et tessons ont été découverts sur ce site. Une prospection a été menée et a permis de confirmer la richesse de ce gisement et de mieux caractériser ce site de hauteur.

Le site du Grand-Raymond à Saint-Babel est inédit. Il a livré quelques tessons protohistoriques, sans datation plus précise, sur la pente est, en partie érodée. La prospection sur ce site n'est pas aisée compte tenu du couvert végétal. Mais la présence d'éléments céramiques témoigne d'une occupation ancienne du site.

Le Puy de Gourdon sur la commune de Montaigut-le-Blanc n'a livré que de très rares tessons, probablement protohistoriques. Cependant, la présence d'une architec-

ture en pierres effondrée dans un fossé, fait de ce site un cas unique dans le Puy-de-Dôme. Ce monument forme une petite enceinte au sommet du puy, ce qui pourrait témoigner de la présence d'un rempart, dont la datation est encore à préciser.

Le site de Las Ousellas avait fait l'objet d'une prospection en 2015, mais il n'avait livré que de très rares tessons médiévaux. Toutefois, d'après les clichés des prospections aériennes, ce site présentait un enclos circulaire fossoyé, un système de parcellaire et un ensemble de petites anomalies circulaires s'apparentant à de probables fosses. Il semblait nécessaire sur ce site de procéder à un sondage afin de caractériser cet ensemble et de pouvoir proposer une ou plusieurs datations.

Deux sondages ont été réalisés. L'un d'eux s'attachait à caractériser l'enclos fossoyé circulaire, deux fossés et une anomalie au centre de la parcelle ; tandis que le second sondage s'implantait sur une concentration de fosses potentielles.

Les deux sondages se sont révélés positifs, et toutes les anomalies visibles en prospection aérienne ont été caractérisées au sol. Ce site regroupe deux occupations bien distinctes : une première probablement d'ordre funéraire, matérialisée par l'enclos fossoyé circulaire et un aménagement de fossé et fossé palissadé, daté par ¹⁴C du Bronze final 2 ; une seconde occupation datée du XI^e-XIII^e s. (apr. J.-C.), matérialisée par une batterie de silos très bien conservés, ainsi qu'un ensemble de fosses et trous de poteau caractérisant une occupation probablement à vocation agricole et/ou domestique du Moyen Âge.

Cette seconde campagne a permis de mieux adapter la méthode d'approche de ces sites protohistoriques en basse Auvergne. Les prospections aériennes permettent de révéler des sites indétectables en prospection pédestre. Le cas du site de Las Ousellas en est un bon exemple. En 2015, malgré deux passages sur la parcelle, ce site n'avait livré que quelques tessons médiévaux peu caractérisables et l'occupation du Bronze final n'avait pas été détectée. Néanmoins, ce site s'est révélé, à la fouille, particulièrement riche, et il apporte une masse d'informations pour la compréhension des occupations rurales du Moyen Âge d'une part, mais également pour la réflexion sur l'implantation des monuments funéraires de l'âge du Bronze le long de la vallée de la Morge d'autre part. La réalisation de cette opération permet de confirmer l'intérêt de ces approches par sondage. Elle permet également de construire un discours scientifique à l'échelle de toute la vallée de la Morge pour l'âge du Bronze, en corrélant ces résultats avec les données issues des prospections aériennes.

La prospection des sites de hauteur est un enjeu crucial de la recherche à mener durant ces prochaines années en Auvergne, mais également à l'échelle nationale. Il est souvent difficile d'accéder à ces sites, et, donc, de les prospector. Cependant, avec l'explosion des données provenant de l'archéologie préventive, qui se concentre quasi-exclusivement sur la plaine, il est capital de documenter les sites qui n'entrent jamais dans les prescriptions de l'État, à savoir les sites de hauteur. Pour comprendre les dynamiques d'occupation du sol et les fluctuations sur le long terme, il est nécessaire d'embras-

ser une large couverture topographique, qui, elle seule, permettra de raisonner à l'échelle régionale. C'est d'ailleurs un point crucial qui a été relevé dans le dernier rapport du CNRA paru en 2016. La documentation de ces trois nouveaux sites (Puy d'Ecouyat, Puy de Gourdon et Grand-Raymond) apporte des données importantes sur l'occupation en Limagne des buttes. Le potentiel de ces sites est à mettre en comparaison avec le Puy Saint-Romain (Saint-Maurice-ès-Allier). La prospection de 2015 n'avait livré que quelques tessons découverts en surface du plateau. La réalisation des sondages a pu confirmer la présence d'une occupation dense du Bronze final 3 et de La Tène A, et, surtout, un important rempart parementé en pierres sèches. Si ces sites de hauteur qui ne livrent que quelques tessons en surface renferment tous une occupation aussi dense que sur le Puy Saint-Romain ou sur le Puy de Corent, alors cela pourrait considérablement changer la vision des sociétés de l'âge du Bronze en basse-Auvergne.

YRONDE-ET-BURON

Abbaye Sainte-Marie du Val Luisant

David MOREL

Chercheur bénévole

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

L'abbaye Sainte-Marie du Val Luisant, connue sous le nom d'abbaye du Bouschet, est mentionnée par quelques sources anciennes depuis le XIII^e s. Lieu d'inhumation de plusieurs comtes d'Auvergne et d'autres figures aristocratiques et religieuses depuis la fin du XII^e s., elle a essentiellement fait l'objet de recherches historiques avant tout centrées sur ces élites à travers un prisme biographique, et sur les description et localisation de leurs tombeaux.

L'histoire de ce monastère, depuis ses origines jusqu'à son abandon à la période contemporaine, n'a que très peu été renseignée, malgré les recherches conduites par quelques érudits et restées à ce jour inédites. Quelques documents publiés çà et là renseignent bien pour différentes périodes les droits et possessions des religieux, les donations effectuées, mais aucune synthèse rassemblant les différentes informations disponibles n'a été rédigée.

De même, la configuration du monastère et l'évolution des bâtiments n'apparaissent qu'en filigrane des sources mentionnées, citant ponctuellement les cloître, cuisine, presbytère, jardin, église, salle capitulaire, etc., sans descriptif précis. Seul un plan d'état des lieux et une tentative de restitution, publiés en 1992 par l'Association des Amis du Bouschet, ont été dressés par Loïs de Dinechin, sur la base des quelques vestiges alors visibles et d'une projection comparative avec les établissements cisterciens connus.

À l'exception de quelques observations réalisées dans les années 2010 par Emma Bouvard, essentiellement relatives aux aménagements hydrauliques, aucune recherche archéologique encadrée et problématisée n'a

été conduite à ce jour sur les vestiges subsistants de ce monastère, malgré le caractère exceptionnel de sa fondation et de son statut de nécropole comtale.

La campagne de prospection menée en 2016 a confirmé l'importance archéologique du site, où de nombreuses maçonneries sont conservées, dessinant vraisemblablement au moins les limites d'une église et de ses espaces annexes, d'une vaste enceinte munie de tours et de plusieurs tronçons voûtés canalisant le ruisseau bordier. Cette même campagne a également permis de mesurer l'importance du fonds documentaire encore disponible, de rassembler l'essentiel des références archivistiques exploitables et de circonscrire, dans ses grandes lignes, l'histoire de cet établissement

Le massif du Sancy à l'époque moderne

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

RHÔNE

ANSE

200 impasse de la Citadelle

Stéphane BROUILLAUD

Inrap

époque contemporaine

Le diagnostic archéologique a été réalisé en préalable à la réhabilitation d'une ancienne ferme et la construction d'immeubles d'habitation, et est situé sur le versant est des monts du Beaujolais. L'emprise concernée domine la plaine alluviale de la Saône. Malgré la proximité de sites protohistorique, gallo-romain et médiéval, le diagnostic n'a révélé que très peu d'indices archéologiques, à l'exception de vestiges de l'époque contemporaine. La structure la plus remarquable consiste en un dépotoir domestique de la fin du XIX^e et du début du XX^e s.

ANSE

17 chemin de Saint-Romain

Stéphane BROUILLAUD

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire

Le diagnostic archéologique a été motivé par le projet de construction d'une maison individuelle. Le périmètre direct de la parcelle présente de nombreux vestiges archéologiques, d'époque gallo-romaine notamment, qui ont fait l'objet de fouilles en 2007. Le terrain concerné était assez petit (500 m²) et présentait une partie très étroite (3,50 m de large) à l'emplacement du futur chemin d'accès.

Dans le sondage 1, des couches de colluvions anthropisées ont été mises en évidence. Elles présentent des fragments de *tegulae* et de céramique gallo-romaines. En outre, un petit lambeau de sol en mortier de tui-leau a été mis au jour.

Le sondage 2 a permis la découverte de vestiges construits. Deux murs gallo-romains orientés nord-sud ainsi qu'un lambeau de sol en mortier de chaux ont été mis en évidence. Ces deux murs ne sont pas contemporains. En effet, le premier est lié au sol, alors que le second le coupe. Ce deuxième mur présente un contre-fort sur son parement est et une large tranchée de fondation à l'ouest. Ces vestiges se poursuivent à la fois dans la propriété voisine au nord, et dans le reste de la parcelle n'ayant pas fait l'objet d'une prescription, au sud.

ANSE

Dame Blanche, sentier du Golf

Benjamin CLÉMENT

Archeodunum

Préhistoire, Protohistoire, Bronze final, Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge

Opération 2015

La fouille d'archéologie préventive conduite au lieu-dit Dame Blanche, à Anse, s'inscrit dans le cadre de la construction d'un lotissement composé de vingt maisons individuelles, et s'est déroulée du 6 avril au 3 juillet 2015. Le secteur de la Dame Blanche et de la Grange du Bief est connu depuis la fin du XIX^e s. pour sa sensibilité archéologique, notamment après la découverte de plusieurs mosaïques témoignant de la présence d'une riche *villa* gallo-romaine. L'aménagement d'un nouveau lotissement (4 500 m²) a donc donné lieu à des sondages de diagnostic réalisés par l'Inrap. Des vestiges pertinents ayant été identifiés, le SRA a prescrit des fouilles, dont les résultats dépassent de loin nos espérances quant à la connaissance de ce secteur.

Une première fréquentation du site est attestée dès la fin de la Préhistoire. Elle prend la forme d'épandages de silex et d'éléments résiduels, dont une pointe de flèche du Néolithique moyen, présents sur l'ensemble de la parcelle. L'occupation protohistorique est révélée par un ensemble de fosses-silo et un fossé, qui font suite aux vestiges plus denses mis au jour sur la parcelle voisine par D. Frascone en 2011. Le Bronze final est caractérisé à la Dame Blanche par une fosse et un silo. Le fossé découvert sur la parcelle voisine se poursuit et traverse l'emprise de fouille du sud vers le nord. Il est associé à des silos et à un épandage qui livre un mobilier céramique daté du Hallstatt D. L'ensemble de ces structures vient confirmer une forte présence humaine dans ce secteur depuis la Préhistoire, même si elles ne permettent pas de situer avec précision l'épicentre des différentes occupations.

La *villa*, tout du moins pour la partie dégagée, est édifiée autour de l'année 136 apr. J.-C. Un four à chaux de très grandes dimensions témoigne de l'envergure des travaux nécessaires à l'édification de l'une des plus grandes *villae* de la Gaule romaine. Les pièces mises au jour sont dotées d'aménagements sommaires, qui orientent leur interprétation vers un secteur non noble de la *villa* (*pars rustica*). Au III^e s., le secteur sud du site est nivelé à l'aide d'un mur de terrasse, et un bâtiment sur cave est édifié. Un petit balnéaire lui est adjoint, ainsi qu'un espace dévolu à des activités artisanales. L'association de ces différentes composantes pourrait indiquer qu'il s'agissait de la maison du *procurator*, le gestionnaire du domaine au service de son maître (*dominus*). Cet édifice pourrait également avoir joué le rôle de petite auberge située entre le domaine et la voie de l'Océan. La *villa* de la Grange du Bief est en grande partie abandonnée vers le



Fig 1 : Anse, Dame Blanche, sentier du Golf. Fond de cabane F3013, vue générale de la structure vidée. Crédits : Archeodunum

milieu du IV^e s. Un incendie qui touche l'angle sud-est de la villa et le petit bâtiment sur cave témoigne de cette dynamique.

Le site n'est pas totalement abandonné, puisqu'on assiste à l'érection d'un puissant édifice au milieu du IV^e s. dans la partie occidentale de la fouille. Si sa destination n'est pas connue avec certitude en raison de la faible surface explorée (grenier ? tour ?), il atteste toutefois d'une continuité de l'activité et pourrait témoigner *a silencio* qu'une partie de l'aile résidentielle de la villa est encore occupée. Signalons également que, même si le fossé bordier de la villa est comblé, son tracé est conservé dans le paysage au Bas-Empire, puisque ce dernier est transformé en chemin desservant le domaine. Le mur de terrasse F1006 est d'ailleurs reconstruit à cette occasion. Quelques décennies plus tard, un bâtiment sur poteaux plantés, qui pourrait correspondre à un habitat, est édifié le long de cet axe de circulation. Il semble contemporain de la réoccupation du bâtiment 200, qui fait appel aux mêmes techniques de construction. Elle se traduit par l'adjonction d'un édifice contre sa façade orientale. Divisé en au moins trois espaces, il semble dévolu à la pratique d'activités artisanales liées au feu, comme en témoignent la présence de foyers, de fours, de fosses-ateliers et la nature charbonneuse des niveaux d'occupation qui le caractérise.

Au début du Moyen Âge, les bâtiments antiques sont désertés et l'occupation prend la forme d'un ensemble de cabanes excavées reliées entre elles par des palissades. Les structures sont datées entre le milieu du V^e et le milieu du VI^e s. et suivent une organisation stricte, qui transparaît à travers deux orientations qui dessinent les grandes lignes du village alto médiéval. Les bâtiments excavés se développent sur des surfaces importantes et présentent un plan à six poteaux, à l'exception d'une cabane à deux poteaux de petites dimensions. La puissance des pièces de bois qui les composent indique qu'ils

se développaient en hauteur et qu'ils pourraient revêtir une fonction double, à la fois tournée vers la production et l'habitat. Des fosses-ateliers, couvertes par une architecture légère, viennent compléter l'image d'un village du haut Moyen Âge qui semble tourné vers l'exploitation agricole et la production artisanale.

Cette première occupation alto médiévale est abandonnée rapidement, sans doute après deux à trois générations, et les bâtiments excavés sont incendiés ou démantelés. Dans le courant du VI^e s., une vaste opération de récupération des matériaux de la villa est mise en place, associée au creusement de fosses d'extraction de terre. Ces travaux vont permettre l'édification d'un nouveau domaine qui semble se

déplacer vers le sud. Très arasé, il est caractérisé par un large mur de clôture au nord, auquel est accolé un petit bâtiment agricole ou de service. Au sud, un chemin est mis en place, le long duquel au moins deux bâtiments maçonnés vont être bâtis.

ANSE

141 et 167 route de Villefranche

Stéphane BROUILAUD

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique

Le projet, qui consiste en la construction d'immeubles d'habitation, est localisé dans le quartier Saint-Romain, secteur du village d'Anse particulièrement sensible. L'emprise concernée est mitoyenne du Parc de la Roseraie, dans lequel des tombes gallo-romaines furent mises au jour au XIX^e s. En outre, elle se trouve à quelque 150 m du Chemin Boussardi, où des tombes du haut Moyen Âge furent découvertes dans les années 1990.

Les contraintes ont été nombreuses pour implanter les sondages, dans la mesure où, sur les parcelles concernées, deux maisons sont encore occupées.

À l'issue de notre diagnostic, quatre sondages ont pu être implantés, dans lesquels treize tombes à inhumation ont été découvertes à 1,20 m de profondeur en moyenne. Les limites de la nécropole sont artificielles. Elles sont représentées au nord et à l'ouest par le chemin de la Roseraie, à l'est par la route de Villefranche et, au sud, par la maison beaujolaise. On peut donc présager que la nécropole s'étend au-delà.

Toutes les tombes sont orientées est-ouest. L'une d'elles a été fouillée intégralement, selon la technique et le protocole utilisés en anthropologie funéraire. Aucun mobilier datant n'a été trouvé dans les comblements des tombes ou dans les couches de colluvions. Seule la présence de *tegulae* sur chant faisant office de calage a pu être repérée dans certaines inhumations. Une analyse de datation radiocarbone a été demandée.

Le seul élément de datation que l'on possède a été découvert dans le sondage le plus septentrional. Il s'agit de trois fragments de céramique grise, datée entre le IX^e et le XI^e s., et issus d'une couche de démolition d'un mur, dont la fondation est encore en place. Ce mur, situé en limite d'emprise, semble avoir perforé la couche dans laquelle est installée la nécropole.

ARNAS

ZAC les Prés du Marverand – tranche 1

Stéphane BROUILLAUD

Inrap

Protohistoire, Antiquité gallo-romaine, époque contemporaine

Le diagnostic archéologique mené aux Prés Malsains à Arnas n'a permis de mettre en évidence que quelques rares vestiges archéologiques, principalement représentés par quatre fossés et quelques fragments de céramiques protohistorique et antique découverts en position secondaire. L'emprise du terrain, qui couvre une superficie d'environ 40 000 m², est située en milieu particulièrement humide. Les couches stériles ont pu être atteintes de manière systématique et l'ensemble du tènement a pu être diagnostiqué sans aucune contrainte. L'emprise a fait l'objet d'une étude géomorphologique détaillée en raison de l'intérêt pédologique du site, mais aussi parce qu'il s'agissait de la première intervention archéologique sur cette commune. Malgré la proximité de Saint-Georges-de-Reneins et de son antique cité de *Ludna*, les vestiges archéologiques se sont révélés peu présents ; cependant, les indices mis en évidence peuvent indiquer la présence de sites à proximité des terrains concernés.

BELLEVILLE-SUR-SAÔNE

Établissements ruraux gallo-romains et médiévaux, ZAC Lybertec, histoire d'un paysage de l'époque antique au Moyen Âge

Yahya ZAARAOUI

Mosaïques Archéologie

Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique, Temps modernes, époque contemporaine

Opération 2015

La fouille préventive conduite dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Lybertec entre fin avril 2015 et

octobre 2015, a permis d'éclaircir les connaissances sur les occupations rurales gallo-romaines et médiévales à proximité immédiate de l'établissement de *Ludna*. Cette campagne de fouille fait suite à une série de travaux et de diagnostics réalisés par C. Landry (Landry, 2009 et 2013), A. Poirot (Poirot, 2009), S. Martin, P. Mille (Martin, Mille 2003), R. Royet (Royet, 1995), A.-C. Remy et D. Frascone (Remy, Frascone, 2001). Ces nombreuses phases de diagnostics ont révélé un territoire constitué de zones alluvionnaires fertiles, occupé de l'époque protohistorique jusqu'au Moyen Âge central.

L'opération préventive, qui concerne la tranche 1 de diagnostic menée sur la ZAC de Lybertec, s'étend sur deux secteurs : au nord, le lieu-dit de la Grange Berchet, localisé à l'ouest de la plate-forme logistique Hartmann, et, au sud, sur le lieu-dit de la Martizière, secteur de fouille attenant à la voie de chemin de fer reliant Villefranche-sur-Saône et Macon. Au total, quatre fenêtres de décapage ont été réalisées sur une superficie globale de 3 ha. Au lieu dit de la Martizière, une grande fenêtre d'ouverture, de 2,3 ha, était destinée à observer les vestiges de plusieurs établissements fossoyés à caractère rural d'époque gallo-romaine, ainsi qu'un réseau dense de fossés « parcellaires ». Sur le même lieu-dit, deux petites fenêtres (1 000 m² et 1 200 m²) devaient permettre de documenter un axe fossoyé d'orientation nord-sud d'époque gallo-romaine, suivi au diagnostic sur plus de 700 mètres de longueur. Enfin, au nord de ces trois premières zones de fouille, une quatrième fenêtre sur le lieu-dit de la Grange-Berchet a été décapée sur 5 000 m². Elle devait permettre d'observer les vestiges d'une voie orientée est-ouest, et quelques structures fossoyées alto-médiévales.

Sur le lieu-dit de la Martizière, les découvertes consistent principalement en un réseau dense de fossés d'« enclos » enserrant trois établissements ruraux gallo-romains. Les fondations de trois bâtiments antiques, chacun circonscrit dans un système fossoyé, ont été mises au jour. La fouille systématique de l'ensemble des niveaux archéologiques a permis de fixer la chronologie d'occupation d'un premier enclos, installé au nord (ESP3), fondé ex-nihilo dans le courant de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Son plan complet permet de restituer une superficie de 4 000 m². Cette première occupation, qualifiée d'établissement « précoce », est constituée principalement au nord d'un bâtiment sur poteaux en matériau léger en association avec un vide sanitaire, d'un réseau de petits fossés de drainage et d'une quarantaine de fosses. Dans l'angle sud-est de l'enclos, un foyer, une grande structure en creux à comblement hydromorphique et un puits avorté ont également été identifiés. Au total, près d'une soixantaine de structures ont été dégagées.

Au sud, deux autres établissements ruraux mitoyens (ESP1 et ESP2) succèdent à cette première occupation. Ils sont mis en place au cours du II^e s. et semblent abandonnés dans le courant du III^e, voire au IV^e s. apr. J.-C. L'établissement ESP1, enserré dans un système fossoyé trapézoïdal, a livré un bâtiment sur solins de fondations, dont seules les tranchées d'épierrement subsistent. Au nord, une cinquantaine de trous de poteau permettent de restituer un espace clôturé dévolu aux activités probablement agropastorales. Attenante au nord, une entrée en

chicane fossoyée a été mise au jour. Dans l'angle nord-est a également été identifiée une grande structure en creux à comblement hydromorphique.

Les vestiges rattachés au troisième établissement ESP2 sont localisés dans le quart sud-est de la grande fenêtre de décapage. Ils consistent principalement en un bâtiment rectangulaire sur solins de fondations en pierre. À l'est, un second bâtiment, de plus petites dimensions et mal conservé, semble suggérer une annexe agricole. À proximité, de nombreux trous de poteau permettent de restituer une zone interne clôturée similaire à celle observée sur l'établissement voisin. Elle s'étend à l'est sous les limites de l'emprise. Au nord, un puits et la fermeture fossoyée de l'établissement ont été identifiés. Le système fossoyé clôturant cet établissement au nord est remarquable : il est constitué d'un double fossé de faible profondeur et d'un alignement parallèle de trous de poteau restituant une palissade.

D'une superficie interne de 84 m², le bâtiment principal semble comporter au moins deux pièces. La partie nord mesure 62 m², la partie sud 22 m². Un grand trou de poteau quadrangulaire localisé au centre permet de restituer une toiture. La pièce méridionale est matérialisée par un vide sanitaire délimité parfaitement par les murs de fondations. Bien que fortement arasées, certaines structures ont fourni du mobilier céramique qui a permis de proposer une date d'occupation similaire à l'établissement mitoyen (ESP1), au I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'au III^e, voire IV^e s.

Sur le lieu-dit de la Martizière, l'emprise de la fouille a permis de mettre au jour trois habitats ruraux enserrés dans un enclos fossoyé. Ces espaces enclos ont livré toutes les composantes inhérentes au fonctionnement de fermes : grandes structures en creux identifiées comme des mares, puits, système de drainage des terrains, zone clôturée pour les activités agropastorales et parfois entrée en chicane matérialisée par un système de double fossé parallèle.

L'établissement dégagé au nord (ESP3) a permis d'observer et de comparer les évolutions chronologiques des formes architecturales. Les bâtiments exhumés dans les fermes plus récentes (ESP1 et ESP2) sont installés sur des solins de fondations à la différence du bâtiment « précoce » sur poteaux observé au nord. Sous la pression des travaux agricoles récents, les vestiges sont fortement arasés. Aucun sol n'est conservé dans les niveaux constitutifs des bâtiments. Cependant, la découverte systématique de vides sanitaires à l'intérieur de chacun de ces trois édifices a permis d'exhumer du mobilier archéologique caractéristique du domaine domestique, écartant ainsi l'hypothèse de simples annexes agricoles.

L'économie de ces trois établissements a été difficile à appréhender en raison de l'arasement des vestiges. Des analyses chimiques ont montré l'absence de copro-stérols marqueur de stabulation d'animaux dans les niveaux constitutifs des grandes structures en creux identifiées comme des mares pour abreuver le bétail. Cependant, du triterpène spécifique du millet (*Panicum miliaceum* L.), grain consommé exclusivement pour le bétail, a été identifié à plusieurs reprises. D'autre part, la présence de rares fragments de faisselles suggère également la production de fromage. Même s'il s'agit certaine-

ment d'une consommation locale, elle indique fortement la présence de bétail. Des systèmes de clôture à l'intérieur des établissements ont également été identifiés. À l'intérieur de la ferme mise au jour au sud-ouest (ESP1), un espace clôturé par une cinquantaine de trous de poteau, présentant systématiquement des calages de *tegulae*, restituent une superficie de 600 m². Cet espace est accolé au nord à un système de double fossé en chicane. Ces zones, interprétées comme des secteurs de parage pour le bétail, sont judicieusement installées à proximité des grandes structures en creux peu profondes à comblement essentiellement hydromorphique. Malgré l'indigence des données archéozoologiques et des résultats physico-chimiques, due à l'acidité des sols, le plan structurel des enclos ainsi que les vestiges exhumés au sein de ces fermes sembleraient indiquer un système économique reposant sur l'élevage.

En périphérie des bâtiments, de grandes couches de remblais constituées de *tegulae*, comblant parfois de légères dépressions naturelles, permettent un aménagement drainant afin de circuler aisément sur ces terrains argileux. Les matériaux utilisés pour les constructions et aménagements sont récurrents. La pierre est rare dans le secteur, la tuile est souvent utilisée comme matériau drainant, et ceci dès le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Au II^e s., elle est également utilisée en semelle de fondation couplée avec des blocs de pierre de « Brouilly ».

Sur la quatrième fenêtre, plus au nord, sur le lieu-dit de la Grange-Berchet, l'occupation antique est absente. La quasi totalité des vestiges est rattachée au haut Moyen Âge. Les structures mises au jour consistent principalement en une voie et ses fossés bordiers, des fosses de plantation, des niveaux de démolition d'un bâtiment alto-médiéval et des trous de poteau en périphérie, suggérant les vestiges d'au moins un bâtiment en matériaux légers. Des fosses présentant des rejets d'activité métallurgique, deux fossés parcellaires et une sépulture ont été également identifiés.

La voie orientée est-ouest suivie sur plus de 70 mètres semble pérennisée sur au moins six siècles (VI^e s. au XII^e s.). Elle suit une orientation de NL70°W, inclinaison vue également plus au nord lors des travaux de diagnostics (Poirot, 2009 et Landry, 2013) pour un fossé comblé à l'époque laténienne. Le fossé nord de la ferme à enclos ESP2 est calé également sur cette orientation. Attenantes à ce réseau viaire, de nombreuses scories ferrugineuses ont été mises au jour dans les niveaux de démolition du bâtiment suggérant une activité métallurgique. À proximité immédiate, la découverte d'une sépulture a permis d'exhumer une plaque-boucle articulée et une contre-plaque damasquinée, en position primaire, caractéristiques du VII^e s. apr. J.-C. Le mobilier métallique issu de cette inhumation en fosse indique une chronologie *a priori* contemporaine de la date d'occupation et de fonctionnement de l'établissement, c'est-à-dire le VII^e s.

Sur le lieu-dit de la Martizière, où a été identifié l'essentiel des vestiges antiques, rares sont les vestiges d'occupation postérieure à l'implantation gallo-romaine. À l'ouest, un bâtiment sur poteaux a toutefois été mis au jour. La présence de charbons dans le comblement des trous de poteau a permis de procéder à deux datations radiocarbone. Ce bâtiment a pu être ainsi daté du XII^e s.,

seul vestige tangible des époques médiévales sur le secteur de la Martizière. Après la phase d'abandon des deux établissements antiques (ESP1 et ESP2) autour des III^e-IV^e s. apr. J.-C., s'amorce une probable remise en culture des parcelles. Les axes fossoyés d'enclos et de drainage antiques sont colmatés. Les habitats ruraux sont abandonnés au profit d'une remise en culture de la zone. Ce remembrement, difficile à dater en raison d'un important phénomène de pérennisation des axes fossoyés post-antiques et de l'absence de mobilier archéologique datant, est situé entre la fin de l'Antiquité et l'époque moderne. À l'époque moderne et contemporaine, d'autres axes fossoyés sont installés, ce qui permet de délimiter les espaces agricoles et également de drainer les sols pour les cultures actuelles. Ces fossés ne se superposent pas aux linéaires antiques, mais ils enregistrent des orientations strictement similaires. La fouille a permis de mettre en évidence d'importants phénomènes de pérennisation dus principalement aux contraintes topographiques et hydrographiques. Visibles encore aujourd'hui, des fossés parcellaires présents sur les cadastres napoléoniens sont encore utilisés deux siècles plus tard.

Sur le lieu-dit de la Grange-Berchet, l'occupation médiévale est matérialisée par la présence d'une voie, d'un bâtiment dévolu à une activité métallurgique et d'une sépulture, ce qui permet de compléter nos connaissances sur ces périodes médiévales peu documentées à proximité de Belleville. La nature des vestiges médiévaux observés, voie bâtie et traces ténues d'activité métallurgi-

que, diffère avec les structures du Haut-Empire, matérialisées par le parcellaire antique et les établissements à vocation agro-pastorale.

BELLEVILLE-SUR-SAÔNE

Domaine de Grange rouge

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

CHÂTILLON

Éperon de Dorieux-Besancin, chemin du Plan

Romain GUICHON

Archeodunum

âge du Bronze, second âge du Fer

À la suite de prospections pédestres (2012) et d'une première campagne de fouilles (2014), quatre nouveaux sondages sont ouverts sur l'éperon de Dorieux-Besancin à Châtillon, dans le Rhône.

En zone 1, le tracé du rempart protohistorique est précisé par une tranchée S11 pratiquée à l'extrémité nord-est de la structure. Le parement est matérialisé par une rangée de gros blocs posés de chant, retenant un important blocage de pierre. En avant du dispositif, les

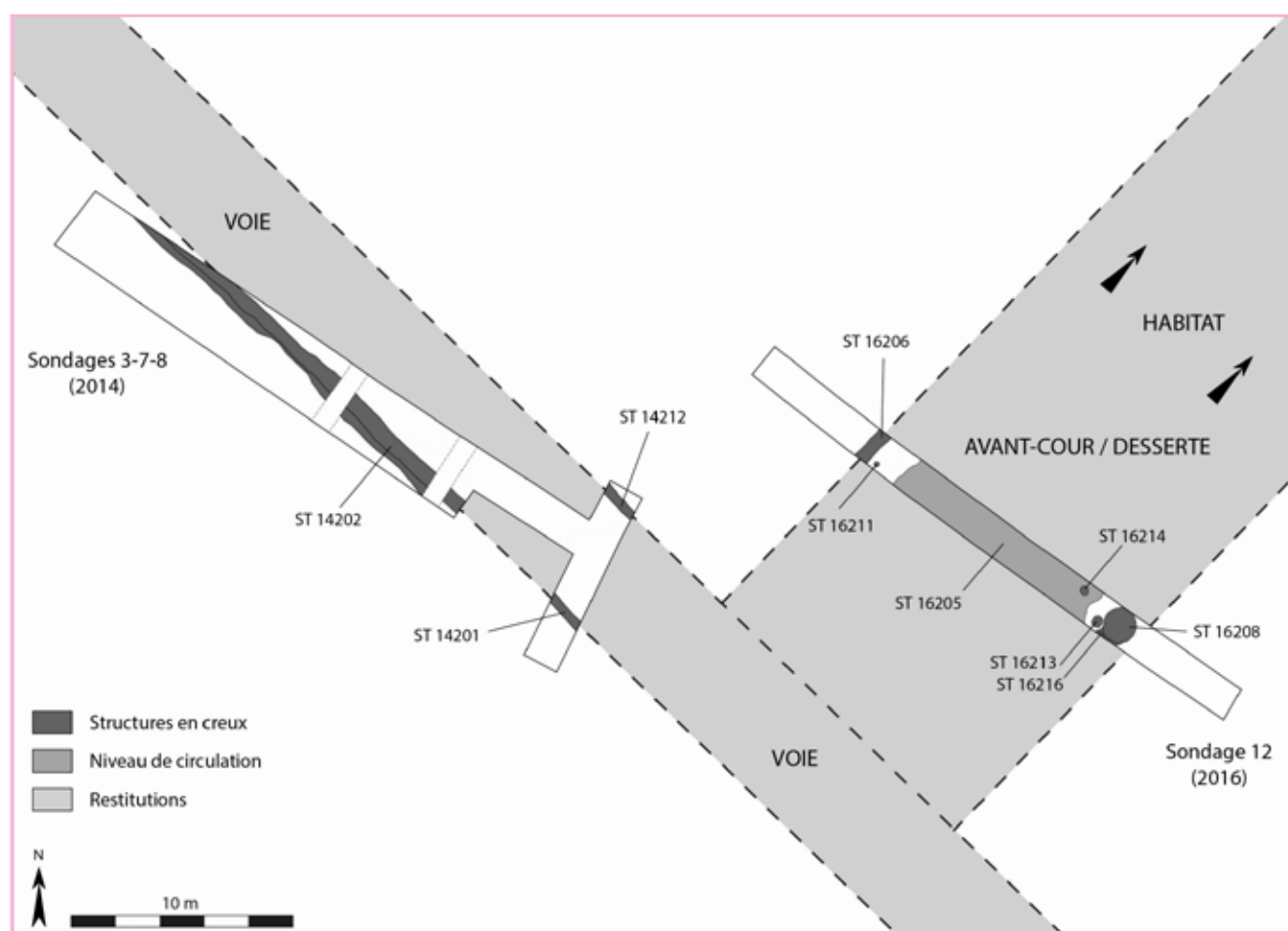


Fig 1 : Châtillon (Rhône), éperon de Dorieux-Besancin : zone 2, aménagements d'époque romaine
Crédits : R. Guichon (Archeodunum), 2016

premiers niveaux de circulation et d'éboulement ont livré un ensemble de céramique (NR 82, dont au moins une jatte tronconique) comparable à celui découvert en 2014 dans un contexte similaire. Le peu d'éléments datant ne permet pas d'affiner la datation déjà proposée, entre le IX^e et le VI^e s. av. J.-C. (Bronze final IIIb-Hallstatt C ou D).

Environ cinquante mètres à l'arrière du rempart, le sondage 9 a livré une succession de sols et de remblais, dont le mobilier céramique (NR 146 : écuelles à bord rentrant, pots à cuire non tournés, amphores Dressel 1) peut être daté du deuxième ou du troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. (La Tène D2). Ces niveaux sont interprétés comme une aire de circulation rechargée, en marge d'une zone bâtie (tuiles, clous de construction en fer).

En zone 2, à l'emplacement supposé d'un ou plusieurs bâtiments romains (concentration de tuiles repérée dans les vignes), la tranchée S12 a révélé un radier de circulation large de dix mètres, bordé de plusieurs structures en creux (fossé drainant, fosse-dépotoir, trous de poteaux). Cet espace, en fonction du I^{er} au III^e s. apr. J.-C., constitue probablement un embranchement perpendiculaire à la voie principale est-ouest identifiée en 2014. Bien que plusieurs éléments se rattachent à un contexte d'habitat (céramiques fines et culinaires, conduite en terre cuite d'espace thermal ?), la nature exacte de l'établissement desservi demeure incertaine.

L'occupation du plateau durant l'Antiquité tardive et/ou le haut Moyen Âge est attestée par une tranchée de palissade incendiée (*tegulae* remployées, *olla* à bord en bandeau), découverte en avant du rempart protohistorique. Un chemin creux fréquenté à la fin du XVI^e s. (monnaie d'Henri II de Bourbon-Vendôme) est également repéré dans la zone.

CURIS-AU-MONT-D'OR

Route des Monts-d'Or, ruisseau du Thou

Michel GOY

Inrap

Temps modernes, époque contemporaine

Le diagnostic archéologique réalisé route des Monts d'Or sur les parcelles AI 43p et 44 a été prescrit dans le cadre du projet d'aménagement du ruisseau de Thou. Sur ces deux parcelles, 25 sondages ont été ouverts dans l'emprise d'une pâture en contrebas du château de Curis, dit de la Trolanderie, ou de Curis. Ce diagnostic a permis d'analyser le contexte sédimentaire d'une plaine alluviale où le ruisseau de Thou a divagué, constituant des chenaux graveleux jusqu'à la formation d'un pseudo-marais au sud-ouest de la parcelle au contact d'une pièce d'eau qui a pris ensuite sa place.

Au niveau de la rupture de pente s'est dessiné le mur de ceinture du jardin sur le flanc nord et sud-ouest, mais la liaison n'a pas été établie entre les deux ; elle est seulement supposée. Sur toute l'étendue du jardin, qui est connu par ailleurs par l'iconographie (croquis de 1770 et tableau de 1774), a été retrouvée l'ancienne terre de jardin du XVIII^e s. Un niveau de sol en mortier (allée ?) a

été identifié sur la partie nord du jardin. Au nord-est, les fondations arasées d'un massif pouvant appartenir à la fontaine à jet d'eau ont été identifiées.

Après l'abandon du jardin, les murs sont démolis, arasés, et le jardin est remblayé à nouveau par de la terre à la fin du XIX^e s. L'extension du massif forestier classé sur la moitié sud-est du site occulte, comme on peut l'envisager, toute une partie de l'organisation de l'ancien jardin avec ses allées et son grand bassin.

DARDILLY

Chemin du Combert

Cécile RAMPONI

Inrap

Haut-Empire

La parcelle BW 240, sise chemin du Combert à Dardilly, a bien livré les restes enfouis de l'aqueduc de la Brevenne. Son tracé traverse l'emprise du sud-ouest au nord-est sur au moins 50 mètres, avant de sortir de l'emprise et, probablement, d'effectuer un virage à 90° au nord en suivant les courbes de niveau.

L'ouvrage est enfoui sous 0,60 m de terre au sud-ouest et jusqu'à au moins 1,80 m au nord-est. Son état de conservation est variable, avec, au sud-ouest, dans le sondage 2, au moins 1,90 m de canal conservé au-dessus de la cunette, tandis que dans le sondage 3 cette hauteur se limite à 1,30 m. Au centre de la parcelle, la voûte apparaît même intacte (sondage 1), tandis qu'au nord-est (sondage 6), malgré un fort recouvrement, l'ouvrage pourrait être plus détruit. La maçonnerie n'a pas été recoupée, mais il semble que le mode de construction soit identique à celui observé lors du diagnostic de la parcelle BW144 située environ 150 m à l'aval, également chemin du Combert (Motte, 2011). Les piédroits sont construits en pierre calcaire jaune et le mortier, peu présent, est brun rosé à grains fins. De même, on remarque, dans deux des sondages (sondages 2 et 3), un comblement de blocs « bourré » entre le piémont amont et la tranchée d'implantation de l'ouvrage.

Tous les terrassements sont restés au-dessus des maçonneries en raison de leur compacité et de celle de l'encaissant, mais deux sondages dans le canal de l'aqueduc ont pu être menés. Ils ont permis de prendre des cotes de fond et de faire une projection avec les cotes prises lors du diagnostic de 2011 (Motte, 2011) afin d'estimer le pendage du canal. Il serait de 1,6 pour 1000 m dans ce secteur ; 162 mètres séparent la cote de fond sur notre chantier, mesurée à 321,31 m NGF, de celle du chantier de Sylvain Motte qui cote à 321,05 m NGF. La superposition du tracé de l'aqueduc aux courbes de niveau actuelles permet de supposer que la topographie a fortement changé dans ce vallon depuis l'Antiquité. Les cotes de l'ouvrage paraissent pour leur part homogènes. Ces différences topographiques entre la période antique et aujourd'hui sont visibles dans l'épaisseur des recouvrements autant que dans son état de conservation (présence ou absence de la voûte par exemple).

Des aménagements contemporains ou postérieurs à l'aqueduc ont été reconnus. Ils se situent à l'amont de la maçonnerie dans le sondage 2 (F6) et à l'aval dans le sondage 3 (F4 et F5), sans que nous puissions proposer une interprétation fiable (drain, déversoir, démolitions, récupération ?). Mais, outre l'aqueduc, un pavement de grandes dalles de calcaire jaunes et grises de 0,5 m à 1,5 m a été dégagé sur 9 m² dans le sondage 4. Cet aménagement monumental, qui s'étend au-delà du sondage, ressemble au pavement découvert sur la parcelle BW144 (Motte, 2011). C'est par comparaison avec le dallage précédemment trouvé que nous proposons de l'associer à l'aqueduc, malgré un manque d'indices permettant de dater sa réalisation. Toutefois, compte tenu de son emplacement sur la parcelle et du coude qu'est supposé faire l'aqueduc en raison de la topographie, il est probable que le pavement se situe sur l'ouvrage, associé, pourquoi pas, comme dans le cas précédent, à un regard. Ces deux aménagements assez proches l'un de l'autre, 150 m, restent énigmatiques quant à leur fonction (assainissement, aire d'activité) et peut-être spécifiques à ce secteur, car *a priori* inédits sur le reste du tracé de l'aqueduc de la Brévenne.

DARDILLY ET LIMONEST

Liaison autoroutière A89-A6 – Viaduc de Sémanet – tranche 2

Sylvie SAINTOT

Inrap

époque contemporaine

La deuxième tranche de l'opération de diagnostic archéologique, réalisée en préalable à la construction d'un viaduc, a concerné le secteur méridional de la commune de Limonest. La surface des seize tranchées implantées correspond à 10 % de l'emprise explorée et accessible, soit à 11 697 m², la zone de saisine archéologique couvrant 23 394 m². Une fosse charbonneuse, identique à celle qui a été trouvée lors de la première tranche de diagnostic, et également scellée par des collutions (Baucheron, 2015), n'a pas livré de mobilier. Cette excavation renvoie, tant par sa forme et par son comblement, à une fosse de charbonnier, peut-être datée de la fin du XIX^e ou du début du XX^e s.

DARDILLY, LA TOUR-DE-SALVAGNY, ET LIMONEST

Liaison autoroutière A89/A6 – zones de dépôt et bassins de rétention

Éric THÉVENIN

Inrap

second âge du Fer

L'intervention se rapporte au projet d'aménagement de zones de dépôts et de bassins de rétention à l'intersection des autoroutes A89 et A6, engagé au nord-ouest de l'agglomération lyonnaise par la Société des

Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR). Ce projet impacte six secteurs différents, le long des axes routiers D77, RN489, RN6 et A6, dans les communes de La Tour-de-Salvagny, de Dardilly et de Limonest.

Le contexte de l'intervention se situe sur les coteaux variés du nord-ouest lyonnais, caractérisés par un paysage fortement vallonné, traversé de combes profondes et de versants abrupts. Le couvert végétal se partage entre bois, taillis, friches, prairies et vergers. L'ensemble du secteur est rattaché au complexe métamorphique des monts du Lyonnais.

Parmi les découvertes significatives de février 2016 figure la mise au jour d'une petite quantité de mobilier céramique daté de l'âge du Fer.

Les vestiges se répartissent sur un très petit périmètre d'une dizaine de mètres carrés, localisés dans l'angle sud-est de la parcelle AA191, située sur le secteur des Longes ouest à Dardilly, le long de la RN489. Le mobilier, exclusivement céramique, est issu d'une couche colluviée (US 2) dont l'hydromorphie saturée est à l'origine de la formation d'importantes concrétions sur les fragments. Cette couche, probablement piégée et préservée par le relief vallonné de la parcelle, est apparue sur une épaisseur de 0,20 m à la base de l'US 2, à une profondeur moyenne de 0,40 m.

La couche 4, identifiée et en partie fouillée mécaniquement, a révélé 109 fragments de céramiques non tournées, dont près de 100 fragments sont issus d'un même vase (NR : nombre de restes) pour trois récipients (NMI : nombre minimal d'individus), estimés à partir du cumul du nombre de bords après collage.

Les fragments se répartissent en deux catégories : la céramique grossière non tournée à gros dégraissants, représentant à elle seule 96,3 % de l'ensemble ; la céramique mi-fine à dégraissant micacé tout juste 3,7 %. Parmi le vaisselier à usage domestique (stockage, préparation/cuisson et service/consommation) figurent deux formes hautes (un pot à rebord, une marmite ou pot à cuire) pour une forme basse ouverte (une écuelle).

Ces quelques fragments permettent, avec beaucoup de prudence, d'orienter la chronologie de cet ensemble à l'âge du Fer, l'orientation privilégiée restant le domaine culturel laténien en général.

JOUX

La mine de Cella (Chez Henry)

Gérald BONNAMOUR

Arkemine

bas Moyen Âge, Temps modernes

Les sondages réalisés en 2016 contribuent encore une fois à améliorer les connaissances sur l'architecture des travaux, notamment dans la zone d'exploitation du filon. Il est aujourd'hui confirmé que ce dernier a été exploité sur une profondeur indéterminée, puisqu'il est en partie remblayé à partir de plusieurs niveaux de galeries superposées percées dans l'axe du filon.

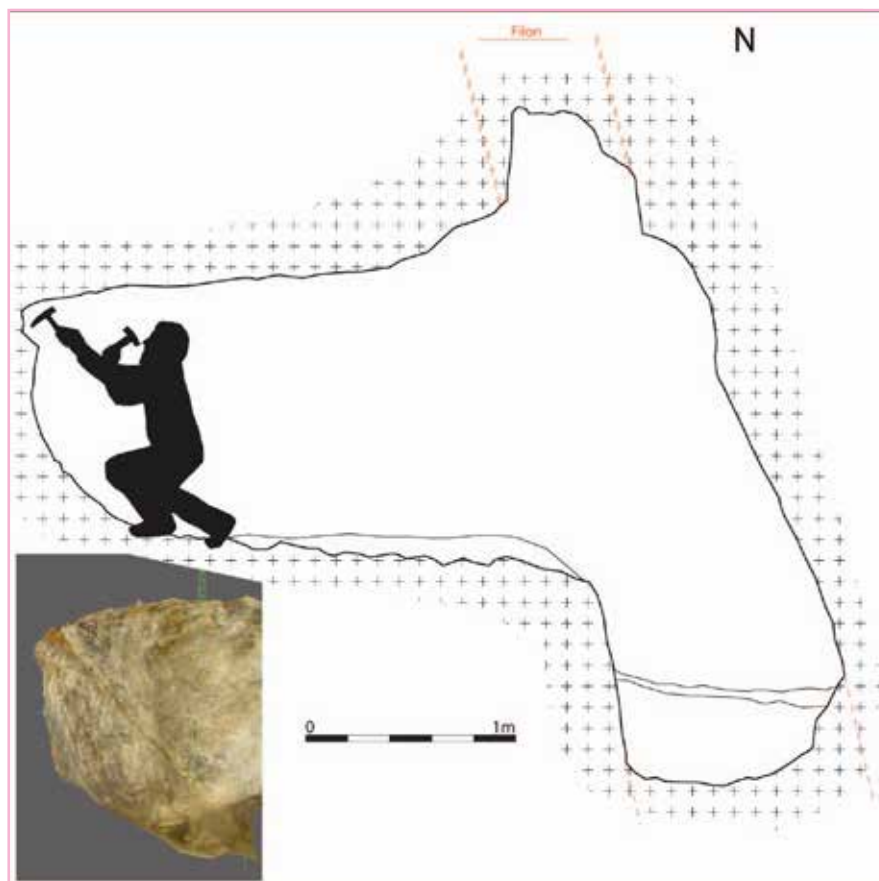


Fig 1 : Abattage de la roche dans la mine de Cella à Joux. Crédits : Gérald Bonnamour, Marie Caillet (Arkemine), 2016

Un ensemble de fragments retrouvés lors du sondage réalisé au niveau du porche en 2014, nettoyés et stabilisés en 2015 par l'atelier Bell, démontre l'utilisation d'une tôle courbée et fermée, sorte de cerclage en fer large d'environ 3,3 cm et d'un diamètre d'une quinzaine de centimètres. Il s'agit probablement des restes d'une roue d'un chariot utilisé dans la mine médiévale de Cella au xv^e s. En effet, les représentations et les descriptions, notamment du xvi^e s., démontrent que les chariots possédaient des petites roues pleines en bois, parfois cerclées de plaque en fer.

Entre 2015 et 2016, ce sont une dizaine d'éléments associés à la voie de roulage en bois découverte en 2014 et 2015, quasi intégralement fabriquée en chêne, qui ont été analysés par dendrochronologie par Archéolabs. L'analyse démontre que l'abattage des bois a eu lieu durant l'hiver 1473-1474 et qu'ils ont ensuite immédiatement été façonnés et ajustés dans la mine.

La campagne de sondage de 2016 clôt les interventions réalisées dans la mine de Cella depuis 2013.

JOUX

La mine de Valletier

Gérald BONNAMOUR

Arkemine

époque médiévale, Temps modernes, époque contemporaine

Le site de Valletier présente les caractéristiques d'un petit gisement exploité en Lyonnais et Beaujolais. Une mine avait déjà été signalée à la fin du xvi^e s. par Guillaume Paradin puis au début du xix^e s., à l'occasion du plan de concession pour l'exploitation des gisements de la vallée du Boussuivre. Il s'agit d'un ensemble de fracturations s'organisant autour d'une faille principale, ponctuellement minéralisée avec du minerai métallifère intégrant du plomb et de l'argent.

La mine de Valletier a dans un premier temps été exploitée depuis la surface, puis en souterrain. Les sondages réalisés en 2016 démontrent que le filon a été extrait à partir d'une tranchée s'orientant suivant l'axe du filon sur une longueur d'environ sept mètres. L'exploitation du gisement s'étend en profondeur à partir de cette ouverture, en fonction des minéralisations que les mineurs recherchaient et suivaient. Les observations dans la partie souterraine du chantier d'exploitation démontrent l'utilisation de la pointe-rolle, mais également de l'explosif, ce dernier étant probablement utilisé pour effectuer des tests sur le gisement, à l'occasion de la reprise minière du secteur au début du xix^e s. ou à l'occasion de recherches minières plus tardives.

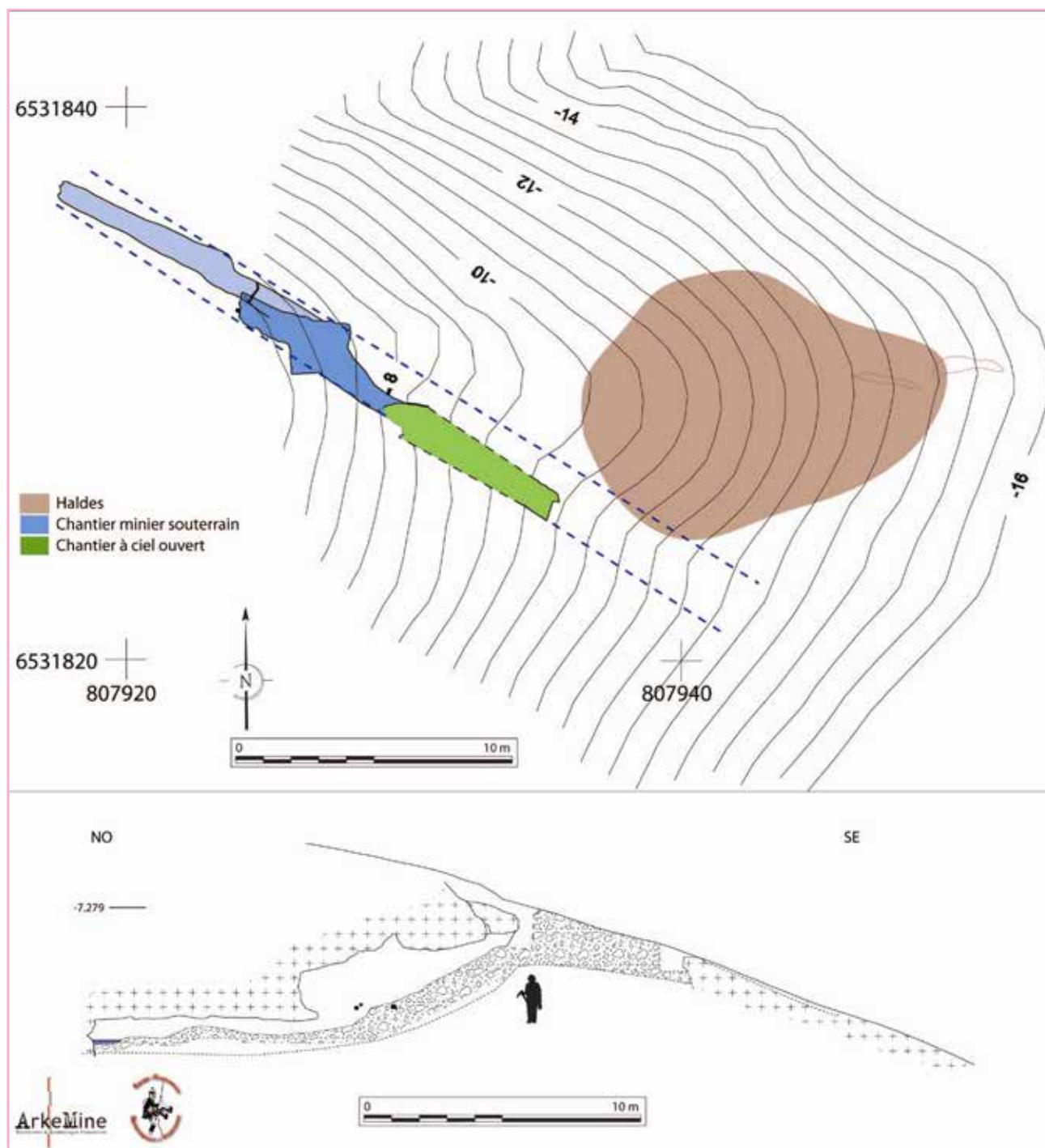


Fig 1 : Plan des vestiges et coupe du chantier souterrain de la mine de Valletier à Joux. Crédits : G. Bonnamour, R. Bonnamour, M. Caillet, J. Delore, 2015 et 2016

LENTILLY

26 chemin du Guéret

Vincent GEORGES

Inrap

Haut-Empire

Le tracé de l'aqueduc de la Brévenne était connu avec une assez bonne précision sur le secteur du Guéret à Lentilly dans le Rhône, à partir de destructions survenues au cours du xx^e s. lors de la construction de maisons individuelles et au moment de l'élargissement de la route départementale n°7.

Le sondage archéologique effectué à l'emplacement présumé du tracé de l'aqueduc confirme son emplacement, en apportant ponctuellement des informations sur son architecture et sa conservation partielle.

La voûte a totalement disparu et de probables éléments du radier du canal ont été découverts en position secondaire. Le piédroit conservé est à flanc du versant contre la colline du Guéret, côté occidental. Le rocher en place sert ici d'appui à la canalisation maçonnée.

La datation d'un charbon de bois n'a pu être effectuée en raison de son très mauvais état de conservation

à l'intérieur d'un gros fragment de mortier. Un autre morceau de mortier, volumineux lui aussi, se trouvait également en position secondaire. Sa position initiale la plus probable se situe au niveau du radier inférieur de la conduite, en raison de sa morphologie particulière avec plusieurs effets de parois. Pour des raisons d'accessibilité, le fond de fouille n'a pu atteindre que ponctuellement le niveau présumé de l'écoulement entre 1,10 et 1,20 m en dessous du sommet du piédroit. Les difficultés d'accès en extrême limite de la parcelle sondée n'ont pas permis d'étendre en plan les investigations, avec la présence d'un surplomb de deux mètres au-dessus de la parcelle occidentale attenante. Les surfaces du revêtement vertical du piédroit conservé correspondent en tous points aux observations réalisées sur la fouille réalisée à l'amont au 51 bis de l'impasse du Guéret en 2014 sous la direction de C. Coquidé.

LISSIEU ET LIMONEST

Liaison autoroutière A89-A6 – bifurcation A6/A89 et bassins de rétention - tranche 2

Sylvie SAINTOT

Inrap

Paléolithique moyen, deuxième âge du Fer

En préalable à la construction d'une bifurcation et de bassins de rétention, la deuxième tranche d'opération de diagnostic archéologique a concerné le secteur méridional de la commune de Limonest. Cette phase de sondage succède à une première tranche de sondages menée en 2015 (Baucheron, 2015). L'ouverture des 48 tranchées, implantées de part et d'autre de l'emprise, équivaut à 3 174 m², soit 9 % de la surface explorée et accessible (35 177 m²), la zone de saisine archéologique couvrant 37 427 m² au total. Quatre éléments lithiques taillés et non taillés, attribués à la Préhistoire ancienne, et 95 tessons de céramique protohistorique, la plupart en position secondaire, constituent les seuls indices de site découverts dans ce secteur. Seule la tranchée 48, chevauchant les parcelles A1-43 et 42, a livré plusieurs tessons de céramique et le profil d'un vase, attribués au deuxième âge du Fer.

LYON

Atlas topographique de Lyon antique, presqu'île et quartiers fluviaux

Michèle MONIN

Savl

Antiquité gallo-romaine, règne d'Auguste, Haut-Empire, Bas-Empire

L'atlas topographique de Lyon antique, initié par M. Lenoble (SRA Rhône-Alpes) en 2001 dans le cadre d'un PCR, a été mis en œuvre selon les normes et la méthodologie mises en place par les atlas topographiques des villes de Gaule méridionale. Un découpage général couvrant l'ensemble de la ville a ainsi été réalisé et un certain nombre de notices concernant des aires géographiques

différentes a été rédigé (ville antique, presqu'île-quartiers fluviaux, *suburbium*).

Les séances de travail ont abouti à proposer de scinder l'ouvrage prévu en quatre volumes : le volume 1 (colline de Fourvière), le volume 2 (presqu'île et quartiers fluviaux), le volume 3 (*suburbium*), le volume 4 (Antiquité tardive).

Le volume 1 est achevé. Il a été soumis pour publication à la *Revue Archéologique de l'Est*. Il compte dix chapitres de synthèses, treize feuilles au 1/1 000^e et une bibliographie. Le PCR actuel s'est concentré exclusivement sur le volume 2, avec cartographie, relecture et actualisation des notices. Un nouveau découpage a été effectué dans le secteur sud de la presqu'île en raison des découvertes récentes. Ce volume compte trente feuilles réparties entre quatorze chercheurs.

LYON 1er

Ancien cloître des Chartreux, 12 impasse des Chartreux

Cyrille DUCOURTHIAL

Savl

Temps modernes

Le projet de construction d'une résidence de quatre étages sur un niveau enterré, dans l'emprise et contre le mur sud du grand cloître de la chartreuse de Lyon, a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique portant à la fois sur le sous-sol et sur les élévations. L'opération, prise en charge par le Service archéologique de la Ville de Lyon, s'est déroulée en deux phases (janvier 2014 et septembre 2016), interrompues par la démolition de l'ancien garage automobile qui occupait la parcelle. Cinq sondages ont été réalisés, couvrant 20 % de la surface de ce terrain de 1 417 m². Tous présentent la même séquence stratigraphique.

Le terrain naturel, atteint dans chacun des sondages, est constitué par le sommet du till : blocs erratiques et galets hétérométriques pris dans une matrice sableuse et grise (dépôt glaciaire), surmontés d'un second cailloutis de même module emballé dans une matrice argilo-graveleuse, orangée et oxydée (pédogénèse). Ce dernier niveau est coiffé dans les deux sondages les plus à l'est d'un autre sol pédologique, brun, qui s'est probablement développé dans la continuité du précédent, à partir de l'Atlantique ancien (\pm 6900 av. J.-C.).

Ces sols, archéologiquement stériles, sont recouverts d'un horizon limoneux brun et massif dans lequel se concentrent, pêle-mêle, les rares tessons de céramique ancienne découverts au cours du diagnostic (antique, médiévale et moderne). Sa mise en place résulte d'une conjugaison de phénomènes naturels et anthropiques : colluvionnement de loess depuis le sommet de la colline, bioturbation et travaux agricoles liés à la viticulture, attestée dans la parcelle depuis la fin du Moyen Âge.

À la base de cet horizon et au contact, peut-être, du gros cailloutis brun sous-jacent, s'ouvrirait une sorte de puits d'1,20 m de diamètre, reconnu sur une profondeur

d'1,50 m. Il fut volontairement comblé, peu après son creusement. Une dalle de granit et quelques tessons de céramique antique ont été découverts dans la partie supérieure de son comblement. Sa fonction reste indéterminée.

Deux états successifs de l'allée empierrée du cloître ont par ailleurs été mis au jour dans la partie supérieure du même horizon limoneux. Simple cailloutis dans sa phase primitive, cette allée est transformée par la suite en trottoir pavé de galets en tête de chat, d'1,60 m de large, bordé par des alignements de gros galets. Elle apparaît dans l'iconographie dans la seconde moitié du XVIII^e s. Elle conduisait au puits creusé, plus anciennement, au centre du cloître et qui fut conservé, sans la croix qui le surmontait initialement, jusqu'à l'aube du XIX^e s.

Si elle empêche logiquement tout ruissellement extérieur, la construction du cloître, au début du XVII^e s., ne paraît pas avoir freiné l'exhaussement continu du sol. L'allée est ainsi recouverte du même limon brun que celui sur lequel elle s'installe, et dont il faut donc relativiser le caractère massif : les apparences peuvent être trompeuses ! Autre sujet d'étonnement, la culture de la vigne, qui est attestée dans l'enceinte du cloître jusqu'en 1817 et représentait, à la Révolution, 58 % de sa surface, n'a pas laissé de traces de plantation perceptibles. Ce n'est donc pas parce qu'il n'y a rien à voir que rien ne s'est passé.

Le sommet de la stratigraphie est constitué d'un horizon limoneux noir, dont la couleur est imputable à la forte concentration d'anthracites qu'il recèle. Sa mise en place paraît essentiellement anthropique et peut être mise en relation avec l'urbanisation progressive du quartier, au XIX^e s. : les terrassements préalables aux constructions d'immeubles, le creusement des caves, la démolition et l'épandage des vieux murs de pisé étaient en mesure d'en fournir la matière première aux vigneron et jardiniers qui se partagent le cloître après 1791. Le curage des caves à charbon, dont l'usage se développe à Lyon peu avant la Révolution, et le nettoyage des poêles peuvent expliquer sa couleur. Enfin, l'utilisation du contenu des fosses d'aisance dont, à la même époque, la municipalité recommande l'usage comme amendement agricole, peut expliquer la nette augmentation du taux de phosphate que l'on mesure depuis le sommet du niveau sous-jacent.

Fait d'un blocage de matériaux locaux (granit, galets et grès molassique), le mur sud du cloître mesurait initialement 79,45 m de long, contre plus de 4,40 m de haut et environ 50 cm d'épaisseur. Il était ajouré d'arcatures triples, séparées les unes des autres par des trumeaux percés d'*oculi* ovales. Les arcs segmentaires essentiellement formés de claveaux de micaschistes enduits, reposent sur des piédroits en calcaire à gryphées, couronnés d'impostes. Les *oculi* sont quant à eux appareillés, selon leur exposition, en pierres de taille (côté cour) ou en micaschistes (côté galerie). L'étude de bâti a également mis en évidence, au centre du mur et dans l'axe de l'allée de galets précitée, l'installation tardive d'une porte d'accès à la cour du cloître. Les dimensions de la reprise de maçonnerie dans laquelle elle s'inscrit laissent penser qu'elle a pu remplacer une treizième arcature triple.

LYON 1er

26 montée des Carmélites

Sylvain MOTTE

Inrap

Haut-Empire, Temps modernes,
époque contemporaine

Ce rapport préliminaire concerne la première phase d'un diagnostic réalisé au 26 montée des Carmélites, dans le cadre d'importants travaux de réaménagement prévus sur les bâtiments du couvent des Sœurs de Saint-Charles. L'emprise jouxtant une importante voie antique, les sondages ont été effectués à l'intérieur d'un bâtiment construit au début du XX^e s., sur deux niveaux. L'expertise consistait en les réalisations de sondages manuels ponctuels et de décaissement, à la mini pelle, d'une fosse d'ascenseur dans le niveau inférieur qui borde la montée des Carmélites, sous laquelle la voie antique est conservée.

Ces investigations ont montré que les terrassements n'impactaient pas de vestiges antiques significatifs. La réalisation du terrassement de la cage d'ascenseur a toutefois permis de rencontrer une couche de remblai gallo-romain assez riche en mobilier céramique, daté d'une période courant de la fin du II^e à la fin du III^e s. apr. J.-C. Par ailleurs, deux murs, inconnus à ce jour dans les archives, d'époque moderne mais certainement antérieurs au milieu du XVIII^e s., ont été mis au jour dans le niveau inférieur. Les deux maçonneries présentent les mêmes caractéristiques, et l'une d'elles adopte un tracé curviligne en plan. Elles sont en élévation sur leur seul côté oriental, et avaient donc une fonction de soutènement, soit d'un dispositif en terrasse, en plein air, soit d'une fondation de constructions.

LYON 1er

Musée des Beaux arts

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

LYON 2e

Ancienne Faculté catholique, 31 place Bellecour,
25 rue du Plat

Philippe DESSAINT

Savi

Règne d'Auguste, Haut-Empire, Temps modernes

Sept sondages ont été réalisés sur une superficie de 2 400 m², au cour du tènement de l'ancienne Faculté catholique suite au projet de reconversion de cet îlot.

La construction de la Faculté catholique au début du XX^e s. a très largement arasé les niveaux archéologiques jusqu'au substrat, sur la majeure partie de l'emprise du

diagnostic. Il ne subsiste que, sur une faible superficie, quelques vestiges archéologiques dont l'état de conservation reste médiocre.

L'observation des niveaux naturels révèle, qu'au terme des dépôts graveleux d'origine exclusivement rhodanienne, la dominance du fleuve se restreint. Une alternance de dépôts de fins limons sableux de la Saône et du Rhône se met alors en place. Cette séquence alluviale traduit une exondation progressive du site et laisse apparaître à son sommet les indices d'une première fréquentation sous forme de terres cuites architecturales roulées, bien souvent fragmentaires, et de nodules de charbons de bois (164,00 m NGF). Succédant à un dernier épisode torrentiel du Rhône, l'installation d'un épandage de tuiles reflète probablement les premières actions d'assainissement du secteur.

Après de nouveaux dépôts alluvionnaires de la Saône, les premiers niveaux de sol s'installent sur un rehaussement de faible épaisseur (164,60 m NGF en moyenne) et nous livre un lot de céramiques et amphores attribué à la période augustéenne (entre 20 et 10 av. J.-C.). Lors d'une fouille de sauvetage au 25 rue du Plat (Monin, 1985), au sud-ouest du tènement, une maçonnerie en gneiss nord/sud et son mur retour au sud sont mis au jour. Deux sondages nous ont permis d'observer ce mur, dont ne subsiste plus que sa tranchée de spoliation, et de restituer ainsi une longueur minimale de 24 m. Elle délimitait un bâtiment qui se développait vers l'ouest. L'étude du mobilier mis au jour en 1985 avait permis de proposer une datation autour du règne de Claude.

Le présent diagnostic, en l'absence de sols d'usage ou de structures associées, n'apporte pas d'éléments complémentaires concernant la chronologie ou la fonction de l'édifice. Les vestiges mis au jour au sud-est du terrain restent trop épars et mal conservés pour se risquer à une interprétation. Les quatre massifs (dont l'un est spolié) attestent, tout au plus, la présence d'au moins un bâtiment sur pilier.

Le mobilier issu de la tranchée de spoliation indique une activité de récupération datée de la fin du II^e au III^e s. apr. J.-C.

Les périodes d'occupation suivantes ne sont pas représentées sur le site, à l'exception, dans l'un des sept sondages, de la mise en place sur les niveaux antiques arasés d'un puissant remblai organique dont les strates supérieures remontent au second milieu du XVI^e s. ou au début du XVII^e s.

LYON 2e, Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu

Tranches 9 A (cour Saint-Martin), 9 C (rue Bellecordière) et 9 J (grande galerie est et cour Saint-Henri)

Stéphane ARDOUIN, Philippe DESSAINT, Étienne HOFMANN, Otilia STOÏCA
Savi

Antiquité gallo-romaine, époque médiévale,
Temps modernes, époque contemporaine

Opération 2015

Dans le cadre de la reconversion de l'ancien hôpital de l'Hôtel-Dieu, situé dans la Presqu'île lyonnaise en bordure du Rhône, une fouille préventive a été prescrite sur trois secteurs non contigus, localisés à l'emplacement d'un bâtiment démoli, au sein de deux cours intérieures et dans une galerie de circulation. La première intervention a été réalisée sous l'ancienne morgue (tranche 9 C) en 2015 directement par le Responsable scientifique d'opération. Après une surveillance du terrassement d'un couloir dans le sous-sol du bâtiment situé au nord de la cour Saint-Martin en décembre 2015 (tronçon rattaché à la tranche 9 A), ne révélant que les fondations de constructions modernes, la suite des interventions a été réalisée en 2016 sous la responsabilité déléguée aux responsables de secteur, dans la cour Saint-Martin (tranche 9 A) d'une part, dans la grande galerie orientale et à l'est de la cour Saint-Henri d'autre part (tranche 9 J). Seule cette troisième tranche avait fait l'objet d'un diagnostic préalable (Ardouin, 2015). Les interventions sont ici présentées dans l'ordre chronologique de leur réalisation.

Tranche 9 C

L'intervention sur la tranche 9C a porté sur l'ancien emplacement de la morgue à l'ouest de la cour du Midi, le long de la rue Bellecordière. La fouille, justifiée par la présence potentielle de plus d'un mètre de niveaux antiques, n'a révélé que peu de vestiges archéologiques. La fondation de la dalle du sous-sol de la morgue, plus profonde que présumée et atteignant plus d'un mètre d'épaisseur, a détruit la plupart des vestiges archéologiques jusqu'au contact des niveaux alluvionnaires résultant des apports du Rhône. Quelques variations dans le niveau d'apparition des graves ont été constatées au sud de l'emprise, à l'approche d'une dépression naturelle probablement liée à celle qui est connue sur la place Bellecour.

Cette fouille n'a permis de mettre au jour qu'un nombre limité de structures profondes témoignant de différentes occupations successives. Un fossé antique, creusé dans les graves et probablement destiné au drainage de la zone, a été comblé au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Un probable fond de fosse médiévale a également été identifié. La période moderne est représentée par quelques rares vestiges des habitations modernes du Bourgchanin, détruites à la fin du XIX^e s. lors de l'extension de l'Hôtel-Dieu.

Tranche 9 A

La cour Saint-Martin ou Bonnet (1 000 m²) se situe dans la partie sud-est de l'Hôtel-Dieu, entre la cour de la chaufferie et la cour du midi et à proximité du quai du Rhône. L'opération s'est déroulée en deux phases. L'emprise était occupée en grande partie par les sous-sols de l'hôpital dont la construction, dans les années 1980, a entamé les niveaux archéologiques jusqu'au terrain naturel. Les vestiges observés durant cette campagne se résument donc essentiellement aux structures fossoyées.

La cour se situe sur la levée de berge du Rhône, largement observée sur les sites voisins, et qui se caractérise par des dépôts alluvionnaires de sable et de galet (163,90 m NGF). La partie occidentale du terrain révèle l'existence d'un petit chenal nord-sud, modérément important, antérieur à l'occupation humaine. Coiffant le socle graveleux, les dépôts d'alluvions fines et litées sont les témoins d'épisodes d'inondations alternant crues, sédimentation et écoulements modérés.

Les premiers vestiges antiques se concentrent principalement dans la partie occidentale du site. Ils se résument à un niveau de fréquentation (164,50 m NGF) directement installé sur le sommet des limons de débordement et à quelques structures fossoyées. La présence dans leur comblement d'un faible lot de vaisselles et d'amphores révèle une fréquentation du site dès l'époque augustéenne, entre 15 av. et 15 apr. J.-C. Cet horizon s'inscrit probablement dans une première tentative de colonisation de ce secteur de la presqu'île, corroborée par les données archéologiques recueillies dans le voisinage.

La deuxième phase d'occupation antique livre le plan de trois bâtiments dont les tranchées de récupérations des maçonneries apparaissent sous les niveaux contemporains entre 163,69 m et 164,20 m NGF. Un épais mur de 1 à 1,20 m de large, en grande partie spolié, d'axe ouest-est (N 110° E), occupe toute la largeur de la cour au nord de celle-ci, soit 32 m de long. Deux murs perpendiculaires (80 à 90 cm de large), révélés par leur tranchée de récupération, subdivisent l'espace méridional en trois bâtiments qui filent au sud, à l'ouest et à l'est sous les galeries de l'Hôtel-Dieu. Le bâtiment central de 19 m par 23 m (minimum) forme un espace à trois travées séparées par deux rangées de piliers. Le bâtiment ouest (7,30 m par 23 m) est partiellement observé. Une unique base de pilier est mise au jour dans son espace intérieur. À l'est, le troisième bâtiment n'a fourni aucune donnée quant à son aménagement, à l'exception d'une ouverture communiquant avec l'espace central. L'architecture du bâtiment central avec son plan à piliers évoque les caractéristiques des entrepôts. Sa position géographique, à proximité immédiate du fleuve et sur un lieu de consommation, appuie également cette hypothèse. La vocation artisanale peut être écartée par l'absence de vestiges inhérents aux activités. Bien que les données soient lacunaires, il est tentant de l'associer aux deux autres bâtiments collatéraux avec lesquels il partage le mur nord, formant ainsi un complexe de stockage lié au transport fluvial.

La question de la datation reste difficile à appréhender. On sait que de tels édifices peuvent perdurer plusieurs siècles comme les grands entrepôts de Saint-

Romain-en-Gal dont l'existence s'étale du milieu du I^{er} au III^e s. apr. J.-C., ou le bâtiment de Gadagne, daté de 25/40 au III^e s. apr. J.-C. En l'absence de sols, de remblais ou de structures associées comme des vides sanitaires, la fouille n'a fourni qu'un lot insuffisant de mobilier pour autoriser un *terminus post quem* à la construction des bâtiments. Seul l'abandon semble bien se situer dans le courant du III^e s. apr. J.-C. Cependant, nous pouvons ancrer l'édifice dans le contexte d'urbanisation du secteur qui s'épanouit dès la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Sans qu'il n'y ait de lien direct entre les vestiges de la cour de la chaufferie (Bertrand, 2015) et ceux de la cour Saint-Martin, la similitude des axes et celles des reliquats de maçonnerie suggèrent qu'il s'agit là d'une ou plusieurs *insulae* construites dans une même logique d'urbanisation. On peut, dès lors, supposer que la construction de bâtiments tels que des entrepôts participe à ce mouvement.

La faible représentation de la période médiévale s'explique probablement par les destructions causées par les aménagements ultérieurs de l'Hôpital. Deux fonds de fosses détritiques ont été observés, uniquement sur la partie du terrain la mieux conservée, à la cote 164,30 m NGF. Le mobilier permet de rattacher ces structures aux XIII^e et XIV^e s.

Le développement du quartier du Bourgchanin que l'on situe dès le XV^e s. apparaît sur le site au travers de quelques fondations correspondant aux habitations du XVII^e et aux vestiges du cimetière de Lorette. Au milieu du XVI^e s., les pauvres de l'Hôpital acquièrent la partie orientale de la parcelle de la Madeleine, positionnée actuellement au centre de la cour. Ce jardin sera transformé en 1673 en cimetière d'hôpital, supplantant probablement celui de la cour de la Pharmacie, largement occupé. Il est désigné abusivement comme celui des pénitents de Lorette, bien qu'il ne partage avec cette confrérie qu'un simple lien géographique (les pénitents possèdent la parcelle voisine au sud dont aucun vestige ne nous est parvenu). Le cimetière, installé sur un terrain en lanière de 7,85 m de large, s'étendait sur 34 m de long jusqu'au Rhône (dont 24 m dans l'emprise de la fouille). Le sommet arasé des murs d'enceinte et des fosses à inhumation apparaissent globalement à la cote 163,80 m et, par conséquent, hors du fond de forme du projet. Il n'a, par conséquent, pas fait l'objet d'une fouille mais d'une reconnaissance en surface sans prélèvement. On sait donc peu de chose quant à l'organisation de l'espace sépulcral mais, d'après les observations faites, il se compose de 11 fosses à inhumation dont, a priori, une seule serait individuelle. La plus importante par ses dimensions mesure 8,60 m de long pour 2 m de large. Un nettoyage plus approfondi sur des surfaces restreintes a permis quelques observations quant au dépôt des défunts : les corps sont positionnés tête bêche, sur le dos. Les coupes stratigraphiques pratiquées pour estimer la profondeur des fosses ont révélé jusqu'à huit niveaux d'ensevelissement dans lesquels s'intercale parfois d'une couche de chaux. La densité d'individus a été évaluée à environ 500 pour 160 m².

Sa qualité de cimetière d'Hôpital ne sera effective que durant 23 ans, jusqu'au déplacement de celui-ci vers la maladrerie de la Guillotière. Les inhumations individuelles, réservées aux « personnes de qualité » se poursui-

vent toutefois jusqu'à son abandon définitif en 1741, à l'occasion de la construction du grand corps de logis de Soufflot.

Tranche 9 J

La tranche 9 J correspond à deux secteurs situés à l'est de l'Hôtel-Dieu. Le plus important est dans la cour Saint-Henri (ancienne cour de la cuisine) légèrement au sud-est de la chapelle actuelle (120 m²). Une emprise restreinte a également été explorée dans la grande galerie orientale située entre la cour Sainte-Élisabeth et la cour Saint-Henri. Compte-tenu des contraintes propres à ce second secteur (largeur de la galerie, présence de réseaux), seuls 45 m² sur les 70 m² prescrits ont pu y être explorés. Cette intervention, effectuée en 2016, fait suite à une opération de sondages réalisés en 2014 (Ardouin, 2015).

La fouille située dans la galerie a mis au jour les murs d'habitation du quartier du Bourgchanin qui se développe au sud de l'hôtel-Dieu entre le XIII^e et le XVIII^e s., date à laquelle il est partiellement détruit lors de l'extension de l'hôpital par l'architecte Soufflot. Une fosse et un fossé orienté nord-sud, creusés entre le milieu du XIII^e et le XIV^e s. dans les sédiments fluviaux, ont été partiellement observés sous ces vestiges.

La fouille de l'emprise principale, située dans la cour Saint-Henri, a mis au jour une petite aire funéraire dans l'angle nord-est de la cour. L'étendue totale de cette zone sépulcrale n'a pas pu être estimée, l'étude étant limitée par les fondations des bâtiments au XIX^e s. (encore en fonction) et les limites de l'emprise de fouille. Au total, huit sépultures individuelles et plurielles ont été fouillées et ont livré les restes appartenant à 27 individus. Les datations ¹⁴C situent les inhumations entre 1441 et 1473, et l'emplacement correspond à ce qui devait être à l'époque les jardins de l'Hôtel-Dieu. La comparaison avec les autres sépultures multiples retrouvées sur le site de l'actuel Hôtel-Dieu incite à relier ces inhumations à l'hôpital. Les individus pourraient avoir succombé à une épidémie ou aux suites d'une (ou plusieurs) pathologie(s) à l'origine de leur prise en charge. Ces sépultures sont parmi les plus anciennes structures funéraires liées au fonctionnement de l'hôpital actuellement identifiées. Au sud de la zone funéraire, et occupant la majorité de l'emprise, se trouvaient les vestiges d'un bâtiment pouvant correspondre à une construction de 1539. Cet édifice a connu au moins deux états différenciés, possiblement en lien avec ses changements de fonction : d'abord réservé aux nourrices, enfants et femmes enceintes et accueillant la cuisine, il fut ensuite transformé en buanderie. Les affectations successives sont sans doute corrélées à la présence d'une pompe à eau dont le puits a été identifié plus au sud à l'extérieur de l'édifice. Ce puits se situe sous le niveau de circulation de la rue Serpillière (observée en 2015 plus à l'ouest, au sud de la chapelle sur la tranche 5) qui séparait le quartier du Bourgchanin au sud, de l'Hôtel-Dieu au nord, avant son agrandissement. Le bâtiment a été détruit en deux temps lors des réaménagements de l'Hôtel-Dieu : une première fois partiellement, au XVIII^e s., lors de la création de la grande galerie Soufflot à l'est de la cour Saint-Henri et de la mise en chantier du grand dôme (ce que plusieurs plans anciens attestent), puis une seconde fois, intégralement, lors de la réalisation de la galerie nord au XIX^e s.

Tranche 9 E, zone sud : bâtiments C, E, F, G, J, T

Olivia PUEL

Savl

Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes

La tranche 9 E zone sud englobe les bâtiments localisés au sud de l'église ; elle concerne précisément les sous-sols des bâtiments A et T, C, F, B et E, G et J, qui se répartissent autour de la cour du Midi, de la cour Bonnet et de la cour de la Chaufferie. Les bâtiments de façade donnant sur le quai Jules Courmont sortent du cadre de l'opération (caves A 2, B 1, B 2 et B 3).

Les sondages prévus dans les caves A 1, C 1 et C 2 ont été annulés en raison de l'épaisseur inattendue des dalles de béton, qui couvraient toute la profondeur des aménagements. Les surveillances programmées dans les caves A 3, F 1, E 2, E 3 et J 1 n'ont fait apparaître que des remblais, pour la plupart d'époques moderne ou contemporaine. Les sondages réalisés dans les caves T 1, E 1, G 1 et G 2 ont révélé des vestiges antiques et/ou modernes, sur une épaisseur maximale de 0,30 m.

Le terrain naturel est présent sur le site sous la forme de la grave du Rhône et/ou des limons verts de débordements. Il a été atteint dans les caves en quatre points : dans la cave F 1 à 164,15 m NGF, dans la cave E 1 à 164,20 m NGF, dans la cave G 1 entre 163,60 m et 163,80 m NGF et, enfin, dans la cave G 2 à 163,50 m NGF.

Des niveaux antiques ont été mis au jour dans les quatre caves concernées par les sondages, mais ils se limitent à un remblai résiduel dans la cave E 1. Les structures observées dans la cave T 1 relèvent de trois phases distinctes, mais appartenant au même horizon chronologique. Aux deux premières phases appartiennent un mur, représenté par sa tranchée de récupération, et plusieurs niveaux de sol, en terre battue ou en cailloutis, qui attestent d'une occupation franche ; à la dernière phase appartiennent des remblais et des structures en creux (fossés), qui témoignent d'une occupation plus lâche. Le mobilier céramique et les enduits peints permettent de placer ces phases dans le premier tiers du I^{er} s. apr. J.-C. Les fragments d'enduit peint possèdent exactement les mêmes couches de mortier que ceux qui proviennent de la cour du Midi (Ardouin, à paraître), ce qui suggère leur appartenance à un même habitat. Les niveaux antiques mis au jour dans les caves G 1 et G 2 consistent en des niveaux de circulation en cailloutis, installés, à l'ouest, sur les limons naturels et, à l'est, sur un remblai anthropique et associés, à l'ouest seulement, à deux fossés creusés dans les limons. L'interprétation de ces niveaux reste sujette à caution : simples sols, chemins ? Leur datation est postérieure au II^e s., d'après le matériel céramique.

Les vestiges d'époque moderne correspondent essentiellement à des aménagements intérieurs réalisés dans les caves de l'hôpital : sols de terre battue ou de mortier, soubassements de meubles ou d'étagères de stockage, chemins de dalles pour faciliter le transport des

denrées. Il faut néanmoins signaler la présence, dans la cave E 1, d'un mur en pierres dorées qui, à en croire son désaxement par rapport à la cave elle-même, appartenait vraisemblablement à une maison du Bourgchanin et qui a servi, après son dérasement, de fondation au mur sud de la cave.

Tranche 9 E sud, caves du bâtiment G

Olivia PUEL

Savl

Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes

La fouille des caves du bâtiment G, qui borde au nord la cour de la Chaufferie, a été réalisée en avril 2016. Elle a permis de mettre en évidence des vestiges attribuables à l'époque antique et à l'époque moderne. Le socle alluvial graveleux a été observé sur toute l'emprise de la fouille, à des niveaux variables résultant, pour partie, de son irrégularité de surface. Du côté ouest, dans la cave G 1, il se présente une première dépression qui a été comblée par des sables et des limons naturels, qui témoignent successivement de phases d'écoulement faible et d'atterrissement progressif.

Dans ce secteur, les limons sont entaillés par de nombreux fossés, de dimensions et d'orientations variables, entre lesquels subsistaient parfois des surfaces de circulation indurées (cailloutis), qui procèdent vraisemblablement de la nécessité d'assainir une zone occupée localisée à proximité.

Partout ailleurs, le socle graveleux est directement surmonté par des remblais et/ou des niveaux de fréquentation, très ponctuels. À l'extrémité est de la cave G 2, il présente en outre une deuxième dépression qui, contrairement à la précédente, a été colmatée par des remblais artificiels, témoignant de la nécessité de juguler l'activité persistante des chenaux de tressage du Rhône au moment de l'installation humaine. Cette fréquentation, ponctuelle et opportuniste, s'inscrit dans le Haut-Empire et coexiste donc avec des occupations plus pérennes attestées dans la cour de la Chaufferie ou dans la cour Saint-Martin (Bertrand, 2015 ; Dessaint, à paraître).

Les premiers vestiges datés de l'époque moderne sont à mettre en relation avec les habitats du Bourgchanin : il s'agit de structures enterrées qui sont situées bien en dessous des murs ou des sols de maisons mis en évidence au sud du bâtiment G. Aussi ne serait-il pas surprenant que des niveaux de la fin de l'Antiquité ou du Moyen Âge aient disparu au moment de l'installation de ces aménagements, ce qui expliquerait leur absence totale dans la zone fouillée.

Les vestiges modernes appartiennent à la partie centrale des propriétés déjà documentées lors de la fouille de la cour de la Chaufferie (Bertrand, 2015) ; ils permettent donc d'avoir une vision plus large des maisons qui bordaient la rue Serpillère.

La maison dite Bournicat, du nom de son dernier propriétaire, procède de la réunion, à la fin du ^{xvi}^e s., de deux maisons adjacentes. Elle est décrite en 1680

comme une maison à étages, constituée de deux corps de logis autour d'une cour centrale, ce qui suggère un possible agrandissement en hauteur quelque temps auparavant. Les deux puits successifs mis au jour dans la cave G 2 correspondent vraisemblablement à l'espace de la cour centrale. Le puits le plus ancien pourrait correspondre à un puits mitoyen avec la propriété voisine, dite maison Dupas ; il est abandonné au plus tard dans la première moitié du ^{xvii}^e s. Le nouveau puits, construit dans le comblement du précédent, pourrait quant à lui être aménagé dans le cadre des travaux qui ont pu affecter la maison avant 1680.

D'ouest en est, les maisons dites Laverrière, Geoffroy et Dupas se trouvent parfois réunies entre les mains des mêmes propriétaires, en particulier entre la fin du ^{xvi}^e et le milieu du ^{xvii}^e s. En 1644, elles appartiennent à un lot de cinq maisons adjacentes qui font alors l'objet d'un partage entre les trois enfants d'une même famille. À l'est, les maisons Geoffroy et Dupas possèdent alors des aménagements communs, notamment une fosse d'aisance qui pourrait correspondre à celle qui a été mise au jour dans la cave G 2. À l'ouest, la maison Laverrière disposerait au contraire de sa propre fosse d'aisance, possiblement identifiable avec celle qui a été observée dans la cave G 1. L'absence de datations pour ces deux structures, qui n'ont pas été vidées, empêchent toutefois d'être affirmatifs quant à leur datation, mais aussi quant à leur attribution aux propriétés concernées.

Achevée en 1747, la construction du bâtiment G, caves comprises, a nécessairement perturbé les niveaux antérieurs : les fondations des murs mais aussi des longrines, qui traversent l'édifice d'ouest en est, ont causé la destruction partielle des structures liées au Bourgchanin, peut-être également des vestiges antérieurs. Ont été mis au jour, en relation avec les maçonneries des caves, des niveaux de cave successifs et de probables soubassements destinés à des étagères de stockage.

Tranche 9 E, caves nord, bâtiments O et Q

Anne-Catherine GERMANAUD-LE MER

Savl

Haut-Empire, Temps modernes

La fouille a permis de caractériser trois périodes d'occupation et de compléter les données collectées dans les opérations précédentes.

L'Antiquité n'est représentée que par un ensemble de fosses, de tailles et de profils variés, creusées dans le niveau de gravier du Rhône en place. Plusieurs d'entre elles se recoupent. Leur niveau d'ouverture se situe à une altimétrie comprise entre 163,62m NGF et 163,90m NGF. Ces creusements, dont le comblement est daté par le mobilier céramique des ⁱⁱ^e-ⁱⁱⁱ^e s., résultent très vraisemblablement d'un besoin en matériau sableux et graveleux, extrait à cet endroit. L'une d'entre elle a livré un lot de moules monétaires en terre cuite du ⁱⁱⁱ^e s.

Une fosse, creusée à l'extrémité sud-ouest du bâtiment Q dans la grave US 4, a livré du mobilier ^{xv}^e, la rattachant potentiellement aux jardins présents avant le

lotissement de la parcelle au début du XVI^e s. Les vestiges des parcelles qui sont ensuite loties sont présents dans le bâtiment O sous la forme de deux latrines, séparées par un mur est-ouest, et d'un sol bétonné.

Après le rachat de ces parcelles par l'Hôtel-Dieu à la fin du XVI^e s. et leur abandon progressif durant les premières années du XVII^e s (corrélé par le mobilier recueilli dans le comblement des latrines), l'espace est en partie dévolu au funéraire. Cet usage est représenté par treize fosses sépulcrales mises au jour dans l'emprise du bâtiment Q, à rattacher à l'ensemble du premier cimetière de l'hôpital installé dans la cour du Cloître joutant le bâtiment au sud. Cet ensemble est antérieur à l'agrandissement de l'hôpital avec la construction de l'ensemble des Quatre-Rangs dont les fondations du croisillon occidental, achevées en 1627 et installées dans la grave du Rhône, viennent détruire en partie les fosses funéraires et les autres vestiges qui étaient potentiellement présents.

Tranche 9 E, bâtiment S, crypte

Olivia PUEL

Savl

Antiquité gallo-romaine, Temps modernes

La tranche 9 E zone nord concerne la pièce nord du sous-sol du bâtiment N, qui borde à l'ouest la cour du Magasin, en cours de fouille au moment de l'opération, sous la direction de Stéphane Ardouin (tranche 6).

Le terrain naturel est présent sur le site sous la forme de la grave du Rhône et/ou des limons verts de débordements. Il a été atteint dans la cave à une altimétrie variable, comprise entre 163,80 et 164,15 m NGF. L'occupation antique est attestée dans ce secteur par plusieurs maçonneries mises au jour dans la cave (MR 7, MR 8, MR 14 et MR 124) ou dans la cour dite du Magasin (MR 6922, MR 6990 et MR 6997) (tranche 6, en cours de post-fouille), qui présentent des caractéristiques constructives similaires mais qui ne dessinent pas un plan cohérent. Il est fort probable que l'occupation funéraire, particulièrement dense, qui caractérise ces deux lieux à l'époque moderne ait entraîné la destruction d'autres structures antiques, ce qui empêche de fait d'avoir une vision globale du site. La nature de cette occupation reste indéterminée. L'absence de mobilier dans les fonds de remblai ponctuellement conservés (US 160 et US 161) interdit en outre de proposer une datation autre que cette époque antique, au sens large du terme. Le fait que les niveaux soient installés directement sur le terrain naturel n'induit pas nécessairement une datation haute. Les réflexions en cours dans le cadre de la post-fouille de la tranche 6 (Ardouin, à paraître) ou, à plus long terme, au moment de l'élaboration d'une synthèse sur l'occupation antique dans l'emprise de l'Hôtel-Dieu, apporteront peut-être de nouvelles pistes d'interprétation.

Si l'on fait abstraction des vestiges liés aux caves de l'Hôtel-Dieu, l'essentiel des vestiges de l'époque moderne se rapporte à la crypte des Juifs. D'après la commission de Gesse de Poisieux, établie en 1778, et les registres mortuaires tenus par Jean-Claude Prin, éco-

nome de l'Hôtel-Dieu, entre 1719 et 1788, cette cave aurait en effet servi de cimetière pour la communauté juive entre 1775 et 1792, accueillant de fait 34 individus. L'identification du lieu comme tel ne pose pas de problèmes. Un premier constat s'impose alors : le nombre de tombes restituables par l'archéologie s'élève à 33, ce qui paraît conforme aux données textuelles. Si l'absence de fouille a interdit toute approche anthropologique, l'analyse systématique des fosses, parfois gênée par une approche en plusieurs temps, a permis en revanche de travailler sur la chronologie relative et la répartition des inhumations. Nous livrons ci-dessous les principales conclusions de cette étude, en rappelant en préambule que, dans la mesure où l'âge biologique d'un individu n'est pas forcément en accord avec son âge réel, nous n'identifierons pas la classe d'âge des individus inhumés à partir des dimensions des fosses. Seules les très petites fosses peuvent être identifiées comme des tombes de très jeunes enfants.

L'occupation funéraire de la crypte connaît deux phases successives, qui se distinguent par une gestion plus ou moins rigoureuse de l'espace funéraire. Lors de la phase 1, les tombes sont alignées les unes à côté des autres, le long des murs. Non seulement elles n'empiètent pas sur les fosses voisines, mais en plus elles préservent, pour la circulation, une allée centrale dépourvue d'inhumations. Elles témoignent ainsi du respect manifesté envers les défunts. L'orientation des tombes semble d'ailleurs soumise à cet impératif puisque certaines d'entre elles suivent un axe nord-sud, sans être contraintes par un obstacle quelconque, mais plutôt pour éviter d'investir cette allée centrale. 20 sépultures appartiennent à cette phase, mais ce nombre pourrait être revu à la hausse, en considérant les espaces perturbés par les inhumations postérieures, marqués par un point d'interrogation sur le plan. Six d'entre elles sont attribuables à de très jeunes enfants. D'un point de vue chronologique, elles ont vraisemblablement été aménagées d'abord dans la partie nord de la crypte, dans un sens nord-sud, puis dans la moitié sud, dans le sens inverse.

Les sépultures de la phase 2 recourent des tombes antérieures. Elles sont elles-mêmes subdivisées en deux groupes. Dans un premier temps (phase 2 a), elles respectent l'allée de circulation, se contentant d'investir les espaces latéraux, déjà occupés ; dans un second temps (phase 2 b), elles investissent également cette allée centrale, signalant de fait que l'espace funéraire est désormais trop réduit. Les huit tombes de la phase 2 a sont concentrées dans la moitié nord de la crypte (7 sur 8), ce qui suggère que c'est ici que se trouvent les tombes les plus anciennes de la phase précédente. Les deux tombes de la phase 2 b sont au contraire situées dans la moitié sud, précisément dans l'allée de circulation.

Ces éléments de conclusion restent limités pour plusieurs raisons, qui tiennent d'abord à la non-prise en compte de trois fosses trop peu documentées, ensuite à la difficulté de déterminer le nombre exact des fosses sans procéder à la fouille des structures multiples, enfin à l'impossibilité, déjà soulignée, de rattacher les fosses aux individus cités par les textes. Bien entendu, la proximité d'une grande tombe et d'une petite tombe (SP 46 et SP 125, SP 21 et SP 77, par exemple) pourrait faire écho à

la mention de deux membres d'une même famille, comme Régine Rouget, morte à l'âge de deux ans le 13 juin 1778, et David Rouget, son frère, mort à l'âge de quinze ans, le 15 juin 1778. Mais il suffit de considérer les deux derniers défunts cités dans les registres, Liotte Vidal, âgé de neuf mois et un enfant non nommé, tous deux morts en 1792, et les deux tombes les plus récentes, SP 75 et SP 79, qui mesurent respectivement 2,15 × 0,90 m et au moins 1,65 × 0,65 m, pour inciter à la plus grande prudence □

Tranche 9 F **Cour du Cloître**

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

Tranche 9 G cour Saint-Louis haute (ancienne cour des Convalescents)

Cyrille DUCOURTHIAL
Savl

Temps modernes, époque contemporaine

Les deux sondages réalisés du 20 au 28 septembre 2016 dans la cour Saint-Louis de l'Hôtel-Dieu totalisent 35,5 m² à l'ouverture, soit 4,25 % de la surface visée par l'arrêté de prescription. La faible profondeur annoncée des aménagements prévus (bassin de rétention, plantation d'arbres) n'a pas permis de descendre en dessous d'1,30 m de profondeur, sauf dans d'étroites fenêtres d'observations. Les niveaux de limon noir à la base de la stratigraphie, fouillés jusqu'à 166 m d'altitude NGF, ainsi que la fosse F16 du sondage 1 peuvent correspondre aux plantations réalisées lorsque la cour servait de potager (usage attesté dans la première moitié du XVII^e s.). Dans le sondage 1, un pavage de galets en tête de chat a été mis au jour entre 166,46 et 166,61 m, soit à l'altitude du trottoir qui borde le bras sud du bâtiment des Quatre-Rangs, comme à celle du dallage de la galerie du bras est, qui, depuis le début du XVII^e s., ferme la cour à l'ouest et au nord. Les tessons de pichets en grès récoltés dans le niveau d'installation de ce pavage ne permettent toutefois pas de faire remonter sa mise en place bien au-delà du XIX^e s. Ce sol est scellé par un niveau de remblai détritique provenant, selon toute vraisemblance, de la démolition en 1821 du bâtiment des Convalescents, qui, depuis 1663, bordait la cour du côté est. Ce surhaussement général de la cour est également perceptible dans le second sondage. Il y a été précédé par la construction d'une galerie voûtée semi-enterrée, destinée à drainer vers le Rhône les eaux pluviales recueillies sur les versants de toits environnants. Les débris d'ossements humains recueillis dans les remblais qui ont servi à ensevelir la partie supérieure de cet égout laissent penser que sa tranchée d'installation a peut-être atteint les niveaux d'inhumations du petit cimetière de l'Hôtel-Dieu, attesté à proximité dans la première moitié du XVI^e s.

Tranche 9 I, cour Saint-Henri

Cyrille DUCOURTHIAL
Savl

bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Les deux sondages réalisés du 8 au 13 décembre 2016 dans la cour Saint-Henri, entre le grand dôme et la chapelle de l'Hôtel Dieu, totalisent 43,9 m² à l'ouverture, soit 6,65 % de la surface visée par l'arrêté de prescription (tranche 9I). La faible profondeur annoncée des aménagements prévus (renouvellement du pavage, installation d'un puits géothermique) n'a permis de descendre que très localement en dessous de 50 cm de profondeur. Au nord de la cour, une fenêtre d'observation pratiquée dans les niveaux de démolition du XIX^e s. a laissé apparaître, à un mètre de profondeur, l'arase du mur sud de la boulangerie de l'hôpital, achevée en 1702 et démolie en 1824 (166,5 m NGF).

Pourtant plus profond, le second sondage, au sud de la cour, n'a rencontré que des niveaux de remblais postérieurs à la privatisation de la rue Serpillière, en 1737, et à la démolition des maisons du Bourgchanin qui la bordaient et dont les vestiges n'ont pas été atteints. Les débris d'ossements humains et autres tessons de céramique de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne qui y ont été recueillis, vers 166,20 m NGF, paraissent avoir été arrachés, lors du terrassement initial de la cour, à une petite zone funéraire récemment mise au jour à proximité.

Tranche 9 K **Bâtiments N, R et S**

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

LYON 2e

Quai Saint-Antoine, place d'Albon

Emmanuel BERNOT
Savl

Haut-Empire, Bas-Empire, Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Les fouilles archéologiques menées dans le cadre de la construction du futur parking Saint-Antoine ont débuté au cours de l'été 2015 et se poursuivront jusqu'aux environs de 2019. Au cours de l'année 2016, elles ont concerné la place d'Albon (construction de la rampe de sortie) et une partie du quai Saint-Antoine (création d'un égout provisoire et travaux d'injection en pied d'immeuble).

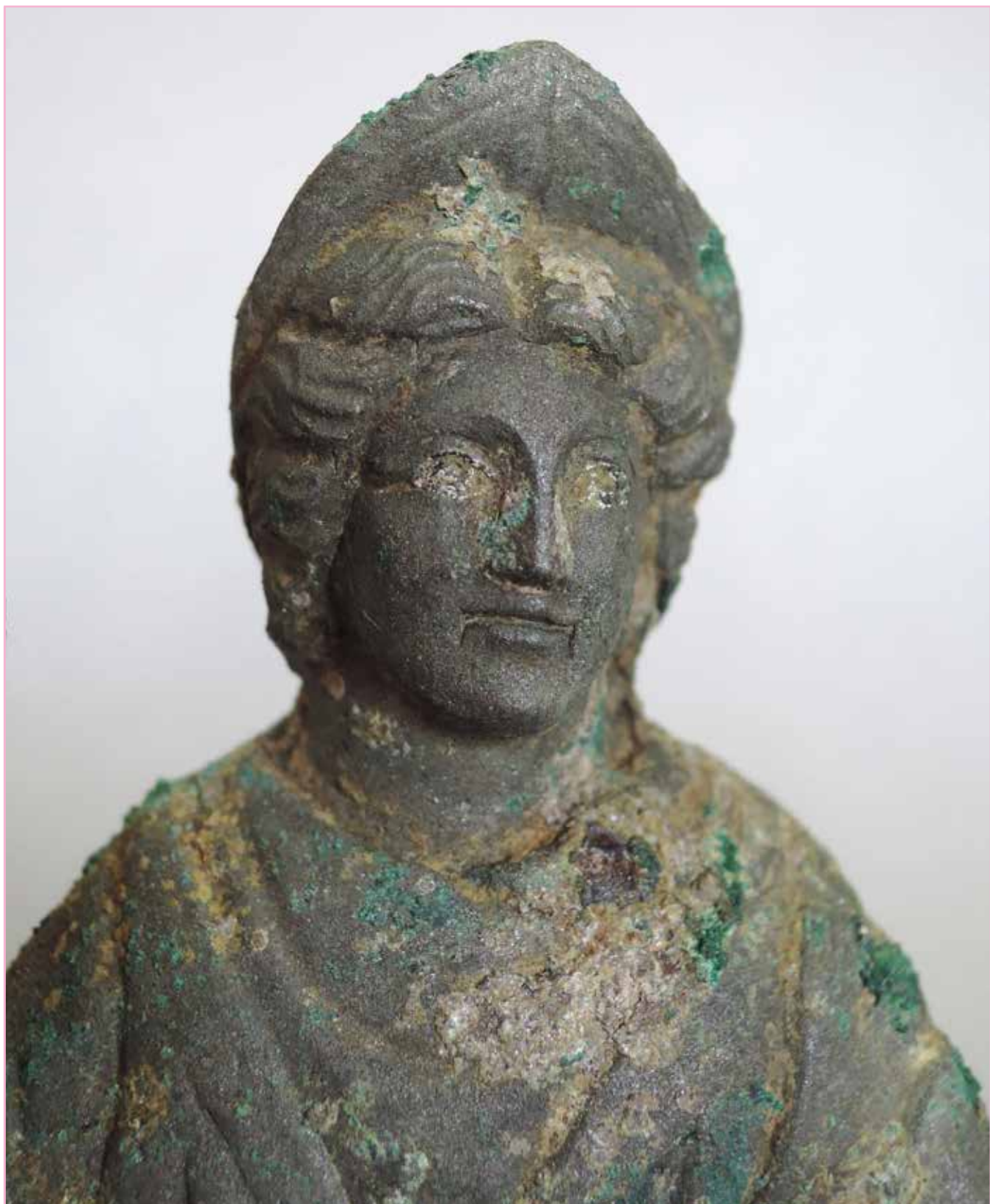


Fig 1 : Lyon 2e, quai Saint Antoine, place d'Albon. Statuette de matrone en bronze. Crédits : équipe Savl, 2014

L'occupation antique

Les vestiges mis au jour sous la place d'Albon ont permis d'attester d'une occupation antique du site se développant en direction de la Saône, au moins jusque sous les voies sur berge actuelles, où un mur nord-sud d'environ un mètre d'épaisseur a été aperçu à cinq mètres de profondeur (aménagement de berge ?). Plus à l'est, une portion de voie, large de 6,5 m et orientée nord-

sud, est mise en place à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. ou au début du 11^e s., au sommet des niveaux alluvionnaires sous-jacents. Sa surface de roulement est constituée de petits galets. Elle est bordée, à l'est, par un mur en moellons de granite, doté de plusieurs contreforts, puissamment fondé et conservé sur une hauteur d'1,5 m. Ce mur, dont le tracé est rectiligne, peut être restitué sur une longueur d'au moins 26 m. À l'est, le terrain situé à l'arrière du mur, soit légèrement en contre-haut par rapport à la



Fig 2 : Lyon 2e, quai Saint Antoine, place d'Albon. Canalisation d'adduction en terre cuite d'une fontaine.
Crédits : équipe Savl, 2014.

voie, est occupé par un bâti léger, sur solins de *tegulae*, construit contre le mur de soutènement à la fin du II^e s. ou au début du siècle suivant. Ces constructions sont présentes sur une largeur d'au moins 10 m le long du mur et forment plusieurs modules de 3,6 m de long. Cependant, seuls deux modules sont entièrement conservés, l'un a une largeur de 0,9 m ; le second est large de 2,1 m. Il est toutefois difficile de les interpréter en l'absence de niveaux de sol associés.

Dans le courant du III^e s., l'occupation du terrain situé à l'arrière du mur de soutènement change de nature. Un espace ouvert succède aux aménagements de terre ou

de bois de l'état antérieur. Un petit bassin y est aménagé. Long de 1,4 m et large de 0,8 m, son fond et ses parois étaient constitués de planches de bois calées par des pierres. Sa profondeur conservée n'excède pas 0,30 m ; on peut toutefois la restituer au moins du double. Cet espace ouvert est large de 4,3 m et il est bordé, à l'est, par des poteaux ou piliers, dont deux massifs de fondation, distants l'un de l'autre de 3 m, ont été découverts. L'espace compris entre chacun de ces piliers ou poteaux est occupé par des fondations rectilignes, qui témoignent de l'existence de murs ou de murets. Cet agencement suggère, en ce lieu, la présence d'un jardin (*hortus*) agrémenté d'un bassin et bordé, soit d'un mur à ossature en

bois, soit d'un portique dont les piliers sont reliés à leur base par un muret (« *pluteus* ») à la manière d'un péristyle. Situé à l'arrière du mur qui borde la rue présente en contrebas, ce jardin a une largeur d'un peu plus de quatre mètres, mais son étendue demeure inconnue.

Les niveaux d'abandon de ce secteur ont révélé la présence d'un dépôt rituel, enfoui sous une plaque de marbre et dont l'emplacement demeurerait matérialisé par une *tegula* posée de chant contre le mur de soutènement. Ce dépôt est contenu dans une situle cylindrique en bronze à fond plat et bord oblique se terminant par un rebord vertical. Ce récipient, haut de 180 mm et d'un diamètre de 260 à 278 mm, appartient à un type bien attesté dans le monde romain au III^e s. Ce seau contenait un lot d'objets demeurés dans un état de conservation remarquable et pouvant s'apparenter aux ustensiles d'un laraire : un vase en verre ayant contenu une substance lactée, une coupelle en bronze, ainsi qu'un ensemble de trois statuettes de matrones en bronze, aux visages vieillissants, (**fig 1**) et assises sur un banc constitué de plaques de bronze et dont le dossier est ajouré.

Plusieurs autres niveaux d'occupation antiques ont été mis au jour sur le site. Ils consistent, pour la plupart, en une succession de sols en terre battue associés à des murs en pierre ou à des constructions plus légères, sur sablières basses ou solins. Ces niveaux, qui couvrent une période d'occupation comprise entre la fin du I^{er} s. et le III^e s., restent cependant difficiles à caractériser en raison de leur morcellement causé par l'aménagement de plusieurs tronçons d'égout au cours du XIX^e s.

Enfin, à l'est de la place d'Albon, en limite de la rue Mercière, un tronçon de canalisation en terre cuite (**fig 2**) a été découvert. Conservée sur une longueur de quatre mètres et constituée de dix sections, cette canalisation présente une orientation nord-sud similaire à celle de la trame urbaine dans ce secteur de la ville antique. À son extrémité méridionale, elle comporte un nodule plus court, afin de lui permettre de s'infléchir légèrement en direction de l'est (seulement 34 cm de long, contre 48 cm pour les nodules constituant la partie rectiligne de son tracé). De ce côté, la dernière section de canalisation conservée est dotée d'un trou circulaire d'un diamètre de cinq centimètres, façonné avant cuisson et destiné au raccordement d'un tuyau de plomb. Cette canalisation d'adduction d'eau, enfouie sous deux mètres de remblais, alimentait une fontaine soutenue par un vaste radier maçonné, épais d'une vingtaine de centimètre et mis en place au début du IV^e s. L'une des dalles de soubassement de cette fontaine, longue de 3,3 m, ainsi que trois blocs de sa margelle, ont été découverts à quelques mètres à peine du radier, en remploi dans des murs médiévaux. Ils nous permettent de restituer en ce lieu une fontaine, très certainement publique en raison de ses dimensions, et constituée de blocs de choin.

Le Moyen Âge et l'époque moderne

Au cours du XII^e s., les niveaux de démolition hérités de la période antique sont recouverts d'un vaste pavement constitué de dalles jointives en calcaire dur, de type choin de Fay, dont les dimensions impressionnantes (parfois plus de deux mètres de long) et la nature du matériau utilisé peuvent suggérer une origine antique à ces blocs. Ce dallage semble avoir constitué une place, dont nous ne

connaissons pas les limites, mais qui s'étend sur au moins 24 m de long et 19 m de large, au débouché de l'ancien pont du Change construit au-dessus de la Saône au cours de la seconde moitié du XI^e s. La culée de ce pont a été partiellement découverte ; elle est formée par un énorme massif de maçonnerie, large de 6,5 m et constitué de blocs de granite, de gneiss et de calcaire jaune à entroques du Mont d'Or.

À la fin du XII^e s., ou au début du siècle suivant, un îlot d'habitation est édifié sur l'ancienne place, dont il utilise certaines dalles en guise de fondation sur radier. La construction de cet îlot est peut-être à mettre en relation avec une fosse de gâchage de mortier découverte immédiatement à l'ouest. Elle marque la naissance, au moins dans ce secteur, de la rue des Bouquetiers, qui joignait le pont de pierre à l'église Saint-Nizier, et dont un tronçon a survécu jusqu'à aujourd'hui. Au sud, cette rue semble également se border de maisons mais leurs vestiges, très ténus (fondation de mur de façade, lambeaux de sols), ne permettent pas de les dater ou de les restituer avec exactitude. L'îlot nord est, pour sa part, nettement mieux conservé. Il se développe sur une longueur de 24 m en bordure de la rue et il est divisé en quatre pièces d'habitation ouvertes sur l'extérieur. Toutes construites sur un modèle identique, leurs intérieurs sont divisés par des cloisons en bois, dont plusieurs négatifs ont été découverts. Leurs sols de tomettes seront plusieurs fois reconstruits et rehaussés, notamment au cours des XVI^e et XVII^e s. Enfin, durant l'époque moderne, une cave sera aménagée sous la pièce située à l'angle sud-est de l'îlot. Ces habitations seront détruites au début du XIX^e s.

Les immeubles bordant la limite méridionale de la rue des Bouquetiers nous sont, pour la plupart, parvenus sous leur forme moderne. Six d'entre eux sont en partie situés dans l'emprise de la fouille. Bâties sur un parcellaire hérité des siècles précédents, ils sont construits, reconstruits ou profondément remaniés au cours des XVII^e et XVIII^e s. Ils sont généralement constitués d'un corps de bâtiment sur rue, d'une cour intérieure et d'un corps de logis aménagé en fond de parcelle. Tous ces bâtiments sont dotés de caves voûtées, et un seul a conservé son sol de rez-de-chaussée en tomettes, la plupart des autres voûtes étant détruites. Parfois réalignés, souvent modifiés et généralement adaptés aux rehaussements successifs de la rue, ces immeubles perdureront jusqu'au milieu du XIX^e s.

Le quai Villeroy

Au début du XVIII^e s., l'aménagement du quai Villeroy, à l'emplacement de l'actuel quai Saint-Antoine, a engendré la démolition de deux immeubles en bordure sud de la rue des Bouquetiers, afin de faciliter la circulation entre le vieux pont de pierre et le nouveau quai. Jusqu'à la rue Dubois, la plate-forme de ce quai est construite sur une succession de voûtes de décharge, qui prennent appui sur d'imposants murs porteurs, et un réseau d'assainissement y est intégré. Ces égouts seront maintenus en place et prolongés lorsque le quai sera élargi au milieu du XIX^e s.

LYON 5e 39 montée du Gourguillon

Antoine VALOIS

Inrap

Haut-Empire, époque contemporaine

L'opération de diagnostic du 39 montée du Gourguillon a été réalisée en amont d'un projet de construction d'une maison individuelle. Cette intervention a permis de mettre au jour plusieurs états d'occupation, dont le plus ancien remonte au 1^{er} s. apr. J.-C. On constate tout d'abord une forte perturbation des sols et de la stratigraphie du terrain à travers une multitude d'excavations identifiées, pour partie, depuis le niveau de surface actuel, ainsi qu'un nivellement final du terrain certainement lié à l'installation des habitations contemporaines. Les creusements, interprétés comme des grandes fosses, sont de taille importante et remblayés par divers apports de matériaux et éléments de démolition gallo-romains. En effet, ils impactent le sous-sol jusqu'au niveau d'apparition des vestiges antiques, visibles à un peu moins de deux mètres sous le niveau actuel.

L'analyse du mobilier prélevé dans ces niveaux antiques, et plus particulièrement l'étude céramologique, permet de situer cette occupation entre le 1^{er} et le 11^e s. apr. J.-C. Elle est caractérisée par deux murs maçonnés, qui se développent au-delà des limites du sondage. Leur mode de construction, les matériaux utilisés et leur morphologie (un mur semi-circulaire) permettent d'envisager la présence d'un bassin d'agrément à exèdre(s). Il est associé à un niveau de mortier de chaux, englobant une maçonnerie, partiellement dégagée en bordure nord du sondage, qui pourrait correspondre au niveau de sol de cette occupation. Cependant, cette interprétation reste soumise à réserves en raison de la modeste taille du sondage archéologique, des contraintes techniques inhérentes à tout sondage profond (présence des paliers de sécurité qui réduisent la taille de la fenêtre d'observation) et des nombreuses perturbations liées aux fosses ultérieures qui nous donnent une vision restreinte des vestiges archéologiques antiques.

Néanmoins, il est particulièrement intéressant d'observer la présence de plusieurs éléments de démolition du 1^{er} s. apr. J.-C. (céramique, enduits peints, éléments de marbre) dans les « niveaux d'installation » du bassin, et des quarts de rond de colonne en terre cuite utilisés en réemploi dans la construction des murs. Nous retiendrons en particulier les fragments d'enduits peints qui, associés aux cabochons de marbre prestigieux issus de l'importation (porphyre vert, et marbre *africano*), pourraient être les témoins d'une riche habitation avoisinante. Il convient également de mettre en perspective l'ensemble de ces vestiges avec la richesse du contexte archéologique antique des environs. En effet, le secteur est situé au cœur de la ville antique, comme en atteste la présence d'importants édifices publics tels que le théâtre romain et de l'odéon ou les imposants thermes publics situés à l'emplacement de l'actuelle rue des Farges et fouillés sous la direction d'A. Desbat durant la seconde

moitié des années 1970. Mentionnons également la citerne antique située sous la cour du Lycée Saint-Just ou encore le port fluvial, en bord de Saône, mis au jour lors d'une campagne de fouille menée par G. Ayala au début des années 2000, dans le quartier Saint-Georges. L'actuelle montée du Gourguillon était d'ailleurs une voie antique qui reliait la colline de Fourvière aux berges de la Saône.

Les fouilles archéologiques menées depuis la seconde moitié du 20^e s. ont également permis de mettre en évidence une importante zone d'habitat et de commerces sur ce versant de la colline.

À ce sujet, nous mentionnerons en particulier les vestiges découverts lors des fouilles menées au 1 rue de l'Antiquaille entre 2007 et 2008 (É. Hofmann) et au 27 de la montée du Gourguillon en 2003 (S. Motte), respectivement situées à 320 m et 160 m de l'emprise qui nous concerne. Ces deux interventions révélèrent l'existence de riches *domus* installées dès le 1^{er} s. apr. J.-C., aménagées en terrasse, décorées de mosaïque et raccordées à l'eau courante. De plus, la *domus* située au 27 montée du Gourguillon a vu l'agencement d'un espace extérieur agrémenté de plusieurs bassins, dans un deuxième temps. On retrouve donc des constantes dans l'aménagement de terrasses et le développement des réseaux pour l'acheminement de l'eau au sein de l'habitat privé.

La mise en parallèle est donc aisée avec les vestiges mis au jour lors de ce diagnostic et les découvertes anciennes répertoriées à cette adresse. Il convient néanmoins de rester prudent face à ces observations en raison du dégagement limité des vestiges lié à l'étroitesse de la fenêtre d'intervention.

LYON 5e 71 rue Benoist Mary, tranche 1

Jean-Luc GISCLON

Inrap

règne d'Auguste, Haut-Empire, époque médiévale, Temps modernes, époque contemporaine

Une occupation augustéenne, très localisée, se trouve en bordure de la terrasse plio-villafranchienne du Point-du-Jour, sous forme d'un mur au nord, en aval, et sous forme d'une grande fosse d'extraction de limons à l'est, contenant des remblais avec des restes de pots horticoles, une demi-monnaie, un élément décoratif en « bronze » et des fragments d'os calcinés humains et d'os non brûlés d'animaux. Des drains et trois fosses de plantation en amont (vergers) pourraient être antiques ou post-antiques, alors que d'autres drains et une fosse de plantation seraient plutôt d'époque médiévale ou moderne. L'occupation contemporaine apparaît sous forme de traces agricoles (vergers, labours ?), de fosses-dépotoirs et de structures drainantes.

LYON 5e

86, 92 rue Edmond Locard

Laudine ROBIN

Éveha

Haut-Empire

L'opération de fouille a été prescrite dans le cadre d'un projet immobilier aux n° 86/92 rue Edmond Locard. Ce projet immobilier porte sur un agrandissement du centre de rééducation des Massues, à l'angle de la rue de Champvert et de la rue Docteur Edmond Locard, comprenant un « écrêtage du talus » pour la construction d'un bâtiment en terrasse sur six niveaux, directement adossé à l'ouest des bâtiments existants, et reposant sur des pieux forés. Ces travaux menaçaient la conservation des vestiges repérés lors du diagnostic réalisé en 2015 par le SAVL (Liagre, 2015).

L'opération, réalisée en mai-juin 2016, a porté sur une surface de 1 354 m², à l'extrémité ouest du 5e arrondissement de Lyon, sur le rebord du plateau du Point du Jour, et en limite du versant nord descendant vers le creux de la Vallonnière. Si, à proximité immédiate du chantier, plusieurs diagnostics archéologiques se sont révélés négatifs, les nombreux vestiges mis au jour sur le plateau du Point du Jour permettent de préciser un secteur en zone péri-urbaine de *Lugdunum*, un *suburbium* de la colonie, parcouru par plusieurs voies et aqueducs, et parsemé de secteurs d'habitats et de zones artisanales ou funéraires intercalés dans un paysage agricole.

Une occupation funéraire très dense

La quasi-totalité des vestiges antiques mis au jour se rapporte à un espace funéraire installé sur une ancienne nappe colluviale et exploité de l'époque augustéenne jusqu'au II^e s. apr. J.-C. Cette implantation occupe la partie sud de la zone fouillée, avec une concentration, visible sur 200 m², de 119 structures funéraires identifiées, auxquelles on peut ajouter cinq exemplaires découverts lors du diagnostic. L'étude stratigraphique et des mobiliers archéologiques a permis de scinder l'occupation en cinq phases.

La première se rapporte à l'époque augustéenne (15 av. J.-C.-15 apr. J.-C.), avec principalement des sépultures secondaires à crémation. La phase 2, correspondant à l'occupation la plus dense du site, concerne l'époque tibérienne (15/20-40 apr. J.-C.). Si elle comprend essentiellement des structures liées à la pratique de la crémation, c'est à cette époque que les inhumations font leur apparition, avec deux tombes identifiées. Au milieu du I^{er} s. apr. J.-C., l'occupation funéraire se poursuit, et les inhumations demeurent plus nombreuses. L'époque flavienne correspond à la dernière période de grande occupation du site, avec toujours une dominante persistante des structures liées à la crémation, mais les inhumations sont légèrement plus nombreuses. La dernière occupation funéraire est très ténue, avec trois structures identifiées, dont une très hypothétique, et deux se rapportant au rite de l'inhumation. Une importante partie de la nécropole reste toutefois inconnue. En effet, la

dynamique colluviale a remobilisé des sédiments antiques et a provoqué l'érosion des vestiges. Les niveaux de sols et de circulation, les monuments, les stèles, les plaques commémoratives susceptibles d'avoir existé ont ainsi disparu.

La caractérisation de la population inhumée s'est avérée périlleuse, du fait, notamment, de la mauvaise conservation des structures particulièrement arasées. On a recensé un minimum de 87 individus inhumés et crémés. La pratique de la crémation apparaît dès la période augustéenne et demeure la norme pendant tout le I^{er} s. apr. J.-C., alors que l'inhumation des défunts apparaît modestement à l'époque tibérienne et ne s'impose vraiment qu'au II^e s. On comptabilise deux périnataux, 26 immatures, trois adolescents et 59 adultes, dont deux possiblement masculins. Ainsi, un déficit des immatures est perceptible.

Ces individus ont pu être concernés par une pratique distincte : installation des individus dans un secteur adjacent non fouillé ou exclusion de la nécropole. Par ailleurs, les individus les plus jeunes sont surtout crémés, alors qu'habituellement, à Lyon, ils sont plutôt inhumés. Les dépôts de crémation présentent un faible poids d'os brûlés, que l'on peut parfois qualifier de symbolique. Le poids moyen n'atteint jamais celui attendu pour un individu complet, ce qui est courant dans les pratiques funéraires antiques. Le dépôt définitif se fait dans un récipient, le plus souvent en céramique commune à épaulement caréné ou à col côtelé agrémenté d'un couvercle posé à l'endroit ou à l'envers. On recense également deux amphores et un coffre en bois clouté. La majeure partie des fosses sont étroites et adaptées aux vases ossuaires et elles ont livré des rejets de crémation. Aucun aménagement interne (banquette, coffrage) n'a été identifié. La présence de plusieurs vases ossuaires affaissés, résultant probablement d'une forte pression verticale, laisse supposer la possible existence d'une fermeture avec une planche en bois et d'un tertre en terre au-dessus.

Les squelettes mis au jour dans les inhumations sont, eux, déposés selon différentes orientations, même si la principale reste est-ouest. Les dépôts se font en général sur le dos, avec les membres en extension, mais on compte quelques individus sur le ventre et un seul cas fléchi sur le côté. Les fosses sont, le plus souvent, rectangulaires, aux angles arrondis et dont les dimensions sont en rapport avec le gabarit des défunts. Elles n'ont pas livré d'aménagements tels que des banquettes ni des niches. La position de certains corps évoque la présence d'un linceul, même si aucune attache, de type fibule ou broche, ne le confirme. Un contenant rigide est même envisageable dans certains cas. Tous les types de dépôts ont livré un mobilier quantitativement important accompagnant le défunt : les céramiques, dont 50 vases ossuaires, le verre avec de nombreux balsamiques, les monnaies avec treize espèces identifiées, le petit mobilier se référant à des productions modestes, pour ne pas dire pauvres, les dépôts carnés, particulièrement faibles et constitués majoritairement de filet/longe de porc, ou encore les restes végétaux, correspondant à des aliments issus de la sphère quotidienne.

L'implantation funéraire de la rue Edmond Locard



Fig 1 : Lyon 5e, 86-92 rue Edmond Locard. Dépôt de crémation en vase ossuaire. Crédits : Laudine Robin (Éveha), 2016

semble s'installer sur un terrain vierge d'occupation antérieure et éloignée d'à peu près 1 000 m du *pomerium*. Ce choix de s'installer à l'écart peut résulter des coûts élevés de possibles concessions urbaines. La population inhumée peut tout de même provenir de Lyon, mais elle appartiendrait aux classes sociales les moins favorisées. En effet, il a été constaté une quantité et une qualité moindres dans le choix des viandes déposées dans les structures par exemple, à l'instar du petit mobilier, dont l'étude a souligné sa forte modestie. Ainsi, les moins fortunés, ou de statut distincts, se retrouveraient potentiellement éloignés des limites suburbaines. Autre supposition : les défunts pourraient être issus d'une population habitant aux alentours. Cependant, à l'heure actuelle, on ne connaît pas de vestiges permettant de supposer l'existence d'une *villa* ou d'une agglomération secondaire dans le secteur. Aucun élément de construction, type terre cuite architecturale, blocs, mortiers n'a été retrouvé en position secondaire sur le site.

Ainsi, aucun rapprochement ne peut être fait entre la zone funéraire et des vestiges d'habitat ou d'activités artisanales, agricoles ou commerciales.

Un fossé d'orientation est/ouest : limite de la nécropole ou bras septentrional d'un enclos ?

À l'extrémité nord de la zone funéraire, un fossé,

d'orientation ouest-est, a été dégagé sur toute la largeur de la parcelle, soit un peu plus de 16 m. À l'origine, ce fossé a été creusé avec un profil en « U », mais l'évolution taphonomique va provoquer une tendance à l'érosion différentielle des parois du fossé. La difficulté d'installer celui-ci dans la topographie évoque une forte volonté de l'occupant et donne un caractère particulier à cette structure. Il connaît un fort pendage de l'est vers l'ouest, avec une différence d'altitude de plus d'1 m, et s'inscrit donc dans son contexte, suivant le dénivelé de 10 % de la parcelle. Le comblement principal a livré une grande quantité de mobilier archéologique (céramique, verre et métal), ainsi que des ossements humains et animaux. Une grande partie d'entre eux a subi un passage au feu et rappelle en cela les dépôts liés à la pratique de la crémation. Le mobilier a donc été déversé dans le fossé lors de la perturbation des anciennes tombes. L'étude de la céramique confirme une datation du comblement située entre le règne d'Auguste et l'époque tibérienne, ce que ne contredisent pas le mobilier en verre et les monnaies. Il n'est pas impossible que le fossé comblé à l'époque tibérienne était encore visible pour les périodes suivantes. En effet, les sépultures datées des phases 3, 4 et 5 sont exclusivement localisées au sud du fossé. Ainsi, il a fourni de toute évidence une limite septentrionale à la nécropole, puisque la quasi-totalité des sépultures se situent au sud

de celui-ci (84 %), correspondant à une zone de démarcation de l'occupation funéraire. Il a pu servir de dépotoir à la zone, compte tenu du mobilier recensé dans son comblement. Par la suite, il fut recouvert par un apport colluvial, ayant bouleversé les structures et scellant l'ensemble des sépultures antiques. Ceci expliquerait notamment la présence de quelques rares éléments plus tardifs, produits postérieurement, au milieu du siècle, et caractérisant surtout la période flavienne. Enfin, il n'est pas impossible non plus que ce fossé appartienne en réalité à un enclos, avec un retour probable entre la parcelle fouillée et le sondage 7 du diagnostic.

Une occupation des périodes moderne et contemporaine

Un niveau d'occupation post-antique est visible sur la totalité de la parcelle fouillée. Trois drains, aux orientations nord-sud ou nord-est/sud-est, ont été découverts dans la partie ouest de la fouille.

Il a aussi été remarqué des remblais, qui deviennent de plus en plus importants à mesure que l'on se dirige vers le nord, allant ainsi de 0,40 m à plus de 3 m. Une partie se rapporte à l'époque moderne et doit probablement être liée à des terres agricoles ou à l'installation d'une grande *villa*, à l'instar des drains.

Des niveaux récents correspondant à la mise en place d'une large plate-forme sur la butte, en vue de l'installation de la clinique des Massues vers 1960, ont laissé quelques vestiges. Des niveaux contemporains se rapportent aux aménagements nécessaires à l'installation du terrain de sport et d'un chemin piéton : des tranchées et une maçonnerie révèlent, enfin, un réseau hydraulique et électrique.

LYON 5e

Maison des Chapelains, 11 montée Nicolas de Lange

Michèle MONIN

Savl

Antiquité gallo-romaine, époque contemporaine

Le projet de restauration de la maison des Chapelains, située sur l'esplanade de la basilique Notre-Dame de Fourvière à Lyon 5e et classée au titre des monuments historiques, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique en 2016. Les travaux de rénovation comprennent le décaissement du sol de certaines des caves de la maison, le réaménagement intérieur de l'ensemble du bâtiment, la mise en place d'un drain en limite de parcelle côté nord, la restructuration des espaces extérieurs et la réfection des façades.

Le secteur diagnostiqué se situe en bordure septentrionale de l'esplanade de Fourvière, là où est érigée la basilique du même nom. L'archéologue Amable Audin situe traditionnellement le premier *forum* de *Lugdunum* à cet emplacement (*forum vetus*). D'autres chercheurs y supposent la présence de sanctuaires gallo-romains, voire celtiques. Le parement d'un mur antique encore en élévation est englobé dans la façade ouest du logis contre lequel s'appuie la maison des Chapelains.

L'opération de diagnostic fut donc l'occasion d'effectuer une analyse de ce mur, connu depuis des décennies, et d'en réaliser un relevé précis. Il est construit en moellons de gneiss anatexite, granités et calcaires, alternant avec deux doubles rangées de briques. Large de 0,84 m, il est orienté nord-sud et conservé sur une longueur de 1,90 m. Le parement a été bûché dans la partie supérieure et le blocage intérieur a pu être mis au jour. Ce dernier était dissimulé par la consolidation et l'enduit contemporain appliqué sur la façade actuelle.

Trois sondages ont été ouverts dans les caves, à une profondeur variant entre 0,50 et 0,80 cm. L'examen stratigraphique montre une couche de remblai contemporaine de l'édification et de l'occupation de la maison des Chapelains d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, recouvrant des niveaux de démolition antique (alt. sup. moyenne : 288,00 m NGF).

Deux autres sondages ont été réalisés en avant de la maison, dans le jardin, côté sud. Les niveaux de démolition antique apparaissent à une altitude située entre 290,00 m et 290,50 m NGF, soit à une profondeur minimum de 0,80 m.

Enfin, le dernier sondage ouvert au nord, en limite de propriété, a mis au jour la présence d'une voûte appartenant soit à une citerne, soit à une ancienne cave. Les murs sont construits en pierres jaunes des Monts d'Or. La présence de deux autres citernes a empêché la poursuite de sondages complémentaires.

LYON 5e

14 ter chemin de Montauban

Cyrille DUCOURTHIAL

Savl

Temps modernes

Pour améliorer l'accessibilité des véhicules de sécurité aux bâtiments des anciennes archives départementales, situés à l'extrémité du chemin de Montauban, trois tronçons du mur de clôture de la propriété dite des Missions, sise au n°14, ont été reconstruits légèrement en retrait de la voirie. La proximité d'une voie présumée antique pouvant laisser présager des remplois de dalles, la démolition de ces tronçons s'est opérée dans le cadre d'un diagnostic archéologique. Le démontage a fait apparaître trois clavaux taillés dans du calcaire à gryphées de Saint-Fortunat, aux faces soigneusement moulurées et polies. Leur mouluration permet de dater de la Renaissance les deux arcs en plein-cintre de 93 cm de diamètre dont ils sont issus.

LYON 5e

25 avenue du Point du Jour

Sylvain MOTTE

Inrap

Haut-Empire

Ce diagnostic a été réalisé dans une cour d'école, avant la construction d'un bâtiment scolaire. L'un des quatre sondages a livré un dépôt de résidus de crémation du I^{er} s. apr. J.-C. Le réceptacle de ce dépôt funéraire est une fosse de forme subrectangulaire d'un grand axe de 1,10 m et à fond presque plat. Son comblement a fourni un mobilier assez abondant, majoritairement des objets en alliage cuivreux, quelques fragments de céramique et un abondant lot d'os humains brûlés. Cette structure est à mettre en relation avec le vaste espace funéraire gallo-romain mis au jour à proximité, rue de la Favorite et le long de l'avenue du Point du Jour. La structure funéraire est apparue à 1,25 m de profondeur sous le sol actuel ; elle s'ouvre dans le terrain naturel villafranchien et sous un remblai antique épais de 0,50 m, recouvert par 0,35 m de remblais contemporains. Ce niveau gallo-romain est présent dans trois des quatre tranchées de diagnostic.

LYON 5e

Ancien couvent des Carmes déchaussés, anciennes archives départementales, 2 chemin de Montauban

Cyrille DUCOURTHIAL

Savl

Haut-Empire, Bas-Empire, bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

La reconversion des anciennes archives départementales en établissement d'enseignement supérieur a fourni l'occasion de diagnostiquer les bâtiments du couvent des Carmes déchaussés qu'elles occupaient depuis 1911. Situé sur un balcon du versant nord de la colline de Fourvière, dominant la Saône de près de 50 m, le site est occupé dès l'époque antique. La fouille de l'emprise de la fondation d'une grue de chantier a fortuitement mis au jour la façade d'un bâtiment fondé perpendiculairement à la pente, dans les sables argileux gris-vert et les limons partiellement grésifiés du Miocène qui nappent le socle rocheux. Les restes d'un mur de refend sont aboutés à sa face interne. Aucun sol associé n'a été conservé. Le mur est amputé de ses extrémités par deux grandes fosses comblées par le produit de la démolition d'un habitat des II-III^e s. L'un de ses complements sert de radier de fondation à un petit massif de maçonnerie arasé à 208,57 m NGF, et prolongé au XIV^e s. par un modeste aménagement de jardin en pierres sèches, seul vestige découvert des maisons médiévales connues grâce aux archives. Une brèche dans le mur d'une cave, située à plus de 30 m de là, laisse encore apercevoir plusieurs maçonneries antiques en élévation, culminant à 210,74 m. L'espace intermédiaire est occupé par un épais matelas de limon argilo-caillouteux colluvionné, particulièrement compact et

cohésif, dans lequel ont été fondés tous les bâtiments ultérieurs.

Le couvent des Carmes est fondé en 1617 par Philibert de Nérestang, grand maître des ordres de Notre-Dame et Saint-Lazare, sur le domaine rural de *Thunes*, apparu 250 ans plus tôt dans la documentation. Le domaine possède alors deux maisons, autour desquelles s'organisent peu à peu les bâtiments claustraux.

Deux maisons occupent alors le domaine. La maison du *Petit Thunes*, dont une partie de la façade septentrionale a été mise au jour au cours du diagnostic et qui est figurée sur le grand plan scénographique, a sans doute été construite au début du XVI^e s., par Pierre Garbot, membre important de la chancellerie royale. La maison du *Grand Thunes*, plus récente (fin XVI^e-début XVII^e s.), est probablement l'œuvre des Scarron, une famille de notables lyonnais auxquels le domaine est finalement racheté. C'est dans cette seconde maison que les Carmes s'installent et aménagent une chapelle provisoire en 1618. La construction de l'église Notre-Dame du Montcarmel, débutée en 1623, est rapidement interrompue : il faut reloger les moines ailleurs que dans la maison du Grand Thunes, à laquelle il a été prévu de greffer la nef, et qui devait elle-même accueillir un chœur à deux niveaux. Un premier dortoir, avec réfectoire en rez-de-chaussée, est construit en 1625 contre la façade septentrionale du Petit Thunes, perpendiculairement au noviciat abouté quelques années plus tôt au pignon ouest de la même maison. L'espace séparant les deux maisons de Thunes est transformé en cloître. L'église est finalement consacrée en 1640, mais ne sera achevée qu'après 1666. En 1650, les Carmes entreprennent la construction d'un grand corps de logis étendu de la façade de l'église au cloître. Il comprend plusieurs espaces fonctionnels au rez-de-chaussée (sacristie, chambre des pèlerins, parloir, salle capitulaire, etc.) et un vaste dortoir cloisonné à l'étage. En 1663, l'ancien noviciat est transformé pour accueillir de nouvelles cuisines, un chauffage, une infirmerie et une chapelle. L'ensemble est distribué par un escalier à quatre noyaux construit dans l'ancienne maison du Petit Thunes réhaussée à cet effet. Dans l'étage ajouté au cours de la même campagne à la maison du Grand Thunes, on aménage une bibliothèque. En 1684, un dernier corps de logis est construit sur le côté sud du cloître, au long du chemin de Montauban. Il abrite deux niveaux de dortoirs au-dessous d'une roberie.

LYON 5e

Clos de la Visitation, 23 rue Roger Radisson

Benjamin CLÉMENT

Archeodunum

Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge, Moyen Âge classique

L'opération de fouille préventive menée au clos de la Visitation s'inscrit dans le cadre d'un réaménagement de l'ancien couvent en hôtel. Suite à la découverte de vestiges antiques lors du diagnostic, une fouille, sous la forme d'un suivi de travaux, a été prescrite sur une surface de 540 m².

Le site est implanté au sommet de la colline de Fourvière, en plein cœur de la colonie romaine de *Lugdunum*. Les vestiges sont aménagés directement sur des blancs lœssiques ou morainiques, qui caractérisent les affleurements dans ce secteur de la ville. La parcelle est longée au nord par la *decumanus maximus* de la colonie, alors qu'au sud se développe le centre monumental occupé par l'odéon, le théâtre et le pseudo-sanctuaire de Cybèle.

Les vestiges mis au jour sont ici particulièrement ténus en raison de la nature de l'opération. Plusieurs tronçons de maçonnerie, un sol et quelques fosses nous sont parvenus. Le mobilier ou les techniques de construction permettent de les rattacher à l'Antiquité, avec une occupation débutant dès la période coloniale (40-20 av. J.-C.) et perdurant jusqu'à l'abandon de la ville haute (début du III^e s.). Ces maçonneries suivent deux orientations distinctes : la première, au nord, identique à la trame A ; la seconde, au sud, orientée sur la trame C. Un puissant mur de terrasse semble marquer la limite entre ces deux orientations.

Un bâtiment est édifié à la fin de l'Antiquité ou au début du haut Moyen Âge dans la partie nord du site. Il est caractérisé par quelques tronçons de maçonneries liées par un mortier vert friable. Une nécropole d'une demi-douzaine de sépultures à inhumation est par la suite implantée le long des murs de cet édifice, entre la deuxième moitié du X^e et la première moitié du XI^e s.

Opération 2015

LYON 5e

Chemin de la Visitation, 23 rue Roger Radisson

Stéphane CARRARA

Savl

Second âge du Fer, règne d'Auguste, Haut-Empire, Bas-Empire

La fouille du chemin de la Visitation, malgré son interruption, a permis d'apporter de nouveaux éléments de réflexion sur l'urbanisme antique de Lyon et son évolution dans le temps. En outre, cette opération permet également de compléter nos connaissances sur l'occupation protohistorique de la colline de Fourvière, qui viennent d'être enrichies par la découverte récente d'un *murus gallicus* (Monin *et al.*, 2015).

Les apports pour la période protohistorique

Les niveaux et les structures protohistoriques ayant été perçus uniquement en coupe, les apports de la fouille restent limités. Cependant, l'opération archéologique du chemin de la Visitation permet de confirmer la présence d'un niveau anthropisé protohistorique (US 95), qui paraît bien conservé sur la terrasse haute du site. Cette couche semble abriter, outre du mobilier La Tène D, des éléments plus anciens qui, à l'image de la découverte faite sous le *murus gallicus* de la rue Abbé Larue, pourraient se rap-

porter à des horizons Néolithique final/Bronze ancien et/ou Bronze final.

Un lot limité, mais homogène, d'amphores vinaires provient d'un creusement dont il est difficile, seulement en coupe, de définir la nature : fossé ou fosse. Cependant, ce négatif (US 62) pourrait correspondre à un fossé en V, d'axe nord/sud, participant à la délimitation d'un parcellaire ou d'un enclos. Il pourrait rejoindre les nombreuses structures du même type déjà mises au jour sur la colline de Fourvière : fossés du Verbe Incarné, du Lycée Saint-Just ou de l'Hôpital Sainte-Croix. Le fait que la structure fossoyée ne se prolonge pas dans le sondage, ou dans la coupe sud de celui-ci, pourrait indiquer qu'il s'agit d'une fosse, mais on peut également être en présence de l'interruption d'un fossé (une entrée ?). La particularité de ce nouveau tronçon de fossé réside dans sa chronologie. En effet, les structures évoquées plus haut présentent toutes une chronologie centrée sur La Tène D1b-La Tène D2 (fin II^e début I^{er} s. av. J.-C. et I^{er} s. av. J.-C.). Le lot de mobilier du site de la Visitation, certes limité, présente quant à lui une chronologie plus ancienne, contemporaine des vestiges mis au jour dans la plaine de Vaise (rue du Souvenir, rue Marietton et rue du Mont d'Or), soit de La Tène D1a.

Les amphores du fossé (ou de la fosse ?) F62 ne constituent pas un lot statistiquement suffisant pour une datation définitive. Il peut cependant être comparé aux contextes déjà étudiés à Lyon. Ainsi, les fossés de la rue du Souvenir et de la rue Marietton, datés des années 150-125 av. J.-C., sont caractérisés par l'absence totale d'amphore Dressel 1B (Maza, 1998 ; Maza, 2001). Ils intègrent 40 à 50 % d'amphores gréco-italiques. *A contrario*, les contextes plus récents du lycée Saint-Just, de Saint-Vincent ou de l'hôpital Sainte-Croix livrent une proportion significative d'amphores Dressel 1B (entre 29 et 36 % ; Maza, 1998 : 20). On peut donc proposer, avec prudence vu la taille de l'échantillon, une datation entre les années 140 et 120 av. J.-C. pour le lot d'amphores républicaines de la Visitation.

Par sa chronologie, cette nouvelle découverte vient quelque peu bouleverser le schéma évolutif que l'on pouvait dresser de l'occupation laténienne sur le territoire lyonnais. En effet, les découvertes du site de la Visitation attestent, sur la colline, d'une occupation contemporaine de la résidence aristocratique identifiée dans la plaine de Vaise. L'enjeu des fouilles et des recherches à venir sur ce secteur de la colline de Fourvière sera de confirmer la chronologie de cette occupation et de préciser sa nature.

Les apports pour la période antique

Les niveaux rattachés à la période antique permettent de discerner cinq états d'occupation entre 10 av. J.-C. et 230 apr. J.-C., que l'on retrouve sur les sites environnants (rue des Farges, Pseudo-sanctuaire de Cybèle et clos de la Visitation). Les niveaux coloniaux précoces (40-20 av. J.-C.) mis en évidence sur les sites du Verbe Incarné, de Cybèle ou du clos de la Visitation demeurent absents, tout comme sur le site de la rue des Farges.

Les vestiges du chemin de la Visitation s'intègrent visiblement à une série de terrasses déjà observée notamment sur le site voisin du clos de la Visitation (Clément, 2016), où un large mur orienté est/ouest délimite deux terrasses présentant un dénivelé d'un mètre

(terrasse nord à 297 m NGF et terrasse sud à 296 m NGF). Sur le site du chemin de la Visitation, un mur axé est/ouest (MR 109), largement détruit par une tranchée de récupération (F67), délimite une rupture altimétrique entre les vestiges localisés au nord et ceux situés au sud. Tout porte à croire que le mur 109 a matérialisé une limite entre deux terrasses et confirme l'existence d'une série de terrasses, axées est/ouest, s'étendant vers le sud depuis le clos de la Visitation. Le premier état d'occupation antique (phase 2, état 1) observé sur la fouille ne concerne que la terrasse haute (terrasse nord), où des négatifs de poteaux et de sablières basses, associés à des sols, attestent de constructions (habitats ?) en bois et en terre, vers 10 av.-10 apr. J.-C. L'arrêt de l'opération archéologique n'a pas permis de vérifier la présence de ces niveaux sur la terrasse basse (terrasse sud).

- Le type d'occupation :

L'orientation des vestiges, nord 4° à 9°ouest, établie dès l'état augustéen (état 1), ne connaît aucun changement lors des reconstructions successives : elle perdurera tout au long de l'occupation. Elle correspond à la trame urbaine C de Lyon, identifiée sur une partie des vestiges de la rue des Farges (175 m au sud-est), sur le site du clos de la Visitation (100 m au nord-ouest) et sur les fouilles anciennes du clos des Minimes (50 m à l'est).

Dans l'état de nos connaissances, il semble qu'une occupation à vocation domestique se soit développée sur la terrasse nord, avec l'implantation d'un édifice construit sur fondations et solins maçonnés en blocs de granite (mur MR 30, bâtiment n°3), vers 30-70 apr. J.-C. (état 2). Dans le même temps, la terrasse sud ne semble occupée que par un grand bâtiment de près de 11 m de large reconnu sur 6,90 m de long. La largeur des murs (0,80 m), les dimensions reconnues du bâtiment, la largeur de sa porte (2,65 m) et la taille du bloc de seuil laissent présumer d'une certaine monumentalité du bâtiment n°1, pour lequel on envisage un statut et une fonction relevant du domaine public. La terrasse basse semble donc occupée, dès l'époque tibéro-claudienne, par un important bâtiment orienté nord 4°ouest sans doute à vocation publique, qui perdurera jusque vers 175-200 apr. J.-C. On retrouve cette mixité entre espace public et espace domestique sur plusieurs sites environnants : la rue des Farges (thermes publics), le clos de la Visitation (édifice monumental ?) ou le pseudo-sanctuaire de Cybèle (prétoire, sanctuaire ?). Dans le cas de l'opération du chemin de la Visitation, il reste à déterminer la nature exacte de ce bâtiment public. Si le bâtiment semble avoir perduré pendant près de deux siècles, on peut se demander s'il en a été de même pour sa fonction ? À environ 50 m à l'ouest de la fouille, la découverte sous les pavillons des Télégraphes, en 1846 et 1848, d'au moins trois autels dédiés à Mercure Auguste et Gaia Auguste peut fournir un indice concernant l'identification du bâtiment 1. En effet, le dédicant, Marcus Herennicus Albanus, qui a consacré ces autels, a également fait élever un temple sur l'espace public afin d'accueillir les autels et les statues de Mercure et Gaia ainsi qu'une « image » de Tibère Auguste (Le Mer, 2007 : 598). On peut donc légitimement s'interroger sur les liens qui peuvent exister entre cette découverte ancienne et notre bâtiment, même si aucun élément ne permet de les relier. L'architecture et le plan

incomplet du bâtiment ne permettent pas de proposer d'identification ; cependant, les particularités de certains mobiliers, notamment métalliques, peuvent fournir quelques pistes de réflexion. Ainsi, la présence sur le sol de *terrazzo* de nombreux fragments de tôles rectangulaires en fer, comportant les traces d'un support en bois et des clous de fixation de petites tailles, peuvent attester la présence de menuiseries ou d'ameublements renforcés d'éléments métalliques qui auraient équipé ce bâtiment : étagères, rayonnages, caisses ou coffres, banquettes ? De même, les deux négatifs F113 et FH45, pourraient marquer les emplacements de deux escaliers parallèles menant à un étage ou une galerie périphérique.

À l'état 3 (vers 80-120 apr. J.-C.), les vestiges présents sur la terrasse nord conservent une vocation domestique avec la reconstruction d'une *domus* (bâtiment 3). Cependant, la terrasse nord paraît connaître un profond remaniement. Le bâtiment n°3, qui semblait se développer à l'est du mur MR30 à l'état 1, est reconstruit à l'ouest de celui-ci à l'état 2, pour laisser place à un espace de circulation (voirie ou courette ?) bordé à l'est par un collecteur d'eaux usées. La construction de cet aménagement public, contemporain de la reconstruction du bâtiment n°3, est peut-être la cause de la restructuration de la terrasse nord. La *domus*, dont seulement quatre pièces ont été partiellement reconnues, apparaît modeste au regard de la qualité des sols et des dimensions des pièces.

La terrasse sud paraît également connaître un certain bouleversement. Le bâtiment public (bâtiment n°1) semble persister et un corps de bâtiment en L (bâtiment n°2) se développe à l'ouest et au nord de celui-ci. L'abandon de la fouille n'a pas permis de déterminer si le bâtiment n°2 reprend une construction plus ancienne ou s'il s'agit d'une construction nouvelle. Dans l'état actuel des connaissances, aucun élément ne permet de proposer une identification ou une fonction au bâtiment n°2 : vocation domestique, artisanale ou autre ? Selon toute vraisemblance, l'espace ouvert I doit déjà exister à l'état 3 mais rien ne permet de le déceler.

Les traces de l'occupation à l'état 4 sont essentiellement matérielles, que ce soit sur la terrasse nord ou la terrasse sud (reblais comportant un abondant mobilier). Les vestiges ou les maçonneries clairement attachés à cette phase chronologique demeurent rares et mal définis. Ce fait n'a rien d'étonnant, vu les nombreuses spoliations subies par le site après son abandon, qui ont particulièrement détruit les vestiges de la phase la plus récente.

Ainsi, sur la terrasse nord, un bouchage de porte (F338) dans le mur MR29, un caniveau maçonné (F35) et une tranchée de canalisation (F263) constituent les seules structures que l'on puisse relier à l'état 4. Pour le même état, l'occupation de la terrasse sud est principalement marquée par un espace de circulation extérieur (espace I), aménagé entre l'aile orientale du bâtiment n°2 (pièce F) et le bâtiment public n°1, dont il atteste encore du fonctionnement. Un négatif de caniveau (F213), sans doute en bois et parallèle au mur MR 189, est également associé à l'espace I. L'abondant mobilier céramique daté vers 175-200 apr. J.-C., présent dans le niveau de sol et dans le caniveau, est accompagné d'un lot de matériel

métallique particulier. En effet, il révèle une forte proportion d'objets en lien avec le domaine militaire, et notamment avec l'armement offensif. La fouille voisine de la rue des Farges offrait déjà une telle abondance, mais elle était issue principalement de remblais et/ou de dépotoirs datés dans la première moitié du III^e s. Ce type d'assemblage de mobilier, présent sur le site de la Visitation dans des niveaux daté vers 175-200 apr. J.-C., est assez rare en fouille et suscite plusieurs questions : quel lien peut-on avoir avec la bataille de 197 ? Quel lien peut-on envisager avec le bâtiment n° 1 ? Quelles interprétations peut-on faire de la présence de ce lot de *militaria* ?

Au moins quatre hypothèses pourraient être envisagées, mais elles ne sont pas toutes convaincantes. La première et la plus simple serait de voir dans ce mobilier les reliquats d'une production artisanale localisée dans l'un des bâtiments environnant l'espace I. Cependant, la variété des catégories d'objets (armement offensif et défensif, objets du domaine domestique ou social□) et l'absence de fabricats, de ratés ou de chutes pouvant correspondre à une chaîne opératoire de confection semblent exclure l'identification d'un lot de mobilier lié à une production *in situ*.

Les *militaria* collectés sur la terrasse basse du site pourraient également indiquer l'existence d'un lieu destiné au stockage d'armes, dans l'un des bâtiments encadrant l'espace I, qui auraient été abandonnées sur place. Il faut d'ailleurs rappeler le probable passage du rempart augustéen une vingtaine de mètres au sud de la fouille (Monin, 2015). Par son architecture, le bâtiment n°1 apparaît comme le lieu approprié à un tel entreposage et la présence sur son sol de centaines de fragments de tôles de fer pouvant se rapporter à des renforts de caisses ou de rayonnages renforce cette hypothèse. La présence de ces lieux de stockage d'armes en contexte de camp militaire est bien attestée, notamment sur une tablette de *Vindonissa* mentionnant un *armamentaria* (Guillaud, 2017 : 524-528). D'un point de vue archéologique, deux sites majeurs paraissent fournir les indices tangibles de leur existence : le camp de *Carnuntum* en Pannonie et le camp de Caerleon en Grande-Bretagne. Sur les deux sites, d'imposants bâtiments en pierre livrent des grandes quantités d'armes constituées notamment de traits d'artillerie, de pointes de flèches et d'éléments d'arcs, de *pila*, de lances, de *tribuli*, ou encore de cottes de mailles, de cuirasses et de casques (Guillaud, 2017 : 524-528). Il faut signaler que l'on retrouve quasiment les mêmes types de *militaria* sur le site de la Visitation que sur ces lieux de stockage avérés. Mais en contextes urbains accueillant des unités militaires (Cohorte urbaine), il est plus délicat d'attester et d'identifier de telles structures. Cependant, certains passages de Tacite (Tacite, *Histoires*, I : 38 et 80) relatent l'existence de tels entrepôts à Rome ou à Ostie (Guillaud, 2017 : 526) et la proximité du statut des garnisons d'Ostie et de *Lugdunum* au début du Haut-Empire a déjà été soulignée par les travaux de Fr. Bérard (Bérard, 1993). Pour M. Bishop, il est probable que chaque grande ville de l'empire ait possédé son armurerie, utilisée par les troupes en stationnement en cas de trouble (Bishop *et al.*, 2006 : 266). Mais alors pourquoi le lot d'armes de la Visitation provient-il d'un espace extérieur (courette ou voirie) et non des bâtiments attenants ?

Cela amène une troisième supposition concernant l'origine du lot de *militaria*. Ce mobilier pourrait être lié à un événement violent et correspondre à un épisode de siège ou de combat urbain. Le contexte chronologique dont est issu le matériel (vers 175-200 apr. J.-C.) pousse tout naturellement à le relier à la bataille de Lyon en 197. Si la bataille qui opposa les partisans d'Albinus et les troupes de Septime-Sévère semble avoir eu lieu en périphérie de la ville, on sait que l'armée de Septime-Sévère a poursuivi les vaincus jusque dans la cité et que Lyon fut livrée au pillage. Le mobilier mis au jour sur la fouille pourrait donc correspondre à une échauffourée, une escarmouche, entre les deux parties après la bataille principale, ou au siège d'un bâtiment abritant des soldats retranchés, vu le type de mobilier (armes de jet et projectiles). Mais l'état du matériel, sans exclure cette hypothèse, ne la confirme pas non plus. Ainsi, une seule pointe de flèche pourrait avoir été tordue à la suite d'un impact ; de même, il n'est pas certain que l'état des pointes de projectiles d'artillerie (pointe émoussée et soie systématiquement brisée) soit lié à leur utilisation.

Une dernière conjecture expliquant la présence d'un tel mobilier militaire sur le site peut être formulée en associant les deux précédentes théories. Ces *militaria* pourraient être le reliquat d'un matériel stocké dans l'un des bâtiments mitoyens de l'espace I, partiellement pillé et/ou détruit lors du sac de la ville qui suivit la bataille de 197. Mais aucune trace d'événement violent, de type incendie, n'a pu être identifiée. Les armes (principalement de jet) peuvent également avoir été sorties du bâtiment, afin d'être détruites sur l'espace ouvert I, par les troupes qui en avaient la garde, afin que celles-ci ne tombent pas aux mains de l'ennemi.

Mais doit-on absolument relier ce mobilier à la bataille de Lyon et/ou au pillage qui s'en suivit ? L'association du contexte chronologique et du matériel, si particulier, favorise naturellement un tel rapprochement et il est difficile d'expliquer autrement la présence d'un tel lot de *militaria*, en dehors d'un contexte de camp militaire.

– L'abandon du site : état 5 :

Aucune trace de reconstruction postérieure à 175-200 apr. J.-C. n'a pu être identifiée. Les démolitions recouvrant les rares vestiges de l'état 4 comblent également plusieurs tranchées de spoliation. Les matériaux semblent donc faire l'objet d'une récupération rapidement après l'abandon. D'ailleurs, les couches de démolition, datées vers 200-230 apr. J.-C., apparaissent plus comme des remblais remaniés et sont liées à des rejets riches en mobilier que l'on peut identifier comme des dépotoirs, comblant notamment le bâtiment n°1 et la pièce F. Le site semble donc abandonné dès la fin du II^e s. et semble servir de carrière et/ou de décharge. Ce phénomène est bien connu et identifié sur la colline de Fourvière, où plusieurs secteurs de la ville haute semblent abandonnés approximativement à la même date, vers la fin du II^e et le tout début du III^e s. On peut notamment citer la fouille de la rue des Farges ou celle plus récente de l'Antiquaille. Toutefois, il ne faut pas croire que l'ensemble de la ville haute est abandonnée, puisque quelques sites présentent des reconstructions et des vestiges de la fin du II^e et du III^e s., comme sur le site du Verbe Incarné par exemple. De même, la qualité des mobiliers céramique ou métall-

que présents dans ces dépotoirs attestent la richesse de l'occupation encore présente sur la colline de Fourvière malgré les traces prégnantes d'abandon sur certains secteurs. Il faut donc rester prudent concernant le basculement que l'on semble observer entre la ville haute (Fourvière) et la ville basse (Presqu'île). Si de florissantes *domus* se développent sur la Presqu'île entre la fin du II^e et le début du III^e s., la colline de Fourvière continue d'abriter une riche occupation associée à des édifices publics : ainsi, il ne faut pas oublier que le théâtre paraît faire l'objet d'une réfection sous Septime Sévère.

LYON 9e

102 rue de Saint-Cyr, tranche 1

Catherine BELLON

Inrap

Bronze final, époque contemporaine

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au 102 rue de Saint-Cyr à Lyon 9^e (parcelles AX 30, 31, 72 : tranche 1, cinq sondages), au contact entre versant, plaine et ruisseau, a permis d'observer les derniers remplissages du paléochenal tardiglaciaire de la Saône, par des alluvions (Dryas récent), puis par une argile caractéristique d'un fonctionnement de marais avec végétation abondante (fin du Mésolithique récent ?), recouverte ensuite par des dépôts d'allu-colluvions du cône de déjection du ruisseau de Rochecardon.

Dans un seul sondage (perturbations modernes trop invasives), un paléosol, au sommet des dernières colluvions, est daté du Bronze final 1 (céramique, silex, restes faunique). Avec un unique aménagement de type sablière ou drain (?), il témoigne d'une occupation/fréquentation au Bronze final 1, recouverte finalement par les colluvions sableuses du versant, puis par des terres et dépôts historiques. On associera cet horizon protohistorique à celui mis au jour sur les deux fouilles de la rue Isaac (Jallet, Bouvier, 2012 ; Treffort, à paraître), à quelque 50 mètres au sud-ouest.

LYON 9e

8 rue Renée Sabran

Antoine VALOIS

Inrap

Protohistoire, Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes, époque contemporaine

L'opération de diagnostic a été réalisée en amont du projet de construction d'un ensemble immobilier au 8 rue Renée Sabran. Cette intervention a donné lieu à trois sondages, qui ont permis de mettre au jour plusieurs états d'occupation antiques, dont le plus ancien remonte au I^{er} s. apr. J.-C., et plusieurs maçonneries des époques moderne et/ou contemporaine.

Les vestiges contemporains prennent principalement la forme de maçonneries de nature diverse, mais

aussi de fosses et de remblais recelant des matériaux de démolition contemporains. Un bassin maçonné, de forme semi-circulaire (mais partiellement dégagé) est identifié au sud de l'emprise. Il est associé à une canalisation en terre cuite, dont la tranchée de fondation livre du mobilier des XVI^e-XVII^e s. Une imposante maçonnerie, dont le dégagement partiel montre une forme semi-circulaire, a été mise au jour au centre de l'emprise. Sa construction a absorbé un mur antérieur, dont l'agencement et les matériaux utilisés sont identiques à ceux des murs du bâtiment révélé en limite nord-est de l'emprise. Seul l'angle sud-ouest de ce dernier a été mis au jour. Le cadastre napoléonien (1825) affiche un bâtiment à cet emplacement. Cependant, l'imprécision de ce plan ne permet pas de l'associer de façon certaine avec les murs dégagés. Ces constructions sont installées dans plusieurs couches de colluvionnement et remblais qui scellent les vestiges antiques. Ces derniers ont été repérés dans l'ensemble des sondages du diagnostic. Ils ne sont que faiblement perçus dans les sondages 2 et 3, en raison de l'étroitesse de la fenêtre d'observation, due aux paliers de sécurité. Néanmoins, un creusement (fosse ?) et un niveau, témoins d'une occupation antique, des I^{er}-II^e s. apr. J.-C., ont été identifiés. Le sondage au sud de l'emprise (sondage 1) est celui qui révèle le plus grand nombre de vestiges antiques. Ces derniers prennent la forme de structures diverses qui n'ont pu être dégagées dans leur totalité. On observe plusieurs creusements de type fosse, dont la fonction n'a pu être précisée, et qui contiennent des éléments de démolition antique (fragments de mortier et de terre cuite architecturale). Ils sont scellés par un « niveau de travail » (US 109) riche en fragments de mortier de chaux. Le mobilier céramique prélevé dans ce niveau est daté du I^{er} s. apr. J.-C. Il semble fonctionner avec un mur maçonné de galets de quartzite liés au mortier de chaux (F101), orienté nord-ouest-sud-est et faiblement fondé. L'étude de sa maçonnerie a permis de mettre en évidence deux états de construction. Le deuxième état reprend le même mode de construction que celui initialement mis en place ; toutefois sa tranchée d'installation recoupe des couches contenant du mobilier du IV^e s. apr. J.-C. Il semble être associé à des structures en creux (trou de poteau et/ou fosse) qui se développent vers le sud-ouest de l'emprise. La corrélation des altitudes du niveau d'apparition des vestiges nous renseigne sur une planéité certaine du lieu à l'époque antique. Il semblerait que l'on soit en présence de l'aménagement d'un espace extérieur, vraisemblablement peu éloigné d'une zone d'habitat.

Pour finir, de maigres indices d'une occupation protohistorique ont été identifiés. Ils prennent la forme de quelques micro-fragments de céramique non tournée, prélevés dans un dépôt alluvionnaire de la Saône, sans autre élément d'information.

LYON 9e

Parc Montel, groupe scolaire provisoire

Vianney RASSART

Savl

Bas-Empire, époque contemporaine

Les quatre sondages réalisés sur la partie sud du parc Montel présentent un bilan archéologique globalement négatif puisque seules deux structures, dont une datée de l'époque contemporaine, ont été mises au jour.

Au final, ce bilan apparaît comme inattendu au regard de l'histoire récente de cette parcelle confrontée au potentiel archéologique du secteur. Ainsi, l'observation des plans anciens, qui nous invite à penser que le parc a été épargné par les grands travaux d'aménagements récents (cf. cadastre napoléonien et plan de Dignoscyo 1848), semble jurer avec la cartographie des opérations archéologiques réalisées à proximité immédiate du site (fouille rue des Tuileries : Rottier, Carrara, Ducourthial, 2007 ; fouille 9 rue Docteur Horand : Bellon, 1995), où l'on constate, en effet, une abondance de vestiges à des cotes altimétriques pourtant équivalentes (entre 168,84 et 167,2 m NGF).

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer l'absence de vestiges sur cette zone d'intervention :

- soit l'espace est originellement exempt de structures archéologiques ;

- soit l'emplacement des sondages n'était pas approprié ;

- soit les indices d'occupation ont été effacés suite à des phénomènes d'érosion et/ou d'activités humaines. Il convient ici de préciser ce dernier point : la physionomie du niveau pédogénésé US 106 (= US 205 = US 308 = US 402) inciterait à préférer l'hypothèse de l'activité agricole, type labours, au détriment de celle du terrassement. Néanmoins, cette dernière ne permet pas, à elle seule, d'expliquer l'inégalité des résultats d'une parcelle à l'autre. Aussi, il s'agit de considérer avec une attention renouvelée les hypothèses de l'érosion et/ou du terrassement post-médiévaux, et ce, malgré une absence d'identification *in situ*.

Et, enfin, l'hypothèse la plus probable : la profondeur des sondages n'a pas permis d'atteindre les vestiges potentiels. L'écart altimétrique entre la fouille des Tuileries (2007) et notre intervention est estimée au minimum à 50 cm. Ainsi, il aurait fallu sonder à plus d'1,80 m afin de parvenir aux éventuels niveaux archéologiques tels que ceux découverts dans la parcelle jouxtant cette opération. Cependant, le faible impact des bâtiments (bungalows) dans le sol n'a pas permis d'autoriser des sondages profonds.

LYON 9e

ZAC Vaise Industrie Nord, terrains hors voirie, tranche 3, 21 rue Joannès Carret et 46 quai Paul Sédallian

Stéphane CARRARA

Savl

Mésolithique moyen, Mésolithique final, NMB, Bronze final, premier âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge

Le diagnostic archéologique de la ZAC Vaise Industrie Nord, tranche 3, présente un bilan contrasté en fonction des deux îlots sondés.

Les cinq sondages implantés sur l'emprise de l'îlot 7 ont permis la mise au jour d'un unique vestige. Il s'agit d'un lambeau de mur constitué de gros galets et de blocs de gneiss. Son attribution chronologique reste difficile à déterminer, entre l'Antiquité et le bas Moyen Âge. Un horizon anthropisé pré ou protohistorique apparaît dans trois des cinq sondages. Ainsi, les US 210, 216, 303, 403 et 404 ont permis de récolter près de 150 tessons hétérogènes, parmi lesquels de rares formes renvoient à une chronologie comprise entre le Néolithique Moyen Bourguignon, le Bronze final et le début du premier âge du Fer. L'altitude de ces couches fait apparaître un double pendage ouest-est et nord-sud de cet horizon. Il reste difficile de déterminer la nature du phénomène archéologique auquel renvoie ce mobilier : érosion de sites *in situ*, apport de matériel par les colluvionnements suite à l'érosion de sites localisés plus en amont.

Le bilan des investigations effectuées sur l'îlot 4 est, quant à lui, largement positif. Une occupation préhistorique est présente dans les sondages n°6, n°9, n°10 et n°11, situés dans la partie ouest et nord-ouest de l'emprise. Elle se caractérise par la présence d'un niveau argileux de 20 à 40 cm d'épaisseur selon les sondages, livrant un abondant mobilier lithique associé à des charbons de bois, des ossements brûlés et des galets thermo-fractés (US 606, US 908, US 1011, US 1104/1105). Il s'agit sans doute d'une occupation discontinue, associant des zones de vide (sondage 9 ou sondage 11) et des zones plus denses en mobilier (sondage 6 ou extrémité est du sondage 11). L'étude du mobilier lithique fait apparaître deux états d'occupation au sein de l'horizon préhistorique, au Mésolithique moyen et au Mésolithique final. L'abondance des esquilles de silex recueillies, dans le sondage 6 notamment, permet de confirmer la bonne conservation du site et l'existence d'activités de débitage *in situ*. En outre, les trois datations ¹⁴C obtenues sur les charbons de bois prélevés dans l'US 606 confirment une chronologie récente du Mésolithique : 6612-6461 av. J.-C., 5899-5733 av. J.-C. et 5383-5220 av. J.-C.

Un colluvionnement plus ou moins épais selon les sondages contient du mobilier céramique, attribuable principalement au Néolithique moyen bourguignon (US 605, 711, 703c, 816, 906, 1103). Mais la rareté des formes identifiables et les nombreuses panses ne permettent pas d'exclure une chronologie plus large, s'étendant jusqu'au Bronze ancien. Si cette céramique ne permet pas d'attester l'occupation pérenne de la parcelle, elle témoigne néanmoins de sa fréquentation ou d'une occupation située en périphérie. À ce titre, on rappellera la découverte d'un foyer daté du Néolithique moyen sur l'îlot n°2, lors du diagnostic de « Vaise Industrie Nord, tranche 1 » (Hofmann, 2015).

Trois sondages (n°7, 8 et 11) ont permis de révéler la présence d'une occupation de bord de Saône au Hallstatt D3 – La Tène A. Les US 714 et 718 pourraient évoquer une berge protohistorique de la Saône. Une trentaine de mètres plus au nord, le sondage 8 a permis la mise au jour d'une importante fosse (US 831) riche en rejets domestiques et artisanaux. Le diamètre envisageable pour cette structure (supérieure à 10 m) et sa profondeur (près de 1,80 m) permettent très probablement d'identifier une fosse d'extraction d'argile ayant servi de

dépotoir en dernier lieu. Celle-ci est liée à un niveau de sol (US 816) où sont installés un petit foyer (F803) et un hypothétique trou de poteau (TP806). Parmi l'abondant mobilier prélevé, plusieurs objets témoignent d'activités métallurgiques (alliages cuivreux et fer), du travail de la corne et du textile, ou encore d'un artisanat potier. De nombreuses céramiques importées attestent d'un commerce soutenu avec le domaine méditerranéen (amphores massaliètes, étrusques et grecques ; céramique grise monochrome ; céramique claire et claire peinte). Enfin, deux fosses indéterminées (F1Q07 et F1012) et un niveau d'occupation (US 1014) rattachés à cette occupation sont présents dans le sondage 10.

Jusqu'à présent, la majorité des sites du Ha D3 et de La Tène A se concentrait dans la partie sud de la plaine, où l'on peut restituer une importante agglomération de plus de 70 ha. Ce diagnostic apporte un nouveau point de découverte, qui confirme une extension de l'occupation dans la partie nord de la plaine, rarement mise en évidence. L'abondance du mobilier rejeté dans la fosse 831 pourrait d'ailleurs témoigner d'une forte densité d'occupation, abritant les mêmes types d'activités déjà identifiées au sud de la plaine.

Les vestiges antiques des II^e et III^e s., présents sur l'emprise de l'îlot 4, évoquent une occupation à caractère rural. Un unique tesson présent dans un colluvionnement peut indiquer une occupation de la parcelle jusqu'au IV^e s. Plusieurs tronçons de fossés (F716, F801, F1005) paraissent poursuivre les délimitations parcellaires mises en évidence sur la fouille de l'îlot 3. Dans le sondage 7, un mur et quatre foyers non construits demeurent difficiles à interpréter : mur délimitant une parcelle (une propriété) et foyers domestiques ou artisanaux ? Dans le sondage 8, plusieurs tranchées ou fossés plus ou moins parallèles peuvent être liés à des travaux de drainage du terrain. Cependant, le fossé F801 et les tranchées ou fossés F802 et F828 semblent délimiter un espace artisanal du III^e s. se développant au nord-est. En effet, l'US 808, très charbonneuse, qui s'étend à l'est du fossé 801 et le comble partiellement, contient de nombreuses scories et atteste d'une intense activité métallurgique dans le secteur. Enfin, une inhumation, recoupant le comblement du fossé F802 et la couche d'abandon 808, est datée entre 250 et 400 apr. J.-C.

Une épaisse couche de limon argileux, hétérogène et marbrée, constitue un remblaiement sans doute lié aux terrassements effectués dans le secteur lors de la construction de la voie ferrée au milieu du XIX^e s. Le plan topographique de la ville de Lyon de 1848-1852 fait d'ailleurs apparaître le tracé de la voie en construction et présente une topographie qui paraît moins plane qu'aujourd'hui, notamment à l'emplacement de l'îlot 7.

LYON 9e

École maternelle du Chapeau Rouge, 14 boulevard Saint-Exupéry

Emma BOUVARD

Savl

Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

L'extension du réfectoire de l'école maternelle de la rue du Chapeau Rouge, celle-là même dont la construction avait donné lieu à deux campagnes de fouille préalables en 1999-2000, a permis de confirmer la présence d'un élément de voirie antique et de compléter les connaissances sur l'occupation funéraire médiévale.

En effet, les opérations précédentes avaient mis en évidence l'exploitation d'une carrière de gneiss autour de l'ère, puis un atelier de potier actif entre le I^{er} et le II^e s., ainsi que l'installation d'un mausolée et d'un ensemble funéraire entre le I^{er} et le III^e s. Après un hiatus de deux siècles environ, ce même espace était investi par des sépultures médiévales dont le *terminus ante quem* se situait autour du VIII^e s., à l'instar de diverses constructions mises au jour à l'état fragmentaire. En outre, les archéologues avaient repéré la présence d'une chaussée bordée par un trottoir le long de l'enclos cernant le mausolée. Malheureusement, les conditions de fouille n'avaient pas permis l'étude approfondie de cet élément viarie, en dépit des problématiques majeures liées aux réseaux routiers antiques de *Lugdunum* et de ses *suburbia*.

La plaine de Vaise, sise au nord de la cité, le long de la rive gauche de la Saône, est censée être desservie par la voie dite de l'Océan et du Rhin, partie prenante de la planification viarie d'Agrippa à la fin du I^{er} av. J.-C. Des tronçons de chaussée avaient déjà été mis au jour au sud et au nord du site, à l'instar d'ensembles funéraires se développant de façon linéaire en bordure de ces axes de circulation.

La fouille du printemps 2013 a confirmé la présence d'une chaussée du I^{er} s. apr. J.-C. construite en galets damés, aux petits modules décimétriques choisis, installés sur une alternance de colluvions stériles ou anthropisées dévalant le versant du plateau de Loyasse sis aux abords immédiats du site à l'est. Deux états ont pu être dissociés : le premier correspond à la surface de circulation de petits galets datée du second tiers du I^{er} s.-début II^e s. ; le second intervient entre la seconde moitié du II^e s. et le début du III^e s. après une phase de colluvionnement. Plusieurs recharges hétérogènes, fines ou grossières, viennent exhausser ou réparer la chaussée ; les matériaux majoritaires sont le gneiss, socle géologique et exploité *in situ* dès la fin du I^{er} s. av. J.-C., sous forme d'éclats ou de petits blocs. La part belle est aussi faite aux galets ; quelques éléments de terre cuite architecturale et quelques blocs sculptés ou de taille en calcaire tendre du Midi ou de Seyssel ont été réemployés dans les niveaux les plus récents.

La deuxième phase du site correspond à deux creusements linéaires successifs sur la bordure occidentale du chantier, plus ou moins parallèles à l'axe de la voie

alors envahie par les colluvions (litages plus ou moins grossiers de sables, cailloux, et mobilier antique résiduel).

La datation céramique attribue cette phase au haut Moyen Âge, entre le VII^e et le VIII^e s. À l'est, un muret de pierres sèches, repéré en coupe, semble retenir les apports de versant. Entre ces deux entités linéaires nord-sud, il semblerait que la voie antique soit toujours fréquentée, mais sur une emprise atrophiée, et rechargée jusqu'à un ultime état de fonctionnement caractérisé par une surface sablo-limoneuse et très caillouteuse. S'ensuit, à partir de cet horizon, l'installation de neuf sépultures individuelles à inhumation datées par radiocarbone du IX^e s. Leur alignement nord-sud, selon deux rangées séparées par un espace vide longiligne reprenant l'orientation de la voie, vient renforcer l'hypothèse selon laquelle cette dernière perdure à l'état de sente ou de chemin durant le haut Moyen Âge, structurant toujours le paysage.

Les niveaux récents scellant cette ultime occupation ancienne datent essentiellement du XIX^e s. et se caractérisent par quelques constructions maçonnées erratiques attribuables aux bâtiments visibles sur le cadastre napoléonien de 1828 ou encore sur le plan général de la Ville de Lyon établi en 1914. Notons que la faible surface du projet (100 m²) et sa profondeur limitée (les excavations archéologiques étaient prévues jusqu'à 1,30 m) laissent supposer la présence d'autres vestiges contigus ou plus profondément enfouis.

LYON 9e

Île Barbe, chapelle Notre Dame

Charlotte GAILLARD

Chercheur bénévole

**haut Moyen Âge, Moyen Âge classique,
bas Moyen Âge, Temps modernes,
époque contemporaine**

La chapelle Notre-Dame est située à huit kilomètres au nord de la ville de Lyon, implantée sur une petite île de la Saône disposée dans le *suburbium* de la ville médiévale. Comprise dans l'enceinte de l'ancien monastère de l'Île Barbe, elle est attestée dès 1220 ; l'édifice actuel, propriété de la famille Jaillard depuis 1806, a été classé au titre des monuments historiques par arrêté le 17 décembre 1993 et est aujourd'hui un édifice privé. Or, l'église Notre-Dame constituait aux époques médiévales et modernes un grand lieu de pèlerinage marial, avant que ce dernier ne se déplace à Fourvière à partir de la seconde moitié du XVII^e s. De plus, elle constitue un des rares exemples encore conservés des édifices religieux médiévaux de la région lyonnaise. Pourtant, paradoxalement, elle demeure encore aujourd'hui mal connue.

Un projet de restauration a été engagé en 2015 sur l'église. À cet effet, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA sur l'ensemble de la zone impliquée. À la suite, une fouille programmée a pu être menée.

L'édifice de culte est composé aujourd'hui d'une église voûtée de cinq travées d'ogives, mesurant 22 m de long par 4,50 m de large, et dotée au nord d'une petite

sacristie. Toutefois, l'édifice a subi un remaniement très important au XIX^e s. : l'église actuelle, consacrée en 1809, a été en réalité aménagée au nord de la nef médiévale, dans une ancienne galerie destinée aux pèlerins (T3 à T5) et une chapelle latérale dédiée à Sainte-Catherine (T1 et T2) ; quant à la sacristie, elle constituait à l'origine le sanctuaire de l'édifice médiéval. Par ailleurs, un remblaiement général des niveaux a été effectué, impliquant un remaniement des circulations plus anciennes.

La fouille programmée a été réalisée dans la travée T2, sous les remblais XIX^e s. dégagés lors de la phase de diagnostic. Deux aménagements successifs ont été mis au jour, liés à l'instauration de la petite chapelle gothique Sainte-Catherine au XIII^e s. Ils ont été interprétés comme les fondations d'un autel, sur lequel on déposa au XVI^e s. la statue miraculeuse de la Vierge que les pèlerins venaient vénérer. Toutefois, l'occupation de ce secteur remonte à une période plus ancienne. Contre les fondations du mur gouttereau nord de l'église Notre-Dame, un enfeu construit au moyen d'un arc en briques a été mis au jour. Les niveaux ont ensuite été nivelés d'un mètre environ, avant qu'un premier niveau de circulation ne soit implanté. L'enfeu a alors été transformé en caveau. Cette occupation pourrait remonter aux XI^e-XII^e s.

LYON 9e

Le Monastère de l'île Barbe et son territoire

Charlotte GAILLARD, AI. DUBREUCQ, Jean-François REYNAUD, I. WOOD

Chercheurs bénévoles

**époque mérovingienne, haut Moyen Âge,
époque carolingienne, Moyen Âge classique**

Le monastère burgondo-mérovingien : contexte de fondation et topographie monastique (V^e-VII^e s.)

Le monastère de l'Île Barbe, fondé sur une île de la Saône au nord de Lyon, s'inscrit pleinement dans un contexte de diffusion des premières formes de monachisme en Gaule. Les réflexions menées sur le contexte de fondation et la topographie monastique des premiers siècles, tant d'un point de vue historique, archéologique que géographique, renouvellent d'ores et déjà entièrement notre vision de l'établissement.

Lyon occupe alors le statut de capitale burgonde avec Genève et connaît de profondes mutations. Le centre se déplace depuis Fourvière jusqu'à la rive droite de la Saône et la partie nord de la presqu'île et la cour burgonde s'installe dans la cité. La ville demeure ainsi un centre administratif important et continue de jouer un rôle économique dans toute la Gaule, comme carrefour entre le nord et le sud. Les évêques, issus de grandes familles gallo-romaines, occupent une place particulièrement prééminente et jouissent d'un pouvoir important. Ils contribuent, de fait, à doter Lyon de nombreux lieux de culte, comme l'église cathédrale dédiée à saint Étienne ou les basiliques suburbaines en lien avec les saints et les premiers martyrs de Lyon (Patien, Nizier ou Justus). Il apparaît qu'ils supervisent également de près les monastères de la moyenne vallée du Rhône et de la Saône, essentiel-

lement urbains, et monopolisent le discours, à l'inverse d'autres régions où les vies de saints monastiques traduisent davantage l'importance des abbés fondateurs. Le monastère de l'Île Barbe ne déroge pas à cette situation : seule la vie de l'abbé Ambroise nous est connue et seulement en ce qu'il participe à la fondation de l'abbaye d'Agaune.

L'épiscopat d'Eucher doit être alors mieux pris en compte. Il a très certainement marqué un tournant important dans l'histoire du monachisme lyonnais : I. Wood évoque un « moment eucharistique » du monachisme lyonnais. Il a très vraisemblablement été à l'origine de la fondation ou de la restauration d'établissements sur le modèle du monastère de Lérins qu'il venait de quitter. Or, la découverte très récente de nouveaux manuscrits et l'authenticité avérée d'une lettre d'Eucher à Philon, considérée jusque-là comme fautive, replacent l'Île Barbe au cœur de ces questions. En effet, l'évêque entretient des liens forts avec le monastère, suffisamment pour qu'il désire venir y passer le Carême afin d'y poursuivre certains écrits, qu'il ordonne qu'on y construise une maison chauffée et qu'il demande à ce qu'on fournisse les moines en grandes quantités de vivres. Si l'établissement est plus certainement fondé à une période plus ancienne, Eucher en revanche a pu y instaurer de nouveaux usages, plus proches de ceux des moines de Lérins et y créer un *scriptorium*. On peut se demander par ailleurs si la *laus perennis* n'était pas en usage dans le monastère puisque l'une des *turmae* d'Agaune serait venue de l'Île Barbe.

Par ailleurs, il est à présent démontré que Maxime, disciple de saint Martin selon Grégoire de Tours, fut bien abbé de l'Île Barbe durant l'épiscopat d'Eucher et qu'il en est parti pour fonder le monastère de Chinon vers 463. Sa présence atteste bien l'importance du monachisme martinien à Lyon et là encore les liens étroits entretenus avec l'Île Barbe. Ces relations confortent le rôle stratégique de la ville de Lyon comme carrefour et échanges dans la Gaule des ^{v^e-vii^e} s.

Ainsi, on le voit, l'Île Barbe fonctionne comme un monastère épiscopal pleinement intégré dans la vie lyonnaise, et ce dès le ^{v^e} s. Le lieu d'implantation de l'établissement relève d'ailleurs d'un choix très stratégique et illustre bien cette ambiguïté entre éloignement du monde et intégration dans la cité. L'île est située dans un rétrécissement du cours de la Saône, une zone géographique bien démarquée de la plaine de Vaise située plus en aval, et donc par là-même tournée davantage vers le nord et le val de Saône. Pour autant, il ressort que les relations avec Lyon et le nouveau cœur épiscopal peuvent être très rapides, que ce soit par voie fluviale ou par voie terrestre, via la Croix-Rousse notamment, et l'entrée nord de la ville. Par ailleurs, deux *villae* antiques ont été repérées à proximité de l'île. Cet habitat, tant par sa richesse que par son étendue, contredit le « désert » que symbolisent les eaux de la rivière, qui couperait les premiers religieux du reste du monde. Par sa position privilégiée au nord de la ville, l'Île Barbe constitue un point de passage obligé pour tous les navires se rendant à Lyon.

D'après les récentes fouilles archéologiques, le monastère mérovingien était formé de plusieurs églises implantées au sein de l'île. L'église Saint-Martin constituait sans doute l'église communautaire, à proximité de

laquelle les lieux de vie ont pu être installés : réfectoire, cellules ou dortoir. L'église Saint-André, érigée à la pointe de l'île, revêtait une fonction funéraire et ce, sans doute, depuis le ^{v^e} s. Enfin, l'église Notre-Dame pourrait remonter à une période haute, située à proximité d'une des entrées du monastère et du gué et destinée à ceux qui ne pouvaient pénétrer dans l'enceinte. Quant à la maison chauffée édifée par les soins d'Eucher et dans laquelle il désirait se retirer pour le Carême, il pourrait s'agir d'un logement aménagé à proximité des lieux de vie des moines et de l'église communautaire. On peut se demander toutefois si elle n'était pas située plus à l'écart, comme sur le promontoire du Châtelard par exemple, selon une configuration comparable à celle de Lérins : Eucher vivait sur l'île voisine des moines avec sa femme et ses enfants.

Les discussions engagées autour du monastère des ^{v^e-vii^e} s. ont permis de reposer la question de l'identification du monastère « *interamnus* » (entre les eaux), dans lequel Romain vient se former auprès de l'abbé Sabinius avant de fonder le monastère de Condat. Deux établissements ont pu avoir joué ce rôle : Ainay ou l'Île Barbe, tous deux situés sur des îles. D'après « *la Vie des Pères du Jura* », il ressort qu'il s'y serait formé aux usages des *strenua instituta*, relais des usages lériniens qu'il appliquera ensuite dans les monastères jurassiens. Concernant le monastère de l'Île Barbe, il n'existe aucun écrit reliant directement les deux établissements, mais l'Île Barbe est bien attestée au ^{v^e} s., tant par les sources que par l'archéologie. En outre, lors de la fondation du monastère d'Agaune, c'est Ambroise, alors abbé de l'Île Barbe, qui accompagne Hymnenode. Les deux *turmae* de l'Île Barbe et de Condat figurent l'une après l'autre. Le monastère d'Ainay, quant à lui, n'est pas attesté avant l'époque carolingienne. Mais plusieurs indices suggèrent une fondation beaucoup plus ancienne. L'abbé Sabinus est cité dans la liste des abbés, document qui pourrait remonter, dans sa partie primitive, vers 1106. Selon cette même liste, le second abbé, Salonius, fils d'Eucher et évêque de Genève, aurait restauré ou fondé le monastère. Le troisième abbé, Anselme, aurait fondé le prieuré de Saint-Pierre de Lémenc au ^{vi^e} s. Or, selon de récentes fouilles archéologiques, une abside postérieure au ^{iv^e} s. a été mise au jour sous l'édifice du ^{xii^e} s. Pour finir, lors de la construction de la chapelle Saint-Pierre au ^{xix^e} s. dans le bas-côté nord d'Ainay, on a retrouvé des sarcophages trapézoïdaux et un mur à assises de briques qui ont été relevés sur un dessin conservé aujourd'hui aux archives. L'établissement pourrait ainsi remonter à une période plus ancienne, aux ^{v^e-vi^e} s.

Ainsi, si les indices relatifs à Ainay se confirment, le monastère aurait pu être fondé par Eucher selon les usages lériniens, et Romain serait venu s'y former avant de se rendre dans le Jura. L'Île Barbe aurait été également réformée durant cette même période. Toujours est-il que l'épiscopat d'Eucher marque un tournant important dans l'histoire du monachisme lyonnais.

Le monastère carolingien : modalités de la « *renovatio* »

L'arrivée de Leidrade à l'épiscopat de Lyon marque l'amorce d'une réforme et d'une restauration du monastère. C'est en tous cas ce que laisse entendre l'évêque dans le rapport qu'il remet à l'empereur Charlemagne,

aux alentours de 810. Traditionnellement, cette restauration a été considérée comme celle de l'introduction des usages bénédictins. À cet égard, l'Île Barbe serait l'un des douze établissements réformés par Benoît d'Aniane d'après « *la Vie* » rédigée par Smaragde.

Or, deux faits ont été soulignés avec justesse. Leidrade ne mentionne pas l'introduction de la règle de saint Benoît à l'Île Barbe, mais celle de la « discipline régulière ». En outre, le nouvel abbé Campio n'est cité qu'en 816 et P. Bonnerue a indiqué que le passage où l'abbé était cité comme un disciple de Benoît d'Aniane, est en réalité interpolé. La réelle teneur de cette réforme doit être alors reconsidérée. Les relations de l'Île Barbe avec le milieu de l'adoptianisme pourraient être une piste : son instigateur, Félix d'Urgell, fut emprisonné à Lyon et deux lettres d'Alcuin mettent en garde les abbés de l'Île Barbe contre les dangers de l'hérésie. De fait, le monastère pourrait avoir été séduit par l'adoptianisme très en vogue dans la moitié sud de la France et la réforme bénédictine n'être instaurée qu'en 816, à l'arrivée de Campio.

Peu de vestiges archéologiques éclairent cette période et les réorganisations possibles résultant de l'instauration de la règle bénédictine. De fait, le cloître, à savoir une cour bordée de galeries qui assureraient les circulations entre les bâtiments conventuels et l'abbatiale, pourrait avoir été implanté à cette époque, même si les cas antérieurs au XI^e s. sont très rarement attestés. À l'Île Barbe, une fouille du secteur déjà sondé permettrait d'apporter des éléments de réponse, puisque les niveaux sont conservés depuis le cloître roman jusqu'au VI^e s. L'absence d'articulation supposée entre la galerie ouest du cloître et la façade occidentale de l'église avec les niveaux de destruction repérés dans le sondage, pourrait suggérer une réfection des bâtiments antérieure au XI^e s., peut-être sur le modèle d'une grande cour, à l'instar du monastère de Mùstair.

Le travail amorcé de reconstitution de la bibliothèque carolingienne, qui a permis d'ores et déjà de repérer certains ex-libris propres au monastère, devrait permettre d'apporter des éclairages sur l'instauration de cette réforme et sur les prétendus manuscrits donnés par Charlemagne, selon des interpolations tardives du rapport de Leidrade.

LYON 9e

Vaise industrie nord, terrains hors voirie, tranche 1

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

MESSIMY

Le Chazeau (CCVL)

Daniel FRASCONE

Inrap

âge du Fer, Haut-Empire, Bas-Empire

Le site de Messimy « Le Chazeau » se situe à l'est et au nord d'un site fouillé précédemment par l'entreprise Eveha, site sur lequel avaient été mis au jour, entre autre, un établissement gallo-romain et des enclos quadrangulaires de La Tène finale.

La fouille, réalisée en début d'année 2016, s'étendait sur 1,8 ha. Elle a permis de mettre en évidence les parties nord et est des deux enclos gaulois, qui s'achèvent dans une entaille du versant sud de la Chalandraise, ruisseau prenant sa source dans les monts du Lyonnais.

L'enclos le plus vaste semble avoir provoqué le creusement de cette entaille, que le second a probablement amplifié puisqu'il est également légèrement tronqué à cet endroit. Outre les vestiges de ces enclos, dont le mobilier permet de suggérer un comblement lors des II^e-I^{er} s. av. J.-C., et qui occupent essentiellement la partie occidentale du site, un bûcher funéraire du I^{er} s. apr. J.-C., ainsi qu'un vaste fossé, large de plus de cinq mètres sur la partie la plus septentrionale, et profond de plus de deux mètres, constituent les vestiges les plus remarquables de la période gallo-romaine. Un four à chaux, situé sur la rive droite du vaste fossé romain, près de son débouché vers le vallon, a fonctionné simultanément à ce dernier. Un canal permettait effectivement de déverser les cendres et résidus extraits après chaque fournée.

Le reste du site est essentiellement matérialisé par des drains, caniveaux et fossés, notamment sur la partie orientale du site, en aval de la *villa* romaine mise au jour sur la fouille antérieure. Ces aménagements sont destinés à évacuer les eaux recueillies sur la partie haute du versant vers la rivière, par le biais, notamment, du grand fossé vers lequel l'ensemble des réseaux paraît converger. Il semble, en outre, qu'une source soit présente sous la ferme actuelle bordant l'emprise du site, à l'est, source sans doute déjà présente à l'époque gallo-romaine et que les caniveaux et drains pourraient avoir canalisée vers la rivière.

MESSIMY

Déviations de la RD 30 E Le Chazeau

Guillaume MAZA

Évéha

âge du Fer

Opération 2015

L'opération de fouille archéologique préventive conduite par la société Évéha, sur la commune de Messimy lieu-dit « Le Chazeau », fait suite à une vaste campagne de sondages réalisée par Cécile Ramponi



Fig 1 : Messimy, Le Chazeau (CCVL). Vue générale du site depuis l'ouest. Crédits : D. Frascone (Inrap), 2016

(Inrap), préalablement au dévoiement vers l'est de la Route Départementale 30E. La prescription du SRA a ciblé un tronçon de la future voirie sur lequel apparaissaient les vestiges les plus prometteurs. L'opération a concerné une superficie totale d'environ 5 000 m², découpée en trois zones distinctes (1 à 3), la dernière ne devant faire l'objet que d'un simple suivi de travaux. La fouille s'est déroulée entre le 27 avril et le 5 juin 2015 avec un effectif moyen d'une dizaine de personnes. Cette intervention a été suivie de deux autres, réalisées par le

même opérateur au sud et à l'ouest (Messimy 2) et par l'Inrap au nord et à l'est (Messimy 3). La réunion des trois opérations a permis de restituer un vaste site couvrant une dizaine d'hectares.

Le village de Messimy est localisé aux confins orientaux du territoire ségusiave, mais idéalement implanté sur les côteaux du Lyonnais, à proximité du Rhône, en limite du territoire colonial de *Lugdunum* et de la Province de Narbonnaise. Le site occupe le rebord septentrional d'une butte appartenant aux contreforts nord-est des Monts du

Lyonnais qui dominent la vallée de la Brévenne et la plaine du Forez à l'ouest, la vallée du Gier et la vallée du Rhône à l'est. Elle est encadrée, au nord et à l'est, par deux talwegs au sein desquels s'écoulent des petits cours d'eau affluents du Rhône, la Chalandraise et le Garon. Les vestiges sont implantés sur un terrain de nature granitique, délimité à l'est par un paléo-vallon, et au nord par le ravin surplombant la Chalandraise. La pente principale du terrain suit une orientation sud-nord.

L'essentiel des vestiges archéologiques mis au jour se rapporte à un vaste établissement rural d'époque gauloise structuré par des enclos, communément dénommé « ferme indigène », dont la chronologie couvre toute la fin du second âge du Fer. Les observations réalisées lors de cette première tranche de travaux (Messimy 1) ont concerné le tiers sud-ouest de leur emprise totale. Le reste a été fouillé pour partie lors de la seconde opération de fouille par le même opérateur (Messimy 2), et surtout à l'occasion de la dernière (Messimy 3) réalisée par l'Inrap. Sur la base d'un mobilier archéologique relativement abondant, plus particulièrement pour les enclos 1 et 3, la datation du site peut être circonscrite entre le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. au plus tard (La Tène C2b/D1a) et la conquête de la Gaule par César au milieu du siècle suivant (La Tène D2b).

Les quatre enclos distingués étaient délimités par des fossés de diverses ampleurs, creusés parfois profondément dans le substrat rocheux, dessinant au sol des plans de forme trapézoïdale (enclos 1) ou rectangulaire (enclos 2 et 3). Le plan général témoigne de phases de restructuration importante ayant entraîné des agrandissements de la superficie enclose. Le premier enclos (La Tène C2b/D1a) possède un plan trapézoïdal d'environ 3 000 m² (enclos 1) et montre une bipartition de l'espace sur le modèle de l'établissement de la rue du Souvenir à Lyon (Maza, 2015). Le secteur résidentiel à l'ouest est occupé au centre, et à égale distance des fossés, par un habitat construit en terre et bois (20 m²), précédé d'une avant-cour à l'est, où devait se trouver l'entrée. Un enclos de même orientation (enclos 4) a par ailleurs été partiellement observé à 160 m plus à l'ouest (Messimy 2, zone 6) ; associé à un bâtiment sur poteaux plantés et à des fosses de rejets domestiques. Il est à rattacher à l'occupation la plus ancienne.

L'établissement initial est, par la suite, refondé et agrandi en direction du sud (enclos 2) au début du 1^{er} s. av. J.-C. (La Tène D2a). Il prend alors la forme d'un vaste parallélépipède d'environ 5 000 m², montrant une extension d'environ un tiers par rapport à l'emprise initiale. Un système d'entrée original y a été reconnu : il s'agit d'une construction maçonnée en grand appareil et liée à la terre, installée dans et contre les parois du fossé. Deux piédroits constitués de blocs de gros modules forment les extrémités sud et nord d'un canal destiné à l'évacuation des eaux de ruissèlement, le fossé étant orienté nord-sud dans le sens de la pente. Un système d'entrée sur ponton en bois reposant sur des poutres et des lambourdes donnait accès à l'intérieur de l'enclos. Des aménagements comparables sont connus régionalement sur les sites proches de Lentilly (Teyssonneyre, Maza, 2015) et de Saint-Laurent-d'Agny (Poux, 2009). Contrairement à l'état précédent, l'intérieur de l'enclos est par ailleurs apparu vide

de vestiges archéologiques. Il faut supposer que l'érosion des sols dans ce secteur de pente a fait disparaître complètement les traces de l'habitat supposé, ne faisant subsister que les dépotoirs domestiques dans les fossés plus profonds de l'enclos.

Le dernier état (enclos 3) a encore plus fortement marqué le paysage avec le creusement d'un fossé de taille monumentale (3,70 m de large pour 1,50 m de profondeur en moyenne) délimitant un espace rectangulaire de près d'un hectare (81 m x 105 m). L'identification d'une levée de terre le long de la branche sud jusqu'au niveau de l'entrée a permis de supposer sa conservation, en lien avec un étroit corridor d'accès partageant l'espace au sud. Les constructions associées à cette dernière occupation sont de très petite taille (20 m²) et peuvent difficilement être interprétées comme des unités d'habitation (annexes agricoles ou artisanales ?), au regard de l'importance des moyens humains mobilisés pour l'excavation des fossés. On mentionnera enfin que plusieurs constructions en terre et bois, ainsi que des systèmes de palissade, ont également été reconnus plus au sud, jusque sous les niveaux de la *villa* gallo-romaine distante d'une centaine de mètres (Messimy 2). Certains devaient posséder une couverture de tuiles (*tegulae*, *imbrices*) décorées d'antéfixes à tête humaine, ce qui laisse supposer la présence d'un habitat de qualité renvoyant au domaine aristocratique. L'abondant mobilier archéologique mis au jour en association avec cette dernière occupation gauloise plaide en faveur d'une datation centrée sur La Tène D2b.

Ces établissements ruraux sont généralement interprétés comme des propriétés à vocation agricole et à caractère familial, renfermant les habitations et les diverses installations nécessaires aux activités de la résidence et de l'exploitation agricole (Malrain, Matteredne, Méniel, 2002). Ils représentent un élément de compréhension essentiel de l'occupation du territoire. Les modèles proposés ailleurs en Gaule voient, en effet, dans l'émergence de ces fermes, le témoignage d'une nouvelle forme d'organisation et d'exploitation, leur apparition intervenant en parallèle avec le développement des grands habitats groupés et fortifiés de type *oppida*. Plusieurs établissements de ce genre ont déjà été signalés et fouillés partiellement dans la proche région, à Saint-Laurent-d'Agny (Poux *et al.*, 2011), Lentilly (Teyssonneyre, Maza, 2014), Chessy-les-Mines (Guichon *et al.*, 2015), Lyon (Maza, 2015 ; Maza, Clément, 2016), Civrieux (Argant, Maza, Teyssonneyre, 2017) ou encore Fareins (Silvino, Maza, 2014).

Celui de Messimy se rattache aux fermes de rangs 1 et 2 de François Malrain, révélateurs d'un certain niveau de vie des occupants. Elles se caractérisent par des fossés imposants, l'imbrication et la complémentarité des enclos, un système d'entrée élaboré, une compartimentation complexe des emprises enceintes, la présence d'enclos périphériques destinés à isoler les activités, ou encore la capacité d'acquisition des propriétaires de biens de prestige en provenance d'Italie (amphore à vin et vaiselle fine campanienne). L'ensemble des indices recueillis concourt à l'interpréter comme une vaste résidence rurale, plusieurs fois reconstruite et agrandie, puissamment retranchée en dernier état, appartenant à un mem-

bre de l'aristocratie locale. Sa richesse reposait vraisemblablement sur l'exploitation d'un terroir plus ou moins vaste, mais également sur son implication dans les réseaux d'échanges à plus ou moins grande distance.

On mentionnera enfin l'identification de vestiges d'époque antique, peu nombreux, mais qui offrent une solution de continuité évidente à partir de la période tardo-républicaine. Les aménagements identifiés renvoient essentiellement au domaine agricole, avec notamment une volonté de mise en valeur des terrains (drains canalisés, mare, fosses de plantation). Situés à l'extrême nord de la *villa*, à moins d'une centaine de mètres au sud de l'emprise de fouille, ils sont vraisemblablement à dater des années 40-20 av. J.-C. jusqu'au plein III^e s. apr. J.-C. (Messimy 2). En conclusion, ces découvertes sont d'importance à plus d'un titre, dans un secteur largement méconnu d'un point de vue archéologique, au regard notamment du dernier bilan dressé dans la carte archéologique du département du Rhône (Faure-Brac, 2006). Elles devront toutefois être complétées et confrontées aux résultats des deux opérations complémentaires réalisées dans la foulée sur le même site (Messimy 2 et 3). Les premiers enseignements sont déjà d'un grand intérêt en ce qui concerne les établissements ruraux gaulois structurés par un enclos, nos connaissances sur les formes de l'habitat et l'architecture gauloise étant encore bien limitées dans cette partie orientale du territoire ségusiave. La fouille d'un enclos gaulois dans son intégralité constitue notamment une première pour le département du Rhône. L'occupation perdure sans hiatus chronologique à l'issue de la Guerre des Gaules, avec, toutefois, un déplacement de l'habitat à une centaine de mètres plus au sud où est construit un premier établissement maçonné de tradition italique, contemporain de la fondation coloniale de Lyon. Malgré des doutes sur l'interprétation générale de l'établissement à partir de la période augustéenne, les différentes pistes de recherche évoquées (*villa*, relais routier ?), comme sa durée d'occupation s'accordent toutefois sur l'importance du site dans la structuration du territoire colonial de *Lugdunum* depuis la fin du second âge du Fer. Ses liens éventuels avec l'établissement gaulois et la *villa* gallo-romaine de Saint-Laurent-d'Agny, localisés à une distance relativement proche de huit kilomètres au sud, devront enfin être discutés.

SAINTE-COLOMBE

289 rue du Docteur Trénel

Franck GABAYET

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire

Le diagnostic concerne une parcelle localisée dans le quartier de Baraquatay, sur la rive droite du Rhône, dans un secteur situé au sud d'un quartier résidentiel de la Vienne antique. Le diagnostic a permis la réalisation de trois sondages préétablis, malgré des contraintes nombreuses.

En dépit de la présence de vestiges antiques sur les parcelles proches, au sud notamment, les résultats du diagnostic sont pour le moins déconcertants. Les entités archéologiques mises au jour dans le sondage 1 se résument à un trou de poteau, qui n'a pu être daté, et à la base d'une tranchée d'épierrement repérée à une profondeur d'un mètre par rapport au niveau actuel du parc. Il faudrait ajouter une couche de démolition, sans doute antique, dont seul le sommet a été effleuré dans le sondage 3, à une profondeur d'environ 1,60 m.

Le sondage 2 n'a livré que des déblais récents issus de la démolition d'un édifice, résidus probablement rapportés pour combler une fosse vaste et profonde, creusée pour récupérer, peut-être, des matériaux arrachés au substrat würmien.

La stratigraphie générale, reconstituée d'après les trois sondages montre qu'un événement récent, sous la forme d'un décapage dont l'emprise ne peut être totalement appréciée, est à l'origine de la disparition de la quasi-totalité des niveaux antérieurs au XIX^e s.

Il resterait à savoir si cette intervention, quelles qu'en soient les raisons, a touché l'ensemble de la parcelle, par exemple sous la forme d'un vaste décaissement préalable à la construction du bâti actuel, ou si, au contraire, elle se traduit par des creusements plus ponctuels, sur lesquels auraient été fortuitement implantés les sondages 1 et 2.

S'il y a donc peu à dire du sondage 3, et *a fortiori* du sondage 2, le sondage 1 permet de restituer l'angle d'un édifice. Le comblement de la tranchée de récupération n'a certes livré aucun élément susceptible d'en préciser la chronologie, mais on constatera que les orientations des deux négatifs, compte tenu des imprécisions dues à la faiblesse des tronçons observés, s'inscrivent dans le parcellaire antique tel qu'il est proposé dans les plans actuels.

Ce bâtiment pourrait être mis en relation avec un mur, certes isolé, repéré durant la construction d'une piscine, sur la même parcelle, à une dizaine de mètres au nord-ouest du sondage 1.

L'ensemble des informations recueillies à l'issue du diagnostic suggère par conséquent qu'une occupation antique a pu se développer au nord de trois parcelles explorées, riches de vestiges.

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Rue de la Corderie

Tommy VICARD

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire

Le projet de construction d'un immeuble, rue de la Corderie, à Saint-Romain-en-Gal, une commune réputée pour son patrimoine archéologique, a donné lieu à une opération de diagnostic. La rue de la Corderie se situe à quelque distance à l'ouest du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal, et un sondage au nord du projet a mis au jour des vestiges du II^e-III^e s., en particulier deux grands murs parallèles, qui semblent faire partie d'un même bâti-

ment et déterminent un passage de quatre mètres de large. Il s'agit peut-être d'un portique tourné dans le sens naturel du terrain, vers l'est.

Les objectifs scientifiques fixés par le SRA consistent à retrouver la limite de la terrasse würmienne, à vérifier si le portique construit en limite de cette terrasse se poursuit au sud sur l'emprise du projet, à retrouver le tracé de la voie et à étudier le contexte géologique de la terrasse, le tout en essayant de trouver des éléments chronologiques pour le colmatage de la lône, et en portant une attention particulière à la chronologie des possibles constructions pour suppléer au manque de datation du sondage de 2006.

Deux sondages ont été effectués dans la parcelle, l'un nord-sud (sondage 1) de quinze mètres de long, et le second, est-ouest, sur plus de 30 m de long. Les niveaux les plus anciens sont datés du I^{er} s. apr. J.-C., mais ne concernent que des démolitions d'occupations antérieures, plus profondes, et les niveaux d'abandon se calent quelque part entre le II^e et le III^e s. apr. J.-C.

Il existe un noyau extrêmement dense d'habitat dans le premier tiers sud du sondage 1, avec une stratification complexe du I^{er} jusqu'aux II^e-III^e s., en liaison avec des murs et des cloisons en terre crue ; ce noyau s'étend sans aucun doute à l'est, au sud et à l'ouest. Dans l'angle nord-ouest du site, à l'extrémité du sondage 2, nous avons également une zone occupée, mais avec des vestiges évoquant plus un jardin : muret longé par un alignement de dalles, bassin rectangulaire, caniveau d'arrivée et d'évacuation d'eau, le tout se plaçant quelque part entre la fin du I^{er} et les II^e-III^e s. Le reste de la parcelle ne présente plus aucune trace d'aménagement, même si quelques murs et le caniveau d'évacuation d'eau du bassin le sillonnent.

Le terrain naturel n'a pas été atteint compte-tenu de la profondeur des sondages.

SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS

L'Éperon

Stéphane BROUILAUD

Inrap

Antiquité gallo-romaine

Ce prieuré a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques, notamment sur son élévation, mais le diagnostic se situe à environ deux kilomètres du village, au milieu des vignes. En 2000, une fouille archéologique sur la parcelle voisine a été effectuée sur environ 300 m², mettant en évidence une fosse gauloise, des drains et des trous de poteau mal datés, ainsi que des fosses présentant du mobilier céramique du IV^e s. apr. J.-C.

À l'issue de notre diagnostic, de rares indices ont été mis en évidence, principalement sur la partie mitoyenne avec le site précédemment fouillé. Au total, trois drains gallo-romains ont été mis en évidence. Ceux-ci ont pu être datés grâce à l'unique présence de fragments de *tegulae*. Deux fosses viennent s'ajouter à cet ensemble, dont l'une présente quatorze fragments de céramique gallo-romaine. Ces rares structures archéolo-

giques sont en toute vraisemblance liées aux vestiges mis au jour sur la parcelle voisine. Elles sont pour la plupart arasées, et leur creusement apparaît uniquement dans l'arène granitique qui correspond, ici, au terrain naturel.

De toute évidence, l'emprise concernée constitue la limite est de ce site fouillé en 2000.

TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Aqueduc de la Brévenne, réservoir de fuite des Massues : restauration, consolidation et étude du bâti sur le monument des Massues

François ESCHBACH

Archeodunum

Antiquité gallo-romaine

Associée à des travaux de consolidation et de restauration des vestiges du réservoir de fuite de l'aqueduc de la Brévenne (monument classé MH 692441500001), l'opération de suivi archéologique a pris place dans le secteur des Massues, à la jonction des communes de Tassin-La-Demi-Lune et de Lyon.

Elle s'est déroulée en plusieurs temps, du 22 août au 30 novembre.

Cette intervention a pris place sur la parcelle AR116 sise rue Claude Boyer à Tassin-la-Demi-Lune.

Le travail a porté sur les quatre arches supportant le rampant de soutènement des conduites du siphon d'Écully-Tassin. Le monument mesure 45 x 6,3 m pour une hauteur maximale conservée de 11 m. Grâce à la présence d'un échafaudage, l'occasion a été donnée d'observer, avec plus de détails que lors des opérations précédentes, les hauteurs du monument et, peut-être pour la première fois, la structure de la construction et ses éléments décoratifs. Des irrégularités dans la mise en place des divers composants constituant chacune des piles, invisibles du pied de la construction, ont ainsi pu être enregistrées permettant de préciser les hypothèses de restitution.

L'un des enjeux majeurs était la réalisation d'un relevé détaillé; il a été réalisé sur la base de documents photogrammétriques exécutés expressément à cette occasion.

Le second volet de l'opération concerne la tentative d'établissement de la chronologie du monument, toujours sujette à caution. Une nouvelle analyse archéomagnétique a donc été effectuée selon les exigences du cahier des charges.

Un autre point a retenu l'attention des archéologues et consistait à identifier d'éventuels phasages ou des reconstructions antiques. Après un examen attentif des matériaux et techniques mis en œuvre, rien ne permet d'attester de tels événements.

L'intervention a en outre confirmé l'urgence d'une mise en sécurité du monument, dont certains éléments situés dans les parties hautes ne demandent qu'à tomber.

VÉNISSIEUX

22 – 22 B rue Paul Bert

Tommy VICARD

Inrap

Temps modernes

À Vénissieux, ville située au sud-est de Lyon, sur la rive gauche du Rhône, la construction d'un immeuble rue Paul Bert a nécessité une opération de diagnostic, dans un quartier connu pour son fort potentiel archéologique. En effet, depuis le milieu des années 1980, plus d'une quinzaine d'interventions archéologiques ont été réalisées, notamment dans le centre-ville. Elles ont permis de mettre au jour des vestiges, dont les plus anciens datent de la Préhistoire, puis de l'âge du Bronze, mais également des premier et second âges du Fer. L'Antiquité n'est représentée que par quelques fosses et fossés datant du 1^{er} au 7^e s. apr. J.-C. En revanche, le Moyen Âge est particulièrement bien représenté : au centre se trouve le village (80 m de diamètre) entouré au sud-sud-est d'un rempart et d'un double fossé. Autour, du XI^e s. au XIV^e s., des activités d'ensilage sont attestées par des centaines de silos, fosses, fours pour la torréfaction des grains, un puits, une voie, quelques murs, même si aucune trace d'habitat n'a été reconnue. Cinq sondages ont été réalisés sur une parcelle de 1 370 m² ; ils se sont avérés globalement négatifs, exception faite d'une sorte de dépression comblée à l'époque moderne par des sédiments.

LENTILLY, SOURCIEUX-LES-MINES

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

PROPIÈRES ET POULE - LES - ÉCHARMEAUX

La mine des Bois à Propières et la mine de Longefay à Poule-les-Écharmeaux

Gérald BONNAMOUR

Arkemine

époque médiévale, Temps modernes, époque contemporaine

Les investigations archéologiques engagées ont permis, d'une part de poursuivre l'inventaire topographique des vestiges souterrains connus et associés aux reprises d'exploitations des XIX^e et XX^e s., d'autre part, de compléter les observations sur les méthodes d'abattage et les dynamiques minières mises en œuvre. Ce sont également de nouveaux vestiges de surface, haldes, porches, puits et chantiers d'exploitation à ciel ouvert colmatés, qui ont été topographiés.

La mine des Bois

L'enregistrement topographique des vestiges souterrains de la mine des Bois a été complété par le relevé du secteur nord du chantier accessible depuis la galerie principale. Cette partie montre une succession de niveaux de galerie et de puits de faible extension communiquant avec un secteur inaccessible, puisque colmaté vers le nord. D'après le relevé topographique général de l'ensemble minier, ce secteur se situe à l'aplomb d'un puits ou d'une zone du filon exploitée depuis la surface. Les traces d'outils laissées dans cette zone, trou cylindrique d'environ trois centimètres de diamètre, démontrent l'utilisation du fleuret et de l'explosif. L'orientation des traces indique que cette partie du chantier a été exploitée depuis le nord et vers le bas, depuis les secteurs supérieurs de la mine, aujourd'hui totalement colmatés. Ce secteur de la mine est recoupé vers le sud par un secteur du filon exploité postérieurement, toujours à l'aide de l'explosif, et qui communique avec la galerie supérieure par un puits remontant, accessible depuis la galerie principale, et qui avait été relevé en 2015. Verticalement, l'ensemble suit le pendage subvertical du filon sur une largeur variant légèrement autour d'un mètre.

Le relevé des vestiges de surface s'est poursuivi vers le nord en contrebas de la route des Bois et de part et d'autre de chemins forestiers (parcelles 118, 121 et 254). Une succession de puits colmatés ou de fontis, de porche ou de chantiers d'exploitations à ciel ouvert et de haldes ont été identifiés.

La mine de Longefay

En 2016, une galerie inférieure qui a été percée en contrebas des chantiers d'exploitation a été étudiée. Cette galerie, qui aboutit à une soixantaine de mètres de l'entrée sur des éboulis provenant de travaux supérieurs colmatés, a d'abord été percée en travers-bancs sur quelques mètres avant de s'orienter dans l'allongement du filon. Intégralement creusée à l'explosif depuis l'entrée de la galerie, comme pour le chantier souterrain accessible plus haut sur le versant, les fleurets utilisés ont permis de percer des trous cylindriques de 2,5 à 3 cm de diamètre, dans lesquels l'explosif était mis en place. Des portions de voie de roulage ferrée, avec des rails métalliques parallèles et espacés de 52,5 cm, sont encore en place au sol de la galerie. Cette installation permettait aux mineurs d'évacuer les déblais et le minerai extrait vers la surface à l'aide de wagonnets.

SAVOIE

AIME-LA-PLAGNE

Avenue de la Tarentaise

Emmanuel FERBER

Inrap

époque contemporaine

Sur les trois sondages réalisés sur l'emprise du projet de construction d'une maison individuelle, la profondeur limitée par la cote des futurs travaux n'a pas permis d'atteindre les niveaux stériles. Seules des strates de remblais récents mises en place sur un terrain aménagé en terrasse ont été coupées. Les dernières couches de colluvions ont été atteintes et n'ont livré aucun indice de site.

AIX-LES-BAINS

150 b avenue de Saint-Simond

Emmanuel FERBER

Inrap

Neuf tranchées, couvrant plus de 11 % de la superficie du terrain, ont été réalisées sur une parcelle où l'on projette la construction d'un centre d'accueil pour handicapés.

Seule une structure à pierres chauffées, probablement tronquée, a été mise au jour à 0,36 m de profondeur. La zone semble avoir été, peut-être, érodée par des débordements torrentiels du ruisseau voisin, la Baye, et, plus probablement, dérasée lors de la construction d'une jardinerie.



Fig 1 : Aix-les-Bains, 150 b avenue de Saint-Simond. foyer à pierres chauffées
Crédits : Z. Sékhari (Inrap)

Aucun niveau de sol, aucun autre artefact n'ont été révélés, que ce soit dans les sondages voisins, ou dans la fenêtre ouverte autour de ce foyer. Les charbons prélevés dans la couche tapissant le fond de la fosse ont été datés par le radiocarbone du Néolithique récent/final : 3362 – 3101 av. J.-C. (date calibrée Ly-17208).

C'est la première structure préhistorique découverte à Aix-les-Bains en dehors des habitats littoraux submergés.

AIX-LES-BAINS

1 – 5 rue Sommeiller

Emmanuel FERBER

Inrap

Le diagnostic archéologique réalisé du 1 au 5 rue Sommeiller à Aix-les-Bains, sur les parcelles CE 335, 336, 338, 387p, 524, 525, a été occasionné par le projet d'un immeuble comprenant 52 logements.

L'ouverture de six tranchées réparties sur l'ensemble du terrain n'a révélé aucun vestige archéologique. La structure la plus ancienne semble être un mur de clôture placé sur une limite de parcelle déjà visible sur le premier cadastre français de la ville (1879).

AIX-LES-BAINS

270 chemin de la Baye

Franck VERNEAU

Inrap

règne d'Auguste, Haut-Empire,
Temps modernes,
époque contemporaine

Le diagnostic réalisé au 270 chemin de la Baye à Aix-les-Bains n'a révélé aucune occupation de ce secteur avant le début de la période romaine. Il a cependant permis d'identifier un colluvionnement ayant piégé de la céramique augustéenne en bas de versant, à l'extrémité nord-ouest du diagnostic. On en déduit qu'une installation humaine a subi une érosion, superficielle ou sévère. Celle-ci devait se situer hors emprise, probablement vers le nord-est. Elle n'est pas caractérisée. Ce secteur est donc occupé très tôt dans la période romaine. Cette découverte fait suite à celles réalisées en 2012 au 156 avenue Saint-Simond. Ces dernières montraient qu'une occu-

pation avait pris place sur l'autre rive du ru de la Baye aux III^e et IV^e s. apr. J.-C.

En revanche, le diagnostic n'a permis ni de valider ni d'invalider l'hypothèse du passage d'un itinéraire antique sous l'actuel chemin de Saint-Simond, prolongé par le début du chemin de la Baye.

Pour la période médiévale, l'absence de vestiges montre que le bourg de Saint-Simond ne s'étendait pas au-delà de la rivière de la Baye. Ce cours d'eau eut une très forte activité pendant le Petit Âge Glaciaire avec un lit mineur décaissé sur deux mètres de profondeur et probablement vingt mètres de large. Son lit majeur a pu occuper trente à quarante mètres de large. L'église, située à une quinzaine de mètres de la rivière et fondée au plus tard au XII^e s., a été fortement menacée par le passage du cours d'eau. Il serait particulièrement intéressant de voir quelle a été la réponse des habitants à ce problème, y compris pour le cimetière qui jouxtait l'église et le franchissement de la rivière.

Tardivement, peut-être au XIX^e s., un accès à la rivière par un petit escalier a été aménagé, près du pont franchissant la Baye.

AIX-LES-BAINS

Sous Choudy, chemin des Eaux-Vives

Grégoire AYALA

Inrap

Haut-Empire, bas Moyen Âge, Temps modernes

32 sondages ont été ouverts dans un terrain destiné à la création de logements d'habitation. Ce projet couvre quelque 14 532 m² de terrain, sur une parcelle à vocation agraire (prairie). L'intervention a mis en évidence une occupation dont les caractéristiques sous-entendent les contraintes du milieu, car, en effet, la stratigraphie relevée a contribué à distinguer les processus naturels impliqués dans la formation du site. Les deux pôles les plus marquants de la stratification observée peuvent se définir en deux grands ensembles sédimentaires simplifiés constitués, l'un d'alluvions caillouteuses, au nord, qui sont formées de galets parfois de blocs arrondis emballés dans une matrice de sables grossiers blancs gris et, l'autre, d'un horizon limoneux au sud, composé de limons peu argileux, jaune clair, compact. Sous ces dépôts, un niveau anthropique contenant des artefacts parfois roulés datés de la période gallo-romaine, atteint à une cote d'altitude assez profonde (parfois jusqu'à 1,50 m ou deux mètres), a été identifié et localisé sur presque toute la surface du terrain, mais il semble plus développé sur la berge méridionale du ruisseau au sud du terrain. Difficile à interpréter en raison des limites techniques de l'observation, ce niveau peut être identifié à un paléosol fossilisé par les crues torrentielles du Sierroz. Il est tentant de rapprocher ces recouvrements d'une dynamique torrentielle matérialisée par d'épais recouvrement graveleux et limoneux, certainement très destructeurs des niveaux sous-jacents, des conditions climatiques du Petit Âge Glaciaire survenu en Europe de la fin du Moyen Âge à la fin de la période moderne.

AIX-LES-BAINS

2 boulevard de la Roche du Roi

Alan MAC CARTHY

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire

L'emprise du diagnostic 2 boulevard de la Roche du Roi à Aix-les-Bains, correspond au jardin arboré de la villa Kapoustine, construite dans la seconde moitié du XIX^e s., avec le développement du thermalisme aixois. Le jardin est situé sur une corniche naturelle au sud du centre-ville actuel. Le diagnostic ne concerne pas la villa elle-même, vouée à la réhabilitation mais la partie du terrain située dans l'angle nord-ouest du jardin, où est prévue la construction d'un immeuble de huit étages sur un parking souterrain.

Situé en zone archéologique, ce diagnostic a été prescrit par le SRA autour d'une problématique de définition et d'extension du site antique d'*Aquae*. Jusqu'à maintenant, aucun élément ne permettait de proposer une limite méridionale de la ville antique. Les vestiges mis au jour grâce aux diagnostics récents (Ackx, 2013 et Ayala, 2014) témoignent néanmoins d'une fréquentation et d'une utilisation de ce secteur dans l'Antiquité.

Trois sondages ont été creusés dans le sens de la forte pente du jardin : ils montrent une stratigraphie relativement homogène, avec une absence de vestiges, hormis un drain.

Le quatrième sondage, situé en bas de pente, a livré un dépôt de crémation mixte, daté par son mobilier entre la fin du II^e s. et le milieu du III^e s. apr. J.-C. au plus tard. Les restes de cinq vases en céramique et d'un *unguentarium* en verre correspondent aux pratiques habituellement observées pendant une crémation.

La question se pose de l'isolement ou non de cette sépulture. En contexte d'agglomération, il est généralement admis que les ensembles funéraires soient placés le long des voies ou en zones périurbaines, et marquent la limite d'extension de la ville. Cette structure pourrait alors contribuer à préciser la définition de l'extension de la ville antique d'Aix-les-Bains.

AIX-LES-BAINS

Route du Revard

Emmanuel FERBER

Inrap

32 tranchées ont été réalisées sur des parcelles devant, à terme, recevoir un bâtiment pour l'accueil de curistes, des places de stationnement et des bungalows, route du Revard à Aix-les-Bains. À l'exception d'un réseau hydraulique non daté confiné sur l'extrémité méridionale du terrain, ces sondages n'ont révélé aucun indice d'une occupation ancienne, même en position secondaire. La partie nord-ouest du terrain a connu de forts remaniements à une période récente.

ALBERTVILLE

31 avenue Jean Moulin

Grégoire AYALA

Inrap

Temps modernes

Dix-huit sondages ont été ouverts sur l'emprise d'un projet destiné à la construction de deux immeubles collectifs d'habitation, totalisant 64 logements sur le territoire de la commune d'Albertville. L'ouverture des sondages archéologiques n'a pas été pratiquée sur toute la surface de l'emprise, car le terrain était en partie occupé par des démolitions d'anciens bâtiments. Le terrain est marqué par la présence d'alluvions résultant de la dynamique de l'Isère et de son affluent Arly. Le dépôt horizontal des niveaux sableux et limoneux exprime l'accumulation des sédiments, au cours de phases successives qu'il n'a pas été possible de dater. Le recul vers l'est du corridor fluvial va permettre de libérer des espaces de plaine alluviale qui seront accessibles à la société riveraine. L'évolution morphologique du site, qui passe d'un milieu aquatique à un milieu terrestre dans un cadre chronologique que nous sommes incapables de préciser, est cependant cohérente ; les courants de crue débordants ont assuré progressivement l'exhaussement de la plaine par des sables d'inondation.

BESSANS

Le Rocher du Château

Claudia DEFRASNE

LAMPEA, UMR 7269

Ludovic BELLOT-GURLET

MONARIS, UMR 8233

Émilie CHALMIN

EDYTEM, UMR 5204

Néolithique, époque contemporaine

L'opération archéologique réalisée au Rocher du Château à Bessans en 2016 constituait la suite des recherches initiées en 2015. Il s'agissait de poursuivre l'enregistrement du site (topographie et production de modèles 3D issus de la photogrammétrie) ainsi que l'analyse des matières colorantes. Des analyses en spectroscopie Raman *in situ* ont ainsi été couplées à la réalisation de micro-prélèvements, qui avaient pour but l'analyse de la composition chimique du pigment isolé du substrat et des dépôts issus de l'activité de la paroi. Ces prélèvements permettent également de déterminer la succession des pigments et dépôts naturels. Les peintures se trouvent



Fig 1 : Bessans, le rocher du château. Analyse Raman *in situ*.
Crédits : C. Defrasne (Lampea, Umr 7269), 2016

sur, sous ou entre ces dépôts, mais il est parfois difficile d'appréhender cette stratigraphie à l'œil nu. L'observation par microscopies optique et électronique à balayage permet donc de comprendre les processus d'altération du substrat, et d'isoler la matière picturale pour identifier ses constituants caractéristiques.

Deux micro-prélèvements ont été effectués sur des zones peintes, et un troisième sur la paroi afin de caractériser la nature du support. Sur ce dernier, il est possible de mettre en évidence la présence de deux phases distinctes qui se répartissent à la surface de l'échantillon : une phase majoritairement constituée de Mg, Si et Ca (type diopside) et une phase majoritairement constituée de S et Ca, sous forme de sulfate de calcium (type gypse). Ces premiers résultats confirment les hypothèses de processus d'altération de la paroi et semblent en accord avec les résultats obtenus avec la spectroscopie Raman *in situ*. Les prélèvements de peintures ont été réalisés après la phase de relevés photographiques et photogrammétriques. Deux cerfs stylistiquement différents ont été choisis afin d'appréhender l'hétérogénéité des figurations à la lumière de l'analyse des matières colorantes. En plus des phases naturelles décrites au sujet du premier prélèvement, il a été possible de mettre en évidence la présence de fer liée à la matière colorante présente en surface. Il est possible d'observer la morphologie très cotonneuse des oxydes de fer de taille micrométrique à la surface du grain. Ces analyses sont encore en cours.

L'analyse des matières colorantes concernait également les pigments issus des sondages archéologiques réalisés par É. Thirault en 2002. L'ensemble des analyses montre le fort pouvoir informatif de ces matières, qui se distinguent facilement, à la fois d'un point de vue morphologique et chimique.

Au niveau des zones peintes, l'analyse Raman *in situ* (fig. 1) a fourni des spectres correspondant clairement à l'hématite (oxyde de fer de formule Fe_2O_3). D'autres éléments associés, soit au support, soit à des produits de dégradation, ont également été identifiés,

notamment la whewellite, l'oxalate de calcium monohydraté ($\text{Ca}(\text{C}_2\text{O}_4)\text{H}_2\text{O}$) généralement considéré comme produit par une activité biologique liée à des champignons ou des lichens, ainsi que le diopside ($\text{CaMgSi}_2\text{O}_6$). Ce minéral est très probablement présent dans la paroi elle-même et n'est pas associé au pigment. Au cours de la campagne de mesure, des signatures Raman ont été recherchées dans les zones présentant des altérations de la paroi ou des dépôts sur celle-ci. Cependant, et malgré de très nombreux essais, dans ces zones, il n'a pas été possible d'obtenir des signatures claires des produits constituant ces « altérations ».

BOZEL

Chenet des Pierres

Pierre-Jérôme REY

Edytem, Umr 5204

Néolithique moyen, Néolithique final

La campagne 2016 a constitué l'ultime année du dernier programme triennal engagé en 2014 sur le site du Chenet des Pierres, en cours de fouilles depuis 2001, après une série de sondages en 1999. Elle a permis d'achever les recherches de terrain sur les deux principaux secteurs ouverts, depuis le début pour le secteur 3, et depuis 2008 pour le secteur 1. Deux petits sondages ont été réalisés en parallèle pour mieux cerner les phénomènes post-dépositionnels et tenter de dater une structure massive en pierre sèche qui barre l'un des accès aisés au site.

Dans le secteur 3, la fouille de la séquence stratifiée du Néolithique moyen I a enfin été achevée dans les deux derniers mètres carrés, permettant d'atteindre, sur toute la surface, un substrat constitué d'un amas de pierres et

de blocs rocheux. Les espaces interstitiels, remplis de sédiments plus ou moins vacuolaires et fortement bioturbés, ont été vidés et tamisés autant que possible, à la recherche de témoins matériels des toutes premières phases d'occupation. Cette stratégie s'était révélée payante en 2005 à l'ouest de la zone de fouille, mais elle n'a pas rencontré le même succès dans la zone décapée en 2016 au centre du secteur 3. Les éléments significatifs découverts se rattachent tous aux phases d'occupation identifiées dans la séquence stratifiée et aucun indice plus ancien n'a été recueilli.

Dans le secteur 1, un panneau stratigraphique de quatre mètres de large a été relevé sur la bordure nord de la zone. Puis, deux élargissements ont été réalisés afin de compléter les données sur la dynamique sédimentaire et la datation des structures en pierres. En amont, alors que l'on espérait le prolongement d'une zone bien conservée de la séquence du V^e millénaire, la fouille des mètres carrés BB CC 16-22, a malheureusement coïncidé avec la présence d'une faille décrochante orientée est-ouest et affectant l'ensemble de la séquence néolithique. Quelques observations ont été possibles sur la géométrie des empièvements probablement protohistoriques qui surmontent les niveaux d'occupation, mais ensuite les couches sont très fortement altérées. Le relevé des trois coupes (**fig. 1**) bordant l'élargissement complète la documentation de ces phénomènes taphonomiques étonnants.

En aval, un élargissement plus limité a été engagé en EG 13-16, dans une zone de biseautage des niveaux néolithiques, avec pour objectif principal de contrôler la présence d'un mur de terrasse au niveau de la rupture de pente. Le sondage a effectivement permis de mettre en évidence un empièchement de grosses pierres à cet endroit. Cependant, il vient s'insérer entre deux méga blocs rocheux qui se développent de part et d'autre de la tranchée. Dans ce contexte, il n'a pas été possible d'éta-



Fig 1 : Bozel, Chenet des Pierres. secteur 1, élargissement sud. Vue de la coupe est-ouest rectifiée. Les niveaux néolithiques apparaissent teintés en sombre et marqués par un empièchement. Un second empièchement visible au sommet de la coupe appartient à un mur de terrasse probablement d'origine protohistorique. Crédits : P.-J. Rey, 2016.

blir, à partir de notre tranchée assez étroite, si cet empiérement était un simple pierrier positionné opportunément entre deux blocs rocheux, ou bien s'il faisait partie d'une partie d'une structure linéaire bien plus large. Aucun élément de datation n'a été recueilli sur le terrain, et les coupes semblent, en première analyse, de peu de secours pour préciser la chronologie de cet aménagement.

Un sondage (n° 10) a été implanté contre un amas de pierres placé sur l'un des rares accès au site peu pentu, en vue de permettre une interprétation et une datation de cette structure. L'enlèvement de l'humus a mis en évidence une structure massive constituée de gros blocs accumulés entre des rochers, sans ajout de sédiment. Deux tranchées ont été implantées en périphérie de la structure, ce qui a permis d'en étudier l'insertion stratigraphique et la constitution. Quelques tessons de céramique à pâte très grossière découverts immédiatement sous l'amas de pierres suggèrent, avec réserves, une datation contemporaine ou postérieure à la Protohistoire (post Bronze ancien). Si une fonction défensive reste envisageable pour cet aménagement, il semble donc déconnecté des occupations néolithiques. Rappelons que, si le site a livré des indices d'une occupation au Bronze ancien, les vestiges matériels plus tardifs sont très rares. La zone semble alors évoluer vers une utilisation agricole, avec la mise en place d'un système de terrasses bordées de murets, aménagées entre le Bronze moyen et le premier âge du Fer, d'après les dates radiocarbone disponibles.

Un second sondage (n° 11) a été implanté sur l'étroite banquette qui surplombe le secteur 3. Le but était de vérifier un éventuel mouvement vers l'aval des méga blocs visibles immédiatement à l'amont et dont la base semble à peine enfoncée dans le sol. La conduite du sondage a été très difficile, nécessitant la fragmentation de plusieurs blocs de grandes dimensions. Les décapages se sont achevés à moins d'un mètre de profondeur sur des blocs rocheux et sur un affleurement du substrat morainique stérile dans l'angle sud-est. Les niveaux archéologiques décapés étaient totalement remaniés sur toute la hauteur du remplissage. Ces constats sont compatibles avec l'hypothèse d'une solifluxion affectant les grands blocs et l'ensemble du versant qui surmontent le secteur 3.

Au terme de la campagne 2016, les deux secteurs ont fait l'objet d'un relevé photogrammétrique par drone réalisé par Olivier Veissière (Patrimoine Numérique). Puis l'ensemble des installations de fouille ont été démontées, évacuées et, dans la mesure du possible, recyclées. Ne sont restés en place que les ancrages matérialisant les axes du carroyage et le filet de protection posé sur un rocher surplombant le secteur 3. Les sondages ont été presque tous rebouchés et le chemin traversant le site rétabli. Le rebouchage du secteur 1 sera achevé en 2017. Si les résultats de la dernière année ont donc été un peu décevants, ils permettent cependant une vision plus complète du site, de l'histoire des occupations et du contexte taphonomique.

Parallèlement à la fin de la fouille, un travail d'inventaire systématique des vestiges recueillis durant les quinze années du chantier a été engagé.

Dès 2017 s'ouvrira une longue période d'étude des mobiliers, d'analyses, d'élaboration des résultats et de publication.

BRISON-SAINT-INNOCENT

Saint Innocent route de Paris, chemin des écoles

Sylvain MOTTE

Inrap

Haut-Empire, Temps modernes

Cette opération de diagnostic a été effectuée sur l'emprise d'un futur ensemble juste à l'est de l'église Saint-Innocent, dans le bourg qui s'étend sur un plateau dominant le lac du Bourget.

Les sondages à la pelle mécanique n'ont pas livré de structures anciennes. Quelques tessons de céramique antique inclus dans une couche de colluvions attestent une occupation gallo-romaine, probablement juste en amont à l'est du terrain diagnostiqué. Les dépôts de pente mis en place pendant ou juste après l'époque antique recouvrent des horizons morainiques tardi-glaciaires au faciès hétérogène. Conjointement aux sondages mécaniques, a été réalisée l'étude des bâtiments d'une ferme d'époque moderne destinée à être réhabilitée. L'analyse sommaire des élévations a permis d'identifier la partie la plus ancienne du bâtiment qui ne présente cependant aucun élément antérieur aux XVII-XVIII^e s.

CHAMBÉRY

Beauvoir, 575 chemin de Chantemerle

Emmanuel FERBER

Inrap

Bronze final

Le projet de construction de huit immeubles et de cinq villas est situé sur une colline qui domine le bassin chambérien, endroit propice à une occupation humaine. 31 sondages ont été réalisés sur l'ensemble du terrain. Ils ont mis en évidence une couche de colluvions contenant un abondant mobilier daté du Bronze final IIa (autour du XIII^e s. av. J.-C.). L'occupation correspondante se trouvait sans nul doute sur la partie sommitale plane du terrain. Cet endroit a été érodé au point de ne présenter plus aucune trace de structure, même en creux. Une partie du mobilier a été entraînée vers l'aval et s'est arrêtée sur un petit replat à mi-pente.

CHAMBÉRY

23 place Saint Léger

Daniel PARENT
Inrap

bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Cette étude de bâti concerne un immeuble situé à Chambéry au 23 place Saint-Léger. Le périmètre du projet présentait la particularité de s'étendre sur deux immeubles (cadastrés 239 et 208), mais uniquement sur certains étages : les 2^e, 3^e et 4^e étages, ainsi que les combles pour le bâtiment 239, et uniquement le dernier étage et les combles pour le 208. Ces derniers n'étaient d'ailleurs accessibles que par le quatrième niveau du 239. Dans les deux cas, le rez-de-chaussée et les étages inférieurs sont exclus du diagnostic. Treize sondages, de dimensions variables, ont été pratiqués dans les maçonneries intérieures, qui ont fait l'objet d'enregistrements photographiques et descriptifs. Les extérieurs ne sont pas concernés par ce diagnostic. Une approche dendrochronologique succincte a été menée sur quelques solives, mais les résultats ne peuvent pas être concluants pour dater les constructions, faute, à la fois du manque de prélèvements et aussi du manque de cernes dans les prélèvements. L'analyse des constructions n'a pas permis de cerner d'éléments d'architecture caractéristique, hormis d'anciens passages aménagés dans un mur lié aux bâtiments, mais à l'extérieur de ceux-ci, ni d'ensemble clairement délimité topographiquement ou chronologiquement. Mais, au-delà du bâti lui-même, cet îlot s'inscrit totalement dans les problématiques liées au centre historique de Chambéry. En effet, l'étude a permis de mieux mesurer l'imbrication du bâti, avec notamment l'accessibilité à l'étage d'un bâtiment nécessitant la traversée complète du mitoyen. Le bâti traduit également une construction par étape, avec probablement le comblement de « dents creuses », et l'appui très fréquent sur les mitoyens, avec l'intégration des murs dans les nouvelles constructions.

On peut entrevoir trois chantiers principaux dans la constitution de l'immeuble étudié. Cette partition se retrouve, bien que de façon imprécise, dans les différents plans anciens. Une partie au sud, occupée par les escaliers d'accès et une pièce, qui est probablement venue occuper un espace vide entre un mur appartenant au bâtiment au nord de l'emprise, et une autre qui forme une limite, à la fois au sein du bâtiment et dans le parcellaire, puisqu'il se poursuit, vers l'ouest, en tant que mur de clôture. Cette ligne est déjà fortement marquée sur les plans anciens et notamment sur celui « des canaux » : il correspond à un point d'inflexion des orientations qui rend compte de deux mouvements d'urbanisation : le premier venant de la place Saint-Léger, et le second aligné sur les remparts au moment de l'appropriation de ces espaces par des demeures nobiliaires à partir du XVII^e s.

Le deuxième ensemble correspond à la partie sud ouvrant sur la place Monge jusqu'à l'inflexion centrale du bâtiment, et le troisième à la partie intermédiaire entre ces extrémités nord et sud. Les différences entre ces deux parties sont assez minces, mais on note tout de même

des modes de poutraisons (muralières sur corbeaux dans la partie centrale) et de solivages (tant plein que vide au sud et plus espacés au centre) différents. De plus, l'inflexion de l'orientation à la rencontre de ces deux parties, l'étranglement du bâti en grande partie aveugle, et l'appui quasi systématique sur les mitoyens, témoignent également d'une densification progressive par construction des vides.

CHAMBÉRY

10 place de l'Hôtel de Ville

Daniel PARENT
Inrap

bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Cette étude de bâti concerne un immeuble situé à Chambéry et localisé immédiatement à la limite du tracé, hypothétique, de la première enceinte.

Une attention particulière a été apportée à la compréhension des niveaux, particulièrement « chahutés ». Le changement le plus spectaculaire est évidemment constitué par l'existence d'un étage « fantôme » au deuxième niveau. Celui-ci correspond en fait, pour moitié au faux plafond du premier étage et, pour moitié, à un vide laissé entre deux états de planchers. Ce dernier résulte du rehaussement du plancher du troisième étage, qui a été remonté d'environ 0,75 m, lors de la création d'une grande salle d'apparat à ce niveau. Le plancher du premier étage semble également avoir fait l'objet d'un rehaussement complet, puisque la base des piédroits d'une porte murée se situe plus bas que le plancher actuel. Un tel rehaussement pourrait correspondre à un état où le rez-de-chaussée actuel passe de statut du « cave » à celui d'espace commercial.

La desserte de l'immeuble s'est probablement adaptée à ces modifications de niveaux : on note, dans le bâtiment situé à l'opposé dans la cour, la présence d'anciennes portes en vis-à-vis des portes aujourd'hui incluses dans les paliers de dessertes, ainsi que de corbeaux ayant pu soutenir des galeries en bois, qui correspondent à un système fréquent à Chambéry.

Le plan triangulaire constitue une autre particularité du bâtiment étudié. Mais cette disposition provient en fait d'une division tardive de l'espace, avec la création d'un noyau central aveugle qui correspond à un triangle presque équilatéral. À l'origine, l'ensemble pouvait tendre vers une forme rectangulaire plus « classique », probablement empêchée, dès le départ, par des contraintes préexistantes. Celles-ci pourraient être de deux ordres : la présence d'un canal, qui, d'après les plans anciens, passait immédiatement au pied de la façade nord, et celle d'un axe de circulation, à l'ouest, encore en activité sous la forme d'une « allée », qui dessert la cour arrière de l'immeuble à partir de la rue de Lans. Ces deux contraintes sont d'ailleurs des caractéristiques récurrentes de l'urbanisme de Chambéry.

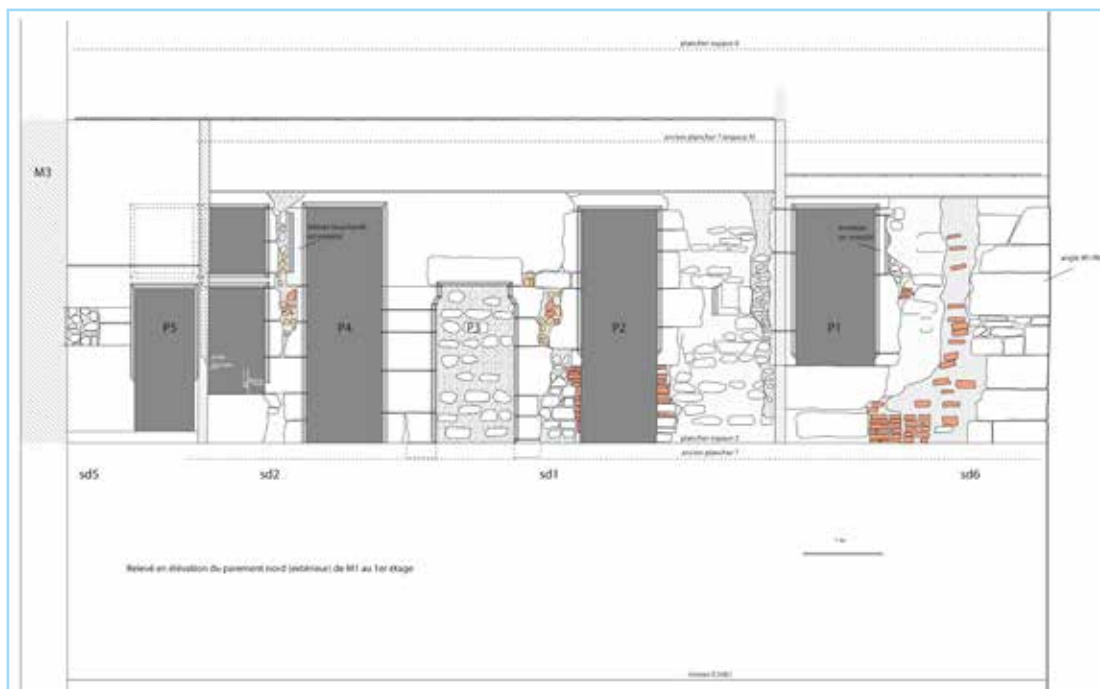


Fig 1 : Chambéry, 10 place de l'Hôtel-de-Ville. Façade nord du bâtiment de la fin du Moyen Âge.
Crédits : D. Parent (Inrap)

D'un point de vue chronologique, le nœud premier (fin du Moyen Âge) est constitué par l'angle des murs nord et ouest et une porte à linteau sur coussinet, peut-être destinée à un accès par un escalier extérieur venant d'un terre-plein ménagé entre le mur et le canal, tel qu'il apparaît sur le « Plan des Canaux » (xviii^e s.). Cet ensemble vient en appui contre le mitoyen à l'est, donc antérieur. Le plancher du premier étage se situe 0,25 m plus bas, et le rez-de-chaussée correspond alors à un niveau de caves. Un deuxième grand ensemble de travaux comprend la division de l'espace par la construction du mur de refend à l'origine de la forme triangulaire, le rehaussement du premier étage, la création de nouvelles ouvertures dans la façade nord, utilisant des éléments de baies à meneaux et traverse en remploi. Ces transformations ont pu avoir lieu à l'époque moderne (xvii^e-xviii^e s.).

La grande salle ainsi que la loggia qui donne au bâtiment sa silhouette particulière, appartiennent à une phase de travaux assez récents (xix^e s.), qui ont également entraîné le rehaussement du plancher du troisième étage et la création du niveau « fantôme » au deuxième étage.

La charpente et la couverture présentent de très nombreuses transformations, où l'on peut au moins distinguer deux campagnes, la dernière correspondant à la mise en place de la loggia, avec des bois de sciage moderne s'appuyant sur une charpente plus ancienne, utilisant déjà des remplois, dont quelques éléments ont été datés du xvii^e s.

Un quatrième temps pourrait avoir vu, au siècle dernier (milieu xx^e s.), la fermeture de la terrasse au premier étage, avec une nouvelle transformation des ouvertures de la façade nord, et le cloisonnement des espaces, notamment dans la grande salle du troisième étage, pour la création des chambres d'hôtel.

CHAMBÉRY

Rue Burdin

Le responsable de l'opération
n'a pas communiqué de résumé

CONJUX

La Chatière

Grégoire AYALA
Inrap

Bronze final, Temps modernes, époque contemporaine

L'intervention archéologique conduite sur le territoire de la commune de Conjux, au lieu-dit La Chatière, se rapporte à un projet de réfection et d'aménagement de l'espace portuaire. La profondeur au fond des sondages a été satisfaisante, puisque les niveaux lacustres profonds ont été atteints de façon certaine dans un sondage.

Il ne subsiste aucun élément qui puisse nous indiquer que le secteur concerné par le projet immobilier ait été le fait d'une occupation humaine structurée et bien stratifiée d'époque médiévale et/ou antique, voire bien plus ancienne. L'emprise du diagnostic que nous avons explorée ne conserve aucun indice de fréquentation, hormis un épais déblai hétérogène déversé pour combler un espace marécageux à une époque très récente. La stratification ne relève aucune action anthropique permanente. Cependant, les dépôts naturels constitués de masses tourbeuses très épaisses, témoins de l'évolution du littoral du Lac du Bourget à partir de la Protohistoire, ont fait l'objet d'une étude géologique détaillée. Il a été possible de corréler ces niveaux lacustres très profonds à l'occu-

pation des stations littorales du Bronze final de Conjux 1 et 2, éloignées d'environ 400 m de notre diagnostic.

CORBEL

Carrière de meules des Combes

Alain BELMONT

CNRS

époque médiévale, Temps modernes

Située au cœur du massif de la Chartreuse, la commune de Corbel s'étire sur le versant nord de la vallée du Guiers-Vif, juste en face du célèbre « pas du Frou » qui domine les gorges du torrent. En contrebas du village, et à près de 700 m d'altitude, le bois des Combes accueille dans ses pentes une carrière en tranchée de 62 m de long pour 12 à 20 m de large, et dont l'ancien toponyme, « La Molère », signe l'extraction des meules de moulins qui s'y est déroulée au cours des siècles passés. La fouille programmée de cette meulière, menée par

l'Université Grenoble-Alpes et le LARHRA (UMR CNRS 5190), en partenariat avec la communauté de communes Cœur de Chartreuse, a été motivée par l'ampleur industrielle du site, le caractère encore lacunaire de nos connaissances sur ce type de carrières à l'époque médiévale, et, surtout, par l'identité de son propriétaire au cours de l'Ancien Régime : le monastère de la Grande-Chartreuse. Étendue sur une surface totale de 79 m², la fouille a concerné deux secteurs, situés à l'extrémité ouest de la carrière (zone 1), et à son entrée sud (zone 2). Dans les deux cas, le déblaiement de 4 à 6 m d'épaisseur de halde a permis d'observer les planchers de carrière, les fronts de taille et même deux ébauches encore en place, permettant ainsi d'étudier en détail les techniques utilisées par les meuliers corbelins.

Après avoir soigneusement repéré les fissures et les joints de sédimentations courant à travers le gisement, en l'espèce un grès micro-conglomératique du Miocène, les artisans traçaient, à l'aide d'un compas à pointes sèches, une série de cercles reproduisant un plan en nid d'abeille et disposés à l'horizontale, pour permettre une extraction en lit. Puis ils entamaient à coups de pics pointus le creusement d'une tranchée de havage circulaire, large d'une vingtaine de centimètre et haute d'une trentaine, destinée à matérialiser le cylindre de la future meule. La tranchée annulaire était ouverte en qua-

tre passes et présentait un profil en U, à fond plat et aux parois marquées par des sillons systématiquement horizontaux, particularité rarement observée en contexte meulier. L'ébauche de meule, d'un diamètre de 110 cm pour les plus petites, et de 137 cm pour les plus grandes, était détachée du substrat rocheux à l'aide de 7 à 12 emboîtures creusées à la base et tout autour du cylindre, à l'intérieur desquelles étaient glissés des coins de fer pris en sandwich entre deux paumelles métalliques, comme le prouvent les traces de leur pression laissées sur le plancher. Une fois décollée, l'ébauche de meule était ensuite évacuée en retrait du front de taille, vers un atelier aménagé sur la halde, où une seconde équipe d'artisans procédait aux travaux de finition : surfaçage des faces travaillantes, percement de l'œil central, conditionnement en vue du transport. Découverte à ce jour inédite en fouilles archéologiques, le site de Corbel a fourni un « magasin » de six meules terminées, aménagé au pied du front de carrière et au sommet de la halde, où les pièces étaient présentées verticalement, de manière à ce que les acheteurs puissent en examiner les deux faces. Ces meules prêtes à l'emploi ont permis de se rendre compte que le travail de finition éliminait près de la moitié



Fig 1 : Corbel, carrière de meules des Combes. Tube d'extraction de meules, en zone 1. Crédits : Alain Belmont (Cnrs), 2016



Fig 2 : « Magasin » de meules terminées, au sommet de la halde de la zone 1. Crédits : Alain Belmont, 2016

de l'épaisseur des ébauches, qui sous les coups de broche et de ciseau des meuliers, passaient de 27-30 cm d'épaisseur à seulement 14 à 18 cm. Une fois la meule terminée, les artisans taillaient la suivante juste en dessous de la première, et ainsi de suite, formant ainsi des tubes verticaux généralement hauts de 6 m, à l'intérieur desquels les meules étaient extraites à la manière d'une pile d'assiette. La production de chaque tube atteignant huit à douze meules, avec une productivité moyenne de 2,3 à 2,5 meules par mètre-carré de plancher, la production totale de la carrière des Combes atteignit 1 900 à 2 100 meules.

Le coût d'une seule meule équivalant sous l'Ancien Régime au prix d'une petite maison ou d'une parcelle de terre, on mesure l'ampleur des profits réalisés par le propriétaire et les maîtres d'ouvrage du site. Pour parvenir à extraire leurs précieuses « pierres à pain », ils n'hésitèrent pas à « décroûter » plus de six mètres d'épaisseur de morts-terrains qui recouvraient le gisement exploitable. Loin d'être une meulière travaillée l'hiver par des paysans improvisés meuliers, la carrière des Combes était donc exploitée à une échelle industrielle par des professionnels au fort bagage technique, ce que prouve, entre autres, le faible nombre d'ébauches accidentées retrouvées lors de la campagne 2016. Datée grâce à l'analyse ¹⁴C de dépôts de charbon de bois, l'activité dans les secteurs fouillés s'est déroulée entre le milieu du xv^e s. et les premières années du xvii^e. Ainsi, l'exploitation de la meu-

lière des Combes semble s'inscrire dans le cadre de la recherche de nouveaux revenus à laquelle se livre le monastère de la Grande-Chartreuse au sortir des grandes crises économiques du bas Moyen Âge. Dans tous les cas, cette carrière de meules montre que l'ordre cartusien ne s'est pas investi que dans les mines de fer, l'industrie métallurgique, l'élevage ou l'exploitation forestière, mais a su aussi tirer parti d'une activité, certes peu connue du milieu archéologique, mais qui fut fondamentale pour les sociétés passées.

DRUMETTAZ-CLARAFOND

Allée des Poiriers

Emmanuel FERBER

Inrap

Haut-Empire

La parcelle faisant l'objet d'une demande de permis de construire jouxte un terrain sur lequel, lors de la construction d'une maison, plusieurs sépultures, dont une au moins avec un coffrage de dalles, ont été mises au jour en 2015 entre 0,80 et 1 m de profondeur.

Quatre tranchées atteignant, pour trois d'entre elles, 1,30 m de profondeur ont été réalisées. Elles n'ont révélé qu'une couche de colluvions contenant quelques

fragments roulés de tuile et de céramique datée de la fin du II^e s. ou du III^e s. apr. J.-C. Le site antique devait se situer, à l'origine, en amont, c'est-à-dire à l'est de la parcelle étudiée. Une épaisse couche de colluvions constituée d'éclats de calcaire, se trouvant entre 0,80 et 1 m de profondeur, semble correspondre au terrain stérile, vierge de toute occupation humaine.

ENTRELACS

Albens, RD 211

Grégoire AYALA

Inrap

L'intervention archéologique conduite à Albens sur le territoire de la nouvelle commune d'Entrelacs, se rapporte à un projet de construction d'une maison individuelle. La profondeur atteinte au fond des sondages a été satisfaisante, puisque l'affleurement du substrat a été atteint de façon certaine dans les deux sondages ouverts. Il ne subsiste aucun élément qui puisse nous indiquer que le secteur concerné par le projet immobilier a été le fait d'une occupation humaine structurée et bien stratifiée d'époque médiévale et/ou antique, voire bien plus ancienne.

L'emprise que nous avons explorée ne conserve aucun indice de fréquentation humaine, quoiqu'un niveau

hydromorphe très profond recèle quelques rares fragments de tuiles romaines. La stratification ne relève aucune action anthropique permanente.

L'agencement du profil du sous-sol est très uniforme. Il résulte d'une dynamique sédimentaire correspondant à la mise en place d'un phénomène de co-alluvionnement limono-sableux contemporain et/ou postérieur à l'époque antique. La topographie de la zone accessible sondée de l'emprise du projet de construction étant constante dans les deux sondages, la stratification est totalement linéaire.

Au terme de notre intervention de diagnostic, le bilan est négatif. Les travaux de construction immobilière projetés dans le périmètre de l'emprise diagnostiquée ne menacent aucun vestige archéologique.

LANSLEVILLARD

Sous l'église

Clément MANI

Conservation du Patrimoine du département de la Savoie

âge du Bronze, second âge du Fer

Située en Haute-Maurienne, au pied du col du Mont



Fig 1 : Lanslevillard, Sous l'église. Sépulture en coffre de lauzes en cours de fouille. Crédits : Marie-Pierre Feuillet (SRA - MC)

Cenis, la commune de Lanslevillard a déjà livré de nombreuses découvertes archéologiques pour les périodes de l'âge du Fer, l'Antiquité et le haut Moyen Âge, essentiellement des découvertes fortuites de contextes funéraires. Ainsi, deux zones d'inhumation datées de La Tène D1 ont été identifiées dans le bourg sur les deux rives de l'Arc (l'Adroit et Sous l'école). Le site de Lanslevillard « Sous l'église » vient compléter ces informations avec la découverte, dans le cadre d'un sauvetage urgent, d'une troisième zone funéraire rattachable à La Tène finale, sur un relief rocheux surplombant de plusieurs mètres le fond de vallée.

Sur un sondage restreint de 16 m², huit inhumations, un dépôt secondaire et deux coffres non testés sont présents. Deux groupes se distinguent. Le premier, constitué de cinq inhumations individuelles aux os très endommagés, se distingue par l'orientation des corps tête à l'est, des coffres de « lauzes » de schiste (substrat) disposées sur chant le long du creusement rectangulaire et à plat sur le dessus. Les deux sépultures les mieux conservées de cette série présentent des traces longilignes de bois le long des parements. Elles ont livré des fibules similaires qui situeraient cet ensemble dans La Tène D2, en attente des études de mobilier. Le second ensemble est représenté par trois inhumations avec coffre de pierre délimitant la fosse, sans couverture de lauzes, et faiblement enfoui. Les têtes sont orientées ouest/sud-ouest. Les os sont en bonne connexion anatomique et bien conservés. Aucun mobilier associé ne donne d'indication chronologique.

L'ensemble des sépultures coupe un niveau anthropisé noir de 10 à 15 cm d'épaisseur, reconnu sur toute l'emprise, marqué par des tessons à plat en surface. D'après un rapide examen visuel des céramiques, ce niveau pourrait être attribué à l'âge du Bronze (étude à venir). Cette fouille révèle ainsi un secteur funéraire jusqu'ici inconnu, ainsi que des indices de fréquentation antérieure à proximité du sondage.

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

Rue du Pré de Foire

Emmanuel FERBER

Inrap

Antiquité gallo-romaine

Les trois sondages effectués n'ont mis en évidence que de rares indices, en position secondaire, d'une occupation antique.

L'école dans laquelle est projeté l'aménagement ayant engendré le diagnostic est installée dans un terrain originellement en pente. La réalisation de la cour de l'école a nécessité de gros travaux de terrassement. La partie septentrionale, placée en front de taille, a subi le plus fort décaissement. Les strates rencontrées à cet endroit étaient, à l'origine, profondément enfouies et correspondent probablement à des niveaux stériles.

Dans la partie méridionale, en raison du pendage naturel du terrain, les strates ont été nettement moins

entamées et des niveaux anthropisés sont encore partiellement conservés. Il n'en demeure pas moins que les éléments mis au jour (quelques rares fragments roulés de tuile, dont un, assurément, de *tegula*) ne permettent, au mieux, que d'envisager une occupation antique très en amont de la zone d'étude.

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

ZAC de la Gare – tranche 1, phases 1, 2, 3

Alan MAC CARTHY

Inrap

Bronze final, règne d'Auguste, Haut-Empire

L'agglomération de Saint-Pierre-d'Albigny se trouve dans la Combe de Savoie, en bas du versant sud du massif des Bauges, à mi-chemin entre Chambéry et d'Albertville. Le projet de la ZAC de la Gare est localisé dans la partie basse de l'agglomération actuelle, à l'interface entre un vaste cône de déjections torrentiel et la rive droite de la plaine alluviale de l'Isère.

Le projet, situé en zone archéologique, vise à l'implantation d'activités artisanales au sud de la voie ferrée, et d'activités tertiaires au nord. La présente opération concerne la tranche 1 du projet, divisée en trois phases correspondant aux seuls secteurs où une évaluation archéologique est possible, compte tenu du fait qu'une partie des aménagements a été déjà réalisée. La phase 1 fut réalisée en septembre 2015, et les phases 2 et 3 en septembre 2016.

Phase 1

Dans ce secteur sud-est de la ZAC, d'une superficie de 3,2 ha, les observations géomorphologiques montrent une alternance de phases de fonctionnement torrentiel avec des phases de répit. Ces dernières, plus longues, ont permis une évolution du sol par pédogenèse. Une occupation protohistorique semble avoir profité d'un de ces répits. Une couche du Bronze final 2 ou 3, représentée par de nombreux fragments de céramique non usés, occupe un premier cône localisé dans le tiers ouest de l'emprise, tandis qu'un deuxième cône, à l'est, renferme sporadiquement des fragments de terre cuite architecturale (non datés). Ces couches sont généralement enfouies entre 0,70 m et 1 m de profondeur, et jusqu'à 1,50 m en bas de pente. Les rares structures relevées (ex. : une zone charbonneuse-foyer ?) sont difficiles à lire, car prises entre des couches torrentielles. Elles semblent témoigner d'une occupation en place, plutôt que d'une érosion des vestiges situés en amont.

Phase 2

Deux sondages ont été ouverts en septembre 2016 dans ce secteur de 0,4 ha, dans l'emprise de la gare au nord des voies ferrées. Les sondages archéologiques réalisés sur la parcelle n'ont pas mis au jour de vestiges d'une occupation ancienne. La présence de quelques fragments de terre cuite architecturale, roulée dans la couche de colluvions et repérée dans le sondage 2, est peut-être le résultat d'une érosion de vestiges d'époque historique situés en amont à une époque historique.



Fig 1 : Saint-Pierre-d'Albigny, ZAC de la Gare, tranche 1, phases 1 et 2. Pièce d'un bâtiment gallo-romain.
Crédits : Marie-Pierre Feuillet (SRA - MC)

Phase 3

Le secteur, d'une superficie de 0,6 ha, est situé au sud-ouest de la gare. En 2015, les travaux de création d'une plate-forme destinée à accueillir des futures constructions ont « scalpé » des vestiges archéologiques de la période antique. Ces vestiges ont été mis sous protection géotextile, en attendant leur caractérisation par un futur diagnostic archéologique. En septembre 2016, onze sondages ont été implantés dans ce secteur sur toute la superficie de la plate-forme. Cinq se sont révélés positifs. Si le terrain est aujourd'hui remblayé pour la création d'une plate-forme plane destinée à accueillir un futur aménagement, les vestiges antiques, quant à eux, épousent le toit du substrat, progradant d'est en ouest. Les vestiges se trouvent ainsi enfouis à l'ouest sous 1,80 m d'épaisseur des remblais récents, mais sous seulement 0,05 m au centre. Nous n'avons repéré aucun vestige antique dans la partie est de l'emprise. Ceux de la partie centrale du terrain, qui couvre une superficie d'environ 1 000 m², sont directement menacés par toute future construction dans l'emprise. Les fondations d'un bâtiment antique ont été découvertes. Des couches archéologiques et du mobilier associé témoignent de la présence d'une occupation d'époque augustéenne. Un niveau de briques pourrait appartenir à un hypocauste. Des fragments d'enduit sont le témoin d'une construction soignée. Une quantité importante de scories de fer, caractéristiques des déchets du travail de forge, ont été repérées dans une couche de sédiments un peu à l'extérieur de ces murs. La dernière phase d'occupation est datée par la céramique recueillie dans la couche d'abandon des alentours des II^e – III^e s. apr. J.-C.

Peu de sites protohistoriques sont connus dans ce secteur de la Combe de Savoie placé sur un ancien axe de communication et d'échange vers l'Italie par les cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis.

Les découvertes de la tranche 1, phase 1 de la ZAC de la Gare illustrent le potentiel archéologique de ce secteur. Le bâtiment sondé lors de la tranche 1, phase 3 a été en usage de la période augustéenne au II^e s. apr. J.-C. Son étude contribue à la réflexion sur la structuration de l'occupation antique de la rive droite de l'Isère.

VIVIERS-DU-LAC

Le Viviers, lot A

Alan MAC CARTHY

Inrap

époque contemporaine

Le projet de construction d'une maison individuelle se situe à moins de cent mètres du centre paroissial médiéval de Viviers-du-Lac, lui-même installé sur les vestiges d'un établissement antique dont la nature et l'étendue restent à préciser.

Deux sondages ont été ouverts dans l'emprise d'une surface totale de 434 m². Ils ont mis au jour un fossé de plusieurs mètres de longueur (0,70 m de large pour 0,40 m de profond), à l'extrémité arrondie ainsi qu'une fosse quadrangulaire, de 1,20 m de largeur. Il s'agit d'un dépotoir de consommation, d'époque contemporaine, contenant une majorité de bouteilles pharmaceu-

tiques ou de parfumerie, datées entre la fin du XIX^e s. et le premier quart du XX^e s.

Le présent diagnostic n'a livré ni vestige antique ni mobilier résiduel de cette époque. Deux diagnostics récents au voisinage se sont aussi révélés négatifs. Ces opérations et les résultats de la présente intervention permettront de restreindre l'emprise potentielle du site gallo-romain. À l'issue de ce diagnostic, l'absence de vestiges antiques et médiévaux à proximité immédiate du lieu de découvertes anciennes soutient l'hypothèse émise par le SRA, à savoir qu'il existait un monument important (peut-être un riche mausolée) plus ou moins isolé.

YENNE

100 chemin des Fossés

Emmanuel FERBER

Inrap

époque contemporaine

La construction de trois logements collectifs est prévue au 100 du chemin des fossés à Yenne, dans un secteur très proche du tracé de l'enceinte médiévale et où la présence de vestiges antiques est envisagée. Douze sondages ont été réalisés sur l'ensemble du terrain. La profondeur maximale atteinte est de trois mètres. Dans la plupart des tranchées, des remblais modernes (XX^e s.) ont été observés sur 1,60 m. Dans quelques cas, ils atteignent une profondeur de deux mètres. Ils reposent sur des couches d'alluvions récentes.

Aucun indice d'une occupation ancienne n'a été mis en évidence et le caractère hydromorphe des couches atteintes ne plaide pas en faveur d'une implantation humaine à cet endroit.

Haute Tarentaise

Occupations humaines du versant du col du Petit-Saint-Bernard

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

AUSOIS

Les Rossanches

René CHEMIN

Chercheur bénévole

Bronze final, Haut-Empire

La première tranche de l'irrigation du plateau des Rossanches à Aussois a nécessité un suivi des tranchées dans cette commune où de nombreux vestiges existent, la proximité du site archéologique des Lauzes (gravures rupestres) laissant présager une occupation ancienne.

Trois zones ont livré des vestiges : sur le haut du plateau, près d'un bloc formant abri, la tranchée a recoupé un foyer à pierre chauffées. Dans les déblais, j'ai recueilli un fragment de bracelet à tampon du Bronze final.

Près du hameau ruiné et abandonné des Rossanches, le réseau recoupe une grande fosse de déchets métallurgiques, avec paroi de four et quelques monnaies romaines.

Au bas du plateau, près de la route menant à Sardières, des fosses charbonneuses, des sols rubéfiés et une fibule gallo-romaine démontrent l'occupation de tout ce secteur.

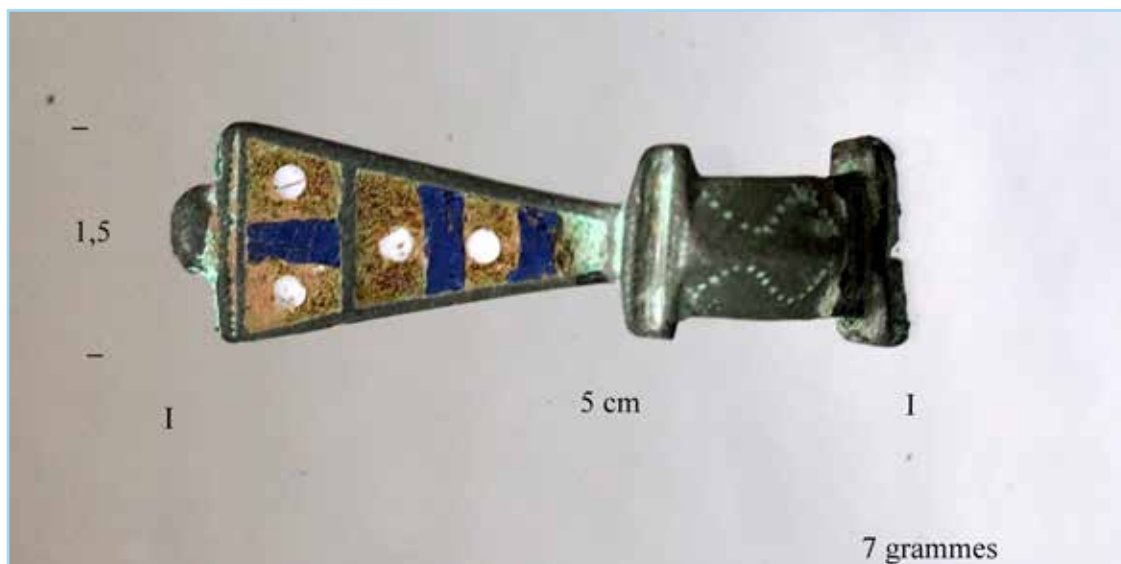


Fig 1 : Aussois, Les Rossanches. Fibule. Crédits : René Chemin, 2016

CONJUX Conjux 2

Yves BILLAUD

Ministère de la Culture/DRASSM

Bronze final

D'une durée de cinq semaines, la campagne de 2016 s'est déroulée dans des conditions météorologiques particulièrement défavorables, avec une très forte pluviométrie et, en corollaire, une visibilité réduite dans le lac en raison des apports turbides des affluents. De plus, l'hiver n'ayant pas été marqué, la végétation sous-lacustre était encore bien présente et sa reprise a été très précoce. Ces conditions n'ont permis d'atteindre qu'une partie des objectifs initiaux, ne permettant pas de rechercher la station de Conjux 2, datée du Bronze final 2b, qui n'a pas été revue en détail depuis les opérations des années 1980.

La campagne a donc été consacrée à la station de Conjux 1. Repérée dès le milieu du XIX^e s., elle a fait l'objet de travaux par les premiers intervenants en plongée sur les stations du Bourget (R. Laurent, R. Reynaud, R. Castel, □) et a été revue en 1999 dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique du lac (A. Marguet). Malgré ces divers travaux, cette station était restée peu documentée.

Au cours d'une première opération en 2004, l'emprise des niveaux organiques a été précisée par carottages. Ceux-ci étant peu épais et partiellement conservés, le site n'est alors pas retenu comme prioritaire pour des opérations de sondage. En revanche, cette érosion, combinée à une faible densité de pieux, est un avantage pour caractériser les formes de l'habitat. C'est avec cet objectif, ainsi que celui de préciser les relations avec la petite station du Port 3, distante d'à peine cent mètres et intégralement échantillonnée ces dernières années, que les opérations reprennent en 2011 sur ce vaste site, actuellement recouvert par un peu plus de quatre mètres d'eau et d'une emprise de 185 m de longueur en bordure du tombant pour une largeur maximale de 50 m.

Les résultats obtenus les années précédentes, avec la mise en évidence de nombreux bâtiments et des structures annexes, ont incité à porter les efforts sur la topographie des pieux visibles. La surface traitée est passée de 3 130 m² à 5 465 m², soit près des deux tiers de l'emprise totale estimée pour la station. Le nombre de pieux et piquets a été porté de 1620 à 2100.

La fin des relevés sur l'extrémité nord du site a été relativement décevante. La suite de la palissade n'a pas été vue et, de même, un triangle implanté par A. Marguet dans les années 2000, décapé et dans lequel les pieux ont été échantillonnés et datés, n'a pas été retrouvé, malgré plusieurs plongées et la mise en œuvre d'un détecteur à métaux pour repérer d'éventuels tubes de sommets de triangle ou clous d'étiquettes de pieux.

Au sud, en revanche, le plan d'un grand bâtiment à structure centrale a pu être complété et quatre autres bâtiments du même type ont été identifiés. Ils sont accompagnés d'un grenier à neuf poteaux et, très probablement, de trois structures annexes. Dans ce secteur, le recouvre-

ment récent par des limons volatiles est épais de 10 à 20 cm, ce qui complique le repérage des pieux. La présence de plusieurs piquets a motivé un décapage de 10 m². Un tronçon de palissade a ainsi été suivi sur un peu plus de 5 m avec six piquets en bois blanc et huit en chêne. L'analyse dendrochronologique indique des abattages en -845 et -844. Cette palissade, dont l'extension reste à préciser, pourrait marquer une phase d'extension du village, près de 50 m au-delà de la palissade aux environs de -860.

Durant la deuxième moitié de la campagne, le sondage ouvert les années précédentes sur un amas de gros blocs et galets a été poursuivi. Les niveaux organiques restent importants, avec une épaisseur totale de 30 cm. L'abondance de matériel céramique, très mal conservé pour les grands récipients en pâte grossière, a ralenti la fouille et un seul mètre carré a pu être traité. Les restes osseux sont également abondants. L'âge du Bronze n'est représenté que par quelques fragments. Toutefois, il est à noter deux aiguilles à chas, découvertes ensemble, encore tenues par un fil enroulé en spirale.

À l'issue de sept campagnes d'importances inégales, la station de Conjux 1, plutôt délaissée et considérée comme très érodée, est devenue la mieux documentée pour nos lacs alpins en termes de levé planimétrique et d'interprétation des structures. À ce jour, les deux tiers de la station sont couverts et les levés se sont arrêtés dans un secteur *a priori* prometteur et sur une interrogation : un seul alignement est-ouest de grands bâtiments légèrement décalés en quinconce ou début de plusieurs alignements nord-sud ? La poursuite des levés permettrait de répondre à cette question, mais surtout d'avoir pour la première fois la couverture complète d'une grande station du Bronze final de nos lacs alpins.

SAINT-MARTIN-DE-LA-PORTE

Site des Moulins, aux Chaudannes : prospection et décapage des anciens moulins hydrauliques

Henry BARTHÉLÉMY
Chercheur bénévole

époque contemporaine

Cette recherche a été effectuée avec les membres de l'association locale qui connaissent bien le milieu de la Maurienne et son histoire, et qui ont aussi effectué le débroussaillage des vestiges en partie enfouis sous les repousses végétales.

Les canaux d'alimentation, encore visibles, ont été dégagés, puis ont été mises au jour les bases des murs de trois moulins paysans de montagne et les meules à grain, en partie en grès local, en partie en calcaire de la Brie, d'époque plus récente (début XX^e s.). Les équipements d'origine en bois (charpentes, conduites, mobilier □ anciennement récupérés) n'étaient plus visibles ou en état.

HAUTE-SAVOIE

ANNECY

39 avenue des Romains

Franck GABAYET

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge

Le diagnostic concerne une parcelle localisée dans l'emprise de la nécropole ouest, identifiée depuis la fin du XIX^e s., mais, qui, depuis les années 1960, n'avait pas fait l'objet d'interventions archéologiques (Marteaux *et al.*, 1913 ; Broise, 1984). Une opération de fouille a toutefois été réalisée durant l'été 2014 par l'Inrap, sur la parcelle mitoyenne (Gabayet, 2015). L'opération a permis de dégager plus d'une centaine de tombes alto-médiévales, fouillées selon les techniques de l'archéo-anthropologie, mais aussi de nombreuses maçonneries et des niveaux de circulation, qui signalent l'existence d'un quartier amené à se développer entre l'époque augustéenne et le III^e s.

Le diagnostic réalisé au 39 avenue des Romains confirme, si besoin était, l'étendue du gisement. Les sondages ouverts à cette occasion livrent les traces d'un habitat, d'une probable voie et de tombes.

Quatre tranchées ont été implantées au sein de l'emprise concernée. Elles livrent plusieurs maçonneries, plus ou moins bien conservées, éventuellement associées à des sols, voire à des foyers, une vingtaine de fosses considérées comme des sépultures, et quelques structures mal identifiées.

Le mobilier est extrêmement rare, et, le plus souvent, ne permet pas une datation précise. À l'échelle du site, les tessons de céramique s'étagent entre le I^{er} et le IV^e s. apr. J.-C., sans qu'à ce stade il ne soit possible d'affiner les données. Il resterait à savoir s'il existe une occupation pérenne des lieux au Bas-Empire, ou si les rares tessons du IV^e s. signalent, comme souvent, une simple fréquentation, à des fins de récupération, notamment.

Dans chacun des sondages, des maçonneries, plus ou moins développées, ont été sommairement dégagées, associées, le plus souvent, à des niveaux de circulation. Le report de ces murs sur le plan général établi à l'issue de la fouille du 41 avenue des Romains montre une parfaite intégration des nouveaux vestiges dans l'économie générale du quartier durant le Haut-Empire.

Deux alignements de maçonneries matérialisent un espace vide de construction, qui correspond à un espace de circulation, un axe secondaire du réseau viare d'une largeur de quatre mètres, déjà repéré à l'occasion de la fouille de la parcelle mitoyenne (D3'). Le diagnostic fait donc apparaître cette rue dans les sondages 1, 3 et 2, parfaitement alignée avec le tracé restitué en 2014. Entre la fouille et le diagnostic, la voie est désormais reconnue sur une cinquantaine de mètres de long. La chaussée, construite à la surface du substrat limoneux, se présente sous la forme d'un dépôt de graves et de graviers tenus par un liant argileux plus ou moins présent.

17 fosses sont considérées comme potentiellement funéraires, auxquelles s'ajoute un bassin probablement remployé comme sarcophage. La fouille de 2014 a permis un certain nombre d'avancées, touchant notamment à la transformation des lieux. Il a été ainsi possible de démontrer qu'après l'abandon du quartier d'habitation, le secteur désaffecté est réinvesti à la fin du V^e s. et occupé jusqu'au début du VII^e s., comme cimetière.

En limite d'emprise, le sondage 2 atteste que la nécropole se développe vers le sud-est.

Aucune tombe n'a été vue dans le sondage 4, hormis un crâne déplacé au moment des travaux pour l'installation d'une dalle de béton.

Aucun élément ne permet de confirmer la datation des sépultures dégagées durant le diagnostic. Les résultats de la fouille de 2014 permettent toutefois d'envisager avec une certaine assurance que les tombes relèvent d'un même ensemble chronologique.

ANNECY

11 bis chemin du Bel Air

Franck GABAYET

Inrap

Haut-Empire

Les différents logs et coupes réalisés au 11 bis chemin du Bel Air au début du mois de mars 2016 permettent de dégager une stratigraphie simplifiée du site. Sous la terre de jardin, le premier niveau anthropisé est constitué d'un remblai à une altitude supérieure comprise entre 453,64 et 454,70 m. Il livre quelques inclusions de terre cuite architecturale, sous la forme de petits nodules, associés à des micro-charbons. Épaisse d'une quarantaine de centimètres, l'unité repose à la surface de niveaux graveleux d'origine naturelle, les derniers dépôts avant le déplacement du Fier plus au nord.

Quand bien même il n'est pas daté avec certitude, la stratigraphie pourrait suggérer que le niveau anthropisé correspond à l'occupation antique dans ce secteur de l'agglomération de *Boutae*. On constate en effet, que dans l'ensemble des sites fouillés à Annecy, les premiers niveaux d'occupation, attribués le plus souvent à la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., reposent directement à la surface de la terrasse alluviale (Gabayet, 2015).

Un sondage a permis de repérer le tracé d'un fossé observé sur une distance de l'ordre de cinq mètres. Le fossé montre une largeur d'environ deux mètres et une profondeur qui peut être évaluée à quelque 0,40 m. Les deux niveaux de comblement ne livrent pas de mobilier, à l'exception de quelques nodules de terre cuite. L'aménagement n'est donc pas daté. Il reste que le fossé est scellé par la couche qui correspondrait à une occupation antique. On peut signaler que les fouilles réalisées à

Annecy depuis une vingtaine d'années ont été l'occasion de mettre au jour, aux marges de l'emprise de *Boutae*, un certain nombre de fossés précoces dans l'histoire de l'agglomération antique (Gabayet, 2015 : 143.).

L'orientation du fossé Fo1, telle qu'elle est proposée, doit être considérée avec des réserves, compte tenu de la distance limitée prise en compte. Cette déclinaison de 63° vers l'est ne correspond pas aux deux grandes orientations de l'agglomération antique. Compte tenu de la fenêtre explorée, il serait très imprudent, pour ne pas dire aventureux, de rechercher les raisons de cette orientation « divergente ». En l'état, le fossé pourrait tout aussi bien relever d'un parcellaire suburbain, suivant un schéma proposé pour le site de Galbert (Gabayet, 2015), que d'un aménagement très ponctuel, qui ne concerne qu'une parcelle, voire un simple bâtiment □

En résumé, l'opération permet de retrouver un premier fossé et un remblai, sans doute antiques, qui signaleraient une occupation très limitée du secteur.

La parcelle sondée est située environ 35 m en retrait des dernières constructions identifiées à l'occasion de découvertes anciennes, en bordure du *cardo* occidental. On serait ainsi tenté de considérer le tènement sondé comme relevant de terrains non construits en bordure de vicus et dévolus, peut-être, à des pâtures, comme cela a déjà pu être proposé pour d'autres sites aux marges de l'agglomération.

Projet Collectif de Recherche 2016-2018 Paléoenvironnement et Archéologie de la rive nord du lac d'ANNECY à ANNECY et ANNECY-LE-VIEUX

Agnès VÉROT

Inrap

Quaternaire, Tardiglaciaire, Holocène, Paléolithique, Mésolithique, Protohistoire, Antiquité romaine, époque médiévale, Temps modernes

Ce PCR a bénéficié d'une année probatoire au cours de l'année 2015 et se poursuit par l'autorisation d'un projet triennal 2016-2018. Ce programme s'est constitué pour traiter les nouvelles données stratigraphiques issues d'opérations archéologiques réalisées à proximité de la rive nord du lac d'Annecy, et ce dans un rayon de 500 m par rapport à la rive actuelle. La mise en évidence de séquences sédimentaires relevant de la variation du niveau du lac et/ou des apports détritiques du Fier a démontré la nécessité d'une lecture et d'une réflexion interdisciplinaire géo-archéologiques. Ainsi, si des couches organiques sont témoins de bas niveaux lacustres (marais littoral), les couches à limons carbonates traduisent les hauts niveaux lacustres, alors que des apports sablo-caillouteux ou sablo-limoneux supposent des phases d'alluvionnement du Fier. L'équipe de chercheurs, d'origines diverses (Culture, CNRS, Inrap), sous le pilotage d'A. Vérot (Inrap, UMR 5600) et de M. Magny (CNRS, UMR 6249), a pour objectif la reconstitution, au cours de l'Holocène, de la morphogenèse de cette plaine bordière du lac soumise aux fluctuations du Fier, au mini-

num dans la première moitié de l'Holocène. La variation de cette rive septentrionale, tant en plan (trait du littoral) qu'en niveau (altitude du plan d'eau), doit, par extension, définir le degré d'habitabilité de ce littoral de la Préhistoire à l'Antiquité.

Dans un premier temps, ont été précisés les acquis et lacunes de la problématique géo-archéologique holocène de cette plaine alluviale du Fier au contact du lac. Dans un deuxième temps, la constitution d'une base de données (stratigraphies, prélèvements, dates radiocarbone, analyses paléoenvironnementales), qui sera achevée en 2017, doit permettre un traitement SIG des différentes données acquises sur le secteur, que ce soit dans les sites terrestres ou les sites subaquatiques. Ce travail devrait, au cours de l'année 2017, permettre de projeter les variations du niveau altimétrique du lac selon les périodes chronologiques et, par conséquent, de localiser le trait de la rive septentrionale du lac. Ce littoral conditionne les occupations potentielles sur les 10 000 dernières années.

Les données issues du diagnostic archéologique du projet du Centre d'expositions de Séminaires et de congrès (CESC) sur la presqu'île d'Albigny en bordure du lac (Gabayet *et al.*, 2016) ont permis une reconstitution diachronique de la dynamique fluvio-lacustre des processus sous la forme de plusieurs séquences sédimentaires (**fig. 1**). Sur ce site, un protocole d'intervention spécifique, sous la forme d'un puits blindé, a permis l'observation in situ (sous le niveau de la nappe phréatique) de près de quatre mètres de stratigraphie, où de nombreux prélèvements ont pu être effectués avec précision et dans de bonnes conditions. Les quatre nouvelles dates radiocarbone obtenues sont du Mésolithique ancien et complètent un corpus d'une dizaine de dates (entre 9136 et 7178 cal BC), obtenues, d'une part sur des bois (dont certains probablement des artefacts : contre-expertise prévue en 2017), et, d'autre part, sur des restes organiques. Cette concentration permet de caractériser une fréquentation de la rive au cours du Mésolithique ancien lors d'un bas-niveau lacustre (3 m à 2 m plus bas que le niveau du lac actuel autour de 447 m). Les nouvelles datations radiocarbone programmées sur 2017 devraient permettre une meilleure comparaison entre les sites et une extrapolation critique de la reconstitution de la dynamique des processus à l'ensemble des sites intégrés dans le projet. Les premiers résultats montrent, comme cela avait été vu sur le parking de la mairie d'Annecy en 1994 (Magny *et al.*, 2001), que le début et la fin de l'Holocène sont bien représentés, alors que le milieu de l'Holocène se caractérise par un grand hiatus (Optimum Climatique Holocène). Ce premier constat pourrait se corréliser avec l'histoire générale du plan d'eau pendant l'Holocène.

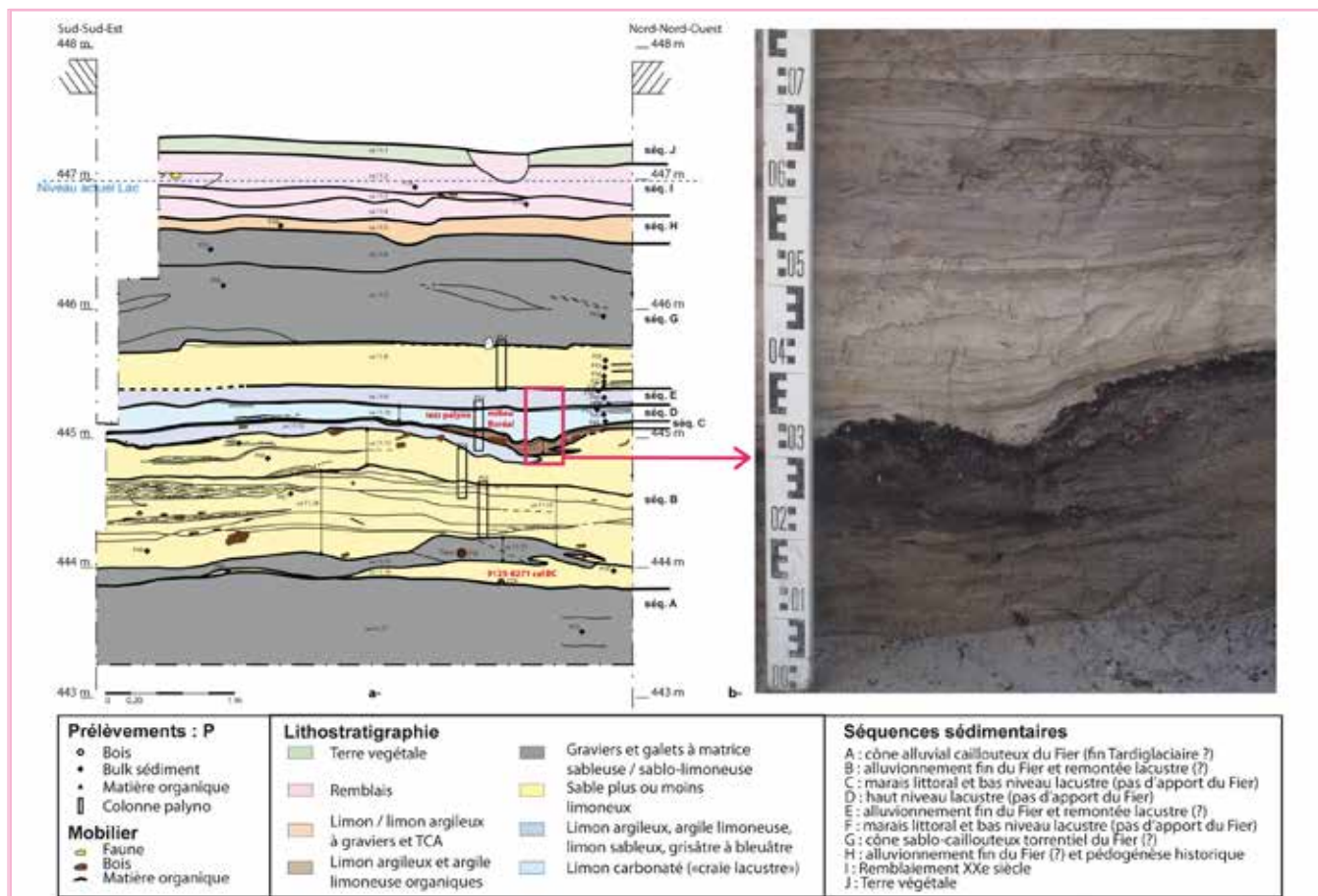


Fig 1 : Site T11 : Annecy, diagnostic avenue de la Mavéria (phase 1 : 2212163) :
 a - stratigraphie sud-sud-est-nord-nord-ouest du sondage 11
 b - détail des séquences B, C, D et E.
 Crédits : Agnès Vérot (Inrap), 2016

ANTHY-SUR-LÉMAN

Rue des Pêcheurs

Christophe LANDRY
 Inrap

second âge du Fer, règne d'Auguste, Haut-Empire, époque contemporaine

Le projet d'aménagement d'un groupe scolaire à Anthy-sur-Léman concerne une surface de 12 310 m², qui ceinture l'actuelle salle polyvalente municipale. 9 490 m² ont été traités dans le cadre de cette opération. Le terrain qui s'étend en aval de la courbe de niveau 394 m a servi dans les années 2000 de décharge publique.

La zone d'implantation du futur bâtiment est vierge de tout vestige. Le substrat y est composé de dépôts constitutifs de la terrasse des 10 m : ces dépôts présentent un faciès fluvio-lacustre, avec des graviers et des galets de petit module, triés et des poches de sable gris fin et trié. La terrasse présente une frange supérieure d'altérite rougeâtre typique des terrasses de Thonon, qui apparaît dans certains secteurs peu soumis à l'érosion.

En amont de la cote 395,5 m NGF, les vestiges d'une occupation antique ont été identifiés sur une surface d'environ 1 200 m² : mur, trous de poteau, fosses et fossés. Le site se poursuit probablement à l'est, sur des

parcelles non sondées mais concernées par le projet. Difficile à interpréter en l'état, il se trouve à une soixantaine de mètres seulement du nord des constructions du chef-lieu, où des vestiges anciens, antiques notamment, ont été repérés par le passé mais qui ont été mal documentés.

Le site est implanté à 220 m de la rive actuelle du lac Léman, où les vestiges d'un ponton, probablement d'époque augustéenne, sont attestés. Le mobilier, peu abondant, désigne une occupation initiée dès la fin de l'époque laténienne ou à l'époque augustéenne, et qui se poursuit au cours du Haut-Empire.

ARENTHON

Chez Dumonal, route de Bonneville et Lanovaz

Christine VERMEULEN
 Inrap

Haut-Empire, Temps modernes, époque contemporaine

Le diagnostic prescrit par le SRA s'est déroulé en amont de la construction de 2 bâtiments d'habitations collectives et de 42 maisons individuelles. Cette emprise de 25 038 m² se situe au sud de la commune d'Arenthon, entre l'église et le château de « Sonnaz ». Parmi les 29

sondages creusés sur l'emprise, douze ont révélé la présence de vestiges se rapportant aux périodes antique (six sondages) et moderne (huit sondages).

L'occupation antique est représentée par une fosse, un trou de poteau, des drains, des drains ou fondations de murs, un aménagement linéaire composé de dalles disposées à plat dans le comblement d'un large creusement dont l'interprétation reste difficile à apprécier actuellement, et un chenal ou fossé dont les bords sont tapissés de gros blocs (enrochement). Le mobilier associé à ces vestiges comprend, en plus de fragments de tuiles et de céramiques datées du Haut-Empire, onze clous et six restes de faune. Cet ensemble reflète la proximité d'un site d'habitat rural.

L'époque moderne est représentée par une mare, associée à l'aménagement de jardins du château de Sonnaz (inscription sur un mur : 1628) et les vestiges d'un bâtiment détruit vers 1950.

CHÂTILLON-SUR-CLUSES

Église, mur gouttereau nord : étude de bâti et suivi de travaux

Liliana CECI

Service archéologie et patrimoine bâti du Département de la Haute-Savoie

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge,
Temps modernes

Suite au projet de restauration de l'église de Châtillon-sur-Cluses, dédiée à Saint Martin, et en accord avec le SRA et la commune de Châtillon-sur-Cluses,

l'Unité archéologie et patrimoine bâti du Conseil départemental de la Haute-Savoie a sollicité une autorisation de surveillance des travaux menés durant le deuxième trimestre 2016. L'intervention archéologique portait à la fois sur l'observation des structures en élévation, plus précisément sur le parement nord-ouest de ce bâtiment et sur la surveillance du creusement de la tranchée de drainage pour l'installation de branchements électriques et l'alimentation en eau. Ce travail a permis, pour la première fois, d'enregistrer et d'enrichir nos connaissances sur le site. Après l'enlèvement des enduits extérieurs, les différentes phases d'agrandissements de l'église et les matériaux de construction utilisés ont été mis en évidence. Ensuite, cette approche des vestiges a été complétée par des recherches dans les sources anciennes afin de documenter l'ensemble du site.

Châtillon-sur-Cluses est une commune haut-savoiarde située dans le canton de Cluses, dont la position géographique est stratégique. Très tôt le site castral est remarqué, si bien qu'au Moyen Âge, un château important est édifié pour contrôler le passage qui relie la vallée de l'Arve à celle du Giffre. Il est principalement connu pour avoir été la résidence principale des sires de Faucigny lorsque ces derniers quittèrent le site de Faucigny. Du château, bâti sur un éperon calcaire, il ne reste que quelques murs en élévation, ainsi que sa configuration initiale qui est composée de deux parties : la partie basse où se trouve l'église, le cimetière, le presbytère et le belvédère dénommé « Le Cuar » ; la partie haute constituée des ruines du château. Depuis le bourg, on accède au site par une pente assez raide, seul accès possible présentant autrefois les vestiges d'une porte. Cet ensemble est inscrit à l'inventaire des sites depuis 1944.

D'après l'enquête delphinale de 1339, deux bâti-



1011. CHÂTILLON-sur-CLUSES (Hte-Savoie) — L'Église et les Ruines

Fig 1 : Église de Saint-Martin et les ruines du château. © Carte postale, coll. J. Châtel

ments religieux, dont une église et une chapelle castrale, se situent à l'intérieur de l'enceinte castrale. Paradoxalement, la localité de Châtillon est d'abord connue par les mentions de l'église. Celle-ci est citée en 1150 comme dépendante du prieuré de Contamine. Le chœur voûté et le clocher sont probablement les parties les plus anciennes (bas Moyen Âge) contrairement à la nef qui aurait été reconstruite au XVIII^e s.

CHENS-SUR-LÉMAN

Rue des Chenettes, Les Puenais 2

Julien MANTENANT

Acter Archéologie

L'opération de fouille préventive Les Puenais 2 – rue des Chenettes a été prescrite par le SRA à la suite d'un diagnostic archéologique suscité par un projet de lotissement (C. Landry, Inrap). D'une superficie de 3 000 m², la zone de fouille prescrite par le SRA se situe dans un ancien terrain agricole légèrement déclive vers l'ouest, à une centaine de mètres à l'est du bourg de Chens-sur-Léman et à 500 m de la rive sud du lac Léman.

Au total, 99 faits ont été identifiés. Il s'agit exclusivement de structures en creux dont la partie supérieure a systématiquement disparu, détruite par l'érosion et les travaux agricoles postérieurs à l'occupation.

En l'état actuel des données (post-fouille en cours), la majorité des faits paraît rattachée à une phase d'occupation couvrant le début du Moyen Âge (VI^e-VIII^e s.), les éléments de mobilier plus anciens identifiés sur le site (Antiquité) paraissant résiduels. Pour autant, au sein de cette grande période d'occupation, on relève plusieurs phases d'aménagements.

L'occupation du haut Moyen Âge semble structurée autour d'une vaste dépression naturelle allongée, d'axe nord-ouest/sud-est et légèrement incurvée vers l'est (ST1035 ; 67 m x 5/12 m). Peu profonde (< 0,30 m) et aux contours irréguliers, elle entaille le substrat morainique. Préexistant à l'occupation du haut Moyen Âge, cette dépression semble reliée au sud à un thalweg d'axe est-sud-est/ouest-nord-ouest à peine perceptible en surface de la parcelle agricole avant l'intervention archéologique. ST1035 se poursuit en amont, vers le nord-est, au-delà de l'emprise de la fouille. Un niveau peu épais fait de cailloux et de fragments de terre cuite architecturale a été aménagé sur le fond de ST1035, vraisemblablement dans le double but d'assainir cette dépression et de constituer un niveau de circulation.

Plusieurs trous de poteaux, petites et grandes fosses (3 < 9 m ; FS1005, FS1234, FS1260, FS1276) ont été creusés en périphérie ou dans cette dépression, formant spatialement deux ensembles de structures au centre et au nord de ST1035. Plusieurs structures de l'ensemble nord ont livré des éléments de mobilier céramique du début du haut Moyen Âge. FS1260 paraît antérieure à l'aménagement du niveau d'assainissement. En revanche, l'installation des autres structures, tout du moins celles situées dans l'emprise de ST1035, est postérieure à la mise en place du niveau d'assainissement, qu'elle

recoupe, mais antérieure à la formation du niveau de col-luvions scellant le comblement de ST1035.

La fonction des grandes fosses reste incertaine, exceptée dans le cas de FS1276, qui pourrait correspondre à un point d'eau potentiellement aménagé au centre de la dépression pour, à la fois drainer la dépression et récupérer les eaux de ruissellement. De la même manière, l'interprétation des autres structures en creux reste délicate, au regard notamment de leur distribution assez aléatoire, excepté dans le cas des faits FS1013 à FS1017 et FS1199, qui pourraient dessiner le plan d'un petit bâtiment sur poteaux porteurs en limite nord-ouest de ST1035.

Trois fossés ont été identifiés au sud-est de ST1035. De petit gabarit (< 1 m x 0,40 m) et d'axe nord-est/sud-ouest, ils présentent tous un pendage sud-ouest. FO1041 est connecté à la dépression ST1035 et pourrait avoir eu pour fonction de drainer cette dernière. Par ailleurs, un aménagement bâti en pierre et destiné à permettre sa traversée a été identifié dans le fossé FO1098 (ST1346). Enfin, la troisième structure fossoyée (FO1205) présente des indices de creusement.

Un bâtiment sur poteaux porteurs de plan quadrangulaire (env. 8 x 7 m) a été aménagé au sud-est de la dépression ST1035, à l'emplacement de FO1098 qui est alors déjà comblé lors de l'installation de l'édifice. Plusieurs structures annexes semblent lui être associées, dont un possible édifice sur poteaux porteurs plus petit (1,5 x 3 m ?). Ces aménagements pourraient correspondre aux vestiges d'un habitat, auquel il faudrait peut-être associer les rejets domestiques (vidange de foyer, terre cuite architecturale) identifiés en particulier dans le comblement de FO1205 et de FS1073, en périphérie de cet ensemble. Aucun élément ne permet à ce jour de le dater avec relative certitude. Il est potentiellement associé à l'occupation du haut Moyen Âge. Il en est de même de la structure ST1067, située en limite ouest de l'emprise. Cette dernière a été partiellement dégagée. De plan vraisemblablement quadrangulaire (dim. min. : 7,20 x 3 m), ST1067 a été installée dans une fosse d'installation peu profonde. Elle est formée d'un niveau de cailloutis sur lequel repose un niveau de sol peu épais, recouvert, durant une seconde phase d'aménagement, d'une série de couche (sédiments fins et niveau de cailloux), destinée peut-être à surélever le niveau de base et partiellement détruites par les labours. En toute hypothèse, il pourrait s'agir là encore d'une unité d'habitat ou d'une structure annexe (?) attribuable à la phase d'occupation du haut Moyen Âge.

Outre ces vestiges, un certain nombre d'autres structures demeurent non datées. Enfin, quelques faits sont attribués à la période contemporaine (drains, fosses de plantation ?). Dans l'ensemble, en l'état actuel de l'étude, l'occupation du début du haut Moyen Âge identifiée aux Puenais 2 pourrait correspondre à une occupation rurale structurée autour d'une légère dépression et organisée en deux ou trois pôles au regard de la distribution des vestiges conservés.

CHENS-SUR-LÉMAN

Le Chablais au second âge du Fer : la nécropole des Léchères (deuxième année)

Christophe LANDRY

Inrap

second âge du Fer

Ce projet collectif de recherche vise à étudier un ensemble funéraire de La Tène ancienne / moyenne sur la rive méridionale du lac Léman, afin de caractériser les communautés occupant à cette époque les marges nord-orientales du territoire allobroge.

La principale nécropole étudiée se trouve à Chens-sur-Léman, sur les rives du ruisseau des Léchères, mais d'autres tombes sont recensées sur le territoire de la commune, et sur d'autres sites chablaisiens. Tous ces sites ont été détruits par l'intense activité d'extraction de sables et de graviers qui a accompagné le développement économique du Bas-Chablais jusqu'à nos jours.

Le site des Léchères nous est connu grâce à l'intérêt que lui ont porté les Genevois à la fin des années 1920, et les érudits et collectionneurs que furent le comte Olivier Costa de Beauregard, membre fondateur de la Société préhistorique française, et Émile Vuarnet, personnalité incontournable de l'Académie chablaisienne. Dans les années 1960 et jusqu'à son décès tragique en 1973 sur un chantier de fouille thononais, c'est J.-C. Périllat, professeur d'histoire-géographie, qui s'attacha à sauver le plus possible d'informations sur ce site, avec l'aide de ses élèves. Sa famille, ainsi que le Groupe de recherches archéologiques de Thonon, association de fouilleurs bénévoles qu'il avait fondée, conservèrent jusqu'à aujourd'hui les mobiliers qu'il avait mis au jour, ainsi que les notes témoignant de la réflexion qu'il avait entreprise. En 2008, l'Inrap mit au jour une nouvelle tombe de guerrier laténien, relançant l'intérêt pour le site, dont l'étude peut enfin reprendre, 42 ans après son interruption forcée.

La seconde année de travaux a été employée à continuer les recherches documentaires et à mettre en œuvre le traitement primaire de la céramique et des ossements humains. Les efforts de recherche de la collection Costa de Beauregard n'ont pas encore abouti, et le fonds Périllat n'a pas livré de nouveau document intéressant les sites de Chens-sur-Léman. La rédaction des notices biographiques concernant Émile Vuarnet et Jean-Claude Périllat, précurseurs de l'étude du site des Léchères, qu'ils nommaient « Campus », est en cours. Le déménagement du dépôt de fouille du Groupe de recherches archéologiques de Thonon a permis de redécouvrir trois nouveaux objets qu'on croyait perdus : une épée, les restes d'un fourreau, et une pointe de lance. Trente objets provenant de Chens-sur-Léman et de Douvaine, conservés dans les réserves du Musée d'art et d'histoire de Genève, ont pu être examinés, photographiés, dessinés et pesés. Plusieurs documents concernant la découverte et l'achat de ces mobiliers nous ont également été communiqués. Nos travaux au MAHG ont ainsi permis de ré-exhumer plusieurs objets considérés comme perdus par les inventaires savoyards depuis le colloque AFEAF de Chambéry en 1986, et notamment un bracelet mentionné comme serpentiforme depuis sa découverte en 1941 mais qui n'avait jamais été

dessiné. Les épées et fourreaux du MAHG ont fait l'objet d'une couverture photographique et de dessins minutieux, et nous attendons d'obtenir les résultats de leurs radiographies. Il faut enfin ajouter qu'un talon de lance non inventorié a pu être identifié.

À l'issue de cette seconde année du PCR, le corpus compte 107 structures ou ensembles funéraires et 306 objets non céramiques. Une première estimation, avant remontage, permet d'évaluer entre 35 et 50 le nombre de vases en céramique typologiquement complets et prêts à être étudiés. Les ossements d'une trentaine d'inhumations et de sept incinérations identifiées sont prêts à être analysés, tandis qu'une douzaine de sujets ne peuvent être associés à un numéro de tombe.

La restauration d'un premier lot de 80 objets a été menée à terme par le laboratoire du CREAM à Vienne et leur étude pourra commencer prochainement : il s'agit essentiellement d'objets en alliage cuivreux, mais quelques ferreux très bien conservés ont également été traités, ainsi que les mobiliers en verre et en os. La présence d'éléments organiques et de traces de textiles appelle à prévoir un budget d'analyses pour l'année 2018.

Le PCR se poursuit donc conformément au calendrier établi en accord avec le SRA Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie, la ville de Thonon-les-Bains et le musée du Chablais. Si l'Inrap intègre le projet en 2017, la publication de ces ensembles funéraires protohistoriques verra le jour dans les temps, et ce riche patrimoine pourra enfin être présenté au public sur les rives du lac Léman.

CLERMONT-EN-GNEVOIS

Château de Regard : mur de terrasse et souterrain

Loïc BENOIT

Doctorant, Université Lyon II

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

L'opération réalisée cette année sur le site de Clermont-en-Genevois fait suite à la volonté du département de restaurer une partie du mur de terrasse du château de Regard. C'est dans cette optique qu'a été entreprise une étude de bâti sur la portion de mur concernée par les futurs travaux. Nous avons alors profité de cette occasion pour réaliser une première approche archéologique du souterrain situé sous le château médiéval. Cette étude s'est déroulée sur environ deux semaines.

Le site de Clermont-en-Genevois est construit à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'Annecy et à environ cinq kilomètres de Seyssel. Il se situe au cœur de l'Albanais, à une altitude d'environ 690 m, et avec une topographie alliant éperon rocheux et replat en contrebas. La ville est placée au croisement de plusieurs axes routiers importants desservant Genève, Chambéry, Seyssel et Annecy. De même, il domine les plaines avoisinantes et sert donc de point de contrôle sur tout un espace.

Cette localité apparaît dans les textes, dès le XIII^e s., comme étant en possession des comtes de Genève. La



Fig 1 : Clermont-en-Genevois, Château de Regard. Mur sud de la terrasse. Crédits : L. Benoit, 2016

forteresse prendra assez rapidement de l'importance pour devenir une des résidences principales de ces comtes une fois qu'ils perdent Genève au profit de la maison de Savoie. Le site sera clé pour la région, et, ce, jusqu'en 1401. En effet, le comté devenant savoyard, le château perd son intérêt défensif et de contrôle des routes de l'albanais. Le site tombe alors progressivement en désuétude jusqu'au ^{xvi}^e s. Un certain Gallois de Regard, originaire de la région, fait alors construire à l'emplacement de son ancienne résidence familiale une demeure fortifiée inspirée de la Renaissance italienne. Les deux châteaux cohabitent quelque peu, mais la guerre contre les Français au ^{xvii}^e s. amène la destruction de l'ancienne fortification comtale. Clermont-en-Genevois disparaît alors quelque temps du devant de la scène jusqu'à ce que la demeure Regard soit rachetée par le département dans les années 1960. Alors partiellement ruinée, de nombreux travaux sont réalisés afin de réhabiliter le lieu.

L'opération de sauvetage réalisée cette année a consisté, comme nous l'avons dit, en une étude de bâti sur la moitié orientale du mur de terrasse du château Renaissance, ainsi qu'à une première approche du souterrain de Clermont-en-Genevois. Si une première observation de ce mur avait été réalisée lors d'études sur le château, l'intérêt et la connaissance sur ce dernier avaient toujours été limités. Il en était de même pour le souterrain. Ce travail a donc été l'occasion d'obtenir des données, jusque-là inédites pour certaines, et de sauvegarder des connaissances avant une restauration des maçonneries. Néanmoins, les travaux réalisés sur le souterrain mériteraient une investigation plus étendue, par la fouille stratigraphique, par exemple. Cette étude a permis de comprendre la mise en place et l'évolution d'une par-

tie du mur de terrasse. Aussi, nous avons pu identifier cinq phases de constructions distinctes. La première semble correspondre à l'enceinte médiévale associée au plain château. Elle était alors réalisée en moellons équarris à faces dressées en molasse et en calcaire. Cette enceinte voit sa fonction changer pour devenir un mur de terrasse associé à la demeure Regard au ^{xvi}^e s. Une partie est alors reconstruite en moellons équarris de calcaire. Toutefois, ces deux premières phases de construction ne présentent aujourd'hui que peu de vestiges. En effet, le troisième état, situé chronologiquement entre 1730 et 1812, voit la destruction et l'adjonction de plusieurs structures liées à notre ensemble, ce qui amène nombre de reconstructions complètes. Ces nouvelles maçonneries du ^{xviii}^e et du début ^{xix}^e s. représentent aujourd'hui 80 % de l'ensemble du mur de terrasse. Enfin, deux phases de réfections et de restaurations se distinguent entre 1812 et 2015, observables par de petites poches maçonnées ou par l'ajout d'une structure de type garage contre le mur (**fig. 1**). Concernant le souterrain, l'étude a permis d'écartier plusieurs hypothèses émises sur lui, sans toutefois nous permettre d'être catégoriques sur sa fonction.

Les résultats de cette campagne d'étude de bâti montrent une évolution du site plus complexe qu'envi-sagé. Cela laisse entrevoir un certain nombre de phases de construction, malgré des destructions inhérentes au temps ou d'origine humaine. Toutefois, les vestiges encore présents aujourd'hui nous permettent de comprendre et de nous faire une idée de la structuration du lieu dans le temps.

LULLIN

Cure de Lullin

Avril MAUVEAUX

Hadès

époque médiévale, Temps modernes

Cette étude archéologique de bâti a été réalisée à l'occasion de la réfection de la façade de la cure de Lullin et de la consolidation du mur de soutènement du jardin rattaché à ce bâtiment, au lieu-dit Chef-lieu. Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé par Daniel Parent (Inrap).

L'objectif principal de l'opération était de confirmer le tracé du mur d'enceinte du bourg médiéval de Lullin (anciennement Saint-Oyen-de-Lullin), supposé suivre celui de l'actuelle façade nord-est du presbytère en cours de restauration. L'étude visait également à identifier les différentes phases de travaux aboutissant à l'état actuel du presbytère et à les mettre en relation avec les éléments les plus anciens identifiés lors du diagnostic.

Au vu des résultats de l'étude, il s'avère que l'état actuel de la cure résulte d'une campagne de réhabilitation datable de 1763 et faisant immédiatement suite à l'incendie de 1762, l'édifice semblant n'avoir connu aucune modification majeure ultérieurement. L'étude a permis de distinguer deux périodes de transformations opérées sur le bâtiment au cours des ^{XVII}^e et ^{XVIII}^e s. La datation radiocarbone effectuée sur les vestiges supposés les plus anciens renvoie au ^{XVII}^e s. La présente étude ne permet donc pas de statuer positivement sur la présence d'éléments attribuables à l'enceinte du bourg médiéval au sein de la façade. Cette réponse pourrait éventuellement être apportée par une étude des parties intégrées à la fondation de l'actuelle façade nord-est de la cure.

ÉPAGNY-METZ-TESSY

30 chemin de la Tour

Emmanuel FERBER

Inrap

Haut-Empire, Bas-Empire

L'ouverture de cinquante tranchées réparties sur l'ensemble du projet a permis de mettre en évidence, dans la partie septentrionale de l'emprise, un enclos probablement antique, de 24,5 m de large pour plus de 45 m de long, ceint par des murs. Les premières assises d'élévation sont composées de moellons de molasse posés en parement sur les deux faces et liés entre eux avec de l'argile. Si le niveau de sol est en partie conservé, la fonction de cet espace n'a pu être reconnue.

Dans le même secteur, une strate de colluvions riches en charbons et contenant de rares fragments de céramique non tournée, indique une occupation protohistorique, en amont de la zone d'étude.

Un fossé contenant de façon résiduelle quelques éléments datables de la période antique a été coupé dans

la partie orientale de l'emprise. Son orientation, perpendiculaire à la pente, reprend une trame visible dans la cadastration actuelle.

MARGENCEL

Route du Crêt Gojon

Christophe LANDRY

Inrap

premier âge du Fer, époque contemporaine

Le diagnostic mené en janvier 2016 à Margencel, en préalable à la construction d'un magasin de bricolage, a permis de mettre au jour les vestiges d'une occupation protohistorique partiellement conservée au sud-est des 13 346 m² concernés par le projet. Le site se situe au lieu-dit des Cys, en bordure de la route du Crêt Gojon et de la route départementale 1005 qui relie Douvaine à Thonon-les-Bains.

La terrasse fluvio-glaciaire a été rencontrée à la base de tous les sondages. Un surcreusement marqué au niveau du sondage 5 a piégé des colluvions recouvrant un dépôt argileux jaunâtre, qui caractérise localement un sédiment lacustre pro-glaciaire. C'est précisément dans ces sédiments que sont creusées les structures protohistoriques mises au jour.

Les niveaux archéologiques apparaissent en moyenne sous 0,75 m de recouvrement, à l'altitude de 424 m NGF. Cinq trous de poteau, mesurant en moyenne 0,65 m de diamètre, constituent une partie d'un bâtiment, et une fosse, mesurant 5,50 m par 3,50 m, a dû servir à l'extraction de limon argileux. Des datations au radiocarbone sont en cours sur des charbons de bois issus d'un négatif de poteau et du comblement final de la fosse d'extraction. Ce comblement a, en outre, livré un petit ensemble céramique qui se rattache avec certitude au premier âge du Fer, probablement dans son étape initiale (Hallstatt C), mais sans doute après le milieu du ^{VIII}^e s. av. J.-C.

MASSONGY

Massongy le Bas

Franck GABAYET

Inrap

Sur la parcelle mitoyenne au tènement diagnostiqué durant l'été 2016, un premier diagnostic réalisé en 2007 avait permis de reconnaître la présence de plusieurs maçonneries assez frustes, mais auxquelles étaient associés des enduits peints polychromes et les vestiges d'un possible portique : autant d'éléments pour envisager l'existence d'un habitat d'une certaine qualité. Les données recueillies durant le diagnostic permettent, dans une certaine mesure, de compléter l'évolution du secteur.

À la surface des argiles morainiques, on observe dans tous les sondages un remblai, très proche dans sa

nature du substrat, mais qui recèle des traces de mobilier antique (fragment de terre cuite architecturale, rares tessons □). Ponctuellement, des niveaux de sols de terre battue ont pu être identifiés. Hormis quelques tessons de sigillée italique, de sigillée sud Gaule et de commune claire, manifestement résiduels, le mobilier, dans une large mesure, montre un assemblage de céramique assez cohérent qui peut être daté des II-III^e s.

Deux alignements de blocs sensiblement décalés témoignent de l'existence d'édicules sans doute distincts, dont la surface, à titre très hypothétique, est évaluée à moins de 20 m². Les deux solins semblent détruits dans une même phase. Des niveaux de démolition sont retrouvés à l'aplomb des maçonneries, mais également dans tous les sondages. En avançant un *terminus post quem* du III^e s., les rares éléments de mobilier permettent de situer la construction, comme la destruction, durant le Bas-Empire.

Il est difficile d'établir une relation directe entre les quelques traces de construction identifiées sur la parcelle et les vestiges dégagés à quelques dizaines de mètres de là en 2007. L'absence de chronologie absolue rend délicate une vision synthétique qu'il faudrait pourtant envisager.

On constatera que le diagnostic de 2007 avait livré un certain nombre de fragments d'enduit polychrome, témoins de la qualité de l'habitat. La teneur des vestiges, et notamment des solins que l'on qualifiera de frustes, engage à voir dans les possibles édifices des annexes secondaires. On signalera en revanche, dans le sondage 4, au plus près par conséquent du lieu de découverte des enduits, un fragment de placage en marbre qui, pour le coup, pourrait conforter l'idée d'une certaine opulence □

MASSONGY

Route de Brolliet, la Pièce des Bels

Éric NÉRÉ

Inrap

Néolithique moyen, Bronze final

La parcelle de ce diagnostic est concernée par la construction de plusieurs maisons individuelles, ainsi que par la construction d'une voirie. La topographie de la parcelle forme une pente nord-sud ; six sondages ont permis de l'échantillonner à près de 11 % (950 m²).

L'érosion a été assez faible entre la formation des terrains morainiques würmiens et l'occupation protohistorique découverte. À partir de l'âge du Bronze, on note une forte accélération de l'érosion, sans doute due au défrichage massif des terres, comme il avait déjà été constaté à la même période dans la commune voisine de Chens-sur-Léman (Néré, 2014). Plusieurs fenêtres ont été ouvertes dans les quatre tranchées positives. Trois phases d'occupation se distinguent. La plus ancienne est datée, par ¹⁴C, du Néolithique moyen (autour de 3750 av. J.-C.). Il s'agit d'un foyer placé au milieu de l'occupation protohistorique reconnue. Sa forme permet d'en associer un second possible, à proximité. Cette période

était déjà associée à une occupation du Bronze final, dans le même contexte, sur le site du « Pré d'Ancy » (Néré, 2014), à quatre kilomètres de là.

Les deux autres phases datent de la fin du Bronze final, la première du début du Bronze final IIIa. C'est la plus dense, avec 41 structures, dont une grande majorité de trous de poteaux, associés à quelques fosses, foyers et à six foyers à pierres chauffées. La concentration des structures liées au feu permet d'imaginer qu'il existe au moins un secteur dédié à une activité artisanale définie. Même si aucun n'a été parfaitement défini, la densité des trous de poteaux permet d'imaginer au moins trois bâtiments.

La dernière phase date de la fin du Bronze final IIIa, et comporte deux tombes, dont une fouillée. Il s'agit d'une inhumation avec coffrage de pierre, le corps sans doute déposé dans un cercueil en matériau périssable, avec cinq vases déposés sur le cercueil, aux pieds. L'individu est un jeune adulte.

MUSIÈGES

Abri des Douattes

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de résumé

PRINGY

ZAC « Pré Billy »

Cécile RAMPONI

Inrap

Bronze final, premier âge du Fer, époque contemporaine

Le diagnostic réalisé sur les parcelles de Pré Billy et La Ravoire sur la commune de Pringy a permis de mettre en évidence trois structures foyères à pierres chauffées de la fin de l'âge du Bronze, début de l'âge du Fer, ainsi qu'une série de drains historiques.

Des structures de combustion protohistoriques

Ces trois fosses s'apparentent aux structures de combustion à pierres chauffées du Bronze final et du premier âge du Fer retrouvées dans la région. Leur datation est rendue possible grâce au nombreux mobilier céramique qu'elles contenaient, et une date par ¹⁴C est en attente sur un prélèvement de charbons issus de la couche inférieure de combustible du foyer F181.

Même si le nombre de fosses est restreint, il apparaît que nous sommes dans une configuration de fours en batterie, selon une orientation nord-ouest/sud-est. Au nord-est, les deux fosses les plus grandes (F181 et F247) sont alignées par leur petit côté et espacées de 2,60 m, tandis que la troisième, d'un module plus restreint (F160), est parallèle aux précédentes à 1,85 m au sud-ouest. S'il n'est pas à exclure que d'autres fours soient présents dans un périmètre proche, le décapage élargi du sondage sur 448 m², au-delà des espacements reconnus pour cet alignement, paraît indiquer leur isolement, d'autant plus qu'aucune autre structure de cette période n'a été mise en évidence lors du diagnostic.

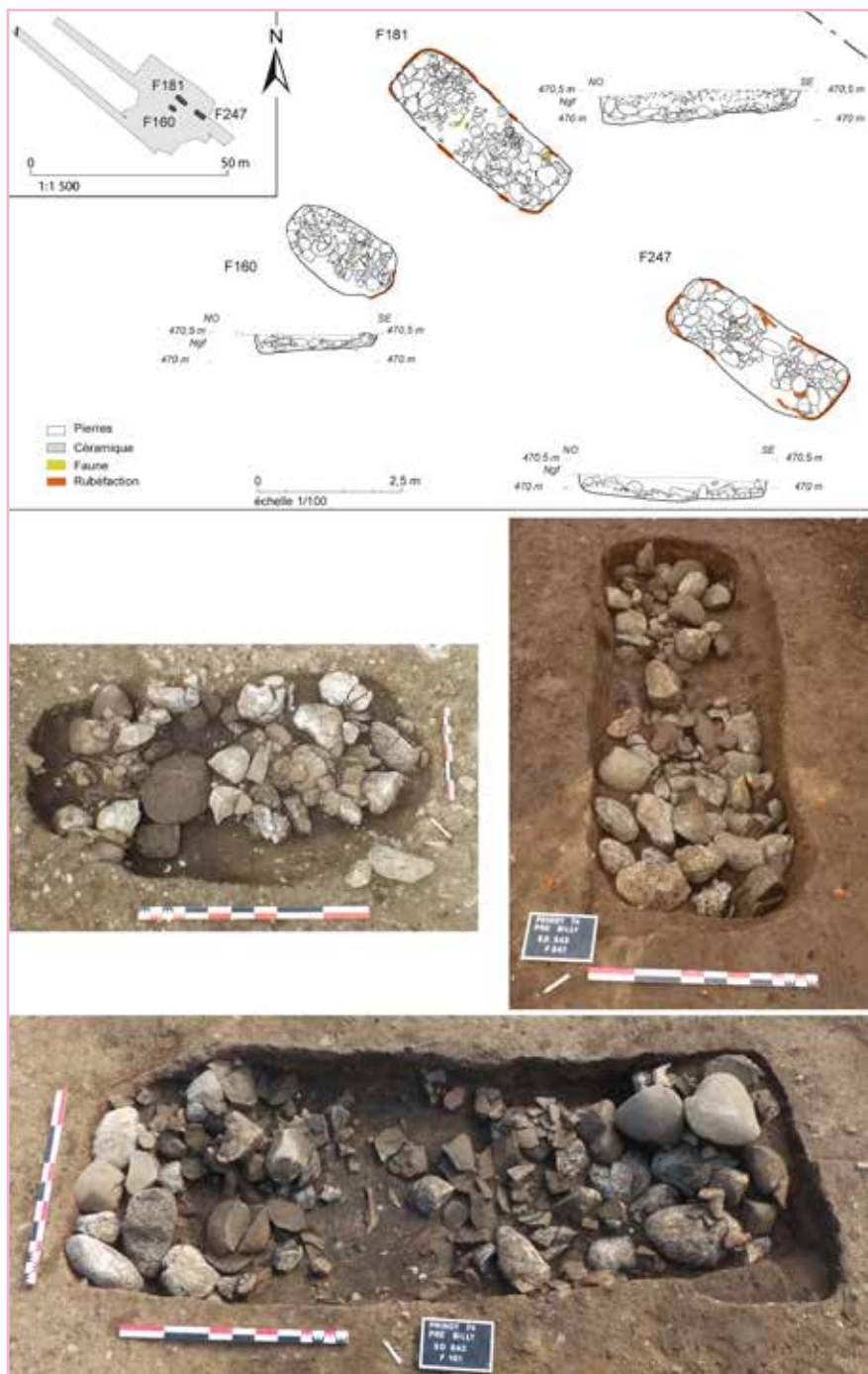


Fig 1 : Pringy, ZAC Pré Billy. Fours à pierres chauffées de l'extrême fin de l'âge du Bronze (Bronze final 3b / Hallstatt C).

Crédits : C. Mangier, F. Pont, C. Ramponi (Inrap), 2016

Deux de ces foyers, F181 et F247, sont de morphologie identique, de plan rectangulaire aux angles arrondis : leurs fonds sont irréguliers et leurs parois sub-verticales. Ils mesurent respectivement 3,47 m et 3,20 m de long pour des largeurs de 1,10 à 1,21 m et 1,12 m à 1,40 m et des profondeurs conservées de 0,45 et 0,5 m. Le foyer F160 est de plan ovale, d'une dimension moindre, 2,10 m de longueur pour une largeur de 0,9 à 1,10 m, et d'une profondeur conservée de 0,32 m maximum. Le positionnement des foyers les uns par rapport aux autres, les orientations similaires, voire pour deux d'entre eux une morphologie identique, témoignent d'une unité dans leur réalisation, quelle que soit la contemporanéité ou la succession des aménagements dans le temps. Aucune reprise des plans ou curage, indiquant d'éventuelles utili-

sations multiples, n'a été décelée dans les parois ou les fonds.

Les fosses ont été trouvées soit directement sous la terre végétale pour F160, soit sous un colluvionnement récent pour les deux autres. Si F160, moins profondément enfouie et arasée, a été découverte au niveau des pierres « chauffées », F181 et F247 ont gardé une plus grande intégrité ; les comblements postérieurs à leurs abandons, qui colmatent les niveaux d'utilisation des foyers, sont conservés. Toutefois, pour les trois aménagements, les remplissages inférieurs sont identiques et leur utilisation pourrait être la même, si on ne remarquait des particularités pour F181 et F247. À la base, ont été retrouvées des couches limoneuses brun foncé, fortement colorées par les charbons de bois. Ceux-ci ne subsistent, la plupart du temps, que sous forme de traces, et les plus gros éléments retrouvés dans le foyer F247 n'excèdent pas deux à trois centimètres de long. Le tri des refus de tamisage d'un échantillon de la couche inférieure de F247 n'a révélé aucune graine et, parmi le bois, le choix du chêne comme combustible. Cette couche, peu importante et peu dense en charbons de bois, matérialise le feu initial. L'intensité de celui-ci est visible dans la coloration orangée importante des parois, et même, par endroits du fond de la fosse, dans le durcissement de l'encaissant pouvant atteindre une épaisseur de cinq centimètres, ainsi que dans la détérioration parfois importante des pierres calcaires. Le substrat morainique dans lequel a été creusée F160 en porte également les stigmates, dans une moindre mesure, cependant. Le durcissement ou la rubéfaction du fond et des parois, associé à la dissolution des charbons de bois, tendent à indiquer une combustion intense et/ou longue avant le dépôt des pierres.

Dans les trois foyers, des pierres ont été déposées au-dessus du feu. Ces pierres sont d'un module important, rarement ou exceptionnellement inférieur à 20 cm, le plus souvent compris entre 20 et 30 cm, tandis que, dans F181 et F247, un quart de pierres avoisinent les 40-45 cm. Il s'agit de galets, principalement de calcaire, de granite et dans une moindre mesure de quartzite, de grès quartzeux et de blocs de molasse. Leur provenance est morainique, hormis la molasse et le grès, probablement apportés depuis les abords du Fier. Toutefois, les dépôts glaciaires traversés sur les parcelles diagnostiquées présentent des modules de pierres bien moindres que ceux choisis pour les foyers. Leur provenance exacte est donc inconnue, mais le nombre important de grosses pierres retrouvées dans ces foyers a nécessité un investissement physique important pour leur transport. Dans F160, les

pierres semblent réparties sur un niveau (l'intégrité de l'aménagement n'est pas certaine) et quelques espaces vides sont visibles. Dans F181 et F247, la configuration est tout autre, avec un espace presque intégralement vide de pierres, correspondant à environ un cinquième de la longueur au centre du foyer, tandis que les galets semblent avoir été repoussés et entassés aux deux extrémités de la fosse, où ils peuvent se retrouver de chant ou en position verticale. Dans les trois foyers, les pierres sont éclatées sur place, ou présentent une apparente cohésion, que démentira leur démantèlement lors de la fouille. Toutes ces pierres sont en effet fendues, fortement fragilisées par la chaleur. Leur position correspond à l'état d'abandon après utilisation ; pour témoin, le mobilier céramique et faunique jeté directement à leur contact, retrouvé dans les trois ensembles. Ce mobilier, plus abondant dans les grands foyers (10, 24 kg et 9,19 kg de céramique), présente des éléments pouvant recoller d'une fosse à l'autre. Les formes, pots à rebord, jarre, à rebord et décors d'impressions digitées situées sous le bord ou à décor de triangles estampés situés sous le bord, récipients à épaulement, coupes coniques à lèvre plate, biseautée ou facetée, composent un ensemble homogène d'un point de vue culturel, rattachant l'ensemble à l'extrême fin de l'âge du Bronze (Bronze final 3b / Hallstatt C). Les quelques éléments fauniques sont tous des déchets de l'alimentation carnée humaine, avec des animaux domestiques de la triade classique du cheptel (bovins, caprinés, porc). Les restes bovins présentent des séquelles d'activités humaines indiquant une activité de boucherie. L'absence d'habitat contemporain retrouvé dans un environnement proche tend à indiquer que ces déchets sont liés à l'utilisation des foyers, même si les os n'ont pas subi d'exposition thermique marquée. Aucun autre artefact en position secondaire, provenant de la sphère domestique ou artisanale (matériel de mouture, fusaiïoles□) accompagnant habituellement les sites d'habitat, n'a été retrouvé.

Un seul état de sédimentation a été retrouvé sur les pierres pour les fosses F160 et F181 et deux états pour le foyer F247. Dans le premier cas, il s'agit de dépôts bien postérieurs à l'usage comme dépotoir de la fosse. Pour F247, le comblement sommital correspond également à une colluvion présente sur l'ensemble du site, mais la sédimentation, directement au-dessus des pierres, contient un nombre important de fragments de terre rubéfiée de couleur jaune à orangée, de petits galets (un à deux centimètres), quelques pierres non thermofractées, ainsi que de la céramique jusqu'à son sommet. Ces inclusions pourraient provenir de la destruction (de la voûte ?) d'un des deux autres foyers et indiquer que F247 est antérieur à l'un d'entre eux, le laps de temps entre les deux utilisations restant inconnu. Les foyers de Pringy, par leur abondance en mobilier, détonnent dans le panel des structures similaires, qui en sont généralement dépourvues. Cela est d'autant plus intéressant que la céramique d'attribution culturelle homogène est contemporaine du fonctionnement des structures et non retrouvée dans les niveaux de colmatage.

Bien que les réalisations soient différentes, le fonctionnement de ces fosses paraît identique et similaire à ce qui est généralement observé pour ce type de structure, avec un feu placé à la base du creusement puis un dépôt

de pierres. La fouille a révélé le stade d'abandon après utilisation de la structure. Pour le foyer 160, la répartition des pierres paraît homogène, mais l'état de conservation n'est pas assez bon pour faire des suppositions sur la position des pierres et les vides constatés. En revanche, F181 et F247, dans leurs similitudes typologiques jusque dans le positionnement des pierres, nous permettent d'avancer des hypothèses quant à leur fonctionnement. Les vides observés au centre des foyers et les pierres de part et d'autre permettent d'imaginer un brassage avec écartement des pierres chauffées pour l'installation d'éléments à cuire. La structure a pu être recouverte, puis ouverte à nouveau et les éléments enlevés, mais nous n'en avons pas la trace. La présence d'une couche de rejets plus importante dans F247, avec des fragments de terre cuite ainsi que des fragments de céramique appartenant au(x) même(s) récipient(s) dans les deux foyers, pourrait indiquer une stricte contemporanéité dans l'utilisation des foyers, ou plutôt une succession rapide dans le temps, les pierres de F247 étant encore visibles quand un comblement volontaire a été réalisé.

De tels foyers à pierres chauffées sont connus régionalement et extra-régionalement à partir du Néolithique et leur utilisation se perpétue au cours des âges des Métaux avec une sur-représentativité dans les découvertes pour la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Sur la période couvrant l'âge du Bronze et l'âge du Fer, une publication récente (Pranyies, 2012) recense un minimum de 136 sites bien renseignés pour la France, la Suisse et l'Allemagne du sud-ouest. C'est sans compter les nombreux fours isolés ou en batterie, issus de diagnostics ou de fouilles non publiés. Parmi les sites recensés, 66 % s'inscrivent dans le Bronze final 3b/Hallstatt C, tout comme Pringy. Ces aménagements sont ou non associés à un habitat. Ils peuvent être seuls ou en batterie, et 35 % des sites recensés comptent entre deux et quatre éléments. À Pringy, la configuration observée semble indiquer une occupation ponctuelle, éloignée d'un lieu d'habitat. L'abondance du mobilier retrouvé tend à indiquer qu'ils ont servi pour la tenue de repas collectifs ou de cérémonies communautaires, dans le cadre de lieu d'échanges entre communautés tel qu'il est maintenant admis (Vital, 1993). Les modalités et la forme que prennent ces rassemblements dans les sociétés protohistoriques restent toutefois obscures. À ce titre, le site de Pringy est un jalon important pour la connaissance des peuplements du secteur annécien et préalpin, où les implantations terrestres de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer sont encore assez mal documentées. À ce jour, l'exemple le plus proche de structure de combustion à pierre chauffée est celui de la ZAC Galbert à Annecy (Gabayet, 2015)

Des drains historiques

Hormis les fours à pierres chauffées, les seuls vestiges anthropiques identifiés sur les parcelles sondées sont 100 drains et trois probables puits perdus, témoins, en premier lieu, de la nature humide des terrains, mais surtout d'une exploitation du secteur en vue de pratiques agricoles, au moins depuis la période médiévale jusqu'à nos jours. Les drains les plus anciens sont datés à la faveur d'un piégeage sous une coulée boueuse datée du Petit Âge Glaciaire. Ce premier réseau de drainage avait

commencé à stabiliser la zone, mais la coulée boueuse a rendu ce premier réseau inutile. Postérieurement et jusqu'à une période récente, de nombreux drains sont réalisés, rendant les sols propices à l'agriculture avec une réduction de l'érosion. Ces drains se retrouvent sur toutes les parcelles, quel que soit l'encaissant : moraine argileuse, graveleuse ou limons. La majorité n'est pas datée, la coulée boueuse du Petit Âge Glaciaire n'étant présente que sur les parcelles est de l'emprise. Par ailleurs, l'observation des orientations ne révèle pas d'organisation particulière.

PUBLIER

Amphion-les-Bains, rue de la Source, rue du Clos Fleuri

Éric NÉRÉ

Inrap

Antiquité gallo-romaine, haut Moyen Âge

Ce diagnostic est situé entre la rue de la Source et la rue du Clos Fleuri, dans les parcelles cadastrales Al 125, 126, 128 et 129, près du port d'Amphion, à quelques centaines de mètres du lac Léman. La parcelle est concernée par la construction de deux bâtiments, de la voirie et de parkings associés.

Au sud de l'opération, une fenêtre de 200 m² a été ouverte de part et d'autre d'une des tranchées, nous permettant d'y localiser onze faits. Ces derniers forment une petite occupation cohérente, même si nous manquons d'éléments permettant de le démontrer de façon certaine. Cet ensemble se compose d'un bâtiment, qui n'est peut-être pas complet dans l'emprise, auquel sont associés des poteaux annexes et un fossé, sans doute palissade, ayant pu marquer une limite de parcelle. Le bâtiment est fortement implanté, ce qui permet d'imaginer une structuration interne haute et/ou un étage. La datation repose uniquement sur le grand nombre de tuiles et de briques antiques associées. Ainsi, on peut supposer que le tout est daté de la période antique. Cependant, la proximité de la nécropole du haut Moyen Âge, lorsque l'on connaît la réutilisation récurrente du matériel gallo-romain aux périodes suivantes, notamment au haut Moyen Âge, ne permet pas d'exclure cette seconde période comme datation possible. L'absence de céramique antique associée permet même de renforcer ce doute.

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

Clocher Saint-Gervais-et-Saint-Prottais

Quentin ROCHET

Archeodunum

bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

Le chantier de restauration de l'église Saint Gervais à Saint-Gervais-les-Bains a donné lieu à une étude archéologique du bâti du clocher Saint-Gervais-et-Saint-Prottais, réalisée du 8 au 19 août 2016. L'église et le clo-

cher sont respectivement inscrits et classés au titre des monuments historiques depuis 1987.

Les premières mentions de la paroisse Saint-Gervais remontent au XIII^e s. et l'église devient une possession effective de la collégiale de Sallanches (Haute-Savoie) en 1576. L'actuelle église Saint Gervais est une construction homogène de la fin du XVII^e s. dans le style baroque savoyard, consacrée en 1702, à laquelle sont ajoutés, au début du XIX^e s., un maître autel et des décors néoclassiques. En l'absence d'étude archéologique de ce corpus, aucun élément antérieur à l'édifice du XVII^e s. n'a pu être identifié dans le bâti.

Le clocher Saint-Gervais-et-Saint-Prottais dessine une excroissance dans l'angle formé entre le chevet et le collatéral nord. Il présente une orientation nord-ouest / sud-est désaxée par rapport à l'église d'orientation est-ouest. Il s'agit d'une construction de presque 40 m de haut (20,5 m hors couverture), sur cinq étages, couverte d'un clocher bulbe. L'historiographie locale interprétait jusque-là les niveaux inférieurs du clocher comme participant d'un ancien édifice castral, probablement suite à une confusion avec l'église Sainte-Trinité (1759) des Contamines-Montjoie, commune voisine, dont le clocher réutilise une partie du bâti de l'ancien château de Montjoie.

L'étude archéologique a mis en évidence l'homogénéité de la construction du clocher depuis le rez-de-chaussée jusqu'au quatrième étage. Il s'agit d'un édifice de plan carré, dont les murs s'amincissent à chaque étage pour ménager le ressaut d'ancrage des planchers. Plusieurs solives conservées semblent participer du même chantier de construction que le bâti. La construction est rythmée sur ses parements extérieurs par un ressaut (R+1) et deux corniches (R+4 et R+5). Les blocs des chaînages d'angle sont systématiquement doublés dans les parements, ce qui ajoute à l'aspect massif de la construction.

Le rez-de-chaussée, voûté en berceau, est percé de deux portes en arc brisé présentant chanfrein et congé, dont l'une donne aujourd'hui dans un espace ménagé contre le chevet de l'église. Les premier, second et troisième étages sont chacun percés d'une petite baie plein-cintre chanfreinée. Le premier étage comprend, en outre, une porte donnant sur l'extérieur, seul accès initial aux niveaux intérieurs du clocher. Cette porte est démontée puis réinsérée au XIX^e s. pour permettre le passage des cloches. Le quatrième étage se caractérise par une baie unique qui accueille l'horloge sur son mur faisant face au bourg, les trois autres murs accueillant des doubles baies. Elles présentent toutes une mouluration à deux tores séparés d'une gorge. La maçonnerie est intégralement reprise au-dessus de ces baies avec réinsertion d'éléments anciens (corniche). Le dernier étage, qui abrite le beffroi, est percé en symétrie de quatre baies plein cintre dont le claveau central forme ressaut.

Plusieurs éléments, dont les deux portes du rez-de-chaussée et la présence d'un larmier dans le parement du mur sud-ouest, permettent de penser que le clocher était accolé, au sud-est, à une église antérieure à l'église actuelle. Il n'a toutefois pas été possible d'observer les chaînages d'angle sud et est, noyés dans les maçonneries du XVII^e s. aux premiers niveaux du clocher.

Sur la seule base des éléments stylistiques et architecturaux, cette construction peut-être datée au plus tôt du XIV^e s. La datation du cinquième étage et de la couverture est mieux connue : partiellement détruits par la foudre en 1792, la partie supérieure et son beffroi sont reconstruits en 1819 et la couverture connaît au moins deux réfections aux XIX^e et XX^e s. L'église est attestée plusieurs siècles avant la construction la plus précoce envisageable pour ce clocher. Il n'est guère possible de définir en l'état actuel des recherches s'il s'agit d'une construction adossée à une église antérieure ou si le corpus entier est reconstruit à la fin du Moyen Âge.

SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

135 impasse des Tattes, site funéraire des Tattes

Loïc BENOIT

UAPB, Université Lumière Lyon 2 - CIHAM

Moyen Âge, haut Moyen Âge

Début novembre 2016, à l'occasion de travaux de réseau, des ossements humains ont été mis au jour par une entreprise à Saint-Pierre-en-Faucigny au lieu-dit des Tattes. Cette découverte fortuite a nécessité, en accord avec le SRA et la commune, la réalisation d'un sondage archéologique afin d'étudier et de préserver un ensemble inédit.

Située au cœur du pays rochois, à 5 km à l'est de La Roche-sur-Foron et à moins de 4 km au sud-ouest de

Bonneville, l'agglomération de Saint-Pierre-en-Faucigny, logée le long du Borne, culmine à 474 mètres d'altitude sur un des principaux axes de circulation de la vallée de l'Arve.

Cette petite commune, née de la réunification des paroisses de Saint-Maurice et de Saint-Pierre est avant tout connue pour son important rôle économique et territorial durant le bas Moyen Âge, au travers des châtellenies genevoises de Cornillon puis de Rumilly-sous-Cornillon, respectivement représentées par des châteaux portant le même nom. Toutefois, malgré ce rôle de premier ordre, l'histoire plus ancienne de la commune est très mal connue, si ce n'est par des découvertes isolées dont leurs seules approches ne permettent pas de dresser un historique abouti de Saint-Pierre. Des tombes en coffre de dalles sont repérées en 1942 près de l'église actuelle et une petite occupation de l'âge du bronze est découverte en périphérie de la commune lors d'un diagnostic archéologique dans les années 2000. Notre intervention a consisté à suivre les travaux de réseau afin de surveiller l'apparition d'autres vestiges, ainsi qu'à fouiller l'espace où étaient apparues les sépultures. Aussi, la surveillance de travaux s'est concentrée sur deux tranchées orthogonales creusées sur le chemin communal impasse des Tattes. Ces dernières se sont révélées négatives et n'ont pas engendré de fouilles archéologiques. A contrario, la zone de fouille fine s'est montrée riche en vestiges. Nous avons alors pu mettre au jour une partie d'un bâtiment représenté par une portion de mur ainsi qu'un sol dallé partiellement conservé. Sous celui-ci étaient présentes dix sépultures en coffre de dalles de molasse qui n'ont



Fig 1 : Vestiges en fin d'opération archéologique. Crédits : Loïc Benoit

pu être que partiellement fouillées du fait de l'emprise des travaux et donc de la fouille. Une étude anthropologique et des analyses radiocarbone ont été menées sur l'ensemble. Ainsi, les tombes mélangent sépultures primaires et réduction et un total de dix-huit individus a pu être identifié. Tous les âges et les sexes sont représentés, avec néanmoins une particularité puisque quatre individus présentent des déformations crâniennes volontaires. Cependant, les datations radiocarbone effectuées nous indiquent une période comprise entre la fin du VI^e s. et le VIII^e s., avec une prédominance pour le milieu du VII^e s. Nous ne pouvons donc rattacher cette population au peuple burgonde à qui l'on attribue traditionnellement cette pratique. Le mobilier retrouvé pose également question puisque son étude a montré qu'il s'agissait d'objets appartenant, au plus tard, au VI^e s. (**fig. 1**). Des questions subsistent donc encore quant à cette occupation à Saint-Pierre-en-Faucigny.

Les résultats de cette campagne de sauvetage sont pour le moins intéressants, puisqu'ils démontrent une occupation assez ancienne du territoire de l'agglomération entre les VI^e et VIII^e s. De plus, ils ouvrent à nouveau un certain nombre de questions, avec notamment le cas des crânes déformés. Pratique burgonde ou déformations occasionnelles liées aux usages (berceau, port de coiffes...) ? La surveillance archéologique de cette commune permettra probablement, à l'avenir, de connaître et de caractériser mieux l'implantation humaine des périodes anciennes.

SEYNOD

Périaz

Alan MAC CARTHY

Inrap

Protohistoire

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur l'emprise d'un projet immobilier à Seynod, commune dont le territoire s'étend au sud-ouest de la ville d'Annecy. L'emprise, située en zone archéologique, comprend un terrain en friche d'une superficie de 0,5 ha, implanté au bas d'un versant dont la pente est d'environ 5 %. Treize sondages ont été ouverts, ce qui représente 9,22 % de l'emprise. Le substrat morainique a été systématiquement atteint.

Dans plusieurs des sondages en aval, un niveau de paléosol, incluant des fragments de charbon et du mobilier céramique qui évoque la Protohistoire récente, a été mis au jour.

Un léger surcreusement plus marqué à mi-pente a été repéré dans la moitié ouest de l'emprise ; il a pu contribuer à la préservation de vestiges. Un sondage situé à ce niveau présente un niveau de paléosol, mais à caractère légèrement hydromorphe. Un tronçon d'une structure empierrée constituée de gros blocs calcaires s'ouvre dans cette unité.

Dans un autre sondage situé à 45 m mètres à l'est, de petites structures circulaires (possibles trous de

poteaux ?) s'ouvrent au même niveau du sol. D'autres anomalies en creux ont été repérées à ce niveau stratigraphique dans les sondages encore plus à l'est.

Le niveau de sol et les quelques structures associées repérés semblent correspondre à au moins une fréquentation du territoire. Leur caractère discontinu spatialement et les variations d'épaisseurs suggèrent néanmoins des phénomènes de troncature postérieure à son développement, en lien avec des processus érosifs. Ce niveau de sol pourrait constituer un équivalent des niveaux protohistoriques (Bronze final) mis au jour lors de la fouille toute proche, en contrebas, dans la ZAC de Périaz (Jacquet *et al.*, 2003).

Les processus d'érosions/accumulations d'importantes couches de sédimentation semblent favoriser la fossilisation des vestiges dans ce secteur.

SEYNOD

Rue des Sports – Lotissement Le Grand Pré II

Christophe LANDRY

Inrap

**Néolithique moyen, haut Moyen Âge,
Temps modernes, époque contemporaine**

Le diagnostic mené en février 2016 à Seynod, rue des Sports, en préalable à la construction d'un lotissement, a permis de mettre au jour les vestiges d'une occupation du haut Moyen Âge, conservés au nord des 12 722 m² concernés par le projet. Le site est localisé au lieu-dit Le Grand Pré, à moins de 250 m à l'ouest de l'église Saint-Martin de l'ancien chef-lieu ; une seconde église Saint-Martin se trouve au hameau de Vieugy. Cette église date du XV^e s., mais le site de Seynod se trouve sur le tracé de la voie romaine reliant *Aquae* (Aix-les-Bains) à *Boutae* (Annecy) et un acte de donation de Lothaire mentionne le domaine de *Sagenodum* en 867.

Le substrat morainique würmien a été mis en évidence à la base de tous les sondages, entre 0,2 et 2 m de profondeur. Deux faciès ont été mis en évidence : une moraine argileuse de fond jaunâtre carbonatée incluant des blocs polygéniques et hétérométriques, et une moraine sableuse à sable hétérométrique plus ou moins limono-argileux carbonate incluant des graviers, galets et petits blocs. Dans le sondage 11, un paléochenal incisant abruptement les dépôts morainiques sur plus de deux mètres de profondeur et deux mètres de largeur a été mis au jour. L'existence de ce paléochenal caractérise une phase d'incision fluviale post-glaciaire (Préboréal ?). Il possède un comblement alluvial carbonate complexe et polyphasé issu du remaniement des formations morainiques, et probablement mis en place dans la première moitié de l'Holocène inférieur, comme le montre le développement d'une altérite à son sommet.

Les niveaux archéologiques apparaissent dans le sondage 17, en moyenne sous 0,40 m de recouvrement, à l'altitude de 541,9 m NGF. L'épaisseur maximale de l'occupation reconnue atteint environ 0,30-0,40 m. 23 trous de poteau de divers modules constituent une partie d'un

bâtiment ayant vraisemblablement connu plusieurs états. Deux fosses empierrées et un niveau de sol complètent la vision du site donnée par le diagnostic. Une datation au radiocarbone sur un échantillon de charbons provenant de l'un des trous de poteau permet de situer l'occupation vers 720-895 cal. av. J.-C. (Beta-434302).

Le site n'a livré comme mobilier que des restes fauniques. À l'exception d'un os d'équidé, tous les éléments prélevés appartiennent aux bovins. Les restes de bovins peuvent être reconnus comme des déchets de l'alimentation carnée humaine, une vertèbre portant notamment la trace d'une découpe de boucherie.

Une structure pose question au sein du site : il s'agit d'un foyer, qu'une première datation au radiocarbone insère dans le Néolithique moyen (3955-3750 cal. av. J.-C., Beta-432774). L'hypothèse d'une structure isolée ne peut être écartée, mais celle d'une erreur de datation doit être également envisagée. Enfin, un drain et une fosse d'épierrement postérieurs aux vestiges médiévaux témoignent de la continuité de l'exploitation agricole du secteur.

Le site du Grand Pré s'apparente vraisemblablement à un bâtiment d'exploitation agricole d'époque carolingienne, et si, pour l'heure, les sites ruraux étudiés de cette période sont peu abondants entre lac d'Annecy et lac du Bourget, les découvertes ponctuelles du haut Moyen Âge faites par le passé à Seynod esquissent un contexte particulièrement prometteur.

SEYNOD

Lotissement Le Grand Pré II

Pierre-Alain DONZÉ

Éveha

Néolithique moyen, haut Moyen Âge

Un projet de lotissement et les résultats positifs d'un diagnostic réalisé au mois de février 2016 par Christophe Landry (Inrap) ont motivé la prescription d'une fouille archéologique à Seynod, au lieu-dit Le Grand Pré. La commune occupe un plateau dominant au sud-ouest l'agglomération d'Annecy et bordé à l'est par la montagne du Semnoz. L'emprise, investie à la fin de l'été 2016 sur une surface de 1 200 m², est localisée sur une parcelle de prairie exploitée depuis au moins le XVIII^e s. par les fermes alentour, à moins de 400 m en contrebas de l'église du chef-lieu historique de la commune, dont le vocable de Saint-Martin permet de soupçonner une fondation ancienne remontant aux premiers temps du Moyen Âge.

De prime abord, le gisement qui fait l'objet de l'étude offre des possibilités d'interprétation limitées, du fait notamment du peu de diversité des vestiges qu'il conserve (presque exclusivement des fosses d'implantation de poteau) et d'une extrême pauvreté en mobilier archéologique. Toutefois, son analyse livre des résultats encourageants.



Fig 1 : Seynod, Le Grand Pré II : vue de l'ensemble à six poteaux. Crédits : équipe Éveha, 2016.

Dans un premier temps, l'opération de fouille préventive confirme, grâce à une nouvelle datation au radiocarbone, la présence déjà soupçonnée au diagnostic d'une structure isolée du Néolithique moyen (début du IV^e millénaire av. J.-C.). Il s'agit peut-être d'un foyer, en grande partie détruit par un trou de poteau médiéval. Ce vestige devient à cette heure le premier témoin in situ d'une occupation de l'intérieur des terres au nord du massif des Bauges, alors que la période est richement documentée par les stations lacustres identifiées le long de la rive occidentale du lac d'Annecy.

Le site médiéval se compose de 41 fosses d'implantation de poteau et d'une aire empierrée de 40 m². Le croisement de sept datations au radiocarbone (résultats de la fouille et du diagnostic confondus) avec les données de l'étude du mobilier céramique (effectuée à partir d'un petit lot de 11 tessons) permet de dater assez précisément l'occupation de la période carolingienne (VIII^e-IV^e s. apr. J.-C.), ce qui la rend par ailleurs contemporaine de la première mention dans les sources écrites du « domaine royal » de Seynod. L'analyse de ces vestiges conduit à l'identification privilégiée de trois édifices à ossature de bois, dont l'organisation traduit un ensemble spatialement cohérent. L'un d'entre eux est assez sûrement interprété comme un édifice à plancher surélevé communément destiné au stockage de denrées agricoles (grenier). L'enjeu de l'étude réside dans l'interprétation des deux autres constructions, et notamment d'un grand bâtiment à deux nefs de plan quadrangulaire de 12,50 m par 11 m de côté. Par sa configuration et son isolement, le site semble intégrer la typologie des petits établissements ruraux (unités d'exploitation) réunissant dans un espace restreint le lieu d'un habitat et ses dépendances relatives aux activités agricoles ou artisanales. À l'échelle locale, il trouve des exemples comparables dans le site récemment mis au jour dans le même département à Yvoire, Au Sorbier, daté de la même période, ainsi que dans ceux, un peu plus tardifs, d'En Fleury, à Quintigny (39) et du Bivan, à l'Albenc (38). Toutefois, le gisement ne livre pas suffisamment d'indices pour étayer l'hypothèse d'une activité domestique sur place, et la possibilité que l'on ait affaire à un simple groupement de bâtiments d'exploitation agricole situé à distance d'un lieu d'habitat qui se trouverait de fait à l'extérieur des limites du projet reste envisageable.

Étonnamment, la nature des vestiges mis au jour sur le site du Grand Pré à Seynod ainsi que leur configuration montrent beaucoup de points communs avec l'établissement rural carolingien récemment fouillé à Yvoire, sur le site d'Au Sorbier, à 55 km au nord sur la rive méridionale du lac Léman. Ces deux études sont issues des premières prescriptions de fouille préventive émises en Haute-Savoie sur des vestiges du premier Moyen Âge en contexte rural. Leur comparaison et le lot de réflexions qui en découleront ouvrent de façon prometteuse le champ des investigations en ce domaine dans le département, et alimenteront à plus grande échelle la recherche sur l'habitat rural alto-médiéval en région Rhône-Alpes, où la période carolingienne est encore assez mal documentée par l'archéologie.

Pour finir, quelques structures associées à la volonté d'évacuer les eaux pluviales (notamment un

réseau de drains et un probable puits perdu) témoignent de l'exploitation récente de la parcelle comme terrain agricole.

SEYNOD Zone d'activité de la Pilleuse

Cécile RAMPONI

Inrap

Haut-Empire

Le diagnostic réalisé aux lieux-dits Pilleuse, la Fontaine et l'Envoire, sur la commune de Seynod, a permis de mettre en évidence une installation de nature imprécise et une aire funéraire, toutes deux antiques. Six structures en relation avec la pratique de l'incinération ont été observées, pour une implantation funéraire lâche, débutant aux alentours de l'ère et semblant perdurer jusqu'au III^e s. apr. J.-C.

Parallèlement une installation, dont la forme nous échappe, se met en place. Elle est avérée à la fin du II^e-début du III^e s. en haut de pente. Sa relation avec l'aire funéraire, dont elle semble partiellement contemporaine, nous est inconnue.

SIXT-FER-À-CHEVAL Abbaye, le cloître et l'aile orientale

Sidonie BOCHATON

Chercheur bénévole

**Moyen Âge classique, bas Moyen Âge,
Temps modernes**

Le site de l'abbaye augustinienne de Sixt, situé dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, a bénéficié dernièrement de plusieurs interventions archéologiques menées dans le cadre des projets européens « Phénix » et « Ethnologia ». Toutefois, ces interventions avaient été concentrées sur la parcelle sud, alors que la parcelle nord, propriété de la commune, demeurait non étudiée.

L'étude du site a été reprise en 2015, dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale dirigée par A. Baud (Lyon 2). Un premier sondage avait révélé les fondations de la chapelle latérale, probablement dédiée à saint Jacques, et construite dans la seconde moitié du XV^e s. contre le chœur de l'église, ainsi qu'un cimetière paroissial antérieur. En 2016, une fouille de plus grand ampleur, constituée de trois nouveaux sondages, a pris place autour des murs du clocher, à l'emplacement supposé de l'ancien cloître et de l'ancienne aile orientale. Les objectifs principaux étaient de préciser le plan et le phasage de l'abbaye, ainsi que de définir la localisation de la salle capitulaire. Comme en 2015, il a été nécessaire de vider le drain datant du milieu des années 1990 le long du mur sud de la nef et du mur ouest du clocher. Il a toutefois été impossible de le vider le long du mur sud du clocher. En revanche, l'absence de sépultures contemporaines a permis d'atteindre immédiatement les maçonneries de l'ancienne abbaye.



Fig 1 : Sixt-Fer-à-Cheval, Abbaye : Intersection des galeries nord et est du cloître. Crédits : Sidonie Bochaton (chercheur bénévole), mai-juin 2016.

Le premier sondage implanté à l'angle de l'église et du clocher a révélé les emplacements des galeries septentrionale et orientale du cloître. Le mur de la galerie apparaît comme la continuité de celui qui avait été identifié dès 2013 par Laurent d'Agostino. Le même mur a également été retrouvé au fond du second sondage. Un niveau de sol (762,42 m NGF), en lien avec ce mur, et des sépultures ont été retrouvés dans cette galerie orientale. Dans l'angle nord-est, un massif de maçonnerie, postérieur et fonctionnant avec deux ouvertures modernes se

trouvant dans le mur sud de l'église et le mur ouest du clocher (764,73 m NGF), a condamné la circulation entre les deux galeries du cloître. Aucun aménagement permettant de passer du niveau du cloître au niveau de l'église n'a été identifié ; en revanche, un fragment de noyau d'escalier en vis a été trouvé dans une couche de démolition.

Le troisième sondage a permis de confirmer que les murs 1004 et 1007 se prolongeaient vers le nord et formaient l'aile orientale du monastère. Deux états ont été clairement identifiés. Le premier consiste en une pièce

unique mesurant 6,32 m de largeur hors-œuvre. Le mur 3001, séparant cette pièce du cloître, était percé d'une porte mesurant minimum 1,35 m de largeur et d'une baie mesurant 1,88 m de largeur, dont les piédroits en tuf et le négatif de pilier central rappellent fortement la baie remployée dans le mur de soutènement de la seconde moitié du XIX^e s. (D'Agostino, 2015). Ce dispositif et sa localisation permettent d'identifier cette pièce à l'ancienne salle capitulaire incendiée en 1680. Après le sinistre, le niveau de sol, initialement situé à 763,03 m NGF, est surélevé de 1,2 mètre et un nouveau mur vient doubler 3001, réduisant ainsi la largeur de la galerie du cloître et augmentant de 0,8 m celle de la salle. Un pilier central, situé dans l'axe de la retombée de la voûte 1142, identifié dans la façade nord de l'aile sud du carré claustral, suggère que cette probable salle capitulaire moderne était couverte de quatre voûtes soutenues au centre par un pilier ou une colonne. Un niveau de plancher, clairement associé à la base du pilier, a également été retrouvé.

L'ensemble de ces bâtiments, cloître et aile orientale, a été détruit en 1867.

TANINGES

Chartreuse Notre-Dame de Mélan, fouille de l'ancien cloître des moniales

Mathilde DURIEZ

UMR 5138

**Moyen Âge classique, bas Moyen Âge,
Temps modernes, époque contemporaine**

La chartreuse de Mélan se situe dans l'actuelle commune de Taninges dans la région historique du Faucigny, au nord-est du département de la Haute-Savoie. Elle est l'un des monuments majeurs de la vallée du Giffre.

La chartreuse de Mélan fait partie de la catégorie la moins bien connue des implantations cartusiennes : celle des chartreuses de femmes. La branche féminine cartusienne apparaît autour de 1150. Après cette date, plusieurs chartreuses sont fondées dans le « noyau cartusien » autour de la Grande Chartreuse, c'est-à-dire dans les Alpes françaises et italiennes, avec l'aide des grandes familles princières de la région, et, en premier lieu, celle des Dauphins.

La chartreuse Notre-Dame de Mélan est issue de la volonté de Béatrice de Faucigny. Dès 1282, le projet d'une chartreuse de moniales est lancé avec une première charte de fondation. Dom Guillaume de Lescheraine est délégué, par le chapitre général de l'ordre, comme premier vicaire de la future chartreuse de Mélan pour présider aux travaux de construction. Ces derniers sont réalisés sur un site déjà occupé par des bâtiments, dont une chapelle, appartenant à la fondatrice.

Deux chartes sont alors rédigées pour la fondation et la dotation de la chartreuse : la première date du 3 juin 1285 et la deuxième de 1288. La consécration de l'église de Mélan a lieu le 28 décembre 1290 par l'évêque de Genève. À cette date, Béatrice de Faucigny fait de la chartreuse de Mélan le lieu de sépulture officiel des Faucigny en y transférant le corps de son fils Jean, décédé en 1282. L'installation des premières religieuses



Fig 1 : Taninges, chartreuse Notre-Dame de Mélan. Vue générale de la chartreuse Notre-Dame de Mélan.
Crédits : O. Veissière, M. Duriez, 2016



Fig 2 : Taninges, chartreuse Notre-Dame de Mélan. Vue sommitale du sondage 2 en fin de fouilles.
Crédits : O. Veissière, 2016.

a lieu entre 1289 et 1292. Cette année-là, plusieurs actes confirment définitivement la fondation de la chartreuse Notre-Dame de Mélan : le premier de l'évêque de Genève, le second du chapitre général de l'ordre cartusien.

Le site actuel de la chartreuse de Mélan se compose de la façon suivante. Une portion de l'enceinte monastique est conservée. À l'intérieur de son périmètre, se trouve l'église de l'ancienne chartreuse à laquelle sont accolées, au niveau du chevet, deux chapelles latérales. Un cloître du ^{xvi}^e s. vient s'appuyer contre la façade occidentale de l'église. La plus grande partie des bâtiments conventuels a disparu.

Seuls subsistent un bâtiment d'accueil, connu sous le nom de « ferme de Mélan » et d'autres bâtiments éloignés de 500 mètres de l'église, appelés « petit Mélan ».

La chartreuse de Mélan est étudiée depuis 2014 dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale dirigée par Anne Baud (Université Lumière Lyon 2), au sein de laquelle il s'agit d'aborder et de comparer plusieurs chartreuses féminines et masculines, afin de comprendre le lien entre clôture monastique, liturgie et organisation spatiale dans les monastères féminins chartreux. À la chartreuse de Mélan, plusieurs opérations ont été réalisées en accord avec le conseil départemental de la

Haute-Savoie, propriétaire du site. En 2016, deux sondages ont été effectués.

Les objectifs de cette étude étaient multiples. Il s'agissait, dans un premier temps, de faire un état des lieux du sous-sol autour de l'église et de confirmer l'absence et la présence de vestiges archéologiques de l'époque médiévale ou moderne. Dans un second temps, il s'agissait d'atteindre les vestiges potentiels du cloître des moniales de Mélan qui, selon les sources archivistiques, étaient localisés au nord de l'église depuis la fondation de la chartreuse. Ce cloître a largement été récupéré et modifié dans des bâtiments plus récents détruits dans l'incendie de 1967.

Deux sondages ont été réalisés au nord de l'église :

Le premier sondage s'est révélé négatif. Le terrain semble avoir été curé jusqu'au terrain naturel, suite à l'incendie de 1967. Les niveaux de démolitions ont été enlevés et un vaste niveau de terre quasi-naturel a été rapporté pour monter les sols aux altitudes actuelles. La densité de réseaux électrique/gaz n'a pas permis de poursuivre les recherches dans ce secteur.

Le second sondage a été réalisé à l'emplacement supposé, via les sources archivistiques et planimétriques du cloître primitif médiéval de la chartreuse de moniales. La partie ouest du sondage a permis de révéler différents

niveaux de jardins et de circulations extérieures. Cette zone a été interprétée comme une partie du préau d'un potentiel cloître. La partie est du sondage a permis d'atteindre une succession de vestiges datés de l'époque médiévale au XIX^e s. Une galerie, possiblement de cloître, plusieurs fois modifiée, a pu être associée à des bâtiments sans doute conventuels. Une pièce en sous-sol a également pu être dégagée.

THONON-LES-BAINS

Avenue de la Dranse

Christophe LANDRY

Inrap

Haut-Empire, époque contemporaine

Le diagnostic archéologique réalisé en avril 2016 dans le quartier de la Doie, au sud-est de la commune de Thonon-les-Bains, a permis de mettre au jour les vestiges d'une voie romaine en bordure de l'actuelle avenue de la Dranse. Sur une surface de 4 658 m², 91 logements doivent être construits dans sept immeubles. Une surface de 3 340 m² a pu être étudiée au travers de dix sondages. Au niveau du site, le substrat du Pléniglaciaire supérieur est sub-affleurant au nord de l'emprise, tandis qu'il est recouvert par des argiles de décarbonatation colluviées dans la partie sud. Le substrat de la fin du Pléniglaciaire est bien préservé au sud, mais il est touché par les remaniements anthropiques au nord. Cette différence de conservation de la terrasse s'explique par la présence d'une couche intermédiaire, constituée par des argiles rougeâtres colluviées au début du postglaciaire.

Le tracé de la voirie peut être restitué sur une distance de 110 m d'est en ouest. Son mode de mise en œuvre est tout à fait courant pour un itinéraire secondaire. Le terrain a été décaissé afin d'installer plusieurs radiers successifs de stabilisation, qui supportent d'autres couches de matériaux plus fins pour préparer le revêtement de la chaussée. L'ensemble représente un mètre d'épaisseur, pour une bande de roulement de l'ordre de six mètres de largeur. La surface de la chaussée présente un « bombé » marqué permettant l'évacuation des eaux pluviales vers deux fossés drainants, au profil en « V ». Le mobilier mis au jour dans les premiers comblements du fossé drainant sud permet d'envisager la construction de la voie de la Doie au cours du I^{er} s. av. J.-C. Son itinéraire pourrait avoir relié la confluence des trois vallées, du Brevon, d'Aulps et d'Abondance, et le quartier artisanal antique bordant l'actuel « chemin Vieux ». Le tronçon découvert était encore utilisé à la fin du XIX^e s., après la construction de l'avenue de la Dranse, qui rejoint la route des Vallées, en direction du sud et de la vallée du Giffre au travers du massif du Chablais.

THONON-LES-BAINS

33 avenue Jules Ferry

Christophe LANDRY

Inrap

Haut-Empire

Cette nouvelle opération de sondages préventifs menée dans l'emprise de l'ancien Clos Banderet à Thonon-les-Bains devait permettre de vérifier si des niveaux antiques étaient conservés sur les parcelles occupées par les bâtiments de l'EDF construits en 1959. À l'époque, J.-C. Périllat avait repéré deux fours gallo-romains et une structure alors interprétée dans la presse locale comme une citerne, mais qui semble bien plutôt correspondre à un autre type de four.

Dix sondages ont été réalisés sur les 6 954 m² concernés par le projet de construction de six immeubles avec deux niveaux de parking souterrains, destinés à fournir 221 nouveaux logements dans ce quartier en restructuration. L'implantation des sondages avait été décidée au préalable en accord avec l'aménageur, puisque les travaux nécessitaient le découpage de l'enrobé et la démolition de certaines installations bétonnées. Ces sondages se sont avérés stériles archéologiquement, car le site a été fortement perturbé par les aménagements du XX^e s.

De manière singulière, le terrain naturel est constitué dans la partie sud de l'emprise d'un faciès de type morainique, tandis que, dans le reste de l'emprise, un faciès plus typiquement alluvial de terrasse fluvio-glaciaire a été rencontré. Sur la majeure partie de l'emprise, les niveaux de surface ont été décaissés à l'occasion de la mise en valeur industrielle du site. Néanmoins, deux sondages non prévus ont été réalisés dans un secteur exigu mais préservé, où des sondages géotechniques non surveillés avaient perforé des niveaux antiques conservés, laissant à la surface des remblais un abondant mobilier antique qui nous a interpellés. Les occupations gallo-romaines mises au jour à cet endroit, sur une bande de terrain large de 5 m et longue de 20 m, ont été préservées dans une dépression naturelle, par l'absence de terrassement récent. Ces occupations se sont développées sur l'altérite de la terrasse fluvio-glaciaire, indiquant localement une relative stabilité morphologique durant l'Holocène jusqu'à l'Antiquité. L'exiguïté du secteur contraignant fortement la prescription d'une fouille préventive, les vestiges ont été traités dans le cadre du diagnostic en accord avec toutes les parties, et au prix d'efforts décuplés de la part des archéologues, sur le terrain comme en phase post-fouille.

Les vestiges esquissent l'image d'un secteur situé, au milieu du I^{er} s. apr. J.-C., au cœur d'un quartier artisanal : ce premier état d'occupation se caractérise par des sols en terre battue et par un bas-fourneau, qui vient conforter l'hypothèse, émise en 2013 lors d'un précédent diagnostic en bordure du chemin Vieux, d'espaces destinés à la métallurgie du fer. La phase d'abandon du fourneau est marquée par le rejet d'un important lot de céramiques communes tournées grises, dont les ateliers de production semblent localisés, grâce à de récents travaux de diagnostic, sur le site même de l'ancien Clos Banderet. Cette production est, pour l'heure, datée entre 50 et 100 apr. J.-C.

L'occupation suivante, identifiée dans les deux sondages, concerne des constructions sur fondations maçonnées et à sols de radiers de galets, correspondant à des espaces d'habitat et/ou d'ateliers contemporains ou immédiatement postérieurs aux productions céramiques de la seconde moitié du I^{er} s.

Le troisième état se divise entre une phase d'occupation mal perçue, mais pour laquelle on dispose d'une monnaie en dépôt de fondation qui fournit un *terminus post quem* de 128 apr. J.-C., et une phase d'abandon marquée par l'enfouissement dans un dépotoir d'un abondant lot de céramiques, dont l'assemblage est comparable au faciès du III^e s. de Genève, d'Annecy ou de Thyez.

Ce diagnostic, ainsi que ceux réalisés dans l'emprise du Clos Banderet et en bordure du chemin Vieux, posent ainsi les premiers jalons d'une recherche prometteuse devant porter sur ce quartier artisanal, et, plus largement, sur l'organisation spatiale et l'évolution de l'agglomération de Thonon dans son ensemble, qui pour l'heure trouverait son plus proche terrain de comparaison à *Lousonna*, bourgade d'artisans située outre Léman à 13,2 km à vol d'oiseau, et bien documentée grâce aux fouilles menées dans le quartier de Lausanne-Vidy.

THONON-LES-BAINS

23 chemin Vieux

Christophe LANDRY

Inrap

Ce nouveau sondage préventif mené dans le quartier du Clos Banderet, au 23 chemin Vieux, a permis, fin novembre 2016, de localiser des fours datés de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. La parcelle étudiée, destinée à accueillir un nouvel immeuble de logements, occupe 1 396 m², à proximité immédiate de trois sites sondés en 2005, 2013 et 2016, qui avaient déjà servi à émettre l'hypothèse d'un quartier artisanal antérieur à celui détruit dans les années 1970 dans le centre-ville. L'existence d'une activité métallurgique orientée vers la forge était déjà établie, et l'hypothèse d'une production de céramique commune d'époque flavienne avait été prudemment suggérée. En outre, le quartier avait déjà vu la destruction de fours mal caractérisés à 80 m au nord, lors de la restructuration du quartier en 1959, date où le propriétaire de la parcelle étudiée construisait la maison encore habitée lors de notre intervention.

L'occupation antique de ce terrain s'est développée directement sur des dépôts à faciès morainique : des couches d'occupation, ainsi que quelques fosses et ancrages de poteaux livrent, à 0,50 m de profondeur, un mobilier caractéristique de la seconde moitié du I^{er} s., dont notamment une fibule de type dérivé d'Aucissa « à protubérances latérales » et une intaille en pâte de verre bleue cobalt à motifs floraux. Deux fours présentent une chambre de laboratoire de deux mètres de diamètre, et les deux autres ont des diamètres compris entre 1 m et 1,30 m.

La caractérisation des structures de production mises au jour cette année reste à faire : potiers et forgerons ont cohabité dans ce secteur et il sera intéressant de savoir quels types de foyers ils ont utilisés. Mais, d'ores et déjà, l'abondant mobilier céramique recueilli notamment dans le fossé FO4, permet de mettre en évidence des productions inédites, qui concernent exclusivement la période de la deuxième moitié du I^{er} s. Si la production céramique de Thonon, céramique à revêtement argileux et céramique commune, qui serait datée entre la fin du II^e s. et la fin du III^e s., est bien perçue depuis les années 1970, celle de la deuxième moitié du I^{er} s. n'a été observée et interprétée comme une éventuelle production locale que depuis 2005, au travers de trois opérations de diagnostics. La découverte de l'atelier du 23 chemin Vieux offre ainsi l'opportunité de lui associer clairement la production identifiée sur le site du Clos Banderet. Cet atelier produit donc dans la deuxième moitié du I^{er} s. de la céramique commune tournée grise, des pots, des jattes et des plats pour la cuisine ainsi que des vases imitant le *dolium*, pour le stockage ou le transport des denrées. Des vases montrant les mêmes spécificités morphologiques et décoratives que ceux de Thonon sont attestés à Thyez, Genève et Annecy, mais l'attribution de ces vases aux productions locales devra être un des objectifs des recherches à venir.

THONON-LES-BAINS

Champ Dunand

Christophe LANDRY

Inrap

Bronze final, Temps modernes, époque contemporaine

La campagne de sondages menée en mars 2016 à Thonon sur le site de Champ Dunand, en préalable à l'extension d'une zone d'activité, a permis d'identifier une occupation datée de la fin de l'âge du Bronze. Le projet concerne un terrain de 37 677 m², mais les sondages n'ont été implantés que sur une surface de 35 800 m², en raison de l'aménagement anticipé d'un parking de bus, et en raison également de la viabilisation de la voirie par la commune, rond-point et réseaux enfouis compris, quelques jours avant notre intervention. Le site diagnostiqué, localisé sur la terrasse fluvio-glaciaire de plus de dix mètres, semble avoir connu une relative stabilité morphologique durant l'Holocène jusqu'au Bronze final, comme l'indique le développement de niveaux d'altération faiblement fersiallitiques peu épais. Les occupations datées de l'âge du Bronze mises au jour se sont probablement développées au sommet de ces derniers. Après le Bronze final, une importante phase de colluvionnement est enregistrée, traduisant une érosion des sols en amont dans la pente.

Trois grandes fosses et deux trous de poteaux ont été fouillés intégralement. Leur état de conservation traduit un certain arasement n'ayant épargné que les structures les plus profondes. Dans les conditions du diagnostic, l'organisation spatiale du site ne peut être discutée.

Le riche mobilier mis au jour dans les trois grandes fosses fouillées évoque sans conteste une occupation domestique : objets de parure, vaisselle culinaire, de table et vases de stockage, meule à va-et-vient, ainsi que des éléments, les croissants d'argile, que les hypothèses actuelles tendent à rattacher au domaine cultuel domestique. La présence d'os animaux de l'espèce du cerf atteste une activité de chasse, et leur étude sommaire prouve la découpe et la consommation de ce gibier. Certains remblais observés dans l'une des fosses témoignent en outre de l'existence de fours, que l'on ne peut bien sûr pas caractériser.

L'étude du mobilier présent dans les remblais des trois structures principales permet de dater sans doute possible le site du Bronze final 2b, ce que confirme l'analyse radiocarbone de charbons de bois prélevés dans l'une des fosses (1220 – 1020 av. J.-C. cal. à 2). Le Bronze final 2b n'est, pour l'heure, attesté sur aucun site du territoire communal de Thonon-les-Bains, mais l'étude fine de sites et mobiliers mis au jour anciennement, à Thonon et dans les environs, reste à faire. Le schéma observé une vingtaine de kilomètres au sud-ouest, à Chens-sur-Léman, où des habitats coexistent en retrait de la rive et au bord de l'eau au cours du Bronze final 2b, pourrait s'appliquer également à l'occupation du territoire thononais.

YVOIRE

Au Sorbier et Au Sorbier sud

Marco ZABEO

Archeodunum

haut Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

La fouille menée à Yvoire dans le cadre d'un projet de lotissement sur deux parcelles mitoyennes, dites « Au Sorbier sud » et « Au Sorbier », a permis de mettre en évidence les vestiges d'un habitat rural de la fin du haut Moyen Âge. En prenant en compte l'ensemble des deux emprises de fouille, force est de constater que l'occupation se recentre dans la moitié nord (« Au Sorbier sud »), le secteur méridional (« Au Sorbier ») n'ayant livré que trois fosses potentiellement rattachées à cette phase chronologique.

Localisé entre la route de Messery, à l'ouest, et le chemin de la Bossenaz, au sud, à l'entrée ouest de la commune, le site occupe un replat sur le haut du versant nord de la butte morainique surplombant le lac Léman.

Sous le profil chronologique, cette occupation demeure assez délicate à cerner du fait de l'indigence de mobilier et de son caractère peu discriminant. Ce dernier est constitué de rares tessons, en bonne partie résiduels, d'encore plus rare mobilier métallique et d'un petit lot de vaisselle en pierre ollaire qui se rapporte à un faciès typologique provenant du Val d'Aoste et diffusé de la fin de l'Antiquité jusqu'au xie s., couvrant ainsi tout le haut Moyen Âge. La datation radiométrique de quelques échantillons de charbon de bois a permis néanmoins de cibler un intervalle chronologique plus resserré pour l'implantation du site, compris entre le viiie et le xe s.

L'essentiel des vestiges mis au jour se recentre sur la parcelle « Au Sorbier sud » en adoptant une orientation générale nord-ouest-sud-est, selon le profil altimétrique du plateau. Développée sur une surface d'environ 2 000 m², l'emprise exacte de l'établissement n'est pas connue, le site se poursuivant vers le nord en dehors de la surface décapée. Cela autorise par conséquent à envisager un possible lien, difficile à définir en l'état, avec les structures documentées lors d'un diagnostic sur la parcelle mitoyenne « À Dessinges » (Réthoré, 2007).

Le site du Sorbier sud gravite autour d'un bâtiment sur poteaux de grandes dimensions situé au milieu de la parcelle, à probable vocation résidentielle. L'édifice est accompagné d'une série de structures en creux périphériques, nombre d'entre elles pouvant relever de l'activité de stockage. À l'ouest de l'édifice principal, l'espace est structuré par une ample surface empierrée, associée à une petite construction annexe, toujours sur poteaux, accolée à son flanc sud-est. Consacrée probablement aux activités agropastorales, cette plate-forme s'individualise par son plan en fer à cheval concrétisé par deux radiers superposés venant niveler une cuvette artificielle. Au nord-est de cette surface se développe un espace encadré par une série de trous de poteau et d'autres structures en creux. Cet ensemble, dont l'interprétation demeure incertaine, s'insère parfaitement dans la trame de l'établissement, tout en jouxtant une mare aménagée de forme vaguement circulaire située en bordure d'emprise.

En périphérie sud du site, trois amples excavations pourraient relever de l'activité d'extraction en probable relation avec les structures bâties évoquées ci-haut. Ce même secteur est traversé par une tranchée peu profonde, pouvant délimiter au sud l'espace d'habitat qui renferme d'autres structures en creux plus ou moins isolées et dont la fonction exacte nous échappe.

Du fait de configuration spatiale et de sa chronologie, le site d'Yvoire semble intégrer la catégorie des habitats isolés, dits aussi intercalaires, qui maillent le tissu rural de la France à la fin du haut Moyen Âge et qui se caractérisent par la simplicité de leur agencement, par la coexistence d'habitations et de bâtiments annexes et, éventuellement, par l'association de quelques installations agricoles ou artisanales. Ces sites, qui correspondent pour la plupart à des fondations ex nihilo, prennent leur essor à la charnière des xe-xie s., ce qui tendrait à orienter la chronologie de l'habitat du Sorbier sud vers la partie basse de la fourchette fournie par les analyses radiométriques. La durée moyenne de ces unités agricoles est généralement très courte : elle ne dépasse que rarement le siècle. Le site d'Yvoire, quant à lui, ne semble pas échapper à ce destin de précarité. D'après les indices stratigraphiques, unis au caractère extrêmement homogène du mobilier en pierre ollaire, une seule génération de constructions semble avoir existé au Sorbier sud, tout comme le suggère également l'analyse des pollens.

Après son abandon, le site ne sera réoccupé qu'à l'époque moderne, comme en témoignent une série de drainages et un trou de poteau isolé. Quant à la période contemporaine, elle n'est représentée que par une fosse qui peut se rattacher à un bâtiment situé hors emprise, à probable vocation militaire.

ABONDANCE

Abbaye : l'église et l'aile orientale

Sidonie BOCHATON

Chercheur bénévole

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

L'abbaye Notre-Dame d'Abondance est située dans la commune et la vallée du même nom, à une altitude de 920 m. Fondée officiellement en 1108, elle abrita des chanoines réguliers issus de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune jusqu'en 1607, puis des cisterciens feuillants jusqu'à sa suppression en 1761. Premier bâtiment savoyard à être classé au titre des monuments historiques français en 1874, ce sont ses peintures murales du xve s. qui en ont fait la renommée. Le bâti est pourtant resté de manière incompréhensible dans l'ombre, jusqu'à ce que quelques architectes et archéologues fassent quelques observations au xx^e s.

L'étude du site a donc été reprise dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale dirigée par Anne Baud à l'Université Lumière – Lyon II. L'opération de cette année consistait en une prospection thématique avec relevés de bâti dans la zone située entre l'église abbatiale et l'aile orientale supposée être l'emplacement de la salle capitulaire médiévale. Elle visait à répondre à plusieurs objectifs : préciser la localisation de cette salle capitulaire, en déterminer un phasage, préciser les axes de circulation entre aile orientale et église abbatiale, comprendre le fonctionnement et le phasage de circulations avérées au niveau du faux triforium des murs sud de l'abbatiale.

L'étude du bâti, combinée à l'étude des rares descriptions archivistiques des bâtiments entre le xv^e et le xviii^e s., a permis de mettre en évidence de nombreuses phases de reconstruction pour l'aile orientale : un premier état pourrait être représenté par un mur orienté est/ouest, découvert dans une tranchée d'assainissement, et qui pourrait avoir fonctionné avec la première église ; un second état correspond *a priori* aux reconstructions ayant eu lieu entre le xiii^e et le xiv^e s. et qui consistent en un rétrécissement ou un déplacement de l'aile orientale vers l'ouest (ces travaux sont potentiellement à mettre en relation avec la construction du cloître gothique au milieu du xiv^e s.) ; un troisième état, consécutif aux sinistres du xv^e s., correspond à une surélévation du niveau de sol lors de l'aménagement d'une nouvelle sacristie ; le quatrième état, daté de la période moderne, correspond à l'aménagement d'un passage entre cette aile orientale et le transept sud, au moyen d'un corridor qui pourrait être une conséquence de l'arrivée des cisterciens à Abondance ; le cinquième état correspond aux restaurations qui ont eu lieu après l'incendie de 1728 et qui consistent en une réorganisation générale des circulations entre aile orientale et abbatiale.

Concernant l'église, il a été formellement prouvé qu'un bas-côté sud se trouvait entre la nef et la galerie nord du cloître. Aucune trace de bas-côté nord n'a pour l'instant été retrouvée. Ce type d'exemple se retrouve

dans les monastères augustiniens de Grande-Bretagne et dans les couvents de mendiants. L'organisation du transept sud et des circulations en hauteur a également été précisée. Un premier phasage peut-être esquissé : le premier état correspond probablement à une imposante église de plan bernardin composée d'une longue nef centrale équipée d'un jubé, d'un chevet plat, mais d'un seul bas-côté sud ; le second état, daté du xiii^e s., pourrait correspondre à un embellissement et à un agrandissement de l'église au moyen d'un nouveau chevet développé et d'une grande tour à l'entrée de l'église ; le troisième état correspond aux restaurations faisant suite aux sinistres du xv^e s., qui modifient l'apparence de la nef et du bas-côté sud et impactent les circulations avec le carré claustral ; le quatrième état correspond aux aménagements de la période moderne, probablement représentée par la chapelle latérale Saint-Bernard et la tribune du chœur d'hiver dont les vestiges sont conservés dans le transept sud ; le dernier état, correspondant aux suites de l'incendie de 1728, consiste en un réaménagement global de la partie sud de l'église en lien avec les travaux dans l'aile orientale.

Ce phasage nécessite pourtant d'être affiné, tant les données fournies par les relevés du bâti ont été nombreuses. L'opération a en tout cas mis en avant la faiblesse des connaissances sur l'abbaye d'Abondance et le nombre important de reprises qui ont eu lieu.

Habitat médiéval urbain en Haute-Savoie

Inventaire et état des lieux

Loïc BENOIT

Université Lyon II - CIHAM

Moyen Âge classique, bas Moyen Âge, Temps modernes

L'opération de cette année s'inscrit dans le cadre de deux éléments bien distincts. Tout d'abord, elle fait partie intégrante d'une thèse de doctorat en cours, portant sur l'évolution de l'habitat au Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Genève, et dirigée conjointement par Élisabeth Sirot et Jean-Michel Poisson. Ensuite, elle s'inscrit dans la continuité directe des prospections castrales, réalisées pour le projet européen AVER « Des montagnes de châteaux », qui avaient permis le recensement, entre 2010 et 2012, des principaux sites castraux hauts savoyards.

Le territoire de la Haute-Savoie correspond, au Moyen Âge, et dans ses grandes lignes, à l'ancien diocèse de Genève. Ce dernier dépasse légèrement sur la Suisse, la Savoie et l'Ain. Cette aire géographique importante se partage entre trois grandes familles seigneuriales rivales, à savoir les comtes de Savoie, les comtes de Genève ainsi que les sires de Faucigny. Aussi, de nombreux conflits historiques entre ces pouvoirs viendront ponctuer le bas Moyen Âge, ce qui donne à ce territoire un potentiel de recherches historiques et archéologiques important.

L'intérêt pour les recherches sur les châteaux apparaît relativement tôt, à la fin du xix^e s., avant de connaître



Fig 1 : Place centrale d'Alby-sur-Chéran. Crédits : L. Benoit, 2016

son point d'orgue aux xx^e et xxi^e s. Ainsi, de nombreuses monographies et études sur les fortifications vont voir le jour. Néanmoins, les bourgs associés à ces forteresses ainsi que l'habitat civil et urbain ne connaîtront pas le même engouement. Aussi, l'habitat médiéval urbain haut-savoyard reste peu connu. Pour cela, nous avons entrepris cette année une prospection centrée sur cet aspect. Cette prospection avait un objectif simple : dresser un inventaire ainsi qu'un état des lieux de l'habitat médiéval à travers un corpus de huit sites (Alby-sur-Chéran, Allinges-Neuf et Vieux, Bonne-sur-Menoge, Cusy, Féternes, Hauteville-sur-Fier, La Roche-sur-Foron). Si le projet européen précédemment mentionné a réalisé un travail important sur les châteaux eux-mêmes, les bourgs et les maisons présentes n'ont été que peu abordés. Notre recherche se veut donc un complément de données (**fig. 1**).

Trois axes de recherches ont guidé notre travail :

Dans un premier temps, il s'agissait de définir les villes par leurs caractéristiques générales, les sources connues et les vestiges apparents. Ce travail a alors été complété par une analyse du tissu urbain au travers des anciens cadastres.

Le deuxième axe de travail concernait la réalisation d'un inventaire et d'un état des lieux du patrimoine médiéval urbain. Il s'agissait ici de référencer, photographier, mesurer, caractériser toutes les formes architecturées

présentant des caractéristiques anciennes. Nous voulions créer un outil permettant une meilleure connaissance du patrimoine ancien présent dans chacun de ces sites.

Enfin, en dernier lieu, nous avons voulu réaliser un essai de typonomie de ces formes d'habitat sur la base des données recueillies.

Ainsi, pour cette prospection, huit sites anciens ont été caractérisés et ont mis en exergue le caractère dominant des installations de bourgs spontanés aux pieds des châteaux sur les villes neuves ou les héritages antiques. Pas moins de 410 parcelles bâties ont pu être caractérisées. Leur observation a permis de montrer les différentes évolutions du tissu urbain inhérentes au temps, mais aussi d'attribuer une typologie du parcellaire. Aussi, la parcelle quadrangulaire classique domine le paysage urbain. Par ailleurs, apparaît dans ce tissu une régularisation des parcelles dès l'agrandissement important d'un site. Grâce à cette approche, nous avons mis en évidence le caractère médiéval de certaines villes ne possédant pas ou peu de vestiges. De même, nous avons pu nous apercevoir que les centres urbains n'ont, au final, que peu évolué depuis le Moyen Âge sur les huit sites concernés. Pour ce qui est de l'habitat ancien conservé, ce sont 365 formes architecturées qui ont pu être cataloguées. Ces dernières, essentiellement tirées des façades extérieures des bâtiments, offrent un corpus relativement varié. Malheureusement, il en ressort que peu de vestiges antérieurs à la fin du xiv^e s. sont observables, ce qui nous

laisse un paysage urbain essentiellement tiré de la toute fin du Moyen Âge. Enfin, un essai de typologie a été mis en place. Toutefois, le manque de données et de datations nous a grandement limités pour cette expérimentation. Celle-ci sera complétée ultérieurement grâce aux données supplémentaires acquises dans le cadre doctoral.

Les résultats obtenus cette année montrent un potentiel de recherche assez grand concernant l'habitat urbain médiéval au sein de ce département malgré un état ancien assez discret. Toutefois, nous avons, pour ces huit sites, une bonne idée de l'évolution urbaine locale, certains lieux ayant laissé leurs places pour d'autres.

SIXT-FER-À-CHEVAL

Circulations et occupations de la montagne sur le territoire de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval : l'alpage de Sales

Christophe GUFFOND

Service archéologie et patrimoine bâti du département de la Haute-Savoie

**Moyen Âge, Temps modernes,
époque contemporaine**

À partir de 2014, une approche documentaire couplée à une prospection thématique ont permis de mettre en évidence l'intérêt tout particulier de l'alpage de Sales sur le territoire de l'actuelle commune de Sixt-Fer-à-Cheval. Les nombreux vestiges d'aménagements liés aux parcours et occupations de la montagne en font un sujet d'étude de choix.

La vallée de Sales (environ 1 700 ha) offre l'intérêt d'une unité géographique, relevant du bassin versant de la haute vallée du Giffre. Assez élevé en altitude (de 1 800 à 2 700 m), il est aujourd'hui accessible par cinq entrées (dont trois cols) ; seule une l'est naturellement pour les animaux,

Connu par les textes dès les environs de 1200, Sales ne fait pas partie de la donation initiale à l'abbaye de Sixt, fondée vers 1140 et relevant de l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin. Cet alpage vient compléter sensiblement le domaine de l'abbaye à partir du XIII^e s. Véritable marche territoriale, confinant avec les terres de Passy appartenant aux comtes de Genève ou avec celles de Samoëns, relevant des Faucigny, Sales est un espace parcouru et partiellement en partage.

Vraisemblablement tenue en direct par l'abbaye, dans un premier temps, puis concédée (par *albergement*) à un groupe de communiens habitant Sixt à partir de 1418, cette montagne est exploitée essentiellement à des fins pastorales. La richesse remarquable des documents d'archives concernant Sales permet de saisir finement l'évolution juridique des droits qui la régissent au long des siècles, servant l'interprétation des vestiges.

Une campagne de prospection thématique, engagée en 2014, permet, à la fin d'année 2016, de recenser 84 structures aménagées visibles en surface, alors même que l'intégralité de l'alpage n'a pas encore été abordée.

En parallèle à cette prospection, deux ruines de bâtiments (14,5 m x 8,2 m et 11,2 x 6,5 m), au milieu d'un ensemble plus étendu intégrant la chapelle de Sales (bénéficiant d'une fondation en 1616) au lieu-dit La Croix de Sales, ont fait l'objet de sondages et de fouilles archéologiques. Les éléments mobiliers confortés par des datations radiocarbone (sur deux os de faune pris dans les niveaux de construction : Lyon-12572 (GrA) : 865 ± 30 BP = 1047 à 1255 apr. J.-C. et Lyon-12573 (GrA) : 675 ± 30 BP = 1271 à 1391 apr. J.-C) confirment la suspicion d'une implantation médiévale. La campagne de 2016 a également renseigné le mode de construction du bâtiment I (plancher sur lambourrage) et son développement (au moins deux phases de construction).

L'intérêt archéologique des vestiges de la Croix de Sales motive la poursuite des recherches sur ce qui semble être un ancien groupement d'habitations saisonnières. L'actuel hameau des chalets de Sales à 300 m au sud reste, pour sa part, à aborder dans le cadre de la prospection.

SAINT-BLAISE, PRÉSILLY, BEAUMONT, ARCHAMPS, LA MURAZ

Exploitation, gestion et évolution de la forêt combustible sur le chaînon du Salève (Haute-Savoie)

Alain MÉLO

Chercheur bénévole

haut Moyen Âge, Moyen Âge classique

Suite aux prospections et recherches documentaires probatoires réalisées en 2015, et qui ont confirmé l'existence de vestiges d'une exploitation de la forêt combustible sur le chaînon du Salève (Haute-Savoie), un petit programme thématique a débuté en 2016 dans le but d'approfondir les connaissances sur ces pratiques, notamment en liaison avec la sidérurgie primaire qui s'y développa entre le V^e et le XIII^e s.

Les anomalies du terrain pouvant correspondre à des fosses ou des plate-formes sont identifiées à partir d'une représentation LIDAR puis vérifiées sur le terrain, point par point. En 2016, environ 750 ha du versant nord-ouest ont été parcourus sur un dénivelé de 800 à 1 300 m (communes de Saint-Blaise, Présilly, Beaumont, Archamps, La Muraz). Plus de 150 points ont été observés, dont 86 se sont révélés positifs archéologiquement : 48 plate-formes de charbonnage, neuf crassiers de bas-fourneau, douze minières ou zones d'extraction du minerai de fer, treize fours à chaux et quatre structures en pierres.

Si la première campagne (2015) avait montré que certains groupes de charbonnières se trouvaient clairement dans les secteurs forestiers proches des lieux habités, principalement en pieds de versants (Présilly), cette année, en 2016, la localisation principale des plate-formes de charbonnage fonctionne nettement avec un des secteurs où abondent les crassiers, vestiges de la sidérurgie primaire. Les charbonnières découvertes cette année sont très majoritairement des plate-formes entaillées dans le versant, de format quasiment identique (6 m

d'ouverture par 4 m de profondeur en moyenne) ; quelques sites de charbonnages ont été retrouvés dans les pâturages, hors zone forestière, donc, et exploitant ou non des replats naturels. La plupart de ces plate-formes conservent un lit de charbons entre 0,20 et 0,40 m de profondeur ; parfois les charbons abondent en surface (charbonnage récent ?). Quelques-unes de ces charbonnières ont subi un lessivage intense très rapidement après l'évacuation de la production : on retrouve alors quelques charbons centimétriques en aval de la plate-forme, mais pratiquement rien sur le site, même en carottage. De toute évidence, certaines campagnes de charbonnage ont entraîné un défrichement intense, peut-être volontaire, et ont conduit à la disparition de la forêt au profit du pâturage, d'où les lessivages intenses ?

Cette année, seules quelques sources historiques ont été dépouillées. L'état de la forêt au XVIII^e s. commence à être abordé par l'étude de deux plans cadastraux (mappes) couvrant une partie du secteur prospecté ; les informations collectées révèlent une pauvreté relative du couvert forestier, essentiellement représenté par des taillis (propices, du reste, au charbonnage). Dès la seconde moitié du XVII^e s., les autorités de la république de Genève, importante consommatrice de charbon de bois, achetaient le charbon essentiellement dans le canton de Vaud ou le Valais, en Suisse.

Pourtant, des règlements encadrant le charbonnage sont connus sur le Semnoz au milieu du XIV^e s. Par ailleurs, les forgerons ruraux ne charbonnaient sur la montagne de Mandallaz, immédiatement au sud du Salève, qu'à la suite d'une concession du seigneur.

Il semble bien, cependant, qu'une détérioration des ressources ligneuses locales ait eu lieu entre le XIV^e s. et le XVII^e s. Les datations sur les charbonnières nous permettront de préciser cette détérioration, si elle a bien eu lieu.

La prochaine campagne (2017) visera à élargir l'espace couvert par les prospections, pour vérifier la relation entre production de charbon et géographie des versants.

En proposant une vision plus globale du chaînon, cette campagne permettra d'élaborer une stratégie des prélèvements de charbons destinés, d'une part, à dater un nombre pertinent de charbonnières, d'autre part, à informer plus généralement l'histoire de l'exploitation, de la gestion et de l'évolution du couvert forestier d'un petit massif montagneux de l'Avant-pays savoyard.

L'intégration de cette recherche au *PCR Occupation humaine et environnement dans les montagnes de Savoie : l'alpage de Sales (Sixt-Fer-à-Cheval ; le Plateau des Glières ; le chaînon du Salève)* nourrira également la comparaison entre les modes d'exploitation humaine des écosystèmes montagnards dans trois secteurs de cette région des Alpes du Nord.

INTERDÉPARTEMENTS

Réseau de lithothèques en Auvergne-Rhône-Alpes (Ain - Isère - Savoie)

Paul Fernandes

Paléotime

Paléolithique, Mésolithique, Néolithique, Chalcolithique, âge du Bronze, âge du Fer

Le PCR « Réseau de lithothèques en Auvergne-Rhône-Alpes » s'inscrit dans une perspective de recherche sur les méthodes de caractérisation des matières premières, les modes d'exploitation des ressources minérales et la territorialité des groupes humains préhistoriques à l'échelle nationale. Cette démarche fédératrice constitue un des principaux enjeux des problématiques actuelles concernant les sociétés préhistoriques. Dans ce contexte, la caractérisation des ressources fixes, et notamment des roches siliceuses, revêt un intérêt particulier en ce qu'elle permet de dessiner des espaces parcourus et, couplée à la technologie lithique, d'identifier des modes de transport des artefacts. Ces réalités renseignent sur les formes sociales et les régimes de mobilité des groupes humains, permettant de matérialiser des processus d'interaction qui mettent parfois en jeu des entités culturelles perçues comme distinctes.

Cette année, les activités du PCR ont été financées par le ministère de la Culture et de la Communication, les Conseils généraux de l'Ain, de la Savoie, de l'Isère et la SARL Paléotime. Grâce à ces financements et au travail des membres, les résultats scientifiques débouchent sur une amélioration significative, au niveau régional et suprarégional, pour plusieurs axes déjà bien avancés ou nouveaux :

- axe 1 : inventaire et développement de l'outil lithothèque : prospection des gîtes à silex dans le Lyonnais ; exploitation du quartz dans les Alpes ; origine des silex de Corse ;

- axe 2 : actualisation de la caractérisation des principaux type marqueurs : nouvelle méthode de caractérisation des silex fondée sur leur interaction avec l'environnement ; mise en ligne de bibliographies thématiques comme support à la caractérisation ;

- axe 3 : développement des qualités d'un SIG des formations à silex : contrôle méthodologique de la numérisation de contours des formations à silex à l'aide d'un SIG ;

- axe 4 : évaluations lithologiques menées sur les mobiliers archéologiques de sites en cours de fouilles : Le Rond-du-Barry (Polignac, Haute-Loire) et le Cuze-de-Neussargues (Sainte-Anastasie, Cantal), en partenariat avec l'opération de fouille programmée dirigée par A. Lafarge et V. Delvigne et l'aide à la préparation à la publication (APP) dirigée par M. Langlais ;

- axe 5 : valorisation et diffusion des résultats : organisation d'une école thématique CNRS « Nouvelle

méthode de caractérisation des silex et silcrètes fondée sur leurs interactions avec l'environnement » ; enseignement dans le cadre du Master PPA de l'Université de Nice Sophia Antipolis.

Ces différents axes, qui concernent à la fois le patrimoine, la recherche, le développement et la formation, témoignent du dynamisme de l'activité et mettent l'accent sur la nécessité de maintenir cette synergie. Les atouts de ce projet fédérateur reposent sur une équipe interdisciplinaire et un outil dynamique de communication et d'intégration des données à l'échelle suprarégionale. Ce PCR n'est plus le seul moteur pour avancer vers une structure nationale consacrée à l'inventaire et la diagnose des géoressources. Il est désormais étroitement lié aux autres programmes en place (en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Centre Val-de-Loire), tant par les acteurs qui le constituent que par les questionnements qu'il soulève. Chaque rapport présente désormais un état des recherches régional, mais également un état des recherches des démarches analytiques en cours et des principaux résultats obtenus dans les autres régions. Cette synergie permet d'entrevoir la possibilité de construire un projet de recherche collectif harmonisé à l'échelle nationale et fondé sur un maillage de PCR régionaux indépendants et interconnectés.

La portée heuristique de cette démarche est incontestable ; la caractérisation des géomatières participe, grâce à cette structure interrégionale, à une approche holiste des sociétés préhistoriques, dans une double optique paléolithologique et paléoécologique qui fait la spécificité de « l'école française ».

PCR Monde antique rural dans l'est Lyonnais (Isère - Rhône)

État des lieux de la recherche archéologique sur la plaine est-lyonnaise. Potentiels, outils et propositions de lecture d'après les études de terrain (II^e s. av. J.-C. – VI^e, VII^e s. apr. J.-C.).

Catherine COQUIDÉ

Inrap

Antiquité gallo-romaine

Le PCR Monde antique rural dans l'est lyonnais (MAREL), composé d'archéologues et de spécialistes en géomatique et en géomorphologie, s'est donné pour objet la mise en place, entre 2012 et 2016, d'un cadre permettant de saisir l'ensemble des données antiques issues du terrain (chacune discriminée selon son mode de collecte), du II^e s. av. J.-C. au VII^e s. apr. J.-C. Considérant que les « vides d'occupation » sont porteurs d'informations, le projet intègre également les surfaces des emprises étudiées, quel qu'en soit le résultat, permettant un état de la recherche inédit jusqu'à la fin de l'année 2015.

L'avènement de nouveaux outils dans notre domaine de recherche, et surtout leur démocratisation via

des versions libres tel le système d'information géographique Quantum Gis (ou QGIS), ont ainsi permis d'actualiser, de géoréférencer puis de projeter et d'interroger, dans un même cadre et sur divers fonds cartographiques, l'ensemble des données du projet ventilées en deux tables principales : « Opération » et « Occupation ». La première relève toutes les emprises diagnostiquées, fouillées et prospectées depuis le sol. La seconde est revenue aux sources de l'information pour générer des tables inventoriant, après réexamen des données à l'aune de la recherche actuelle, l'ensemble des entités d'occupations issues du terrain dans la fourchette chronologique retenue : diagnostic et fouille, prospection pédestre, découverte hors contexte.

L'année 2016 a vu le renseignement final de toutes les tables afférentes jusqu'à l'année 2015 incluse. Six communes ont été ajoutées au sud de la plaine est-lyonnaise, au-delà de l'Ozon, pour une meilleure intégration de l'entité morphologique. Le territoire géré relève ainsi les données de terrain de 67 communes, ventilées entre la plaine et les buttes morainiques est-lyonnaises, une partie du marais ou ombilic post-glaciaire et le plateau calcaire de l'Isle-Crémieu. La rédaction du rapport pluriannuel, synthétisant les attendus, la méthodologie et la lecture des données collectées au cours de ces cinq années du PCR, est en cours. Cartes, tables et bibliographie compléteront l'ensemble.

Ce dossier s'articule en trois parties. La première expose les racines et les sources du projet ; la seconde détaille les paramètres retenus pour l'étude, l'architecture de la base de données et de ses tables. S'ensuivent, en troisième partie, la lecture des cartes et le commentaire des diverses projections et requêtes, pondérées par leur mode de collecte, ce travail revisitant, au mieux du moment, les a priori inhérents à toute recherche.

Le PCR sera clos à la fin de l'année 2016. L'année 2017 aurait en effet dû être consacrée aux relectures. Les moyens accordés ces dernières années, à hauteur de 70 % des demandes au vu de la nécessaire péréquation des moyens au niveau national, ont impacté le calendrier. 2017 verra le rendu du rapport quinquennal. Il reste, à ce jour, à finaliser l'écriture de la troisième partie dédiée à la lecture des cartes, la synthèse et les dernières figures. L'ensemble sera soumis à la CIRA puis rendu accessible à tous via le dépôt du rapport en DRAC, à l'Inrap ainsi que sur divers sites. Un article de synthèse concernant l'occupation rurale de la plaine et du marais (soit 40 communes) sera présenté à une revue régionale. La surface concernant le plateau calcaire sera encore en cours d'étude par une partie de l'équipe dédiée à ce secteur.

Archéologie des Hautes Chaumes du Forez (Loire - Puy-de-Dôme)

Fabien DELRIEU

Ministère de la Culture - SRA Auvergne-Rhône-Alpes

Néolithique, Bronze ancien, premier âge du Fer, époque médiévale, Temps modernes, époque contemporaine

Cette première année de travail sur les Hautes Chaumes du Forez a constitué un véritable étalonnage d'un point de vue méthodologique. En effet, cet espace de moyenne montagne, à la couverture végétale rase caractérisée par une absence de labours, ne présentait pas réellement toutes les garanties de réussite pour une entreprise de prospection archéologique exhaustive sur un espace de 10,5 km². Il convenait donc d'adapter notre approche méthodologique, voire de l'amender au cours des prospections. Une session de prospection hebdomadaire a donc été mise en place, avec en moyenne une quinzaine de prospecteurs présents à chaque échéance. Cette activité de terrain s'est déroulée du mois de mai au mois d'octobre. Elle a été couplée à d'autres sorties de terrain, plus spécifiquement dédiées à une thématique (bâtiments semi-enterrés, abri[□]) qui ont permis de confronter notre documentation de terrain à l'œil de spécialistes. Le travail conduit en archives, en parallèle, a également permis de faire un premier bilan sur la zone d'étude pour les périodes les plus récentes (Moyen Âge et époque moderne). Ces données ont été particulièrement utiles au cours des prospections de terrain, en éclairant souvent d'un jour nouveau certains types d'aménagements, en facilitant leur caractérisation à la fois chronologique et fonctionnelle. C'est notamment le cas pour les ensembles de bâtiments semi-enterrés, dont des éléments importants concernant l'attribution chronologique et l'organisation fonctionnelle ont été livrés aux prospecteurs dès la phase de terrain.

D'un point de vue chronologique, il convient également de faire un premier bilan des données acquises cette année. Pour les périodes les plus anciennes, les données sont particulièrement lacunaires. La Préhistoire ancienne est pour l'heure, et sans surprise, non documentée sur la zone d'étude. Il est en effet fort improbable de détecter la présence d'une occupation humaine antérieure au Mésolithique, eu égard à l'ampleur de la glaciation la plus récente sur la zone d'étude. Des éléments de fréquentation de la zone au cours du Mésolithique auraient pu être identifiés malgré l'altitude. En effet, il est maintenant bien admis que ces populations ont fréquenté de manière saisonnière ces hautes terres, comme cela a été attesté dans des configurations topographiques et altimétriques proches dans le Massif Central (Cantal) ou dans les Préalpes (Vercors). Cependant, aucun élément attribuable à cette séquence n'a pu être identifié. Les trois abris potentiels repérés cette année pourraient, à la base de leur comblement, révéler les stigmates d'occupations attribuables à la Préhistoire ancienne (et notamment à la fin de la séquence), mais seule la conduite de sondages exploratoires pourraient confirmer ce potentiel. La Préhistoire récente est pour l'heure mal documentée dans la zone d'étude. Cependant, contrairement à la

période précédente, des traces de fréquentation de ces zones sont bien présentes. L'élément le plus ancien collecté, pour l'heure en 2016, correspond au fragment de flèche tranchante (site n°5) mis au jour dans le secteur de Colleigne. Cet élément peut être attribué au Néolithique ancien ou moyen. Pour la fin du Néolithique ou le Bronze ancien, l'armature à ailerons et pédoncule, également mise au jour dans le secteur de Colleigne (découverte ancienne), est pour l'heure le seul élément attesté. Il faut également signaler la présence de plusieurs découvertes de fragments de silex par des prospecteurs dans la zone d'étude au cours des décennies passées. Ces découvertes inédites ont été collectées par nos soins auprès des découvreurs mais n'ont pas pu encore être étudiées. Elles le seront en 2017 et viendront peut-être étoffer le corpus, bien maigre, des sites attribuables à la Préhistoire récente localisés dans la zone d'étude.

En ce qui concerne la Protohistoire, les découvertes de cette année sont particulièrement indigentes. Il faut noter la présence d'une petite vingtaine de tessons (site n°7) découverts sur le site du Vieux Colleigne. Aucune forme caractéristique n'a pu être identifiée ; cependant, l'aspect fruste de ces productions combinant une surface grossièrement lustrée avec une pâte mal cuite à gros dégraissant permet d'associer ce petit lot à l'âge du Bronze, voire au premier âge du Fer. Ces éléments ont été mis au jour en surface du bourrelet de terre délimitant un bâtiment semi-enterré médiéval ou moderne. À l'évidence, ils sont en position secondaire, mais ces tessons ne semblent pas érodés, ce qui plaide en la faveur d'une occupation protohistorique sous-jacente à l'ensemble de bâtiments semi-enterrés et en partie remaniée lors de l'aménagement de ces derniers. D'autres tessons de facture protohistorique ont également été mis au jour de façon ponctuelle (site n°11), sans qu'il soit possible de les attribuer chronologiquement de manière plus précise, ni même de déterminer la présence éventuelle d'une occupation protohistorique sur place. Pour des séquences plus récentes, le 1^{er} s. av. J.-C. notamment, seule la découverte de 1903 concernant huit amphores Dressel 1 est à mentionner. Dans la continuité chronologique de cette découverte ancienne, l'année 2016 a permis de localiser trois potentielles occupations antiques dans l'emprise de la zone d'étude (sites n°1, 5 et 11). Malgré les limites de la prospection pédestre propres à la zone d'étude explicitée précédemment, la présence de ces trois occupations antiques est porteuse d'espoirs pour cette séquence chronologique, qui semble mieux représentée que les précédentes dans la zone d'étude. La conduite de sondages en 2017 permettra sans doute de caractériser ces occupations et d'évaluer leur potentiel stratigraphique.

Quant aux périodes suivantes, le mobilier découvert confirme le déséquilibre existant d'un point de vue chronologique, si on considère que la grande majorité des sites se rapporte aux périodes médiévale, moderne et contemporaine. Ce mobilier, 50 tessons environ, ne comporte aucune céramique grise, ou autre artefact attribuable avec précision à l'époque médiévale, contrairement à ce que laissent entendre les textes, attestant une importante présence humaine à cette période.

En effet, comme évoqué précédemment, ce sont essentiellement les recherches d'archives qui ont été le plus utiles à nos travaux de terrain et qui ont fourni de précieuses informations concernant la chronologie et l'organisation des occupations. Il faut préciser néanmoins qu'il existe une distorsion entre certaines descriptions du XIX^e s. et les documents plus anciens. Il a donc fallu faire preuve de minutie et de rigueur afin d'extraire les faits historiques et de laisser de côté la part « poétique » de chaque auteur.

Ainsi, au terme de cette première année, une riche bibliographie a été collectée, avec 290 références. Les premiers dépouillements ont permis de mettre en évidence une occupation des montagnes des Hautes Chaumes dès 1201 et une exploitation pastorale organisée dès 1209, indiquant ainsi une appropriation du milieu antérieure à cette date. On s'aperçoit que les Hautes Chaumes, loin d'être une zone désertique, peuvent être considérées comme un territoire riche, prisé des habitants du Forez médiéval. À la fin de cette période, c'est un paysage bien structuré qui est mis en évidence, avec une occupation du sol dense et complexe, toujours régi par un cadre juridique, seigneurial ou communautaire strict.

La collecte des différentes archives et textes montre également qu'il existe vraisemblablement plusieurs variantes de l'habitat d'estive, dont les différences sont déjà visibles au travers des documents dont nous disposons, et également constatées sur le terrain.

L'iconographie abondante (cartographie, photos aériennes, cadastre napoléonien □) concernant les Hautes Chaumes apporte des informations utiles, malgré sa contemporanéité.

Pour ce qui est des 23 ensembles de bâtiments semi-enterrés repérés cette année, il n'est, pour l'heure, pas possible de les attribuer au Moyen Âge plutôt qu'à l'époque moderne. Leur diversité morphologique découle probablement d'une évolution chronologique, comme l'ont également démontré V. Nicolas et F. Surmely dans le Cantal (Nicolas *et al.*, 2012), mais il convient de rester prudent à ce stade de l'étude.

L'élaboration d'une première typologie tend à montrer que le critère de la taille pourrait être lié à une chronologie : les petites structures semblant être les plus anciennes. Les actes anciens (XIII^e - XVI^e s.) parlant des cabanes ou des loges sont très laconiques et ne fournissent pas de descriptions détaillées des bâtiments.

Trois grandes périodes de « construction » ont été également identifiées. Elles nécessiteront d'être affinées en 2017, notamment pour la plus ancienne, qui se place dans un écart important allant du XIII^e au XVIII^e s □

Au vu des résultats encourageants de cette première année passée à arpenter les Hautes Chaumes et à explorer les fonds d'archives, il s'avère désormais nécessaire de poursuivre cette double recherche, tout en complétant le corpus par l'exploration d'une nouvelle zone d'étude pour 2017. La mise en place de sondages sera indispensable à la caractérisation chronologique et typologique des différentes structures ainsi que des autres indices déjà recensés. À ce jour, seule une faible part du potentiel archéologique des Hautes Chaumes a été révélée.

CHALMAZEL-JEANSAGNIÈRE, SAUVAIN, JOB (Loire - Puy-de-Dôme) Prospection-inventaire

Jacques VERRIER
Chercheur bénévole

bas Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine

La prospection inventaire dans les Hautes Chaumes, sur les communes de Chalmazel-Jeansagnière, Sauvain (Loire) et Job (Puy-de-Dôme), a permis, entre autres résultats, de faire la découverte de 23 ensembles composés de structures semi-enterrées, d'éléments bâtis isolés ou groupés, en plus ou moins bon état de conservation, et de constructions liés à la maîtrise de l'eau.

Des découvertes lithiques ainsi que des éléments céramiques montrent une fréquentation des lieux au Néolithique et dans l'Antiquité. Historiquement, les recherches archivistiques ont montré qu'au tout début du XIII^e s. le secteur des Hautes Chaumes était occupé et sans doute exploité pour une probable activité de pastoralisme, indiquant ainsi une appropriation du milieu antérieure à cette date. Ces textes donnent aujourd'hui la datation basse de l'occupation susceptible d'évoluer. Au niveau de la terminologie, ces structures se retrouvent dans les textes sous les appellations « jas », « loge » ou « cabanne ». L'ensemble qu'elles constituent porte aussi parfois le même nom de « jas », mais aussi ceux de « jasserie » ou de « montagne ».

Au niveau typologique, il semble que le critère de la taille puisse être lié à une chronologie, sachant que la largeur, commune à tous les types, est d'environ quatre mètres ; les petites structures semblent être les plus anciennes. La forme générale majoritaire est à base de quadrilatère ; la forme circulaire est quasiment absente ou sujette à interprétation. Pour une première typologie, trois types ont été créés : les structures proches de la forme carrée constituent le premier type, celles mesurant entre 6 à 10 mètres de longueur le second ; celles mesurant plus de 10 mètres forment le troisième, les plus grandes structures mesurent au-delà des 20 mètres. Des sous-types ont été rajoutés suivant le nombre de portes et leurs positions, la présence de pièces annexes, la forme des entrées (en Y, en virgule, en couloir avec ou sans élargissement, etc.).

Ces structures ont, à quelques exceptions près, été creusées dans le relief. Les matériaux enlevés ont pu servir à la fabrication des bourrelets situés en avant et sur les côtés. La partie arrière est enfoncée dans ce relief. Ces structures ne possèdent pas de bourrelet ou bien alors ce dernier est très peu marqué. La présence de pierres dans les bourrelets, comme dans les piédroits des portes, est courante, tout comme l'utilisation opportuniste de blocs.

Parmi les ensembles repérés, trois grandes périodes de construction ont été identifiées. Elles nécessiteront d'être affinées, notamment pour la plus ancienne.

La première se place dans une large fourchette allant de la datation basse donnée par les textes au

XVIII^e s. À ce jour, seules quelques découvertes de tessons permettent d'avoir une vague idée sur cette occupation. Parmi les 23 ensembles étudiés, des organisations sont discernables : circulaire autour d'un élément central (la plus représentée), en arête de poissons, en regroupement type « hameau », alignée en plusieurs rangs perpendiculairement ou parallèlement à la pente.

La seconde période est constituée par les ensembles que l'on trouve représentés sur le cadastre Napoléon, datant de 1835-36. Il faut sans doute remonter plus anciennement, au XVIII^e s., pour en trouver les dates de construction. La plus grande partie de ces jasseries est aujourd'hui détruite ou en ruines. Il s'agirait, d'après les quelques textes et illustrations qui nous sont parvenus, de bâtiments groupés, bâtis en pierres et recouverts de chaumes ou de tuiles. Leur organisation est variée et ne montre pas l'existence d'un modèle unique : alignée sur la courbe de niveau à Renat (Sauvain), dispersée à Chassirat ou la Brosse (Sauvain), groupée et composée de bâtiments de différentes tailles au sein d'un parcellaire à la Richarde (Job), bien alignée et regroupée avec un ensemble distinct de jardins à Colleigne (Sauvain), groupée et sans organisation aux Granges (Chalmazel-Jeansagnière).

La troisième période correspond à des constructions ou reconstructions de jas, de tailles plus importantes, sur l'emplacement des regroupements précédents, avec tout ce que cela comporte en modifications et remplois de matériaux. C'est dans la seconde moitié du XIX^e s. que ces modifications sont effectuées. Le modèle utilisé, aligné sur la même courbe de niveau, semble celui qui a connu le plus de succès.

Les prospections ont montré la présence d'un réseau hydraulique développé qui a été suivi, relevé et interprété. Il est apparu que l'usage de l'eau a été très important dans la conception et la gestion des jasseries datant des seconde et troisième périodes. Le schéma classique d'un réseau utilisant la gravité est le suivant : prise d'eau à un bief commun ou à un ruisseau ou bien récupération d'une source, transfert vers un bassin ou « serve », répartition au sein du bâtiment (étable, cave à fromage, « bachat »), évacuation des eaux usées dans la prairie située en dessous et amendement des terrains, évacuation du surplus d'eau dans des fossés ou retour au bief.

Le réseau hydrographique de Colleigne est très particulier. Dans sa diversité et sa complexité, il est l'aboutissement d'un travail de réflexion, de concertation et de mise en place d'un savoir-faire important. Il met en jeu la tourbière du Gourd des Allières en tant qu'alimentation, mais aussi comme réservoir et régulateur. Il a aussi nécessité le détournement de ruisseaux et le transfert de flux d'une vallée à l'autre. L'essentiel des canaux et des biefs retrouvés en prospection appartiennent à ce réseau, dont l'implantation est étroitement liée à la présence des grands jas.

La conduite de l'eau est plus discrète sur les ensembles de la première période, même si l'élément est constamment présent aux alentours, sous forme de ruisseaux ou de sources. Quelques textes datant du XVI^e s. indiquent l'usage et l'existence de biefs ou « béals ». Les résultats d'éventuels sondages amèneront sans

doute à se poser d'autres questions, notamment sur le type d'animaux et sur l'accueil du bétail au sein de ces premiers ensembles, mais aussi sur la manière de fabriquer le fromage dont nous savons qu'elle nécessitait, aux périodes documentées, une importante présence d'eau.

AIGUEBELETTE-LE-LAC, NOVALAISE, SÉVRIER, SAINT-JORIOZ (Savoie, Haute-Savoie)

Suivi des stations palafittiques des lacs savoyards inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, lac d'Aiguebelette (Savoie) et lac d'Annecy (Haute-Savoie)

Yves BILLAUD

Ministère de la Culture - Drassm

Néolithique moyen, Néolithique final, Bronze ancien, Bronze final

La campagne 2016 sur les lacs d'Annecy et d'Aiguebelette est la deuxième consacrée au suivi des palafittes des lacs de Savoie, inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Sur les 111 sites constituant le bien sériel et transnational « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes », inscrit en juin 2011, onze sont en France, dont deux dans le Jura et neuf dans les lacs savoyards. Cette inscription implique, pour chacun des États concerné, la déclinaison au niveau national du plan de gestion international. Elle oblige à la protection, au suivi et à la valorisation des sites pris en compte. Les sites savoyards étant toujours immergés, leur suivi a été confié au Drassm, tant en raison du périmètre d'intervention du service, que de son action passée et en cours dans le domaine lacustre. Durant cette opération, le bilan

documentaire a été poursuivi. Il a été l'occasion de ramener en Savoie, au dépôt archéologique départemental à Bassens, des archives conservées dans les locaux du Drassm à Marseille et provenant de l'antenne d'Annecy, après sa fermeture, en 2010.

Sur le terrain, trois semaines ont été consacrées au lac d'Annecy pour, en premier lieu, compléter les observations faites sur les stations vues en 2015. La station du Néolithique moyen des Marais a fait l'objet d'une cartographie de surface. Les sites mentionnés dans la zone tampon de la station du Bronze ancien des Mongets ont été retrouvés, avec parfois quelques difficultés. Pour chaque site, des tubes repères, destinés à suivre une éventuelle évolution de la couverture sédimentaire, ont été rajoutés si nécessaire, mesurés et marqués.

Sur la rive nord du lac, les deux stations classées au titre des monuments historiques, Le Pâquier et Le Petit Port 1, ont été revues et positionnées. L'emprise de la première a pu être précisée par une cartographie de surface. La seconde est plus difficile à cerner, en raison du recouvrement par un voile sédimentaire.

Les stations proches ont également été revues avec, à l'ouest, pour Le Pâquier, celle d'Albigny 1, à l'est, pour Le Petit Port 1, la station Bronze final du Petit Port 2, dont l'emprise reste à préciser mais pouvant recouvrir partiellement celle du Petit Port 1, et la station néolithique de La Tour. La reprise des rattachements topographiques à l'aide d'un GPS différentiel amène des corrections généralement d'ordre métrique et, exceptionnellement, décamétrique.

En ce qui concerne l'état sanitaire des sites, les constats faits en 2015 sont vérifiés. Les couches archéologiques sont très, à totalement, érodées. Cette érosion



Fig 1 : Palissade extérieure de la station du Néolithique final de Beau Phare, lac d'Aiguebelette, Savoie. À l'arrière-plan, l'embarcation du Drassm dédiée aux eaux intérieures. Crédits : Y. Billaud (MCC – Drassm), 2016.

est ancienne et il n'a pas été constaté d'atteinte récente prononcée, à la différence des stations des lacs suisses où la situation est très préoccupante. Toutefois, les actions de la houle, tant naturelle que provoquée par la navigation, restent à surveiller, d'autant que la situation pourrait être amenée à évoluer avec le rétablissement du marnage du plan d'eau.

Les impacts anthropiques sont de différentes natures. Ainsi, le piétinement par les baigneurs pourrait expliquer le décapage récent d'une partie du site des Mongets. Surtout, l'urgence est de supprimer les amarrages sauvages, fort heureusement peu nombreux, mais dont l'impact est destructeur. Enfin, divers anciens corps morts et encombrants sont à retirer.

Quatre semaines ont été consacrées au lac d'Aiguebelette, qui est le moins bien documenté des lacs savoyards. Les principales interventions datent des années 1957 à 1972 (R. Laurent), puis en 1983-84 et 1998 (A. Marguet). Sur la station néolithique de Beau Phare, inscrite par l'Unesco, de nouveaux repères ont été implantés en deux axes orthogonaux couvrant la station. L'emprise a pu être précisée, avec la mise en évidence d'un chemin d'accès depuis la rive actuelle. Long de 50 m, il traverse deux palissades, la première de pieux espacés, et la seconde de piquets jointifs. Un court alignement de piquets pourrait indiquer la présence d'une troisième palissade, mais cela reste à vérifier. L'espace entre les deux grandes palissades ne présente pas de pieux. Ces deux palissades se rejoignent latéralement et se poursuivent sur la limite ouest de la station. La longueur totale observée est de 96 m. L'espace villageois couvre 55 m dans le prolongement du chemin, par 62 m transversalement. Des orientations nettes se dégagent des ensembles de pieux. Elles apparaissent sur le relevé de 130 pieux dans une zone test de 5 m par 20 m. Ainsi, et pour la première fois, l'organisation générale d'un village néolithique des lacs de Savoie est mise en évidence.

Sur la Petite Île, des structures, rapportées au Bronze final sur la base de datations par le radiocarbone, sont mentionnées par les intervenants précédents. Les différents alignements de pieux s'avèrent appartenir à un même très grand ensemble, bien plus étendu que ne pouvaient le laisser supposer les relevés conservés en archives. Il s'agit d'une palissade qui, avec quelques courtes interruptions, a pu être suivie sur plus de 700 m. Elle semble se poursuivre au-delà, dans une roselière interdite d'accès et pourrait donc entourer totalement l'île. Cette disposition n'est pas sans rappeler celle de la station insulaire, également du Bronze final, de Wasserburg Buchau sur le Federsee.

La station du Néolithique final du Gojat, classée au titre des monuments historiques, est la mieux documentée. Tout récemment, en 2014, elle a fait l'objet d'une courte intervention pour vérifier son emprise. Cette opération, montée dans l'urgence, était motivée par les risques présentés par les câbles installés pour délimiter des couloirs de course d'avions. Sur ces résultats, une bouée a été immergée au-delà de la limite du site, côté large.

Cette année, comme sur Beau Phare, plusieurs nouveaux repères ont été implantés selon deux axes perpendiculaires. Les observations faites durant cette campagne, grâce à une très bonne visibilité, amènent à envi-

sager de compléter les mesures de protection. En effet, la question de l'action des baigneurs estivaux est une nouvelle fois posée.

Le bilan documentaire et sanitaire des palafittes doit être poursuivi en 2017 sur le lac du Bourget et s'achever en 2018 sur le lac Léman.

L'héritage du passé minier dans les Alpes du Nord, rémanence des métaux Lourds (Savoie - Haute-Savoie)

Magali ROSSI et Estelle CAMIZULI

Université Savoie Mont Blanc - Laboratoire EDYTEM

L'étude des impacts environnementaux associés aux mines alpines est à la croisée de plusieurs programmes de recherche : l'un porté, par le laboratoire EDYTEM (Université Savoie Mont Blanc, CNRS, ministère de la Culture), concerne la reconstitution des trajectoires socio-environnementales des sites miniers actuels et passés (projet TRAMINES, financé par l'Université Savoie Mont Blanc) ; l'autre, porté par le Conservatoire départemental des espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS), vise à identifier les causes du saturnisme observé parmi la communauté de gypaètes barbus (projet européen LIFE GypHelp).

Les anciens sites miniers peuvent être localisés grâce à l'identification d'anomalies géochimiques dans les sédiments de rivière. Certaines zones ont été particulièrement ciblées pour cette prospection afin d'échantillonner des sols et du minerai.

Dans un premier temps, les données disponibles ont été compilées dans un SIG. Puis un indice de qualité des sédiments de rivière a été calculé pour chaque échantillon, analysé par le BRGM, en considérant les concentrations de sept éléments (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn). Les résultats montrent que 95 % des sédiments appartiennent à la catégorie favorable, avec ponctuellement des zones où les sédiments sont moins bons, notamment dans des régions minières comme Macôt-la Plagne ou Saint-Georges-d'Hurtières. Ces deux communes n'ont cependant pas fait l'objet d'une demande de prospection en raison de la forte urbanisation de La Plagne et de l'absence d'une exploitation de plomb à Saint-Georges-d'Hurtières. L'absence de données du BRGM en Haute-Savoie et en Haute-Maurienne ne permet pas de tester cette méthode autour des mines de Servoz-Passy-Les Houches, des Contamines-Montjoie et de Termignon.

En plus d'étudier les anomalies géochimiques liées aux anciens sites miniers, l'objectif est de caractériser les différents gisements (paragenèses minéralogiques), et d'obtenir leurs signatures isotopiques afin de pouvoir mettre en parallèle les résultats avec ceux obtenus sur l'analyse de sédiments de lacs par le groupe « Archives » du laboratoire EDYTEM. En effet, dans certains lacs d'altitude, des contaminations métalliques en plomb ont été enregistrées pour les périodes anciennes (Antiquité, Moyen Âge) mais leur origine n'est pas encore clairement établie. Pour certaines mines, du minerai a pu être prélevé dans des halles ou des zones de stockage. Afin de

compléter cet échantillonnage, nous avons pu également prélever du minerai dans le fonds Dabrowski qui est actuellement conservé au musée de la mine de Saint-Georges-d'Hurtières.

Cette première année de prospection s'est particulièrement concentrée sur les sites suivants :

- les mines de Servoz-Passy-Les Houches (Haute-Savoie), dont certaines sont situées dans la Réserve naturelle de Passy (massif du Pormenaz) et dans la Réserve naturelle du Carlaveyron ;

- les mines des Contamines-Montjoie (Haute-Savoie), qui sont toutes situées au sein de la Réserve naturelle des Contamines-Montjoie ;

- les mines de Termignon (Savoie) qui sont localisées dans le Parc national de la Vanoise ;

- les mines de Peisey-Nancroix (Savoie), qui sont situées dans la zone périphérique du Parc national de la Vanoise.

Sur le terrain, un analyseur à fluorescence X portable a été utilisé afin d'obtenir un ordre de grandeur de la teneur en éléments traces métalliques dans les sols de surface. Un prélèvement a ensuite été effectué pour la réalisation d'analyses isotopiques (Pb) par un laboratoire extérieur. Les résultats seront comparés avec ceux obtenus sur des prélèvements de plumes de gypaètes barbus.

Concernant le minerai, les analyses sont en cours, elles permettront :

- d'identifier la nature de la minéralisation (microscope optique en lumière réfléchiée et microscope électronique à balayage) ;

- de déterminer la séquence paragenétique à partir d'observations en microscopie optique et électronique ;

- de déterminer la signature isotopique de certains gisements grâce aux isotopes du plomb.

Liste des programmes de recherches nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine

2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 > 300 000 ans)

3 : Les peuplements néandertaliens I s. (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen I. s.)

4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)

5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes

6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)

7 : Magdalénien, Épigravettien

8 : La fin du Paléolithique

9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)

10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

11 : Apparition du Néolithique et du Néolithique ancien

12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges

13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

Protohistoire

14 : Approches spatiales, interactions, homme/milieu

15 : Les formes de l'habitat

16 : Le monde des morts, nécropoles et cultures associés

17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques

18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19 : Le fait urbain

20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

21 : Architecture monumentale gallo-romaine

22 : Lieux de cultes et pratiques rituelles gallo-romains

23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle

26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps Modernes

Réseau des communications aménagement portuaires et archéologie navale

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau

28 : Aménagements portuaires et commerce maritime

29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)

31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)

32 : L'Outre-mer

Index topographique et chronologique

Index topographique

Abondance, 357
Aiguebelette-le-Lac, 365
Aime-La-Plagne, 321
Aix-les-Bains, 321, 322
Alba-la-Romaine, 113 à 116
Albertville, 323
Ambérieu-en-Bugey, 69
Andrézieux-Bouthéon, 195
Annecy, 335, 336
Annecy-le-Vieux, 336
Anneyron, 151
Annonay, 117, 118
Anse, 281, 282
Anthy-sur-Léman, 337
Aoste, 169 à 171
Archamps, 359
Arenthon, 337
Arnas, 283
Arpajon-sur-Cère, 141
Aubenas, 119, 120, 134
Aurec-sur-Loire, 211
Aurillac, 143
Aussois, 333
Bas-en-Basset, 211, 213
Beaumont, 359
Bellegarde-en-Forez, 198
Belleville-sur-Saône, 283
Belley, 72
Bessamorel, 214
Bessans, 323
Bidon, 121
Blot-l'Église, 235
Blyes, 82, 84
Bost, 97
Bourg-en-Bresse, 72
Bourgoin-Jallieu, 171
Bouvante, 151
Bozel, 324
Braize, 97 à 99
Brioude, 215, 216
Brisson-Saint-Innocent, 325
Cébazat, 236, 237
Ceyrat, 237
Chalencon, 135
Chalmazel-Jeansagnière, 364
Chamalières, 238
Chambéry, 325, 326
Charlieu, 198
Charmensac, 144
Châteauneuf-du-Rhône, 151, 152
Chauriat, 238
Châtillon, 285
Châtillon-en-Michaille, 72
Châtillon-sur-Cluses, 338
Chaudes-Aigues, 146
Chens-sur-Léman, 339, 340
Civrieux, 73
Claix, 172
Clermont-en-Genevois, 340
Clermont-Ferrand, 239 à 251
Commentry, 100
Compains, 251
Conjux, 237, 334
Corbel, 328
Cormoz, 74
Cournon-d'Auvergne, 252
Courtenay, 192
Creys-Mépieu, 172
Curciat-Dongalon, 74
Curis-au-Mont-d'Or, 286
Dardilly, 286, 287
Die, 153
Diou, 100
Divonne-les-Bains, 74
Drumettaz-Clarafond, 329
Durdaz-Larequille, 101
Egliseneuve-d'Entraigues, 252
Entre-Deux-Guiers, 172
Entrelacs, 330
Epagny-Metz-Tessy, 342
Estivareilles, 199
Fernel-Voltaire, 74
Feurs, 199, 200
Foissiat, 74, 75
Gilhac-et-Bruzac, 137
Granieu, 190
Grignan, 153
Grospièrres, 123, 124
Guilhaud-Granges, 124
Hières-sur-Amby, 173
Izernore, 76
Job, 364
Joux, 287, 288
Joyeuse, 139
La Muraz, 359
La Roche-Blanche, 253
La Tour-de-Salvagny, 287
Labeaume, 125
Lafarre, 218
Lagnieu, 76
Lanobre, 147
Lanslevillard, 330
Le Puy-en-Velay, 221, 222
Le Teil, 125
Lempdes, 253
Lentilly, 289
Lezoux, 253 à 259, 275
Limonest, 287, 290
Lissieu, 290
Livron-sur-Drôme, 153, 154
Loriol-sur-Drôme, 155
Luc-en-Diois, 155

Lullin, 342
 Lyon, 290 à 312
 Mably, 200
 Malataverne, 155
 Marboz, 75
 Margencel, 342
 Margerie-Chantagret, 206
 Massieux, 95
 Massongy, 342, 343
 Messimy, 314
 Meximieux, 77
 Moirans, 173
 Moissat, 275
 Molles, 102
 Monistrol-sur-Loire, 222
 Montbrison, 201, 202, 208
 Montélimar, 156 à 158
 Montluçon, 103
 Montselgues, 126
 Muroi, 260, 261
 Novalaise, 365
 Optevoz, 174, 175
 Orcines, 262
 Paladru, 177
 Panossas, 178
 Parcieux, 77, 95
 Pardines, 276
 Péroutes, 78
 Pierrelatte, 158, 159
 Polignac, 224
 Pont-d'Ain, 79
 Pont-du-Château, 263 à 265, 277
 Poule-lès-Echarmeaux, 319
 Présilly, 359
 Pringy, 343
 Propières, 319
 Publier, 346
 Puy-Saint-Martin, 160
 Réauville, 160
 Reyrieux, 95
 Riom, 265
 Rochemaure, 125
 Rosières, 126
 Rovon, 179
 Ruy-Montceau, 179
 Sail-sous-Couzan, 203
 Saint-Alban-Auriolles, 127
 Saint-Blaise, 359
 Saint-Bonnet-le-Château, 203
 Saint-Chamond, 204
 Saint-Cyr-de-Valgorges, 204
 Sainte-Colombe, 317
 Sainte-Eulalie, 127
 Saint-Etienne-de-Fontbellon, 128
 Saint-Flour, 147
 Saint-Geneyès-près-Saint-Paulien, 225
 Saint-Georges-d'Espéranche, 179
 Saint-Germain-des-Fossés, 103
 Saint-Germain-Laprade, 233
 Saint-Gervais-les-Bains, 346
 Saint-Héand, 204
 Saint-Hilaire-de-Brens, 192
 Saint-Jorioz, 365
 Saint-Julien-des-Chazes, 226
 Saint-Laure et Joze, 267
 Saint-Martin d'Ardèche, 128 à 130
 Saint-Martin-de-la-Porte, 334
 Saint-Menoux, 104, 105
 Saint-Nizier-le-Bouchoux, 74
 Saint-Paul-Trois-Châteaux, 161 à 164
 Saint-Paulien, 228
 Saint-Péray, 131
 Saint-Pierre-d'Albigny, 331
 Saint-Pierre-en-Faucigny, 347
 Saint-Rémy-en-Rollat, 106
 Saint-Romain-de-Jalionas, 180
 Saint-Romain-en-Gal, 317
 Saint-Victor, 107
 Saint-Vulbas, 80 à 92
 Salers, 149
 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, 318
 Sassenage, 180
 Sauvain, 364
 Sévrier, 365
 Seynod, 348 à 350
 Sixt-Fer-à-Cheval, 350, 359
 Soyons, 131
 Taninges, 352
 Tassin-la-Demi-Lune, 318
 Thiel-sur-Acolin, 107
 Thiers, 268
 Thonon-les-Bains, 354, 355
 Trept, 192
 Trévoux, 95
 Trézelles, 108
 Vagnas, 132
 Valence, 165 à 167
 Vallon-Pont-d'Arc, 133
 Val-Revermont, 93
 Varennes-sur-Allier, 108
 Vaulx-Milieu, 181
 Vénissieux, 319
 Veyre-Monton, 268 à 270
 Vic-le-Comte, 271 à 273
 Vienne, 182 à 187
 Villars-de-Lans, 188
 Villars-les-Dombes, 94
 Villerest, 205
 Viviers-du-Lac, 332
 Volvic, 273
 Yenne, 333
 Yronde-et-Buron, 279
 Yssingaux, 181, 230, 232, 233
 Yvoire, 356
 Yzeure, 110

Paléolithique : 121, 128, 130, 132, 133, 155, 172, 181, 189, 195, 224, 271, 290, 336, 361

Mésolithique : 172, 180, 189, 224, 310, 336, 361

Néolithique : 69, 73, 78, 83, 87, 114, 115, 116, 125, 130, 133, 139, 152, 157, 159, 160, 173, 180, 189, 195, 224, 237, 248, 263, 278, 323, 324, 343, 348, 349, 361, 362, 365

Protohistoire indéterminée : 77, 84, 87, 90, 92, 99, 124, 133, 143, 153, 190, 237, 238, 244, 252, 281, 283, 309, 336, 348

Âge du Bronze : 72, 84, 87, 90, 92, 99, 124, 133, 143, 153, 190, 213, 242, 247, 264, 265, 272, 278, 281, 285, 309, 310, 325, 327, 330, 331, 333, 334, 343, 355, 361, 362, 365

Âge du Fer : 72, 73, 76, 78, 80, 87, 98, 99, 108, 113, 114, 124, 125, 131, 132, 144, 147, 154, 157, 158, 160, 162, 172, 173, 174, 181, 185, 187, 189, 195, 198, 200, 205, 211, 218, 236, 237, 242, 251, 253, 254, 257, 265, 272, 285, 287, 290, 306, 310, 314, 330, 337, 340, 342, 343, 361, 362

Antiquité : 72, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 83, 84, 85, 87, 89, 90, 92, 101, 102, 107, 108, 113, 114, 115, 116, 124, 125, 128, 131, 133, 141, 144, 151, 152, 154, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 164, 165, 167, 169, 171, 173, 174, 175, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 190, 191, 192, 195, 198, 199, 200, 202, 205, 209, 211, 215, 233, 235, 236, 237, 239, 242, 244, 247, 248, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 259, 262, 265, 266, 274, 275, 276, 281, 282, 283, 286, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 311, 333, 335, 336, 337, 342, 346, 350, 354, 361

Haut-Moyen-Âge : 69, 74, 93, 97, 102, 103, 107, 118, 132, 147, 155, 192, 164, 166, 169, 173, 174, 175, 182, 183, 190, 198, 203, 208, 215, 233, 239, 242, 247, 248, 253, 254, 257, 265, 270, 275, 276, 281, 282, 283, 305, 310, 311, 312, 335, 346, 347, 348, 349, 356, 359

Moyen-Âge : 69, 74, 75, 93, 94, 97, 102, 103, 110, 118, 123, 132, 134, 135, 137, 143, 147, 152, 153, 154, 160, 164, 166, 167, 173, 175, 183, 184, 187, 190, 192, 198, 199, 201, 203, 206, 208, 209, 214, 215, 216, 224, 225, 226, 230, 232, 233, 236, 238, 242, 251, 252, 253, 255, 257, 259, 260, 265, 268, 270, 274, 275, 278, 279, 282, 283, 288, 292, 297, 301, 305, 312, 319, 322, 328, 336, 338, 340, 342, 347, 350, 352, 357, 359, 362

Bas-Moyen-Âge : 69, 94, 97, 103, 104, 108, 119, 120, 123, 134, 135, 137, 143, 146, 147, 162, 164, 166, 167, 172, 173, 183, 187, 198, 203, 204, 206, 208, 211, 215, 216, 222, 225, 226, 228, 233, 242, 244, 248, 253, 255, 268, 270, 279, 287, 297, 305, 312, 322, 326, 338, 340, 346, 350, 352, 357, 364

Temps Modernes : 69, 72, 73, 74, 75, 77, 79, 84, 94, 100, 104, 107, 110, 116, 118, 123, 125, 128, 134, 137, 141, 143, 146, 147, 149, 151, 152, 153, 155, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 166, 167, 171, 154, 172, 173, 174, 175, 179, 181, 182, 183, 184, 187, 198, 199, 203, 204, 206, 208, 209, 211, 214, 216, 221, 222, 225, 226, 228, 230, 233, 239, 247, 248, 252, 253, 254, 255, 257, 259, 260, 265, 268, 273, 274, 279, 283, 286, 287, 288, 290, 291, 292, 311, 312, 319, 321, 322, 323, 325, 326, 342, 346, 348, 350, 352, 355, 356, 357, 359, 362, 364

Époque contemporaine : 72, 74, 78, 82, 84, 85, 87, 90, 92, 94, 95, 100, 103, 104, 107, 108, 110, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 124, 125, 128, 131, 134, 137, 141, 147, 151, 154, 155, 160, 161, 162, 165, 167, 173, 174, 175, 179, 181, 183, 199, 200, 203, 204, 209, 211, 214, 221, 222, 226, 238, 239, 242, 247, 253, 254, 255, 257, 259, 268, 273, 274, 279, 281, 283, 286, 287, 288, 291, 319, 321, 323, 326, 327, 332, 333, 334, 337, 342, 343, 346, 348, 352, 354, 355, 356, 359, 362, 364

PERSONNEL DU SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Liste établie au 31 décembre 2016

Nom	Titre	Attributions
LETTERLE Frédéric	Conservateur Régional de l'Archéologie	Chef de service
SITE DE LYON		
BELLANCA-PENEL Delphine	Chargée d'études documentaires	Carte archéologique Rhône et Métropole de Lyon, Isère
BLIN Arnaud	Conservateur	Gestion scientifique Ardèche et Isère
BRUN Sylviane	Secrétaire administrative	Réalisation bilans scientifiques régionaux et diffusion contribution bases ADLFI et PATRIARCHE
CHAPUIS Priscille	Technicienne de recherche	Dépôts, mobiliers et archives de fouille
COCCO Fiorella	Assistante Ingénieure	Carte archéologique Ain, Ardèche, Drôme, (Ain par intérim) cartographie
DELRIEU Fabien	Ingénieur d'études	Gestion scientifique Loire
DEVILLARD Laure	Ingénieure d'études	Programmation et secrétariat CIRA
DUMOULIN François	Conservateur	Gestion scientifique Drôme
FEUILLET Marie-Pierre	Conservatrice	Gestion scientifique Savoie
FRANCOISE DIT MIRET Luc	Ingénieur d'études	Gestion scientifique Métropole de Lyon
GAIDON-BUNUEL Marie-Agnès	Conservatrice	Conservatrice adjointe Gestion scientifique agglomération viennoise
GELY Bernard	Ingénieur d'études	Gestion scientifique Ardèche et Drôme
GLARDON Elisabeth	Chargée d'études documentaires	Archives, documentation, Coordination base ADLFI
HELLY Benoît	Ingénieur d'études	Documentation et Archives Vienne antique
LAROCHE Colette	Ingénieure d'études	Gestion scientifique Haute-Savoie
LEGENDRE Jean-Pierre	Conservateur	Gestion scientifique Ain
OLLIVIER Laurence	Ingénieure d'études	Carte archéologique Loire, Savoie et Haute-Savoie
REYNAUD Marie	Secrétaire administrative	Instruction des dossiers d'archéologie préventive - RAP
ROYET Robert	Conservateur	Gestion scientifique Rhône et Isère
TEYSSIER Marie-Noëlle	Secrétaire administrative	Secrétariat du CRA, Instruction des dossiers d'archéologie préventive
VEYRET Christelle	Secrétaire administrative	Instruction des dossiers d'archéologie préventive
SITE DE CLERMONT FERRAND		
ANGEVIN Raphaël	Conservateur	Gestion scientifique Allier
CAILLAT-GIRARDY Claudine	Ingénieure d'études	Conservatrice adjointe Gestion scientifique Lezoux
CHARMOILLAUX Julie	Assistante Ingénieure	Gestion scientifique Riom, Thiers
CONNAN Françoise	Adjointe Administrative	Secrétariat du CRA, gestion administrative
DARTEVELLE Hélène	Ingénieure d'études	Gestion scientifique Clermont-Ferrand agglomération
LACOSTE Elisabeth	Ingénieure d'études	Carte archéologique Allier, Haute-Loire, Lezoux
LIABEUF René	Ingénieur d'études	Gestion scientifique Cantal, Programmation et recherche
NECTOUX Elise	Ingénieure d'études	Service éducatif, Gestion scientifique Lezoux et Haute-Loire
POUYET David	Adjoint Administratif	Secrétaire assistant
RIALLAND Yannick	Ingénieur d'études	Carte archéologique Puy-de-Dôme (Hors Clermont-Ferrand) et Cantal
SURMELY Frédéric	Conservateur	Gestion scientifique Puy-de-Dôme (Hors Clermont-Ferrand)
THOMAS Emilie	Technicienne de recherche	Mobilier archéologique, dépôts, CCE
VEDRINE Isabelle	Secrétaire de documentation	Documentation